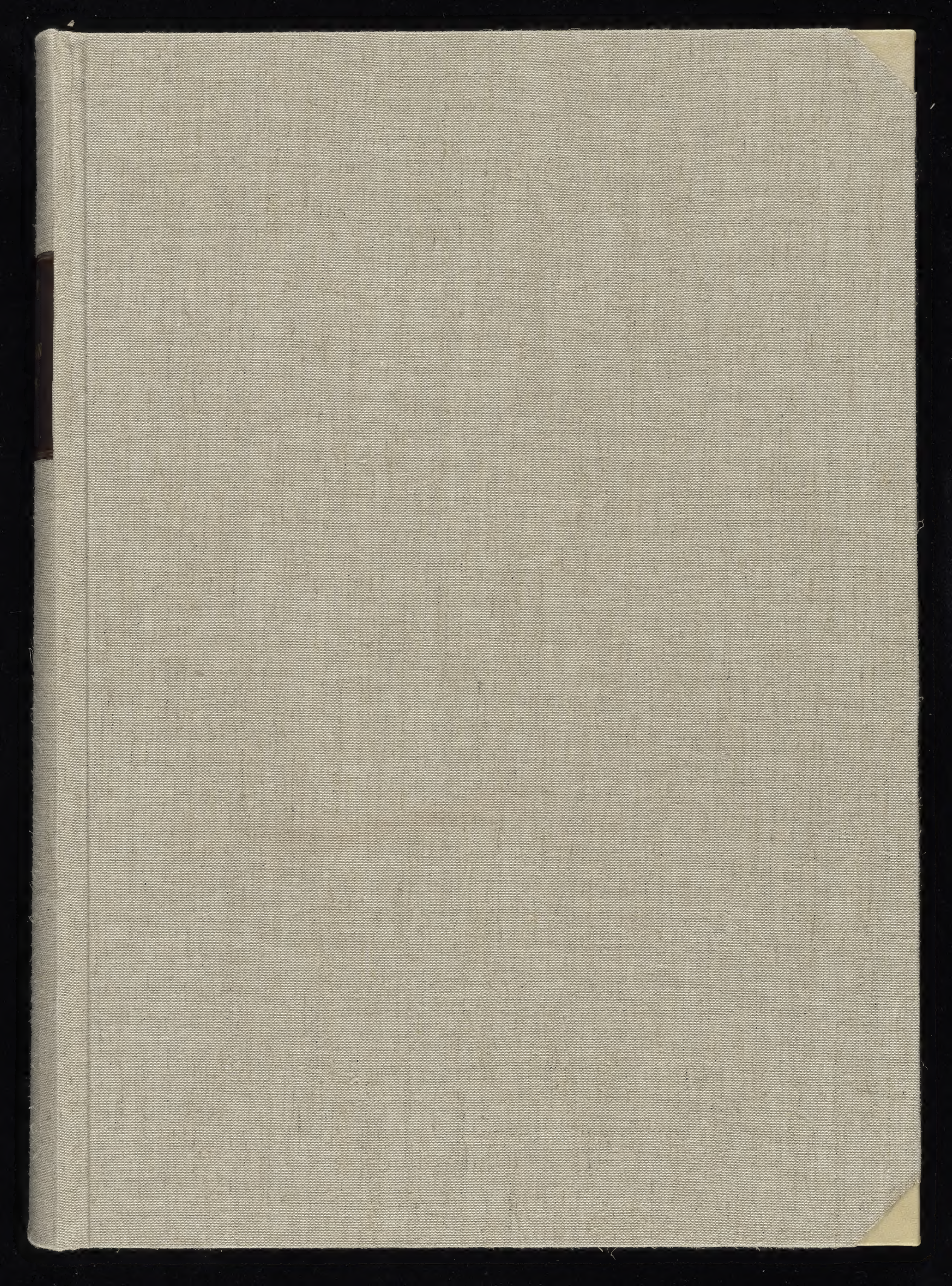

EXPÉDITION

SCIENTIFIQUE

DE MORÉE,

ORDONNÉE

PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

EXPÉDITION
SCIENTIFIQUE
DE MORÉE,

ORDONNÉE

PAR LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS.

Architecture, Sculptures, Inscriptions et Vues du Péloponèse, des Cyclades et de l'Attique,

MESURÉES, DESSINÉES, RECUEILLIES ET PUBLIÉES

Par Abel Blouet, Architecte,

Directeur de la Section d'Architecture et de Sculpture de l'Expédition,

Ancien Pensionnaire de l'Académie de France à Rome;

Amable Ravoisié et Achille Poirot, Architectes; Félix Trézel, Peintre d'Histoire,

et Frédéric de Gournay, Littérateur.

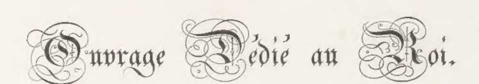

TROISIÈME VOLUME.

PARIS,

LIBRAIRIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES,

IMPRIMEURS DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, N° 56.

1838.

AVERTISSEMENT.

Dans cette dernière partie de notre ouvrage, on verra, nous l'espérons, mes collaborateurs et moi, que nos soins ne se sont point ralentis et que nous n'avons rien négligé pour que ce troisième volume répondît aux deux premiers; et si on se rappelle notre prospectus, on reconnaîtra que non-seulement nous avons rempli nos promesses, mais que nous les avons même dépassées; puisque, tenus seulement de représenter les sculptures et les inscriptions telles que nous les trouverions, nous les avons données, autant qu'il nous a été possible, accompagnées d'explications, sans que pour cela le nombre des livraisons ait été notablement augmenté.

La publication, il est vrai, a duré plus longtemps que nous ne l'avions prévu; mais si l'on songe aux difficultés que devait offrir un ouvrage composé de tant de parties, aux recherches et aux études nombreuses qu'il nous a fallu faire, enfin, au temps nécessaire à l'exécution matérielle de près de trois cents dessins et d'autant de planches gravées, peut-être trouvera-t-on assez de motifs pour excuser notre retard.

En publiant une description des monuments de la Grèce antique dans un moment où quelques partisans du moyen âge présentent l'art à cette époque comme le seul à étudier, nous n'avons pas espéré obtenir leur assentiment. Mais tout en admirant autant qu'eux les monuments de ce temps, nous avons pensé, au contraire, qu'il ne fallait exclure aucun modèle, et qu'en fait d'art tout ce qui est bien est bon à connaître et à étudier. Les bons exemples de tous les âges et de tous les pays offrent des leçons profitables à ceux qui savent partout discerner ce qui est bien de ce qui est mal, et déduire de ce qu'ils voient, les principes d'après lesquels les peuples, à chaque période, sous des climats différents, ont conçu leurs monuments, et qui savent en outre se rendre compte des raisons qui les ont fait élever et des usages auxquels ils étaient destinés. Étudions donc les modèles que nous ont laissés les anciens, non pour les copier servilement, mais pour en comprendre l'esprit et la pensée, et faire, s'il est possible, ce que les auteurs de tant de chefs-d'œuvre auraient fait de nos jours, avec le sens exquis qui les caractérisait, s'ils avaient eu à satisfaire à nos besoins, à nos goûts, à nos mœurs et aux climats sous lesquels nous vivons.

Si nous admettons que toutes les époques peuvent offrir de bons motifs d'étude, nous pensons néanmoins que les productions des beaux temps de la Grèce, par leurs formes si correctes, si simples, si faciles à comprendre, et par conséquent si faciles à expliquer, seront toujours le type et la source véritable des meilleurs principes à suivre.

Tel est l'esprit dans lequel nous avons étudié les monuments de la Grèce; et c'est avec

l'espoir qu'on les étudiera dans ce même sentiment, que nous avons cru faire une chose utile en publiant un ouvrage dans lequel, indépendamment des monuments, nous avons aussi donné des documents pour l'étude de l'histoire et de la géographie de ce pays, où à chaque pas on retrouve des traces de sa splendeur passée. Notre but sera atteint si ces travaux auxquels nous nous sommes livrés, joints à ceux de nos devanciers, peuvent faire revivre une partie de ces chefs-d'œuvre qu'on admire dans leurs nobles débris : heureux si nos efforts et nos recherches ont pu sauver des ravages du temps ces modèles si précieux, dont les restes attestent encore de nos jours combien la Grèce antique, cette patrie des beaux-arts, l'a emporté sur toutes les nations de la terre par les parfaites proportions que les génies créateurs de son sol ont su exprimer avec tant de poésie dans toutes leurs productions : heureux, disons-nous, si les artistes, en voyant le résultat de nos travaux, pensent qu'en recueillant les ouvrages de l'art antique, nous avons aussi travaillé pour les progrès de l'art moderne.

Il nous reste maintenant, en terminant cette longue opération, à exprimer notre reconnaissance, d'abord au gouvernement pour la munificence avec laquelle il a ordonné et encouragé nos travaux, et ensuite à la commission de l'Institut*; non-seulement parce que c'est à cette commission que nous devons d'avoir été honorés du témoignage de confiance le plus flatteur que nous pussions recevoir, mais encore parce qu'elle a bien voulu suivre avec intérêt l'accomplissement de notre mission, et nous aider de ses lumières toutes les fois que nous y avons eu recours pour la publication de notre travail.

A. BLOUET,
DIRECTEUR DE LA SECTION D'ARCHITECTURE ET DE SCULPTURE
DE L'EXPÉDITION.

* Les membres de cette commission étaient MM. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire, pour l'Académie des sciences; MM. Hase et Raoul-Rochette, pour l'Académie des inscriptions et belles-lettres; et MM. Percier et Huyot pour l'Académie des beaux-arts.

Nota. Nous croyons devoir rappeler que les explications d'inscriptions contenues dans ce volume sont dues, ainsi que celles qui se trouvent dans les volumes précédents, à notre ami M. Ph. le Bas, membre de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, qui a bien voulu en outre surveiller l'impression des autres monuments épigraphiques

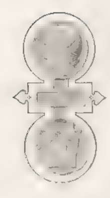
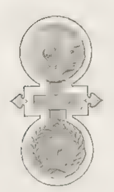

EXPEDITION
SCIENTIFIQUE
DE MOREE

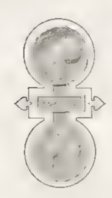
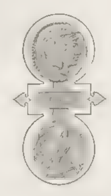

ARCHITECTURE
ET SCULPTURE
TROISIEME VOLUME

DEPART DE NAUPLIE.

Le jour même où nous nous embarquâmes à Nauplie pour nous rendre à Syra, le 7 août 1829, le vaisseau français *le Trident,* commandé par le vice-amiral de Rosamel, avait fait son entrée dans la rade de Nauplie, et avait été reçu par le vaisseau grec *l'Hellas,* sous les ordres de Miolis, par la frégate française *la Fleur de Lis,* et par un bâtiment russe alors en station. Tous trois avaient salué de leurs bordées l'arrivée de notre amiral.

Sortis, le soir, du port de Nauplie par un temps calme, nous fîmes très-peu de chemin pendant la nuit, et le lendemain matin nous n'étions encore que devant l'île de Spetzia (Terapenus), dont l'aspect est âpre et aride. La ville de Spetzia est bâtie sur le penchant de l'île, vis-à-vis de la pointe qui forme l'extrémité de l'Argolide; les maisons en sont bien construites et élevées de plusieurs étages. Un petit port que nous vîmes rempli de bâtiments grecs, nous donna une idée avantageuse de l'activité des habitants et de celle de leur commerce. Sur la partie de l'île qui domine la ville, nous aperçûmes un assez grand nombre de moulins à vent, construits en pierre; ils ont chacun huit ou dix ailes. — L'île d'Hydra (Hydrea), devant laquelle nous passâmes ensuite, est de toutes les îles environnantes celle dont la ville a le plus d'importance. Elle est bien bâtie et disposée en amphithéâtre. Sur les hauteurs qui la dominent on remarque plusieurs couvents, et, comme à Spetzia, une grande quantité de moulins; mais l'aridité de toute cette île est telle qu'on a peine à concevoir comment une ville a pu devenir florissante sur un sol aussi ingrat.

Le 9, au matin, nous étions au delà de l'île déserte de Saint-Georges, et en vue du cap Sunium, sur lequel on aperçoit encore les ruines du temple de Minerve. — Poussés ensuite par un vent assez favorable, nous passâmes entre les îles de Zéa (Céos) et de Thermia (Cythnos), et nous allâmes bientôt après mouiller dans le port de Syra (Syros).

SYRA (SYROS).

La ville de Syros, qu'il ne faut pas confondre avec Scyros, située près de l'île de Négrepont, était sur le bord de la mer. Elle contribua aussi pour sa part à l'honneur de la Grèce, non pas qu'elle fût célèbre par sa puissance ou par son commerce, mais parce qu'elle donna le jour à Phérécyde, un des premiers philosophes de l'antiquité.

La ville de Syra, située à l'est de l'île, occupe l'emplacement de l'ancienne Syros. Elle se distingue en ville haute et en ville basse; la ville haute est le séjour de la bourgeoisie et des administrateurs, et la ville basse est celui des marchands. Les habitants, en grande partie, sont des réfugiés ou des pirates, qui furent obligés de quitter la Grèce pour se soustraire à l'oppression des Turcs; et cette population, par son industrie et son commerce, a donné à la ville une importance qu'elle était loin d'avoir avant les dernières guerres. Munis d'une lettre de recommandation du docteur Bailly, nous reçûmes de M. Calergi, gouverneur de l'île, une généreuse hospitalité, et grâce aux soins qu'il nous prodigua, nous fûmes bientôt entièrement rétablis de nos fièvres d'Argos.

Pendant sept jours que nous restâmes à Syra, nous eûmes le temps d'en visiter les environs, qui nous parurent d'une grande stérilité. Toutes les parties de la côte qui sont exposées au vent sont couvertes de moulins dont quelques-uns tournent horizontalement. Sur le bord de la mer, à l'extrémité de la ville, est un petit lazaret que les nombreuses relations de Syra avec tous les ports de l'Orient ont rendu nécessaire. Dans le haut de la ville, une église neuve, ornée dans l'intérieur d'arcades soutenues par des colonnes de marbre, se fait encore remarquer par sa richesse et par des peintures grecques d'un assez bon style. Au dehors est une vasque moderne en marbre, sur le pied de laquelle on lit une inscription grecque. Cette vasque a été taillée dans un bloc venant probablement d'un monument ancien. On voit aussi dans la partie basse de la ville, près du port, un autel antique en marbre, lequel sans doute a été apporté de Délos. (*Voy*. pl. 15, fig. I.)

La ville haute est construite sur une montagne conique et entièrement isolée. On n'y arrive que par une pente rapide et difficile à gravir; les rues en sont fort étroites et fort sales. A la cime est une petite église catholique grecque avec une terrasse, d'où l'on découvre une partie des îles environnantes, ce qui forme un coup d'œil admirable. Sur le mur de la terrasse on remarque un bas-relief représentant

des instruments de sacrifice (*voy*. pl. 15, fig. V), et au-dessous de cette église on en trouve encore un autre à peu près semblable.

Avant notre départ de Syra, où un vent du nord nous avait retenus plus longtemps que nous n'aurions voulu, nous dessinâmes plusieurs tombeaux en marbre, apportés aussi de Délos, et qui étaient cachés chez un marchand de couvertures, depuis qu'une ordonnance du gouvernement grec avait prohibé l'exportation de ces monuments, devenus pour les habitants de toutes ces îles la source d'un commerce assez lucratif.

Le 17 août, une goëlette, que nous avions louée dans le port de Syra pour faire notre tournée des îles, nous conduisit en peu d'heures à Tine (Tenos), qui se trouve au nord-est et à environ cinq lieues de distance de Syra.

TINE (TENOS).

Cette île était anciennement, dit-on, remplie de serpents. Son nom vient-il de *tannoth*, mot phénicien qui veut dire serpent, dragon? vient-il de Tenos, comme s'appelait celui qui s'y établit le premier?... c'est ce que nous n'avons pas à examiner. Nous dirons seulement, s'il faut en croire une inscription rapportée par Pausanias, que les habitants de cette île étaient aussi puissants que ceux de Naxos.

La ville moderne de Tinos, à proprement parler, n'a point de port, à moins qu'on ne prétende donner ce nom à une petite anse assez ouverte, où se tiennent les barques du pays, abritées vers le sud par une pointe de rocher qui s'avance un peu au-dessus de la mer, et sur laquelle sont deux moulins.

L'élégante construction des maisons, qui toutes ont leur escalier en dehors, avec une petite loge pratiquée au premier étage devant la pièce principale; les petits portiques dont quelques-unes sont entourées au rez-de-chaussée, donnent à cette ville un aspect de propreté que nous n'avions trouvé que rarement ailleurs. Quelques maisons se distinguent des autres, principalement celle du consul des Pays-Bas, et une villa à l'italienne, résidence du consul d'Angleterre. Quoique Tine ne contienne que quatre ou cinq mille habitants, elle a cependant huit ou neuf églises, dont plus de la moitié appartiennent à la religion grecque, et les autres à la religion latine. Elles sont en partie bâties avec un marbre commun qui est la pierre du pays : on n'y a pas, du reste, épargné la richesse et certaine élégance de construction, car toutes ont un clocher ou plutôt une tour assez élevée, d'une architecture moitié byzantine, moitié turque. L'église principale du culte grec est située dans la partie haute de la ville : elle est toute en marbre blanc; sa grandeur, la richesse de ses ornements, le bon goût et la bonne disposition de son architecture en font l'édifice moderne le plus remarquable que nous ayons vu dans la Grèce : elle est surmontée d'une très-grande tour, et entourée à l'intérieur de portiques auxquels on arrive par un magnifique escalier précédé d'un vestibule spacieux. Attenant à l'église sont encore de vastes bâtiments ornés également de portiques et construits en marbre blanc. Au-dessus de cette église, sur le penchant de la montagne, on trouve les restes d'un aqueduc antique. Nous avons encore remarqué dans la ville plusieurs fragments de sculpture, tels qu'une stèle funéraire venant de Délos (*voy*. pl. 17 et 18), et quelques inscriptions.

En montant sur la crête de l'île, à dix minutes environ au-dessus de l'église principale de Tinos, on rencontre, le long de la route, un mur de construction antique, lequel, selon toute apparence, appartenait à une citadelle, comme aussi une partie de tour que l'on trouve un peu plus haut. A quelque distance de là sont les restes d'un monument qui devait être le temple de Neptune... En continuant toujours à gravir par un sentier difficile, on arrive, après une heure de marche, au village d'Exopyrgos, dominé par un énorme rocher sur lequel sont les ruines d'un château fort du moyen âge. Ce rocher étant très-escarpé, on est obligé de le monter à pied jusqu'au château; mais une fois arrivé, l'admirable spectacle que vous avez alors sous les yeux vous fait bientôt oublier les fatigues du chemin, car on découvre plus de trente villages, dont les environs, très-bien cultivés, malgré le sol montueux de l'île, présentent un charmant coup d'œil. De ce point, la vue s'étend aussi sur toutes les Cyclades. Le pays comprend en tout soixante-six villages : les habitants du côté nord sont catholiques romains, et ceux du côté sud sont catholiques grecs. Il y a à Exopyrgos une église catholique romaine. Un

fragment de construction cyclopéenne, que nous n'avons pas vu, mais qu'on nous dit être près du village, nous semble être pour ce lieu l'indice d'une haute antiquité.

En descendant au sud-ouest de l'île, on trouve, à dix minutes de chemin, le village de Sgalado; et plus loin, encore à dix minutes, un autre dont le nom est Sbirado. Lorsqu'on part de ce dernier, et qu'on prend la direction du nord-ouest, on rencontre Tripotamos, Xirrara, puis Lazaro, Perastra, et d'autres villages; et enfin, à quatre-vingts minutes de Sbirado, Komi, qui devait être le terme de notre excursion.

Dans l'église de Komi, où le culte est catholique romain, on lit sur l'une des colonnes de la nef une longue inscription antique : on y voit aussi des bases ioniques et des chapiteaux doriques d'un assez mauvais style : nous copiâmes l'inscription et revînmes à Tinos. Là, nous apprîmes, au couvent des franciscains, où notre consul nous avait fait donner un logement, que les Russes venaient d'entrer à Andrinople, et que le sultan s'était retiré à Scutari, pour traiter des conditions de la paix.

MYCONI (MYCONE).

Le 23 août, un vent de nord très-violent nous porta en moins de deux heures à l'île de Myconi, qui se trouve au sud-est de Tinos. De l'anse où nous débarquâmes, il faut environ vingt minutes pour arriver à la ville, en suivant le rivage de la mer sur des rochers de granit; car c'est, à ce qu'il nous paraît, la nature du sol de l'île.

La ville de Myconi est bâtie près de la mer, au pied d'une montagne et sur un terrain plat. Quoique sa population ne soit que de huit mille âmes, elle renferme un nombre considérable d'églises, puisqu'on en compte jusqu'à soixante : mais elles ne sont pas en marbre comme celles de Tinos, et n'ont pas non plus de clochers.

En fait de curiosités antiques, nous dessinâmes à la Démogérondie plusieurs monuments funéraires de Délos : on nous montra en même temps des bijoux en or trouvés dans des tombeaux, dans la même île; quelques habitants nous apportèrent aussi des pierres gravées et des médailles; mais ces objets étaient d'un assez faible intérêt, et n'attirèrent que médiocrement notre attention.

Au sud-est de Myconi, après une heure et demie de chemin, on arrive à un couvent de religieuses, dominé par une montagne sur laquelle sont les restes d'une forteresse du moyen âge. A quelques pas du couvent est une église dédiée à saint Louis, et un puits, dans la margelle duquel on remarque un torse d'homme en marbre blanc. — Le lendemain de notre arrivée était un jour de fête, et les habitants de l'île se rendaient déjà en foule au monastère de Turiani pour y adorer une madone qui dans le pays est en grande vénération. Ce monastère est à peu près à un quart de lieue au-dessus de l'église de Saint-Louis. Nous y fûmes reçus par les frères qui le desservent, et qui ont pour usage de recevoir et de nourrir gratuitement pendant deux jours les fidèles attirés par cette fête de la Vierge du lieu. L'église, magnifiquement ornée à l'intérieur, est précédée d'une cour dans laquelle s'élève une tour en marbre, où sont mêlés le style turc et le style byzantin.

Nous prîmes, pour retourner à Myconi, la route par laquelle nous étions venus; et chemin faisant nous remarquâmes qu'il ne pousse pas un seul arbre dans l'île, et que les parties où les rochers de granit ne sont pas à fleur de terre, sont cultivées et entourées de murs de clôture.

Au nord de la ville, sur le bord de la mer, et près de la petite chapelle, est un terrain où furent déposés les corps des Français qui, à bord de la frégate la *Sibylle*, en 1793, perdirent la vie dans le combat naval livré devant Myconi.

DELOS.

Délos était une ville considérable, assise au milieu d'une plaine, ainsi que le temple d'Apollon et de Diane, et dominée par le Cynthus, montagne très-haute et très-escarpée. A travers l'île coulait le fleuve Inopus, qui ne devait pas être considérable, puisque l'île elle-même était petite. Mais, malgré son peu d'étendue, l'île de Délos fut spécialement honorée dès les temps héroïques : la piété des Grecs, toujours avides de merveilles, trouvait assez de motifs dans la fable dont on ennoblit l'origine

de cette île. D'abord, flottante au gré des vents, elle n'est fixée que pour offrir à la malheureuse Latone un asile que le reste de la terre lui refuse. Diane et Apollon y reçoivent le jour : on y élève des temples, et la voilà consacrée pour toujours par un culte universel. Les habitants des îles qui l'entourent, et que pour cela on appelle Cyclades, contribuèrent à sa célébrité par l'usage d'y envoyer des offrandes, des chœurs de vierges, et de s'y rendre en foule à des assemblées solennelles.

Délos fut d'abord gouvernée par des rois qui réunissaient le sacerdoce à l'empire. Dans la suite elle tomba au pouvoir des Athéniens, qui, après y avoir établi un sénat, la purifièrent pendant la guerre du Péloponèse de tout ce qu'elle avait de profane. Tant qu'ils l'avaient possédée, ils y avaient soigné avec une égale attention les affaires du commerce et de la religion. Mais les généraux de Mithridate y étant descendus, la ravagèrent entièrement, et les Romains, quand elle fut évacuée par les troupes du roi, ne prirent qu'une île dévastée.

La ville de Délos, bâtie de granit et de marbre, était ornée d'un théâtre, d'un portique, d'un bassin pour représenter les combats de mer, d'un gymnase, et d'une prodigieuse quantité d'autels, dont la plupart lui furent donnés par Antiochus Epiphane, roi de Syrie.

Le temple, qui se trouvait à l'entrée de la ville, n'était éloigné du rivage que d'environ cent pas. Ce fut Érisichton, fils de Cécrops, qui en jeta les premiers fondements, et les divers États de la Grèce concoururent à l'embellir. La statue d'Apollon est restée plus célèbre par son ancienneté que par la délicatesse du travail. D'une main, le dieu tenait son arc; de l'autre, pour montrer que la musique lui doit son origine, il soutenait les trois Grâces, représentées, la première avec une lyre, la seconde avec des flûtes, la troisième avec un chalumeau.

Auprès de la statue était un autel, qui passait pour une des merveilles du monde : ce n'était ni l'or, ni le marbre qu'on y admirait; car il n'était composé que de cornes d'animaux, pliées avec effort, et entrelacées avec art, sans aucun ciment.

Le gymnase était en granit, ou pierre du pays : le granit se tirait du mont Cynthus.

A cent pieds du gymnase, un bassin ovale de 289 pieds de long sur 200 de large, entouré d'une muraille haute d'environ 4 pieds, presque toute revêtue d'un ciment fort épais, et propre à retenir l'eau qui arrivait par un canal d'un pied et demi de large, venant de la mer. Ce bassin ne pouvait servir qu'à donner à Délos des représentations navales. (*Voyez* page 5.)

On comptait environ 240 pas du bassin ovale au temple d'Apollon.

Puis, un hippodrome; le portique de Denys Eutychès, et celui de Philippe, roi de Macédoine.

A 300 pas du portique de Philippe, à gauche, sur le penchant d'une colline, se trouvait le théâtre; il était de marbre à gros quartiers, coupés de différentes manières, mais avec peu de pièces carrées. Son diamètre, en comptant l'épaisseur des degrés, était de 250 pieds, et sa circonférence de 500. Le pavé était de mosaïque.

A 40 pas de l'ouverture du théâtre, se trouvait une construction de cent pas de long sur vingt-trois pieds de large; elle était divisée en neuf parties.

En montant, on arrivait au Cynthus; des degrés de marbre conduisaient sur le sommet, où était une citadelle (ἀκρόπολις), qui dominait toute la ville[1]. (*Voyez* page 5.)

Il est difficile de se figurer une confusion pareille à celle des ruines de Délos; de tous les monuments il reste des débris, et il n'en est pas un peut-être, excepté le théâtre, dont on puisse déterminer avec exactitude la forme et la destination; et cela, parce que ces précieux marbres ont été longtemps les carrières où se fournissaient les fabricants de chaux. Tout ce que nous pourrons faire ici se bornera donc à en suivre les vestiges, et à donner quelques détails sur l'ordre dans lequel on les trouve.

Sur les rochers de granit qui forment cette partie de l'île, on trouve une plate-forme carrée, au milieu de laquelle est une fontaine, avec un bassin, entouré en partie par une construction irrégulière, et où l'on descend au moyen de pierres saillantes, formant l'escalier : les habitants disent que l'eau de cette fontaine vient du Nil. A peu de distance, des restes de murs, et un autel antique en marbre, nu et sans inscription; et plus loin encore, d'autres murs, un autre autel semblable, et beaucoup de morceaux

[1] Strabon. — Pausanias. — Tournefort. — Choiseuil-Gouffier. — Barthélemy.

de marbre, au milieu desquels on parvient à distinguer des fragments d'arcades, des architraves, un fût de colonne de petit diamètre, non cannelée, et un troisième autel avec une inscription, qu'il nous a été impossible de lire. Après avoir traversé un espace couvert de débris de terre cuite et de décombres méconnaissables, on voit six colonnes de granit encore debout; d'autres gisent à terre, ainsi que trois chapiteaux. En avançant un peu vers le sud-ouest, on remarque un grand bassin elliptique et de construction antique, et, tout près de là, quelques fûts de colonnes cannelées, en marbre. Sur la rive du détroit qui sépare la petite Délos de la grande, se voient également les restes de différents monuments de marbre et de granit, au nombre desquels était, dit-on, le temple d'Apollon; et devant toutes ces ruines, une jetée dégradée que couvre en partie la mer, indique encore l'ancien port. En suivant du même côté, l'œil peut découvrir, sur le penchant de la montagne, tout ce qui reste de vestiges de l'ancienne Délos. Voici ce que nous avons pu en reconnaître à notre seconde visite : au bas de la montagne un théâtre de marbre et de granit; en montant, un peu au-dessous du rocher qui forme la pointe la plus élevée de l'île, une partie de mur par assises régulières, et, à côté, quelques marches taillées dans le roc; au-dessus, une grotte construite et fermée à sa partie supérieure par des pierres placées en triangle comme aux galeries de Tyrinthe. Tout à fait sur la cime de la montagne se trouvent les restes du mur d'enceinte de l'acropole, bâti en granit par assises régulières helléniques; on voit encore au milieu de cette enceinte quelques fragments en marbre blanc. Enfin, toujours parmi les décombres qui couvrent l'emplacement de la ville, nous remarquâmes un reste d'édifice avec des chapiteaux de colonnes doriques auxquelles sont adossés des bœufs : à côté sont des triglyphes portant des têtes de bœufs, et quelques inscriptions, presque totalement effacées.

Au sud-sud-ouest, de l'autre côté du détroit, presque toute l'étendue du rivage de la grande Délos qui fait face à la petite, est couverte de tombeaux et de chambres sépulcrales; toutes ont été fouillées et détruites; les sculptures et les objets précieux qui s'y trouvaient en ont été enlevés; il n'y reste plus que des morceaux de pierre ou de marbre, et un grand nombre d'autels circulaires, la plupart ornés de guirlandes de fruits et de têtes de bœufs. On remarque encore au même endroit deux torses de lions de grandeur colossale, très-informes, et un bas-relief représentant une femme assise et de grandeur naturelle. Tous ces fragments ont été tellement altérés par le temps, et par l'air de la mer, qu'il est à peine possible d'en distinguer les masses. Au sommet d'un cône qui domine toutes ces ruines, sont les vestiges d'un édifice en marbre, plus un chapiteau dorique, et un fût de colonne; au bas de la montagne sont d'autres débris avec un chapiteau corinthien. Plus loin, sur une partie de terre saillante et terminant le golfe, lequel forme un grand port à l'est, on voit quelques traces d'un autre monument, et au sud de l'île, sur le haut d'un rocher, les ruines d'un temple de marbre.

Les îles de Délos sont d'une grande aridité; c'est là, cependant, que les habitants de Myconi envoient leurs troupeaux, qui n'y doivent trouver qu'une bien maigre pâture.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 1re.

Plan de la partie des ruines de l'île de Délos.

A. Ruines du temple d'Apollon. (Voyez pl. 3, fig. I et II.)
B. Assise de marbre en place.
C. Base d'un monument avec inscriptions. (Voyez les détails, pl. 3, fig. III et IV.)
D. Fondation en granit.
E. Ruines d'un monument en marbre.
F. Ruines en marbre. (Voyez pl. 7 et 8.)
G. Ruines en marbre.
H. Massif en granit.
J. Ruines en marbre.
K. Monticule formé par des débris de granit.
L. Fondations en place.
M. Ruines en marbre où sont les details d'un petit ordre d'architecture.
N. Ruines en marbre gris du portique de Philippe.
O. Ruines du même portique, mais sans colonnes.
P. Fondations de granit.
Q Ruines où se trouve un chapiteau corinthien.

R. Massif en granit.
S. Fouilles.
T. Point d'où est prise la vue pl. 2.
U. Ruines en marbre.
V. Toute cette partie est couverte de débris de granit.
X. Ruines en marbre.
Y. Fondations de granit.
Z. Construction en granit.
AA. Ruines en marbre, où se trouvent des fragments sculptés.
BB. Ruines en granit.
CC. Ruines en marbre
DD. Débris de granit.
EE. Terrain plat.
FF. Grand bassin ou naumachie entourée d'un mur en granit recouvert d'un enduit propre à contenir de l'eau.
GG. Canal pour l'arrivée des eaux.
HH. Ruines en marbre avec des colonnes doriques de 0,60 centimètres de diamètre.

Nota. La petite carte d'ensemble, placée dans l'angle de la planche, indique la position de l'île de Délos par rapport à celle de Rhénée, la grande Délos, où sont les ruines des tombeaux.

Planche 2.

Vue de l'emplacement des ruines de Délos, prise du point T du plan général; au-devant sont les restes du temple d'Apollon; au fond, à gauche, se voit l'acropole ou le mont Cynthus, et à droite les ruines du théâtre.

Planche 3.

Fig. I et II. — Plan et élévation de l'ordre dorique du temple d'Apollon, indiqué sur le plan général par la lettre A
Fig. III et IV. — Base d'un monument avec inscription, lettre C du plan général.

Planche 4.

Fig. I. — Entablement et chapiteaux du temple d'Apollon, lettre A du plan général.
Fig. II. — Coupe du même entablement.
Fig. III et IV. — Détails d'un des triglyphes.
Fig. V. — Profil en grand du chapiteau.
Fig. VI. — Base de la colonne.
Fig. VII. — Partie du fût.
Fig. VIII. — Détail du bas de la colonne.
Fig. IX. — Fragment de couverture en marbre du sommet du comble.

Nota. Tous ces fragments sont en marbre blanc de Paros.

Planche 5.

Fig. I et II. — Plan et élévation de l'ordre dorique du portique de Philippe, indiqué sur le plan général par les lettres N et O.
Fig. III et IV. — Fragments d'inscription de l'architrave du même portique.

Planche 6.

Fig. I et II. — Entablement et chapiteaux du portique de Philippe.
Fig. III. — Profil du dessous de la cimaise de l'entablement.
Fig. IV. — Plan des triglyphes d'angle.
Fig. V. — Fragment de colonne.
Fig. VI. — Profil en grand du chapiteau.
Fig. VII. — Base de la colonne.
Fig. VIII. — Détail de cannelure.
Fig. IX et X. — Ensemble et détails d'un piédestal en marbre trouvé dans les ruines du portique.
Fig. XI. — Profil extérieur et intérieur de l'architrave du portique

Nota. Tous ces fragments sont d'un marbre grisâtre qui se trouve aux carrières de Paros.

Planche 7.

Fig. I. — Plan et élévation d'un portique en marbre blanc, dont tous les fragments existent sur l'emplacement F du plan général.

Fig. II. — Plan et élévation du côté de la demi-colonne du même portique.

Fig. III. — Plan et élévation de profil du même portique, faisant voir l'accouplement des demi-colonnes et des pilastres.

Fig. IV. — Fragments d'une cimaise en marbre blanc.

Planche 8.

Fig. I et II. — Face et profil de chapiteaux composés appartenant au portique donné planche 7.

Fig. III et IV. — Plans du dessus et du dessous du même chapiteau.

Fig. V, VI et VII. — Face, profil et plan d'un triglyphe du même portique.

Planche 9.

Fig. I et III. — Plan, élévation et détail de chapiteau des restes d'un portique en granit existant au nord-est de la naumachie indiquée au plan général.

Fig. II et IV. — Fragments en marbre blanc, trouvés sur l'emplacement AA du plan.

Fig. V. — Fragment d'antéfixe en marbre trouvé sur l'emplacement G.

Fig. VI. — Fragment de sculpture en marbre représentant des dauphins : il a été trouvé sur l'emplacement F où est le portique aux têtes de taureaux.

Fig. VII et VIII. — Fragment d'une colonne cannelée en marbre blanc trouvée sur l'emplacement Q.

Fig. IX, X et XI. — Fragment d'une autre colonne trouvée sur le même lieu.

Fig. XII. — Fragment de chapiteau corinthien trouvé au même endroit; il est probable que c'est celui de la colonne indiquée par les *Fig.* VII et VIII.

Planche 10.

Plan, coupe, profil de l'ensemble, et détail de chaperon du théâtre, et d'une citerne qui en est tout près, ainsi que l'indique le plan.

Nota. Les murs extérieurs du théâtre sont en marbre blanc et les massifs des gradins en granit gris : il est probable qu'ils étaient recouverts en marbre.

Planche 11.

Fig. I, II et III. — Plan, élévation et vue perspective d'une grotte en granit de construction cyclopéenne, sur le penchant du mont Cynthus, au couchant, et presque au sommet de l'acropole.

Fig. IV. — Fragment de colonne cannelée en marbre, trouvé sur l'acropole.

Fig. V. — Fragment de colonne en granit, trouvé au même endroit.

Fig. VI. — Autel orné de couronnes, trouvé sur l'acropole.

Fig. VII. — Mur de l'acropole.

Fig. VIII. — Couronnement d'autel en marbre blanc, duquel il reste une portion d'assise en place.

Fig. IX. — Fragment de corniche trouvé sur l'acropole.

Planche 12.

Fig. I. — Fragment d'inscription trouvé sur l'emplacement V du plan général.

Fig. II. — Inscription trouvée sur l'emplacement Q.

Fig. III. — Tambour de colonne avec inscription, trouvé sur l'emplacement G.

Fig. IV. — Inscription trouvée sur l'emplacement F.

Fig. V. — Architrave avec inscriptions, trouvée sur l'emplacement HH.

Planche 13.

Fig. I. — Stèle funéraire en marbre trouvée dans la grande Délos, où sont les tombeaux des Déliens. Cette stèle a été dessinée à Myconi.

Fig. II et III. — Plan et coupe d'une des chambres sépulcrales de la grande Délos.

Fig. IV. — Sarcophage de la grande Délos.

Planche 14.

Fig. I, II, III, IV et V. — Stèles funéraires en marbre trouvées à Délos, et dessinées à Syra.

Planche 15.

Fig. I et II. — Ensemble et détails d'un autel en marbre venant de Délos et existant sur le port de Syra.
Fig. III et IV. — Monument antique en marbre existant sur la place de l'église principale à Syra.
Fig. V. — Bas-relief en marbre encastré dans un mur près d'une église de la ville haute de Syra.
Fig. VI. — Stèle funéraire en marbre venant de Délos et dessinée à Syra

Planche 16.

Fig. I, II et III. — Stèles funéraires en marbre venant de Délos et dessinées à Syra.

Planche 17.

Fig. I et III. — Stèles funéraires en marbre venant de Délos et dessinées à Tinos.
Fig. II. — Fragments de statue d'Hercule en marbre avec inscription, existant dans une niche extérieure d'une maison de Tinos.

Planche 18

Fig. I. — Fragment d'une statue colossale en marbre existant à Tinos
Fig. II et III. — Ensemble et détails d'une stèle funéraire en marbre venant de Délos et dessinée à Tinos.

Planche 19.

Fig. I. — Bas-relief de tombeau en marbre venant de Délos et dessiné à Myconi. Ce bas-relief est maintenant au musée d'Égine.
Fig. II. — Urne cinéraire en plomb contenant des ossements brûlés.
Fig. III et IV. — Boucle d'oreilles en or mat trouvée dans un sarcophage à Délos et dessinée à Myconi; la pierre du milieu est un onyx à veines blanches; les deux autres sont des émeraudes.
Fig. V, VI et VII. — Ensemble et détails d'un autel en marbre venant de Délos et dessinés à Myconi.

Planche 20.

Fig. I, II et III. — Stèles funéraires en marbre venant de Délos et dessinées à Myconi.

Planche 21.

Fig. I et II. — Ensemble et détails d'une stèle funéraire en marbre venant de Délos et dessinée à Myconi.
Fig. III, IV et V. — Élévation, inscription et plan d'un tombeau circulaire trouvé à Délos.

Planche 22.

Fig. I. — Sphinx, ébauche en marbre trouvée à Délos. Le masque seulement est un peu plus avancé que les autres parties. Cette figure, maintenant au musée d'Égine, a été dessinée à Myconi.
Fig. II. — Petite statue à genoux, trouvée à Délos; elle est en marbre et très-fruste.
Fig. III et IV. — Deux têtes de statues en marbre; elles sont seulement ébauchées.

Planche 23.

Fig. I, II, III et IV. – Faces et profils de deux stèles funéraires en marbre venant de Délos et existant maintenant dans le musée d'Égine.

Suivent les planches 1 et suivantes jusqu'à celle 23.

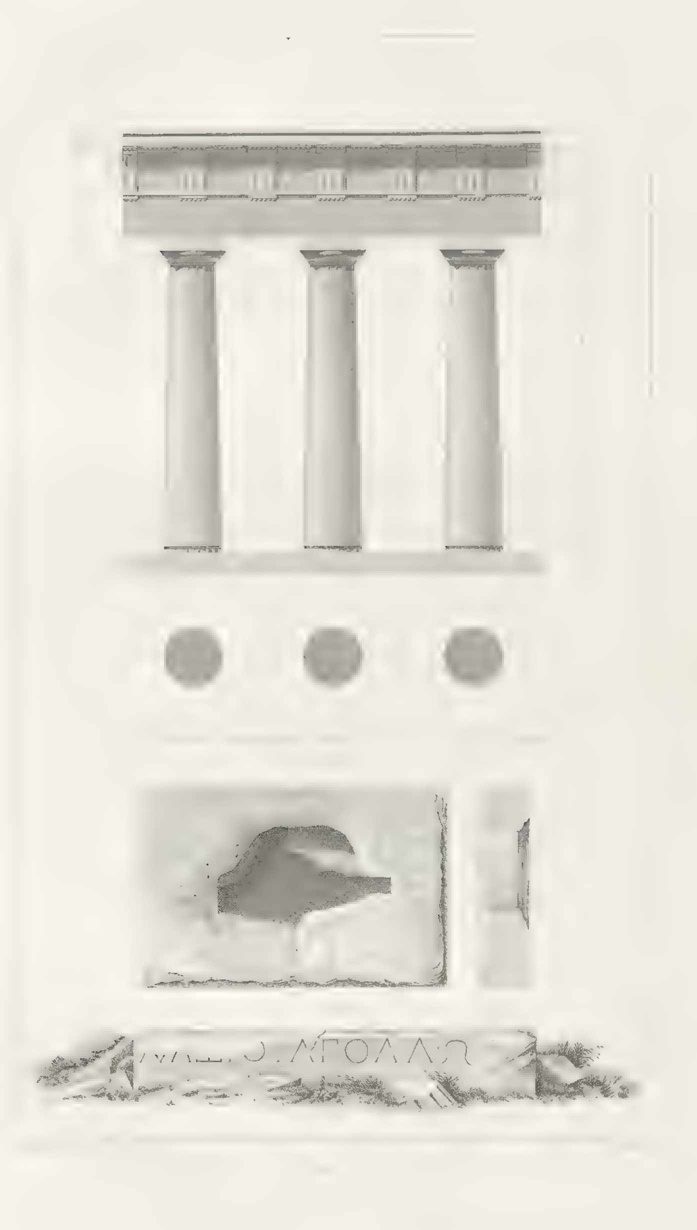
ΑΓΟΛΛΩ

ΒΑΣ ΙΛΕΩΣ
ΔΗΙ ΟΛΛΟΝ

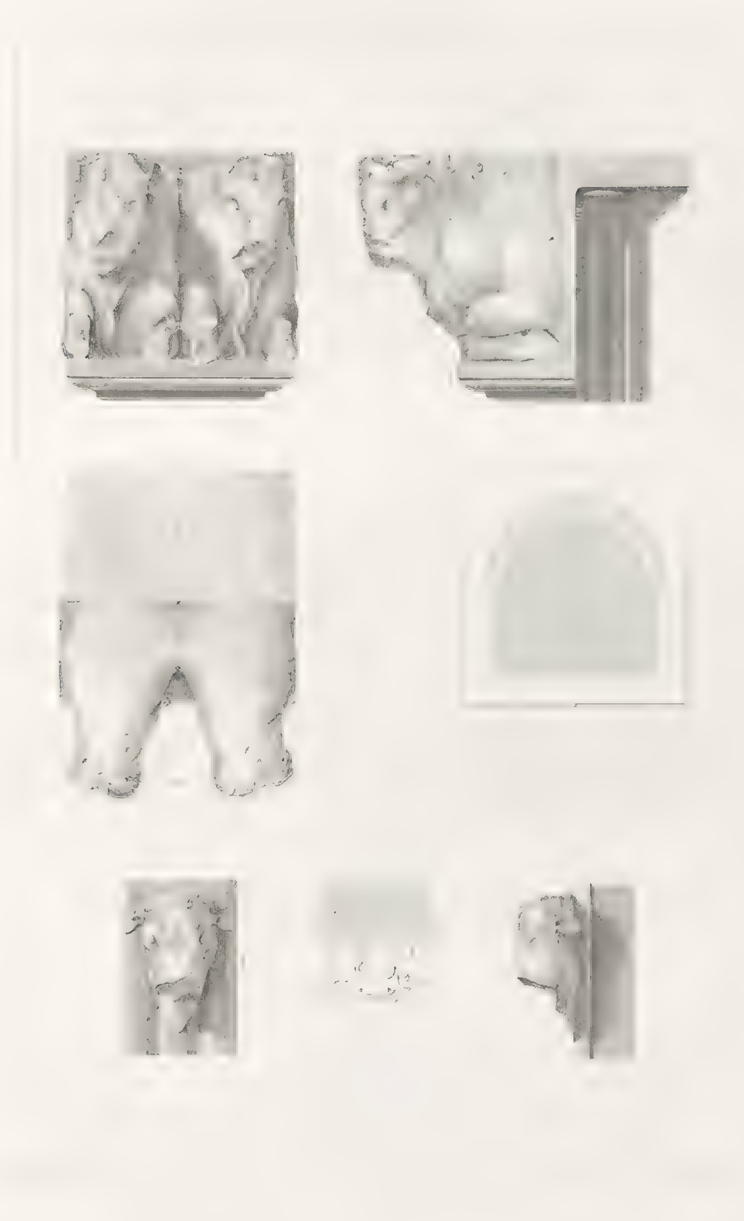

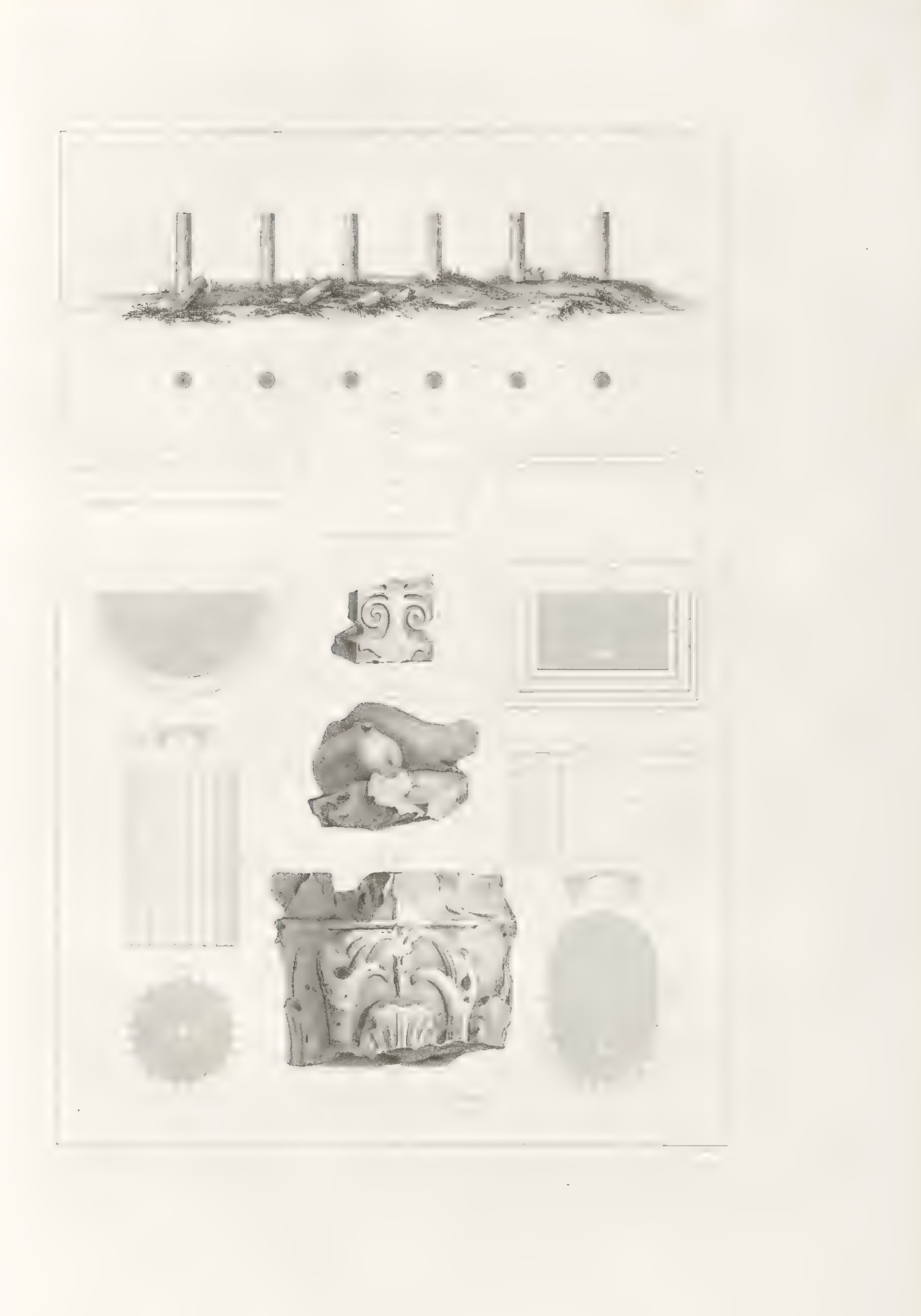

ΑΓΑΘΑΙ ΧΑ ΕΠΙ ΤΑΝ ΟΣ ΕΓΜ
ΘΕ ΑΙΣΙΩΕΝΔΕΜ Ν ΝΑΕΠ ΠΡΟΤ
ΑΝΤΙΣΣΑΣΕΠΙΠΡΟΤΑΝΟΣΚΛΕΑΦΕΝ
ΟΣΑΓΕΜΟΡΤΩΜΕ Α ΤΑΩΜΗ ΟΣΣΑ
ΤΩΝΑΕΙ ΡΟΝΟΝΕΜΜΕΣΣΩΕΠΙΤΩΝ
ΕΥΠΑΡΧΟΙΣΑΝΑΥΤΟΙΣΙΔΙΑΤΩΝΑ
ΠΟΛΥΔΕΥΚΗΣΜΕΓΩΝΟΣΕΥΑΕΕΝΗΑ
ΕΡΜΟΓΕΝΗΑΛΡΑΣΤΩΕΕΔΕΜΛΟΥΜ
ΙΩΙΛΩΔΑΜΟΔΙΚΕΙΩΑ ΔΙΟΝΥΣΟ
ΕΚΕ ΔΑΣΕΟΚΛΕ ΩΙΜΜΙΑ ΣΑ ΜΟ
ΤΩΣΚΑΜΑΝΔ ΝΑ ΤΕ Ν
ΑΑΥΚΩΝΟΣ ΝΩΝΕ
ΩΚΑΜΙΓΝ Σ Α ΚΓΑΝ
ΙΦΙΛΟΝΕ ΝΤΑΣΚΑΙΑ
ΣΙΑ Δ Ρ Σ
ΤΕ Λ
ΝΤ

ΤΟΚΟΙΝΑΝΤΩΝ
ΝΗΣ ΤΩΝ
ΑΓΑΘΟΣΤΡΑΤΟΝ
Π ΛΥΑΡΑΤΟΥ
Ε ΛΙΟΝ
ΣΑΣ
ΛΗΣΑΛ ΑΡΝΑΣΣ
ΕΠΟΕ

Ν Ο ΚΟΝ
ΝΑ ΟΣΕΟ
ΕΑΥ ΟΥ ΑΣ
ΟΔ

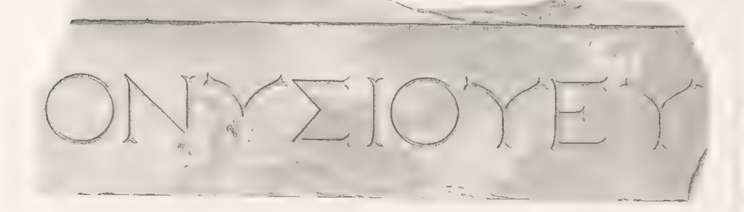

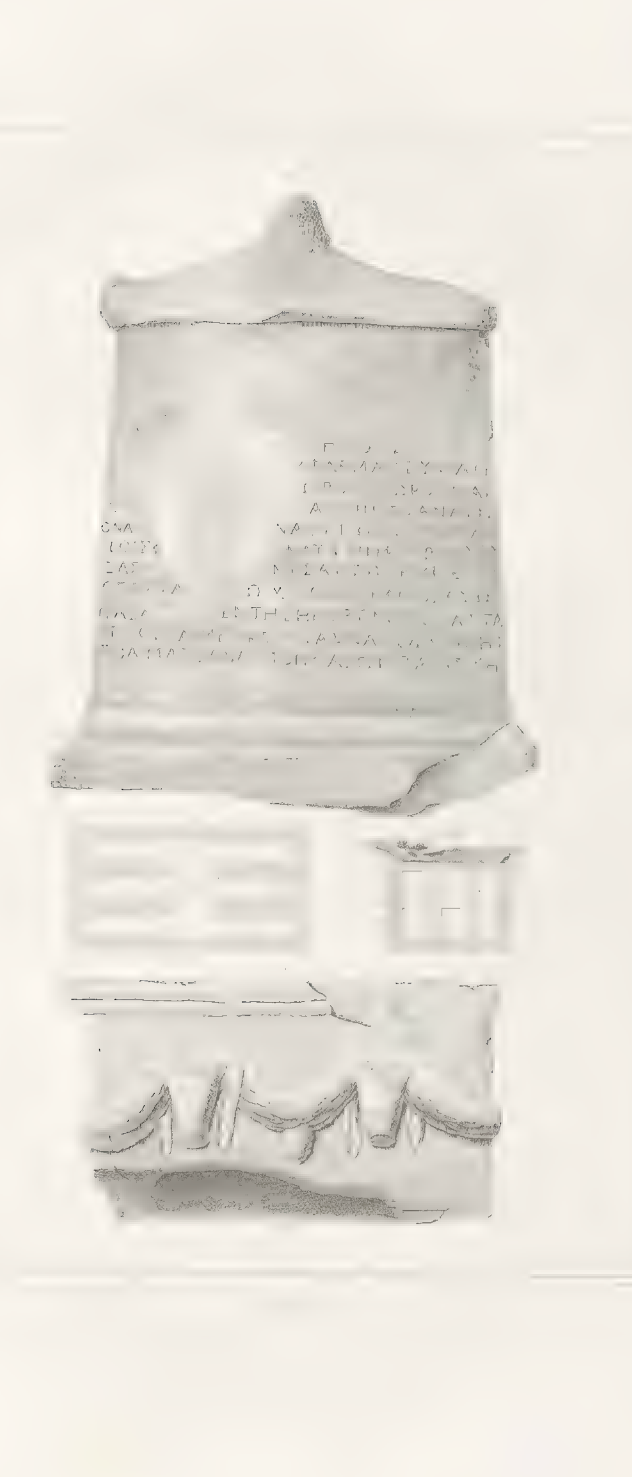

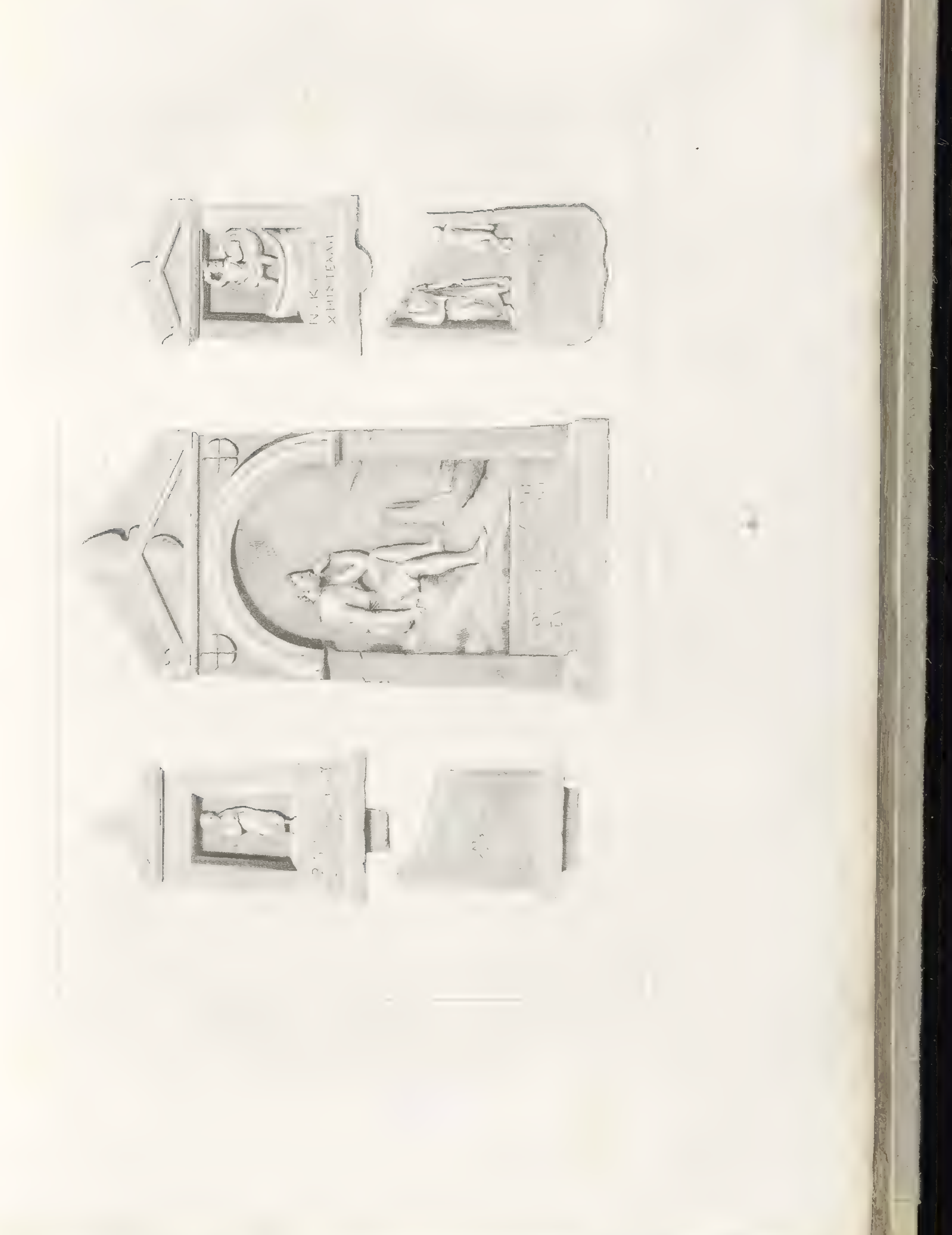

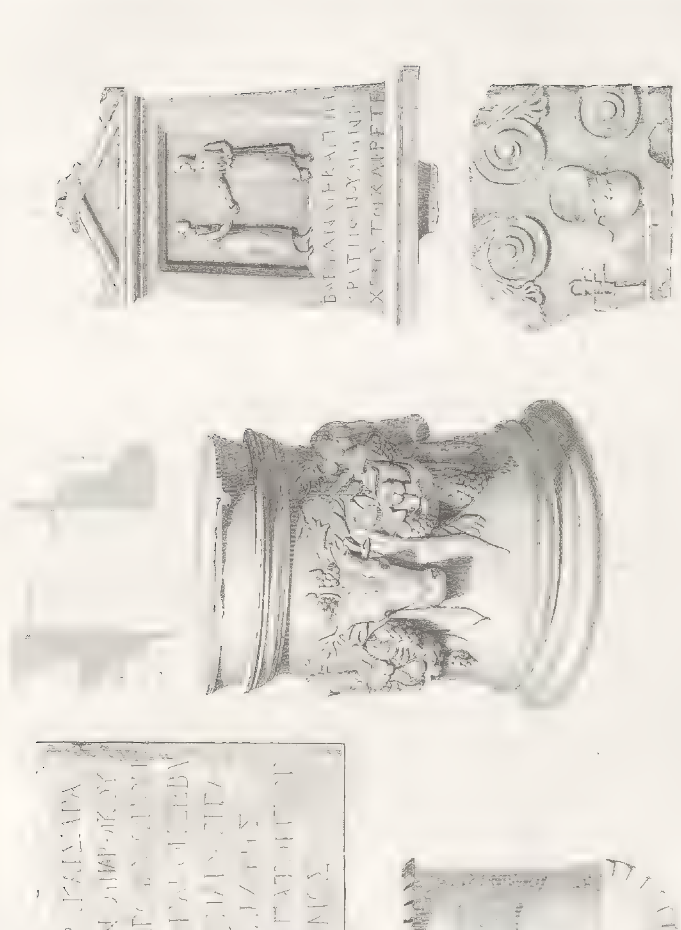

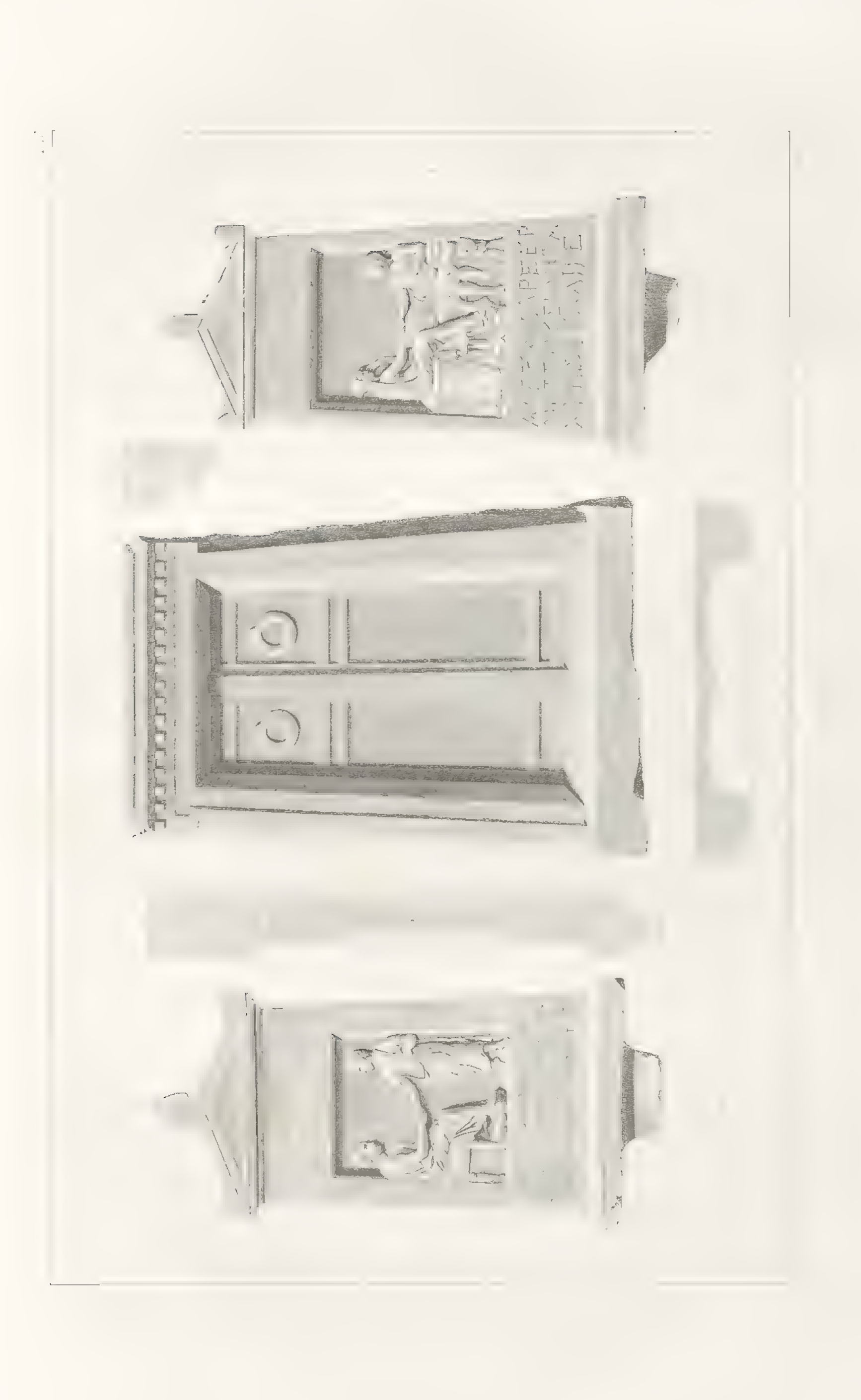

ΠΑΥΣΑΝΙΑ ΠΕ ΛΩΝΟΣ
Χ Ρ

NAXIE (NAXOS).

La ville de Naxie est située au nord de la mer, sur une montagne qui a la forme d'un cône. Comme toutes les maisons des îles que nous venions de voir, celles de Naxie sont blanches et ont une terrasse au-dessus. La cathédrale, qui se trouve au nord de la ville, a son sanctuaire richement décoré; les colonnes qui forment les deux petites nefs latérales sont de granit; elles ont été tirées des ruines de Délos. Quant aux antiquités de Naxos, nous ne croyons pouvoir mieux les faire connaître qu'en rapportant le morceau suivant d'une histoire de cette ville, faite par un jésuite français, et dont le fils de notre consul nous communiqua le manuscrit : « Le premier objet qui frappe les yeux en arrivant « à Naxie est une grande porte de marbre, située sur une petite île qui s'élève au milieu de la mer, à « peu de distance de la ville, dont une pointe du terrain s'étend vers cette petite île.» (*Voy.* notre dessin.) Cette porte était celle d'un temple dont on a enlevé toutes les autres parties, et elle-même n'a pas été terminée, car on y remarque encore les tenons qui ont servi à sa construction. « Ce temple était consacré « à Bacchus, divinité des Naxiotes. La petite île qu'on appelle Palatia, peut-être à cause du palais qui y « était autrefois, mais dont il ne reste plus que des débris de terre cuite, semble avoir été jointe à la « grande île par un pont qui, selon la tradition, servait aussi d'aqueduc et y aboutissait: cet aqueduc « était digne des beaux temps de Naxie. La ville n'avait point d'eau douce; ce canal y conduisait deux « ruisseaux réunis dans leur cours à deux lieues de la ville.

« A peu de distance de la cathédrale grecque, au bourg, est une bâtisse carrée de la hauteur de « huit à dix pieds, à laquelle on monte par un escalier de pierre. Au-dessus, tout autour sont des « bancs adossés d'une petite muraille; entre ces bancs sont deux ouvertures par lesquelles on tire « de l'eau d'un réservoir. On appelle cette ruine, le bois de Diane, ou encore la fontaine d'Ariadne; « l'eau est saumâtre.

« Avant de quitter la ville, on remarque les restes de l'arsenal que les chevaliers de Saint-Jean « avaient bâti sur le port pour la remise de leurs vaisseaux : à l'extrémité opposée, attenant à l'église la- « tine de Saint-Antoine, sont les restes d'un pavé de petits cailloux où les chevaliers s'exercèrent, dit-on, « à faire des armes; et une demi-lieue, vers l'est, au-dessus d'un monastère de religieuses grecques, il y « a beaucoup de débris de fondations et autres, mais rien n'indique l'époque de leur construction; « on les appelle *Xilocastro*. A trois lieues et demie environ vers le sud-est, s'élève une montagne « escarpée où l'on remarque les ruines d'une ville appelée *Palivi;* ces antiquités ne paraissent pas « remonter au delà du commencement de l'ère chrétienne. Du côté de l'ouest, à quatre lieues de « Naxie, on trouve à Micri-Vigla les vestiges d'une tour, et, près de l'église de Saint-Triphion, une « colonne de marbre entière, seul reste d'une bâtisse considérable; on peut conjecturer qu'il existait « là anciennement une ville.

« Environ à une lieue et demie du sommet de Jupiter, vers le sud-est, est une tour presque entière; « on l'appelle la tour d'Achille; elle est construite de grands quartiers de marbre joints sans ciment. « A l'est, à six lieues de la ville, dans un endroit qu'on appelle Apollon, sont les restes d'un quai bâti « en beaux morceaux de marbre; d'autres débris provenant d'un port, et à un quart de lieue de là sur « une colline, des antiquités qui indiquent l'existence en ce lieu d'un petit château, probablement celui « que Tournefort dit avoir été construit par les Athéniens. A une pointe de Naxie se voit la fameuse « statue colossale que les habitants prétendent être celle d'Apollon; elle a 33 pieds et n'est pas terminée; « la tête seulement est faite : le dieu est représenté avec une très-longue barbe.

« A l'extrémité sud-ouest, où l'on se rend du nord par une montée assez douce, il y a un château ou « petite ville qui occupe toute la largeur de la montagne, et dont le côté nord était défendu par deux « tours carrées et une triple muraille. Il est possible que ce soit là la ville que les Milésiens obtinrent « pour les Naxiotes exilés.

« Enfin, sur une des pointes de Coronos, on trouve encore beaucoup de ruines et de décombres. »

EXPLICATION DE LA PLANCHE

Planche 24.

Fig. I. — Vue d'une porte en marbre qui se voit dans l'île de Palatia. Joignant cette porte sont des vestiges d'un temple auquel elle devait servir d'entrée. La largeur du bras de mer qui sépare de Naxia cette petite île est de cent pas environ. Il existe encore des débris du pont par lequel on communiquait d'une rive à l'autre.

Fig. II. — Plan de la porte.

Fig. III, IV et V. — Façade, profil et coupe de la même porte; on y remarque encore les tenons nécessaires pour la construction; ce qui prouve que cet édifice n'avait pas été entièrement terminé.

Fig VI. — Profil en grand du chambranle de la porte.

Suit la planche 24.

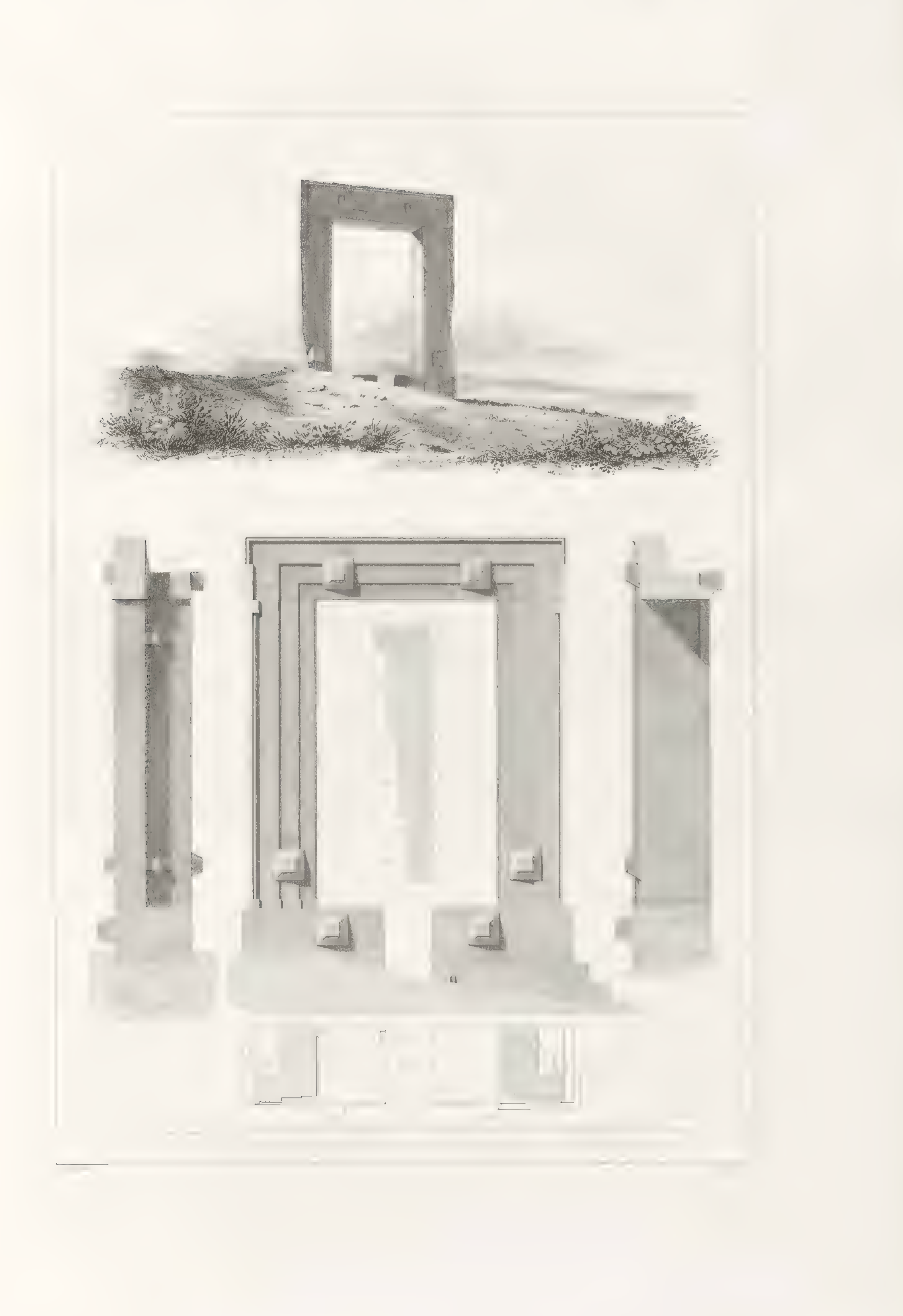

PARKIA (PAROS).

Bâtie sur un terrain uni en avant de montagnes élevées et cultivées jusqu'aux deux tiers de leur hauteur, et formant amphithéâtre derrière, cette ville est loin d'avoir un aspect riant. Cependant l'intérieur est assez agréable. Les rues sont plus larges que celles de Naxie, et les maisons bien bâties, mais à moitié désertes, à cause du mauvais air qui vient des marais du nord, et qui occasionne de nombreuses fièvres. On y voit les ruines d'une église du moyen âge, c'est-à-dire les fragments antiques avec lesquels elle a été construite, tels que des architraves, des corniches et des fûts de colonnes; mais tout cela n'est que d'un intérêt très-médiocre, excepté cependant quelques oves, deux fragments d'inscriptions, et de beaux morceaux de marbre qui formaient le chambranle d'une très-grande porte.

La cathédrale du rit grec, située au nord de Parkia, mérite d'être visitée: elle est précédée d'un cloître célèbre dans le pays: l'intérieur en est richement orné, et ressemble, en petit, aux basiliques de Mont-Réal et de Palerme en Sicile; d'un côté sont des fonts baptismaux, et de l'autre une petite église fort ancienne: il y a dans toutes ces constructions des fragments de marbre venant de monuments antiques, et qui ont été employés comme matériaux.

Les marbres de Paros sont trop célèbres pour que nous ne fussions pas curieux de visiter les carrières qui les ont fournis à tant de chefs-d'œuvre. Nous nous dirigeâmes au nord-ouest par des plaines et des montagnes que les habitants cultivent avec grand soin, vers une autre montagne au sommet de laquelle est un petit couvent habité par une pauvre famille et un religieux. C'est celui-ci qui conduit les voyageurs aux carrières, et qui fournit tout ce qui est nécessaire pour se guider dans ces souterrains.

A 15 minutes du couvent, en descendant vers le nord, on trouve la première carrière, dont l'ouverture est tournée à l'ouest, sur le versant d'une montagne. L'entrée, d'abord spacieuse, va toujours en se rétrécissant, jusqu'à ce que le passage ne laisse plus que la hauteur nécessaire pour s'y glisser à plat ventre. Après avoir ainsi rampé, car c'est le mot, pendant une cinquantaine de pas, on rencontre enfin un espace assez grand qui forme le fond de la carrière. Les traces des tailles laissées par les anciennes exploitations paraissent encore toutes récentes, et cependant on ne sache pas que, depuis les beaux temps de l'antiquité, il ait jamais été extrait de marbre de ces carrières, et on a peine même à concevoir aujourd'hui comment elles ont pu être exploitées, et comment aussi elles ont pu être comblées comme elles le sont.

A 10 minutes de la première carrière, il y en a une autre, dont l'ouverture est au sud-ouest. A gauche de l'entrée, on trouve un bas-relief sculpté sur place et dans le roc: il paraît avoir été fait pour un sarcophage; quoique le travail en soit très-mauvais, on voit cependant autour la marque des efforts que firent, dit-on, des Anglais pour le détacher et l'emporter. Comme, pour pénétrer dans cette carrière, ainsi que dans une troisième, où nous savions pourtant qu'il y avait un autre bas-relief, il aurait fallu nous traîner encore à plat ventre, comme nous l'avions fait dans la première, nous renonçâmes à les visiter et nous revînmes à la ville, nous contentant d'emporter des échantillons de ce beau marbre.

ANTIPAROS, SA GROTTE.

Antiparos, comme l'indique son nom, est située auprès et à l'opposite de Paros. Nous savions bien que nous ne trouverions dans cette île aucun monument d'art. Ce qui nous détermina donc à en faire le voyage, c'est la grotte naturelle qu'on y voit, et qui est célèbre dans toute la Grèce.

Nous débarquâmes sur le rivage d'Antiparos, à deux milles environ au-dessous du village. De là nous nous dirigeâmes par les montagnes; et après une heure de marche nous étions devant la grotte. L'ouverture en est tout à fait pittoresque et regarde le sud. On pénètre dans l'intérieur par une descente difficile et longue, au moyen de cordes et d'échelles, que l'on trouve à Paros, chez le consul français. Parmi les passages frayés, les uns sont à pic, et hauts de 3 ou 4 mètres; les autres, qui vont en pente, sont suspendus au-dessus de profondeurs immenses, de sorte que si quelqu'un avait le malheur de lâcher la corde qui sert à la fois de guide et de soutien dans cette route périlleuse, son corps irait se briser contre les rochers de marbre qui forment le fond de la grotte. La lumière que jettent les torches

de ceux qui montent ou qui descendent, en paraissant et disparaissant successivement à travers les ouvertures et les déchirements de la grotte, produit un effet extraordinaire. Nous employâmes une heure à examiner les détails de l'intérieur, qui est très-grand; il est rempli de stalactites dont la configuration est des plus singulières. Sur les parois sont tracés une grande quantité de noms, dont quelques-uns, quoique fort anciens, et écrits seulement au crayon, n'ont subi aucune altération.

On éprouve, pour remonter, les mêmes difficultés et les mêmes craintes que pour descendre; cependant toute notre compagnie, qui se composait de quinze personnes, parvint à en sortir sans aucun accident.

MILO (MELOS).

Notre débarquement dans cette île se fit presque au fond du grand port, à un petit village composé d'une douzaine de maisons, qu'on appelle la Marine. La ville, qui est à environ une heure de là, est située sur la partie haute des montagnes qui bordent l'entrée du port : elle se divise en deux parties; l'une bâtie sur des rochers arides, et où on rencontre cependant, malgré l'ingratitude du sol, quelques jardins et quelques terrains cultivés; et l'autre, appelée Six-fours, à cause de sa ressemblance avec un village français près de Toulon, qui porte ce nom, est la seule qui offre vraiment quelque intérêt : elle tient à la première, et est construite sur une montagne conique, la plus haute de celles qui entourent ce côté du port.

Les restes d'antiquité que l'on trouve encore à Milo, sont, au sud de la ville moderne, à peu de distance de la mer, et sur le penchant des montagnes qui bordent le port, une partie de murs d'enceinte, de construction polygonale, lesquels n'ont subi presque aucune dégradation; c'est probablement l'emplacement de la ville antique; sur une petite montagne conique, où était sans doute l'Acropole, des gradins de marbre blanc bien conservés, et appartenant à un théâtre qui paraît n'avoir jamais été terminé, car on remarque encore les tenons qui ont servi pour la pose des marbres; non loin de là, quelques corniches de style romain, et d'un assez mauvais goût. On voit aussi, en tournant autour de cette ancienne Acropole, une partie de mur régulièrement bâti, et, au-dessus, un plateau sur lequel, parmi les constructions modernes, on remarque quelques fragments de marbre qui font supposer qu'en cet endroit il y avait autrefois un temple. Près de là, un peu au-dessous du mur d'enceinte, sont des tombeaux creusés dans le roc des montagnes; et on nous dit qu'on avait trouvé dans les cercueils que renferment ces chambres sépulcrales, des ornements d'or d'un grand prix.

Nous vîmes aussi l'endroit où était jadis la Vénus dite de Milo, qui est aujourd'hui dans notre Musée, et une espèce de grande chambre ovale, entourée d'un mur d'appui couvert d'inscriptions peintes : au milieu de cette salle on a élevé une colonne. On nous montra encore d'autres endroits où furent trouvés plusieurs fragments antiques assez curieux, surtout une tête colossale d'Esculape, d'un travail fort remarquable, que nous avions déjà admirée au Consulat.

Enfin, il existe au sud-est, tout à fait sur le bord de la mer, d'anciennes ruines qui sont probablement des restes du port de l'antique Milo.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 25.

Vue de la ville moderne de Milo et de la pointe de Six-fours. Cette vue est prise de la partie du rocher qui avoisine les antiquités.

Planche 26.

Fig. I. — Plan du théâtre antique.

La partie des gradins existants à gauche est en marbre blanc. Les murs d'avant-scène sont en blocage; ceux des extrémités des gradins sont en pierre; près de celui de droite sont un seuil et un dé, l'un et l'autre en marbre. Ce théâtre est construit au pied et dans la masse d'une colline.

Dans la fouille au bas des gradins, sont des fragments d'entablement en marbre blanc d'un très-beau caractère; on y trouve aussi beaucoup de morceaux de stuc avec de la peinture.

Fig. II et III. — Face et profil d'une partie du mur d'enceinte de la ville.

Fig. IV. — Détail des murs du théâtre: la pierre en est grisâtre, et ressemble beaucoup à de la lave.

Planche 27.

Fig. I. — Moitié de la façade du théâtre dans son état actuel.

Fig. II. — Moitié de la façade restaurée.

Fig. III. — Coupe restaurée de l'ensemble des gradins.

Fig. IV. — Détail des gradins en marbre.

Fig. V. — Détail du mur en marbre formant précinction.

Fig VI. — Détail d'un piédestal du mur de l'extrémité des gradins.

Fig. VII. — Autre détail du couronnement du même mur. Ces deux derniers fragments en marbre sont seulement épanelés.

Planche 28.

Fig. I, II et III. — Plan et coupe d'un des tombeaux antiques situés près du théâtre : ces tombeaux ou chambres sépulcrales sont taillés dans le tuf; de chaque côté de l'intérieur on remarque des évidements pour les cercueils qui étaient recouverts d'une pierre. Toutes les parois de ces tombeaux sont enduites d'un stuc sans peinture, dont l'épaisseur est d'un centimètre.

Planche 29.

Fig. I. — Tête colossale en marbre d'un très-beau caractère. On y voit encore les attaches d'une couronne qui devait être en métal. Cette tête a été trouvée à Milo en 1828 : elle appartient maintenant à M. le duc de Blacas.

Fig. II. — Bas-relief en marbre avec inscription.

Fig. III. — Tête en marbre en très-mauvais état.

Fig. IV. — Piédestal ou autel en marbre avec inscription. Au milieu est un évidement semblable à ceux des moulins antiques.

Suivent les planches 25, 26, 27, 28 et 29

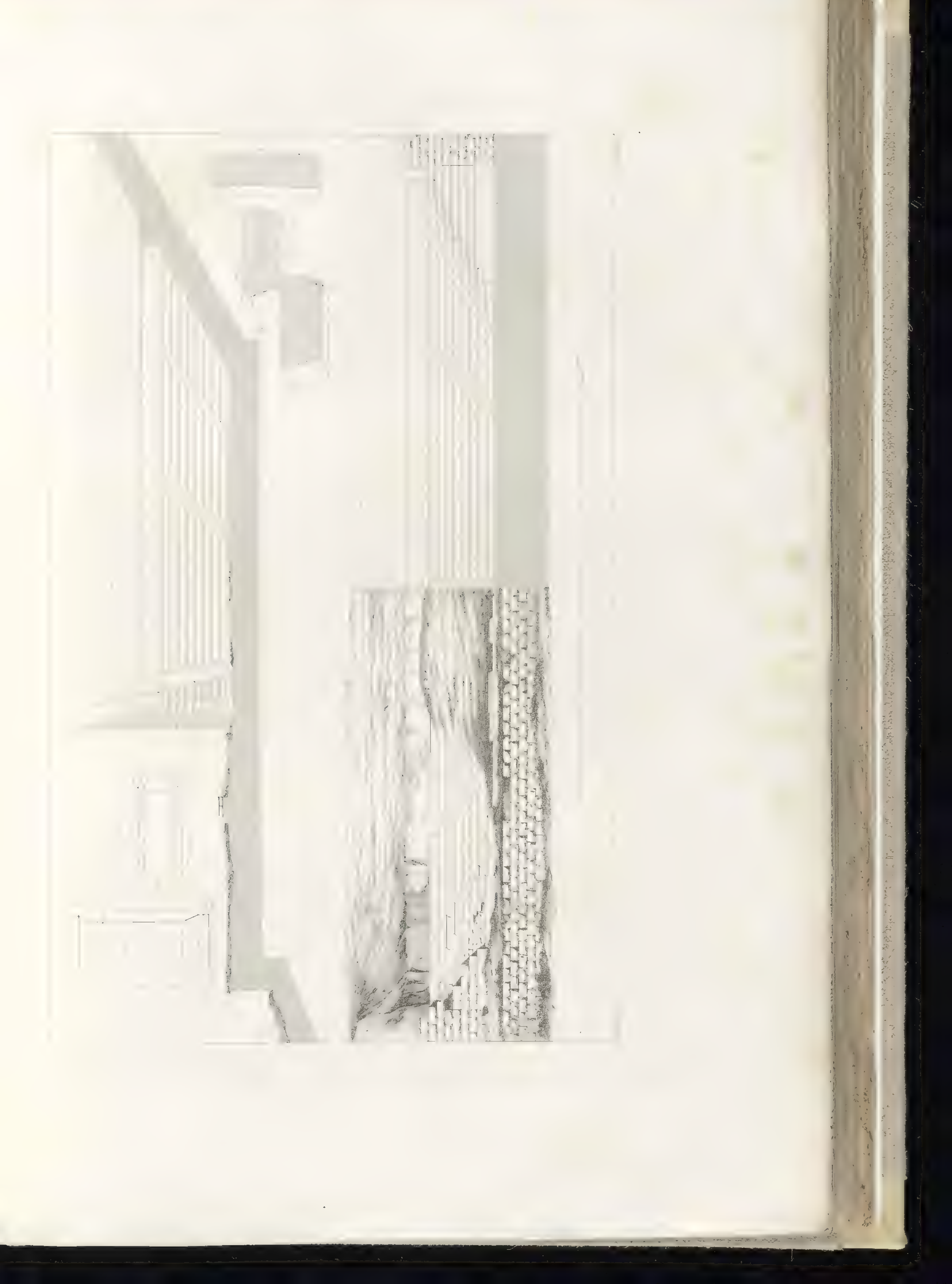

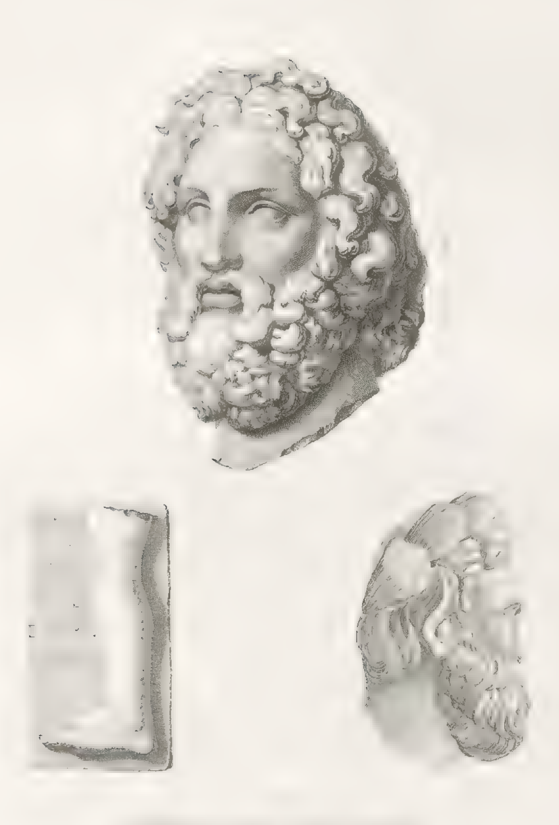

ΑΣΚΛΗΠΙΩΚΑΙ
ΓΕΙΑΙ ΙΕΡΕΥΣ
ΚΛΑΥΔΙΟΣΓΑΛΛΕΙΝΑΣ

SUNIUM.

Sunium n'était pas compris dans les lieux célèbres que nous avions à explorer; nous devions seulement nous borner à visiter tout le territoire rendu aux Grecs par notre armée expéditionnaire. L'Attique elle-même, encore occupée par les Turcs lors de notre séjour en Orient, ne pouvait être soumise à nos investigations, puisqu'un décret du sénat grec en interdisait l'approche à ses bâtiments. Cependant comment résister aux désirs de visiter une aussi belle ruine que celle qui décore si majestueusement l'extrémité sud de cette antique province? comment renoncer à la pensée de joindre aux nombreux matériaux que nous avions déjà recueillis, un travail sur ce beau monument? Il fallut donc surmonter les difficultés qui se présentaient, et malgré la répugnance de notre capitaine grec, commandant la petite goëlette que nous montions, à s'approcher du rivage, nous le forçâmes plusieurs fois à mettre en panne : ce qui nous permit de rester en vue de la côte pendant tout le temps nécessaire à l'exécution de nos opérations; quatorze heures avaient été employées pour franchir la distance qui sépare Milo de Sunium. L'embarcation qui nous conduisait à terre le soir et le matin (car il eût été très-imprudent de ne point rester à bord pendant la nuit), abordait sur la partie ouest de la côte, vers l'endroit où les terres s'abaissent presque au niveau de la mer, et, pendant nos différentes excursions, nous fûmes assez heureux pour qu'aucune ronde de soldats turcs chargés de garder cette côte ne vînt interrompre nos explorations. Néanmoins, il faut le dire, cette nécessité de nous tenir continuellement sur nos gardes, nous empêcha de nous avancer au delà du fond de la baie qui servait de port à l'ancien bourg de Sunium, et de pouvoir nous livrer avec sécurité à toutes les recherches que mérite le riche terrain qui avoisine ce célèbre promontoire. Cette circonstance nous oblige donc à renvoyer ceux de nos lecteurs qui voudraient étudier avec plus de détail cette portion de l'Attique, ainsi que celle que nous n'avons pu explorer, aux différents auteurs qui, plus favorisés que nous, ont pu visiter cette terre si intéressante à une époque où les voyageurs la parcouraient sans danger. Parmi les ouvrages à consulter, nous citerons plus particulièrement celui de sir Edward Dodwell, dans lequel les parties historique et topographique de Sunium et de ses environs ont été traitées de la manière la plus complète.

Presque tous les auteurs anciens ont parlé du promontoire et du bourg de Sunium; mais les renseignements qu'ils donnent à cet égard sont si peu étendus, qu'ils n'offrent que peu de secours pour expliquer ce que le temps a détruit et ce que le temps et les peuples ont épargné. Pausanias, que nous avons presque toujours l'habitude de citer textuellement, ne dit que peu de mots sur Sunium : il paraît ne pas y avoir débarqué; seulement il aurait vu les ruines du temple en se dirigeant vers le Pirée[1].

Les voyageurs de la Guilletière, le Roi et Chandler[2], quoique plus minutieux que les auteurs anciens, pour ce qui regarde le temple, sont encore bien avares des détails qui nous seraient si nécessaires, et c'est seulement à l'abbé Fourmont[3], qui a précédé ces deux derniers, que nous devons les premiers documents sur les sculptures de ce beau temple dont nous allons bientôt nous occuper. Les deux voyageurs que nous citons plus haut, et qui ont écrit après lui, ont ajouté peu de chose à ce qu'il nous avait appris; et si, dans cette partie de leur narration concernant le temple, ils ne s'accordent pas entièrement avec leurs deux prédécesseurs, ce n'est que sur le nombre toujours décroissant des colonnes qui doivent un jour disparaître entièrement.

Le promontoire de Sunium, appelé maintenant *Cap Colonne,* était sacré du temps d'Homère. Ménélas, à son retour de Troie, y fit inhumer son pilote Phrontis[4]. C'est une des plus belles positions de la Grèce : dominant majestueusement la mer, il est escarpé de toutes parts, excepté du côté des terres. Vers le nord-ouest se trouve la longue chaîne du Laurium, qui va se joindre à l'Hymette dans la direction de la campagne d'Athènes à une dizaine de lieues de là.

[1] Pausanias, liv. I, chap. 1.

[2] De la Guilletière *Athènes, anc. et mod.*, liv. I, p. 86. — Le Roy, *Mon. de la Grèce*, chap. XV, p. 27. — Chandler, *Voy. en Grèce*, t. II, p. 291.

[3] Fourmont (Journal manuscrit de la bibliothèque royale de Paris).

[4] Odyssée, 3, v. 278.

La vue, dans cet endroit, est aussi belle qu'étendue; elle peut se prolonger vers la partie nord-est jusqu'à Eubée, aujourd'hui Négrepont; au sud-ouest jusqu'à Égine, et au sud-est jusqu'à plusieurs îles des Cyclades.

Ce promontoire est exposé, plus que tout autre endroit, à la violence des vents qui soufflent dans plusieurs directions : le mont Laurium lui donne même peu d'abri : il paraît très-dangereux pour les naufrages; on dit même qu'il était le refuge des pirates, Maniotes et Eubéens, qui de cet endroit découvraient les navires à une grande distance, ce qui leur permettait de les attaquer avec avantage.

La partie supérieure du promontoire de Sunium est couronnée par les restes d'un beau temple en marbre blanc et de l'ordre dorique. Ce temple est construit sur une plate-forme soutenue, au nord et à l'ouest, par un mur de soutenement, composé d'assises en marbre blanc. Sur l'un des côtés de ce mur formant péribole, se trouvent les restes d'un petit temple également de l'ordre dorique et en marbre blanc, que nous supposons avoir dû servir de propylées à cette enceinte. Vitruve affirme que le temple de Castor, dans le cirque de Flaminius, à Rome, ressemblait à celui de Minerve à Sunium[1]. Comment n'a-t-il pas ajouté que celui de Thésée, à Athènes, était aussi un de ceux qui pouvaient le plus lui être comparés?

Ce temple, d'après les auteurs anciens, paraît avoir été consacré à Minerve, et portait le nom de *Minerve Suniade*, à cause du promontoire de Sunium sur lequel il est élevé : de ses péristyles latéraux il n'en reste plus aujourd'hui que onze colonnes portant encore leur architrave; deux colonnes sont au nord et neuf au sud. On trouve en outre deux pilastres du pronaos dont un n'a plus que deux assises, et au milieu sont deux colonnes dont une n'a qu'un seul tambour, ce qui fait en tout quinze colonnes, pilastres compris. Une grande partie des débris de ce temple couvre le sol, et c'est à l'aide de ces restes précieux que nous avons essayé de faire une restitution de ce monument.

D'après les indications de l'abbé Fourmont[2], nous aurions dû trouver, au milieu des décombres de ce temple, un bas-relief représentant « une femme assise avec un petit enfant qui, comme elle, lève les bras, et paraît regarder avec effroi un homme nu qui se précipite du haut d'un rocher. » Nous cherchâmes ce bas-relief qui aurait pu nous indiquer la destination à laquelle il avait dû appartenir : nous ne fûmes pas assez heureux pour le trouver : nous ne rencontrâmes qu'une grande quantité de morceaux de dalles en marbre blanc que leur largeur et leur épaisseur régulières ont dû faire prendre pendant longtemps pour des fragments de pavage; ces dalles ne sont autre chose que des bas-reliefs dans l'état le plus complet de dégradation. On remarque sur ces marbres quelques traces à peine visibles d'ancienne sculpture; mais comme ils ne présentent plus maintenant que fort peu de relief, on n'est convaincu qu'ils étaient sculptés que par l'espèce de patine jaunâtre, recouvrant la partie unie de ces marbres, et par la blancheur éclatante de celle où se trouvait la sculpture. Il est à supposer que ces bas-reliefs furent tout aussi bien détruits par le temps que par ces voyageurs animés d'un zèle dangereux qui, tout en croyant prouver leur goût et leur amour pour les arts de l'antiquité, mutilent leurs plus beaux monuments afin de pouvoir en rapporter quelques fragments informes. Il paraît bien étonnant qu'à l'époque déjà assez ancienne où l'abbé Fourmont a vu ce temple (puisque c'était en 1730), il n'ait pas trouvé plusieurs de ces bas-reliefs dans un meilleur état de conservation : il parle seulement d'un bas-relief qui déjà était informe, et il se tait sur ceux que nous avons observés; parce que probablement alors, comme maintenant, ils étaient trop peu reconnaissables pour fixer son attention.

MM. les architectes anglais, envoyés en Grèce par la société des *dilettanti* de Londres, pour mesurer les antiquités inédites de l'Attique[3], ont fait des travaux spéciaux sur ce temple, sans faire mention, ni du bas-relief trouvé par l'abbé Fourmont, ni de ceux dont nous venons de parler. Quant à sir Edward Dodwell[4], il a vu ces bas-reliefs, mais il les regarde comme étant les métopes de la frise du temple ; il ajoute même que près du rivage, au bas de la partie la plus escarpée, il a trouvé une autre métope, dont la sculpture, quoique bien endommagée, est mieux conservée que celle que nous avons vue sur les bas-reliefs trouvés parmi les ruines. Nous regrettons, avant d'exprimer notre opinion

[1] Vitruve, liv. IV, chap. VII.
[2] Fourmont, Acad. Inscr. v. VII. Hist p. 750.
[3] Société des dilettanti, *Antiq. de l'Attique*, chap. VIII, p. 53 (édit. anglaise).
[4] Dodwell, t. I, p. 537.

sur ces bas-reliefs, que sir Edward Dodwell n'ait pas parlé du sujet représenté sur cette métope échappée à nos recherches; il aurait pu, par cette importante description, nous faire connaître le motif de sculpture adopté pour la décoration de ce beau monument.

Nous ne pouvons partager l'opinion de sir Edward Dodwell sur la destination qu'il donne aux bas-reliefs dont il est ici question : il est vrai que la hauteur de ces bas-reliefs est à tous la même, mais il n'en est pas ainsi de leur largeur; elle varie suivant chaque morceau, et aucun d'eux ne s'est rencontré avoir celle des métopes de la frise extérieure du temple : cette largeur est ou plus grande ou plus petite que celle que nous avons trouvée aux métopes de ce temple; largeur qui nous fut donnée par l'intervalle qui sépare deux triglyphes encore existants sur un morceau de la frise. Ce qui viendrait lever toutes espèces d'objections, si dans cette dernière circonstance il pouvait encore y avoir des doutes, c'est que cette métope, refouillée seulement de 0,02, n'a jamais été décorée par aucune sculpture. Nous n'avons donc pas hésité un seul instant à supposer que ces bas-reliefs, qui ne pouvaient appartenir à l'ordre extérieur du temple, devaient par conséquent être placés sous ses portiques, dans la frise du pronaos et du posticum. La disposition des pilastres d'*ante,* semblable à celle du temple de Thésée à Athènes, est encore venue nous confirmer dans cette dernière opinion, puisque cette disposition adoptée par les architectes grecs paraît être la meilleure pour placer des bas-reliefs dans les frises des péristyles antérieurs et postérieurs de leurs temples.

Nous avons regretté de n'avoir point pu pratiquer des fouilles au milieu de cette belle ruine, où il paraît presque impossible de ne pas rencontrer quelques restes précieux. M. Lechevalier, dans son voyage en Troade[1], s'étant arrêté à Sunium, nous dit qu'il fit faire des fouilles en sa présence dans l'intérieur du temple; mais y ayant trouvé quelques squelettes humains, les ouvriers grecs ne voulurent point continuer leur travail, parce qu'ils supposaient que cet endroit avait été autrefois une église.

Ce temple, situé près de la mer, étant continuellement exposé aux vents, a été tellement détérioré par les émanations salines, que les arêtes des cannelures de ses colonnes sont en partie détruites, et au lieu de ce ton doré que l'on voit sur la plupart des édifices en marbre situés au milieu des terres, le vieux marbre de Sunium présente encore sa blancheur primitive, ce qui contraste singulièrement avec l'azur du ciel et le fait apercevoir à une bien grande distance, lorsque l'on est en mer.

Le petit temple d'ordre dorique, se reliant avec le mur du péribole, servait d'entrée à l'enceinte sacrée du temple de Minerve, et d'après sa position, que nous avons déterminée par rapport au grand temple, nous devons croire qu'il en était les propylées.

Une portion de l'aire de ce temple est conservée; à l'un de ses angles se trouvent encore en place deux assises d'un pilastre d'*ante* formant arrachement du mur latéral, et à côté, dans sa position primitive, deux tambours d'une colonne. Autour et çà et là se voient différents débris de ce petit monument.

Sir Edward Dodwell dit avoir rencontré, vers la partie sud du grand temple, quelques fragments de colonne en pierre unie (probablement sans cannelure) : seraient-ce les restes d'un temple dédié à Neptune, qu'Aristophane place aussi sur le promontoire de Sunium[2] ?

Ce que l'histoire nous apprend sur la nécessité que les anciens auraient eue de fortifier Sunium, nous est bien attesté par les restes, sinon d'anciennes fortifications, du moins par ceux d'un très-long mur d'enceinte qui commençait à l'extrémité du promontoire à sa partie la plus escarpée, passait devant le temple et allait jusqu'au fond de la baie envelopper le bourg de Sunium, petite ville maritime qui s'y trouvait située. Une tour demi-circulaire fait partie de ce mur, que l'on dit pourtant avoir été flanqué de tours carrées. Nous n'avons pu vérifier s'il reste encore quelques traces de ces dernières tours. Sunium fut fortifié par les Athéniens, lors de la guerre du Péloponèse[3], vers la quatrième année de la 91e olympiade (411 ans avant J. C.); et pendant cette guerre son acropole fut occupée par les esclaves, qui s'en servirent pour nuire aux contrées voisines[4].

Ce bourg n'est éloigné de Thorricos que d'environ trois heures de marche : sa distance avec les anciennes mines d'argent creusées dans les flancs du Laurium, est moins grande. Sir Dodwell donne

[1] Lechevalier, *Voy. de la Troade*, chap. VII.
[2] Aristophan. Eq. v. 559. *Théâtre des Grecs* de Brumoy, t. XII, p. 247 (2e édit.).
[3] Thucyd., 6, 8, c. 4.
[4] Atheneus Deipnosoph.. l. 6, c. 20.

à ce sujet des détails fort intéressants. L'emplacement de ces anciennes mines a été reconnu par lui; ce sont des excavations de forme circulaire. Près d'une de ces excavations, qui lui parut plus profonde que les autres, se trouve une tour ronde, ainsi que plusieurs restes d'anciennes murailles d'une construction régulière. Les traces en sont si étendues qu'elles semblent non-seulement indiquer qu'il se trouvait près de ces ruines des constructions, mais encore la ville de Laurium elle-même, laquelle était très fortifiée et principalement habitée par ceux qui exploitaient les mines. Laurium fut, selon toute apparence, abandonnée dès l'instant où l'on cessa l'exploitation des mines. Des masses de scories répandues çà et là sur le terrain furent rencontrées par sir Dodwell, et il en conclut que l'argent provenant de ces mines fut fondu dans l'endroit même où elles furent exploitées. Il a vu aussi, un peu au delà des ruines de Laurium, une ancienne fontaine, quelques fragments de marbre, et très-probablement les traces d'un petit temple à l'endroit où se termine la forêt[1]. Nous passons de suite à l'explication des planches représentant tout ce qui reste encore sur le promontoire de Sunium.

[1] Dodwell, t. I, p. 537.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 30.

Vue du temple de Minerve Suniade, sur le promontoire de Sunium, prise du côté oriental; cette vue laisse apercevoir les treize colonnes encore debout, ainsi que les portions du pilastre et de la colonne dont il ne reste plus en place que deux assises.

Planche 31.

Plan général et élévations des constructions antiques du promontoire de Sunium.

Fig. I. — Plan général de l'enceinte du temple de Minerve Suniade, donnant le plan particulier de ce temple restauré, ainsi que celui des propylées avec le même essai de restauration. Les parties gris-foncé indiquent les constructions encore existantes; celles teintées plus pâle sont celles restituées.

La disposition des pentes, des escaliers et du petit mur formant enceinte sacrée autour du temple, nous fut donnée par des restes de constructions qui existent à l'angle sud-ouest, vers le posticum du temple, et par d'autres vestiges retrouvés en face de ces dernières à 6^{m}, 05^{c} plus loin. Le mur qui passe devant le temple de Minerve à sa partie orientale, est celui qui commence vers l'extrémité la plus escarpée du promontoire, et va s'étendre jusqu'au fond de la baie, pour servir d'enceinte à l'ancien bourg de Sunium.

Fig. II. — État actuel de l'élévation latérale du temple de Minerve Suniade. En avant, on voit le mur de soutenement du péribole, ce qui reste du petit temple, ainsi que les traces du long mur passant devant la face orientale du grand temple, pour s'étendre ensuite jusqu'au fond de la baie.

Fig. III. — État actuel des restes du temple de Minerve Suniade; élévation sous le pronaos. On voit sur la droite les restes du petit temple servant de propylées à l'enceinte du grand temple.

Planche 32.

Fig. I. — Plan restauré du temple de Minerve Suniade. Les colonnes et pilastres teintés en noir sont en place, ainsi que les plates-bandes et gradins accompagnés d'un trait de force. Les murs et colonnes teintés en gris sont restitués d'après les indications fournies par l'état actuel des choses.

La portion de construction indiquée par des hachures à l'angle sud-ouest du temple, determine son extrémité occidentale de la manière la plus exacte; car, en ajoutant deux colonnes à la suite de celles qui existent, et ayant soin de laisser au premier entre-colonnement le même espace qu'aux autres, puis resserrant le second, formant encoignure du temple, du quart de la largeur d'un triglyphe, en y ajoutant la saillie des trois gradins, on arrive juste à placer le premier gradin sur cette construction, qui très-probablement devait en être la base.

Le retour que fait cette construction nous a conduits à supposer qu'un escalier pouvait y avoir été construit; il est indiqué sur le plan général, ainsi que celui placé parallèlement au côté opposé.

Une des considérations qui nous a fait encore admettre la restauration que nous proposons, c'est qu'aux portiques latéraux des temples antiques, bien qu'on ait plus généralement employé le nombre impair des colonnes que le nombre pair, il nous a suffi que ce dernier nombre ait été quelquefois adopté par les anciens Grecs, pour que, dans cette circonstance, nous en fassions comme eux l'application; et si les motifs sur lesquels nous nous appuyons, ne paraissent pas suffisants, nous pourrions invoquer le témoignage du voyageur de la Guilletière, qui, après avoir mesuré ce temple vers l'année 1672, affirme que sa longueur était double de sa largeur. Cette proportion est précisément celle que nous avons obtenue en ne mettant que douze colonnes, ce qui rendrait conforme (quant au nombre de colonnes seulement) la ressemblance de ce temple avec celui de Némésis à Rhamnus, et le placerait dans la même catégorie que le temple de Thorricos, situé à trois heures de marche de Sunium, qui a sur sa face latérale quatorze colonnes.

Fig. II. — Cette figure nous a donné la longueur et le nombre des architraves, ainsi que la division exacte des colonnes, sur cette face du temple.

PLANCHE 33.

Entablement de l'ordre extérieur du temple de Minerve Suniade, placé en parallèle de l'ordre intérieur du pronaos.

Fig. I. — Frise, architrave et chapiteau du pilastre d'ante.

La frise est formée par une suite de bas-reliefs : il est impossible de reconnaître le sujet que l'on a voulu représenter; le fragment que nous donnons ici, est celui qui nous a paru le mieux conservé. Nous devons pourtant prévenir nos lecteurs que le graveur a trop arrêté le contour des figures représentées sur ce bas-relief.

Fig. II. — Entablement de l'ordre extérieur avec le chapiteau de cet ordre.

Fig. III. — Portion du pilastre d'ante reposant sur la base.

Fig. IV. — Plan du triglyphe du même ordre.

Fig. V. — Plan de la colonne de l'ordre extérieur à sa base et à la hauteur du chapiteau, avec la projection verticale des cannelures et le premier gradin de la base du temple.

PLANCHE 34.

Détails divers du temple de Minerve Suniade et du petit temple servant de propylées.

Fig. I. — Profil du chapiteau d'ante du grand temple avec détail des raies de cœur qui le décorent.

Fig. II. — Profil des chapiteaux des ordres extérieurs et intérieurs du grand temple.

Fig. III. — Profil d'un chapiteau plus grand que ceux du grand temple, au milieu duquel ce chapiteau a été trouvé.

Fig. IV. — Architrave et chapiteau du petit temple.

Fig. V. — Plan de la colonne du petit temple, pris à sa base et à la hauteur du chapiteau, avec projection verticale de ses cannelures.

Fig. VI. — Profil de la cannelure à la base de la colonne du petit temple.

Fig. VII. — Profil du chapiteau du petit temple.

Fig. VIII. — Détail des filets du chapiteau du petit temple avec profil de la cannelure.

PLANCHE 35.

Élévation sous le pronaos de l'état actuel du temple de Minerve Suniade, avec restitution au trait des parties manquantes.

Comme à ce temple il ne subsiste plus aucune colonne aux élévations orientale et occidentale, cette élévation doit être regardée comme la coupe transversale de ce monument.

Ce temple est élevé sur un soubassement; connaissant sa hauteur, il nous a été facile de restituer les deux rangées de gradins et le petit bandeau au-dessous d'eux; leur place nous étant indiquée par le vide de leur position primitive, nous n'avons eu qu'à la remplir.

Du côté où cette restitution a été faite (elle est indiquée par une teinte pâle), les terres n'ont recouvert ce soubassement que jusqu'aux assises cotées; mais dans la partie opposée, les terres arrivent jusqu'au dallage du portique latéral.

La frise est décorée avec les fragments de sculptures trouvés parmi les ruines du temple. Plusieurs auteurs ont, à tort, pris ces fragments pour les métopes de ce temple.

La disposition des plafonds et l'inclinaison du toit ont été faites d'après la ressemblance que nous avons reconnue exister entre ce temple et celui de Thésée à Athènes.

PLANCHE 36

Élévation et plan du petit temple, servant de propylées à l'enceinte sacrée du temple de Minerve Suniade.

Fig. I. — Plan restauré de ce temple; le pilastre et la colonne teints en noir sont en place, les murs et colonnes teints en gris sont restitués d'après les indications fournies par l'état actuel des choses. La largeur de l'aire du temple étant donnée, ainsi que la position de la colonne à côté du pilastre d'ante, il a été facile de reconnaître que l'entre-colonnement du milieu devait se trouver plus large que les deux autres; ce qui d'ailleurs paraît conforme aux édifices qui ont servi de propylées, et contraire à la disposition des portiques grecs qui n'ont pas eu cette destination.

L'intéressant travail sur ce petit temple, donné dans les Antiquités inédites de l'Attique, nous a fourni plusieurs renseignements à l'aide desquels nous avons déterminé d'abord : la longueur de l'aire du monument, et placé les gradins qui l'entourent; et ensuite : la reproduction de ces espèces de bancs en marbre ayant 5^{m},50 de long sur 0,40 de large, qui semblent devoir indiquer qu'à leur extrémité se trouvait un mur de séparation devant être percé par la porte servant de fermeture à ces propylées.

Fig. II. — Élévation restaurée de la façade des propylées regardant le temple de Minerve Suniade.

Les portions rendues d'une manière fruste, sont les parties encore existantes; celles exprimées par une teinte pâle sont celles restituées.

La hauteur des colonnes n'a pu être obtenue que par la rencontre de la ligne d'inclinaison des deux premières assises avec celle du chapiteau. L'architrave est ornée de gouttes de triglyphes, ce qui déterminait l'écartement de ces derniers; mais comme rien ne donnait leur hauteur, nous avons préféré n'en rien indiquer ici, et nous borner à une restauration que l'on peut regarder, sinon comme complète, du moins comme exacte.

PLANCHE 37.

Fig. I. — Restauration de l'élévation principale du temple de Minerve Suniade, avec l'élévation latérale du petit temple, servant de propylées à son enceinte.

Fig. II. — Restauration de l'élévation latérale du temple de Minerve Suniade, avec celle principale du petit temple, servant de propylées à son enceinte.

Le mur crénelé vu en coupe, est celui qui commence à la partie la plus escarpée du promontoire, passe devant le grand temple, et va rejoindre au fond de la baie l'enceinte du bourg de Sunium.

Le beau mur de soutenement en marbre a un retour sur la face occidentale du grand temple; il a seulement été exhaussé de quatre assises.

Suivent les planches 30, 31, 32, 33, 34, 35, 36 et 37.

P. 30

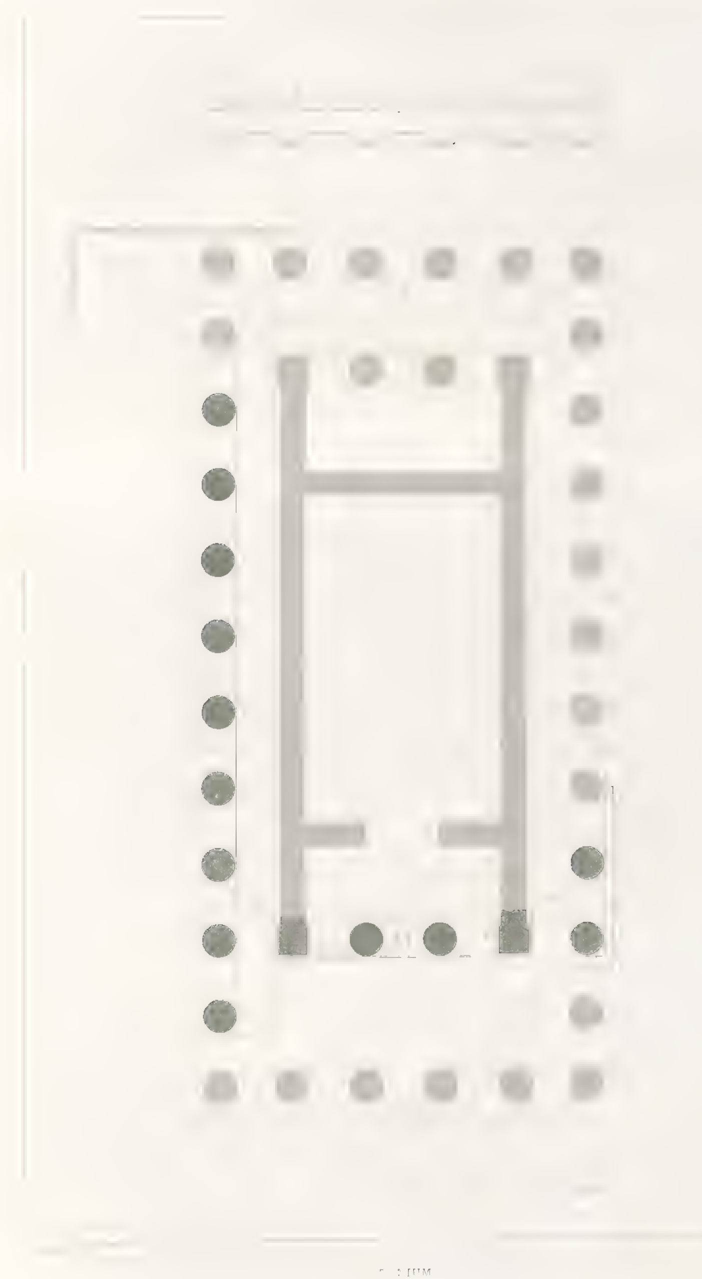

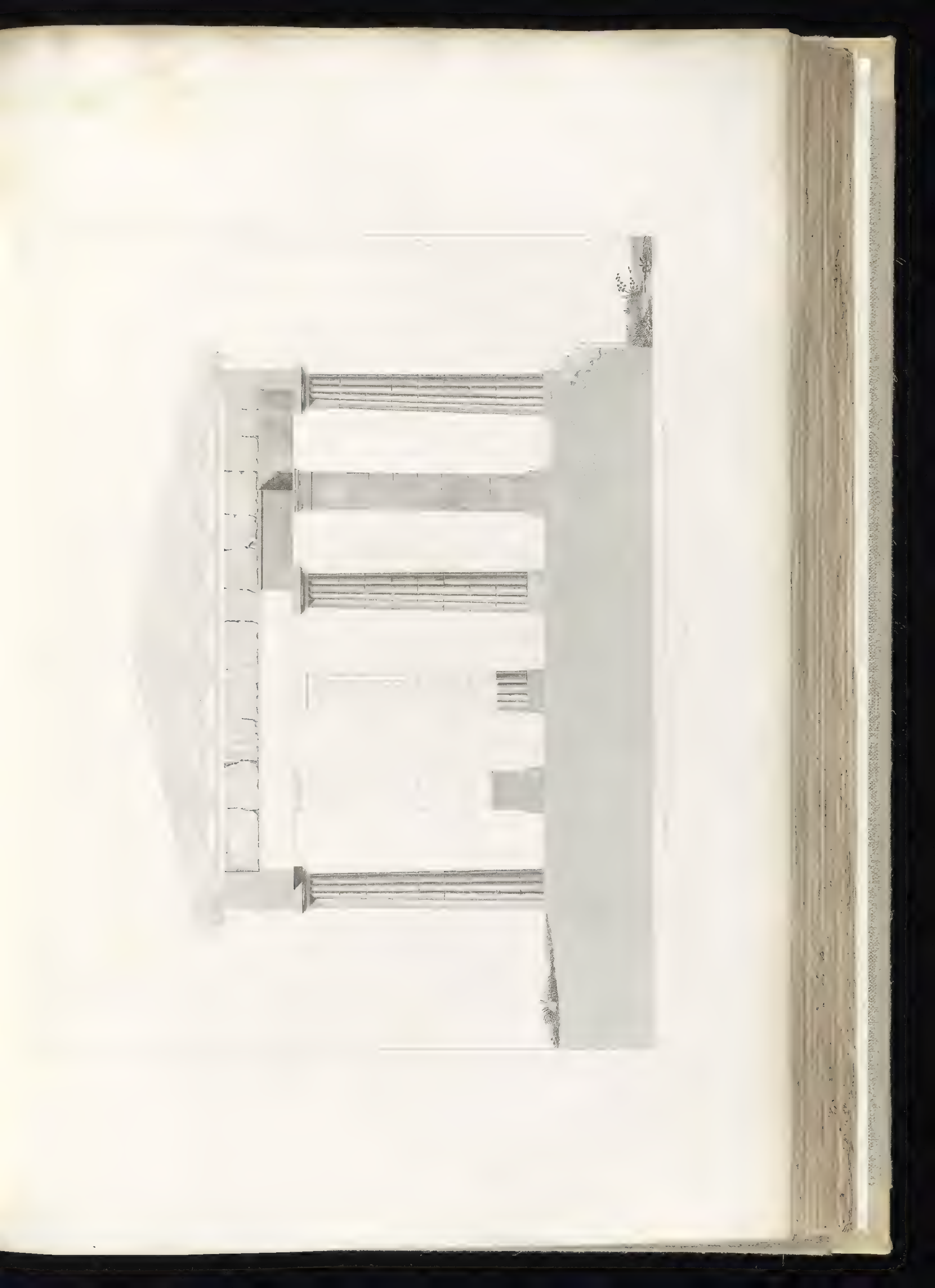

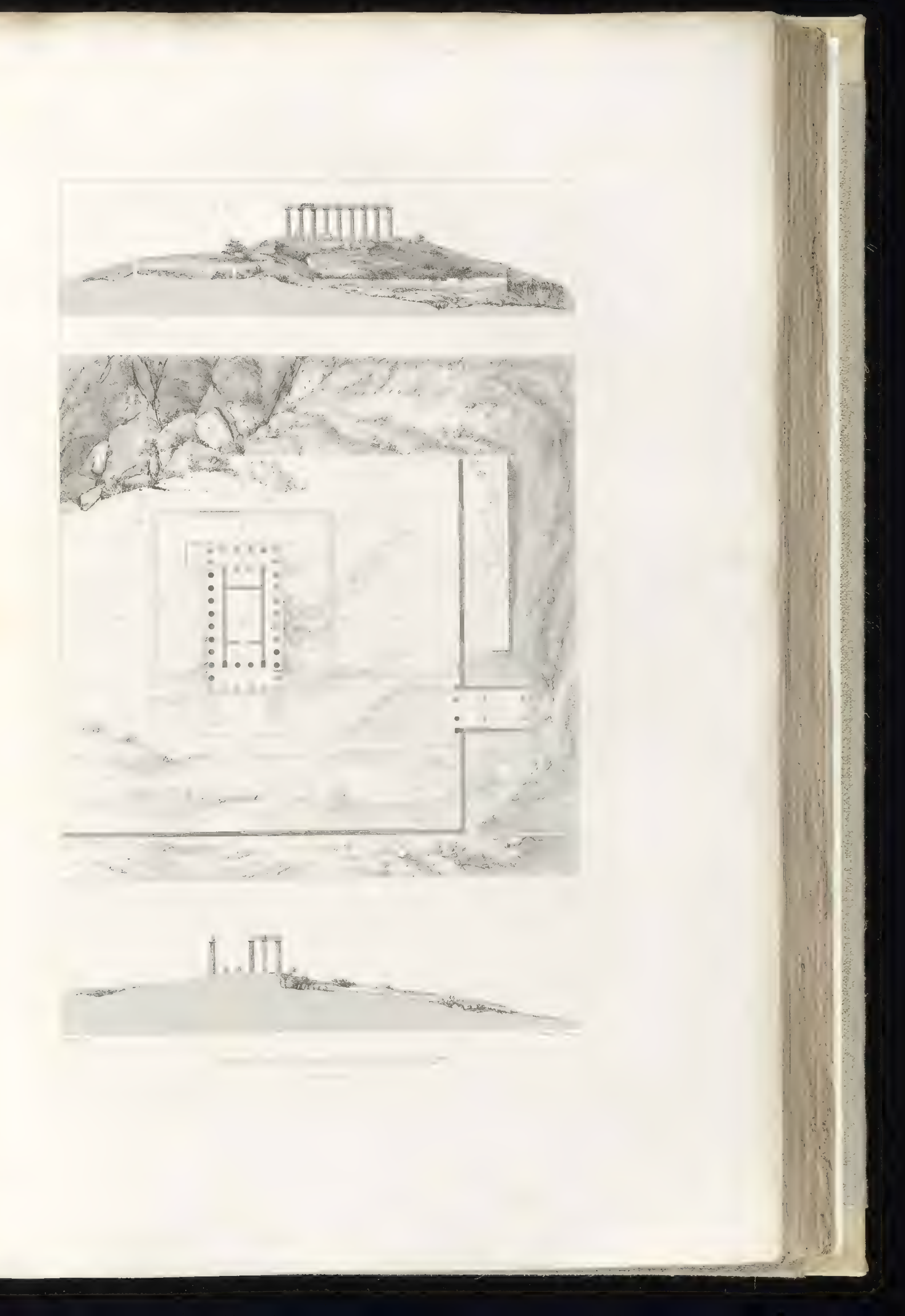

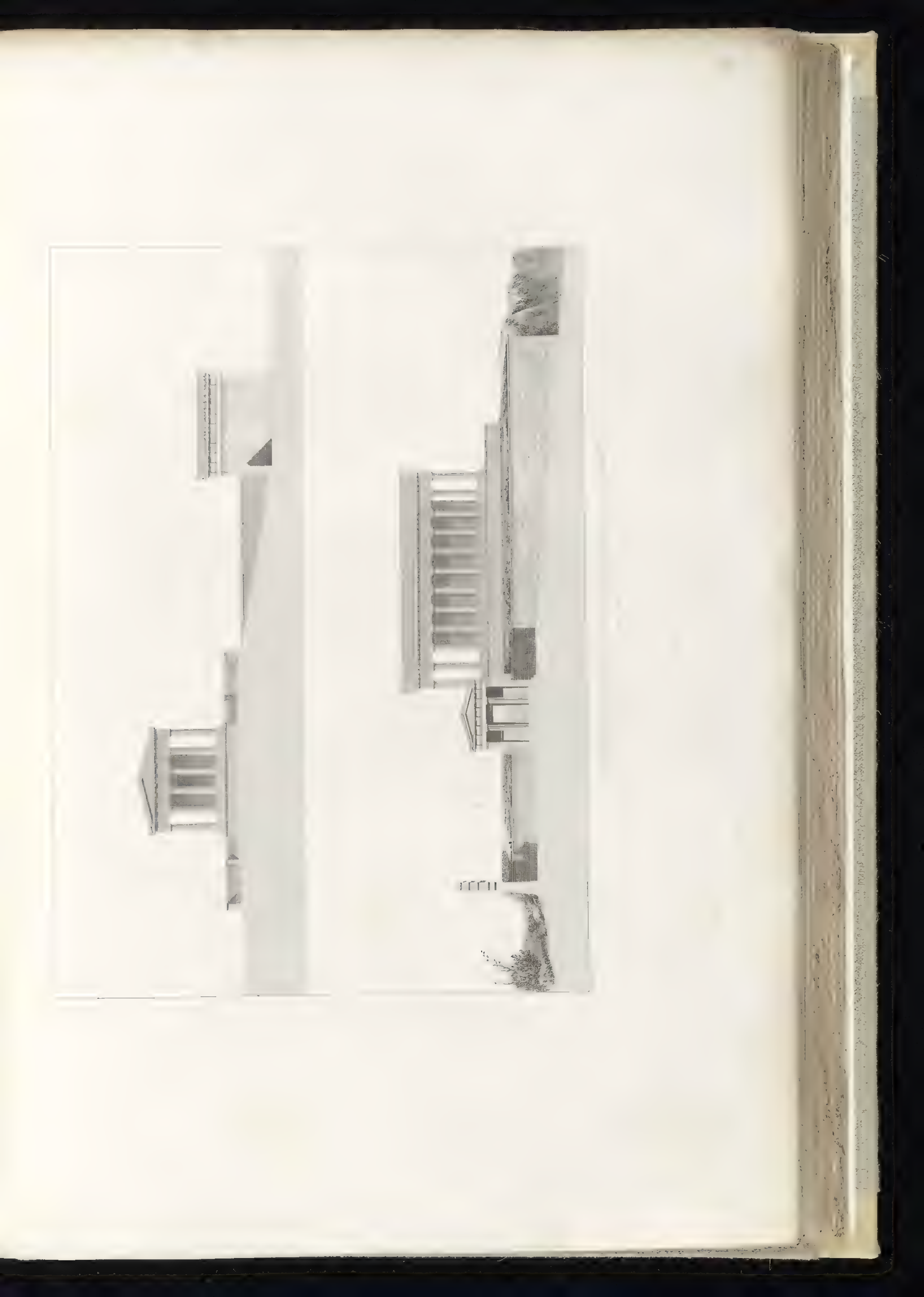

EGINE.

L'île d'Égine est située en face de l'Épidaurie, dans le golfe auquel elle a donné son nom, et qui anciennement était appelé Saronique. La Fable raconte qu'elle ne fut pas peuplée dès son origine, et qu'elle était encore déserte lorsque Jupiter y transporta Égine, fille d'Asopus, de qui elle prit le nom, au lieu de celui d'Œnone qu'elle portait auparavant. Elle passe pour avoir été la patrie d'Eacus et de ses descendants.

Dans la suite, des Argiens, du nombre de ceux qui s'étaient établis à Épidaure avec Déiphonte, passèrent dans l'île d'Égine, et, s'étant mêlés avec les anciens Éginètes, leur firent adopter leurs mœurs et le langage dorien. Il fut une époque où ils eurent aussi l'empire de la mer; ils disputèrent même aux Athéniens la gloire d'avoir le plus contribué au gain de la fameuse bataille de Salamine contre les Mèdes. Mais cette puissance ne fut pas de longue durée. Après avoir été peuplée successivement par les Argiens, les Crétois, les Épidauriens et les Doriens, Égine fut prise en dernier lieu par les Athéniens; les habitants, chassés de leur patrie, s'établirent à Thyrée, que leur donnèrent les Lacédémoniens. Ils revinrent dans leur île après que les vaisseaux des Athéniens eurent été pris vers l'Hellespont; mais ils ne recouvrèrent jamais la même puissance et la même prospérité.

Égine est de toutes les îles grecques celle dont l'accès était le plus difficile, à cause des écueils et des roches cachées sous l'eau qui l'entourent de tous côtés.

Tout auprès du port le plus fréquenté, à Égine, se présentait un temple de Vénus.

L'Æacium était situé dans l'endroit le plus apparent de la ville : c'était une enceinte carrée, entourée de murs de marbre blanc; il y avait dans cette enceinte un autel peu élevé qu'une tradition secrète donnait pour le tombeau d'Æaque.

A peu de distance de l'autre port, appelé port Secret, s'élevait un théâtre ressemblant beaucoup à celui d'Épidaure pour la grandeur et pour le reste de la construction. Il y avait derrière un stade, dont l'un des côtés était appuyé au théâtre et lui servait lui-même d'appui.

Au même endroit, trois temples à peu de distance les uns des autres, et consacrés, le premier à Apollon, le second à Diane et le troisième à Bacchus. La statue d'Apollon était en bois; elle représentait le dieu nu; Diane était vêtue ainsi que Bacchus, et ce dernier avait une barbe.

Esculape avait aussi, comme à Épidaure, un temple et une statue en marbre qui le représentait assis.

Hécate était de toutes les divinités celle que les Éginètes honoraient le plus; ils célébraient tous les ans les mystères d'Hécate, institués, disaient-ils, par Orphée. Son temple était dans une enceinte, et sa statue, qui était de bois, n'avait qu'une des trois figures avec lesquelles on la représentait à Athènes.

En allant vers le mont Panhellénien, on trouvait le temple d'Aphæa, en l'honneur de laquelle Pindare avait fait un hymne pour les Éginètes[1].

Nous arrivâmes en passant entre la petite île Moni et celle d'Égine; cette dernière nous parut, de ce côté, assez bien cultivée; on voyait, échelonnées sur le versant de la montagne, quelques maisons de campagne, des moulins à vent et des plantations d'oliviers; après avoir côtoyé la rive, qui n'offrait d'autre accident que quelques cabanes de pêcheurs et une petite baie pour leurs bateaux, nous débarquâmes dans le port même d'Égine, formé encore aujourd'hui par des jetées de construction antique. La ville, qui devait une partie de son accroissement au séjour du gouvernement grec, est bâtie sur une pente douce; on y voit plusieurs constructions modernes assez importantes : la maison du président Capo d'Istria, une église considérable, et, vers le S.-E., un grand bâtiment où sont recueillis et élevés les orphelins.

Les ruines du temple de Vénus sont au N.-O. d'Égine; une seule colonne, sans chapiteau, est encore debout. C'est des immenses fondations de ce temple que les habitants ont tiré la pierre avec laquelle ils ont construit en partie les édifices dont nous venons de parler; les fondations, d'un côté, s'étendent jusqu'à la mer et communiquent avec une jetée qui faisait partie de l'ancien port.

Au N.-E., et à environ une demi-heure de marche de la ville, est un tumulus antique auquel se lient des murs de soutenement d'une étendue assez considérable[2]. Autour de la ville il y avait

[1] Strabon, Pausanias, etc.

[2] Voyez *Annales de l'Institut archéologique*, année 1829, p. 201

quantité de tombeaux; des fouilles ont été faites, et ce sont les objets précieux provenant de ces fouilles qui forment une partie du musée d'Égine; il occupe une des salles de l'hospice des Orphelins; on y remarque quelques fragments de sculpture trouvés dans Égine même, une grande quantité de vases trouvés dans les tombeaux, et plusieurs bas-reliefs et autres sculptures apportées de Délos. Dans le même bâtiment on a découvert une chambre souterraine antique, de forme irrégulière, dont le plafond est soutenu par trois colonnes; un escalier de pierre sert à y descendre. Sur une des parois intérieures de cette salle, on aperçoit encore des traces d'anciennes peintures, où nous crûmes reconnaître par quelques figures presque effacées, la représentation d'une bacchanale. Nous y avons vu aussi les restes d'une inscription également peinte.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 38.

Vue des restes du temple de Vénus et des fouilles qui y ont été faites. Dans le fond se voit l'île de Salamine.

PLANCHE 39.

Plan et coupe géométrale des restes du temple de Vénus. Le massif que les fouilles ont mis à découvert est tout en pierre calcaire, à l'exception de quelques constructions en pierrailles qui paraissent modernes. Toute cette fondation est en matériaux de grande dimension.

PLANCHE 40.

Fig. I, II et III. — Plan et coupe d'une chambre sépulcrale peinte; elle a été dessinée par M. Virlet, près de la petite église de Saint-Théodore, à un quart de lieue de la ville d'Égine. La voûte rampante est d'un ton jaune terreux; les lignes et les points sont bleus, l'intervalle rouge. Les fonds carrés au-dessous sont lilas; les parois intérieures du tombeau sont brun sépia, et les inscriptions sont vertes foncées. Le tout sur un enduit de stuc.

Fig. IV, V et VI. — Plan et coupes d'une autre chambre sépulcrale d'Égine. Elle est taillée dans le tuf et recouverte de stuc blanc; la partie basse qui forme les côtés des sarcophages est peinte en brun rouge foncé.

PLANCHE 41.

Fig. I et II. — Face et profil d'un beau bas-relief en marbre trouvé dans l'île d'Égine.
Fig. III. — Détail des palmettes qui couronnent le bas-relief ci-dessus indiqué.
Fig. IV. — Fragment d'une métope en marbre trouvée dans les fouilles faites près du temple de Vénus.
Fig. V. — Détail par lequel on reconnaît que cette métope s'encastrait entre deux triglyphes, comme celles du pronaos du temple de Phigalie.
Tous les fragments sont au musée d'Égine.

PLANCHE 42.

Fig. I et II. — Bas-reliefs funéraires en marbre, du musée d'Égine.

PLANCHE 43.

Fig. I. — Stèle funéraire en marbre, du musée d'Égine.
Fig. II. — Terre cuite antique, grandeur naturelle, appartenant à M. Gropius.
Fig. III. — Angle d'un tombeau en marbre, du musée d'Égine.

PLANCHE 44.

Fig. I. — Terre cuite antique, grandeur naturelle, appartenant à M. Vietty.
Fig. II, III et IV. — Le profil et les deux faces d'un vase antique, du musée d'Égine.

PLANCHE 45.

Fig. I. — Urne cinéraire en marbre trouvée à Salamine.
Fig. II. — Fragment d'une statue en marbre trouvé à Éleusis.
Fig. III et IV. — Face et profil d'un monument en marbre avec inscriptions.
Tous les fragments de cette planche sont au musée d'Égine.

Suivent les planches 38, 39, 40, 41, 42, 43, 44 et 45.

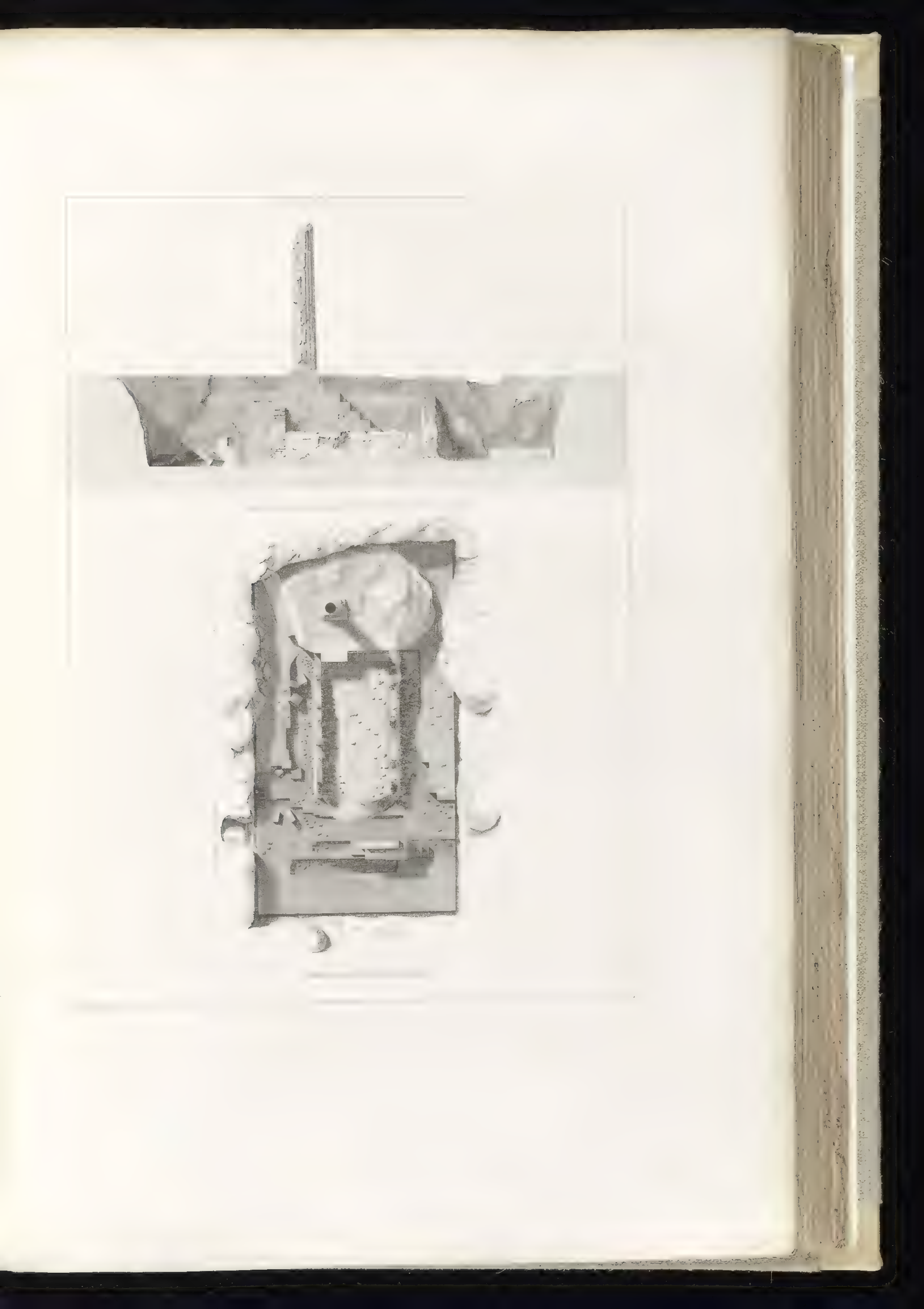

MONT SAINT-ÉLIE.

Cette montagne est au sud de l'île et au sud-est de la ville; c'est la plus élevée de l'île d'Égine : à son sommet a été bâtie une chapelle, avec les pierres d'un ancien monument. Ces pierres sont la trachyte rouge, que l'on a tirée de la montagne même. Autour de la chapelle on voit encore les restes de vieilles constructions, lesquelles, à en juger par leur forme, devaient être la base d'un plateau circulaire. Près de là se trouvent aussi quelques demi-blocs de marbre blanc. M. Virlet, qui nous a communiqué ces détails, dit que c'est M. le chevalier Mustoxidi qui, le premier, a fait faire des fouilles en cet endroit, et a mis à découvert ces ruines, qu'il croit être les vestiges du sanctuaire du temple de Jupiter Panhellénien.

Au pied du mont Saint-Élie, où on a bâti l'église d'Asomatos, sont encore deux parties de murailles d'un monument antique; l'une, celle qui est extérieure, est de construction dite cyclopéenne, et l'autre, intérieure, de construction hellénique régulière. Près de cet endroit se trouvent une pierre creusée comme celles qui formaient le dessus des autels des sacrifices, et une espèce de colonne, ou cône circulaire : cette pierre et cette colonne portent chacune une inscription. (*Voir* les dessins d'après M. Virlet.)

EXPLICATION DE LA PLANCHE.

PLANCHE 46.

Fig. I. — Plateau demi-circulaire; la chapelle avec sa base antique.
Fig. II et III. — Parties extérieures et intérieures d'un reste de muraille antique trouvée au pied du mont Saint-Élie.
Fig. IV et V. — Fragments avec inscriptions trouvés près de la muraille ci-dessus indiquée

TEMPLE DE JUPITER PANHELLÉNIEN.

Le monument que nous allons décrire étant plus généralement connu sous cette dénomination, nous l'avons adoptée par cette raison seule, en renvoyant pour ce qui en a été dit, aux éclaircissements publiés par MM. Scharnorst[1], Lenormant[2], Stackelberg[3], deux voyageurs anonymes[4], et par la section des sciences physiques de notre expédition.

La route qui conduit d'Égine au temple est dans la direction de l'est, et à deux heures quarante minutes de marche, en passant à peu de distance de la base du mont sur lequel se voient les ruines de Palea Egina, la vieille Égine, ville du moyen âge.

Ce temple, l'un des plus beaux restes de l'antiquité, est situé à l'extrémité est de l'île, sur un plateau élevé, d'où l'on découvre ce que la Grèce peut offrir de plus riche en souvenirs; les montagnes de

[1] *Annali dell' Istitut. di corresp. arch.* 1829, p. 201, 55.
[2] Ibid., 1829, p. 342.
[3] Ibid., 1830, p. 314.
[4] Ibid., 1830, p. 319, et 1827, p. 201.

DISTANCE D'ÉGINE AU TEMPLE.

En passant par les tombeaux, à l'est, on trouve à 40 minutes, Stona-Élie, village, à 22 minutes au pied de Palea Egina (vieille Égine); à 33 minutes, une belle vallée; à 17 minutes, chapelle sur un rocher; à 28 minutes on arrive sur le haut d'une montagne, vue du temple; à 20 minutes, le temple.
Distance totale : 2 heures 40 minutes.

l'Attique, depuis le cap Sunium jusqu'à Salamine et Athènes, avec son acropole qui se voit d'assez près pour qu'on puisse en distinguer les monuments, et particulièrement le Parthénon, dont les colonnes blanches se détachent en clair sur les belles lignes du mont Pentélique, qui forment le fond de ce magnifique tableau.

Le mont Panhellénien n'offrait rien de remarquable que le temple de Jupiter, qui lui donnait son nom. Ce fut Éacus, dit-on, qui le fit bâtir; et voici, selon Pausanias, à quelle occasion. Du temps d'Éacus la Grèce fut affligée d'une sécheresse mortelle, et il ne tomba point d'eau dans le pays en dehors de l'isthme, ni dans le Péloponèse. On consulta l'oracle de Delphes, et la pythie répondit qu'Éacus seul pouvait apaiser Jupiter. Aussitôt toutes les villes députèrent à Éacus, pour le supplier d'être leur intercesseur auprès de la divinité. Il se rendit à leurs prières, fit des vœux, offrit des sacrifices à Jupiter Panhellénien, et ne tarda pas en effet à obtenir une pluie abondante. Pausanias assure avoir vu à l'entrée de l'Æaceum les statues des personnes qui furent députées pour cette circonstance.

Le temple de Jupiter était d'ordre dorique, et avait six colonnes de front. Il était entouré d'une enceinte ou muraille[1].

A l'exception de quelques fragments de couverture en marbre et en terre cuite, et des sculptures statuaires dont nous aurons à parler plus tard, tout ce temple est construit en pierre calcaire, recouverte de stuc. Il a pour base trois socles; vingt et une colonnes du portique extérieur sont encore debout avec l'architrave qui les couronne, ainsi que deux colonnes du pronaos, couronnées aussi de leur architrave. On retrouve encore en place une partie des grandes pierres qui formaient la première assise du mur de la cella, les bases des deux colonnes de l'hopistodome, près desquelles existent encore des espèces de stalles ou tables en construction, adossées au mur du fond du temple; et tout autour du monument un grand nombre de fragments transportés là, sans doute, lors des fouilles que l'on a faites pour enlever les statues des frontons. Au-devant du temple, sont les restes d'un dallage en pierre. Toute cette ruine est environnée par les traces d'un plateau; on y retrouve encore quelques parties d'un mur de soutenement qui l'entourait, et qui probablement faisait la base du mur d'enceinte dont parle Pausanias. En dehors du plateau, et à l'angle sud-est, se trouvent aussi les fondations d'un petit édifice et quelques traces de mur antique, et vers le nord-est une citerne aussi antique. Près d'elle, et sous le plateau même, est une grotte où nous trouvâmes deux fragments d'autel ou tambours de colonnes doriques avec trente-six cannelures.

Le temple de Jupiter Panhellénien, par son état de conservation et par son caractère, est une des ruines les plus importantes de l'antiquité grecque; et sous le rapport de l'architecture ce monument est encore aujourd'hui ce qu'il était lorsqu'il fut visité par les auteurs de l'ouvrage sur les antiquités ioniennes, moins cependant les cinq colonnes de l'intérieur, que nous ne trouvâmes plus en place, comme elles étaient alors. Mais ce temple acquit plus tard un bien plus haut degré d'intérêt, par la découverte qu'y firent en 1811, MM. le baron de Haller, de Hallerstein, Cockerell, Forster et Links, des belles sculptures en marbre qui ornaient les frontons, et par celle des couleurs dont ces savants explorateurs retrouvèrent des traces, non-seulement sur ces mêmes sculptures, mais encore sur presque toutes les parties de l'architecture; observation qui avait échappé à ceux qui les avaient précédés dans l'examen de cette importante ruine, à l'exception cependant de Dodwell, qui en avait remarqué sur quelques points. Ces sculptures ont été enlevées depuis : elles sont devenues en 1812 la propriété du roi de Bavière, qui les a fait restaurer à Rome par le célèbre sculpteur Thorwaldsen. Elles forment maintenant l'ornement principal du musée de Munich.

Ce que nous donnons aujourd'hui se compose de ce que nous avons recueilli sur le lieu même en 1829, et comme complément, de tout ce qui existe dans le musée de Munich relativement à ce temple, ainsi que des renseignements que nous avons reçus de l'obligeance de M. Kleuze, architecte, intendant des bâtiments de la couronne de S. M. le roi de Bavière, et des autres personnes éclairées qui ont pris quelque part aux recherches faites sur ce monument[2].

La question de la peinture sur les monuments d'architecture et de sculpture a été le sujet des recherches de beaucoup de savants, parmi lesquels nous devons citer M. Quatremère de Quincy et MM. Raoul

[1] Strabon. — Pausanias.

[2] Nous devons tous ces documents à M. Trézel, notre collaborateur, qui fit un voyage à Munich, dans le but de les recueillir pour compléter notre travail.

Rochette, Letronne et Hittorf; et nous renverrons à leurs ouvrages pour connaître les développements dont cette question est susceptible. Les faits observés par des artistes et des archéologues prouvent d'une manière incontestable qu'assez généralement beaucoup de monuments d'architecture et de sculpture chez les Grecs, et jusqu'à une certaine époque chez les Romains, étaient ornés de couleurs. Ces couleurs couvraient-elles entièrement les monuments? et dans quelles mesures y étaient-elles appliquées? C'est ce que l'on trouvera dans les ouvrages mentionnés ci-dessus. Quant aux nuances de ces couleurs, elles n'avaient pas pour but l'imitation de la nature; elles étaient vives, franches, et donnaient pour résultat un effet piquant qui relevait et enrichissait les formes architecturales et sculpturales, de manière à les faire ressortir suivant leur degré d'éloignement et la place plus ou moins obscure qu'elles occupaient. Les monuments d'Égypte, de la Grèce, de la Sicile et de l'Italie, offrent de nombreuses traces de ces couleurs; mais comme leur exposition à l'air et les dégradations du temps les ont fait disparaître entièrement, ou les ont au moins fort altérées, nous pensons que les hypogées de Corneto, Tarquinia, Montalto, etc., où ces couleurs se sont trouvées parfaitement conservées, donnent une idée exacte de leur intensité et de l'effet qu'elles devaient produire lorsqu'elles étaient dans leur premier état de fraîcheur.

Le temple de Jupiter à Égine est sans contredit un des exemples les plus précieux de cette coutume de peindre les monuments. Des traces de couleurs y ont été retrouvées non-seulement sur les parties architecturales, mais encore sur les belles sculptures qui donnent un si haut intérêt à ce monument.

Ce qui vient encore ajouter à cet intérêt, c'est le soin et la conscience qui ont été apportés par les archéologues et les architectes qui, réunis ensemble, ont examiné et étudié avec le plus grand scrupule tous les documents recueillis sur les lieux, et en ont déduit les conséquences qui peuvent être regardées comme l'opinion de l'Allemagne sur ce monument; ce qui n'était pas approuvé par toute l'assemblée était rejeté comme ne présentant pas un caractère suffisant d'authenticité.

Le résultat d'un travail si consciencieux fut la reproduction de la façade complète du côté postérieur du temple, exécutée en relief dans le musée de Munich et ornée de toutes les peintures recomposées et restaurées d'après les investigations des hommes les plus judicieux. C'est au moyen de ce même travail, que nous reproduisons le plus fidèlement possible, que nous avons complété les nombreux matériaux que nous avions recueillis sur les lieux; ainsi nous pouvons donner un ensemble d'études qui doivent intéresser d'autant plus, qu'elles s'appuient sur les faits les plus authentiques.

EXPLICATION DES PLANCHES

Planche 46

Fig. VI. — Plan de l'ensemble du temple de Jupiter et des ruines qui l'avoisinent.

A. Temple de Jupiter.

B. Partie de dallage et plateau soutenu par des restes de murs de soutenement qui formaient l'enceinte du temple.

C. Restes d'un édifice et de quelques autres fondations de constructions antiques.

Planche 47.

Vue de la face principale du temple

Planche 48

Plan du temple tel qu'il existe, à l'exception des colonnes intérieures qui sont rétablies comme elles étaient lors des explorations des auteurs de l'ouvrage sur les antiquités ioniennes.

Nota. Ce qui est teinté en noir indique ce qui est en place, et ce qui est teinté en gris indique ce qui est seulement déplacé.

Planche 49.

Fig. I. — Face principale du temple, état actuel.

Fig. II. — Coupe transversale sur le portique, *id.*

Fig. III. — Coupe transversale sur le naos, *id.*

PLANCHE 50.

Fig. I. — Face latérale, état actuel.
Fig. II — Coupe longitudinale sur le naos, *id.*

PLANCHE 51.

Fig. I. — Profil de la corniche extérieure.
Fig. II et III. — Profil de la partie rampante de la corniche du fronton.
Fig. IV. — Ensemble d'une des pierres de la corniche avec l'indication des évidements qui y sont ménagés pour le levage et la pose.
Fig. V. — Morceau du sommet du fronton
Fig. VI. — Morceau de la partie rampante du fronton.
Fig. VII. — Face et profil d'un des canaux des triglyphes.
Fig. VIII. — Plan d'un des triglyphes d'angle, que nous supposons être un de ceux qui faisaient partie de l'entablement qui couronnait les colonnes du pronaos ; on y remarque des évidements comme à ceux du temple d'Apollon à Bassæ, et destinés à recevoir des plaques de marbre sur lesquelles il devait se trouver des sculptures comme à ce temple, et comme il s'en trouve encore d'autres exemples à d'autres monuments semblables.
Fig. IX. — Profil de la cimaise en marbre de la corniche extérieure.
Fig. X. — Face et profil des gouttes sous les triglyphes.

PLANCHE 52.

Fig. I. — Plan haut et bas, détails des cannelures et chapiteau des colonnes du pronaos.
Fig. II. — Plan haut et bas, détails des cannelures et chapiteau d'une des colonnes de l'intérieur du temple.
Fig. III. — Plan et profil du dessus du tailloir du même chapiteau, indiquant l'évidement ménagé pour le levage et la pose.
Fig. IV et V. — Face et profil d'un fragment d'ante ou de soffite, avec inscription trouvée dans les ruines du temple. Cette inscription, récemment trouvée dans le temple, paraît ne pas laisser de doute sur le véritable nom de ce monument.
Fig. VI. — Partie de fût d'une des colonnes de l'intérieur.
Fig. VII. — Profil en grand du chapiteau de la même colonne. Sur le chapiteau, dont les stucs étaient parfaitement conservés, nous n'avons remarqué aucune couleur; les stucs étaient blancs.
Fig. VIII. — Profil d'ante ou de soffite.

PLANCHE 53.

Fig. I. — Détail de l'ordre extérieur du temple; le griffon, la tête de lion et toutes les peintures de ce détail qui n'existent plus sur les lieux, sont rétablis conformément à toutes les autorités qui se retrouvent au musée de Munich.
Fig. II. — Profil de l'entablement.
Fig. III. — Plan du dessous des mutules. Les gouttes de ces mutules sont en marbre et rapportées comme au temple d'Apollon à Bassæ.
Fig. IV. — Plan haut et bas du fût de la colonne.
Fig. V. — Détail plus grand des peintures de la cimaise.

PLANCHE 54

Fig. I. — Palmette en terre cuite du faîtage ou sommet de la couverture du temple. Il se trouve aussi à Munich, sous le n° 73 du catalogue, un fragment de palmette semblable, mais en marbre.
Fig. II et III. — Face et profil d'une des antefixes en marbre qui couronnaient la cimaise sur les faces latérales et formaient l'extrémité basse des tuiles en marbre de la couverture. (Les peintures de ces deux fragments sont rétablies d'après les autorités qui se retrouvent à Munich.)
Fig. IV et V. — Fragments de tuiles en marbre de la couverture.
Fig. VI. — Autel en marbre trouvé dans le temple.
Fig. VII. — Fragment de palmette en marbre.
Fig. VIII, IX, X et XI. — Autres fragments *id.*
Fig. XII. — Fragment de candélabre en marbre, en forme de calice de fleur, orné.
Fig. XIII. — Partie de pilastre carré, avec une inscription donnant une indication des instruments du temple, et dont voici la traduction[1] : « Barre de fer du toit, 4 p. Tenaille, 2. Les objets suivants en bois : Boîte à parfums, une.

[1] Raoul Rochette, *Mon. inéd.*, l. 36, n° 1

Armoires, 3. Rampe autour de la statue, complète. Un trône. Chaise, une. Tréteaux, 4. Petit tronc, 1. Petit lit de repos, 1. Tréteaux que l'on peut replier ou mobiles, 1. Petites armoires, 3. Piédestal sous une coupe, 1. Large armoire (petite caisse), 1. Dans la sacristie, chaudron de cuivre, 1. Cuvette à laver les mains, 1. Tasses, 2. Hache, 1. Levier, 1. Couteaux, 3. Lits de repos, 2. Vase de cuivre à laver, 1. Seau, 1. *Egouttoir* ou *passoire*, ou *perçoir*, ou *mandrier*, ou *chasse-clou*, 1.

Planche 55.

Façade postérieure du temple. Les figures du fronton, le couronnement du sommet, les griffons et les têtes de lion, ainsi que toutes les peintures, sont rétablis conformément aux autorités existant au musée de Munich, et particulièrement d'après la représentation qu'on a faite à Munich, du temple avec tous les ornements de la plastique et de la peinture qui décoraient cette construction; ce que prouvent encore les ruines. On a été si consciencieux en tout cela, que rien n'a été ajouté aux choses évidemment prouvées par les ruines, lors même que l'exigence pour l'harmonie générale de l'ensemble aurait demandé quelque addition [1].

Planche 56.

Fig. I. — Extrémité de la face latérale du temple.
Fig. II. — Coupe des constructions existant à la partie postérieure et adossées aux murs de l'hopistodome.
Fig. III. Détail de l'acrotère en marbre qui servait de base aux petites figures et à la palmette du sommet du fronton.

Planche 57.

Coupe transversale sur le portique postérieur et au-devant de l'hopistodome. N'ayant rien pour rétablir les bas-reliefs des métopes de la frise qui couronne les colonnes de l'hopistodome, nous nous sommes abstenus d'en indiquer aucun; et cependant ces métopes devaient être ornées de sculptures, comme le prouve le détail que nous avons donné Planche 51, fig. VIII.

Sculptures des frontons.

Nous empruntons à M. Cockerell, architecte anglais très-distingué et l'un des quatre savants qui firent la découverte de ces figures, la recomposition de leur ensemble. Ces précieux marbres sont, dit-il, un exemple complet de la sculpture dite éginetique et des grandes compositions ronde bosse que les anciens employaient dans leurs frontons. Le mode qu'il a adopté pour l'arrangement a été approuvé par les personnes qui étaient présentes à la fouille. Les figures étaient par terre, au-dessous de la place qu'elles occupaient. Les petites figures du haut étaient attachées au piédestal de l'acrotère. Les figures sont ingénieusement disposées, entre autres le guerrier renversé, dont les jambes sont disposées de manière à laisser la place de la Minerve qui est derrière. Le support de l'acrotère est découpé dans la forme d'un lion. Le sujet est douteux; bien que ce puisse être le combat entre Hector et Ajax sur le corps de Patrocle. Quoique Minerve soit dans le fronton, M. Cockerell ne croit pas que le temple ait été dédié à cette déesse. Les sculptures de l'est paraissent être l'ouvrage du maître et celles de l'ouest celui des écoliers; les premières sont plus grandes et d'un plus beau caractère que les secondes. Il est probable que le temple a été construit plus de 520 ans avant J. C [2]. Ce temple offre un exemple de la pratique de peindre les sculptures. Pline et Pausanias nous apprennent que telle était cette pratique parmi les plus grands sculpteurs de l'antiquité; le style et l'exécution des couleurs prouvent qu'elles ne peuvent pas être d'une date autre que celle de la construction [3].

On connaît l'occasion mythique de cette construction; elle dut évidemment mener à la pensée de choisir dans les représentations d'images de ce temple les objets qui se rapportaient à la gloire des Éacides. C'est pourquoi, dans l'un des frontons, était représentée la lutte pour le corps de Laomédon, dans laquelle l'Éacide Télamon paraît comme le principal combattant, et dans l'autre était représenté le combat au sujet du corps de Patrocle, dans lequel Ajax, fils de Télamon, joue un rôle principal [4].

Wagner et Scelling (dans leur Rapport sur les objets de sculpture d'Égine), Hirt (dans les Annales de littérature de Wolf), Muller (dans son Æginet., p. 108), Thiersch (dans son Amalthée) et l'auteur [5] (dans ses Études des artistes grecs) ont fait ressortir l'importance de ces objets de sculpture pour la connaissance du développement de l'art chez les Grecs. L'ensemble surprenant de lourde roideur dans les têtes et de vivacité très-naturelle dans les corps, etc., indique que leur origine remonte vraisemblablement aux temps qui précédèrent l'époque de Phidias. L'exactitude et la délicatesse de l'exécution placent ces sculptures à côté des plus beaux ouvrages de l'art grec.

[1] *Catalogue explicatif du musée.*
[2] Cockerell. *The quarterly journal of science, literature and the arts*, vol. VI.
[3] Cockerell. *Ibid.*
[4] *Catalogue du musée.*
[5] M. de Kleuze.

PLANCHE 58.

Fig. I. — Restauration du fronton de l'est, d'après M. Cockerell[1].

Fig. II. — Restauration du fronton de l'ouest, d'après le même; il ne diffère de celui qui est représenté dans le musée de Munich, que par la figure N° 7, qui n'existe pas dans ce dernier.

Les figures de ce fronton ne sont pas non plus complètes. M. Cockerell déjà suppose à côté de Minerve un guerrier occupé à retirer Patrocle; il ressemblerait, d'après lui, au jeune homme courbé qui se trouve dans le fronton de l'est n° 16, et dont les proportions sont trop grandes pour qu'on puisse le placer ici[2].

Nota. Les numeros dans chacun des détails en grand des têtes indiquent qu'elles appartiennent aux figures d'ensemble portant les mêmes numéros.

Fig. III. — Coupe du fronton, d'après M. Cockerell.

Fig. IV. — Angle et fronton, d'après le même.

Figures du fronton de l'est[3].

Cinq de ces statues seulement ont pu être réparées; elles sont plus grandes et plus librement exécutées que celles du fronton postérieur, aussi se rapprochent-elles davantage du style de l'art perfectionné. Hirt les explique comme représentant le combat d'Hercule et de Télamon contre le roi troyen Laomédon. Otfr. Müller, par contre, croit qu'elles représentent le combat livré, dans la même expédition d'Hercule, autour du corps d'Oikles; cette opinion n'est pas sans fondement, toutefois nous croyons devoir préférer celle de Hirt.

PLANCHE 59.

Fig. I. — (N° 14 de l'ensemble[4].) Télamon. Il s'avance tout prêt à attaquer. La tête, l'avant-bras et la main gauche, la main droite jusqu'au tiers de l'avant-bras, toute la cuisse, la jambe et le pied gauche, la cuisse droite jusqu'au-dessous du genou, le pied droit, depuis le bas de la jambe jusqu'au milieu du pied, sont restaurés.

Dans le dessin du baron Haller, le bras droit manque depuis le deltoïde, mais la cuisse et la jambe y sont.

Fig. II. — (N° 12 de l'ensemble.) Laomédon. Renversé par devant, il se tient un peu au-dessus du sol à l'aide de son bouclier. Il porte sur la tête un casque échancré près des sourcils, et couvrant tout le dessus du nez de son apophyse étroite : il avait des deux côtés des rabats dont un fragment a été conservé. Au bouclier rond on voit très-distinctement les deux anses faites pour le porter.

La jambe droite, depuis le milieu de la cuisse, quelques doigts de la main gauche et quelques orteils du pied gauche sont restaurés, ainsi que la crête du casque.

Dans le dessin du baron Haller, les deux cuisses et la main droite manquent.

PLANCHE 60.

Fig. I et II. — (N° 13 de l'ensemble.) Hercule : vu des deux côtés. Il est sur le point de tirer une flèche; il porte sur la tête un casque représentant par devant une tête de lion; le corps est couvert d'un harnais uni de cuir coupé tout uniment au bas; ce harnais est d'une seule pièce, affermi au côté gauche par des lacets, au-dessus de l'épaule par une large bande; au bas il est garni de bandes de cuir; au-dessous du harnais on aperçoit une cotte d'armes courte et unie; à la nuque et sur le dos trois grands enfoncements, qui servaient peut-être à attacher un ornement perdu ou un cordon auquel pendait le carquois : plusieurs trous ronds qu'on remarque à la hanche servaient probablement à l'affermir.

L'avant-bras et la main droite, la main gauche et la jambe gauche jusqu'au-dessous du genou, et quelques orteils du pied droit sont restaurés.

La jambe gauche existe dans le dessin du baron Haller.

PLANCHE 61.

Fig. I. — Combattant blessé couché sur le dos. Il porte un casque et des cuissarts affermis au bas par l'anneau des chevilles; au-dessus du sein droit et du bras gauche on remarque deux blessures. Étendu sur son bouclier, il semble encore se défendre de la main droite; la position de cette figure était très-difficile à deviner, aussi ne l'a-t-on reconnue que par un hasard très-heureux ; au côté gauche est resté un clou de métal; peut-être servait-il à y attacher une épée de métal.

[1] La figure n° 15 n'existe pas.

[2] Extrait du *Catalogue du musée de Munich.*

[3] Les descriptions de ces figures sont extraites du *Catalogue du musée de Munich.* Les indications des parties restaurées ont été recueillies par M. Trézel d'après les marbres mêmes.

[4] La figure n° 15 n'existe pas.

La tête, le bras droit jusqu'au deltoïde, l'avant-bras gauche et le bouclier, la jambe et le pied gauche jusqu'au-dessous de la rotule, le pied, la jambe et la cuisse droite sont restaurés.

(Le baron Haller n'a pas fait de dessin de cette figure.)

Dans la restauration d'ensemble de M. Cockerell, cette figure n'est pas indiquée, mais M. Wagner, statuaire qui fut chargé de faire mouler ces sculptures, pense qu'elle devait occuper la place de la figure n° 15 qui n'existe pas; il suppose que celui qu'elle représentait a été renversé par Télamon (n° 14) et secouru par la figure n° 16

Fig. II. — (N° 16 de l'ensemble.) Jeune homme courbé en avant, entièrement nu et sans armes. Il semble porter les deux mains vers un blessé qu'il veut retirer. La tête, qui n'a jamais été séparée du corps, est couverte à l'occiput d'un bonnet de cuir ou de feutre, affermi à la nuque par une tresse de cheveux placée transversalement; au-dessus de cette tresse la tête est garnie, depuis son sommet, d'une masse de cheveux artificiels ou faux, pour aider à mettre le casque.

Les deux bras depuis le deltoïde, le nez, le pied gauche depuis le dessus de la malléole, le pied droit depuis le dessous de la malléole sont restaurés.

(Entièrement conforme au dessin du baron Haller.)

Planche 62.

Fig. I. — Tête de Minerve. Elle était probablement placée au milieu du fronton antérieur. Sur le casque poli se voit un trou carré pour l'aigrette; on y remarquait quelques traces de blanc. Les cheveux au-dessus du front et aux tempes étaient originairement postiches, comme on peut l'induire de trois trous qui existent encore; les oreilles sont percées pour des boucles d'oreilles.

Fig. II. — Tête de femme bien conservée. Elle est du même genre que les figures du fronton antérieur. Coiffure remarquable, cheveux pendants le long du dos et liés par un ruban, et terminés sur le front en une rangée de petites boucles gracieuses; oreilles ornées d'une espèce de petits disques ronds. Les traits sont en général du même type que les autres têtes, mais plus gracieux.

Fig. III. — Fragment d'une autre tête de femme semblable à la précédente, mais endommagée. Le derrière de la tête et le cou manquent. Visage défiguré. Ce fragment réfute Hirt, qui prétend que la tête Fig. II appartenait à la figure d'Hésione, dans le champ du fronton antérieur. Il est évident qu'il y avait deux figures de femmes semblables, auxquelles ces deux têtes appartenaient.

Fig. IV. — Bras gauche de guerrier bien conservé, avec un bouclier d'un très-beau travail.

Fig. V. — Jambe sans désignation au catalogue.

Fig. VI. — Tête de jeune homme avec un casque adhérant étroitement à la tête, au frontal duquel on peut reconnaître trois incisions et deux rangées de trous, avec du fil de plomb dans ces trous, probablement pour assurer les clous; le nez, l'oreille gauche et le menton manquent. Cette tête était sans doute du fronton antérieur.

Fig. VII. — Tête d'homme sans cou, avec un casque juste, sur lequel on voit quelques traces d'ornement en filet qui résultaient d'un encaustique; la visière était particulièrement consolidée. Cette figure ne paraît pas avoir eu d'aigrette. (Elle est du fronton postérieur.)

Fig. VIII. — Fragment de tête d'homme casqué. Il ne s'en est conservé que l'oreille et une partie de la joue. (Ce fragment est du fronton antérieur.)

Planche 63.

Fig. I. Groupe de fragments. N° 1. Main gauche de femme, avec moitié de l'avant-bras qui relevait, à ce qu'il paraît, un vêtement; elle appartenait à la figure dont la tête féminine bien conservée existe encore. La partie postérieure d'un pied de femme avec une petite portion de vêtement. 2. Fragment de palmette en marbre avec des ornements peints. 3. Deux pieds de femme placés l'un auprès de l'autre, avec sandales attachées par des courroies. 4. Une main droite colossale, ouverte et reposant sur quelque chose; la moitié du pouce et de l'index manque. 5. Une partie de chapiteau. 6. Une grande palmette. 7. Deux jambes ou partie du vêtement d'une troisième ou quatrième figure de l'acrotère; elles sont de la même proportion que celles du fronton postérieur.

Les autres fragments de ce groupe sont sans désignation.

Fig. II, III et IV. — Sans désignation au catalogue.

Fig. V. — Main gauche qui tenait un bouclier. Tous les doigts manquent, le pouce excepté. Ce pouce, qui était cassé, fut, au moment des fouilles, soustrait, et porté à Constantinople par un domestique; il fut donné en cadeau à une personne qui le donna à Sa Majesté, alors prince royal de Bavière. Sa Majesté l'envoya à Rome, où il retrouva sa place première à cette main.

Planche 64.

Fig. I. — Avant-bras gauche et partie de manche pendante. Le bras était attaché au reste de la figure par des goupilles de même que la main au bras; ces fragments devaient appartenir à la Minerve.

Fig. II. — Avant-bras droit avec la main un peu mutilée, qui tient quelque chose de semblable à l'extrémité d'un fourreau de glaive. Fronton antérieur.

Fig. III. Bras droit avec la main. Il appartenait à un archer de même proportion que le Pâris; il est vêtu dans le même genre (bonnet phrygien, jaquette de cuir à manches, guêtres de même, carquois à gauche). A la position des doigts on reconnaît la manière dont les anciens tiraient de l'arc, et l'on y aperçoit l'extrémité de la flèche. Fronton antérieur.

Fig. IV et V. — Deux cuisses et un pied sans désignation au catalogue.

Fig. VI et VII. Face et profil d'un griffon. Il n'y a pas de doute que comme décoration latérale des frontons, ce griffon ne se répétât quatre fois; on n'en possède toutefois que des fragments d'un corps, des pattes et des ailes. La tête, le cou et les extrémités de ce griffon sont de restauration.

Parmi beaucoup d'autres fragments désignés dans les notes de Wagner, et qui, dessinés, auraient été insignifiants, se trouvent, 1° une moitié de pied gauche, plus un morceau de vêtement et de plinthus, qui, très-probablement, appartenaient à la Minerve du fronton antérieur. On pouvait encore, au moment où on a retiré ce fragment, reconnaître de la couleur rouge aux vêtements.

2° Fragment de la poitrine d'un homme vêtu, avec des traces (aux âtres) qui indiquent la manière dont il était attaché; probablement cette figure avait la même position que celle de la planche 61, fig. II, courbée en avant pour saisir un homme tombé. Le vêtement du corps (la tunique) est froncé en lignes serpentantes; au milieu de la poitrine, une raie polie va en descendant, une autre raie, également fine, se remarque aussi au cou.

3° Une petite main droite sans doigts et deux avant-bras qui paraissent avoir appartenu à une troisième figure de femme de l'acrotère.

4° Une aigrette de casque bien conservée qui ne pouvait s'adapter au casque d'aucune des figures trouvées.

5° Beaucoup de fragments de bras, de jambes, de pieds, de mains, de boueliers, etc., très-bien travaillés et admirables de beauté et de vérité.

6° Une partie de vêtement appartenant à une figure de grande proportion.

7° Enfin une autre partie de fragments de pieds, de mains, de bras, de palmettes et de tuiles de front: d'autres fragments occupent encore en outre quatre niches dans le musée.

Planche 65.

Figures du fronton de l'ouest.

Elles représentent, d'après Hirt, le combat autour du corps de Patrocle.

Fig. I. — (N° 11 de l'ensemble.) Troyen blessé. Il est très-ressemblant au Grec blessé de l'autre angle du fronton. Appuyé sur le bras droit, il couvre de la main gauche une blessure à la cuisse gauche; les jambes ne sont pas croisées. La tête est de restauration; mais sur la nuque les longs cheveux étaient encore conservés.

La tête, le bras, l'avant-bras et la main gauche, les doigts de la main droite, les deux jambes et les deux pieds sont restaurés; il y a aussi quelques pièces à l'avant-bras et au bras droit.

(Conforme au dessin du baron Haller.)

Dans la représentation du temple qui est au musée de Munich, la flèche dont cette figure est percée est en métal.

Fig. II. (N° 10 de l'ensemble.) Énée. Il porte au bras gauche un bouclier; sa position est la même que celle d'Ajax, fils d'Oïlée, correspondant de l'autre côté, excepté qu'il tient l'épée plus perpendiculairement.

Sont restaurés: la tête, l'avant-bras et la main gauche; à la jambe gauche, la rotule et une partie du vaste interne ainsi que le talon et une partie de l'arrière-pied; la jambe droite depuis le dessous de la rotule. Le bouclier manque.

(Dans le dessin du baron Haller, le bras droit et la cuisse gauche manquent. Ils ont été retrouvés depuis.)

Dans la représentation du temple, le casque de cette figure est bleu et le cimier rouge; l'épée est en métal.

Planche 66.

Fig. I. — (N° 3 de l'ensemble.) Teucer. Le harnais uni de ce jeune archer ressemble à celui d'Hercule, excepté qu'il n'est replié que simplement du côté gauche, sur les deux épaules, et affermi par des bandes; ces bandes étaient vraisemblablement d'airain, et de là les trous qui ont été conservés. Au côté gauche se trouve l'antique carquois; on remarque aussi sur la surface extérieure un fourreau d'épée; sur la surface supérieure on aperçoit les trous pour placer les flèches; la cotte d'armes est habilement plissée.

La tête, l'avant-bras et la main gauche, la main, l'avant-bras et la moitié de l'arrière-bras droit, la jambe gauche depuis le dessous du genou et les bandes de cuir sont restaurés.

(Conforme au dessin du baron Haller.)

Dans la représentation du temple, le casque est bleu et le cimier ou aigrette rouge. L'arc est en métal.

Fig. II. — (N° 4 de l'ensemble.) Ajax Télamonien, chef de l'armée grecque.

La tête, les doigts de la main droite, le bas de la jambe droite, l'avant-pied droit et tout le pied gauche de cette figure sont de restauration.

Dans la représentation du temple, le casque est bleu, le cimier rouge, le bouclier rouge avec les poignées bleues; la lance est en métal.

PLANCHE 67.

Fig. I. — (N° 6 de l'ensemble.) Minerve. C'est la plus grande de toutes les figures; comme elle regarde devant soi, on est étonné de voir que les deux pieds ainsi que le bas des jambes sont un peu du côté gauche; on a expliqué ceci par l'embarras du sculpteur, à cause de la position étroite de la figure à côté du Patrocle à droite; mais on a donné une interprétation plus vraisemblable, qui est que Minerve conduit le combat vers le côté gauche: elle est représentée comme promaque des Grecs (c'est-à-dire combattant) dans les premiers rangs, tenant le bouclier argolique rond devant les Troyens, comme signe qu'elle protége les Grecs contre eux; la main droite est levée et tient une lance. Dans la figure, large et dénuée d'expression, les lèvres et les yeux étaient sans doute peints avec des couleurs. Toute la surface du casque couvrant très-légèrement la tête, arrondi par devant et garni d'un haut panache, ainsi que le toit qui couvre le front, sont parsemés de petits trous où l'on mettait des ornements en bronze ou des clous pour garantir les yeux. Ces clous dépassaient souvent de beaucoup le casque. Les oreilles sont percées pour y mettre des boucles d'oreilles; les cheveux, sculptés à la manière antique, sont très-remarquables; l'égide unie était ornée d'écailles peintes, comme on le voit distinctement à quelques traces qui sont restées; on remarque encore au bord de l'égide du fil de fer qui servait à affermir des houppes ou des têtes de serpent en airain. Deux trous avaient été pratiqués au milieu de la poitrine afin d'y attacher la tête de Méduse en bronze. Elle porte sous l'égide le peplos, par-dessous lequel on aperçoit au bras droit un chiton très-bien plissé; les courroies des sandales n'étaient marquées que par la peinture. On trouva aussi des traces de couleur rouge au bord du vêtement, ainsi que quelques restes de bleu au casque.

Quelques parties de l'égide en dehors de la figure et quelques bouts de draperies pendantes sont restaurés; le bouclier est composé de parties antiques et de parties restaurées.

(Dans le dessin du baron Haller, les deux mains manquent.)

Dans la restauration du temple, le casque est bleu avec le cimier ou aigrette rouge, le bouclier rouge avec le bracelet et la poignée bleus; l'égide est rayée rouge en forme d'écailles, les draperies sont bordées de rouge, la lance est en métal.

Fig. II. — (N° 5 de l'ensemble.) Patrocle. Il est terrassé, et s'appuie de la main droite sur le sol; du bras gauche il tient le bouclier. La tête de cette figure a été trouvée parmi les fragments; les cheveux qu'on aperçoit sous la visière à peu près close du casque reculé sur la nuque, sont très-bien travaillés; ils sont entourés d'une bande, et se terminent par devant en une rangée de petites boucles spirales.

Une petite partie du cou, la moitié de la poitrine et le deltoïde droit, une petite pièce sur le deltoïde gauche, les doigts de la main droite et aussi de la main gauche, ainsi que les orteils des deux pieds, sont restaurés; cependant les gros orteils sont antiques.

(Dans le dessin du baron Haller, la tête, le bras droit et la jambe gauche manquent: ils ont été retrouvés depuis.)

Dans la restauration du temple, le casque est bleu avec le cimier rouge, le bracelet du bouclier est bleu, l'épée est en métal.

PLANCHE 68.

Fig. I. — (N° 8 de l'ensemble [1].) Hector. La visière de son casque est absolument fermée; sur l'épaule droite et sous le bras gauche on remarque plusieurs trous, sans doute pour y affermir un baudrier d'airain auquel pendait l'épée.

La crête du casque, l'avant-bras et la main droite, la cuisse droite depuis la hanche, la jambe et le pied droit, la cuisse gauche depuis le dessous de la fesse, la jambe et le pied gauche, ainsi que beaucoup de parties du bouclier, sont restaurés.

(La cuisse gauche jusqu'au-dessous du genou existe dans le dessin du baron Haller, et le bras gauche est levé.)

Dans la représentation du temple, le casque est bleu avec le cimier rouge, le bouclier est blanc avec un gros filet bleu, la lance est en métal.

Fig. II. — (N° 9 de l'ensemble.) Pâris. C'est un jeune archer à genoux. Il porte un haut bonnet phrygien à lobes retroussés, sous lequel on en aperçoit un second garni de goupilles de métal. Son costume consiste en une jaquette de cuir joignant très-bien, avec des manches et des pantalons de la même étoffe qui descendent jusqu'aux chevilles; au côté gauche se trouve l'antique carquois en demi-cercle, garni d'un bâton au côté uni, mais tronqué au haut.

Les deux dernières phalanges de l'annulaire et du petit doigt de la main droite, aussi les deux dernières phalanges du doigt milieu de la main gauche, le pied gauche jusqu'au cou-de-pied et la pointe du bonnet, sont restaurés; il y a une petite pièce à l'avant-bras gauche.

(Entièrement conforme au dessin du baron Haller.)

Dans la restauration du temple, le bonnet est rouge, entouré de bandelettes ou lobes bleues, le carquois bleu; le vêtement est rayé rouge en forme d'écailles, l'arc est en métal.

PLANCHE 69.

Fig. II. — (N° 2 de l'ensemble.) Ajax, fils d'Oïlée. Il est armé d'une lance et il tient au bras gauche un bouclier. On remarque par devant, au casque uni, plusieurs trous pour affermir les clous, au lieu desquels on se servait parfois de

[1] Le n° 7 n'existe pas.

dents de cochon. A la nuque, sur le casque, il se trouve également deux rangées de trous pour affermir des boucles de cheveux artificiels (sans doute de fil d'airain).

La main droite jusqu'au poignet, l'avant-bras et la main gauche, le pied gauche jusqu'à la malléole, la moitie du pied droit sont restaurés, ainsi que la crête du casque. Le bouclier manque.

(Conforme au dessin du baron Haller, moins l'avant-bras droit qui n'est pas dans ledit dessin, mais qui aura été retrouvé depuis.)

Dans la restauration du temple, le casque est bleu, l'aigrette rouge, le bracelet du bouclier bleu; la lance est en métal.

Fig. II. (N° 1 de l'ensemble.) Grec blessé. Il est couché, s'appuyant à terre sur son bras gauche; il est prêt à se tirer une flèche d'une blessure dans le sein gauche.

Les cheveux, entourés d'une bande, sont habilement bouclés, et longs par derrière, comme les Grecs les portent encore aujourd'hui. Trois petits trous de chaque côté, entre la poitrine et les épaules, servaient sans doute à attacher quelque ornement de la poitrine.

L'avant-bras et la main droite, les doigts de la main gauche, la jambe depuis le genou jusqu'aux malléoles, les orteils et le talon droit, ainsi que les orteils du pied gauche, sont restaurés.

(Entièrement conforme au dessin du baron Haller.)

Dans la restauration du temple, la flèche est en métal.

Planche 70.

Fig. I. — Acroterium du faîte du temple. Il se compose de plusieurs grandes palmettes, dont une seulement (la supérieure) est antique. Ces ornements étaient probablement plus nombreux et plus riches, puisque l'on possède encore vingt fragments qui doivent nécessairement avoir appartenu aux deux acrotères des frontons de l'est et de l'ouest [1].

Dans la restauration du temple, la palmette de dessus et celle de dessous sont rouges avec le milieu bleu; la bande qui réunit les deux volutes est rouge.

Fig. II et III. — (N°s 17 et 18 de l'ensemble.) Damia et Auxesia. Toutes deux dans la position et le caractère d'Aphrodite. La tête et les mains leur manquaient; on leur a mis (assez arbitrairement) une fleur de grenadier dans la main.

Damia. La tête, les deux mains jusqu'aux bracelets, et un petit bout de la draperie pendante, sont restaurés.

Auxesia. La tête, les deux mains jusqu'aux bracelets, un petit bout de la draperie pendante et un plus grand sous la main gauche, sont restaurés.

Dans la représentation du temple, la bordure des vêtements de ces deux figures est rouge.

[1] Extrait du *Catalogue*.

Suivent les planches 46 et suivantes jusqu'à la planche 70.

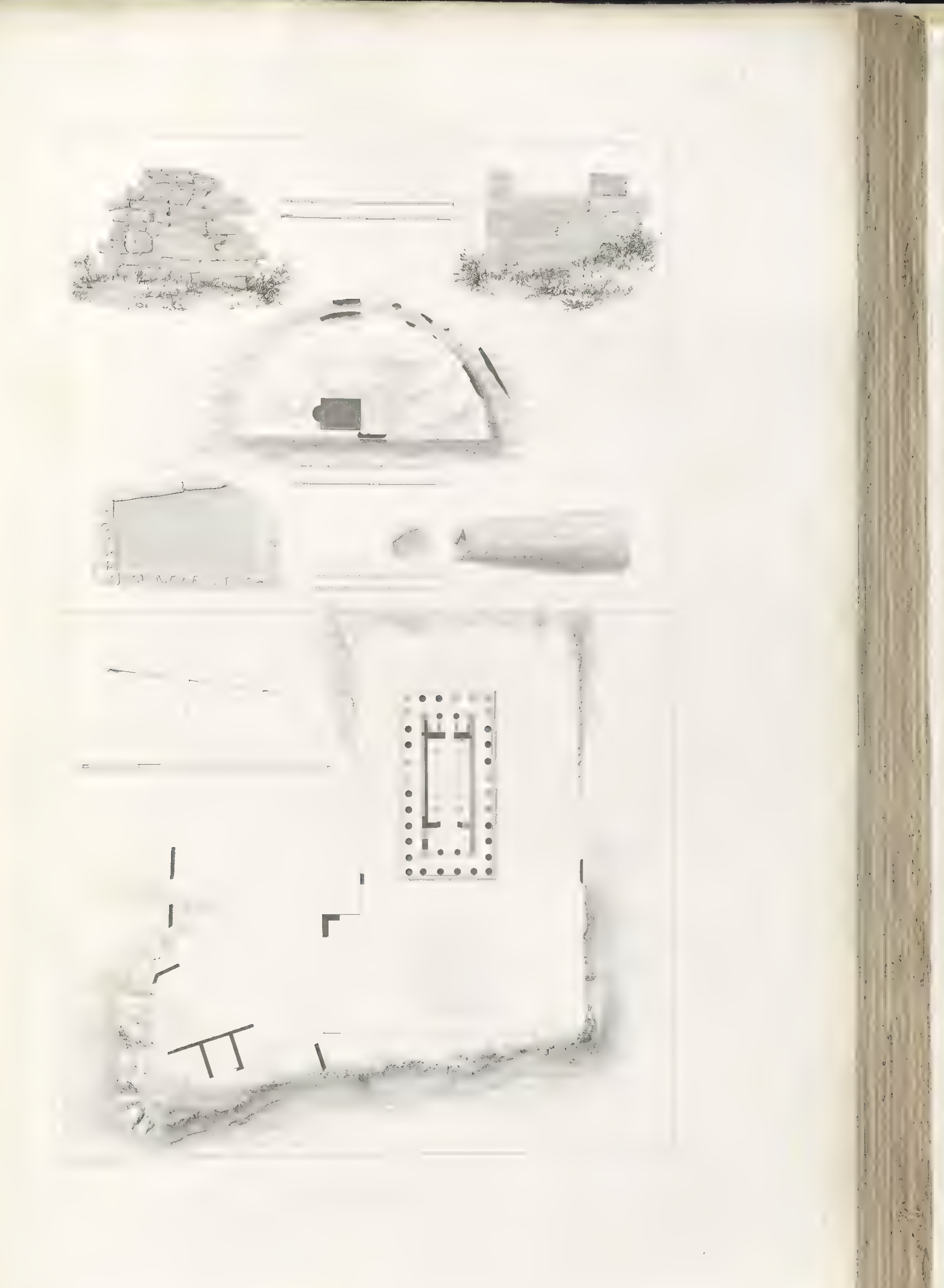

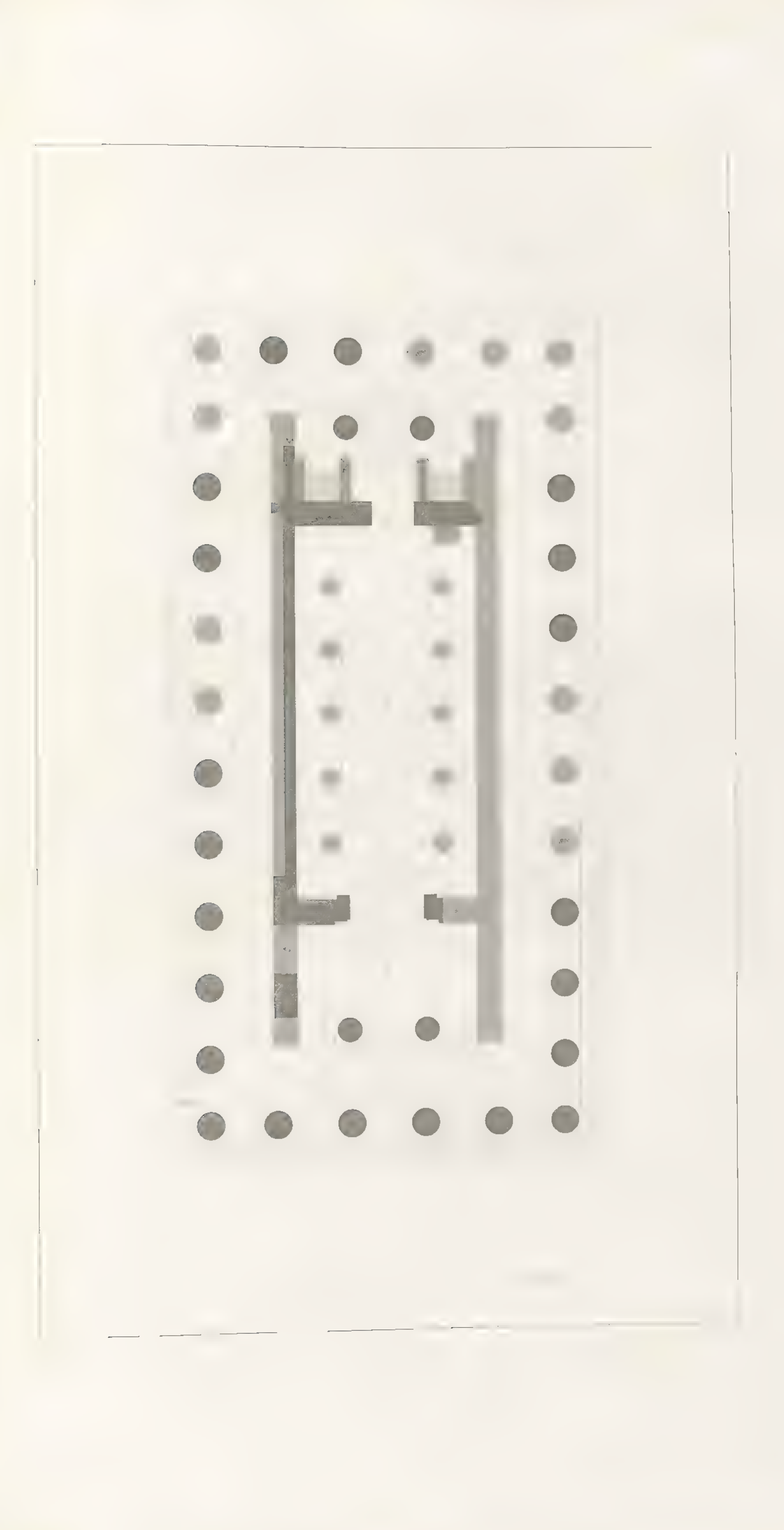

ΚΑΡΚΙΝΩ ΞΥΛΙΝΑ ΤΑ
ΔΙΦΡΟΣ
ΚΙΒΩΤΙΟΝ

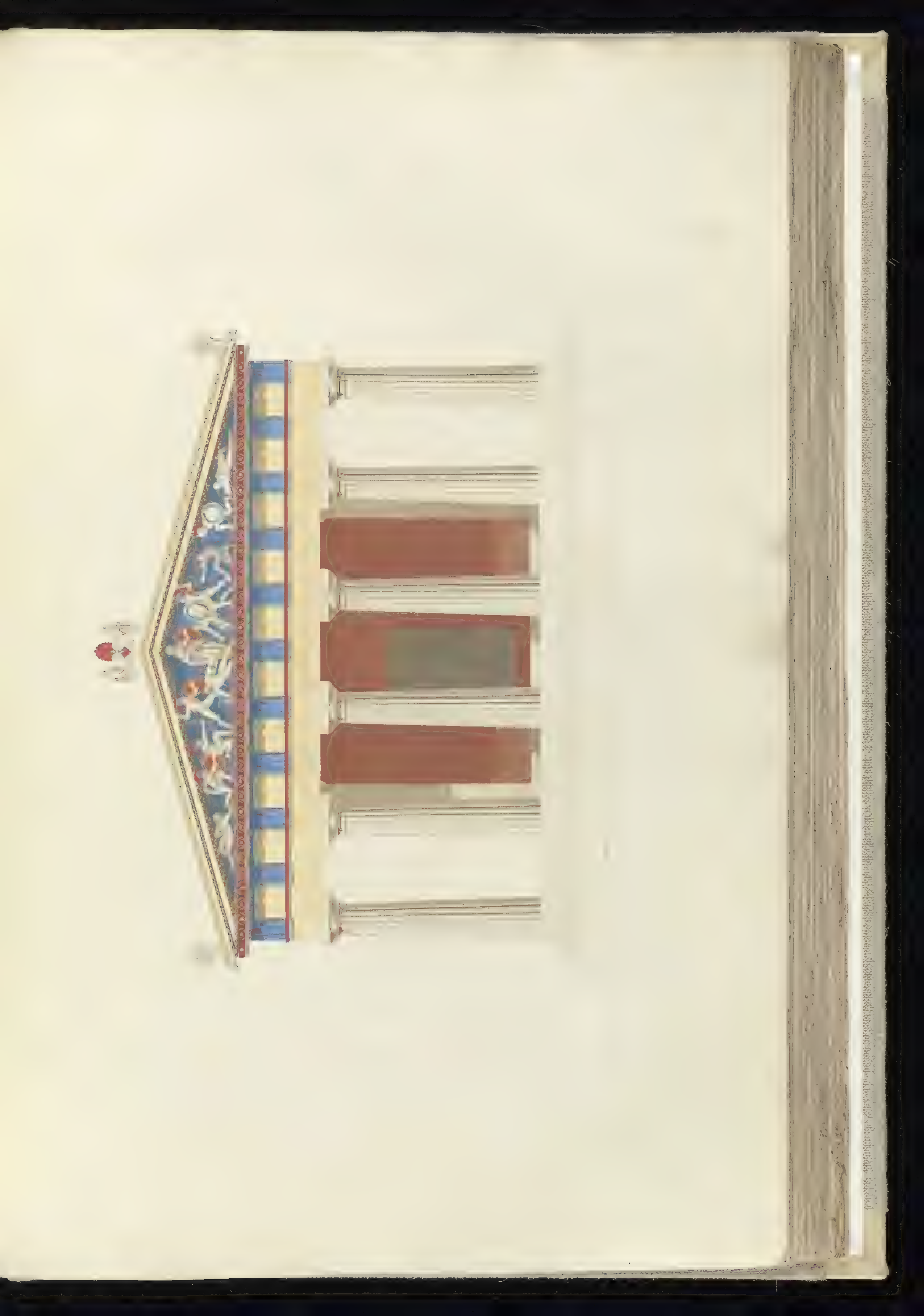

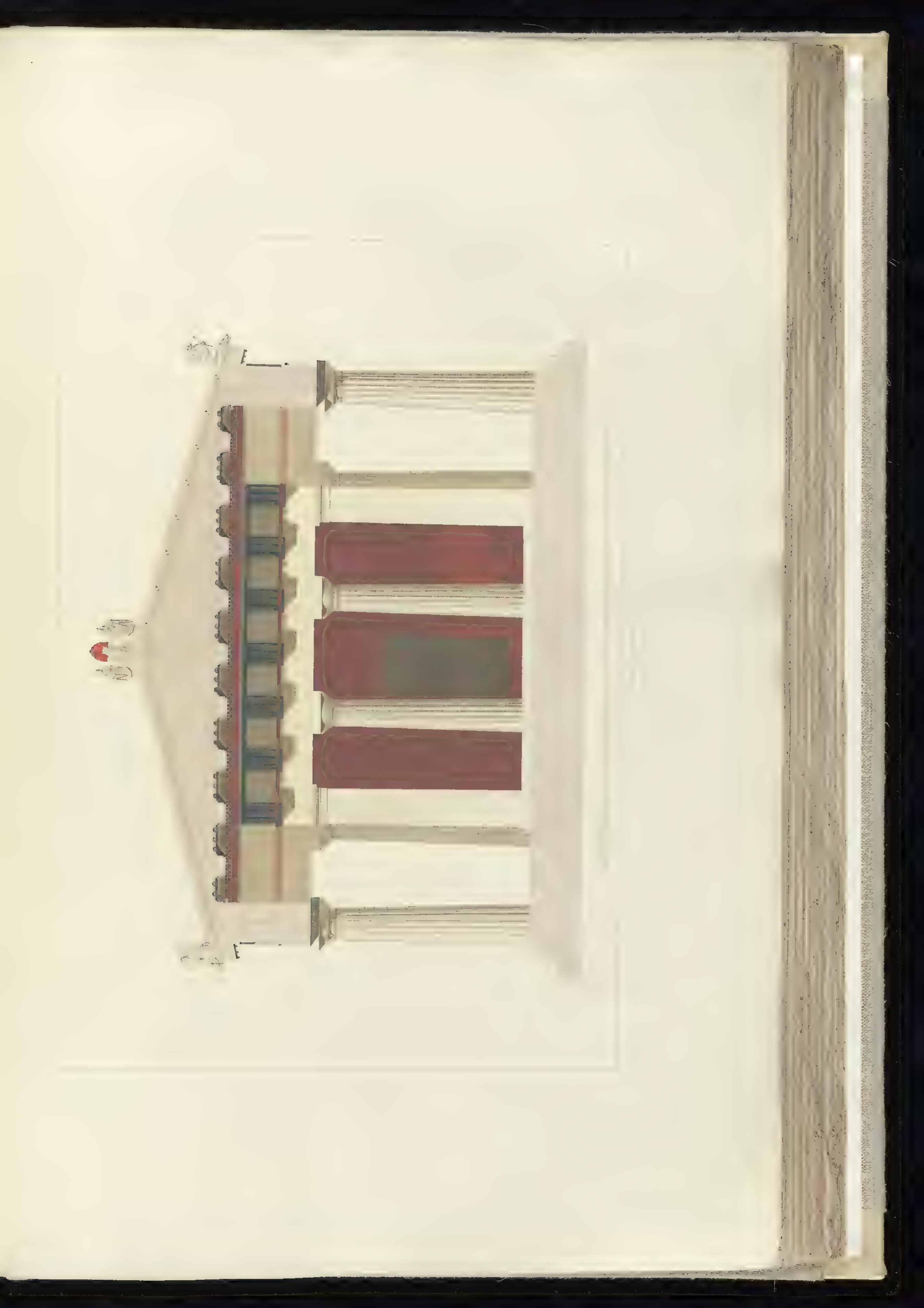

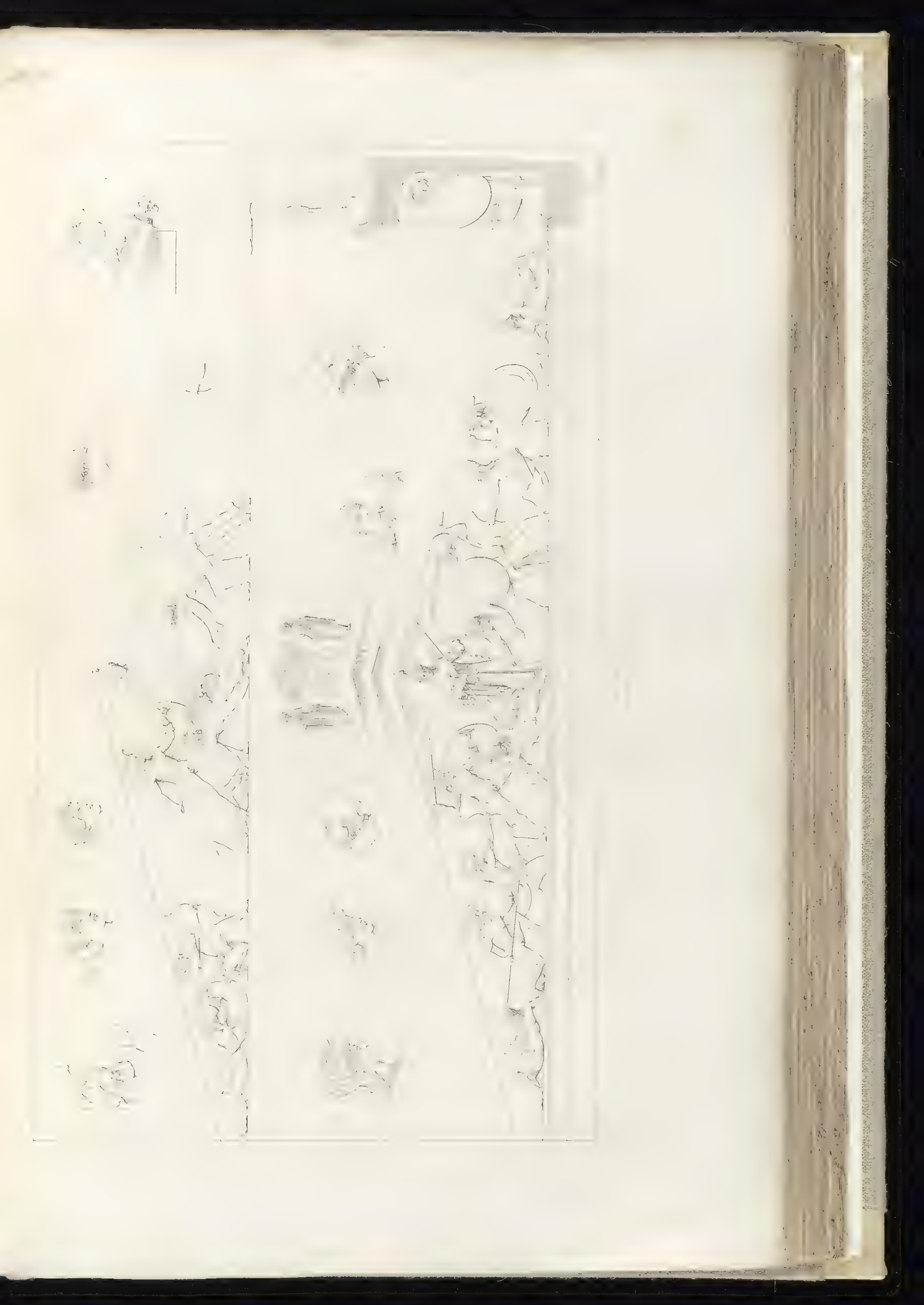

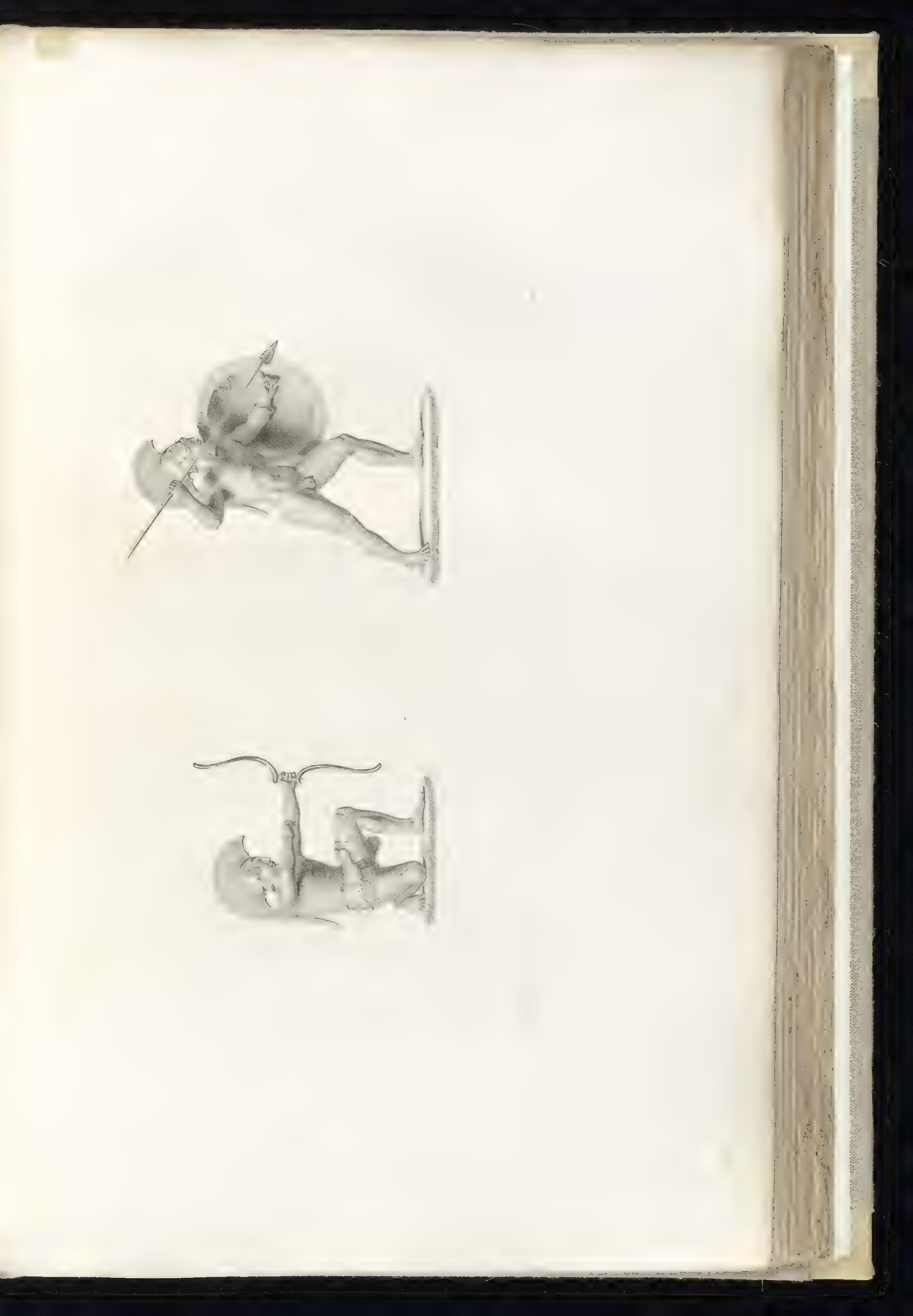

Après un long séjour fait à Égine et consacré aux travaux considérables que nous y avions exécutés, nous partîmes de cette ville pour retourner dans le Péloponèse. Nous étant donc embarqués au port d'Égine nous fîmes voile vers Epidaure où nous débarquâmes. Lorsque nous eûmes visité cette dernière ville, nous gagnâmes Nauplie, et de là Argos, pour nous rendre à Mycènes [1].

ROUTE DE MYCÈNES A NEMÉE.

Ayant quitté cette ville, en descendant vers le N.-O., nous arrivâmes dans une plaine arrosée par une petite rivière dont nous suivîmes à intervalle les détours, et qu'il fallut traverser plusieurs fois. Lorsque nous vînmes à nous éloigner de ses bords, laissant vers le N.-E. la route de Corinthe, nos regards se portèrent sur des montagnes couvertes de buissons : sur la cime de l'une d'elles et vers le N.-O., nous aperçûmes une grotte à laquelle nous nous rendîmes; elle nous parut devoir être l'antique repaire du lion de Némée, à en juger par l'espace parcouru pour aller de la grotte au temple, lequel coïncide avec le nombre de stades que, d'après Pausanias, on comptait entre le temple et ce lieu célèbre dans la Fable.

En descendant de la montagne, on aperçoit les ruines du temple de Némée. Il était bâti au milieu d'une plaine peu étendue, entourée de montagnes de médiocre élévation, et couverte de houx : la plus haute vers l'extrémité N.-E. de la plaine est couronnée par un rocher qui a l'aspect d'une forteresse. A gauche, près de la route, on voit les ruines d'une chapelle construite avec les fragments d'un monument antique, dont la proportion est trop petite pour faire supposer que ces débris aient pu appartenir au temple. Il existait sans doute dans le lieu même qu'occupe la chapelle, un édifice dont les ruines ont servi à sa construction *.

NÉMÉE.

Pausanias fait mention du temple de Jupiter Néméen, comme d'un monument digne d'être vu, quoique de son temps déjà ce temple n'eût plus de toit, et qu'il n'y restât plus de statue. Dans le voisinage était la fontaine Adrastée, ainsi nommée sans doute parce qu'Adraste l'avait découverte. On montrait encore à quinze stades du temple l'antre du lion de Némée. Le mont Apesas, où Persée sacrifia pour la première fois à Jupiter Apesantius, dominait la ville [2].

Trois colonnes du temple restent encore debout : deux, appartenant au pronaos, sont surmontées de l'architrave et de la frise dans laquelle on remarque un triglyphe. Devant les deux colonnes, il en est une troisième faisant partie du portique d'entrée; les autres sont renversées ainsi que les murs de la cella. On retrouve seulement en place quelques pierres de la première assise : toutes ces pierres sont calcaires. Les divers débris sont d'un très-beau caractère, et en y joignant les fragments de corniches, d'architraves, de frises et de chapiteaux assez bien conservés et qui sont épars çà et là en fort grand nombre, il est très-facile de rétablir l'ensemble du temple.

A l'E. de la plaine où se voient ces ruines, et au pied d'une montagne qui abritait notre campement, est une fontaine dont l'eau est excellente. Cette fontaine ne serait-elle point celle d'Adraste dont parle Pausanias?

[1] Voyez, pour ces routes, les pages 161, 157, 155, 147 du 2[e] volume
[2] Pausanias, chap. XV.

* DISTANCE DE MYCÈNES A NÉMÉE.

Partis de Mycènes on trouve, à 8 m., une plaine; 12 m., une petite rivière; 68 m., un defilé, 9 m., une route portée par un mur de soutenement; 18 m., la grotte du lion de Némée; 12 m., une plaine; 3 m., on aperçoit *Couzomati*, village; 10 m., le temple de Némée.
Total de la distance, 2 h. 20 m.

EXPLICATION DES PLANCHES.

PLANCHE 71.

Vue des restes du temple.

PLANCHE 72.

Fig. I. — Plan de l'ensemble du temple dans lequel sont indiquées en noir les parties existantes en place, et en gris celles qui sont rétablies d'après d'autres monuments analogues.

Fig. II. — Coupe sur la longueur du temple.

PLANCHE 73.

Façade du temple, restaurée d'après tous les fragments existants. La cimaise seulement n'existe pas.

PLANCHE 74.

Fig. I et II. — Morceaux de corniche indiquant l'inclinaison du fronton, dans lequel se retrouvent les entailles qui recevaient les chevrons du comble.

Fig. III. — Plan du dessous de la corniche.

Fig. IV. — Architrave et frise avec les triglyphes.

Fig. V. — Détails des canaux des triglyphes.

Fig. VI. — Détails des gouttes.

Fig. VII. — Détails du chapiteau et des cannelures.

Fig. VIII. — Détail donnant les hauteurs des colonnes du portique et du pronaos. (Tous les tambours des colonnes étant déplacés, il est impossible de s'assurer si elles sont galbées; mais il est probable qu'elles ne le sont pas.)

PLANCHE 75.

Détails de l'ensemble de l'entablement du chapiteau et de la base des colonnes, ainsi que des trois socles sur lesquels repose le temple.

Suivent les planches 71, 72, 73, 74 et 75

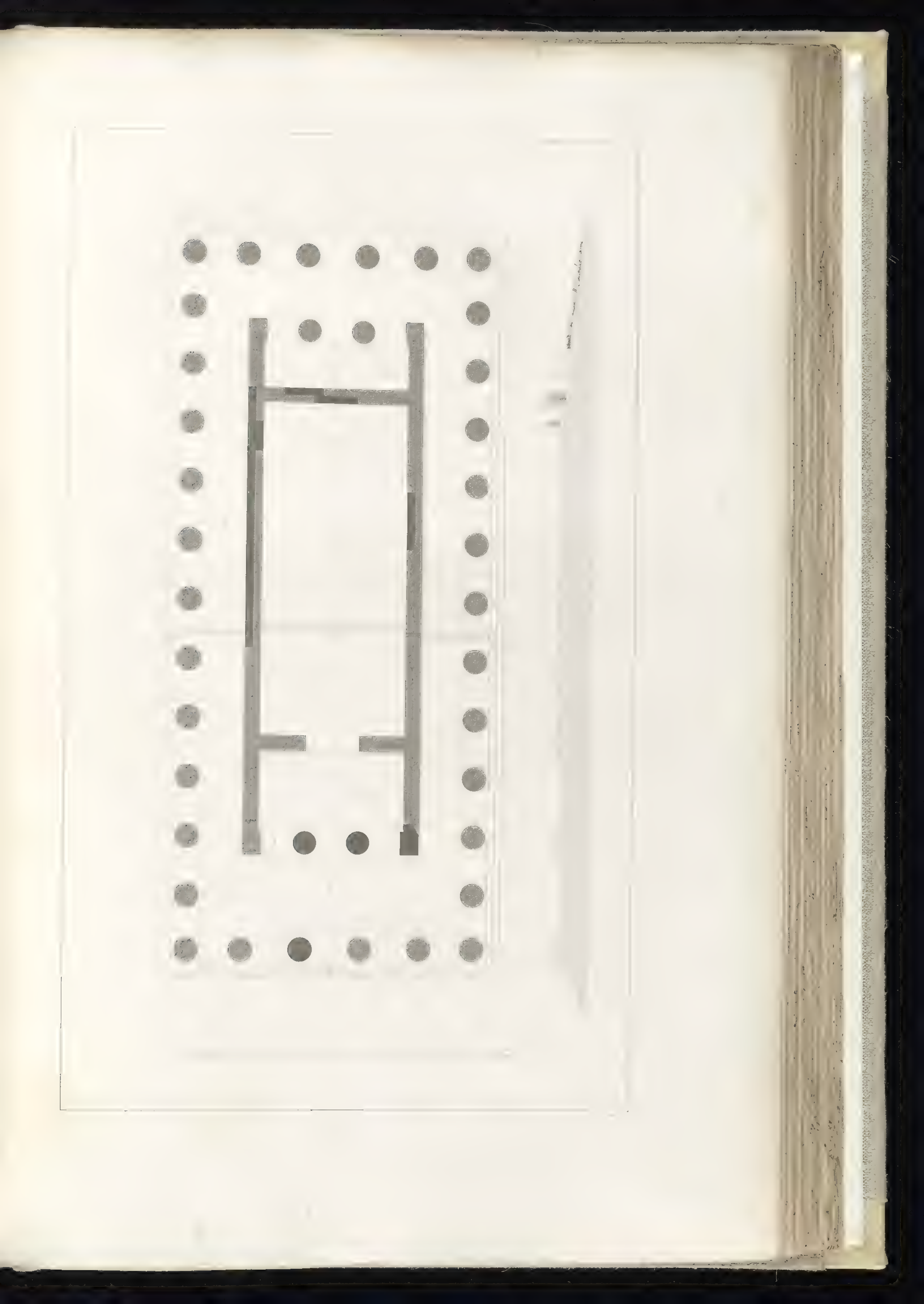

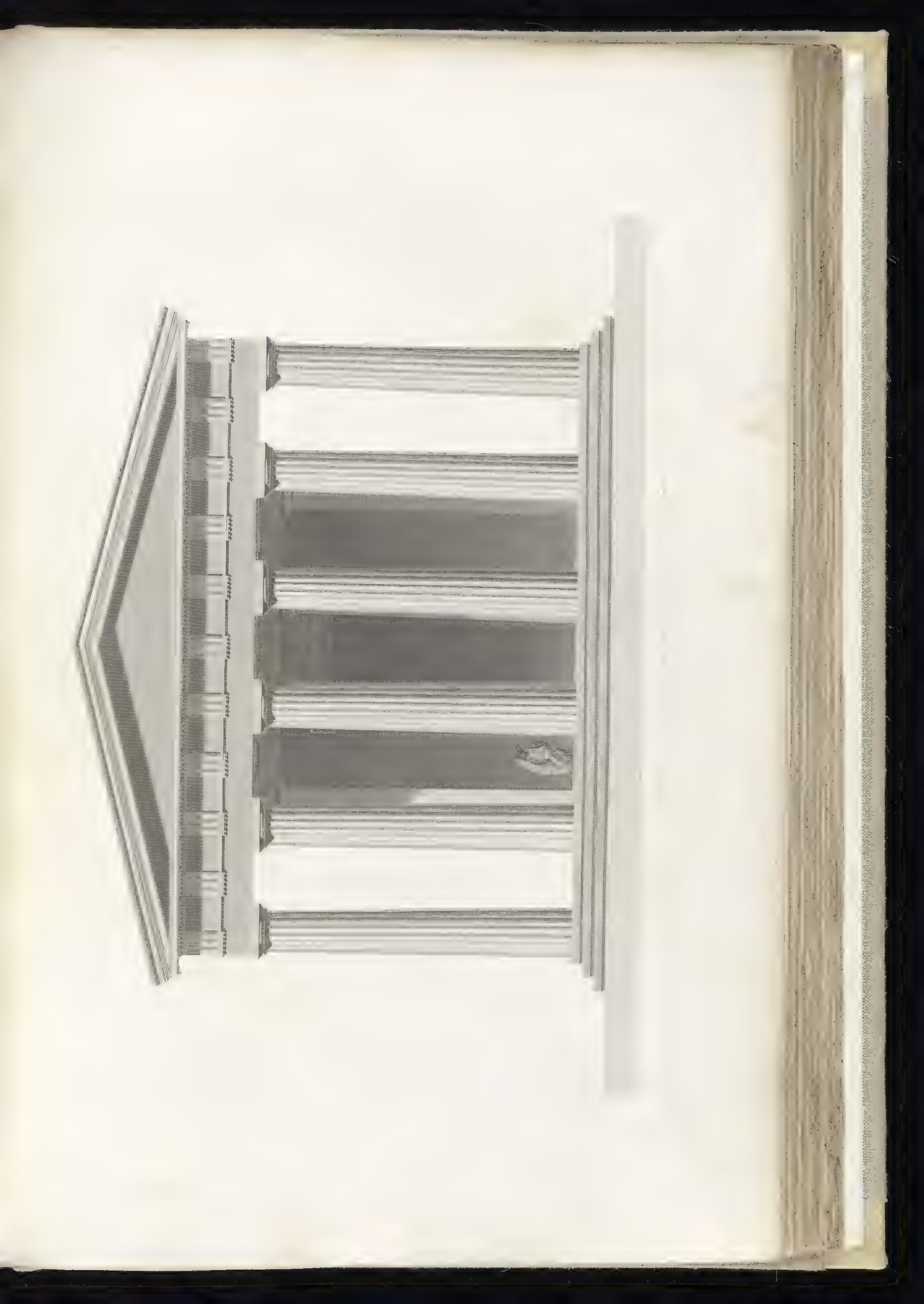

ROUTE DE NÉMÉE A CORINTHE.

Nous partîmes de Némée prenant la route à l'E. Après avoir parcouru une campagne entrecoupée de monts et de ravins, nous nous trouvâmes dans une plaine où l'on remarque des grottes, et des rochers taillés pour servir d'habitations. De là on a une belle vue de l'Acrocorinthe. Nous quittâmes bientôt la route pour nous rendre à gauche au pied d'une montagne, où nous vîmes des habitations antiques taillées dans la masse : quelques-unes d'entre elles étaient couvertes par le roc; d'autres avaient des toitures en bois; aujourd'hui même toutes ne sont pas abandonnées; on en trouve dans lesquelles se voient des entailles pratiquées à vif dans le roc, et qui étaient destinées à recevoir des pièces de charpente. Près de là sont les ruines de plusieurs monuments modernes qui avaient été exécutés avec des fragments antiques, parmi lesquels on reconnaît une architrave romaine. Nous arrivâmes bientôt au khan de Courtessa, hameau où l'on voit une chapelle construite avec des débris antiques. Les montagnes qui environnent la plaine de Courtessa sont couvertes de buissons et de houx. La verdure et le maïs encore sur pied, mais qu'on récoltait dans les champs, donnaient à cette campagne, quoique privée d'arbres, un aspect assez riant.

En suivant la route au N.-E. dans la plaine, nous découvrîmes des traces de constructions antiques, et des fragments de colonnes cannelées, à gauche, sur un monticule où était probablement située la ville de Cléones. Ces débris proviennent sans doute du temple de Minerve, ainsi que des tombeaux d'Eurytus et de Ctéatus tués par Hercule [1]. Nous atteignîmes ensuite un plateau élevé d'où l'on aperçoit de nouveau l'Acrocorinthe; puis traversant une petite rivière bordée de lauriers roses et plusieurs torrents, nous vîmes les restes d'une route pavée, dans le voisinage de laquelle se trouve une fontaine. Cependant les montagnes, devenant plus basses, nous laissèrent découvrir celles de la Béotie; le golfe de Lépante et la mer se déployèrent devant nous. Alors notre vue embrassa, sur la gauche, les montagnes de la Phocide; à droite, Corinthe, l'Acrocorinthe, l'Isthme, et, dans le lointain vis-à-vis de nous, les côtes de l'Attique. Il n'est pas de spectacle plus magnifique et en même temps de position dont le choix ait jamais pu paraître plus convenable pour l'emplacement d'une grande ville. Nous descendîmes dans la plaine, laissant à gauche une forêt d'oliviers, et il nous fallut traverser plusieurs ravins avant d'arriver aux premières maisons de Corinthe*.

CORINTHE. — ACROCORINTHE.

La fondation de Corinthe remonte à l'entrée dans la Grèce des dynasties des dieux. Une fille de l'Océan avait entouré l'Acropole de remparts. Corinthus, descendant du soleil, avait donné son nom à la ville. Parvenue au comble des prospérités, elle excita la jalousie des Romains qui, maîtres de la Grèce, après en avoir désarmé les peuples et rasé les murs des villes fortifiées, détruisirent entièrement Corinthe et en vendirent les habitants à l'encan.

Du temps de Pausanias, Corinthe offrait encore des restes de sa grandeur passée : entre autres, un théâtre, un stade de marbre blanc, un temple à Neptune, orné d'un grand nombre de statues, et contenant dans son enceinte le temple de Palæmon et l'autel des Cyclopes. Mais si Corinthe avait conservé quelques restes intéressants de ses anciens monuments, la plupart étaient de ceux qu'Auguste avait érigés lorsqu'il rétablit cette ville. Presque tous ces monuments s'élevaient sur la place publique, comme

[1] Pausanias, chap. XV.

* DISTANCE DE NÉMÉE A CORINTHE

10 m., on entre dans une campagne couverte de petits buissons et de houx, vue très-étendue, à droite les montagnes de l'Arcadie; 22 m., on arrive au-dessus d'un ravin, à gauche une espèce de niche dans le rocher; 15 m., des ruines qui paraissent antiques près d'une belle source; 13 m., belle vue de l'Acrocorinthe; 20 m., rochers transformés en habitations, où l'on voit des entailles destinées à recevoir des pièces de charpente; 15 m., on arrive au khan de Courtessa; 7 m., monticule où pouvait être Cléones; 3 m., élévation d'où l'on voit l'Acrocorinthe; 17 m., on traverse une petite rivière sur un pont en pierre d'une seule arche; 37 m., un petit torrent, reste de route pavée; 22 m., à droite de l'autre côté de la rivière, moulin ruiné; 16 m., reste de route pavée sur un ravin dans lequel coule un ruisseau; 11 m., on découvre les montagnes de la Béotie; 19 m., on voit à gauche la mer dans le golfe de Lépante; 7 m., belle vue de Corinthe; 15 m., on arrive dans une plaine, à gauche une forêt d'oliviers, à droite un petit ravin; 28 m., traces de constructions, à droite une fontaine; 9 m., premières maisons de Corinthe.

Total de la distance, 4 h. 46 m.

celui de la Fortune; le Panthéon en était voisin : beaucoup de statues ornaient ces temples et la place publique dominée par le temple d'Octavie, sœur d'Auguste Des propylées se présentaient, au sortir de la place, par le chemin qui conduit à Léché. Un peu plus loin on arrivait à l'entrée de la fontaine Pyrène : elle était ornée de marbre blanc, l'eau en était très-bonne à boire, et l'airain qu'on y trempait, rougi au feu, acquérait une qualité qui le faisait rechercher sous le nom d'airain de Corinthe. Dans divers endroits de la ville étaient construits des bains : les plus renommés étaient contigus au temple de Neptune. Euryclès, Spartiate, les avait bâtis et ornés de marbres de diverses espèces, et surtout de marbre tiré des carrières de Crocées en Laconie. A droite de la route conduisant de la place publique à Sicyone, était un temple à Apollon, et un peu plus loin, la fontaine de Glaucé, au-dessus de laquelle s'élevait l'Odéon. Auprès, on remarquait le tombeau des enfants de Médée. Le temple de Minerve Chalinitis n'était pas loin de ce tombeau, et dans la direction du théâtre que dominait le temple de Jupiter Coriphæus. L'ancien Gymnase et la fontaine de Lerne n'étaient pas très-éloignés du théâtre, et, près du Gymnase, on voyait encore deux temples, dédiés, l'un à Jupiter, et l'autre à Esculape.

Sur le point le plus élevé de la ville, se retrouvent les ruines d'un temple : cinq colonnes de la façade postérieure restent encore debout, ainsi que deux de la partie latérale; presque toutes sont surmontées de l'architrave; elles sont en pierre calcaire et étaient couvertes d'un stuc [1] qui les revêt encore en plusieurs endroits. Les proportions de ce temple sont lourdes, et son caractère a beaucoup d'analogie avec celui du grand temple de Pæstum. Les fûts des colonnes sont d'un seul morceau jusqu'aux filets du dessous des chapiteaux. Stuart [2], qui a donné une description des restes de ce temple, avait trouvé quatorze colonnes debout lors de son voyage. Au-dessus, et près de la ville moderne, nous reconnûmes un reste d'amphithéâtre taillé dans le roc.

Ce n'était pas Corinthe; c'était la place où fut autrefois cette ville opulente, c'étaient ses ruines que nous visitions : nous ne marchions que sur des décombres, et, au lieu de l'antique splendeur de ses monuments actuellement détruits, s'offraient à nos yeux quelques maisons récemment réparées depuis la dernière guerre. Nous retrouvions des restes de plusieurs mosquées, des ruines de bains, de caves, de fontaines, et, au milieu de ces tristes débris d'architecture appartenant à des siècles différents, quelques ruines romaines en briques, et en si faible quantité, qu'on ne peut déterminer les monuments dont elles ont dû faire partie.

En descendant au N.-O. dans la plaine, nous remarquâmes une ruine romaine en briques, et à quelques pas plus loin, trois pierres calcaires disposées sur une même ligne : elles nous parurent être la partie inférieure des colonnes d'un monument; près de là étaient deux tambours de colonnes doriques cannelées, d'environ 1 mètre 80 centimètres de diamètre. Non loin de ces colonnes, en avançant au N. dans la plaine, on trouve au pied des rochers l'extrémité d'un aqueduc ou émissaire antique, lequel sert encore à conduire l'eau dans la plaine. En suivant la même direction nous découvrîmes, sous des rochers, des grottes d'où l'eau tombe comme de la pluie dans des réservoirs placés au-dessous. On voit dans le voisinage un rocher dans lequel est taillée une salle de forme carrée qui se divise en trois galeries parallèles; des pierres posées à l'entrée nous semblèrent avoir servi à la décoration de ce monument antique.

L'Acrocorinthe est le sommet d'une montagne qui domine Corinthe. A l'époque où écrivait Pausanias, plusieurs temples existaient encore sur cette montagne : c'étaient ceux de la Nécessité et de la Force, de la mère des dieux, le temple des Parques, celui de Cérès et de sa fille, les temples de Junon Bunæa et de Vénus. Derrière ce dernier temple se trouvait une fontaine [3] qui tirait ses eaux de l'Asope, suivant les fictions des poëtes.

Nous montâmes à l'Acrocorinthe par un chemin praticable pour les chevaux. Ayant obtenu la permission de visiter cette citadelle, nous fîmes le tour des remparts, bâtis à l'époque du moyen âge, et reposant en grande partie sur d'antiques murailles de constructions helléniques [4]. Cette place, qui est la barrière du Péloponèse, est très-grande et bien fortifiée. D'après notre guide, il s'y trouverait trois cents citernes dont l'eau serait excellente. Dans son enceinte elle renferme les ruines d'une ville qui

[1] Ce stuc est appelé *albarium opus* par Vitruve, l. 6, ch. VII; et *tectorium opus* par Cicéron, *de Legibus*, l. II, ch. 26.
[2] Chap. X.
[3] Pausanias, chap. I, II, III, IV et V.
[4] Voyez le modèle aux Invalides.

devait être considérable. A la partie la plus élevée de l'intérieur on reconnait les débris d'un monument antique, sur lesquels on a construit une mosquée. De ce point, en descendant au S. sur un petit plateau, sont les ruines d'un autre monument, et plus bas, près de l'entrée, on trouve les traces d'un autre ancien édifice. On voit encore dans l'Acropole divers fragments de marbres, tels que colonnes, chapiteaux corinthiens, bases, etc. Mais le tout date de la décadence, et est d'un très-mauvais style. Les seuls débris qui méritent de fixer l'attention sont un chapiteau ionique grec, d'un beau caractère, mais ruiné : il est encastré dans le mur d'enceinte. On remarque aussi dans une cour une petite pierre tumulaire offrant de l'intérêt : elle est ornée d'inscriptions et de couronnes sculptées.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 76.

Vue prise de l'extrémité nord de la ville de Corinthe; dans le fond est l'acropole antique appelée Acro-Corinthe.

Planche 77.

Fig. I. Plan des ruines d'un temple à Corinthe. Les colonnes teintées en noir sont celles qui existent; celles teintées en gris étaient encore en place lors du voyage de Stuart. Les parties en traits seulement indiquent comment toutes ces colonnes pouvaient être celles de la partie postérieure du temple.

Fig. II. — État actuel des cinq colonnes de la face postérieure du temple.

Fig. III. — Plan des restes d'un amphithéâtre taillé dans le roc, qui se retrouve au nord-est de la ville.

Planche 78.

Façade restaurée du temple de Corinthe; la partie supérieure, teintée plus claire, indique ce qui est de restauration.

Planche 79.

Fig. I. — Profil en grand du chapiteau, avec l'indication du stuc qui recouvrait la pierre.

Fig. II. — Détail de l'architrave.

Fig. III et IV. — Détails des gouttes du dessous des triglyphes.

Fig. V. — Fragment trouvé sur l'acropole.

Planche 80.

Vue des restes du temple prise du sud. Dans le fond se voit le golfe de Lépante, et au delà, les montagnes de la Béotie et de la Phocide.

Suivent les planches 76, 77, 78, 79 et 80.

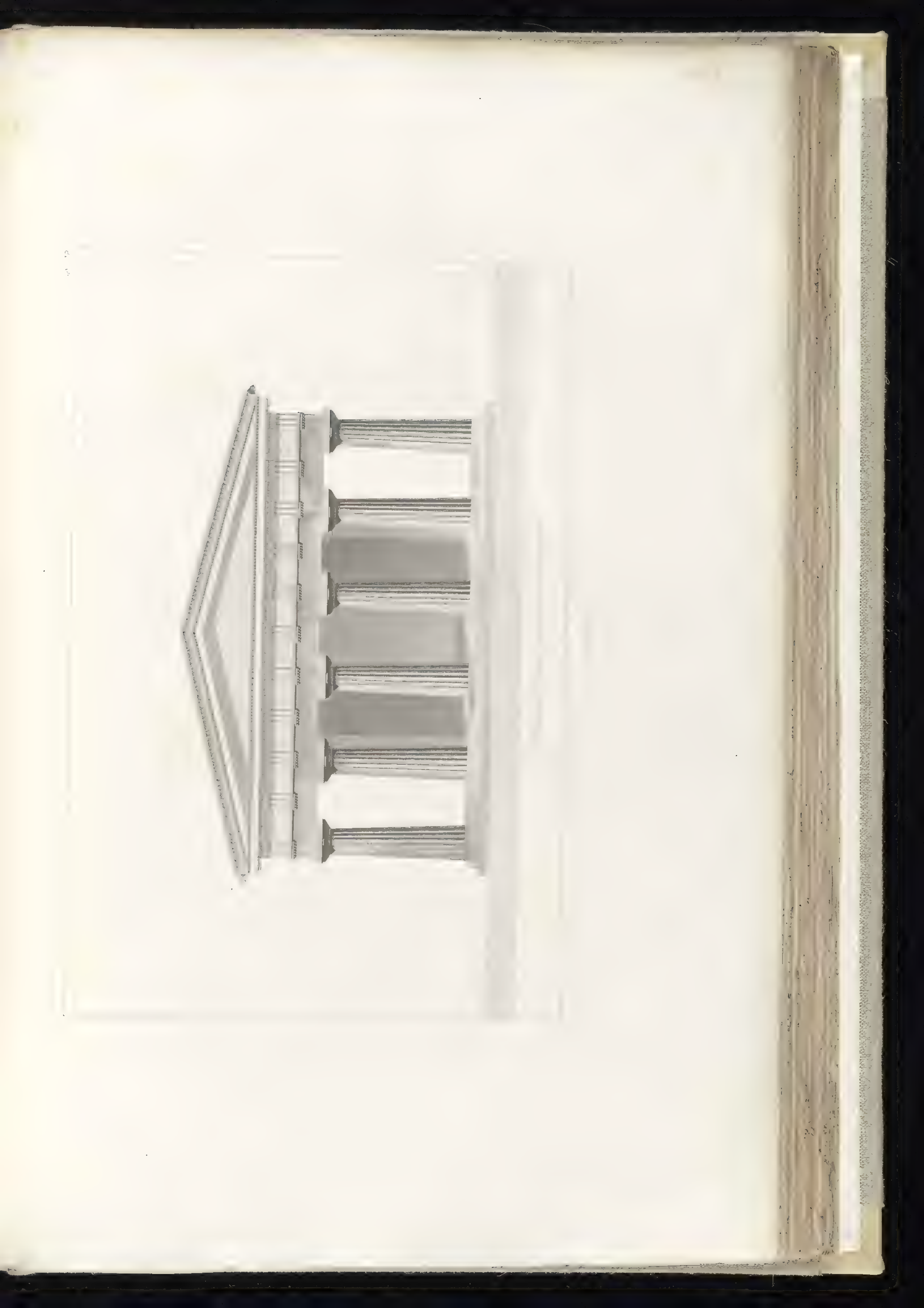

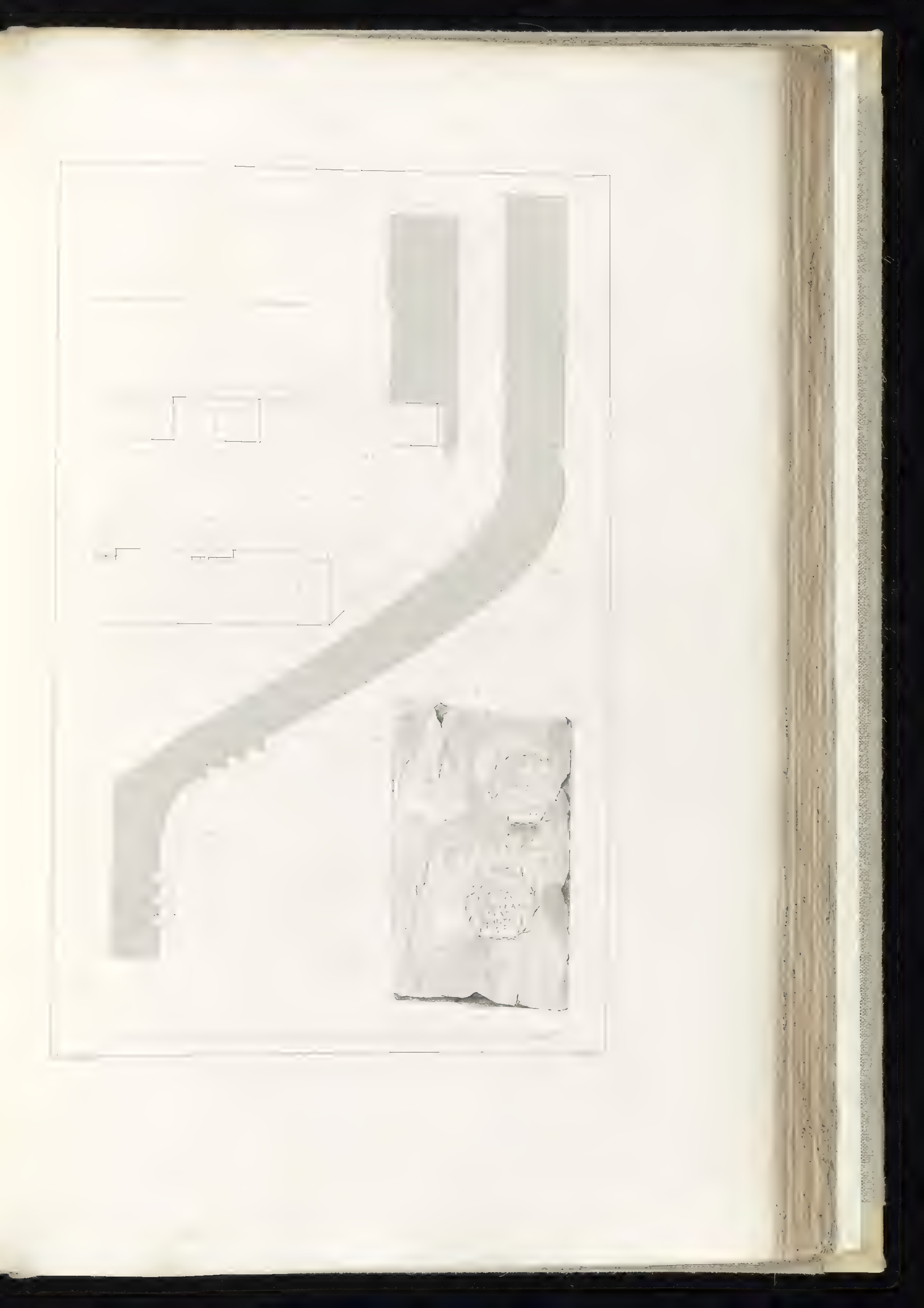

ROUTE DE CORINTHE A SICYONE.

Au sortir de Corinthe, nous nous dirigeâmes au N.-O., laissant à gauche le temple de Neptune, et nous entrâmes dans une plaine. Après avoir traversé un bois d'oliviers et le fleuve Cléontes, nous vîmes, à droite, le golfe de Lépante, et de l'autre côté du golfe, les montagnes de la Béotie; à gauche celles de la Corinthie, qui étaient couvertes de verdure. Plusieurs villages s'offrirent tour à tour à nos yeux. Nous aperçûmes aussi une riche vallée, bornée par des montagnes boisées et arrosée par l'Asope. Bientôt nous passâmes ce fleuve sur un beau pont, et quelques instants après nous arrivâmes au village de Vasilica, l'ancienne Sicyone*.

SICYONE.

On voyait encore, du temps de Pausanias, dans la citadelle de Sicyone, le temple de la Fortune et celui des Dioscures [1]. M. Pouqueville [2] affirme avoir découvert l'emplacement et les restes de ces deux temples. Pour nous, sans prétendre, comme cet auteur, avoir constaté l'identité de ces ruines, nous avons mesuré et relevé toutes celles qui existent entre un théâtre et un stade qui se reconnaissent encore aisément, et la grande ruine romaine dominée par les restes de ces deux antiques monuments. Pausanias fait mention d'un théâtre qui était placé au-dessous de la citadelle de la ville. Nous l'avons trouvé, en effet, au pied d'une colline. Il est en partie taillé dans le roc, et nous y avons reconnu facilement deux arcs ou vomitoires placés sur les côtés et qui servaient d'entrée et de sortie à la foule des spectateurs. On distingue aussi des parties de roc taillé sur lesquelles la scène était construite. Au N.-O. on retrouve un stade taillé également dans un évidement de rocher. Il est attenant au théâtre, et son extrémité, du côté de la campagne, est supportée par un soubassement de construction cyclopéenne.

Pausanias [3] parle encore de huit autres temples qu'il vit dans Sicyone, de plusieurs autels et du monument héroïque d'Aratus. Il reste seulement quelques ruines de tant d'édifices divers, et nous avons dessiné et mesuré toutes celles qui méritent de fixer l'attention.

On compte aux environs de Vasilica un grand nombre de petites églises tombant en ruine. En visitant quelques-unes de ces églises, nous trouvâmes des fragments antiques mais de peu d'intérêt. Nous vîmes toutefois, dans l'intérieur de l'une d'elles, des compartiments de caissons avec quelques traces de peintures. Dans l'église de Vasilica même nous remarquâmes un chapiteau corinthien d'un assez beau caractère, mais presque entièrement dégradé. Le reste de la ville, ainsi que l'emplacement de la citadelle, ne contiennent plus rien d'intéressant, et l'on n'y voit plus à présent que des citernes et que des pierres éparses çà et là. La ville antique s'élevait sur un plateau d'où la vue est très-étendue. On découvre de ce point élevé l'Acrocorinthe, les montagnes de l'isthme, le golfe de Lépante, et, au delà du golfe, les montagnes de toute la Béotie.

* DISTANCE DE CORINTHE A SICYONE.

A 18 m. de Corinthe on trouve une fontaine; 32 m., deux petits ponts sur un cours d'eau; 10 m., on traverse le fleuve Cléontes, reste de pavé; 20 m., un petit pont sur un ravin; 15 m., une ruine moderne; 13 m., le lit d'un ruisseau, le Némée; 20 m., à gauche un village, à droite un autre près du rivage; 28 m., débris de constructions; 18 m., une petite rivière et des débris de constructions; 4 m., on traverse une muraille ruinée; 6 m., on entre dans le village de Vasilica.

Total de la distance, 3 h. 4 m.

[1] Corinthe VIII

[2] Livre XII, ch. IX.

[3] Pausanias, chap. VII, VIII, X, XI.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 81.

Plan des ruines de Sicyone. — Renvois.

A. Théâtre.
B. Partie du stade soutenue par une construction cyclopéenne.
C. Construction antique.
D. Mur d'enceinte en construction régulière.
E. F. Constructions antiques : la partie F, en briques, plus élevée que toutes les autres, n'a cependant que 2 mètres 1/2 de hauteur.
G. H. I. K. L. M. N. O. Traces diverses de ruines antiques qui s'élèvent très-peu au-dessus de la terre
Parmi ces ruines se trouvent quelques fragments de colonnes.

Planche 82.

Fig. I. — Plan du théâtre Les gradins sont en partie taillés dans le roc, les autres sont en pierres rapportées les parties A et B sont des vomitoires pour donner accès aux gradins.

Fig. II. — Coupe du théâtre.

Fig. III, IV, V et VI. — Faces et coupes des vomitoires.

Fig. VII - Coupe d'un gradin.

Fig. VIII, IX et X. — Plan, profil et face de la construction cyclopéenne qui supporte l'extrémité inférieure du stade.

Planche 83.

Fig. I. — Bas-relief en marbre blanc trouvé au-dessus de la porte d'une maison du village de Xilocastron ou Zirio Caraki, sur la route de Camari à Vasilica.

15 pouces de hauteur sur 10 pouces 1/4 de largeur.

Fig. II et III. — Piédouches en marbre trouvés dans une petite église ruinée de Vasilica.

Suivent les planches 81, 82 et 83.

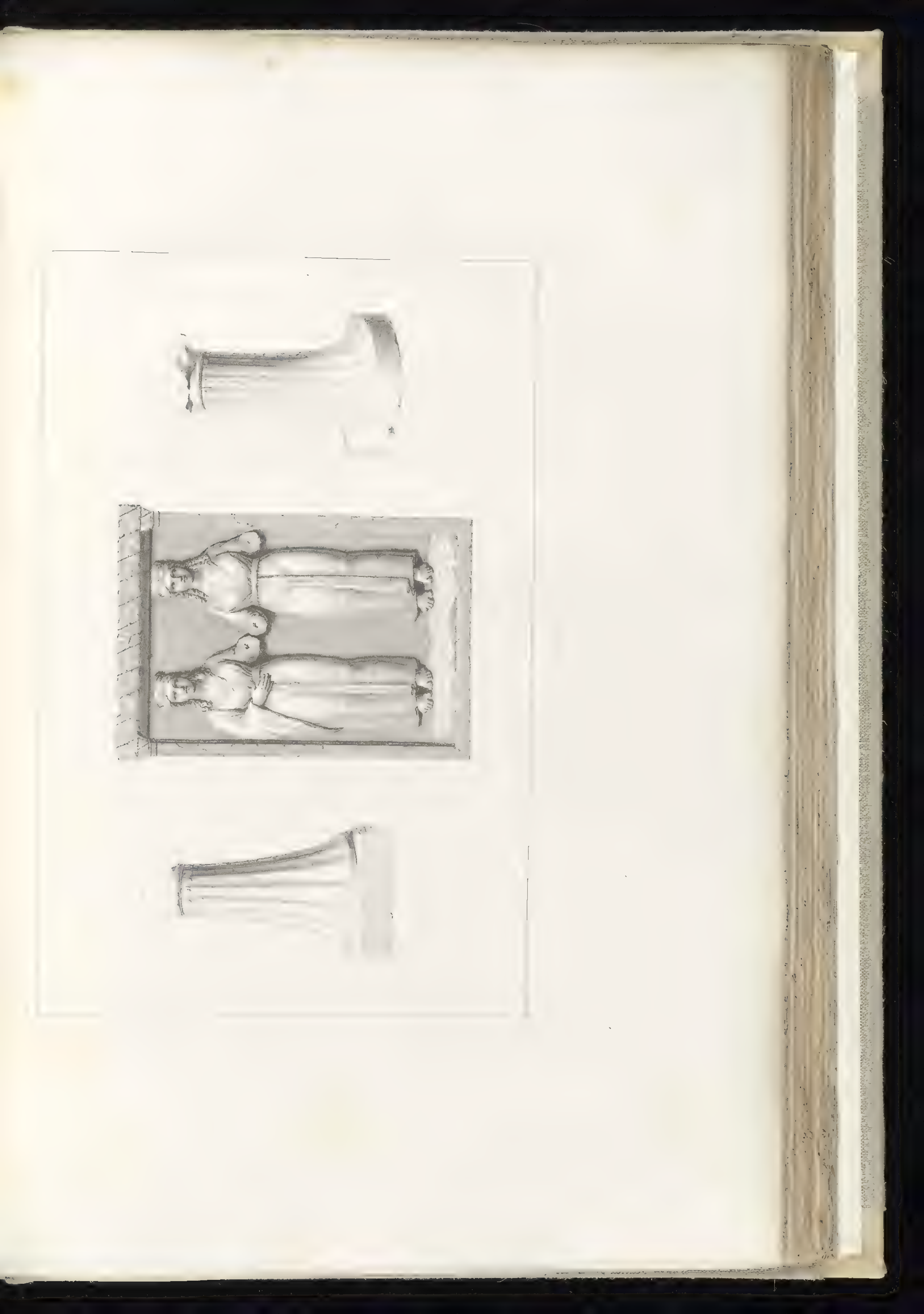

ROUTE DE SICYONE A ÆGIUM OU VOSTITZA.

A la sortie de Sicyone, nous descendîmes dans une plaine, en nous dirigeant vers le N.-O. au milieu d'un pays cultivé. Nous traversâmes l'Elisson, le Sys et plusieurs autres fleuves ou rivières. Nous commençâmes à voir dans cette partie de l'Achaïe des pins couronner les montagnes. La route que nous suivîmes borde le rivage de la mer; souvent elle passe au travers de buissons de pins et de lentisques. Elle conduit au fleuve Calanque-Zacoli. A peu de distance de ses bords la route se trouve très-resserrée entre des rochers noirâtres et la mer. Alors nous reconnûmes le défilé des Pierres noires, espèce de porte servant autrefois à fermer l'étroit passage qui fait communiquer le canton de Vostitza avec celui de Corinthe.

En continuant notre marche, nous trouvâmes un chemin pavé et un pont en pierre, de sept arches, jeté sur un large fleuve appelé Acrato; ce fut par là que nous atteignîmes le khan d'Acrata, où nous dressâmes nos tentes. Lorsque nous nous remîmes en route, nous aperçûmes un rocher remarquable par sa position et par sa grosseur: il est couronné de végétations. Ses cavités obscures et superposées ont un aspect particulier qui étonne. Ce rocher était l'antre sacré d'Hercule surnommé Buraicus. La était la statue du dieu qui y rendait ses oracles. Voulait-on connaître l'avenir, on prenait quatre dés parmi ceux qui se trouvaient toujours en grand nombre devant la statue du dieu; on les jetait sur une table, et l'explication du coup, décrite à l'avance sur un tableau, dévoilait les secrets des temps futurs. Pausanias place cette caverne à environ trente stades d'Hélice, par le chemin le plus court [1].

De ce lieu nous gagnâmes Diacovto, village s'élevant au milieu de plantations d'oliviers. La contrée était couverte de maïs. Des myrtes et des orangers croissent également dans la campagne. Plus loin nous trouvâmes le Cérynite sortant d'une gorge formée par d'énormes roches amoncelées. Cette rivière se divise dans son cours en un grand nombre de petits ruisseaux. A droite nous aperçûmes un village près duquel devait être Hélice, ville malheureuse, détruite autrefois de fond en comble par l'effet d'un tremblement de terre, puis entourée par les flots de la mer, et enfin submergée avec tous ses habitants [2]. Après nous être éloignés des rives du Cérynite, nous ne tardâmes pas à arriver aux premières maisons de Vostitza *

ÆGIUM OU VOSTITZA.

Avant sa ruine, cette ville était assez considérable. Pausanias y vit un théâtre, plusieurs temples et quelques autres monuments [3]. On y compte maintenant cinq mille habitants. Vostitza est située sur un plateau élevé au-dessus de rochers dominant la mer. Une partie de Vostitza, appelée la ville basse, s'étend au pied de ces rochers. On y remarque un platane d'une grandeur extraordinaire. Son tronc a douze mètres de circonférence. Près de cet arbre majestueux et aux proportions gigantesques, existe une fontaine dont l'eau coule abondamment par dix-sept ouvertures disposées dans un pareil nombre d'arcades.

On ne retrouve plus à Vostitza, des monuments de l'antique Ægium, que des fragments épars d'ar-

[1] Pausanias, ch. XXV.

[2] Pausanias, ch. XXIV.

[3] Pausanias, ch. XXIII, XXIV.

* DISTANCE DE SICYONE A VOSTITZA.

A 20 minutes on voit, partant de Sicyone, à gauche au bas d'une montagne, Mauzi, village; 26 m., on traverse une rivière; 37 m., une rivière qui se jette dans le golfe Mélisse; 32 m., quelques maisons le long d'une colline; 30 m., on traverse l'Élisson; [illegible] m., village appelé Xylo-Castron; 7 m., on traverse le Sys; 28 m., on traverse le Créus, petite rivière; 28 m., à gauche, quelques maisons [illegible], une chapelle et un pyrgos; 45 m., la route sur le rivage dans des bosquets de lentisques et de jeunes pins; 56 m., à gauche, une petite fontaine, à droite, le mont Parnasse; 22 m., à gauche, un petit village, Zacoli; 56 m., une rivière Calanque-Zacoli; 42 m., la route est très-serrée entre des rochers noirâtres et la mer; 33 m., on traverse une rivière, le Chalo; 52 m., on traverse un chemin pavé et un pont en pierre de sept arches sur une rivière appelée Acrato; 7 m., khan d'Acrata; 34 m., on traverse un ravin, des rochers sur la route; 35 m., lit d'un petit torrent; 37 m., lit d'un ruisseau, la route sur le rivage de la mer; 32 m., lit d'un torrent; à gauche, un petit couvent sur de hautes montagnes à pic couronnées de pins; 30 m., Diacovto, village au milieu d'oliviers; 28 m., on traverse le Cérynite; 16 m., on arrive sur le rivage à une des embouchures du Cérynite; 48 m., une rivière; 37 m., à droite, un village; 17 m., le lit très-étendu d'une rivière; 18 m., premières maisons de Vostitza.

Total de la distance, 14 h. 56 m.

chitecture d'un mauvais style. On voit sur la porte d'une église, dans le voisinage de laquelle s'élève un beau palmier, les restes d'un bas-relief en marbre. Il représente le combat d'un centaure et d'un lion Cette composition est mauvaise. Non loin existe encore un autre bas-relief qui date du moyen âge. Cette sculpture manque aussi de caractère. Toutes les maisons de Vostitza, si l'on en excepte celles du Bazar, sont construites au milieu de jardins plantés d'orangers, de citronniers et de figuiers.

ROUTE DE VOSTITZA A PATRAS.

Deux routes conduisent de Vostitza à Patras, l'une haute, l'autre basse : si l'on prend la première, il faut traverser Vostitza. On laisse alors, sur la droite et au-dessous de soi, la route de la ville basse. On traverse la rivière Méganitas, en ayant à gauche des montagnes couvertes de buissons, et à droite le golfe de Lépante, au delà duquel on découvre les montagnes arides de la Locride. Après avoir suivi la route d'en haut pendant environ cinq heures, nous atteignîmes le khan de Psato-Pirgo, vis-à-vis duquel est située la ville de Lépante. Elle est fortifiée et placée sur le penchant d'une montagne très-escarpée Quand ensuite nous eûmes passé le lit de plusieurs torrents et de plusieurs ruisseaux, nous vîmes, vers la droite, le château de Morée. Il s'élève sur un promontoire qui s'avance dans le golfe de Lépante. A l'opposé de ce château se fait remarquer le fort de Romélie. Ces deux places, bien fortifiées, défendent l'entrée du golfe dans sa partie la plus étroite. Nous gagnâmes ensuite le sommet d'un monticule d'où l'on découvre Patras, et bientôt après nous entrâmes dans cette ville *.

PATRAS.

Patras, l'une des plus importantes villes de la Morée, se divise en deux parties, la ville ancienne et la moderne. C'est dans le voisinage de la ville ancienne que s'élève la citadelle construite sur un monticule assez rapproché de la mer. De la citadelle on aperçoit Missolonghi et toute l'embouchure du golfe de Lépante. La ville basse se trouve comprise entre le monticule et la mer. Elle a acquis le plus d'importance depuis la dernière guerre. C'est là surtout que s'élèvent les maisons nouvelles. Elles sont, pour la plupart, bâties en bois ou construites très-légèrement.

La citadelle ne remonte qu'au moyen âge. On ne reconnait aucun détail antique dans son architecture, à l'exception de quelques fragments encastrés dans les murs. On voit à l'extérieur le torse d'une statue nue sur lequel est placée une tête qui s'y ajuste assez mal. L'intérieur de cette citadelle n'offre rien de remarquable, mais l'entrée est d'un aspect pittoresque. Un beau platane et les eaux abondantes d'une fontaine en augmentent l'effet agréable.

Les seules antiquités que l'on retrouve à Patras consistent, indépendamment de quelques ruines romaines en briques, en une excavation découverte par l'ingénieur de la ville, et qu'il supposait un tombeau ou une chambre sépulcrale. Il ne reste point de vestige des édifices vus et décrits par Pausanias [1]. Les temples de Diane, les tombeaux d'Eurypilus et de Patréus, le théâtre, et l'Odéon qui ne le cédait en beauté qu'à celui d'Athènes, ainsi que les autres monuments qui embellissaient Patras, ont entièrement disparu

* DISTANCE DE VOSTITZA A PATRAS

En partant de Vostitza on rencontre, à 15 minutes, un ravin au-dessus du rivage de la mer, la route continue à l'O; 29 m., on traverse la rivière Méganitas; 1 h. 51 m., la plaine finit, et la route est près du rivage de la mer au bas des montagnes; 44 m., une fontaine sans eau, à côté un mur d'appui circulaire; 1 h. 40 m., plusieurs cabanes, khan de Psato-Pirgo; 30 m., on voit l'embouchure du golfe de Lépante et le fort ou château de Romélie; 20 m., à gauche, un petit monticule en forme de tumulus; 1 h. 5 m., on traverse le lit d'un torrent, la route tourne au S.-O.; 30 m., reste de route pavée, à gauche un hameau ruiné; 15 m., à gauche, un canal en pierre et plus loin un hameau; 8 m., on passe un torrent, ensuite, de dessus un monticule, on découvre Patras; 37 m., on entre à Patras.

Total de la distance, 8 h. 24 m.

[1] Pausanias, ch. XVIII, XIX, XX, XXI.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 84.

Fig. I. — Grotte ou oracle d'Hercule Buraïcus à Bura, entre Acrata et Vostitza. Au-dessus de l'ouverture supérieure de la grotte le rocher est grossièrement taillé en forme de tête.

Fig. II. — Fragment en marbre du moyen âge encastré dans la façade de la chapelle Saint-George à Vostitza.

Fig. III. — Fragment antique en marbre encastré dans la même chapelle.

Fig. IV. — Inscription placée au-dessus de la porte d'entrée de l'église de la Panagia-Phaneromeny à Vostitza.

Planche 85.

Fig. I. — Inscription formant un des piliers d'une porte du château ou fort de Patras

Fig. II. — Autre inscription de la même porte du château de Patras.

Fig. III. — Bas-relief du moyen âge à Patras.

Planche 86.

Fig. I. — Figure en marbre, petite nature, encastrée dans une muraille de la citadelle de Patras.

Fig. II. — Figure en marbre trouvée à Patras; ce dessin est au 10e de l'exécution.

Fig. III. — Figure en marbre blanc, grandeur de nature, encastrée dans une muraille de la citadelle.

Planche 87.

Fig. I. — Vue de l'entrée de la citadelle de Patras.

Fig. II, III, IV, V et VI. — Plan, coupes et détails d'un tombeau antique à Patras. Ce tombeau, de construction romaine, est exécuté en briques recouvertes de stuc sans peinture. Le pavement, maintenant caché, est en mosaïque.

Suivent les planches 84, 85, 86 et 87

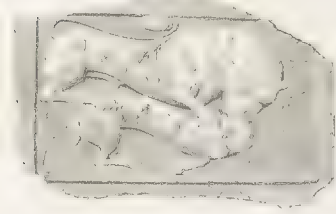

CΗΜΕΙΟΝ ΑΝΑΘΕΝΤΟΥ ΠΑΝ...ΟΥ ΛΦΧ
ΠΑΛΑΙΩΝ ΠΑΤΡΩΝ ... CΥΑΝ ΚΑΙ
Η ΛΟΝ ΤΩ ΧΙΛΙΟ... ΙCΤΡ...

ΗΤΤΗΛΛΑΤΕCΤΟΙC ΜΗΤΡΟΠΟΛΙΤΟΥ
Η CΑΝΤΟC ΤΟΥ ΤΗΝ ΔΕ ΘΕΙΟΝ
ΟΤΩΘΕΙ ΟΤ...ΕΚΤΩ ΕΤΕΙ

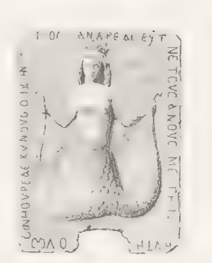

ROUTE DE PATRAS A PALÆOPOLIS.

Au S.-O. de Patras est une route qui côtoie le rivage de la mer; elle conduit à Palæopolis en passant par un village appelé Ali-Tchéléby : nous prîmes cette route. A peine, en la suivant, a-t-on laissé derrière soi les dernières maisons de Patras, qu'on aperçoit à gauche des bains turcs, l'église de Saint-André et le puits de Cérès. Le pays qui s'offre aux yeux est bien cultivé; on y reconnaît quelques ruines romaines en briques. Après une marche d'environ trois heures, on traverse un fleuve assez considérable, le Mélas, et on entre dans une riche vallée, entourée de coteaux en partie couverts de chênes; vers le sud se déploie une belle ligne de montagnes. De là on arrive au khan ruiné de Cato-Achaïa, placé au milieu de plantations d'oliviers et de peupliers. A cet endroit, la route tourne au S.-O. à travers une forêt de chênes; sur la gauche se fait remarquer un monticule couvert de restes de constructions qui paraissent antiques; une petite rivière, bordée de lauriers-roses et d'arbustes variés, coule au pied du monticule. Le voyageur, en parcourant ce pays agréable où la culture exige de l'homme peu de travail, croirait visiter un parc. Au milieu de la contrée est situé Ali-Tchéléby, village composé d'une trentaine de chaumières, au centre desquelles on voit un pyrgos en ruine.

A la sortie d'Ali-Tchéléby, la route, en se dirigeant vers le sud, aboutit à une plaine immense; à droite sont les pêcheries de Cotiki. On passe le lit de plusieurs ruisseaux, deux petites rivières, et on laisse sur la gauche deux monticules, peut-être d'anciens tumulus. Après avoir traversé un grand aqueduc en ruine qui se trouve au village de Drégano, on marche parallèlement à cet aqueduc, et bientôt on descend dans la vallée où coule le Pénée; ce fleuve est bordé de lauriers, de platanes et de roseaux. De l'autre côté de ses rives, à l'entrée d'un village, la route prend la direction de l'E., et dès qu'on sort de ce village, on est sur l'emplacement même de l'ancienne Élis, qui s'étendait jusqu'au lieu occupé actuellement par Palæopolis*.

RUINES D'ÉLIS. — PALÆOPOLIS.

Élis renfermait encore, du temps de Pausanias, deux gymnases, plusieurs temples, un théâtre, des portiques et un édifice où se tissait le voile de Junon[1]. La ville s'élevait sur un terrain compris entre le Pénée et une montagne située au S. de ce fleuve; elle était défendue par une acropole construite sur cette montagne, où l'on ne retrouve plus aujourd'hui aucune antiquité. L'emplacement même qu'occupait Élis est couvert en partie de débris de terre cuite; on y découvre plusieurs ruines romaines en briques et quelques restes de constructions du temps du Bas-Empire : ces débris n'offrent point d'intérêt.

Pour nous guider dans nos recherches, nous avions les dessins de Stanhope; leur exactitude extrême que nous reconnûmes sur les lieux nous fit renoncer au projet d'exécuter un nouveau travail sur les ruines d'Élis, d'ailleurs peu intéressantes. C'est inutilement, en effet, qu'on cherche des traces de monuments grecs; ils ont tous disparu, et il ne reste pas même une pierre pour témoigner de leur existence : aussi pensons-nous que des fouilles tentées sur l'emplacement d'Élis seraient sans résultat. Le sol sur lequel sont assises les fondations des monuments romains doit être à environ trois mètres au-dessous du niveau actuel du terrain, de sorte que celui des monuments grecs est, sinon plus bas, au moins à la

* DISTANCE DE PATRAS A PALÆOPOLIS.

A 6 minutes de Patras, au S.-O., on voit une fontaine ruinée; 6 m., à gauche, l'église de Saint-André et le puits de Cérès; 9 m., un tombeau turc; 35 m., on trouve, à gauche, des tuileries au milieu de marais; 37 m., une cabane et une citerne; 23 m., à droite, un fragment de ruine en blocage; 43 m., à gauche, un fragment de ruine romaine en briques; 1 h. 28 m., on traverse le fleuve Mélas; 26 m., le khan ruiné de Cato-Achaïa; 13 m., à gauche, un monticule sur lequel paraissent être des restes de constructions antiques; 1 h. 17 m., sur la gauche, Cournari, petit village; 57 m., à droite, un tombeau turc; 45 m., Ali-Tchéléby, village; 1 h., sur la droite, la chapelle et le village de Manolada; 1 h., on laisse à droite les pêcheries de Cotiki; 50 m., une fontaine en ruine; 1 h. 31 m., sur la gauche, deux petits monticules, peut-être des tumulus; 1 h. 34 m., on traverse le Pénée; 15 m., une ruine romaine en briques; 15 m., sur le penchant d'une montagne, Palæopolis, village.

Total de la distance, 18 h. 10 m.

[1] Pausanias, chap. XXIII, XXIV, XXV, XXVI.

même profondeur ; dès lors il est facile de comprendre combien grands et hasardés seraient les sacrifices de temps et d'argent à faire pour opérer des fouilles dirigées sans indices et qui nécessiteraient des tranchées de trois à quatre mètres de profondeur.

Palæopolis, village situé à l'E. des ruines d'Élis, occupe le penchant de la montagne, au pied de laquelle se trouve un couvert d'arbres.

ROUTE DE PALÆOPOLIS A ARCADIA.

En partant de Palæopolis, nous prîmes la route au S.-O. et nous descendîmes dans une plaine où se voient plusieurs tumulus; l'un d'eux venait d'être fouillé et contenait un cercueil en pierre. A droite près de la route, est situé le hameau de Palæopolis, et plus loin, toujours sur la droite, le village de Sosti. La route continue au travers de la plaine qui s'étend jusqu'aux bords de la mer; on remarque encore d'autres tumulus et un mausolée turc. Un village assez considérable, Kalitza, environné de plantations d'oliviers et de chênes, une rivière, la Cardama, un autre grand village, Derviche-Tchéléby, au milieu duquel sont plantés des mûriers et quelques cyprès, se rencontrent tour à tour sur la route.

A une demi-heure de marche de Derviche-Tchéléby, on traverse un vallon arrosé par une rivière que bordent des platanes et des arbrisseaux variés. Le pays devient montueux, il est entrecoupé de vallons en partie remplis de buissons. On arrive ensuite au village de Missolongacio ou Missalonghi. De là, on gagne une grande plaine cultivée ; à gauche de la plaine, commence une chaîne de montagnes qui renferment la vallée de l'Alphée; vers l'horizon paraissent les montagnes de l'Arcadie; à droite, le cap Catacolo termine de ce côté le golfe d'Arcadia ou de Cyparissia, et vis-à-vis du cap s'élèvent les montagnes de la Triphylie. Après avoir traversé deux petites rivières et quelques ruisseaux, on monte par une pente douce à Pyrgos.

Cette ville est située à peu de distance de la mer et construite sur un monticule ; toutes les maisons, bâties en terre et en bois, y sont entourées de jardins plantés d'oliviers, de mûriers et d'orangers, parmi lesquels croissent quelques cyprès. M. Pouqueville pense que Pyrgos est la Pylos d'Homère : quelques pans de murs antiques vus par cet écrivain viennent à l'appui de son opinion. Nous n'avons découvert dans la ville aucune antiquité.

De Pyrgos, dont les environs sont plantés de vignes, nous partîmes pour Agolinitza, en prenant la route au S.-E. Étant entrés dans une plaine, après avoir passé plusieurs ruisseaux, nous arrivâmes aux bords de l'Alphée, dont les poëtes ont célébré le mélange des eaux avec celles de la fontaine Aréthuse. L'Alphée reçoit maintenant le nom d'Orphéa; ce fleuve prend sa source dans les montagnes de l'Arcadie et se jette dans les marais d'Agolinitza. Des rives de l'Alphée, nous nous rendîmes à Agolinitza, village considérable placé sur le penchant d'une montagne : les arbres des jardins d'Agolinitza s'aperçoivent entre les habitations et donnent au village un aspect assez pittoresque. A droite, sont les marais servant de pêcheries au milieu desquels l'Alphée a son embouchure.

En continuant la route, on parvient à un khan en ruine. Une vallée et de jolis coteaux couverts de pins sont à gauche; à droite se groupe un bouquet de cyprès parmi des buissons, et au delà s'étendent des marais : la vue est bornée par le mont Smyrne; elle embrasse un bel ensemble de paysage.

Après trois quarts d'heure de marche, nous reconnûmes un monticule sur lequel nous avions campé précédemment en nous rendant à Olympie. Nous traversâmes ensuite une partie de forêt dont les arbres avaient été déracinés en grand nombre par la violence d'un orage récent, et quelques instants après, nous arrivâmes au camp de Saint-Isidore. (Pour les détails de la route jusqu'au khan de Saint-Isidore, voir tome 1er, page 53). Là, nous prîmes pour une nuit possession d'une maison qui nous avait déjà servi d'asile. Le lendemain, nous repartîmes en nous dirigeant au S.-E. A notre gauche s'étendaient des terrains cultivés, dominés dans l'éloignement par des montagnes presque entièrement couronnées de pins : la mer était à notre droite et vis-à-vis de nous se voyait l'extrémité des montagnes de la Triphylie.

Laissant à droite le hameau de Cacovada, des champs cultivés et une grande ligne de pins le long de la mer, on pénètre dans une forêt de pins. Sur la gauche, à l'angle de la route de Strobitzi, s'élève une tour. A ce point, nous revîmes un petit pont que nous avions déjà aperçu en allant à Olympie (voir tome 1er, page 51), et nous gagnâmes la ville d'Arcadia.

Elle est située de manière a commander les chemins qui conduisent de l'Élide dans la Messénie: aussi, comme le fait observer M. Pouqueville, la position d'Arcadia a-t-elle doumé de tout temps de l'importance à cette place *.

ROUTE D'ARCADIA A MODON.

En quittant Arcadia, nous prîmes la direction du S.-O., pour gagner Philiatra; nous avions à notre droite un ravin, et a notre gauche une chapelle ruinée. Nous suivîmes les traces d'une route ancienne jusqu'à un bois d'oliviers, où l'on reconnaît encore une partie de route pavée et un aqueduc en ruine. De là nous descendîmes au fond d'un vallon planté d'oliviers qui croissent parmi des buissons, et nous arrivâmes à une rivière bordée de ronces, de platanes et de lauriers-roses. Après avoir traversé un bois d'oliviers, nous atteignîmes Philiatra, village assez considérable, dont toutes les maisons ont été reconstruites depuis la dernière guerre; ces maisons sont entourées de jardins où l'on remarque des cyprès

Après trois quarts d'heure de marche vers le S. au sortir de Philiatra, on quitte la forêt d'oliviers au milieu de laquelle est situé ce village, et on se trouve dans une grande plaine remplie de bruyères. Sur la droite, de l'autre côté d'une rivière, s'aperçoit un emplacement qui est supposé avoir été celui d'Ornita; il n'y reste plus aujourd'hui de construction antique.

Un peu plus loin, on entre dans un vallon boisé situé au S.-O de l'île de Prodano, que nous aperçûmes bientôt sur la droite. L'île en plusieurs endroits est ombragée d'arbres, elle renferme des montagnes couronnées de verdure; dans ses autres parties s'élèvent des rochers escarpés et arides, au pied desquels sont des plants d'oliviers A peu de distance d'Ornita, nous pénétrâmes dans un bois d'oliviers et de cyprès qui nous conduisit à un vallon arrosé par les eaux d'une belle fontaine appelée Canala. Nous montâmes ensuite au milieu des buissons, et Gargagliano se découvrit à notre gauche sur une montagne. Les historiens gardent le silence sur tout ce littoral du Péloponèse, sans doute parce qu'ils n'y avaient rien remarqué qui fût digne d'intérêt.

Ayant franchi plusieurs ravins à travers un pays accidenté en marchant vers le S.-E., nous tournâmes au-dessous de marais, et là nous vîmes devant nous Zonchio, Sphagia, la rade de Navarin et le mont Saint-Nicolo; à droite, au delà de Zonchio, existe une tranchée: elle descend d'abord perpendiculairement à la surface du sol, elle s'incline ensuite, se détourne, puis se perd aux yeux après plusieurs détours

En continuant la route vers la rive de la rade, occupée par un assez grand nombre de cabanes, nous suivîmes les sinuosités du rivage au milieu des terrains marécageux remplis de joncs. Une demi-heure de marche nous amena au bas d'une grande montée pavée, à la droite de laquelle était construit un petit bâtiment en bois destiné à la marine française, qui venait y faire de l'eau à l'époque de notre voyage. A gauche était établi l'hôpital militaire de l'armée française.

Nous laissâmes à droite la route directe de Navarin pour gagner celle de Modon, et nous parvînmes bientôt à l'ancienne route établie entre ces deux villes. L'armée française avait fait depuis peu de temps une nouvelle route praticable pour les voitures. (Pour le reste de la route jusqu'a Modon, voir t. Ier, p 9.) **

* DISTANCE DE PALÆOPOLIS A ARCADIA.

A 14 minutes de marche, en partant de Palæopolis et en allant vers le S.-O., on traverse un ruisseau; 11 m., on voit plusieurs tumulus; 30 m., un tumulus; 28 m., un mausolée turc; 43 m., Kalitza, village assez considérable; 10 m., Derviche-Tchélébi; 14 m., des plants de vignes et d'oliviers; 20 m., un vallon au milieu duquel coule une rivière sous des platanes et des arbrisseaux; 25 m., Missolongacio ou Missalonghi, village ruiné; 33 m., reste de route pavée; 15 m., à droite, une fontaine, et à côté un petit pont sur une petite rivière; 1 h. 41 m., on monte à Pyrgos; 3 m., premières maisons de Pyrgos; 52 m., on arrive aux bords de l'Alphée; 29 m., Agolinitza, village considérable sur le penchant d'une montagne, 1 h. 2 m., un khan en ruine; 1 h. 23 m., une fontaine; 36 m., à droite, le village de Cacovada; 28 m., on entre dans une forêt de pins; 37 m., une tour à gauche de la route de Strobitzi, 1 m., on arrive à Arcadia.

Total de la distance, 11 h. 15 m.

** DISTANCE D'ARCADIA A L'ANCIENNE ROUTE DE NAVARIN A MODON.

A 3 minutes, en partant d'Arcadia vers le S.-O., on voit une église ruinée; 3 m., à droite, un ravin; à gauche, une chapelle en ruine, reste de route pavée; 12 m., un aqueduc en ruine près d'un ruisseau; 40 m., à gauche, une petite fontaine dans des buissons; 1 h. 24 m., une descente sur des restes de route pavée; 8 m., un bois d'oliviers; 25 m., un petit pont ruiné; 1 m., Philiatra; 14 m., la route continue au S. sous des oliviers; 40 m., on sort de la forêt d'oliviers; 24 m., une petite rivière; 42 m., à gauche, des rochers taillés; 16 m., à droite, l'île de Prodano; 34 m., une belle fontaine, appelée Canala. Gargagliano se voit à gauche sur une montagne. 1 h. 4 m., on descend dans un vallon, la mer est sur la droite; 12 m., à gauche, une petite ruine moderne; 34 m., un pont sur une rivière; 15 m., champs cultivés; à droite, une citerne; 50 m., à gauche, des moulins; 3 m., des cabanes sur la rive de la rade; 31 m., une grande montée pavée; à droite, un petit bâtiment en bois; 59 m., ancienne route de Navarin à Modon; 20 m., point culminant de la route, à gauche, une fontaine sans eau.

Total de la distance, 10 h. 34 m.

Arrivés à Modon, nous y vîmes cette place en parfait état de défense, et complétement achevés les travaux de fortifications commencés par l'armée française lors de notre départ. On nous montra à Modon divers grands vases fort curieux trouvés à Santorin. Nous apprîmes alors du général Schneider quels avaient été les moyens employés pour le transport, de Miraca jusqu'à la mer et de là à Navarin, des sculptures que nous avions trouvées à Olympie. Comme le général avait été instruit des difficultés de l'entreprise, il s'était déterminé à envoyer un détachement d'ouvriers d'artillerie et du génie munis d'instruments de toute espèce et suivis de chariots.

Il n'est point d'obstacles que l'officier chargé de commander le détachement n'eût rencontrés sur la route : des parties de montagnes à couper, des rochers à tailler, des rampes à établir le long des ravins et des rivières ; et, malgré l'exécution de ces travaux pénibles, peu s'en était fallu qu'au retour d'Olympie, hommes et chevaux, chariots et sculptures, tout n'eût été précipité dans des abîmes sans fond.

Ces difficultés ont cédé à la persévérance et au sang-froid de l'officier secondés du courage des soldats, et les sculptures sont arrivées sans accident fâcheux au port de Catacolo : là, elles ont dû être chargées sur un bâtiment attendu de jour en jour à Navarin.

Le lendemain de notre arrivée à Modon, on y reçut, à la grande satisfaction de l'armée, la nouvelle que l'ordre du retour en France avait été donné. Le départ devait se faire en deux convois, dont l'un s'effectuerait le 15 novembre et le second aurait lieu le 15 décembre. Comme nous avions encore à faire un voyage d'un mois à peu près, cet ordre de départ nous convint parfaitement, et nous jugeâmes que nous pourrions faire partie du deuxième convoi.

De Modon nous allâmes à Navarin pour y disposer l'encaissement des sculptures venues d'Olympie. Le jour de notre arrivée, on célébrait la fête du roi de France. Tous les vaisseaux étaient pavoisés ; dans le port, se trouvaient le Trident, monté par l'amiral Rosamel, l'Armide, frégate, la Cybèle, et quelques bâtiments de toute dimension. En notre absence, des travaux considérables avaient été exécutés dans la ville, et les fortifications construites par les soldats étaient déjà en très-bon état. Les baraques placées aux environs de Navarin avaient disparu ; on avait établi un cimetière, renfermant plusieurs tombes élevées aux Français victimes en Grèce, non pas de la guerre, mais des maladies inévitables qui désolent ce beau pays. La partie basse de la ville, appelée le bazar, avait reçu un grand accroissement, et une quantité considérable de maisons y avaient été élevées.

De Navarin nous retournâmes à Modon, pour reprendre de là le cours de notre voyage.

ROUTE DE MODON A CALAMATA.

Au départ de Modon, nous nous dirigeâmes au N. E., vers des montagnes limitant une plaine. Après avoir gagné le sommet de ces montagnes, où se voyaient, à droite, deux ruines byzantines et, à gauche, quelques maisons ruinées, nous prîmes une route tracée sur un plateau en partie couvert de buissons et de bruyères. Là, ce ne sont, de tous côtés, que des cimes ou de rochers arides qui rendent triste et déserte cette partie de la contrée. Une heure de marche nous conduisit aux bords d'un torrent au delà duquel le pays change d'aspect. On reconnaît, de distance en distance, des restes de chemin pavé, et on arrive à la route de Navarin. Près de là existe une partie de l'aqueduc de la ville. Vers la gauche, à l'horizon, se fait remarquer une chute d'eau. (Pour la route jusqu'à la fontaine Goubé, voir Ier vol., pag. 6 et 7.)

Les eaux de la fontaine Goubé à laquelle nous arrivâmes ensuite, coulent au pied du mont Pilaw. Nous repartîmes de ce point vers le N. E. dans une plaine couverte de buissons et ombragée par quelques chênes. A notre droite s'élevait le mont Pilaw et, sur notre gauche, s'étendait une plaine d'un aspect fort riche. Un peu plus loin, il nous fallut traverser un torrent qui roulait en cascades sur des rochers couronnés de platanes, de lentisques et d'arbousiers. Laissant derrière nous ce passage pittoresque nous entrâmes dans la forêt de Goubé plantée de chênes. Au milieu, nous gravîmes un mont d'où notre vue put découvrir, à la faveur d'une clairière, le fond du golfe de Coron, la plaine de Nisi et de Calamata, et, plus dans l'éloignement, les immenses montagnes du Taygète. Une atmosphère chargée de nuages, mais brillant des couleurs d'un arc-en-ciel, dont l'extrémité se perdait dans les eaux du golfe, vint encore ajouter ses beautés à celles de cet admirable spectacle.

Après avoir passé devant deux kans, au sortir de la forêt, nous descendîmes par un chemin pavé, ayant, à notre droite, le village de Calcani qui se détachait sur la campagne de Pétalidi, et à notre gauche, le lit d'un torrent. Plusieurs cours d'eau, deux fleuves, le Vélica et le Gigiori, furent successivement traversés avant notre arrivée à Nisi. (Voyez la description de cette ville, Ier vol. pag. 18.)

La route qui conduit de Nisi à Calamata est à l'E.; des haies de nopals en bordent les côtés. En la suivant nous atteignîmes les rives du Pamisus et le village d'Asprocoma, placé sur une colline entourée de nopals. La route, continuant dans un bois d'oliviers, mène aux bords d'un torrent, de l'autre côté duquel est la ville de Calamata, qui paraît avoir remplacé l'ancien bourg de Calamé dont Pausanias fait mention[1].

Calamata est une ville petite mais bien bâtie. Des nopals et des oliviers ombragent ses maisons. Une citadelle, dont la construction date du moyen âge, domine et défend la ville. On y trouve des jardins plantés d'orangers; on y voit aussi trois ou quatre petites églises, assez remarquables en ce que le style de l'architecture qui les décore a de l'analogie avec celui de la renaissance en Italie. On prétend qu'à une heure de Calamata, sur la route de Kitriœs, sont des bains romains. C'est en vain que nous les avons cherchés. Avant de visiter la ville, nous nous rendîmes chez un frère de Pietro bey, chef du Magne, afin d'avoir de lui quelques renseignements sur le pays dangereux dans lequel nous allions nous engager. Le bey nous fit un bon accueil, assura que nous voyagerions en sécurité, et nous donna une lettre pour un de ses frères qui se trouvait alors dans le Magne*.

ROUTE DE CALAMATA AU CAP MATAPAN (TÉNARE).

Une route bordée de haies de nopals et se dirigeant vers l'E. conduit de Calamata à Scardamoula. Le pays qui s'étend entre ces deux bourgs est arrosé par des ruisseaux et par des torrents, et entrecoupé de ravins. Après une demi-heure de marche environ, on arrive au pied d'une haute montagne entourée de terrains soutenus par de petits murs qui forment espaliers; près de là s'élève une muraille de défense au devant d'un ravin profond; elle s'étend jusqu'à la partie inaccessible de la montagne. Jamais les Turcs n'ont franchi cette barrière, et dans une bataille qu'ils livrèrent en cet endroit contre les Maniates, ils perdirent trois mille hommes en très-peu de temps.

L'aspect du pays est sauvage : des ravins multipliés, des rochers couverts de buissons, des montagnes presque partout d'un difficile accès ne laissent à la culture que de rares espaces. Les habitants luttent contre l'aridité du sol : ils recherchent la terre végétale, l'amassent et la transportent au pied des montagnes, où ils l'accumulent et la soutiennent avec des murs de pierre. Ils ne trouvent à l'aide de tant de travaux pénibles que des moyens de culture insuffisants. Aussi les habitations ne paraissent-elles que de loin à loin et les villages sont-ils rares. Des châteaux forts, dont le caractère sévère semble être en harmonie avec l'âpreté de la campagne, arrêtent seuls l'attention du voyageur.

Quelque triste que soit l'aspect du pays, il est cependant un lieu qui offre de grandes beautés naturelles. C'est un passage resserré entre des rochers baignés par un torrent, et sur le sommet desquels s'élève une chapelle. Près de là on découvre un joli village, Cambos, renfermant plusieurs églises. Des cyprès entourent de leur feuillage les maisons et les églises. A droite, sur une montagne, on aperçoit un autre village, Varousa; il est défendu par un château dont les murs reposent sur les restes d'une enceinte de ville cyclopéenne.

Rien de remarquable jusqu'au bourg de Scardamoula, situé sur un rocher peu élevé. Les maisons y sont bien bâties, et quelques-unes d'entre elles sont flanquées de tours crénelées; à l'est de Scarda-

[1] Pausanias, liv. IV, ch. XXXI.

* DISTANCE DE MODON A CALAMATA.

En quittant Modon à 35 minutes de marche vers l'E. on voit, à droite de la route, Gravatigni, village ruiné. A 27 m., on gagne le haut d'une montagne. A 45 m., on arrive dans une plaine; à gauche est une maison en ruine, à droite, sur un coteau, est situé le village de Kinigon. A 33 m., restes de route pavée. A 27 m., on traverse un torrent. A 30 m., on parvient à la route de Navarin; à gauche, dans l'éloignement, s'aperçoit une cascade : près de la route existe une partie de l'aqueduc de Navarin. A 30 m., on arrive à la fontaine Goubê, placée au pied du mont Pilaw. A 18 m., on traverse un torrent. A 57 m., une ruine moderne, sur la gauche dans la forêt de Goubê. A 30 m., un village ruiné et une citerne. A 41 m., un kan. A 40 m., une descente pavée; à droite, sur une hauteur, Calcani, village, et au delà, la campagne de Pétalidi. A 38 m., une chapelle en ruine, sur la gauche. A 52 m., on traverse le Gigiori, fleuve. A 1 h. 13 m., plaine immergée où l'on cultive le maïs. A 25 m., on traverse le village d'Asprocoma. A 50 m., on entre à Calamata.

Total de la distance, 10 h. 51 m.

moula se voit, au devant d'une première ligne de montagnes et à une distance d'un mille, le village de Petro Vouni, au delà duquel s'offrent encore à la vue deux autres villages, Andronitsa et Tséria, dominés tous les deux par un pic des montagnes arides du Taygète.

La route continue au S. E. de Scardamoula à travers quelques plantations d'oliviers. Vers la gauche paraissent les cimes du Taygète toujours couvertes de neige. Vers la droite on aperçoit une chapelle et un couvent construits sur un rocher formant un petit port dominé par une tour. Plus loin s'élève au-dessus de la mer une île contenant un couvent et quelques pans de murailles de défense. Plusieurs villages, Mavrico, entouré d'oliviers, Gniocori, bâti auprès d'une plaine cultivée, Pyrgos, situé sur des montagnes arides, Ringlia, construit à peu de distance d'un torrent roulant sur des rochers, Dosona, dominant une montagne, se rencontrent alternativement ou se voient de la route. Notre approche étonna les habitants du dernier village, cependant nous trouvâmes parmi eux un empressement et des dispositions serviables qui contrastaient singulièrement avec l'apparence sauvage des habitations de la contrée.

Laissant derrière nous un autre village, Platsa, posé sur des rochers, nous avions à notre gauche les montagnes dépouillées du Taygète, et à notre droite une chapelle et une église assises sur des rochers taillés de manière à faire croire qu'ils ont servi anciennement d'habitations. Là est un village assez considérable, Domitsi, où coulent les eaux d'une belle fontaine; elle est d'autant plus précieuse que les cours d'eau sont rares dans cette contrée recouverte de bancs de rocs et privée de terre végétale, que les habitants recherchent encore entre les fentes et dans les trous des rochers pour en tirer quelque parti. L'aridité du pays devient effrayante : on est surpris que des hommes aient le courage d'y placer des habitations; cependant Polifaris, Svina, Langoda, Trachela, Polyana, tous villages, se voient çà et là s'élevant parmi les rochers.

Après deux heures de marche ou environ à travers des terrains arides, on entre dans le village de Vitylo, situé sur le penchant d'un grand ravin et remarquable par un pyrgos, plusieurs tours et diverses églises du moyen âge. A peu de distance de Vitylo, aux bords d'un torrent qui coule dans le fond d'un ravin, se trouve sur un rocher une inscription antique. Une crue subite du torrent nous empêcha de déchiffrer l'inscription et nous força de regagner la route, qui nous conduisit à l'embouchure du golfe de Chimova. Elle continue à en border le rivage jusqu'à l'extrémité du golfe, où l'on traverse le petit village de Giva. On parvient ensuite à l'entrée de Liméni (Portochimova), autre village construit sur des écueils de marbre qui entourent le golfe.

Là nous fîmes halte près d'un pyrgos appartenant à un frère de Piètro bey, le capitaine Janni. Nous remîmes à ce dernier la lettre de recommandation que son frère nous avait donnée. Il nous fit un bon accueil et s'engagea à nous procurer un guide sûr pour diriger notre course dans le Magne. Nous trouvâmes dans le capitaine Janni un véritable Maniate, plein de vivacité, de franchise et de patriotisme. Il s'élevait avec chaleur contre le gouvernement du président qui, à part les éloges qui lui étaient dus à juste titre, avait le tort, disait-il, de distribuer à des étrangers ou à des hommes qui n'avaient point, comme les chefs grecs, acheté par de grands sacrifices la liberté de leur pays, tous les emplois civils et militaires. Il ajoutait que les Maniates, se donnant tant de peine pour suspendre aux pointes des rochers quelque peu de terre labourable, auraient dû être exemptés de tout impôt. Après une conversation animée et des vœux mutuellement exprimés pour la prospérité réciproque de la France et de la Grèce, nous prîmes congé du capitaine Janni et nous gagnâmes Tsimova, accompagnés de notre nouveau guide.

Un pyrgos, plusieurs tours et plusieurs églises se font remarquer dans le village de Tsimova, assis sur un plateau dont toutes les parties cultivées sont divisées par des murs construits à sec avec des débris de marbre. Au bas du plateau on traverse un torrent qui a son embouchure au fond d'un petit golfe appelé Dyro, et célèbre dans la contrée par la descente qu'y fit Ibrahim lorsqu'il voulut s'emparer du Magne. C'est en vain qu'il tenta de pénétrer dans le pays : hommes et femmes le combattirent avec un tel patriotisme qu'il fut obligé de se rembarquer au plus vite, après avoir essuyé une grande perte.

A trois quarts d'heure de marche vers l'E. est Pyrgos, village considérable dont plusieurs maisons ont pour base des substructions modernes faites à pierre sèche et qui ont une parfaite ressemblance avec des constructions cyclopéennes. A l'extrémité du village, notre guide nous conduisit à l'un de ces pyrgos si communs dans le Magne et dont l'aspect rappelle tout à fait celui des châteaux forts à l'époque de la féodalité en France. Ce ne fut qu'après des coups redoublés, frappés à la porte

du château, qu'une femme parut à une croisée : elle ne voulut pas consentir à nous laisser entrer. Son mari étant venu pour nous reconnaître, ne nous introduisit qu'après beaucoup de questions et de longs pourparlers, dans le pyrgos, où tout semblait annoncer la défiance comme aussi l'humeur guerrière de ses habitants.

A deux heures de marche du pyrgos, en allant vers le S. à travers un pays qui renferme un assez grand nombre de villages, on voit sur un rocher un bas-relief antique, mais de mauvaise composition, représentant une figure d'homme nu à peine reconnaissable. Non loin du rocher se trouve une grande excavation ou fondrière presque circulaire dont le diamètre est d'environ cinquante pas et la profondeur de soixante. Le fond de ce précipice est planté d'arbres. Vers le S.-E. on remarque, dans le roc de marbre qui forme le sol de tout le Magne, une cavité dont on n'a point sondé la profondeur et que les habitants pensent être de niveau avec la surface de la mer.

De ce point on descend vers le fond d'un golfe formé en partie par une presqu'île qui tient au cap Grosso. A l'extrémité de la presqu'île existent les ruines d'une forteresse, parmi lesquelles notre guide nous assura qu'il restait debout une colonne avec inscription.

A Stavri, village situé sur le plateau formé par l'isthme du cap Grosso, nous apprenons que les habitants de la campagne sont en guerre, et sur la demande des causes de cette guerre il nous est répondu naïvement que le diable seul a fait tout le mal. A Kéria, autre village, se voient plusieurs citernes antiques et une église décorée de quelques fragments de sculpture qui datent du temps du moyen âge. Un peu plus loin sont les deux cimes du cap Grosso, toutes deux défendues par une citadelle entourée d'enceintes semblables à celles des anciens. Dans la campagne voisine, presque entièrement recouverte de marbre, s'élèvent plusieurs tours bâties pour la défense du pays.

Près de là est Kiparissi, village renfermant quelques antiquités. Nous nous dirigions vers ce lieu, quand cinq ou six habitants arrêtèrent notre marche et nous empêchèrent d'avancer plus loin. L'un d'eux, se donnant pour chef de la contrée, possesseur des antiquités de Kiparissi, maître d'Alika, nous déclara que seul il gouvernait le pays, ajoutant qu'il fallait lui remettre cent piastres si nous voulions visiter Kiparissi. Sur le refus du guide et le nôtre, le chef des voleurs nous menaça de faire sonner les cloches pour assembler tous les habitants, et avec eux nous dépouiller de ce que nous possédions. La résistance eût été vaine dans un pays où les lois sont sans vigueur. Il fallut donc capituler, et notre guide, en faisant entendre que ce serait s'exposer beaucoup s'il nous était fait le moindre mal, nous tira d'affaire moyennant une rétribution de quinze francs payés d'avance. Alors seulement il nous fut permis de nous rendre sur l'emplacement de Kiparissi.

Les antiquités qui s'y trouvent sont d'un faible intérêt. Elles consistent principalement en des piédestaux portant des inscriptions. Tous ces piédestaux sont semblables et leurs profils sont d'un style grossier. On voit encore à Kiparissi trois chapelles où l'on reconnaît des inscriptions. L'une de ces chapelles est terminée par un cul de four de construction romaine du temps de la décadence, décoré d'inscriptions et de fragments datant du moyen âge.

En deux heures de marche, à travers un pays hérissé d'énormes rochers qui couvrent la route et dont les formes affectent en certains endroits un désordre d'un aspect effrayant, on parvient au monastère dominant Porto-Quaglio. Vers le S. E. on aperçoit l'île Cérigo, l'ancienne Cythère; à l'E. le cap Malia, et au S. le cap Matapan ou Ténare, auquel on arrive après une heure de marche *.

* DISTANCE DE CALAMATA AU CAP MATAPAN (TÉNARE).

A 58 minutes de marche de Calamata, en se dirigeant vers l'E., on voit au pied d'une haute montagne des terrains soutenus par de petits murs qui forment espaliers. A 19 m., un ravin le long duquel est une muraille de défense. A 2 h. 18 m., un passage très-beau et pittoresque. A 46 m., on aperçoit Cambos, joli village, et Varousa, autre village. A 2 h. 2 m., vue de Scardamoula et de toute la côte jusqu'au cap Grosso. A 1 h. 34 m., on gravit un rocher sur lequel est situé Scardamoula. A 1 h. 27 m., un petit port formé par une presqu'île appelée pointe Stupar. A 42 m., une chapelle où sont quelques débris d'antiquités. A 36 m., on voit Pyrgos, village assez considérable. A 1 h. 32 m., on se trouve au milieu du village de Dosona. A 10 m., le village de Platsa. A 39 m., une belle fontaine. A 2 h. 49 m., une ruine moderne. A 1 h., sur la droite, un petit lac. A 35 m., Vitylo, village construit sur le penchant d'un grand ravin. A 43 m., inscription antique gravée sur un rocher. A 35 m., le port de Tsimova. A 1 h., Tsimova, village considérable. A 1 h., le golfe de Dyro. A 48 m., le village de Pyrgos. A 30 m., tour et restes de murailles qui ressemblent à des constructions cyclopéennes. A 2 h., on voit un mauvais bas-relief, mais antique, sculpté sur une roche. A 17 m., presqu'île contenant les ruines d'une forteresse. A 55 m., des cavernes qui ont servi d'habitations. A 1 h. 33 m., Kéria, village remarquable par une église où se trouvent des fragments de sculpture. A 2 h. 37 m., emplacement de Kiparissi. A 2 h. 22 m., on voit le cap Matapan. A 1 h. 30 m., on arrive à l'extrémité du cap.

Total de la distance, 33 h. 7 m.

ROUTE DU CAP MATAPAN A GYTHIUM.

L'extrémité du cap Matapan forme un port près duquel on voit une chapelle construite avec des pierres taillées, provenant d'un monument actuellement détruit en totalité. Dans le voisinage se trouvent une grande quantité de citernes antiques. Sur la gauche de la chapelle, vers le N.-O., et à l'embouchure d'un torrent, on reconnait les restes d'un monument antique, dont il ne subsiste plus qu'un seul rang de la première assise. S'il faut en croire notre guide, ces débris auraient fait partie d'un bassin destiné dans les temps anciens à la construction des galères. Cependant son étendue eût été de petite proportion; ce qui semblerait plutôt devoir faire penser que ces restes ont appartenu à une fontaine, peut-être à cette fontaine merveilleuse dont les eaux offraient à la vue l'image des vaisseaux et des ports[1]. Parmi les fragments épars çà et là autour de la fontaine, on remarque un socle renversé portant une inscription, et une colonne encore debout qui remonte au moyen âge.

La pointe du cap est terminée par une montagne que forment des rochers dans lesquels sont pratiquées, vers la partie inférieure, des excavations semblables à celles de Cléonès. Elles ont servi d'habitations, et elles conservent encore un caractère antique fort intéressant. Au milieu des rochers existent une galerie découverte et une caverne taillées dans la masse. Cette galerie ne serait-elle pas le temple en forme de grotte que Pausanias place sur le Ténare, et que l'imagination des poëtes grecs a représenté comme l'une des bouches des enfers[2]?

Après nous être assurés que le cap ne renferme aucune autre antiquité, nous fîmes le tour du port et nous gagnâmes le village de Lagia, ombragé par des oliviers et par des nopals. Le désordre régnait dans le village, les rues en étaient murées, toute la population avait pris les armes. Sans nous informer, comme à Stavri, des motifs de la guerre entre les habitants, nous nous éloignâmes, et nous parvînmes, à travers un pays assez découvert, mais de nul intérêt, au village de Plomocori, situé sur le penchant d'une montagne vis-à-vis du golfe de Vathya. Nous passâmes une nuit à Plomocori, où nous eûmes pour tout asile une misérable maison dont le toit laissait pénétrer l'eau. Maîtres et animaux y couchaient pêle-mêle. Cet abri inhospitalier eût pu devenir très-dangereux pour nous, sans la fidélité de notre guide, que les maîtres du logis avaient cherché à s'adjoindre pour nous voler.

De là, à travers un pays moins aride, dans lequel on commence à voir les montagnes parées de verdure, les rivières bordées d'arbres, les champs cultivés et les villages rapprochés les uns des autres, on arrive à Marathonisi, qui borne le Magne à l'E. Toute cette partie de la contrée est d'un aspect moins uniforme et moins sévère que le côté de l'ouest. Cependant les chemins y sont aussi mauvais, et les habitants y sont même plus pauvres et plus mal logés.

Nous vîmes à Marathonisi le capitaine Zannétachi, ancien chef d'une partie du Magne, pour lequel nous avions une lettre de recommandation. Il offrit de nous faire visiter les antiquités de Gythium et la ville moderne. Marathonisi est une petite ville assez bien bâtie, défendue du côté de la mer par une île sur laquelle s'élève un pyrgos. Cette île forme une espèce de port pour les grands bâtiments, tandis qu'à l'extrémité N. de la ville une baie est destinée à recevoir les barques. Un petit château fort placé en avant de la baie la domine et la défend.

A cinq minutes de la ville vers le N., en suivant le rivage de la mer, on trouve un rocher portant une inscription. Près de là, à l'entrée d'une plaine et sur l'emplacement de l'antique Gythium, existent des rochers taillés de manière à présenter les trois côtés d'une salle oblongue. Ces trois côtés sont en retraite sur une très-large banquette. Le quatrième côté de la salle a été détruit. On reconnait, le long des coteaux qui terminent la plaine occupée par la ville basse de Gythium, les ruines d'un théâtre, dont les gradins sont en marbre. Il est impossible d'en préciser les dimensions, qui devaient être petites. Des lignes de soubassement de longue muraille en bordent la face principale. Une construction antique en pierre, et attenant au théâtre, contient un cul de four en briques recouvertes de stucs, sur lesquels restent quelques traces d'une peinture datant du moyen âge, et faite sans doute à l'époque où le monument aura servi d'église. Au N.-O. du théâtre, sur les petits coteaux contre lesquels il est adossé, s'élèvent de grandes lignes de constructions en briques, qui ont servi de réservoirs. A

[1] Pausanias, liv. III, chap. XXV.
[2] Pausanias, liv. III, chap. XXV.

leur extrémité subsistent deux petites salles, aussi en briques revêtues de stucs, et ornées de petites niches ou columbaria. Dans un petit vallon, au N. du théâtre, on reconnait une autre construction romaine où sont des culs de four revêtus de stucs travaillés et sculptés en forme de coquilles. Près de là et dans la plaine qui s'étend jusqu'à la mer, on retrouve encore diverses autres constructions romaines du même temps et du même caractère. On découvre encore des restes de bains, en partie couverts par les eaux de la mer. On y remarque quelques fragments de mosaïque formée de petits cailloux noirs et blancs. Dans la plaine, où se trouve le théâtre, on montre aussi une citerne, que rendent intéressante deux piédestaux portant l'empreinte de quelques lettres d'inscription.

Toutes les ruines qui existent à Gythium, si l'on en excepte celles du théâtre, sont romaines et datent du temps du Bas-Empire. D'ailleurs la petite quantité de fragments de sculpture qui restent sont d'un très-mauvais style. On dit cependant qu'il y a quelques années on trouva une statue assez remarquable de Léonidas, dont un Anglais se rendit acquéreur. Dernièrement, deux autres statues que l'on retrouva également, ont été aussi bientôt enlevées.

Le capitaine Zannétachi, qui nous conduisit à Gythium, est un Maniate plein de patriotisme. Comme le frère de Piétro bey, il se plaignait amèrement de ce que toutes les places du gouvernement fussent occupées par des étrangers; mais il ne cessait de faire l'éloge des Français et de leur conduite envers la Grèce *.

ROUTE DE GYTHIUM A MONEMBASIE PAR SPARTE

En quittant Gythium pour se rendre à Sparte, on parcourt un pays arrosé par un grand nombre de ruisseaux. Les champs y sont bien cultivés. On y voit des plantations d'oliviers et de mûriers. Après trois heures de marche environ, on gagne Agiovasili, hameau dans lequel une pluie abondante nous obligea de chercher un abri : le seul que nous pûmes trouver fut une église, où s'était déjà réfugié un voyageur. Il y avait allumé du feu. Nous suivîmes son exemple; et la pluie ne cessant de tomber, nous résolûmes de passer la nuit dans l'église. Ce petit monument, en partie détruit lors de la dernière guerre, venait d'être relevé par les soins d'une femme, qui est maintenant la seule habitante de ces lieux. Elle avait entrepris un voyage dans la Grèce et dans les îles de l'Archipel, recueillant de toutes parts des aumônes, dont elle fit servir le produit à la reconstruction du petit monument. Elle le rendit ensuite au culte catholique grec, sous l'invocation de saint Basile, son ancien patron. L'église d'Agiovasili est pour cette femme un lieu de retraite dans lequel elle donne asile aux voyageurs. Si l'on dépose entre ses mains quelque offrande faite au nom du patron de l'église, la reconnaissance de la pieuse femme s'exprime par ces mots : «Saint Basile vous protégera.»

En partant d'Agiovasili et en suivant une route au N.-O., on arrive sur l'emplacement d'Amyclée, où restent seulement quelques débris antiques et quelques églises ruinées. La route continue le long d'un aqueduc : elle est pavée. Toute la campagne est couverte d'oliviers et de mûriers. On traverse plusieurs villages, Vounari, Cosi, Zacalali, Camarada, Magoula, d'où l'on aperçoit l'ancienne acropole de Sparte. Nous étions venus jusqu'à cet endroit dans l'espérance d'y trouver un sarcophage qui nous y avait été indiqué; mais, ne rencontrant personne qui pût diriger nos recherches, nous prîmes le parti d'aller à Mistra. (*Voir* la Description de Sparte, IIe v., p. 61.)

A notre arrivée dans cette ville, on nous indiqua la route à suivre pour nous rendre au sarcophage

* DISTANCE DU CAP MATAPAN A CYTHIUM.

A 9 minutes du cap, en se dirigeant vers le N., on voit un château fort en ruine. A 1 h. 12 m., la route est dans une gorge le long d'un ravin. A 1 h. 1 m., Corogonianica, village au milieu d'oliviers et de nopals. A 8 m., Lagia, village. A 41 m., vers la gauche, des constructions qui paraissent cyclopéennes. A 1 h. 57 m., sur la gauche, une chapelle, et sur le penchant d'une montagne le village de Pachianica. A 1 h. 18 m., un autre village, Gniti, où s'élève une tour. A 1 h. 5 m., à gauche, une chapelle. A 1 h. 20 m., on arrive à Plomocori, village assez considérable. A 17 m., vers l'E., on aperçoit à gauche Loucadika, château fort et village construits sur une crête de montagne. A 41 m., à droite le village de Chotronœs. A 32 m., un petit monastère. A 15 m., Riganochora, village. A 1 h. 23 m., on commence à voir des montagnes couvertes de verdure. A 35 m. une fontaine. A 1 h. 1 m., à gauche s'aperçoit Charioupolis. A 27 m., à gauche, sur un rocher, un monastère. A 1 h. 3 m., sur la droite et sur la gauche plusieurs pyrgos. A 19 m., Mavrovouni, fleuve, au milieu d'une vallée. A 42 m., à droite sur une montagne, Mavrovouni, grand village sur un plateau. On y remarque plusieurs pyrgos. A 19 m., on arrive à Marathonisi.

Total de la distance : 16 h. 25 m.

que nous désirions voir. Cette route est à l'E. de Mistra, dans une plaine ombragée par des oliviers et par des mûriers. Les sommets du Taygète et les hautes montagnes de Bardounia, qui s'aperçoivent de là, étaient couverts de neige. Après avoir traversé le village de Calogonia, on se dirige vers le N.-E., et à dix minutes de marche du village on arrive au sarcophage.

Toute sa partie supérieure a été renversée. On reconnaît sur les trois côtés qui existent encore, les fragments d'une sculpture représentant un combat. On y remarque une tête de cheval assez bien conservée. Sur la gauche de la face principale, sont sculptées quelques sirènes nageant à la surface de l'eau. Quant au travail de la face opposée, il est très-grossier, et semble avoir dû figurer un sacrifice. Une petite frise chargée d'ornements et d'animaux, mais d'une composition de mauvais style, règne autour de la base du monument. En découvrant un morceau de pierre enterré près de là, nous trouvâmes un fragment de la couverture du sarcophage : une partie en est sculptée, et imite une draperie se repliant sur une jambe qui appartient à une figure couchée. Le monument est romain; il date du temps de la décadence. Les sculptures qui en décorent les diverses parties sont assez mauvaises : de plus, son état actuel de dégradation est tel, qu'il ne permet pas d'en faire un dessin capable d'offrir de l'intérêt. Aussi nos regrets furent-ils réels d'avoir fait un si long détour, pour aller voir un monument qui ne mérite guère d'être visité, malgré le bruit que sa découverte a fait dans le pays.

En nous éloignant du sarcophage, nous nous dirigeâmes vers le S.-E. à travers une plaine, et après cinq minutes de marche, nous fîmes rencontre d'une société de Grecs. Quelques-uns étaient à cheval et armés; plusieurs portaient des couronnes blanches, et tous ils allaient vers un village voisin, pour y chercher une mariée. Des coups de fusil tirés en l'honneur de la future épouse annoncèrent bientôt leur arrivée dans le village.

Quelques instants après, nous découvrîmes vers la gauche le bourg de Caloula en partie détruit, et, suivant une route tracée dans une campagne bien cultivée, nous arrivâmes à la rive droite de l'Eurotas, d'où nous gagnâmes le village de Karaspaï, au milieu duquel s'élève un pyrgos. Il est situé sur des collines verdoyantes environnées d'une campagne d'un aspect charmant. Le caractère des habitants ne tient pas de la beauté des lieux. Ils ne nous donnèrent en effet qu'à regret une hospitalité vendue, et, ne cédant pour ainsi dire qu'à la force, consentirent seulement à nous accorder une petite place dans le pyrgos de leur village.

Dans le but de nous rendre à Monembasie, nous suivîmes, au sortir de Karaspaï, une route qui nous conduisit vers l'E. à la rive de l'Eurotas. Quand on a traversé ce fleuve, on aperçoit vers la gauche le village de Vasilo-Peroma. Il est en ruine, ainsi que le pyrgos qu'on y remarque. Tout le pays qu'on parcourt, alternativement boisé et cultivé, paraît fort riche. Pour un voyageur qui vient de quitter le Magne, la vue de cette belle contrée est d'autant plus agréable, que son œil s'y repose de tous côtés sur des tableaux riants, du spectacle plein d'âpreté et de sévérité que lui a offert partout le littoral voisin.

L'Eurotas arrose de ses eaux les campagnes environnantes. Il y multiplie ses détours. Parvenus à sa rive, nous la suivîmes pendant quelque temps, puis nous passâmes ce fleuve. Ayant ensuite traversé le village de Gramisa, et aperçu tant sur la droite que sur la gauche divers autres villages, nous entrâmes dans celui de Birnico. Les habitants y parlent albanais. Ils indiquent dans les environs quelques restes d'antiquités. Notre intention étant de passer la nuit dans cet endroit, nous adressâmes la parole à deux ou trois personnes placées à l'entrée du village. L'une d'elles était le démogéronte. Son accueil fut plein de prévenance; il nous promit un logement pour la nuit, et nous engagea même à l'y suivre. A peine nous entrions dans la cour de la maison où le démogéronte nous introduisit, que nous vîmes une société d'hommes et de femmes parés élégamment, et qui dansaient, animés par les sons peu harmonieux toutefois d'un violon, d'une guitare et d'un triangle. Un papas et plusieurs autres personnes assistaient comme spectateurs à la fête. C'était une noce.

La mariée, fort jolie et très-richement vêtue, présidait aux danses avec une gravité qu'elle semblait avoir étudiée pour la mieux reproduire dans cette solennité. Priés par l'aimable société de prendre part à la joie générale, nous y consentîmes d'autant plus volontiers, que chacun à sa manière s'empressait de nous être agréable. Les plaisirs de la table succédèrent bientôt à ceux de la danse, et le marié, auquel s'étaient adjoints deux ou trois jeunes garçons, installa les hommes dans une jolie chambre. Là furent offerts quelques gâteaux faits d'une pâte légère et amincie, en même temps qu'on versait

le café, suivant l'usage grec. C'étaient là les préliminaires du repas de noces, servi dans une autre salle où des places nous étaient réservées. Toutes les femmes étaient réunies dans une pièce voisine. A l'exemple des autres convives assis à terre devant de petites tables, nous primes part au festin, pendant lequel l'orchestre, jaloux de se faire entendre, exécuta une musique que nous goûtâmes assez peu, mais dont le bruit agaçant finit par augmenter la gaieté déjà provoquée par l'effet du repas, et excita les jeunes gens à recommencer les danses. Nos domestiques se joignirent à eux. Ce fut alors que l'un d'eux, par ses gambades et par ses sauts mêlés de chants, causa l'admiration générale. Parmi les convives se trouvaient un colonel grand parleur, et qui était désespéré de ne pouvoir pas converser avec nous, un autre Grec rempli de franchise, un papas, et un jeune homme tellement satisfait d'être à pareille fête, qu'il ne pouvait s'empêcher, par des bonds et par des cris, de témoigner de son bonheur. Le lendemain nous primes congé de nos hôtes et de la joyeuse société, qui voulut nous reconduire, musique en tête, jusque hors des confins du village.

La route qui mène à Monembasie, et que nous nous proposions de gagner, est à l'E. de Birniko, dans une plaine. On arrive, en la suivant, à Pakia, village situé au bas d'une montagne. Des tombeaux turcs et une église en ruine sont dans le voisinage. Bientôt on découvre la mer et le cap d'Epidaure-Liméra, puis, après une heure de marche environ, on voit des cavernes pratiquées sous des rochers et habitées. On traverse ensuite un pont qui communique de la terre ferme à l'île ou rocher de Monembasie.

Une petite tour défend l'extrémité du pont. Là se tient une première garde. Un fort peu considérable s'élève vers la gauche au bas des rochers. La petite ville de Monembasie, assez bien bâtie en pierre et en moellon, est de construction toute vénitienne. Elle repose sur des rochers qui sont autant d'écueils formant la base du fort. Vers la partie méridionale, on remarque plusieurs églises et quelques maisons ornées de détails d'architecture. Le fort domine la mer et la ville basse. Il faut quinze minutes pour arriver jusqu'à la porte d'entrée, en suivant une rampe très-rapide. L'intérieur, qui est d'une grande étendue, renferme la ville haute. Elle est plus considérable que la ville basse. Cependant elle n'a point d'autres habitants que les soldats de la garnison. La ville haute est de même construction et date du même temps que la ville basse et que les murs du fort.

La ville ou plutôt le rocher de Monembasie est placé au milieu de l'eau, n'ayant avec la terre qu'un petit pont de communication. Toute la côte qui avoisine cette île est triste et aride. On ne voit de ce lieu sauvage que de l'eau et des rochers. A notre arrivée, on nous avait donné pour logement une salle du tribunal établi dans l'ancienne maison du bey : le président, dont nous avions fait la connaissance à Mistra, nous procura un caïque qui devait nous mener à Nauplie de Romanie, où nous avions l'intention de nous rendre par mer*.

ROUTE PAR MER DE MONEMBASIE A ASTROS.

Après avoir pris congé de nos amis, nous partimes; et, naviguant à la rame, nous fimes le tour du rocher de Monembasie pour aller débarquer dans un petit port, situé près de l'emplacement d'Épidaure-Liméra. Sur le rivage se trouve actuellement une maison en ruine, et vers le sommet d'une montagne à l'E. du port, une tour de construction moderne. Les ruines de la ville antique consistent seulement en

* DISTANCE DE GYTHIUM A MONEMBASIE PAR SPARTE.

A 27 m., au N.-O de Gythium, on voit une construction romaine. A 7 m., les ruines d'un aqueduc du mogen âge. A 25 m., sur la droite, un château fort ruiné. A 1 h. 41 m., une fontaine en ruine. A 1 h. 21 m., on voit à gauche Levetzova, village. A 25 m., un kan. A 1 h. 30 m., on aperçoit Agiovasili, village. A 1 heure 20 m., Agiovasili, hameau. A 59 m., un pont sur une rivière. A 16 m., ruines de tombeaux turcs. A 8 m., Sclavo-Corio, village sur l'emplacement d'Amyclée. A 26 m., Vounari, petit village. A 50 m., Zacalali, village. A 15 m., Camarada, village. A 10 m., Mangoula, village. A 1 h. 10 m., Calagonia, village. A 15 m., un sarcophage. A 35 m., Riviotisa, village. A 44 m., Rizia, village. A 50 m., à droite, une maison; la route le long de la rive droite de l'Eurotas. A 1 h. 5 m., Karaspaï, village. A 28 m., une ruine du moyen âge. A 1 h. 22 m., on voit un pont sur l'Eurotas. A 55 m., ruines d'un petit aqueduc. A 35 m., on passe sur la fondation d'un mur antique. A 1 h. 13 m., Gramisa, village. A 1 h. 2 m., une citerne. A 28 m., à gauche, une ruine moderne. A 22 m., plusieurs tombeaux turcs. A 51 m., Birniko, village. A 1 h. 15 m., vers l'E., une citerne. A 50 m., on traverse un ravin boisé. A 2 h. 23 m., Pakia, village. A 5 m., au S.-E., tombeaux turcs. A 49 m., une église en ruine. A 2 h. 15 m., une fontaine au milieu d'oliviers. A 33 m., cavernes habitées, pratiquées sous des rochers. A 29 m., une chapelle. A 29 m., pont qui communique de la terre ferme à l'île de Monembasie. A 18 minutes, entrée de la ville basse.

Total de la distance : 32 h. 1 m.

quelques restes d'enceinte hellenique. On n'y voit plus aucun vestige des temples dédiés à Minerve, à Vénus, à Esculape [1]. On y montre encore une excavation dont on n'a pas sondé la profondeur, et à laquelle on donne le nom d'oracle d'Apollon : elle est remplie d'eau. Cette excavation aurait-elle remplacé le lac qui du temps de Pausanias portait le nom d'Ino, qui avait peu d'étendue, mais était d'une grande profondeur, et dont les eaux donnaient un heureux présage quand elles engloutissaient les gâteaux sacrés qu'on y jetait chaque année à l'époque de la fête d'Ino [2]?

Après une nuit passée dans notre barque, nous doublâmes le cap d'Épidaure et nous suivîmes la cote. Tout le pays qu'on aperçoit est aride et désert : ce ne sont partout que rochers. Ceux du cap Hiéraka se groupent à pic et suspendent leurs masses à une grande hauteur. Notre barque ayant passé sous ces écueils aborda plus loin au port indiqué sur la carte comme port Botte. Lorsqu'on est monté sur le rocher qui ferme le côté N de l'embouchure du port, on découvre presque toute l'enceinte d'une ville antique; sa construction est cyclopéenne, brute, sans joints. Des portes ou poternes sont pratiquées dans les murs de l'acropole aux angles des constructions. L'intérieur de la ville renferme plusieurs citernes antiques, des restes de murailles de vieux monuments, et trois ou quatre ruines du moyen âge.

A cinq minutes du port, en côtoyant la terre, on est en vue du couvent de Saint-George, seule habitation qu'on aperçoive depuis la ville de Monembasie. En continuant à naviguer à la rame, nous allâmes mouiller dans le port de Cyparissi, ou Poulitra (voyez la carte). Trois îlots forment l'entrée du port, et vers le fond se voient quelques maisons. Des montagnes escarpées et très-hautes entourent le port.

Le vent nous étant alternativement contraire ou favorable, nous atteignîmes le cap Mauro et nous passâmes devant Zaconna, situé sur le penchant des montagnes qui dominent une vallée inclinée, formée par les alluvions d'un torrent. En cet endroit la côte est moins stérile; il y pousse quelques oliviers. Plusieurs baies bordent la côte, et sont disposées comme celles de Zaconna : le fond se termine de la même manière, en une vallée dont les inclinaisons s'étendent jusqu'à la mer. A l'exception de cette partie du littoral, qui est assez bien cultivée, les montagnes et les rochers qui couvrent la rive de la mer, entre Monembasie et la plaine ou vallée d'Astros, sont d'une aridité effrayante : partout l'eau douce manque. Comme le vent nous fut contraire pendant plusieurs jours consécutifs, nous ne pûmes avancer qu'à force de rames. Enfin, après avoir dépassé le village de Cérondi, construit sur une colline qui forme l'extrémité du rivage de la plaine d'Astros, nous débarquâmes à Hagios-Joannis, village situé au S. de la presqu'île de Saint-Jean, défendue par un fort moderne. Là nous fîmes rencontre d'un démogéronte fort obligeant, qui nous logea dans une maison appartenant à son fils et bâtie sur le port, à l'endroit même où nous avions débarqué. Une fatigue, due à six jours et à six nuits de navigation contrariée par un vent qui nous avait été opposé presque continuellement, nous décida à nous reposer une nuit en cet endroit, et à visiter le couvent de Loukou. La route qui y conduit est vers l'ouest dans une plaine bien cultivée. Après une heure de marche environ, on quitte la route, et sur la gauche on voit un aqueduc. En le longeant dans sa direction on traverse plusieurs ravins et on arrive au couvent.

Dans le voisinage se trouvent plusieurs fragments de colonne de granit gris, de $0^{m},80^{c}$ de diamètre, et un fragment de chapiteau corinthien en marbre grisâtre, de $0^{m},81^{c}$ de hauteur. Le peu qui reste est d'un beau travail romain. Près de là on voit encore un fragment de statue de femme et une cariatide qui est en quatre morceaux. Ce sont des sculptures romaines et d'un caractère remarquable. En se rapprochant du couvent on reconnait aussi un vase en marbre, seulement ébauché à la pointe. Le couvent est situé près d'un ravin sur le penchant d'une montagne, et entouré de plantations d'oliviers et d'arbres fruitiers de diverses espèces. On y voit à l'entrée un beau sphinx en marbre, dont la tête a été brisée, et différents débris d'architecture, entre autres un chapiteau ionique romain. Au milieu de la cour du couvent s'élève une église semblable à toutes celles de la Morée. On remarque à l'intérieur de belles peintures encore bien conservées, et quatre colonnes de Cipollino Plusieurs fragments d'architecture qui doivent remonter aux temps du Bas-Empire et du moyen âge, décorent le portique de la façade principale. Quant aux façades latérales, elles sont ornées aussi de quelques fragments,

[1] Pausanias, liv. III, ch. XXIII.
[2] *Ibid.*

et a la partie posterieure de l'église se lit une inscription On voit dans une salle basse du couvent un bas-relief romain représentant un homme qui donne a manger a un serpent; derrière lui est un cheval, et sur la droite un jeune homme présente un casque au principal personnage.

Un papas nous donna au couvent des nouvelles du quartier général. Il nous apprit que le tonnerre étant tombé sur la poudrière de Navarin, l'avait incendiée, et que l'explosion produite par les poudres avait détruit presque toute la ville et coûté la vie à une partie de la garnison française. Nous retournâmes du couvent à Hagios-Joannis *.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 88.

Fig. I. — Cariatide en marbre, trouvée dans le voisinage du monastère de Loukou. Ce fragment, d'un tres-beau caractère et auquel manquent les bras, est brisé en quatre morceaux.

Fig. II. — Vase en marbre trouvé au même endroit. Il est seulement ébauché.

Planche 89.

Fig. I. — Figure en marbre; la tête et le bras droit manquent, le derrière est d'un travail grossier.

Fig. II. — Sphinx en marbre blanc, sans tête.

Planche 90.

Fig. I et II. — Deux fragments de bas-reliefs en marbre. Sur le second, composé de plusieurs morceaux, on remarque des inscriptions.

Planche 91.

Bas-relief en marbre, très-bien conservé et trouvé, ainsi que les fragments ci-dessus, au monastère de Loukou. Les pilastres des extrémités et les moulures supérieures semblent indiquer que ce bas-relief formait le couronnement d'une stèle funéraire.

* DISTANCE D'HAGIOS-JOANNIS AU COUVENT DE LOUKOU

A 18 minutes, vers l'ouest, plusieurs bassins carrés en maçonnerie, destinés à faire le vin. A 13 m., le lit d'une petite rivière. A 25 m., à droite, une maison. (De là, en quittant la route pour prendre à gauche, on trouve à peu de distance un aqueduc. En suivant sa direction et traversant plusieurs ravins, on arrive au couvent en 47 minutes. Cette route est la plus courte. Celle que nous indiquons ici est plus longue.) A 5 m., le lit d'une grande rivière; à gauche un moulin. A 12 m., près de la route, des terrains à pic très-colorés. A 40 m., plusieurs fragments de colonne. A 7 m., on arrive au couvent du Loukou.

Total de la distance, 1 h. 57 m.

Suivent les planches 88, 89, 90 et 91

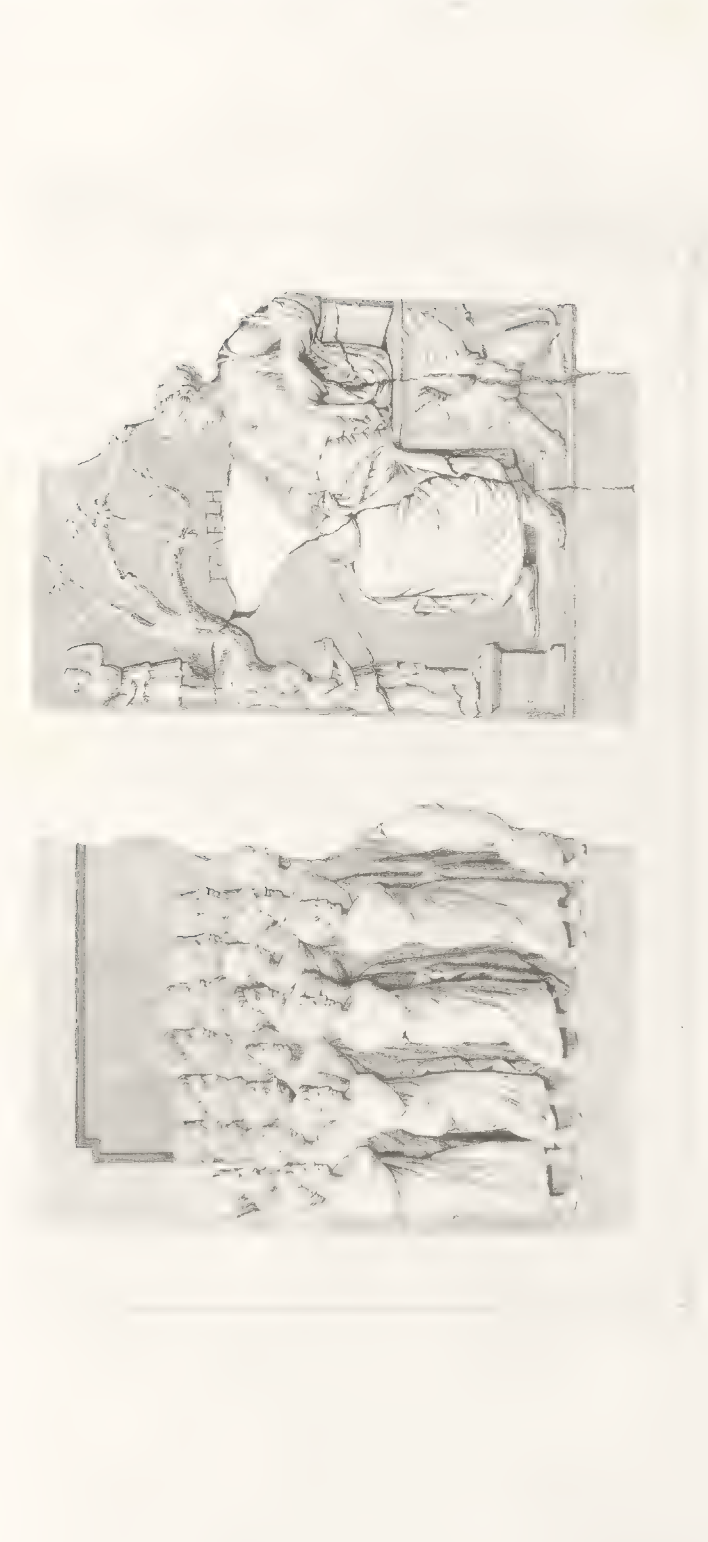

ROUTE PAR MER D'ASTROS A NAUPLIE. — ROUTE DE NAUPLIE A ÉPIDAURE. — TRAJET D'ÉPIDAURE A ÉGINE ET A ATHÈNES.

Notre traversée d'Astros à Nauplie de Romanie ne se fit qu'à force de rames; à un vent presque continuellement défavorable, phénomène assez rare dans la saison où nous naviguions en ces parages[1], succéda un calme profond qui s'étendit sur toute la mer. Cependant nous arrivâmes au port, dans lequel nous ne pûmes débarquer qu'après les lentes formalités d'une visite sanitaire. Le général Trézel était alors à Nauplie. Nous nous rendîmes chez lui, et l'ayant trouvé en compagnie de plusieurs autres Français et d'un jeune Grec, la conversation roula entièrement sur des souvenirs de Paris.

Après un séjour de courte durée, nous allâmes visiter le président Capo-d'Istrias pour lui faire nos adieux. Il nous accueillit fort bien, et nous apprit qu'il venait de recevoir une lettre de M. de Polignac, dans laquelle ce dernier le priait de vouloir bien accorder sa bienveillance aux membres de la commission scientifique qui devaient rester en Morée avec la brigade chargée du travail de la topographie. Il nous parla d'une décoration qu'il se proposait de donner aux Français qui s'étaient distingués en Grèce, et des embarras fâcheux que lui suscitaient de toutes parts les exigences ambitieuses d'un grand nombre de chefs grecs, hommes dont le courage avait été utile au pays, il est vrai, pendant la guerre, mais chez lesquels, pour la plupart, l'incapacité, l'esprit turbulent et le patriotisme peu éclairé, étaient incompatibles avec l'exercice des emplois que le gouvernement grec aurait pu leur confier, surtout alors qu'il s'agissait de tout créer, de tout organiser.

Ayant pris congé du président, nous allâmes sur la route de Tyrinthe, où nous vîmes toutes les dames élégantes de la ville; la plupart étaient habillées à la française. L'arrivée du prince A. Hypsilantis, dont nous occupions le logement, précipita notre départ, et le lendemain, dans l'intention de nous rendre à Épidaure, nous sortîmes de Nauplie, en passant au pied du rocher sur lequel s'élève le fort de Palamède[2].

Lors de notre arrivée au port d'Épidaure, un brick de guerre français y était au mouillage : retenus par un vent contraire, qui nous empêcha de nous embarquer immédiatement comme nous en avions formé le projet, nous employâmes le temps qui restait à notre disposition à visiter une seconde fois l'ancienne Épidaure, où aucune nouvelle antiquité ne s'offrit à nos recherches. Cependant un terrain d'une forme circulaire, près duquel on reconnaît un fragment de gradin en pierre, fixa notre attention. Nous errions au milieu des ruines, quand un chasseur, accompagné de plusieurs personnes, nous demanda si nous n'avions pas aperçu un oiseau se lever au devant de nous; sur notre réponse négative, l'inconnu s'éloigna. Quelques instants après, nous apprîmes que ce chasseur était l'amiral de Rigny, qui deux jours auparavant était venu à bord du brick, pour chasser dans les environs d'Épidaure.

De retour au port, et sur la nouvelle que M. de Rigny devait repartir dans la journée pour Égine, nous nous rendîmes à bord du brick pour demander notre passage au commandant; celui-ci le remit à la volonté de l'amiral, qui ne fit aucune difficulté de nous recevoir. Dans un court entretien que nous eûmes avec lui il nous dit qu'il n'approuvait pas l'expédition militaire de la Morée, pour laquelle la France faisait d'inutiles sacrifices, à cause de l'ignorance et de la démoralisation des Grecs. C'est en vain, ajoutait-il, qu'on voudrait établir l'ordre et fonder les bases d'une organisation sociale, chez un peuple incapable d'apprécier le service qu'on veut lui rendre, dont l'intelligence s'est abrutie par un long asservissement, et qui sera toujours prêt à rejeter le gouvernement auquel il devra un bon état de choses, si d'abord son existence, mise à l'abri de tout besoin, ne peut pas s'écouler oisive et nonchalante.

Quoique le vent fût contraire, comme le brick était très-bon voilier, il put louvoyer, et après avoir passé devant Methana et l'île d'Angistri, il alla mouiller, après cinq heures de traversée seulement, dans la rade d'Égine, à côté du vaisseau amiral *le Conquérant*. Alors se trouvaient en rade le vaisseau monté par l'amiral anglais Malcolm, deux autres bâtiments de la marine anglaise et un petit brick français. En trente-cinq minutes on va du port à la ville d'Égine.

[1] Mois de décembre.

[2] Pour la route de Nauplie à Épidaure, voir vol. II, p. 161.

Le soir de notre arrivée nous rendîmes une visite à M. Derouen, consul de France, qui faisait fouiller des tombeaux dans lesquels on venait de trouver de petits vases, des miroirs et une semelle de sandale antique, dont la forme ressemble entièrement à celle des chaussures que l'on porte de notre temps. Comme un vent contraire nous força de rester à Égine, nous profitâmes de ce séjour pour revoir le temple de Vénus et le musée, où déjà, depuis notre passage, les sculptures et les vases avaient été disposés avec ordre. Nous redescendîmes dans le caveau antique circulaire placé à l'un des angles de la cour, et, à l'aide d'une lumière, nous y remarquâmes sur les stucs des peintures obscènes et quelques lettres d'une inscription. Après avoir vu et dessiné plusieurs des tombeaux découverts par le consul de France, nous louâmes un très-grand bateau ponté, dans lequel nous nous embarquâmes pour Athènes.

Une brise assez forte de N.-E. nous obligea à courir des bordées; la première nous porta près de l'île Pendé-Nisia; on vira de bord, et la seconde nous fit passer devant les îles Fractera et Lavoura. Plus loin, au S. d'Athènes, nous fûmes rapprochés de la côte de l'Attique en un endroit qui forme jusqu'à la mer une plaine ombragée seulement par quelques arbres très-rares. Les monts Mauro-Vouni bornent l'horizon; ils sont en partie couverts de houx, et leurs tons rougeâtres attirent les regards. Ayant viré de bord, nous côtoyâmes la terre, et, parvenus au-dessus du port de Munychie, une nouvelle bordée nous fit entrer dans le port qu'on appelle aussi port Phalère.

Étant débarqués dans une petite baie à côté du port, le long du rivage, nous y vîmes une grande quantité de débris de constructions, et, vers le fond du port du Pirée, les ruines d'un monastère et de quelques habitations qui servent maintenant de retraite aux pâtres et à leurs troupeaux; c'est en vain que nous y cherchâmes un abri, nous revînmes passer la nuit dans notre barque.

Le lendemain nous abordâmes au port de Munychie, sur un reste de jetée antique qui en fermait l'entrée. Le port est entouré de parties de murailles; et à gauche, sur un plateau environné d'un mur d'enceinte qui paraît avoir contenu l'emplacement d'une ville, on reconnaît des débris de constructions. Pour gagner la route du Pirée, on se dirige au N. à travers la campagne, en laissant à droite un monticule sur lequel s'élève un fort peu considérable occupé par les Turcs. Les coteaux environnants sont couverts de débris; là se déploie une belle vue de la ville d'Athènes, qui se détache sur le mont Anchesme et sur le mont Hymette.

En suivant la route du Pirée, on retrouve encore des traces de la longue muraille qui joignait le port à la ville. Après avoir traversé un bois d'oliviers, on gagne une plaine, où se voit un fragment de colonne en marbre blanc engagé dans la terre, et quelques fondations de pans de murs antiques. De là nous arrivâmes à Athènes en passant près du temple de Thésée. Après avoir obtenu du bey la permission d'entrer dans la ville, nous sortîmes du poste où le chef de la garde nous avait fait servir du café en attendant le laissez-passer du bey *.

ATHÈNES.

Athènes n'est plus qu'un triste amas de décombres épars où règne la solitude. Le petit nombre d'habitants qu'on aperçoit encore errer au milieu de ses ruines sont logés dans des habitations renversées à peine couvertes. On ne voit de toutes parts que débris de marbres antiques, qui faisaient autrefois les principaux ornements d'églises actuellement détruites ou dégradées. Les monuments grecs de l'antiquité, dégagés des constructions qui les obstruaient, restent seuls debout, comme pour attester la grandeur passée de la ville.

Ayant appris que Iosouf-bey était à Athènes, nous nous présentâmes chez lui. Il nous reçut fort bien et nous promit de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour nous être agréable. Iosouf est âgé de quarante ans environ, il est de moyenne taille : sa figure est assez belle, quoiqu'il paraisse fatigué.

* DISTANCE DU PORT DE MUNYCHIE A ATHÈNES.

A 25 minutes, en se dirigeant vers le N., on arrive à la route du Pirée. A 17 m., une citerne et ensuite une chaussée pavée. A 11 m., on entre dans un bois d'oliviers. A 17 m., des murailles en pierre. A 20 m., un fragment de colonne en marbre blanc. A 12 m., une citerne et des fondations de murs antiques. A 5 m., on arrive à la porte du Pirée.

Total de la distance, 1 h. 47 m.

Assis les jambes croisées, sur un divan, dans le fond d'un salon revêtu de boiseries dorées, il reçoit toutes les personnes qui viennent pour traiter d'affaires avec lui; celles-ci ne l'approchent qu'en baisant le bas de sa robe et en le saluant un genou à terre. Le bey fait asseoir auprès de lui les personnes de distinction; les autres, se tenant éloignées, s'assoient à terre. Quant aux satellites et aux subalternes, ils restent en dehors d'une barrière placée à l'entrée du salon. Iosouf nous ayant adressé par interprète diverses questions sur les événements politiques de l'Europe, nous fit asseoir près de lui. Plusieurs serviteurs portant des moustaches nous versèrent du café sans sucre et nous présentèrent des pipes. Ayant fait nos civilités au bey, et ayant obtenu de lui la permission de parcourir la ville et d'y séjourner pendant quelque temps pour dessiner, nous fîmes déposer près de son divan du rhum, du sucre, du café et du tabac. Iosouf reçut ce cadeau avec plaisir, il nous engagea à dîner pour le lendemain, et donna des ordres pour que nous fussions accompagnés de guides armés.

Conduits par un de ces guides, nous visitâmes d'abord le stoa ou portique, un petit temple d'Auguste, près duquel on retrouve un marbre portant une longue inscription, un sarcophage romain assez grossier, la Tour des vents, la lanterne de Démosthène, et, hors des murs de la ville, les beaux restes des colonnes d'Adrien et la porte d'Adrien. Le temple de Thésée, où notre guide nous mena ensuite, a été converti en église par les Grecs modernes qui l'ont recouverte d'une voûte assez mal construite, sous laquelle maintenant sont établies des écuries. Plusieurs irrégularités existent dans la disposition des plafonds. Parmi les monuments qui existent encore au milieu des ruines d'Athènes, le temple de Thésée est le mieux conservé.

Étant sortis de la ville, nous montâmes sur le Pnyx, où existe encore un grand mur de soutenement portant la tribune aux harangues et les escaliers qui y conduisent. Lorsqu'on gagne le monticule sur lequel s'élève le monument de Philopapus, que les soldats de la garnison laissent examiner seulement à distance, et qu'on se place entre cette colline et le Pnyx, on voit très-bien l'Acropole, dont les Turcs ne permettent pas non plus d'approcher. On aperçoit aussi le Parthénon, les Propylées, dont paraît un des piédestaux et l'un des angles du temple de Minerve. A l'aide d'une bonne lunette, on distingue même les restes des bas-reliefs du Parthénon. Si l'on tourne ensuite au pied de l'Acropole, on passe près du théâtre d'Hérode-Atticus et près de la grotte appelée l'autel d'Aglaure; toute la décoration en est détruite. Deux colonnes corinthiennes du temps du Bas-Empire restent seules encore debout. On ne retrouve aucune trace du second théâtre indiqué sur la carte de Lapie. Après avoir passé l'Illissus près d'une chute d'eau appelée la fontaine Callirhoé, on trouve une chapelle du moyen âge à la place du temple de Cérès, également indiqué sur la carte. L'autel des Muses a aussi disparu. Plus loin on reconnaît parfaitement le stade et les restes du pont qui y aboutissait. Sur l'emplacement du temple de Diane s'élève aujourd'hui une chapelle. C'est en vain que l'on cherche les colonnes du Lycée, elles n'existent plus. En rentrant dans la ville par la porte placée près du Lycée, on remarque, parmi les débris épars çà et là, une grande quantité de sculptures et d'inscriptions appartenant à tous les temps. Près de cet endroit, on montre dans une maison deux cariatides colossales; ce sont deux hommes nus, à genoux, dont le corps se termine en une queue de poisson qui se recourbe derrière leur dos. Cette sculpture est assez mauvaise. Dans le voisinage sont situées la maison de M. Fauvel et celle du consul anglais. La première contient divers fragments de sculpture, entre autres la partie inférieure d'une grande figure drapée, en marbre noir: dans la seconde, on remarque un bas-relief romain représentant un homme drapé, à côté duquel se tient un enfant. Cette sculpture, de grandeur naturelle, est médiocre. Là se borna notre première visite rendue dans Athènes aux plus beaux monuments de la Grèce antique.

Le lendemain, accompagnés de soldats turcs, mesure nécessaire pour en imposer aux soldats albanais qui forment la garnison, nous fîmes une vue du temple de Thésée et une autre de la Tour des vents.

A cinq heures du soir, croyant, d'après ce qui nous avait été dit, que c'était l'heure du dîner du bey, nous nous rendîmes à son invitation. Après avoir attendu deux heures, pendant lesquelles Iosouf donna audience à tous les chefs de la garnison venus pour traiter d'affaires avec lui, il nous dit qu'ayant reçu de bonnes nouvelles de Négrepont son pays, il voulait se réjouir avec nous. Un violon, une guitare et un tambour de basque, l'élite des virtuoses de la ville, préludèrent à la fête. Ces malheureux musiciens commencèrent alors un vacarme épouvantable, qui ne cessa qu'après notre départ. Pendant la soirée, le bey, poursuivant toujours l'idée de se donner entièrement à la joie, se

faisait servir dans un grand verre d'opale bleue du punch que lui versait abondamment un jeune échanson frais et beau, mignon dont le costume et la figure efféminés contrastaient singulièrement avec les armes et les moustaches des autres serviteurs. Iosouf avait-il vidé une partie de son verre, il nous le passait, en nous faisant comprendre que nous ne pouvions nous dispenser de boire à son exemple. Chaque quart d'heure la liqueur allait circulant de nouveau; de sorte qu'il nous eût été impossible de satisfaire à toute la courtoisie du bey, s'il n'y eût eu moyen de l'éluder en nous contentant seulement de porter le verre à nos lèvres. L'intérêt de la soirée fut de pouvoir examiner la beauté des costumes des différents personnages qui vinrent présenter leurs hommages à sa seigneurie. Du reste, notre obligation de boire, jointe au bruit étourdissant de la musique, commençait fort à nous fatiguer, quand enfin, vers neuf heures du soir, on apporta un plateau de fer de trois pieds de largeur environ, autour duquel étaient rangés une grande quantité de petits morceaux de pain. Ce plateau, élevé de quelques pouces seulement au-dessus de terre, fut placé près du divan. Après s'être lavé les mains, et lorsque nous eûmes lavé les nôtres, le bey s'attabla et nous fit donner deux vieilles chaises, les seules qui se trouvassent dans la maison. On servit d'abord une espèce de potage fait avec une graine ressemblant aux pois, et contenu dans un vase où tous les convives, munis de cuillers de bois, puisèrent à l'envi. On posa ensuite sur le plateau un agneau tout entier, cuit dans l'eau, et dont les flancs étaient remplis de riz. Comme il n'y avait ni couteau, ni fourchette, ni assiette, chacun déchirait un morceau de viande avec ses doigts et mangeait comme il pouvait. Un canard, une espèce de pâte frite mêlée avec du miel, du mouton préparé avec des oignons, un pilau, parurent successivement sur la table, et furent découpés et mangés de la même manière que l'agneau. Quoique le repas fût le plus singulier et le plus malpropre qu'on puisse imaginer, cependant les mets qui le composaient étaient bien apprêtés. Ce dîner grotesque achevé, on se lava de nouveau les mains et on prit le café sans sucre à la manière des Turcs. Le service avait été fait par huit ou dix hommes armés de toutes pièces.

Dans la soirée, Iosouf nous dit qu'il avait été visité pendant le jour par une société de Russes et d'Anglais, qui l'avaient engagé à aller prendre du café à bord du bateau à vapeur dans lequel ils étaient arrivés à Athènes, mais que s'il s'y rendait ce ne serait qu'accompagné de deux cents hommes bien armés. Il ne concevait pas comment le capitaine du bateau à vapeur, homme du président et du gouvernement grec, osait commettre l'imprudence de venir dans un pays occupé par les Turcs. A dix heures nous quittâmes le bey; alors seulement la musique cessa de se faire entendre.

Le lendemain, comme nous prenions une vue de la citadelle d'Athènes du petit monticule où est le Pnyx, n'ayant qu'un domestique qui dormait près de nous, nous entendîmes tirer un coup de fusil du poste des Albanais établi dans le monument de Philopapus, et une balle vint frapper à côté du domestique. Croyant que le hasard seul était cause que la balle fût venue dans notre direction, nous continuions notre travail, et le domestique commençait à se rendormir, quand un second coup de fusil partit du poste, et une nouvelle balle sifflant à nos oreilles, nous convainquit que nous en étions réellement le but. Serrant aussitôt papiers et crayons, nous partîmes, persuadés d'avoir fait une imprudence en ne prenant pas une sauvegarde turque, d'autant plus qu'on nous avait jeté quelques pierres, et qu'on avait déjà tiré en l'air près de nous des coups de pistolet pour nous effrayer.

Avant notre départ d'Athènes, nous nous rendîmes chez le bey pour lui faire nos adieux. Comme nous étions avec lui, nous vîmes arriver un homme portant un enfant sur ses épaules. Le malheureux enfant, en passant dans les environs du poste albanais, d'où l'on nous avait tiré des coups de fusil, avait eu la main et le côté traversés par une balle, et le père, en venant exposer aux yeux du bey son fils inanimé, en appelait à sa justice. Aussitôt des ordres sont donnés; les chefs du poste paraissent, et s'adressant à l'officier qui se trouve de garde, Iosouf menace de le faire décapiter s'il ne découvre le soldat qui a tiré le coup de fusil. L'officier dépose ses armes au pied du divan, et, s'offrant au bey, s'écrie qu'il peut disposer de sa vie; mais ses armes lui sont rendues, et, sur l'ordre de chercher le coupable, il s'éloigne pour envoyer les soldats comparaître devant le bey qui doit les interroger. C'est en vain que les chefs de la garnison, accourus au bruit de cette scène, s'efforçaient de calmer la colère du bey. Ces débats, en se passant devant nous, nous permirent d'examiner tous ces hommes dont les costumes extrêmement variés étaient de la plus grande beauté. Les chefs, quoique parfaitement armés et paraissant pleins de hauteur et de dignité, s'humiliaient en la présence du bey avec une bassesse inouïe.

Profitant d'un intervalle de calme, nous exprimâmes au bey nos regrets de quitter Athenes sans avoir vu les monuments de la citadelle; mais il ne voulut pas consentir à nous les laisser visiter. Ce qui ne l'empêcha pas de vider une dernière fois un verre de punch à notre santé et de nous souhaiter au départ mille prospérités. Comme nous sortions de son salon, nous rencontrâmes les soldats du poste, qui arrivaient pour être interrogés et jugés par ce chef absolu, lequel, au surplus, est assez aimé, et passe pour bon et généreux.

Nous n'avons pris d'Athènes que les vues générales des principaux monuments antiques, persuadés, d'une part, que, si nous entreprenions des travaux plus importants, ils reproduiraient seulement des détails déjà connus et donnés par les ouvrages d'auteurs consciencieux et de voyageurs éclairés [1], ou bien que nous n'aurions qu'à glaner, apres ces hommes distingués, un champ laissé par eux d'une nudité presque entière. D'une autre part, la défense d'approcher de l'Acropole, le danger de parcourir sans escorte armée les diverses parties de la ville, l'impossibilité de mesurer et de dessiner avec sécurité les monuments occupés par une milice soupçonneuse et brutale, durent nous dissuader du projet de nous livrer à d'autres travaux.

EXPLICATION DES PLANCHES.

Planche 92.

Temple de Thésée, vue prise de l'est.

Planche 93.

Stoa ou portique, pris communément pour les restes du temple de Jupiter Olympien.

Planche 94.

Portique dorique, connue sous le nom de Portique d'Auguste.

Planche 95.

Tour d'Andronic Cyrrhestres, connue sous le nom de Tour des Vents

Planche 96.

Monument choragique de Lysicrates, vulgairement appelé Lanterne de Démosthène.

Planche 97.

Temple de Jupiter Olympien, appelé aussi les colonnes d'Adrien.

Planche 98.

Arc de Thésée ou d'Adrien.

Planche 99 et dernière.

Acropole ou citadelle d'Athènes. Vue prise à l'ouest du côté *du Pirée.*

[1] Stuart, Dodwell, M. Pouqueville, etc.

Suivent les planches 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98 et 99

ROUTE D'ATHÈNES AU PIRÉE. — TRAJET DU PIRÉE À AMBÉLAKI, À LEPSINA (ÉLEUSIS), À MÉGARE ET À KALAMAKI. — ROUTE DE KALAMAKI À CORINTHE

Au sortir d'Athènes nous prîmes la route du Pirée. Lorsqu'on est arrivé au port, on voit une petite chapelle au milieu de laquelle se reconnaît un antefixe de tombeau antique. Le rivage est couvert de restes de constructions qui formaient anciennement le port.

Des mules chargées de nos bagages avaient été conduites jusque-là par un Turc qui nous donna, avant notre départ du Pirée, une nouvelle idée du caractère brutal de sa nation. Comme cet homme exigeait huit piastres pour le louage de chacune de ses mules, nous refusâmes de lui accorder ce prix exorbitant. Lui donner six piastres, c'était faire encore un acte de générosité. Le Turc toutefois, ne voulant pas se rendre à cette transaction, nous menaça de nous faire arrêter par les soldats d'un poste albanais placé dans le voisinage. Peu effrayés de sa menace, et ayant posé sur une pierre l'argent qui lui était destiné, nous nous éloignions, quand un de nos domestiques, resté à quelques pas derrière nous, et surpris par une attaque subite de notre conducteur qui se jetait à sa rencontre un pistolet à la main, fut obligé de compléter la somme qu'il nous avait demandée.

Ayant levé l'ancre, nous partîmes pour Salamine. A droite sur le rivage on voit les ruines d'un monument. Quelques minutes après on passe entre deux rochers surmontés de constructions, restes d'une jetée qui fermait le port. Quand on a franchi le détroit formé par la petite île de Psyltalie et la terre ferme en se dirigeant vers Ambélaki, on laisse à gauche le promontoire Cynosura. Dans ces parages naviguait alors une corvette russe montée par le président qui se rendait à Coulouri pour en apaiser les habitants révoltés. On aborde au port d'Ambélaki sur les ruines d'une jetée contiguë aux constructions considérables d'un port antique. Les habitants indiquent, comme les ruines de Salamine, les débris d'une ville qui couvrent le penchant de l'île derrière ces constructions. On y retrouve en effet de grandes parties de murs d'enceinte et des amas de décombres qui semblent être les ruines de plusieurs monuments. Là cinquante cavaliers grecs environ, costumés diversement, s'approchèrent devant nous du rivage de la mer : ils étaient précédés d'un étendard et ils marchaient au son d'instruments guerriers.

Il faut à peu près une heure pour aller du port à Coulouri. La partie de l'île comprise entre cette ville et le port est plate et aride. Des roches vives entièrement dépouillées recouvrent les montagnes environnantes. Des insulaires, au nombre de mille au moins, se tenaient assis le long de la route, attendant le retour de la cavalerie qui les avait quittés pour aller au-devant du président. La ville ou le village de Coulouri s'élève sur une plage stérile. Au delà des montagnes ou rochers dépouillés qui la dominent au nord, les habitants indiquent les ruines d'une ville qu'ils disent avoir été aussi considérable que Salamine. Vis-à-vis la ville moderne de Coulouri, de l'autre côté du port, s'étend aussi une autre plage. Elle est cultivée et bornée par des montagnes arides. Quelques coups de canon tirés d'un bateau à vapeur annoncèrent l'arrivée du président. Il parut bientôt accompagné d'un colonel français et escorté de tous les insulaires qui l'avaient attendu. Après s'être rendu à l'église de Coulouri, il alla occuper une maison située près du port, pour y procéder au payement de toutes les troupes qui n'avaient point reçu de solde depuis un an *.

Ayant quitté Coulouri pour nous rendre à Ambélaki où notre barque nous attendait, nous fîmes voile de cet endroit pour Lepsina (Éleusis). Après un trajet de cinq heures contrarié par un vent défavorable, nous mouillâmes en vue de cette ville.

Nous abordâmes à la côte vers l'E. de Lepsina. Une grande et belle plaine, prenant naissance au rivage de la mer, se prolonge jusqu'au pied de hautes montagnes dépourvues de verdure, mais bordées de plantations d'oliviers qui bornent l'horizon. En se dirigeant vers la ville, on trouve plusieurs ruines du moyen âge ; et parmi les fragments dispersés çà et là se reconnaissent des débris antiques. D'autres constructions du même temps détruites et renversées, au milieu desquelles

* DISTANCE D'AMBÉLAKI A COULOURI.

A 10 minutes, une citerne. A 5 m., une chapelle dans le fond d'une baie. A 5 m., le lit d'un ruisseau. A 25 m., à gauche, une citerne. A 5 m., le rivage du fond du port de Coulouri. A 5 m., on entre dans Coulouri.

Total de la distance, 55 m.

restent quelques fragments de marbre, se voient au pied d'un monticule qui a probablement servi de base à l'antique acropole d'Éleusis, et sur lequel s'élève la ville moderne qui occupe l'emplacement de l'ancienne. Les dernières guerres ont amené son entière destruction, et les ruines qui subsistent encore sont maintenant habitées par des troupes irrégulières grecques. Un soldat de cette garnison nous servit d'escorte, et nous pûmes visiter avec sécurité les ruines d'Éleusis. Des parties de soubassement de monuments, des fragments de marbre de grande dimension chargés de moulures, des piédestaux romains portant des inscriptions, se remarquent encore dans la ville. Au N.-E. de l'acropole, sur le penchant du monticule, existent les ruines d'un grand monument de l'ordre ionique grec, dont on retrouve divers débris intéressants : ce sont des fûts de colonnes, des chapiteaux, des parties de moulures, le tout d'un très-beau caractère. Au milieu de ces restes se reconnaissent ceux de deux monuments grecs de l'ordre ionique, de proportion différente, parmi lesquels on distingue une espèce de grand médaillon, dont le centre est orné du buste colossal d'un guerrier cuirassé. La tête du buste n'existe plus; quant à la sculpture, elle paraît romaine. Au nord de la ville, en suivant les traces d'un aqueduc romain du temps de la décadence, on trouve un bas-relief dégradé représentant une femme assise de grandeur naturelle, dont la tête a été brisée. Dans une plaine vers le N.-E. de la ville s'élève une petite chapelle décorée intérieurement de deux colonnes égyptiennes en marbre, surmontées de chapiteaux à feuilles de palmier, et deux grands piédestaux circulaires portant des inscriptions romaines sont encore placés en avant de la porte d'entrée. L'acropole contient plusieurs citernes, et est entourée des restes d'un mur d'enceinte. Au milieu d'une plaine qui s'étend vers le S.-E. d'Éleusis, et sur l'ancien emplacement de la ville basse, on marche sur des ruines romaines en briques, et sur des amas de décombres qui proviennent sans doute de la destruction d'un monument. On retrouve aussi, à une très-petite distance de l'acropole, les restes d'un port et d'une jetée antique.

Ayant quitté le port d'Éleusis, nous côtoyâmes les terres, et bientôt nous fûmes à la hauteur de la ville de Mégare. Elle n'est distante de la mer que d'une heure de marche environ. La ville moderne, toute ruinée et entièrement abandonnée, est bâtie sur un coteau au sommet duquel s'élève une tour dégradée. Vers l'E., au pied de la ville, on découvre les débris d'un monument antique en pierre, parmi lesquels on voit une espèce d'architrave avec inscription et divers fragments de petites colonnes en marbre. En se rapprochant de la ville, on remarque un soubassement de piédestal romain assez beau. Au N., dans une plaine qui s'étend derrière la ville, existent encore quelques-unes des cabanes qui ont servi de logement aux soldats de l'armée grecque régulière du camp de Mégare organisée par le général Trézel. Au milieu des ruines modernes de la ville on retrouve aussi divers débris antiques *.

En continuant à suivre la côte, nous parvînmes au port de Kalamaki. Le village qui reçoit le même nom se compose seulement de quelques cabanes. Il est situé sur une plage sablonneuse couverte de petits buissons et au pied de montagnes ombragées par de jeunes pins. Sa position en a fait le passage ordinaire des voyageurs qui se rendent de Corinthe à Égine et dans les autres îles de l'Archipel. A trente minutes de marche, dans la direction de Corinthe, on voit, sur la route qui y conduit, l'enceinte d'une acropole, dont les murs, construits en pierre appareillée par assises, se lient d'un côté à une grande muraille élevée suivant le même système, et qui traverse l'isthme le long d'un ravin.

Près de l'enceinte de l'acropole, à l'O., nous visitâmes les restes d'un théâtre ou d'un amphithéâtre dont la construction en blocage, formée de pierrailles, remonte au temps du Bas-Empire. Les murailles de l'enceinte et celles qui traversent l'isthme datent de la même époque. Quelques fragments de colonnes appartenant à des monuments plus antiques sont épars çà et là parmi ces ruines. On montre dans les environs le canal commencé par les Romains, et qui devait établir une communication entre le golfe de Corinthe et celui d'Athènes. De chaque côté du canal on remarque un monticule formé des terres rapportées. Le fond de l'excavation est une roche de tuf assez facile à travailler; une partie en a été taillée et disposée, mais les travaux n'ont pas eu de suite. Ce ne sont pas au surplus les difficultés qui ont dû arrêter les Romains dans cette entreprise, à en juger par les immenses travaux qu'ils ont

* DISTANCE DU PORT A MÉGARE.

A 12 minutes, vers l'O., existe un monastère. A 28 m., une grande citerne dans un bois d'oliviers. A 30 m., vers la droite, sur un monticule, des fragments de murs antiques. A 2 m., on arrive au bas de la ville de Mégare.

Total de la distance, 1 h. 12 m.

exécutée à différentes époques. Près de l'excavation existe un sentier qui traverse l'isthme dans sa partie la plus étroite. Souvent des marins, en suivant ce sentier, transportent leur barque d'une mer à l'autre.

Rien de remarquable de Kalamaki à Corinthe, si ce n'est, à vingt minutes de marche de cette ville, un amphithéâtre taillé dans le roc. On reconnaît encore la forme de quelques gradins reposant sur des rochers qui ont dû servir d'enceinte, et dans lesquels on avait pratiqué des cavernes et des grottes, transformées aujourd'hui en habitations. La plus grande largeur de cet amphithéâtre est d'environ cent pas. A cinq minutes, vers le sud, est une dervicherie *.

ROUTE DE CORINTHE A NISI PAR L'ARCADIE.

En sortant de Corinthe, apres avoir passé de nouveau sur l'emplacement de Sicyone (voyez page 39), indiqué inexactement sur la carte de Lapie à l'O. de l'Asope, tandis qu'il se trouve à l'E. de ce fleuve, nous gagnâmes le village de Souli, situé sur un point très-élevé, d'ou l'on découvre le golfe de Patras, les montagnes qui bordent de l'autre côté le rivage de la mer, l'isthme de Corinthe, le golfe d'Égine, et vers l'horizon les côtes de l'Attique.

La route de Zaraca que nous suivîmes ensuite est tracée à l'O. de Souli dans une campagne bien cultivée. Après une marche de six heures environ, et à peu de distance du petit village de Chionia, on reconnaît les ruines d'une grande église vénitienne, construite avec des pierres provenant d'un monument antique. Dans le voisinage se trouvent d'autres traces de constructions, parmi lesquelles on voit des fragments d'ordre dorique grec. Près de là on découvre les ruines de Stymphale, remarquables par quelques restes de murs cyclopéens. Le lac Stymphale, dominé vers le N.-O. par des rochers, est alimenté en grande partie par les eaux qui descendent des hautes montagnes qui l'environnent, de sorte que ce lac semble être une plaine submergée. Quelques oiseaux volent au-dessus de ses eaux, lesquelles doivent avoir peu de profondeur. Après deux heures de marche environ, on arrive sur le sommet d'une montagne au-dessus du lac Phonia. Plus étendu et plus profond que le lac Stymphale, celui-ci est encaissé dans des montagnes presque entièrement couvertes de pins. De là, quand on a traversé plusieurs ravins, on atteint Machia, village au milieu duquel s'élève un pyrgos à trois étages, et, en continuant à se diriger vers l'O., on aperçoit à gauche, sur les bords d'un autre lac, une petite montagne conique sur laquelle est probablement l'emplacement d'une ville antique. La route conduit de ce point à Phonia, village considérable, situé sur le versant d'une côte. Les maisons et les arbres y sont entremêlés, et le village se détache sur une montagne d'une grande élévation. Un papas, chez lequel nous reçûmes l'hospitalité dans cet endroit, nous apprit que le lac Phonia avait été jusqu'en 1821 une plaine basse, cultivée par les habitants des villages voisins, mais qu'à cette époque un émissaire antique s'étant fermé, les eaux qui se répandaient des montagnes dans cet immense bassin n'ayant plus d'écoulement, formèrent un lac, qui chaque année s'accroît considérablement. Les habitants du pays aiment à voir du merveilleux dans ce fait naturel, et ils racontent qu'autrefois il existait dans la vallée un lac, dont les eaux se retirèrent à l'arrivée des Turcs dans la contrée, et reparurent dès que les Grecs se retrouvèrent maîtres du Péloponèse.

En suivant toujours la route, on prend la direction du S.-O. et on laisse le lac sur la gauche : les constructions indiquées par Gell, et exécutées pour faciliter l'écoulement des eaux du lac, ont été détruites ou sont actuellement cachées sous les eaux. On parvient ensuite au village de Lycouria. Ses maisons, disséminées parmi des plantations d'arbres d'espèces différentes, rendent son aspect assez pittoresque. Ce village est situé au fond d'un vallon étendu et cultivé en grande partie. D'une hauteur distante seulement d'une heure de marche de Lycouria et à laquelle aboutit la route, on jouit d'une très-belle vue. Que l'on se figure de grandes roches escarpées, espacées de manière à donner une large entrée à une vallée qui s'ouvre, pour ainsi dire, devant les yeux, et dont la vaste étendue est arrosée

* DISTANCE DE KALAMAKI A CORINTHE.

A 15 minutes, sur la droite vers l'O. 1/4 S., un tumulus. A 15 m., sur la gauche, les ruines du théâtre et l'acropole. A 10 m., on traverse les ruines de la grande muraille. A 50 m., des débris de constructions. A 10 m., on passe un ruisseau, le long duquel existe un reste de construction de mur antique. A 10 m., un village en ruine. A 27 m., on arrive sur un monticule d'où l'on a une très-belle vue de Corinthe et de son acropole. A 25 m., on monte sur des rochers, ayant à gauche un amphithéâtre taillé dans le roc. A 21 m., on entre dans Corinthe.

Total de la distance, 3 h. 3 m.

par un torrent et bordée de montagnes qui se lient vers l'horizon à plusieurs autres dont les chaînes étagées se développent en une perspective immense. Il est peu de beautés naturelles d'un effet plus grand et plus imposant. Le village de Pancrata n'est pas très-éloigné du lieu où se déploie cette vue remarquable. Nous n'y trouvâmes contre les intempéries de l'air qu'un mauvais toit laissant passage à l'eau, et sous lequel il nous fallut disputer l'espace aux animaux domestiques qui partageaient avec le maître et ses enfants leur demeure sale et étroite.

On rencontre alternativement sur la route deux khans, un hameau et plusieurs villages. Celui de Néminitza, situé au-dessus d'un torrent sur le penchant d'une montagne, était désert. Ses habitants, presque tous pâtres, étaient partis pour conduire leurs troupeaux dans les plaines basses de la Morée, du côté de Coron et de Modon. C'est ainsi que tous les hivers ils fuient leur pays pour se soustraire aux neiges dont il est couvert dans cette saison. Nous trouvâmes cependant dans le village un jeune ménage qui voulut bien nous donner l'hospitalité. Une pluie continuelle et des brouillards épais nous empêchèrent de parcourir cette route de manière à en pouvoir détailler l'itinéraire. Ayant laissé derrière nous le village de Sary, nous atteignîmes Palamiri, autre village où notre approche causa l'effroi parmi les habitants : les femmes de crier, les enfants de fuir en pleurant. Quoi qu'il pût en advenir, nous pénétrâmes dans une maison, et nous nous installions devant la flamme du foyer envahi, quand un vieillard, s'étant approché de nous, nous demanda, après diverses autres questions, si nous étions chrétiens, et apprenant que nous avions une recommandation du président, il nous accorda obligeamment l'hospitalité.

En se dirigeant de là à l'O., vers Caritène, on aperçoit toute la campagne de Mégalopolis et une partie du cours de l'Alphée; du S.-O. au N.-O., on découvre les montagnes du Taygète, celles de la Messénie, le mont Diarforti ou Lycée, et les montagnes de Caritène. L'ensemble de cette vue est immense et d'un aspect magnifique. On traverse l'Alphée sur le pont de Caritène. En remontant le long du cours de ce fleuve, nous rencontrâmes un groupe de cavaliers entourés d'hommes à pied tous armés de fusils et de pistolets. Ils étaient précédés d'un enfant porteur d'un drapeau blanc orné d'une petite croix rouge; et allaient en chantant chercher une mariée à un village voisin. Dans le désir de nous faire partager leur joie, ils s'arrêtèrent et nous engagèrent à boire, en nous présentant un vase où chacun puisait à son tour.

Rien de remarquable jusqu'à un point de la route où l'on a une belle vue de la plaine de Stényclaria, de l'Ithôme et des montagnes de Pétalidi. Nous traversâmes ensuite plusieurs villages, ainsi que le Pamisus pour revenir à Nisi (voyez volume I, p. 18)*, et enfin à Navarin, où nous rentrâmes le 29 décembre : là se termina notre excursion, qui avait duré dix mois.

Ce fut à Navarin que nous nous embarquâmes pour revenir en France, après avoir effectué un voyage dans lequel nous avions été constamment exposés aux dangers des bivouacs et aux influences pernicieuses du mauvais air qui désole ces belles contrées. Lorsque nous arrivâmes dans la Grèce, elle venait de reconquérir sa liberté par une guerre désastreuse; l'agitation qui suit toujours une révolution faite les armes à la main, était encore violente, et c'est dans ces circonstances, et sous la protection de l'armée française, que nous étions venus explorer ce beau pays, le plus riche du monde en souvenirs historiques, et où l'on rencontre à chaque pas des monuments d'art qui attestent sa grandeur passée.

* DISTANCE DE VASILICA A NISI.

A 30 minutes, vers le N.-O., on voit les ruines d'un port antique. A 2 h. 3 m., à droite une église antique. A 28 m., le village de Souli. A 2 h. 45 m., vers le S.-O., Klementi, village. A 3 h. 22 m., Kaliani, village. A 1 h. 25 m., à gauche, un aqueduc ruiné antique, ou construit avec des pierres provenant d'un monument antique. A 10 m., ruines d'une grande église vénitienne. A 9 m., on voit Kionia, village. A 8 m., sur la gauche, les ruines de Stymphale. A 2 h. 45 m., on arrive au-dessus du lac Phonia. A 1 h. 15 m., Machia, village. A 1 h. 27 m., le village de Phonia. A 4 h., on arrive à Lycouria. A 2 h. 30 m., Pancrata, village. A 3 h. 48 m. une fontaine sous de beaux rochers. Passage pittoresque. A 4 h. 5 m., Néminitza, village. A 6 h. 45 m., Palamari, village. A 2 h. 12 m., on traverse l'Alphée sur le pont de Caritène. A 5 h. 59 m., vue de la plaine de Stenyclaria, du mont Ithôme et des montagnes de Pétalidi. A 6 h. 12 m., on traverse le Pamisus. A 56 m., une fontaine. Fragment de route pavée. A 2 h., Nisi.

Total de la distance, 52 h. 56 m.

INSCRIPTIONS COPIEES DANS LES ILES DE LA MER ÉGÉE

PAR LES MEMBRES DE LA COMMISSION DE L'EXPÉDITION SCIENTIFIQUE DE MORÉE ET EXPLIQUÉES PAR M. LE BAS

I.

CYCLADES

SYROS.

Inscription inédite communiquée à M. Virlet par M. Mustoxydi avec l'indication suivante : εἰς τὴν καθολικὴν ἐκκλησίαν εἰς Σύρας.

ΑΝΔΡΑCΟ ΟΝΜΟΥΟΑΙCΠΕΙΜΕΝΟΝΕC.ΘΛΟΝCΓΛΙΑΙV
ΠΑCΙΦΙΛΟΙCΛΓΑΕωΧΡΗCΑΜΕΝΟΝΒΙΟΤω
ΕΙΡΗΝΑΙΟΝΕΔΕΚΥΟΡΑΤΡΗCΜΕΙΠΗΙΔΟCΟΝΤΑ
CΥΡΟC

ἄνδρα σο[φ]ον, μού[σ]αις πε[φιλη]μένον, ἐσθλὸν [ὅπ]λι[σμα]
πᾶσι φίλοις, ἀγα[θ]ῷ χρησάμενον βιότῳ,
Εἰρήναιον ἔδεκ[τ ο [π]ατρης μ[ινω]ΐδος ὄντα
Σῦρος.

Cet homme instruit, cet ami des muses, ce généreux défenseur de l'amitié, cet homme dont la vie fut si pure, Irénée qui avait pour patrie la terre de Minos, Syros l'a reçu dans son sein

Je ne donne pas pour incontestables les restitutions ὅπλισμα, vers 1, et μινωΐδος, vers 3, mais je crois cependant qu'elles sont assez près de la vérité.

Nous avons sous les yeux l'épitaphe métrique d'un poëte grec nommé Irénée; et par la forme des caractères, comme par ce nom même d'Irénée, on est fondé à croire que ce monument est de l'époque byzantine. Rien n'empêche donc de supposer que cette inscription était gravée sur le tombeau d'Irénée le référendaire contemporain de Justinien [1] et dont l'Anthologie nous a conservé quelques poésies érotiques [2].

Le vers 3 est une imitation de l'épitaphe d'Anacréon par Simonide [3] :

Οὗτος Ἀνακρείοντα, τὸν ἄφθιτον εἵνεκα Μουσῶν
ὑμνοπόλον, πάτρης τύμβος ἔδεκτο Τέω.

TENOS.

PREMIERE CLASSE.

INSCRIPTIONS DÉJA PUBLIÉES.

I

Inscription copiée par M. Blouet à Tinos, sur une colonne de l'église du village de Comi.

ΗΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ ΣΑΤΥΡΟΝΦΙ ΛΕΙΝΟΥ ΓΛΗ
ΡΩΣΑΝΤΑ ΓΑΣΑΝ ΑΡΧΗΝ ΚΑΙ ΛΕΙΤΟΥΡΓΙΑΝ ΚΑΙ ΑΡΧΙ
ΘΕΩΡΗΣΑΝΤΑ ΤΕΤΡΑΚΙΣ ΚΑΙ ΑΝΑΘΕΝΤΑ ΤΗ ΓΟΛΕΙ
ΒΑΛΑΝΕΙΟΝ ΚΑΙ ΔΗΝΑΡΙΑ ΓΕΝΤΑΚΙΣΧΕΙΛΙΑ ΙΝΑ ΕΚ ΤΟΥ
ΤΟΚΟΥ ΑΥΤΩΝ ΘΕΡΜΑΙΝΗΤΑΙ ΤΟ ΒΑΛΑΝΕΙΟΝ ΚΑΙ ΤΟΙΣ Ε[Ν]Η
ΡΙΣΤΩ ΘΕΟΙΣ ΔΗΝΑΡΙΑ ΓΕΝΤΑΚΙΣΧΕΙΛΙΑ ΙΝΑ ΕΚ ΤΟΥ ΤΟ
ΚΟΥ ΑΥΤΩΝ ΕΝ ΤΗ ΤΗΣ ΒΟΥΘΥΣΙΑΣ ΕΟΡΤΗ ΚΑΤ ΕΤΟΣ
ΔΙΔΩΤΑΙ ΤΟΙΣ ΕΥΩΧΗΘΗΣΟΜΕΝΟΙΣ ΕΝ ΤΩΙ ΙΕΡΩ Ε
ΛΕΥΘΕΡΟΙΣ ΤΗΝΙΟΙΣ ΚΑΤ ΑΝΔΡΑ ΔΗΝΑΡΙΟΝ [Κ]Α[ΙΑ]ΛΛΑ ΤΟΙΣ
ΑΥΤΟΙΣ ΘΕΟΙΣ ΔΗΝΑΡΙΑ ΜΥΡΙΑ ΙΝΑ ΕΚ ΤΟΥ ΤΟΚΟΥ ΑΥ
ΤΩΝ . . Ρ . . . . . Ε ΕΝ ΤΩ ΙΕΡΩ ΤΗ ΚΑΤΑ ΣΤΕΦΑΝΩΣΕΙ
ΚΑΙ ΤΗ ΟΚΤΩ ΚΑΙ ΔΕΚΑΤΗ ΓΑΝΤΙ ΕΛΕΥΘΕΡΩ ΤΗΝΙΩ
Η ΚΑΤΑΝΑΛΟΓΙΑΝ ΤΟΥ ΣΥΝΕΛΕΥΣΟΜΕΝΟΥ ΓΛΗΘΟΥΣ
ΜΕΡΙΖΗΤΑΙ ΔΙΑΝΟΜΗ ΚΑΙ ΑΛΛΑ ΔΗΝΑΡΙΑ ΕΞΑΚΙΣΧΕΙΛΙ
Α ΙΝΑ ΕΚ ΤΟΥ ΤΟΚΟΥ ΑΥΤΩΝ ΚΑΤ ΕΤΟΣ ΑΝΔΡΑΣΙ ΚΑΙ ΓΥ
ΝΑΙΞΙ ΤΗΝΙΟΙΣ ΕΝ ΤΗ ΩΡΙΣΜΕΝΗ ΤΩΝ ΕΓΙΤΑΦΙΩΝ ΑΥ
ΤΟΥ ΗΜΕΡΑ ΜΕΡΙΖΗΤΑΙ ΚΑΘ ΕΚΑΣΤΟΝ Η ΚΑΤΑΝΑΛΟΓΙΑΝ
ΤΟΥ ΣΥΝΕΛΕΥΣΟΜΕΝΟΥ ΓΛΗΘΟΥΣ ΔΙΑΝΟΜΗ ΚΑΙ ΑΛ
ΛΑ ΤΗ ΓΟΛΕΙ ΔΗΝΑΡΙΑ ΜΥΡΙΑ ΟΚΤΑΚΙΣΧΕΙΛΙΑ ΓΕΝΤΑΚΟ
ΣΙΑ ΙΝΑ ΕΚ ΤΟΥ ΤΟΚΟΥ ΑΥΤΩΝ ΥΓΕΡ ΑΝΔΡΩΝ ΚΑΙ ΓΥ
ΝΑΙΚΩΝ ΚΑΙ ΓΑΙΔΩΝ ΕΛΕΥΘΕΡΩΝ ΤΗΝΙΩΝ ΚΑΤ ΕΤΟΣ
ΔΙΔΩΤΑΙ ΤΟ ΕΓΙΚΕΦΑΛoΝ· ΚΑΙ ΕΝ ΑΛΛΑΙΣ ΔΕ ΓΟΛΛΑΙΣ
ΚΑΙ ΓΟΙΚΙΛΑΙΣ ΥΓΗΡΕΣΙΑΙΣ ΤΕ ΚΑΙ ΕΓΙΔΟΣΕΣΙΝ ΕΥ
ΕΡΓΕΤΗΣΑΝΤΑ ΤΗΝ ΓΑΤΡΙΔΑ ΕΥΧΑΡΙΣΤΩΣ [Ε]ΤΕΙΜΗ
ΣΕΝ ꝏ ΧΑΡΙΣΑΜΕΝΗΣ ΤΗ ΓΟΛΕΙ ΤΟΝ ΑΝΔΡΙΑΝΤΑ ΜΑΛ
ΘΑΚΗΣ ΤΗΣ ΦΙΛΕΙΝΟΥ

[1] *Jacobs Catalogus poetarum epigrammaticorum in Animadv. in Epigr. Anth. gr.*, vol. III, P. III, p. 903.

[2] *Anth.* Pal. V, 249, 251, 253.

[3] *Anth.* Pal. VII, 25, 2.

M. Boeckh a publié ce monument dans le *Corpus*, sous le n° 2336, avec les renseignements suivants :

« In *Teno*; ex schedis Köhlerianis duplicibus, quarum alteræ naturalem lapidis et litterarum magnitudinem repræsentant. Titulus altus fere pedes duos cum semisse, latus pedem cum triente; litteræ altæ poll. fere 3/4. »

Bien que cette note semble annoncer une grande exactitude dans la copie de M. Köhler, il paraît certain que ce voyageur n'a pas reproduit le monument qu'il copiait, avec une fidélité scrupuleuse. En effet, si l'on rapproche sa copie de celle qu'a prise M. Blouet, et de celle que M. Mustoxydi a communiquée à M. Virlet, on peut se convaincre que les lignes ont chez lui trop peu de longueur, et sont par conséquent beaucoup trop nombreuses. Ainsi sa copie en contient 37, tandis que les deux autres n'en présentent que 26. Or, ces deux dernières copies paraissent mériter toute confiance, puisque, bien que dues à des mains différentes, elles offrent dans tous les passages importants une conformité qu'on ne saurait attribuer au hasard. J'ai donc cru devoir les préférer au texte du voyageur allemand.

Variantes des trois copies.

Ligne 1, Köhler (1, 2) ΦΙΛΕΙΤΟΥ. *Ibid.* Blouet I I\H. Köhl. ΓΛΗ

Ligne 2, Köhl. (3) ΚΑΙ ΛΓΙΤΟΥΡΓΙΑΝ. Blouet ΙΛΛΙ ΤΟΥΓΙΑΝ. — *Ibid.* Köhl. ΚΜΛΡΧΙ

Ligne 3, Köhl. (4) ΤΡΑΚΙΣ. — *Ibid.* Köhl. (4, 5) ΓΟΚΕΙ

Ligne 4, Köhl. (5) ΒΑΛΑΝΒΙΟΝ. — *Ibid.* Köhl. (5, 6) ΤΕΝΤΑΚΙΣ. — *Ibid.* (6) ΧΕΙΛΙΜΝΑΕΙΤΟΥ. Bl. ΧΕΙΛΙΑΙΝΜΕ.ΙΟΥ. Virl. ΧΕΙΛΙΑΙΝΛΕΚΤΟΥ

Ligne 5, Virlet ΑΥΤΟΝ ΘΕΡΜΑΙΝΗ ΤΑΓ. — *Ibid.* Blouet ΒΑΑΝΕΙΟΝ. – *Ibid.* Köhl. (7, 8) ΤΟΙΣ ΕΗ. Bl. ΤΟ..Ι. Virl. ΤΟΙΣ Ι.Η.

Ligne 7, Köhl. (9) et Virlet ΑΥΤΟΝ. — *Ibid.* Bl. ΕΤΟΖ. Köhl. (11) après ce mot insère la partie supérieure d'un Σ que M. Boeckh regarde comme ayant été effacé par le graveur. Les copies de MM. Blouet et Virlet prouvent que l'erreur ne doit être attribuée qu'à M. Köhler.

Ligne 8, Köhl. (11) ΕΥΩΧΗΘΣΟΜΕΝΟΙΣ. — *Ibid.* Bl. ΕΝΙΕΡΟ

Ligne 9, au lieu de ΚΑΙ ΑΛΛΑΤΟΙΣ, restitution due à M. Boeckh, Köhl. (14, 15) ΥΑΜΛΛΑΦΙΣ; Bl. .Μ..Λ..Τ..Σ; Virl. Το..ΑΛΟΣ. Les deux dernières leçons prouvent que le Φ de la copie de M. Köhler ne doit pas être pris pour la sigle de ΤΟ, comme le pensent M. Blouet et M. Boeckh.

Ligne 11, Köhl. (15) offre une lacune depuis ΑΥ jusqu'à ΤΕΝ ΤΩ ΙΕΡΩ.; ΤΩΝ, qui commence la ligne, n'est donné que par la copie de M. Virlet, qui fournit en outre le Ρ. — *Ibid.* Köhl. (16, 17) ΣΤΕΦΑΝΩΣΙΕΙ. M. Boeckh avertit que le premier Ι doit être supprimé.

Ligne 13, Köhl. (19) ΚΑΤΑΛΟΓΙΑΝ. — *Ibid.* Köhl. ΤΟΥ ΝΥΚΙΕΛΕΥΣΟΜΕΝΟΥ; Bl. ΤΟΥ . . ΝΕΛΕΥΣΟΜΕΝΟΥ; Virl. ΤΟΥΣ..ΕΛ, etc.

Ligne 14, Virl. ΜΕΡΙΣΗΤΑΙ, leçon qu'il répète ligne 17. — *Ibid.* Bl. ΧΕΛΙ.

Ligne 15, Bl. ΑΝΔΡΑΣ ΚΑΙ.

Ligne 16, Köhl. (24) ΕΓΙΙΤΑΦΙΩΝ

Ligne 17, Köhl. (24, 25) ΜΕΡΙΖΗΤΑΙ.

Ibid. ΑΝΑΛΟΓΙΑΝ

Ligne 19, Köhl. (27) ΤΗΓΟΛΕΙ

Ligne 21, Köhl. (31) ΚΑΤΕΙΟΣ

Ligne 22, le ∘ qui précède ΚΑΙ manque dans la copie de M. Blouet.

Ibid. Köhl. (32) ΑΛΛΑΙΣΔΕΤΟΜΑΙΣ. Virl. ΑΛΛΑΙΣΔΕ ΓΟΛΛΑΣ

Lignes 23, 24, Köhl. (34) ΕΜΕΡΓΕΤΗΣΑΝΤΑ

Ligne 24, Köhl. (35) ΕΥΧΑΙΣΤΩΣ

Lignes 24, 25, Köhl. (35) ΣΥΕΙΜΗΕΝ. Bl. et Virl. ΣΤΕΙΜΗΣΕΝ

Voici l'inscription en caractères courants :

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Σάτυρον Φιλείνου πληρώσαντα πᾶσαν ἀρχὴν καὶ λ[ε]ιτουργίαν, καὶ ἀρχιθεωρήσαντα τετράκις, καὶ ἀναθέντα τῇ πόλει βαλανεῖον καὶ δηνάρια πεντακισχείλια, ἵνα ἐκ τοῦ τόκου αὐτῶν θερμαίνηται τὸ βαλανεῖον, καὶ τοῖς ἐ[ν] Ἡρίστῳ θεοῖς δηνάρια πεντακισχείλια, ἵνα ἐκ τοῦ τόκου αὐτῶν ἐν τῇ τῆς Βουθυσίας ἑορτῇ κατ' ἔτος διδῶται τοῖς εὐωχηθησομένοις ἐν τῷ ἱερῷ ἐλευθέροις Τηνίοις κατ' ἄνδρα δηνάριον· [κ]α[ὶ] ἄλλα τοῖς αὐτοῖς θεοῖς δηνάρια μύρια, ἵνα ἐκ τοῦ τόκου αὐ[τῶν ἀ]ρ[κῇ] ἐν τῷ ἱερῷ τῇ καταστεφανώσει καὶ τῇ ὀκτωκαιδεκάτῃ παντὶ ἐλευθέρῳ Τηνίῳ ἡ κατ' ἀναλογίαν τοῦ [σ]υνελευσομένου πλήθους μερίζηται διανομή· καὶ ἄλλα δηνάρια ἑξακισχείλια, ἵνα ἐκ τοῦ τόκου αὐτῶν κατ' ἔτος ἀνδράσι καὶ γυναιξὶ Τηνίοις ἐν τῇ ὡρισμένῃ τῶν ἐπιταφίων αὐτοῦ ἡμέρᾳ μερίζηται κατ' ἕκαστον ἡ κατ' ἀναλογίαν τοῦ συνελευσομένου πλήθους διανομή· καὶ ἄλλα τῇ πόλει δηνάρια μύρια ὀκτακισχείλια πεντακόσια, ἵνα ἐκ τοῦ τόκου αὐτῶν ὑπὲρ ἀνδρῶν καὶ γυναικῶν καὶ παίδων ἐλευθέρων Τηνίων κατ' ἔτος διδῶται τὸ ἐπικέφαλον· καὶ ἐν ἄλλαις δὲ πολλαῖς καὶ ποικίλαις ὑπηρεσίαις τε καὶ ἐπιδόσεσιν εὐεργετήσαντα τὴν πατρίδα, εὐχαρίστως [ἐ]τείμησεν Ἀ[ν]αχαρισαμένης τῇ πόλει τὸν ἀνδριάντα Μαλθάκης τῆς Φιλείνου.

Le sénat et le peuple de Ténos ont décerné cette statue à Satyrus, fils de Philinus, lequel, ayant rempli toutes les charges, toutes les fonctions publiques, et quatre fois celles d'archithéore, a fait à la ville les donations suivantes :

1° *Un bain et un capital de cinq mille deniers dont le revenu doit servir à chauffer ledit bain ;*

2° *Aux dieux de l'Eristum une pareille somme dont les intérêts sont destinés à payer un denier par tête aux Téniens libres qui seront admis au festin sacré, célébré chaque année dans le hiéron, lors de la fête de la Bouthysie ;*

3° *Dix mille deniers aux mêmes dieux, pour les intérêts de ce capital être employés dans le hiéron à la fête des Couronnes, et pour que le dix-huitième jour il soit fait aux Téniens libres une distribution, proportionnellement au nombre des assistants,*

4° *Six mille autres deniers, dont les intérêts seront, proportionnellement au nombre des assistants, répartis entre tous les hommes et toutes les femmes libres de Ténos le jour qui sera fixé pour ses funérailles ;*

5° *Dix-huit mille cinq cents autres deniers à la ville pour que les intérêts de cette somme servent à payer chaque année la capitation des Téniens libres, hommes, femmes et enfants.*

C'est pour de tels services et de tels bienfaits, et beaucoup d'autres encore dont il a comblé la ville, qu'elle lui a, dans sa reconnaissance, décerné ces honneurs.

Malthacé, fille de Philinus, a fait don à la ville de la statue.

La mention de l'impôt de la capitation [1], l'évaluation en deniers des sommes données par Satyrus à l'île de Ténos, annoncent une époque postérieure à la prise de Corinthe; d'un autre côté, à en juger par l'absence de tout nom romain et de toute allusion au

[1] Voyez Boeckh, *Écon. polit. des Athéniens*, liv. III, chap. 1.

régime impérial, on ne peut guère assigner à cette inscription qu'une date antérieure à notre ère. Peut-être est-elle de la fin du premier siècle av. J. C., époque où la taxe de la capitation était devenue si onéreuse pour les pays soumis à la domination romaine[2]. Si l'on connaissait exactement le taux de l'intérêt à l'époque dont il s'agit, on pourrait tirer de cette inscription un renseignement statistique curieux sur la population de Ténos.

En évaluant avec M. Saigey[3] le denier à 0,82 c., les sommes données par Satyrus à Ténos se montent à 36,490 fr. La somme sera moins forte si l'on suppose que notre monument appartient au règne d'Auguste, où l'on abaissa le denier jusqu'au poids de la drachme attique[4].

Le lieu désigné par le nom de Ἥριστον est encore mentionné dans une autre inscription du *Corpus*[5], mais sans aucun renseignement qui permette d'en déterminer la situation.

2.

Inscription encastrée dans le mur d'une petite église et dont M. Blouet a pris une empreinte.

Ce monument en lettres de 0,032, et d'un beau caractère, appartient à l'époque romaine. C'est ce dont ne permet pas de douter le nom de *Rufa*. Dodwell l'a fait connaître le premier[1], et M. Boeckh l'a insérée dans le *Corpus*[2] d'après une copie de Köhler.

Le texte ci-joint étant la reproduction fidèle de l'empreinte prise par M. Blouet, je crois inutile d'indiquer les variantes des copies de Dodwell et de Köhler.

ΑΜΜΙΟΝ ΑΝΤΙΟΧΟΥ ΖΩΣΑ ΡΟΥΦΑ ΣΩΣΙ
ΩΝΩΣ ΤΕΘΝΩΣΗΤΗ ΕΑΥΤΗΣ ΜΗΤΡΙ ΚΑ:
ΑΓΟΛΛΩΝΙΩ ΓΛΟΥΤΙΩΝΟΣ ΖΩΝΤΙ
ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

Ἄμμιον Ἀντιόχου ζῶσα Ῥοῦφα Σωσί-
ωνος τεθνώσῃ τῇ ἑαυτῆς μητρὶ καὶ
Ἀπολλωνίῳ Πλουτίωνος ζῶντι
μνήμης χάριν. χρηστὴ χαῖρε.

Ammion, fille d'Antiochus, a de son vivant élevé ce monument à la mémoire de Rufa, fille de Sosion, sa mère, et à Apollonius, fils de Ploution, encore vivant. Adieu, bonne (Rufa)!

Le nom de femme *Ammion* est connu par deux inscriptions de Smyrne[3], et par une autre d'Éphèse[4]; d'où l'on pourrait conclure que la fondatrice de ce monument était de l'Asie Mineure

3

Inscription encastrée dans le mur d'une maison de la grande rue et dont M. Blouet a rapporté une empreinte.

.ΡΧΟΝΕΓΩΝΥΜΟΣ ΓΕΜΕΛΛΟΣ ΝΕΙΚΙΟΥ
.ΡΧΙΣ ΔΗΜΗΤΡΙΑ ΒΑΘΥΛΛΟΥ ΤΟ ΘΥΜΙΑΤΗΡΙΟΝ
.ΦΕΡΟΝΟΝΗΣΙΜΟΣ ΚΑΙ ΦΙΛΕΙΝΟΣ ΟΙ ΦΙΛΕΙΝΟΥ
ΟΥΤΟΙΗΡΞΑΝΤΟΘΥΣΜΙΚΟΝ ΕΤΟΣ

Le journal intitulé Ἑρμῆς λόγιος a le premier fait connaître cette inscription, qu'il a donnée en caractères courants[1], en indiquant par ces mots, εἰς Μάρμαρα, le lieu de Tinos où elle a été trouvée. M. Vidua l'a publiée huit ans plus tard[2] en caractères épigraphiques, avec ce renseignement : *ad oppidum D. Nicolai in exteriore pariete domus privatæ ad lævam adscendenti in via quæ ad locum Borgo ducit*[3]. Enfin M. Boeckh l'a insérée dans le *Corpus* sous le n° 2339.

Le calque pris par M. Blouet ne donnant lieu à aucune incertitude, je crois devoir passer sous silence les variantes des deux premières copies, qui n'ont plus aucune valeur critique, puisque nous avons le texte authentique sous les yeux. Remarquons uniquement qu'il ne peut manquer qu'une seule lettre au commencement de chacune des trois premières lignes, et que l'Ἑρμῆς donne à la ligne 3 ΕΦΕΡΟΝ, Vidua ΙΣΦΕΡΟΝ. Notre inscription doit donc être lue de la manière suivante :

[Ἄ]ρχων ἐπώνυμος Γέμελλος Νεικίου,
[ἀ]ρχὶς Δημητρία Βαθύλλου, τὸ θυμιατήριον
ἔφερον Ὀνήσιμος καὶ Φιλεῖνος οἱ Φιλείνου
Οὗτοι ἦρξαν τὸ θυσμικὸν ἔτος

Archonte éponyme, Gemellus, fils de Nicias; prêtresse Démétria, fille de Bathylle.

Ont porté l'encensoir, Onésime et Philinus, tous deux fils de Philinus.

Tels ont été les magistrats suprêmes pendant l'année des sacrifices (?).

Cette courte inscription contient plus d'une forme nouvelle, et qu'il n'est pas facile d'expliquer, ni même de reconnaître comme vraiment grecques. M. Boeckh pense que le mot [ἀ]ρχίς, au commencement de la ligne 2, ne saurait être admis, et propose de lire [ἱερα]ρχίς, ou tout autre composé semblable; mais l'estampage de la pierre, que j'ai sous les yeux, ne permet pas d'admettre qu'il y ait au commencement de cette ligne une lacune de plus d'une lettre. Force est donc de recevoir le mot ἀρχίς, qui sans doute ne se rencontre pas ailleurs, mais qu'on peut supposer formé d'ἀρχός, comme θεωρίς l'est de θεωρός et ἡμερίς de ἥμερος. Resterait à déterminer quelles étaient les fonctions de l'ἀρχίς : c'étaient probablement des fonctions religieuses, à en juger par les lignes 3 et 4 de notre inscription, et dès lors je ne vois pas pourquoi M. Boeckh ne veut pas que l'on compare ce sacerdoce avec celui d'ἀρχεῖτις mentionné dans une inscription de Thasos[4] où il est rapproché d'une autre mission religieuse, celle d'ἀνθοφόρος, et même de fonctions civiles, celles de τιμοῦχος et de στεφανηφόρος διὰ βίου, toutes confiées à une femme, Ælia Macedonia.

[2] Cic. *ad Att.* V, 16. — Strabon, *Geogr.*, lib. X, p. 486, nous apprend que la seule petite île de Gyaros, qui n'était qu'un rocher stérile habité par des pêcheurs, payait un impôt annuel de 150 drachmes ou deniers sous le règne d'Auguste.

[3] *Traité de métrologie*, p. 75.

[4] Saigey op. cit., p. 76.

[5] N° 2338, lin. 99.

INSCR. 2. — [1] *Itin.* t. II, p. 518.

[2] N° 2343.

[3] Spon, *Misc. Erud. antiq.*, p. 349. Montf. *Ant. expl.*, t. V, p. 39. Sur le premier de ces deux monuments *Ammion* est encore appelée Aristion, Ἄμμιον τὴν καλουμένην Ἀρίστιον. D'où il résulte que les femmes recevaient quelquefois des surnoms. Cf. t. II, p. 79.

[4] *Corpus Inscr. gr.* 3004.

INSCR. 3. — [1] 1818, p. 238.

[2] *Inscr. ant. a comite Car. Vidua in turcico itinere collectæ.* Lutet. Par. 1826, 8°, t. XLII, 1.

[3] Cette indication paraît coïncider avec celle que nous devons à M. Blouet.

[4] *Corpus Inscr. gr.*, n° 2162.

Le mot θυσμικὸν, de la ligne 4, présente peut-être encore plus de difficultés que le mot ἀρχίς, en ce qu'il n'offre aucune analogie. Si je n'avais point sous les yeux l'estampage de la pierre, je ferais ce qu'a fait M. Boeckh, je préférerais la leçon θεσμικὸν de l'Ἑρμῆς λόγιος à θυσμικόν qui est celle de Vidua. Mais le monument est là et ne peut laisser d'incertitude. Il faut donc supposer qu'il existait à Ténos une fête solennelle appelée θυσμή, et que ce nom avait été formé de θύω, de même que δυσμή est formé de δύομαι. L'adjectif θυσμικός n'aurait alors rien de contraire aux lois de dérivation. Cette fête, probablement, ne revenait qu'après un certain nombre d'années, et l'année où elle était célébrée prenait le nom de θυσμικὸν ἔτος.

Quoi qu'il en soit, je ne saurais admettre avec M. Boeckh que la quatrième ligne ait dû précéder un catalogue de magistrats téniens, dans le genre de ceux qui ont été publiés dans le *Corpus*, n° 201 et suiv. Dans ces listes, l'énumération est précédée de οἵδε ἦρξαν τὴν πρώτην ἑξάμηνον, tandis qu'ici οὗτοι ne peut se rapporter qu'aux noms qui précèdent. D'ailleurs, dans ces listes, qui sont en quelque sorte des *annuaires nationaux* de Ténos, il n'est fait nulle mention d'ἀρχίς ou de ἱεραρχίς, non plus que de ceux *qui ont porté l'encensoir*[5]. De plus ici au-dessous des quatre lignes est le signe de ponctuation finale ℒ, beaucoup plus développé qu'on n'a pu le représenter, et qui ne permet pas d'admettre une suite. Notre inscription n'a donc point, jusqu'ici, d'analogue, et ne peut en aucune façon s'expliquer à l'aide des monuments avec lesquels M. Boeckh la compare.

4.

Inscription gravée sur un bloc servant de banc sur le port de Ténos, et transcrite par M. Blouet. Une copie de ce monument a été communiquée à M. Virlet, avec l'indication suivante : εἰς τὸν λιμένα εἰς Τῆνον.

Cette inscription est conçue absolument dans les mêmes termes que le n° 2340 du *Corpus*, et l'on serait tenté de croire que c'est un seul et même monument, si la distribution et le nombre des lignes n'étaient tout à fait différents. Ce qui d'ailleurs porterait à croire qu'il n'y a point identité entre les deux bases, c'est que celle du *Corpus* a été copiée *in foro, ad portam cujusdam mercatoris*, tandis que la nôtre se trouve *sur le port*[1]. Toutefois la conformité est telle que je n'ai pas cru devoir considérer ce monument comme inédit.

Des deux copies qui m'ont été remises, j'ai cru devoir préférer celle que je tiens de M. Virlet, comme étant de beaucoup plus complète, bien qu'elle présente plusieurs lacunes, que du reste le n° 2340 du *Corpus* m'a donné le moyen de remplir.

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ ΚΑΙΣΑΡΑ ΘΕΟΥ ΑΔΡΙΑ
ΝΟΥ ΥΙΟΝ ΘΕΟΥ ΤΡΑΙΑΝΟΥ ΓΑΡΘΙ
ΚΟΥ Υ[ΙΟΝ]ΟΝ ΘΕΟΥ [ΝΕΡ]ΟΥΑ ΕΚ[ΓΟ]
ΝΟΝ ΤΙΤΟΝ ΑΙ[ΛΙΟΝ ΑΔΡΙΑΝΟΝ ΑΝΤΩΝΕΙΝΟΝ]
[ΣΕΒΑΣΤ]ΟΝ Ε[ΥΣΕΒΗ]
Ο[2] ΑΡΧΙΕΡΕΥΣ ΤΟ ΔΕΥΤΕΡΟΝ ΣΑΤΥΡΟΣ
ΗΦΑΙΣΤΙΩΝΟΣ ΥΙΟΣ ΤΟΝ ΙΔΙΟΝ
ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ

Αὐτοκράτορα Καίσαρα θεοῦ Ἀδριανοῦ υἱὸν, θεοῦ Τραιανοῦ Παρθικοῦ υἱωνὸν, θεοῦ Νερούα ἔκγονον, Τίτον Αἴλιον Ἀδριανὸν Ἀντωνεῖνον Σεβαστὸν Εὐσεβῆ, ὁ ἀρχιερεὺς τὸ δεύτερον, Σάτυρος Ἡφαιστίωνος υἱὸς τὸν ἴδιον εὐεργέτην.

A l'imperator, à César, fils du dieu Adrien, petit-fils du dieu Trajan le Parthique, descendant du dieu Nerva, à Titus Ælius Adrien Antonin, Auguste, Pieux,

Satyrus, fils d'Héphestion, et grand prêtre des Augustes pour la seconde fois,
à son bienfaiteur.

Le nom de Satyrus est commun à Ténos; nous en avons eu un exemple plus haut[3]. Nous allons bientôt en rencontrer un second, et le *Corpus* en offre plusieurs autres[4].

5.

Inscription encastrée dans le mur du grand couvent et estampée par M. Blouet.

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΟΜΟΣ
ΑΥΡ. ΣΑΤΥΡΟΝ ΘΕΟΦΙΛΟΥ ΤΟΝ
ΦΙΛΟΠΑΤΡΙΝ ΚΑΙ ΔΙΣ ΣΤΕΦΑ
ΝΗΓΟΡΟΝ ΑΡΞΑΝΤΑ ΠΑΣΑΝ
ΑΡΧΗΝ ΦΙΛΟΤΕΙΜΩΣ ΚΑΘΩΣ
ΚΑΙ ΕΠΙ ΤΗ ΤΟΥ ΠΡΩΤΟΥ ΑΝ
ΔΡΙΑΝΤΟΣ ΑΝΑΣΤΑΣΕΙ ΔΗ
ΛΟΥΤΑΙ ΕΤΙ ΜΗΝ ΕΠΙΜΕΛΗΣΑ
ΜΕΝΟΝ ΤΩΝ ΤΟΥ ΔΙΟΝΥΣΟΥ ΟΙ
ΚΩΝ ΚΑΙ ΑΝΑΘΕΝΤΑ ΧΡΗΜΑΤΑ
ΔΡΩΣΙΝ ΕΤΕΙΜΗΣΕΝ ΚΑΙ ΔΕΥΤΕ
ΡΩ ΑΝΔΡΙΑΝΤΙ ΔΟΝΤΑ ΚΑΙ ΠΑΛΙΝ
ΠΑΣΙΝ ΤΟΙΣ ΚΑΤΟΙΚΟΥΣΙΝ ΔΙΑΝΟ
ΜΗΝ ΚΑΙ ΕΛΕΟΝ ΘΕΝΤΑ ΩΣΤΕ ΜΑΡ
ΤΥΡΟΥΜΕΝΟΝ ΕΠΙ ΤΟΙΣ ΚΑΛΛΙ
ΣΤΟΙΣ ΚΑΙ ΕΥΝΟΥΣΤΑΤΟΝ ΠΕ
ΡΙ ΤΗΝ ΠΑΤΡΙΔΑ ΥΠΑΡΧΟΝΤΑ Α
ΝΑΓΟΡΕΥΕΣΘΑΙ ΑΕΙ ΕΝ ΤΑΙΣ ΕΠΙ
ΦΑΝΕΣΤΑΤΑΙΣ ΤΩΝ ΘΕΩΝ Η
ΜΕΡΑΙΣ
ℒ

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Αὐρ. Σάτυρον Θεοφίλου, τὸν φιλόπατριν καὶ δὶς στεφανηφόρον, ἄρξαντα πᾶσαν ἀρχὴν φιλοτείμως, καθὼς καὶ ἐπὶ τῇ τοῦ πρώτου ἀνδριάντος ἀναστάσει δηλοῦται, ἔτι μὴν ἐπιμελησάμενον τῶν τοῦ Διονύσου οἴκων, καὶ ἀναθέντα χρήματα δρῶσιν, ἐτείμησεν καὶ δευτέρῳ ἀνδριάντι, δόντα καὶ πάλιν πᾶσι τοῖς κατοικοῦσιν διανομὴν καὶ ἔλ[αι]ον θέντα, ὥστε μαρτυρούμενον ἐπὶ τοῖς καλλίσταις καὶ εὐνούστατον περὶ τὴν πατρίδα ὑπάρχοντα ἀναγορεύεσθαι ἀεὶ ἐν ταῖς ἐπιφανεστάταις τῶν θεῶν ἡμέραις

*Le sénat et le peuple considérant qu'Aurelius Satyrus, fils de Théophile, honoré du titre d'*AMI DE LA PATRIE*, et ayant été deux fois archonte stéphanéphore, a toujours rempli ses fonctions avec un zèle distingué, comme le prouve la première statue qui lui a été décernée; qu'il a pris soin du sanctuaire mystérieux de Bacchus, et qu'il a donné des fonds aux ministres des mystères; l'ont honoré d'une seconde statue.*

Considérant en outre qu'il a fait une distribution d'argent a tous les habitants de cette île, qu'il a fourni gratuitement l'huile nécessaire aux gymnases et aux bains, et qu'en un mot il a manifesté par les preuves les plus éclatantes son dévouement pour la patrie, il a été décrété que son nom serait à jamais proclamé dans les fêtes des dieux les plus solennelles.

[5] Cette dignité de *porte-encensoir* est désignée dans une inscription d'Éphese par le mot ἐπιθυμιάτρος. Chandler, *Inscr. ant.* I, XXXIV, p. 11, et *Corpus Inscr. gr.* n° 2983.

Inscr. 4. — [1] C'est ce que n'a pas remarque M. Ed. Gerhard, à qui le colonel Prokesch avait envoye une copie de cette inscription, qu'il a prise pour le même monument que le n° 2340 du *Corpus*. Voyez *Bulletin de l'Institut de corr. archéol.* 1832, p. 56, note 1.

[2] L'article manque au n° 2340; ce qui prouve encore que les deux inscriptions appartiennent à des monuments differents.

[3] P. 1.

[4] N[os] 205, 206. Cf. Bœckh, *Bulletin de l'Inst de corr. archéol.*, p. 57.

Cette inscription a été publiée par M. Boeckh, en 1832, dans le *Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique*[1], d'après une copie qu'il tenait du colonel Prokesch, qui l'avait reçue lui-même d'un Grec nommé *Musuros*. Il y a joint un commentaire qui servira de base aux observations que je vais présenter sur ce monument curieux.

Le Satyrus auquel les Téniens décernent pour la seconde fois une statue, appartenait à l'une des familles les plus distinguées de l'île; c'est ce dont ne permettent pas de douter deux des inscriptions qui précèdent[2]. Ainsi l'une d'elles nous a fait connaître un Satyrus, fils de Philinus[3], récompensé pour ses libéralités; une autre[4], Satyrus, fils d'Héphestion, grand prêtre des Augustes, élevant une statue à Antonin. Et ce qui prouve mieux encore l'illustration et l'antiquité de cette famille, c'est qu'on la retrouve mentionnée sur deux catalogues de magistrats, antérieurs à la domination romaine. Sur le premier[5], Satyrus, fils de Philoclès, figure comme τραπεζίτης, et sur le second[6], un autre Satyrus est au nombre des πράκτορες, dignités qui expliquent peut-être la richesse de la famille. Le nom d'Aurelius que porte ici le fils de Théophile prouve qu'il est le plus récent de tous.

L'île de Ténos avait pour magistrat suprême un archonte qui donnait son nom à l'année où il était en charge; il prenait le titre d'ἄρχων στεφανηφόρος[7] et nous l'avons vu aussi désigné par celui d'ἐπώνυμος[8]. Aurelius Satyrus avait deux fois rempli cette magistrature.

La formule ἔτι μὴν que présente la ligne 8, est peu commune, et M. Boeckh remarque qu'on s'attendrait plutôt à ἔτι δὴ καὶ; mais ἔτι μὴν peut se défendre, puisque, d'après le témoignage de Thomas Magister[9], μὴν équivaut à δὲ : or, rien de plus commun que la formule ἔτι δὲ. Quant à ἐπιμελησάμενον pour ἐπιμεληθέντα, cette forme, bien que d'un usage plus récent, a pour elle un grand nombre de monuments.

Les Διονύσου οἶκοι, dont il est ici question, ne désignent pas, suivant M. Boeckh, le temple de Bacchus, mais bien les salles où se célébraient les mystères; de même que par δρῶσιν il faut entendre les ministres de ce culte secret. L'absence de l'article a quelque chose qui choque; mais l'état de la pierre ne permet pas de lire τοῖς δρῶσιν qui serait plus régulier.

Le mot διανομή se rapporte à ces distributions d'argent dont nous avons plus haut un exemple remarquable[10]. La formule ἔλαιον θέντα se retrouve dans deux inscriptions d'Argos[11].

6.

Inscription gravée sur le pubis d'un hermès en bas-relief encastré dans le mur d'une maison[1], *et reproduite d'après l'estampage pris par M. Blouet.* (Voyez pl. 17, fig. II.)

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
ΕΠΙ ΝΑΥΑΡΧΟΥ
ΑΠΟΛΛΩΝΙΔΟΥ ΤΟΥ
ΑΝΓΕΛΟΥ ΠΡΩΤΙΩΝΟΣ ΚΑΙ
ΓΡΑΜΜΑΤΕΩΣ ΔΑΜΩΝΟΣ
ΙΕΡΟΥ ΠΥΘΙΩΝΟΣ
ΙΑΤΡΟΥ ΙΕΡΑΚΟΣ
ΦΙΛΩΝ ΜΟΣΧΟΥ Ν̄
ΤΑΥΡΟΥ Δ'
ΝΕΙΚΗΤΟΥ ΤΡΥΦΩΝΟΣ ΦΛΑΒΙΟΥ
ΠΕΡΙΓΕΝΟΥΣ ΝΕΙΚΗΤΟΥ ΖΩΙΛΟΥ
ΣΥΜΒΙΩΣΙΣ ΦΙΛΙΑ

Ἀγαθῇ τύχῃ, ἐπὶ ναυάρχου Ἀπολλωνίδου τοῦ... ἀγγέλου, Πρωτίωνος, καὶ γραμματέως Δάμωνος, ἱεροῦ Πυθίωνος, ἰατροῦ Ἱέρακος, φίλων Μόσχου νεωτέρου, Ταύρου Δ' Νεικήτου Τρύφωνος, Φλαβίου Περιγένους, Νεικήτου Ζωΐλου, συμβίωσις φιλία.

A la bonne fortune

Apollonide...., étant navarque, étant messager Protion, greffier Damon, prêtre Pythion, médecin Hiérax, confraternité, amitié des amis : Moschus le jeune, Taurus, Nicétas fils de Tryphon, Flavius Périgénès, Nicétas fils de Zoïle.

M. Boeckh a publié cette inscription à la suite de la précédente[2]. Il la tenait de la même source; et M. Musuros, qui l'avait aussi communiquée au colonel Prokesch, affirme qu'elle a été trouvée à Ténos, d'où il résulte que M. Blouet a eu tort de ranger l'hermès sur lequel elle est gravée parmi les monuments de Délos.

Cet hermès, dont la tête et le bras droit manquent, était sans doute celui d'un Hercule, à en juger par la peau de lion attachée sur les épaules à l'aide des ποδεῶνες[3] et retombant en plis sur le bras gauche qu'elle entoure[4].

Du reste, l'inscription ne jette aucun jour ni sur la nature de ce monument, ni sur le motif qui l'a fait consacrer, et présente par elle-même plus d'une difficulté. Ce monument paraît être, en effet, unique dans son genre. M. Boeckh pense que quelques hommes de Ténos s'étaient réunis pour vivre en commun, et former une confrérie désignée sous le nom de φίλων συμβίωσις, de même que tant d'autres corporations semblables sont appelées σύνοδος, κοινόν, θίασος, ἔρανος. Le n° 126 du *Corpus*, ajoute-t-il, contient les statuts d'une société de ce genre, qui, comme celle de Ténos, paraît n'avoir eu aucun caractère public; et cela admis, les mots συμβίωσις φιλία ne forment pas par eux-mêmes un sens complet : *Gratum est contubernium*, mais il faut sous-entendre τόδε τὸ ἄγαλμα ἀνέθηκε. Pour moi, je ne puis m'empêcher de comparer ce monument aux n°s 2702, 2706 du *Corpus*, où plusieurs noms propres au génitif, ordinairement cinq comme sur notre hermès, sont suivis du mot φιλία; d'où je serais porté à croire qu'ici, dans συμβίωσις φιλία, le second mot n'est point un adjectif, mais un substantif formant apposition, et que de tous deux dépend le génitif φίλων et les cinq noms qui le suivent; alors il n'y aurait plus lieu d'admettre l'ellipse τόδε τὸ ἄγαλμα ἀνέθηκεν. Resterait à expliquer pourquoi cette inscription est gravée sur une statue d'Hercule. Ne serait-ce pas parce que ce dieu fut sur la terre un modèle d'amitié?

Quoi qu'il en soit, on ne peut affirmer avec certitude quel était le nombre de ces amis : les mots Φλαβίου Περιγένους paraissent n'en désigner qu'un seul, et chacun des deux Nicétas est désigné par le nom de son père pour éviter toute confusion. En pareil cas, l'article τοῦ pourrait sembler nécessaire devant le nom du père; mais il est souvent omis.

Cette société paraît avoir été composée de marins, et c'est sans doute pour ce motif que le navarque est considéré comme éponyme; car à Ténos ce n'est pas le navarque, mais bien l'archonte stéphanéphore qui, comme j'ai eu l'occasion de le remarquer plus haut, donne son nom à l'année, bien qu'il soit constant que dans d'autres villes, et par exemple à Abydos, le navarque était aussi éponyme[5].

Le nom du navarque est contenu dans la ligne 3 : Ἀπολλωνίδου τοῦ.... M. Boeckh pense que si τοῦ existe réellement sur la pierre, il devait être suivi du nom du père qui aura disparu; qu'autrement, s'il ne manque rien, τοῦ n'est peut-être pas la véritable leçon et qu'il faut

Inscr. 5. — [1] P. 55 et suiv.
[2] P. 3 et 4.
[3] *Corpus Inscr. gr.*, n° 2336. C'est notre n° 1.
[4] Voyez p. 4, n° 4.
[5] *Corpus*, n° 205.
[6] Ibid., n° 206.
[7] Boeckh ad n. 2230, t. II, p. 252, col. 2.
[8] P. 3, n° 3.
[9] P. 615.
[10] P. 1, n° 1.
[11] *Corpus Inscr. gr.*, n°s 1122, 1123. J'ai expliqué la 1re, t. II, p. 96 et suiv.

Inscr. 6. — [1] A la suite de la copie communiquée à M. Virlet, on trouve le renseignement suivant : Εἰς τὸ κάτω μέρος τῆς κοιλίας ἑνὸς ἀγάλματος, εἰς [illegible], [illegible], εἰς Τῆνον.
[2] *Ann. de l'Inst. arch.*, 1832, p. 56 et suiv.
[3] Théocr. XXII, 52.
[4] La copie remise à M. Boeckh était sans doute bien informe, car ce savant a pris pour un gouvernail cette partie de la peau de lion qui couvre le bras gauche.
[5] *Corpus Inscr. gr.*, n° 2160.

lire τὸ γ′ ou τὸ δ′, ou tout autre nombre indiquant combien de fois Appollonide a obtenu le commandement. Mais cette supposition, quelque ingénieuse qu'elle soit, ne saurait être admise, puisque le monument porte τοῦ bien distinctement. Il faut donc, selon moi, s'en tenir à la première conjecture; et comme il ne reste pas à la suite la place nécessaire pour intercaler un nom, peut-être faut-il croire qu'une seule lettre ou une sigle, comme celle que nous avons rencontrée sur les monuments de Sparte[6], indiquait que le nom du père était le même que celui du fils : Ἀπολλωνίδου τοῦ Ἀπολλωνίδου.

Les autres titres, celui d'ἄγγελος excepté, se rapportent également bien à des marins. M. Boeckh voit dans le ἱερός le ministre chargé des cérémonies religieuses[7].

[6] T. II, p. 74. Cf. Boeckh, *Corpus Inscr. gr.*, 2,55, 2717, et plus bas l'inscription 8 de Ténos.

[7] Il renvoie au n.º 13 du *Corpus* où le mot ἱερος est expliqué par lui de la même manière.

SECONDE CLASSE.

INSCRIPTIONS INÉDITES.

7

Inscription estampée par M. Blouet sur une pierre servant de dalle dans la boutique d'un marchand de toile et de papier commun, située dans une petite rue parallèle à la rue principale.

. . . .
. . . .
. . . .
. . . . Ο.
. . . . ΡΟΥ
. . . . Μ
. . . .
. . . . .ΙΟΝ
. . . . Μ..Ο.
. . . . ΑΛΕΛΟΙΓ.
. . . . .ΑΙΣΓΟ.
. . . . ΣΣΥΜΦΕΡΟΝ
. . . . .ΤΟΝΔΙΚΑΣ
. . . . .ΕΝΕΚΡΑΤΟ.
. . . . .ΤΟΥΣΕΓ.
. . . . .ΜΕΝΟΙΣΚΑΙΤΗ..
. . . . .ΝΓΟΙΕΙ ΓΕΡ
. . . . .Λ. ΑΝΚΑΙΕΥΝΟΩΣ.
. . . . .ΝΣΓΟΥΔΗΝΤΕ
. . . .ΑΝΓΟΙΟΥΝΤΕΣ.
. . . .ΕΙΛΑΝΔΙΚΑΣΤΗΝ
. . . . ΟΝΚΑΙΜΙΣΟΓΟΝ.ΡΟΝ
. . . . ΑΛΛΟΝΚΑΙΑΥΤΟΝΕΚ
. . . . .ΕΙΣΑΝΜΑΛΙΣΤΑ
. . . . .ΜΕΝΗΣΑΥΤΩΙΓΥ
. . . .ΜΕΝΟΣΕΙΣ ΤΗΝ ΓΟΛΙΝ
. . . . .ΗΣ ΣΩΦΡΟΣΥΝΗΣΚΑΙΕΥ
. . . . .ΚΑΣΚΛ.ΩΣΕΙΣΕΔΙΚΑΣΕΝΚΑΙΕΝ
. . . . .ΟΥΔΕΜΙΑΝ..ΛΟΤΙΜΙΑΝΚΑΙΚΑΚο..
. . . . .Η.ΟΥΦΘΑ...ΤΟΣΟΥΤΕΓΛΟΥΣΙΟΥ
. . . . .ΦΘΗ.ΟΥΣΗΣΔΙΕΞΑ
. . . . ΔΙΗΣΑΙΤΗΙΑΥΤΟΥ ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΙ
. . . .ΤΙΜΑΝ...Ο..ΓΡΑΦΙΑΣΕΞΗΝΕΓ
. . . . .ΤΟΛΗΙΑΓΕΣΤΕΙΛΑΝ ΔΕ ΚΑΙ ΓΡΑΜ
. . . . .ΟΣΚΑΙ ΤΗΝΤΕΓΙΔΗΜΙΑΝΕ ΓΟΙΗΣΑ
. . . . .ΤΗΝΚΑΘΕΑΥΤΟΝΧΡΕΙΑΝΕΓΕΤΕΛΕ
. . . . .ΝΤΑΚΑΛΑΣΑΣ ΚΑΙΟΔΗΜΟΣΑΓΟΔΕ
. . . . .ΤΗΝ ΤΩΝ ΑΝΔΡΩΝΔΙΚΑΙΟΣΥΝΗΝ
. . . . .ΛΕΣΕΝΚΑΙΤΟΥΣΑΝΔΡΑΣΚΑΙΓΕΡ
. . . . .ΙΑΥΤΩΝΤΗΝΕΓΙΒΑΛΛΟΥΣΑΝΕ
. . . . .ΑΙΓΕΡΙΤΗΣΕΞΑΡΟΣΤΟΛΗΣΙΝΑΑΝ
. . . . .ΗΛΑΤΟΔΕΚΑΙΓΡΕΣΒΕΥΤΗΝΤΟΝ

....ΓΑΤΡΙΔΑΚΑΙΕΜΦΑΝΙΟΥΝΤΑΤΗΝ
. ...ΕΣΧΟΝΕΣΤΙΝΜΕΜΕΜΝΗΜΕΝΟΥΣΤΗ
.... ΑΝΔΡΑΣΚΑΙΑΥΤΩΝΤΩΝΓΛΡΑΓΕ
. ...ΤΑΣΤΙΜΑΣ.. ΤΥΧΗΙΑΓΑΘΗΙΔΕΔ
. ... .ΙΩΝ.. ....ΙΔΗΜΩΙΕΓΗΝΗΣΘΑΙΜΕΝΤΟΝΔΗ
.................ΟΝ......... . ...ΟΙΚΕΙΟΝΚΑΙΦΙΛΟΝΚΑΙΕΥΝΟΥΝΕΓ
... ...ΝΤΙΚΑΙΡΩΙΕΙΣΤΗΝΗΜΕΤΕΡΑΝΓ
. ...ΑΤΟΕΚΓΕΜΨΑΣΤΟΥΣΑΝΔΡΑΣΑΓ
....ΣΤΕΦΑΝΩΣΑΙΑΥΤΟΝΧΡΥΣΩΙΣΤΕΦ
....ΔΙΚΑΣΤΗΝΞΕΝΟΚΡΑΤΗΝΞΕΝΟΦΑΝΤΟΥ
. ...ΩΣΑΙ. .... . ΣΩΙΣΤΕΦΑΝΟΙΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΣΕΝΕΚΕΝΚΑΙΔΙ
.. ..ΗΝΕΣΧΕΝΕΝΤΗΙΔΙΕΞΑΓΩΓΗΤΩΝΚΡΙΜΑΤΩΝΚΑΙΤΗΣΓΕΡΙΣ
. . .. ΡΟΣΥΝΗΣΑΓΟΣΤΑΛΕΝΤΑΜΕΤΑΓΕΜΓΤΟΝΔΙΚΑΣΤΗΝΚΑΙ
. ...ΙΣΩΣΚΑΙΔΙΚΑΙΩΣΚΑΙΕΥΣΕΒΩΣΕΓΗΝΗΣΘΑΙΔΕΚΑΙΤΟΝ
....ΑΛΛΙΦΟΝΤΑΜΑΛΛΙΦΟΝΤΟΣΚΑΙΣΤΕΦΑΝΩΣΑΙΑΥΤΟΝ
. ...ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑΣΕΝΕΚΕΝΑΓΟΣΤΑΛΕΝΤΑΓΡΑΜΜΑΤΕΑ
. ...ΤΗΝ......ΙΑΝΚΑΛΩΣΚΑΙΕΓΙΜΕΛΩΣΙΝΑΔΕΚΑΙΗΑ
.. .. .ΜΩΝΚΑΙΤΩΝΣΤΕΦΑΝΩΝΓΑΡΗΜΙΝΜΕΝΔΙΟ
... . .ΤΗΙΗΜΕΡΑΙΕΓΙΜΕΛΕΣΓΕΝΕΣΘΑΙΤΩΙΕΣΟ
.. . .ΝΩΙΕΤΕΙΕΝΤΗΝΩΙΔΕΓΡΟΝΟΗΘΕΝΤΩΝ
. ...ΣΤΕΦΑΝΩΣΑΙΑΥΤΟΝΚΑΙΑΝΑΓΟΡΕΥ
... .ΝΗΜΕΝΟΙΑΝΑΓΟΡΕΥΩΝΤΑΙΥΓΑΡ
.. . . ΡΟΕΔΡΙΑΝΤΕΕΝΤΟΙΣΑΓΩΣΙΝ
....ΩΤΟΙΣΜΕΤΑΤΑΙΕΡΑ
... .ΙΤΟΥΣΕΚΓΟΝΟΥΣΑΥ
. ... ΑΡΙΣΤΙΑΚΑΙΗ
.... .Η.....

[Ἀρχόντον γνώμη περὶ ὧν προεγράψαντο καὶ ἡ βουλὴ προε-
βούλευσεν. Ἐπειδή]........................ .. ....
....
.... ο
....ρου
.. . .[μ]
....
.. ..ιον
. ...μ..ο
. ... α λελοιπ.
.... αις πο.
....ς συμφέρον
....τον δικασ-
[την] ... .[M]ενεκράτο[.
....τους ἐπ-
....μένοις καὶ τῇ
... ...ν ποιεῖ περ
....λ.αν καὶ εὐνόως
....ν σπουδήν τε
. . . .αν ποιοῦντες.
....[ἀπέστ]ειλαν δικαστὴν
[Ξενοκρατην Ξενοφάντου, ἄνδρα φιλοδίκαι]ον καὶ μισοπόν[η]ρον
. ... ἄλλον και αὐτον ἐκ
....εισαν μαλιστα
....[ἐπι]με[λ]ης αὐτῶ πο-
.. ..μενος εις την πόλιν
....τῆς σωφροσυνης καὶ εὐ-
. ...δί]κας κα[λ]ῶς εισεδίκασεν καὶ ἐν
.. .. .οὐδεμίαν [φι]λοτιμίαν καὶ κακό-
τητα].. .... .ν.ου φθάσαντος οὔτε πλουσίου
[οὔτε πένητος]............καὶ .... .φθ[ινου]σης διεξα-
[γωγῆς τῶν κριμάτων]. . ..διῆσαι τῇ αὐτοῦ καλοκάγαθια
....τιμαν...ο.γραφιας ἐξηνεγ-
. ...[ἀποσ]τολῇ ἀπέστειλαν δε κα. γραμ-
[ματέα Μαλλιφῶντα Μαλλιφῶντ]ος καὶ την τ' ἐπιθυμίαν ποιησά
[μενον].. ... .τὴν καθ' εαυτον χρειαν ἐπετέλε-
[σεν]........ ....ντα καλὰς ἃς καὶ ὁ δῆμος ἀποδε-
. ...την τῶν ἀνδρῶν δικαιοσυνην
....λεσεν καὶ τους ἄνδρας καίπερ
..........................ι αὐτῶν τὴν ἐπιβάλλουσαν ε-
.. ..αι περι τῆς ἐξαποστολῆς ἵνα ἀν-
.........................ηλατο δὲ καὶ πρεσβευτὴν τὸν
... .πατρίδα καὶ ἐμφανιοῦντα τὴν
....[ἐλλ]εσχόν ἐστιν μεμνημένους Τη-
[νίους] ... . ἄνδρας καὶ αυτῶν τῶν παραγε
[νομένων].................τὰς τιμάς. Τύχη ἀγαθῇ. Δεδ-
[όχθαι]...ίων [τῇ βουλῇ καὶ τῷ] δήμῳ ἐπῃνῆσθαι μὲν τὸν δῆ-
[μον τὸν Τηνίων] ὄν[τα ἡμῖν] οικεῖον και φιλον καὶ εὔνουν ἐπ-
....[ἐν τῷ παρο]ντι καιρῷ εις τὴν ημετέραν π-
[ολιν] ... .ατο ἐκπέμψας τοὺς ἄνδρας ἀγ-
[αθοὺς]. .. ..στεφανῶσαι αὐτον χρυσῷ στεφ
[άνῳ], ἐπῃνῆσθαι δὲ καὶ τὸν δικαστὴν Ξενοκράτην Ξενοφάντου
[στεφαν]ῶσαι [δ' αὐτὸν χρυ]σῷ στεφανῳ καλοκαγαθιας ἕνεκεν και δι-
[καιοσύνης] ἣν ἔσχεν εν τῇ διεξαγωγῇ τῶν κριμάτων και τῆς περισ-
[σῆς αὐτοῦ σωφ]ροσύνης ἀποσταλέντα μεταπεμ.τον δικαστην καὶ
[δικασαντα] ἴσως καὶ δικαίως και ευσεβῶς· ἐπῃνῆσθαι δε και τον
γραμματέα Μ]αλλιφῶντα Μαλλιφῶντος καὶ στεφανῶσαι αὐτον
[θαλλῷ της] καλοκἀγαθίας ἕνεκεν ἀποσταλέντα γραμματέα
[και τελέσαντα] την χρε[ίαν καλῶς καὶ ἐπιμελῶς, ἵνα δε κα. η α[ἰ]-
[ώνιον ὑπομνημα τῶν τ]ιμῶν καὶ τῶν στεφάνων παρ' ἡμῖν μεν διο-
.. ..τη ημέρα ἐπιμελὲς γενέσθαι τῷ ἐσο-
[μένῳ]................νῳ ἔτει· ἐν Τήνῳ δὲ προνοηθέντων
[ἡ βουλη καὶ οι στρατηγοὶ ὅπως] στεφανῶσιν αὐτὸν καὶ ἀναγορεύ-
[ωσιν τον στεφανον καὶ οἱ μεμ]νημένοι αναγορεύωνται ὑπ ἄρ-
[χοντος· δεδόσθαι δὲ αὐτοῖς π]ροεδρίαν τε ἐν τοῖς ἀγῶσιν
[καὶ πρόσοδον εἰς τὴν βουλὴν καὶ τὸν δῆμον πρ]ώτοις μετὰ τὰ ἱερά,
[και ἀτέλειαν πάντων. Εἶναι δε αὐτους κα]ι τους εκγόνους αυ-
[τῶν προξένους καὶ εὐεργέτας τῆς πόλεως]....ἀριστεῖα καὶ η
. . ..η ..
. . . .

Cette inscription est écrite en lettres d'environ sept millimètres de haut et de cette forme qui est indiquée au n° 205 du *Corpus*, et qu'on pourrait, à juste titre, appeler cunéiforme. Tel est l'état de détérioration, où elle se trouve, qu'il m'a fallu huit jours de patience et d'efforts pour parvenir à déchiffrer les caractères de l'estampage. Encore aurais-je probablement manqué mon but si je ne m'étais avisé de présenter l'envers du papier devant un miroir grossissant; par là, obtenant des caractères, non plus en creux, mais en relief, la lecture du monument est devenue plus facile et plus sûre. Autant qu'on peut en juger d'après le peu de mots qui n'ont point été effacés sous les pieds des chalands par lesquels est fréquentée la boutique, où elle sert de dalle, c'était, pour son étendue et le sujet qu'elle traitait, un monument d'une haute importance; et l'on doit vivement regretter qu'elle ait été consacrée à un usage aussi vulgaire. Si la pierre est intacte, l'inscription devait contenir de 70 à 75 lignes de 50 lettres chacune. C'était un décret rendu, non par les Téniens, comme on pourrait s'y attendre, mais par une ville du continent, sans doute par une ville de l'Asie Mineure, qui, suivant un usage déjà connu[1], et dont nous retrouverons un autre exemple à Andros[2], avait demandé un juge à Ténos; les mots παρ' ἡμῖν μὲν, ligne 60, opposés à ἐν Τήνῳ δὲ, ligne 62, ne pouvaient laisser aucun doute à cet égard. Satisfaite du choix fait par les Téniens, de l'équité du magistrat et du zèle de son greffier, la ville en question, sans doute sur la proposition des archontes et d'après l'avis du sénat[3], décerne des honneurs au peuple de Ténos, au juge Xénocrate, fils de Xénophante, et au greffier Malliphon, fils de Malliphon.

Le considérant du décret est trop mutilé pour qu'on puisse en tenter la restitution; mais le dispositif, qui est la partie la mieux conservée, et dont quelques lacunes peuvent être remplies à l'aide de monuments analogues, devait être à peu près conçu en ces termes :

A la bonne fortune, le sénat et le peuple de .... ont décrété ce qui suit :

Des éloges seront décernés au peuple de Ténos qui, animé (de tout temps et surtout) dans les circonstances présentes, de sentiments affectueux et bienveillants pour notre ville, nous a envoyé des hommes de bien. Il lui sera en outre offert une couronne d'or.

Des éloges seront aussi décernés au juge Xénocrate, fils de Xénophante; il sera couronné d'une couronne d'or pour sa vertu et pour la justice et pour la prudence dont il a fait preuve pour concilier nos différends, et parce que demandé par nous et envoyé par Ténos pour être notre juge, il s'est conduit avec équité, avec justice et avec piété.

Des éloges et une couronne d'olivier seront aussi décernés au greffier Malliphon, fils de Malliphon, envoyé (dans notre ville) comme greffier, pour sa probité et le soin scrupuleux qu'il a apporté dans ses fonctions.

Et afin que le souvenir de ces honneurs et de ces couronnes soit durable, ... que chez nous les mesures convenables soient prises par le ..., qui sera .... dans l'année[4]... et qu'à Ténos le sénat et les stratéges veillent à couronner le peuple et à proclamer les honneurs qui lui sont décernés; et que les honneurs accordés au juge et au greffier ci-dessus mentionnés soient proclamés par un archonte.

En outre Xénocrate et Malliphon auront le droit de préséance dans les jeux, l'accès dans les assemblées du sénat et du peuple immédiatement après les sacrifices, et l'exemption de toutes les charges. Eux et leurs descendants seront proxènes et bienfaiteurs de la ville, etc.

8.

Inscription communiquée à M. Virlet avec la note suivante : εἰς τὸν κῆπον τοῦ Ἰακώβου Παξιμάδι κτισμένον

ΑΓΩΛΛΩΝΙΟΣ B̶ ΤΟΥ ΓΛΓΟΙ

[Ἀπ]πολλώνιος (Ἀπολλωνίου) τοῦ Π[α]πίο[υ]

Apollonius fils d'Apollonius, fils de Papias

Le nom de Papias est connu par cette inscription du recueil de Gruter[1].

L·VOLVSIO·VRBANO·NOMENCLATORI
PRAETORIO·PAPIAS·SERVOS
PVBLICVS·BVCCINATOR NOMINVM

Quant à l'emploi du B surmonté ou traversé d'un trait, indiquant que le père porte le même nom que le fils, on peut consulter M. Boeckh sur les n[os] 2455 et 2717 du *Corpus*. Voyez aussi plus haut l'inscription 6, p. 5 et 6.

9.

Inscription estampée par M. Blouet. Elle est gravée sur une stèle ornée d'un bas-relief représentant un homme debout donnant la main à une femme assise et voilée, sur les genoux de laquelle s'appuie un jeune enfant tenant une feuille de lotus ou un éventail à la main (Voyez pl. 18, fig. II).

ΝΙΚΗ ΔΩΣΙΘΕΟΥ ΘΑΣΙΑ
ΧΡΗΣΤΗ ΚΑΙ ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΕ ΧΑΙΡΕ

Νίκη Δωσιθέου Θασία,
χρηστὴ καὶ φιλόστοργε χαῖρε.

Nicée, fille de Dosithée, née à Thasos.
Bonne et tendre Nicé, adieu!

10.

Inscription communiquée à M. Virlet avec le renseignement suivant : Ἐπὶ λιθίνης ἐπιπέδου πλακὸς εὑρεθείσης εἰς Τῆνον ὅταν ἔσκαπται διὰ νὰ οἰκοδομήσουν τὴν νέαν ἐκκλησίαν τῆς Εὐαγγελιστρίας. *Suivant une autre note, elle se trouve aujourd'hui* εἰς τὸν καφενὲ τοῦ Σταματέλου Σκαρκαδέτι.

ΟΝΔ
ϹΕΙΙΩΝ : ΚΛΕΑΓΟΡΑ
ΣΧΑ

Ο Ι
ΔΩΚΕΝΕΓΙΤΗΙΟΥΓΔΤΡΙΤΗΙΑΥΤΟΥΕΜΓΕΔΙΑΔΙ
ΚΙΝΘΙΚΩΙ ΚΑΙ ΤΑΕΓΚΕΣΤΡΕΩΙ ΚΑΙ ΤΑΛΛΑ ΤΑΑΥ..
ΤΡΙ ΤΗΙΑΥΤΟΥ ΦΑΝΙΣΚΗΙΑΙΓΥΡΙΟΥΔΡΑΧΜΑΣ : ΔΙΣΧ
ΑΡΙΣΤΟΚΛΕΙΑΙΑΡΓΥΡΙοΥΔΡΑΧΜΑΣΔΙΣΧΙΛΙΑΣ : ΤΕΙΣΙΣc
ΙοΓΥΡΑ : ΞΕΝΩΝΙ : ΓΙΣΤΟ : ΔΟΝΑ ΕΓΕΔΩΚΕ ΓΡΟΙΚΑ
οΣ ΤΗΜΓΡΟΙΚΑ ΤΑΑΥ Το ΥΓΑΝΤΑ..............
....
ΑΡΙΣΤΟΓΥΡΑ ΓΙΝΙΚΗΣΙΖ : Τ......................
....

Inscr. 7. — [1] Le n° 2147 est relatif à des juges appelés d'Andros à Chalcis en Eubée, et le n° 2671 à des juges envoyés de Jasos à Calymna.

[2] N° 5, p. 11 et suiv. En expliquant cette inscription, je me propose de revenir sur la question des μετάπεμπτοι δικασταί, qui, si je ne me trompe, n'a point encore été traitée jusqu'à ce jour.

[3] Comme dans l'inscription d'Andros, lignes 3, 24 et 45.

[4] Il s'agit sans doute d'une année qui, comme le θυσμικὸν ἔτος du n° 3, prenait son nom de quelque solennité périodique et était pour ce motif considérée comme une époque remarquable.

Inscr. 8 — [1] P. mcxvi, 4.

[Ὁ δεῖνα ἐπέ]δωκε, ἐπὶ τῇ [θ]υ[γα]τρὶ τῇ αὐτοῦ Ἐμπεδιάδι [ἀργυρίου δραχμὰς δισχιλίας]
.....ωιθιάφ και .α Ἐγκεστρέω[ς] και τἄ[λλ]α τα αυ τοῦ]..........
.....τρίτη αὐτοῦ Φανίσκῃ ἀργυρίου δραχμὰς δισχιλίας..........
. ...Ἀριστοκλέᾳ ἀργυρίου δραχμὰς δισχιλίας. Τῇ Σισ..........
.....Ζωπύρα Ξενωνι........επεδωκεν προῖκα..........
.....ὃς την προῖκα τα αὐτοῦ πάντα..........
....
....Ἀριστογύρα..........................

Un tel a donné pour (la dot de) sa fille Empédiade, 2,000 drachmes d'argent; à ....., les biens d'Encestrée(?) et le reste des siens, à sa troisième fille, Phaniscé, 2,000 drachmes d'argent. A Sis ....
Zopyra a donné comme dot à Xénon, etc.

Tout porte à croire que ce marbre appartenait aux monuments destinés à conserver les documents relatifs à l'état civil. On y voit, en effet : 1° un père dotant ses trois filles et un quatrième enfant, peut-être une fille naturelle; 2° une mère qui dote son fils. Il est très-vraisemblable que les trois premières lignes, où l'on peut lire encore le nom propre Cléagora et reconnaître quelques traces du mot [δι]σχ[ι]λ[ίας], contenaient des dispositions semblables. C'était donc comme un registre de προικῷα [1].

11.

Communiquée à M. Virlet avec la note ci-jointe : εἰς τον καφενε τοῦ Σταματέλου Σκαρκαδέτι εἰς Τῆνον. Κινητόν [1].

ΟΙΑΓΡΟΣ
ΑΚΡΟΔΗΜΟΥ
ΔΩΡΙΓΓΗ
ΘΕΟΔΟΤΟ

Οἴαγρος Ἀκροδήμου Δωρίππη Θεοδότο[υ]

OEagre, fils d'Acrodème, à Dorippé, fille de Théodote.

Le nom d'Οἴαγρος n'est pas seulement connu pour avoir été celui du roi de Thrace, père d'Orphée, mais aussi pour avoir été porté par un célèbre acteur tragique, contemporain d'Aristophane [2].

12.

Inscription communiquée à M. Virlet avec le renseignement suivant : εις τον οἶκον τοῦ Ἀνδρίκου Παρισι εἰς Τῆνον Κινητόν.

Ο ΔΗΜΟΣ
ΡΙΣΤΟΛΟΧΟΝ ΓΟΛΥΜΝΗΣΤΟΥ
ΕΣΤΙΑΔΗΝΑ.ΙΣΤΑΓΕΓΟΛΕΙΤΕΥΜΕ
ΝΩΝΑΓΟΤΗΣ ΓΡΟΤΗΣ ΗΛΙΚΙΑΣ ΜΕΧΡΙ
Ι ΣΓΕΝΟΜΕΝΟΝΤΕ ΕΝΓΑΝΤΙΤΩ ΒΙΩ
ΓΑΤΡΙΝ ΑΡ.ΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝΚΑΙΕΥΝΟΙ
ΤΗΣ...ΕΙΣΕΑ...Ν

Ὁ Δῆμος

[Ἀ]ριστόλοχον Πολυμνήστου [Θ]εστιάδην ἄ[ρ]ιστα πεπολιτευμέν[ο]ν ἀπὸ τῆς πρώτης ἡλικίας μέχρι [νῦν] γενόμενον τε ἐν παντὶ τῷ βίῳ [φιλο]πατριν, ἀρ[ε]τῆς ἕνεκεν καὶ εὐνοί[ας] τῆς εἰς ἑα[υτὸ]ν.

Le peuple à Aristoloque, fils de Polymneste, de la tribu Thestiade, qui a, depuis sa jeunesse jusqu'à ce jour, rempli avec distinction les emplois publics et fait preuve d'amour pour la patrie; il lui décerne cet honneur pour sa vertu et sa bienveillance envers lui.

La tribu Thestiade est déjà connue par le n° 2338 du *Corpus*, et faisait partie des neuf tribus de Ténos. M. Boeckh [1] conjecture avec toute vraisemblance que la tribu Thestiade tirait son nom d'Iphiclus, fils de Thestius, et l'un des Argonautes [2]. Ce Thestius, dans le cours de l'expédition, aborda à Ténos avec Hercule, qui y tua les Boréades [3]. Hercule avait aussi donné son nom à la tribu Héracléide.

13

Fragment d'inscription communiqué à M. Virlet avec la note suivante : εἰς τινα βρύσιν εἰς τὸ Ξωπούργον εἰς Τῆνον

ΟΗΛΙΟΥ ΥΙΟΝΤΕΤ Ι
Υ ΟΥ ΔΗΜΟΥ ΓΛ

Ligne 1. [Κορν]ηλίου [Ἡ]λ υἱόν
Ligne 2. [Τ]οῦ δημο[υ]

14

Fragment d'inscription communiqué à M. Virlet.

ΓΑΡΑ
ΔΗΜΟΥ ΟΣΝ
ΙΓΟΛΕΙΓΑΝΤΑΣ Ι
ΤΟΥΔΗΜΟΥΕΙΣΕΑΥΤ
ΟΝΔΗΜΟΣΙΩΝ Γ..Ε
ΣΤΡΕΦΟΜΕΝΟΣ
ΛΕΝ

Ce fragment paraît avoir appartenu à un décret. On y distingue encore quelques uns des mots qui figurent le plus communément dans les monuments de ce genre.

Ligne 2, δημο[υ].
Ligne 3, [τῇ] πόλει παντας.
Ligne 4, του δημου εἰς ἑαυτόν.
Ligne 5, δημοσίων.
Ligne 6, στρεφόμενος

15.

Inscription communiquée à M. Virlet avec la note suivante
Εἰς τὸ χωρίον Ἐλατεα εἰς Τηνον. Ἡ ἰδια λέξις εὑρίσκεται σκαλισμενη εις δυο βραχους ἀπεχοντας περίπου χίλια βηματα

ΟΡΟΙ.

Ὅροι.

Limites

[1] Voyez les *Antiq. gr.* de Robinson, t. II, p. 250 de la trad. fr.
Inscr. 11. — [1] Une copie de ce monument a été prise par M. Blouet; elle ne diffère point de celle qui a été remise à M. Virlet.
[2] Aristoph. *Vesp.* 599.

Inscr. 12. — [1] T. II, p. 272.
[2] Apollon. Rhod. *Argon.* I, 201.
[3] Apollod. III, 15, 2. Apollon. Rh. *Argon.* I, 1304 sqq. Rh. Æneas. dans le schol. Apollon. I, c.

16

Fragment d'inscription estampé par M. Blouet

ΚΑΙΕ
ΤΙΜΑΙΤΑ
Ι Ι ΓΡΑΜΜΑΤ
ΤΑΤΟΙΣΑΠΑΣΙ
ΩΝΤΑΙΚΑΙΙΝΑ
ΛΗΛΙΘΙΝΗΑΝΑ
ΤΩΙΤΟΠΩΙΕΓΕΚ
ΑΙΙΔΑΕΙΡΕΘΗ.Ι
ΕΝΑΝΔΡΟΥΚΑΤΑ
ΙΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣΗ
ΩΘΗΣΑΝ ΚΑΙ ΕΝ

Ce fragment doit avoir fait partie d'un décret honorifique

Ligne 2, τιμαί
Ligne 3, τοῖς ἅπασι
Ligne 4, και ἵνα
Ligne 5, [στη]λη λιθίνη ἀνα[θεῖναι]
Ligne 6, [εν]τῶ τόπῳ
Ligne 8, [M]ενάνδρου κατά
Ligne 9, γραμματευς
Ligne 10. [ἐδηλ]ώθησαν καὶ ἐν

17.

Fragment d'inscription estampé par M. Blouet.

ΑΝΕΘΗΚΕ
ΥΠΕΡΕΥΧΑ
ΤΗϹ.ΑΥ
ЄΠΑΓΑΘѠ

[Ο δεῖνα . . . .] ἀνέθηκε. . . . . ὑπερ εὐχα[ριστηριου]της ἑ]αυτου [θυγατρὸς] ἐπ' ἀγαθῷ.

Un tel a consacré.... en reconnaissance du rétablissement de sa fille. Pour le bien.

18.

Fragment d'inscription copié par M. Blouet, et communiqué à M. Virlet avec le même renseignement que pour les n^os 10 et 11.

ΧΕΩΜΙΛ
ΟΣΕΠΙ
ΕΙΡΗΝΗ
ΧΟΜΟ
ΩΝΕ
ΚΛΙΑ
ΟΝϹ

Le seul mot intact est εἰρηνη, ligne 3

19.

Inscription communiquée à M. Virlet avec le renseignement ci-joint. εἰς τον κῆπον τοῦ λογοθέτου εἰς Τῆνον. Κιντον.

ΛΟΥΚΙϹΚΑϹΙΟ
ΛΟΝΓΙΝΟϹ
ϹΤΡΑΤΙѠΤΗϹ
ϹΤΟΛΟΥ ϹΥΡΙΑΚ
ΟΥ

Λούκι[ο]ς Κάσιο[ς] Λογγῖνος στρατιώτης στόλου Συρι[α]κοῦ.

Lucius Cassius Longinus, soldat de la flotte de Syrie

20

Inscription communiquée à M. Virlet avec la note suivante αὐτο ὡς φαινεται εἶναι γνώμων· το εἶδα δε εἰς Μύκονας.

ΤΗΝΩ ΗΡΩΙΝΩΝΙ

Bien que la note jointe à la copie de M. Virlet annonce que ce monument a été vu dans l'île de Myconos, le nom de Τῆνος qui y figure semble indiquer qu'elle provient de l'île de ce nom. Si je ne me trompe, le I qui termine l'inscription n'existe pas sur le monument, et alors on obtient ces deux mots :

Τηνω ἡρωινῶν

Teno, l'une des héroïnes

Mais pourquoi le nom d'une héroïne est-il joint à un cadran solaire [1] ? C'est une énigme dont j'abandonne la solution à un plus heureux que moi

CYTHNOS.

Les deux inscriptions suivantes, communiquées à M. Virlet [1], proviennent de Thermia, l'antique Cythnos, et sont actuellement au musée d'Egine.

1

ΤΟΝ ΑΡΙϹΤΟΝ ЄΙΚΟΝ sic
ΤΟΝ ΑΡΧΙΑΙΡЄΑ
Η ΘΥΓΑΤΗΡ
ΚΑΙ ΟΙ ϹΥΝΓЄΝЄΙϹ

Τον Ἀριστόνεικον τον ἀρχιερέα
η θυγατηρ καὶ οἱ συγγενεῖς.

A Aristonique, grand prêtre,
sa fille et ses parents

Remarquez, ligne 2, αι substitué à ε à cause de la prononciation

2.

ΙΑΡΑΚΛΗ
ΝΚΑΤΕΣΚΕ
ΥΣΑΣΠΡΟΣ

La seule restitution possible c'est, ligne 2, κατεσκε[ύασε], et, ligne 3, ἱδρύσας. Cette inscription se rapporte donc à la construction d'un édifice.

Insc. 20 — [1] On peut voir sur les cadrans solaires des anciens une dissertation de Fr. Jacquier à la suite de *G. O. Oderici Dissert. et adnot. in aliquot ined. vet. inscr.* Romæ, 1765, et Paciaudi, *Mon. Pelop.* t. I, p. 43.

[1] M. Virlet ajoute à sa copie la note suivante. « Il y a à Thermia un *palæocastro* en construction hellénique. On y a trouvé des fragments de sculpture, un corps de femme, une petite statue, etc. »

ANDROS

Toutes les inscriptions d'Andros sont inédites et sont dues à M. Virlet, à qui elles ont été communiquées avec des notes indiquant le lieu où elles se trouvent.

1

Εἰς Παλαιόπολιν εἰς κεφαλοκόλωνα[1]

ΥΣΙΟΥ Η ΙΕΡΗΑ ΤΟΥ ΔΙΟΙ
ΕΥΑΣΕΝΕΚ ΤΩΝ ΙΔΙ

[Ἡ δεῖνα Διον]υσίου ἡ ἱέρ[ει]α τοῦ Διο[νύσου]
ἐπεσκ]εύασεν ἐκ τῶν ἰδί]ων]

Une telle, fille de Dionysius, prêtresse de Bacchus, a restauré ce temple à ses frais.

On sait que l'île d'Andros avait un temple de Bacchus, célèbre par un miracle qui s'y opérait chaque année : l'eau d'une fontaine s'y changeait en vin[2]. Ce temple devait être fort ancien, et c'est pour ce motif que j'ai préféré [ἐπεσκ]εύασεν à [κατεσκ]εύασεν.

2

Κτισμένον εἰς τὸ παράθυρον εἰς τὸ μοναστήριον Ἁγίας εἰς Ἄνδρον

ΟΙ ΣΤΡΑΤΗΓΗΣΑΝΤΕΣ ΕΠΑΡΧΟΝΤΟΣ ΑΡΙΣΤΕ
ΝΙΚΑΝΩΡ ΝΙΚΑΝΟΡΟΣ ΔΗΜΕΑΣ ΔΙΟΓΕΝΟ ΚΑΙ ΟΤΑΜΙΑΣ
ΕΒΔΟΜΙΣΚΟΣ ΑΡΙΟΣΤΕΩΣ[1] ΔΗΜΗΤΡΙΟΣ ΑΙΝΕΟΥ ΟΥΑΙΑΔΗΣ ΠΑΜΦΙΛΟΥ
ΜΕΝΑΝΔΡΟΣ ΣΠΕΡΣΟΥ[2] ΚΑΙ ΟΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ ΚΑΙ ΟΥΠΟΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ

Οἱ στρατηγήσαντες ἐπ' ἄρχοντος Ἀριστέ[ως]·
Νικάνωρ Νικάνορος, Δημέας Διογένο[υς], καὶ ὁ ταμίας.
Ἑβδομίσκος Ἀριστέως, Δημήτριος Αἰνέου, Οὐ[λ]ιάδης Παμφίλου,
Μένανδρος Πέρσου· καὶ ὁ γραμματεύς· καὶ ὁ ὑπογραμματεύς.

Les stratèges en charge sous l'archontat d'Aristée : Nicanor fils de Nicanor, Déméas fils de Diogène, Hebdomisque fils d'Aristée, Démétrius fils d'Énée, Uliade fils de Pamphile, Ménandre fils de Persée, ainsi que le trésorier, le greffier et le sous-greffier (ont élevé ce monument).

Si, comme on est porté à le croire, l'organisation politique d'Andros étant la même que celle de Ténos, les stratéges devaient y être au nombre de six. Et c'est par ce motif que j'ai rangé Uliade, fils de Pamphile, parmi ces magistrats, bien que son nom soit immédiatement au-dessous de ὁ ταμίας, et puisse par conséquent être pris pour le nom du trésorier. Ce qui appuie encore ma conjecture, c'est que l'inscription n'indique pas les noms du greffier et du sous-greffier, qui, comme le trésorier, n'étaient que des fonctionnaires au-dessous des stratéges

3.

Εἰς Παλαιόπολιν εἰς τὸν ἀγρὸν τοῦ Λεονάρδου.

ΗΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
ΑΤΤΑΛΟΝ ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΤΟΝ ΙΕΡΕΑ ΑΝΔΡΑΓΑΘΟΝ
ΚΑΙ ΠΡΩΤΟΝ ΚΑΙ ΠΟΛΛΑ
[ΚΑ]Ι ΜΕΓΑΛΑ ΤΗΝ ΠΟΛΙΝ
[Ε]ΥΕΡΓΕΤΗΣΑΝΤΑ ΠΑΣΗΣ
ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΚΑ

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Ἄτταλον Διονυσίου τὸν ἱερέα ἄνδρ' ἀγαθὸν καὶ πρῶτον καὶ πολλὰ [κα]ὶ μεγάλα τὴν πόλιν [ε]ὐεργετήσαντα πάσης ἀρετῆς ἕν[ε]κα.

Le sénat et le peuple ont accordé cet honneur à Attale, fils de Dionysius, prêtre (de Bacchus), homme vertueux et le premier de la ville, ayant rendu de nombreux et importants services à la ville; à cause de sa vertu.

Le mot ἀνδράγαθος manquant dans les lexiques et paraissant contraire aux lois de l'analogie, j'ai cru devoir lire ἄνδρ' ἀγαθὸν, attendu que de pareilles élisions ne sont pas sans exemple sur les marbres d'Andros[1]. L'épithète de πρῶτος était un titre honorifique comme on peut le voir encore par l'inscription suivante. Ce titre était sans doute le même que celui de πρῶτος τῆς πόλεως, qu'on rencontre dans une inscription de Paros[2]. On le donnait aussi aux femmes, comme on le voit par une inscription de Sparte[3].

4

Εἰς τὴν ἐκκλησίαν τοῦ Σωτῆρος εἰς τὴν ἁγίαν τράπεζαν κτλ.

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
ΜΕΝΕΚΡΑΤΗΝ ΣΙΜΟΝΟΕ
ΤΟΝ ΙΕΡΕΑ
ΑΝΔΡΑ ΠΡΩΤΟΝ ΚΑΙ ΑΡΙΣΤΟΝ
ΚΑΙ ΠΑΝΤΟΣ ΑΞΙΟΝ ΕΠΑΙΝΟΥ
ΖΗΣΑΝΤΑ ΚΑΔΩΣ ΚΑΙ ΦΙΛΟΔΟ
ΞΟΣ ΠΑΣΙΣ ΑΡΑΕΤΗΣ ΕΝΕΚΑ[1]

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Μενεκράτην Σίμ[ω]νο[ς] τὸν ἱερέα ἄνδρα πρῶτον καὶ ἄριστον καὶ παντὸς ἄξιον ἐπαίνου, ζήσαντα καλῶς καὶ φιλοδόξως πάσ[η]ς ἀρετῆς ἕνεκα.

Le sénat et le peuple ont décerné cet honneur à Ménécrate, fils de Simon, prêtre (de Bacchus), le premier de la ville, distingué par ses vertus, digne de tous les éloges, ayant vécu honorablement et en homme jaloux de sa réputation ;

pour sa vertu.

Inscr. 1. — [1] Le copiste a pris pour un chapiteau ce qui, d'après son dessin même, ne peut être qu'une architrave.

[2] Plin. *H. N.* II, 106, XXXI, 13. Pausan. VI, 26, 1. Philostr. *Imag.* I, 25. Voyez MM. Welcker et Jacobs sur le passage de Philostrate, et M. Wachsmuth, *Ant. gr.* t. II, part. 2, p. 148.

Inscr. 2. — [1] La leçon ΑΡΙΟΣΤΕΩΣ est une faute ou du lapicide ou du copiste.

[2] Les monuments offrent de nombreux exemples du Σ doublé sans nécessité apparente. Voyez M. Boeckh sur le n° 25 et 2298 du *Corpus*.

Inscr. 3. — [1] Voyez l'inscription 5 d'Andros, l. 50, ἐξάλλ' ἐν pour ἐξάλλα ἐν.

[2] *Corpus Inscr. gr.* N° 2348. Voyez Reinesius, *Synt. Inscr.* V, 7, p. 357.

[3] Ibid. N° 1368. Πάντα πρώτης γυναικός. Cf. Reinesius, l. c.

Inscr. 4. — [1] Remarquez le changement de η en ι et de ε en αι par suite de la conformité de la prononciation ΠΑΣΙΣ pour ΠΑΣΗΣ et ΑΡΑ[Ι]ΤΗΣ pour ΑΡΕΤΗΣ.

Γ.ς τον κα.ενε του Λεοναρδου Μπου.ατζῆ ε.ς Ανδ.ον

ΤΙΜΟΚΡΙΤΟΥ ΤΟΥ ΣΩΚΛΕΟΥΣ ΔΙΚΑΣΤΟΥ ΚΑΙ
ΙΦΙΚΡΑΤΟΥ ΤΟΥ ΙΣΟΧΡΥΣΟΥ ΓΡΑΜΜΑΤΕΩΣ

ΑΡΧΟΝΤΩΝ ΓΝΩΜΗ ΓΕΡΙΩΝ ΓΡΟΕΓΡΑΨΑΝ ΤΟ ΚΑΙ Η ΒΟΥΛΗ ΓΡΟΕΒΟΥ
ΛΕΥΣΕΝ ΕΓΕΓΩΝ ΓΑΡΑΓΕΓοΝοΤΩΝ ΔΙΚΑΣΤΩΝ ΑΓΟ ΤΗΣ ΕΙΝΗΣΑ.. .
. ΚΑΚΟΤΩΝΤΑΣ ΤΕ ΚΑΤΑ ΤΟΥΣ.οΜο.ΣΣΥΝΕΣΤΗΚΕΙΑΣ ΔΙΚΑΣ ΚΑΓΑ..
ΝΑΓΕΜΦΘΕΝΤΑ......ΑΥΓΟ ΓΝΑΙΟ..ΥΦΙΔΙΟΥ ΓΝΑΙΟΥ ΥΟΥ ΤΟΥ ΑΝΣ.
ΣΤΡΑΤΗΓΟΥ ΚΑ........ΟΝ ΑΝΕΣΤΡΑΜΜΕΝΩΝ ΤΩΝ ΑΝΔΡΩΝ ΕΜΓΑΣΙ .
ΣΩΣ ΚΑΙ ΔΙΚ..........ΟΧΗΣ ΑΞΙΩΘΙ .....Ι ΤΗΝ ΑΡΕΤΗΝ ΑΥΤΩΝ ΔΕΔΟ
.ΘΑΓΕΓΒΟΥ......................Η.......ΛΙΤΕ ΑΥΤΟΥΣ ΕΓΙ ΤΟΙΣ ΓΡΟ..
ΕΓΑΜΜΕΝΟ..ΚΑ.Ω......................ΝΗΜΙΟΝ ΤΑΙΣ ΤΕΓΑΤΡΙΣΙΝΑ.
..Ν ΚΑΙ ΤΟΙΣ.....ΑΓΕ....................ΡΑΣΙΝ ΓΡΟΝΟΙΗΘΗΝΑΙ ΤΟΥ.
ΟΝΤΑΣ ΕΝΤ....ΕΝΙ............ϽΙ........ΚΑΗΘΗΝΑΙ ΔΕ ΑΥΤΟΥΣ ΚΑ.
ΞΕΝΙΣΜΟΝ Ε......ΤΟ.........ΕΙ ΟΝ ΕΓΙ ΤΗΝ ΒΟΥΛΑΙΑΝ ΕΣΤΙΑΝ ΜΕ...
ΑΝΤΟΣ ΑΡΧΕΟ...ΤΟΥ ΤΑΜΙΟΥ ΕΙΣ ΤΗΝ ΕΓΔΟΧΗΝ ΑΥΤΩΝ ΟΣΟΝ ΑΝ
ΤΩΙ ΔΗΜΟΙ ΔΟΞΗΙ ΓΕΜΨΑΙ ΔΕ ΤΟΝ ΑΡΧΕΑΝ ΚΑΙ ΕΚΑΣΤΩΤ.ΝΔΙ
ΚΑΣΤΩΝ ΚΑΙ ΤΩΝ ΓΡΑΜΜΑΤΕΩΝ ΞΕΝΙΑ ΤΑ ΕΚ ΤΟΥ ΝΟΜΟΥ ΓΡΟΝοΗΘ.
ΝΑΙ ΔΕ ΤΟΥΣ ΑΡΧΟΝΤΑΣ ΚΑΙ ΓΕΡΙ ΤΗΣ ΑΦΟΔοΥ ΑΥΤΩΝ ΟΤΩΣ ΜΑΚΟΜΙΣ
Θ ....ΑΛΩΣ ΙΝΑ ΣΕ ΚΑΙ Ο. ΕΞΑΓΕΣΤΑΛΚΟΤΕΣ ΔΗΜ.............
............ΤΟΙΣ ΕΨΗΦΙΣ..ΕΝΟΙΣ ΕΓΙΜΕΛΕΙΑΝ ΓΟΙΗΣΑΣΘ............
Ο.......ΟΓΩΣ ΑΝΑΓΕΜΦΘΗ ΓΡΟΣ ΕΚΑΣΤΟΥΣ ΤΟ ΑΝΤΙΓΡΑ...........
ΤΟΥ ΨΗΦΙΣΜΑΤΟΣ.....Ι ΔΕ ΤΟ ΨΗΦΙΣΜΑ ΕΙΣ ΓΟΛΛΕΩΣ ΣΩΤΗΡ.
ΑΝ ΕΔΟΞΕΝ Κ.Ε.........ΗΣΑΝ . ΡΑΧΜΑΙ ΧΙΛΙΑΙ ΕΓΤΑΚΟΣΙΑΙ

ΑΓΟΚΡΙΜΑ ΑΔΡΑΜΥΤΗΝΩΝ

ΑΡΧΟΝΤΩΝ ΜΙΩ....ΓΕΡΩΝ ΓΡΟΕΓΡΑΨΑΝ ΤΟ ΚΑΙ Η ΒΟΥΑΗ ΓΡΟ.
ΒΟΥΛΕΥΣΕΙ..........Ι ΤΙΜΟΚΡΙΤΟΣ ΣΩΚΛΕΟΥΣ Ο ΕΞΑΓΟΣΤΑΛΕΙ.
ΔΙΚΑΣΤΗΣ Υ.ΟΤ.ΥΔΗΜΟΥ ΤΟΥ ΑΝΔΡΙΩΝ ΟΝΤΟΣ ΣΥΓΓΕΝΟΥΣ ΚΑΙ
ΦΙΛΟΥ ΚΑΤ.ΤΕ............ΕΙΣ ΤΗΝ ΓΟΛΙΝ ΗΜΩΝ ΤΗΝ ΤΕ ΕΓΙΔΗΜΙΑΝ
ΓΟΙΗΣΑ...................ΙΕ Σ ΜΜΟΝΑ ΚΑΙ ΑΞΙΑΝ ΕΚΑΤΕΡΩΝ ΤΩΝ..
.ΕΩΝΚ..........................Σ.....ΧΟΕΙΣΑΣ ΔΙΚΑΣΙΣΩΣ ΚΑΙ ΛΙΚ..
..ΤΗΡΩΝ ΤΟΥΣ........................ΗΦΙΣΜΑ...ΓΡΟΑΙΡΟΥΜΕΝ....
................Α.................ΟΣΙΟ...........ΕΙΝ ΕΓΕΑΥΣΕΝ Τ....
....ΑΓΩΝ Τ Ε ΑΝΑΓΗ....
....Σ.....ΛΤΗΚΟ....
....ΟΣ.....ΕΙΚ...Ο.......
. . ..ΣΟ .. .
....ΝΚΑΟΕΑ......Χ........
ΑΛΟΥΣΚ.........Ο.............ΝΑΡΟΝΑ..........ΤΟ................
....ΛΟΥ...........................ΟΥΛΕΙ....ΤΩ.......ΙΩΙ....Τ ΗΣ...
.ΟΥΣΕ.ΤΟΙΣ.. ....
ΤΟ..Τ...ΝΟ...
ΣΕΝ..... ....
......Σ........ΝΙΑΣ..
....C....... ....

ΑΙΓΑΡΑΛΔΡΑΜΥΓΙΙ

. ... ΙΙΙ..... . . Τ.. .....Ρ .. ..
...:.....ΕΓΕΙΔΗ ΤΙΜΟ.................ΟΟ............ΟΥ.....Σ.......
.ΟΥ ΤΟΥ ΑΝΔΡΙΩΝ ΤΗΝ ΤΕ ΔΙΑ ΛΙΚΑΣΙΑΝ....Σ ΤΟΙΣ ΗΝ ΚΑΙ Λ........
.ΗΝ ΓΑΡ ΕΓΙΔΗΜΙΑΝ ΓΡΕΓΟΥΣΑΝ ΤΗ.Ε.ΜΕ ΗΔΡΑΙ ΓΟΛΕΙ ΚΑΙ ΤΗΙ ΕΤ..Ο.
Ι.ΑΤΡΙΔΙ....οΜΟΩΣ ΔΕ ΚΑΙ ΙΦΙΚΡΑΤΗΣ ΙΣΟ..ΥΣΟΥ Ο ΓΡΑΜΜΑΤΕΥΣ ΑΥΤΟ.
.ΜΕΣΧΕ ΤΟ ΤΗΝ ΚΑΘ ΕΑΥΤΟΝ ΧΡΕΙΑΝ ΚΑΘΑΓ....Τ ΓΕΞΑΛΛ ΕΝ ΑΝΔΡΙΣ.

ΦΡΟΝΙΚΑΛΟΣΔΕΕΧΟΝΙΟΣΤΩΙΔΗΜΟΓΙΜΑΝΤΟΥΣΚΑΛΟΥΣΚΑΙΑΓΑ
ΘΟΥΣΔΕΔΟΧΘΑΓ...ΕΡΑΙΕΚΚΛΗΣΙΑΙΕΓΗΙΝΗΣΘΑΙΤΕΑΥΤΟΥΣΚΑΙΣΤ.
ΡΑΝΩΣΑΙΤΟΜΕΝΔΙΚΑΣΤΗΝΧΡΥΣΩΙΣΤΕΦΑΝΩΙΚΑΙΕΙΚΟΝΙΧΑΛΚΗΓΟΝ
ΔΕΓΡΑΜΜΑΤΕΑΧΡΥΣΩΙΣΙΕΦΑΝΩΙΚΑΙΕΙΚΟΝΙΓΡΑΓΤΙΓΕΙ...ΩΙΑΝΑΣΤΡ.
ΦΕΝΤΑΣΕΜΓΑΣΙΝΑΝΕΓΚΛΗΤΩΣΕΥΕΡΓΕΤΗΚΕΝΑΙΤΟΝΔΗΜΟΝΤΟΥΣΔΡ
ΑΡΧΟΝΤΑΣΔΙΑΓΕΜΨΑΣΘΑΓΟΑΝΤΙΓΡΑΦΟΝΤΟΥΔΤΟΥΨΗΦΙΣΜΑΤΟΣ
ΕΙΣΤΗΝΓΑΤΡΙΔΑΑΤΩΝΟΓΩΣΤΟΥΤΩΝΟΥΤΟΣΣΥΝΤΕΛΕΣΘΕΝΤΩΝΚ.
ΛΩΣΚΑΙΓΡΕΓΟΝΤΟΣΕΧΗΙΤΩΙΔΗΜΩΙΤΑΣΑΞΙΑΣΑΓΟΝΕΜΟΝΧ ΡΙΤΑ.
.ΩΝΕΤΣΕΑΥΤΟΝΕΥΙΡΓΕΣΙΩΝΕΔΟΞΕΝ

ΟΔΗΜΟΣΟΑΔΡΑΜΥΤΗΝΩΝ ΤΙΜΟΚ..ΙΟΝΣΩΚΛΕΟΥΣ	ΟΔΗΜΟΣΟΑΔΡΑΜΥΤΗΝΩΝ ΙΦΙΚΡΑΤΗΝΙΣΟΧΡΥ.ΟΥ
Au-dessous, une couronne de laurier.	Au-dessous, une couronne de laurier.

Τιμοκρίτου τοῦ Σωκλέους δικαστοῦ καὶ
Ἰφικράτου τοῦ Ἰσοχρύσου γραμματέως.

Αρχόντων γνώμη περι ὧν προεγράψαντο καὶ η βουλη προεβού-
λευσεν επ[ι τ]ῶν παραγεγονότων δικαστῶν ἀπὸ τῆς [τ]ι[μ]ῆς [και δε -
[δι]κακότων τας τε κατὰ το[ὺ]ς [ν]όμου]ς συνεστη[υ]ιας δικας και τα ἀ]
νατεμφθεντα [κρίματ]α υπο Γναιο[υ Α]ὐφιδιου Γναίου ὑο[υ] τοῦ ἀν[τι]
στρατηγου κα[ι τὸν αει χρόν]ον ἀνεστραμ[μ]ενων τῶν ἀνδρων ἐν πᾶσι[ν ἴ]-
σως καὶ δικ[α ως καὶ ἐγδ]οχῆς ἀξιωθ[έντων διὰ] την ἀρετην αὐτῶν. Δεδό-
[χ]θα[ι τῇ] βου[λῇ καὶ τῷ δήμῳ ἐπῃνῆσθ]αί τε αὐτοὺς ἐπὶ τοῖς προ[γε]-
[γρ]αμμένο[ις], κα[θ]ω[ς ἐστι καλον και ἐ]ν δ]ημιον ταῖς τε πατρίσιν α[υ]-
[τῶ]ν και τοῖς [καλοκ]αγ[αθοις ἀνδ]ράσιν προνοηθῆναι το[υ]ς]
ὄντας ἐν τ[έλει] ἐν [ταῖς π]ό[λεσι]· κληθῆναι δὲ αὐτοὺς κα[τὰ]
ξεν σμὸν, ε[ιναι δε] το [μνημ]εῖον ἐ[π]ι την βουλαίαν ἑστίαν με[ρίσ]-
αντος Ἀρχ[ί]ο[υ] τοῦ ταμιου εἰς την ὑ]δοχην αὐτῶν ὅσον ἂν
τω δημῳ δόξῃ· πέμψαι δε τον Ἀρχ[ί]αν και εκαστῳ τ[ῶ]ν δι
καστῶν καὶ τῶν γραμματέων ξένια τὰ ἐκ τοῦ νόμου· προνοηθ[ῆ]-
ναι δε το[ὺ]ς ἄρχοντας και περὶ της ἀφόδου αὐτων ὁ[τ]ως [δι]ακομισ
θ[ωσιν κ]αλῶς, ἵνα [δ]ε και ο[ἱ] ἐξαπεσταλκότες δημ[οκρατιες ἐμ]-
[μένωσιν] τοῖς ἐψηφισμένοις· ἐπιμέλειαν ποιήσασθ[αι τοὺς ἄρχ]-
ο[ντας] ὅπως ἀναπεμφθῇ πρὸς ἑκάστους τὸ ἀντίγρα[φον τοῦδε]
τοῦ ψηφίσματος· [εἶναι] δε το ψήφισμα εις πόλεως σωτηρ[ί]-
αν. Ἔδοξεν, κ[αι δοθη]τω[σ]αν [δ]ραχμαι χίλιαι επτακόσιαι

Ἀπόκριμα Ἀδραμυτηνῶν

Ἀρχόντων [γν]ώ[μη] περ[ὶ] ὧν προεγράψαντο καὶ ἡ βου[λ]ὴ προ[ε]-
βούλευσε[ν. Ἐπειδη] Τιμόκριτος Σωκλέους ὁ ἐξαποσταλει[ς]
δικαστὴς ὑ[π]ὸ τ[ο]ῦ δήμου τοῦ Ἀνδρίων ὄντος συγγενοῦς καὶ
φίλου κα[ὶ] ευ[νουστάτου] εις τὴν πόλιν ημων την τε ἐπιδημίαν [ἐ]-
ποιήσα[το ἀνεγκλήτως τε καὶ] κα[τ]' ἀξίαν ἑκατέρων τῶν [πο]-
[λ]έων [καὶ διεδίκασε τὰ]ς [ἐνε]χθείσας δίκας ἴσως καὶ [δ]ικ[αί]-
[ως], τηρῶν τοὺς [νόμους καὶ τὰ ψ]ηφίσμα[τα], προαιρούμεν[ός τε]
[τοὺς ἀν]α[λυομένους], ὅσ[ον ἔξεστιν, συλλύ]ειν ἔπελυσεν τ. . . .
. . . . παντοδ[απ]ῶν τε ανατειρό
[μενος μηχανῶν εις την σύλλυσιν . . . . [κα]τηκο[λού]-
[θηκε. . . . .
. . . . Ὡς δε και Ἰφικρατης Ἰ]σο[χρύσου]
[ο γραμματευς αὐτοῦ παρέσχετο τὴ]ν καθ εα[υτον] χ[ρείαν
[κ αλ[ῶ]ς κ[αὶ] . . . .
. . . . . δεδοχθαι τῇ β]ουλ[ῇ καὶ] τῷ [δημ]ῳ [επην]ῆσ[θαι αὐ]
[τ]οὺς ἐ[ν] τοῖς [ἀγῶσιν. . . . .
. . . .
. . . .
. . . .
. . . . . [Ἐδ]ο[ξεν].

[Τιμαὶ] αἱ παρὰ Ἀδραμυτηνων·

Αρχοντων γνώμη] π[ε]ρ[ὶ ὧν προεγράψαντο καὶ ἡ βουλη προε]-
[βούλευσεν. Ἐπειδη Τιμό[κριτ]ο[ς], ὁ [Σωκλε]ου[ς, δικα]σ[της του]
[δημ]ου του Ἀνδριων τήν τε δια[δ]ικασιαν [καλῶ]ς [ἐπ]οί[η]σ[ε]ν
καὶ [δικαίως και]
[τὴ]ν παρεπιδημίαν πρέπουσαν τῇ [τ]ε [ἡ]με[τέ]ρᾳ πόλει καὶ τῇ
ἑ[αυ]το[υ]
[π]ατρίδι [καὶ ν]όμο[ις]· ὡς δὲ καὶ Ἰφικράτης Ἰσο[χρ]ύσου ὁ γραμματεὺς
αὐτο[ῦ]
[παρ]έσχετο την καθ ἑαυτον χρείαν καθάπ[ερ ἐσ]τ[ὶν] ἔξαλλ' ἐν ἀνδρι σ[ώ]-
φρονι, καλ[ῶ]ς δε ἔχον[τ]ος τῷ δημ[ῳ] [τ]ιμᾶν τους καλοὺς και ἀ[γ]α-
θους· δεδόχθα[ι ἡμετ]έρα ἐκκλησία ἐπῃνησθαί τε αὐτους καὶ στ[ε]-
[φ]ανῶσαι τὸ[ν] μὲν δικαστὴν χρυσῷ στεφάνῳ καὶ εἰκόνι χαλκῇ, [τ]ὸν
δὲ γραμματέα χρυσῷ στεφανῳ και εικόνι γραπτ[ῇ] ἐ[ν ὅπλ]ῳ, ἀναστρ[α]
φέντας ἐμ πᾶσιν ἀνεγκλήτως εὐεργετηκέναι τὸν δῆμον· τοὺς δ[ὲ]
ἄρχοντας διαπέμψασθα[ι τ]ὸ ἀντίγραφον τοῦδ[ε] τοῦ ψηφίσματος
εις την πατριδα α[ὐ]των ὅπως, τουτων οὕτ[ω]ς συντελεσθέντων, κ[α]
λως καὶ πρεπόντ[ω]ς ἔχῃ τῷ δημῳ τας ἀξίας ἀπονέμ[ο]ντι χ[α]ριτα[ς]
τ[ῶ]ν ε[ἰ]ς ἑαυτὸν εὐ[ε]ργεσιῶν. Ἔδοξεν.

Ὁ δῆμος ὁ Ἀδραμυτηνῶν Τιμόκ[ριτ]ον Σωκλέους.	ὁ δῆμος ὁ Ἀδραμυτηνῶν Ἰφικρατην Ἰσοχρύ[σ]ου.

HONNEURS DÉCERNÉS A TIMOCRITE, FILS DE SOCLÈS, JUGE, ET A IPHICRATE, FILS D'ISOCHRYSUS, GREFFIER.

Projet de décret arrêté et proposé par les archontes, et sur lequel le sénat a délibéré

Considérant que les juges sortant de fonctions et qui avaient été nommés pour juger, tant les procès intentés en vertu des lois que les affaires renvoyées par le proconsul Cnæus Aufidius, fils de Cnæus, se sont conduits en toute circonstance avec équité et avec justice, et ont été jugés dignes par leur vertu, d'une réception solennelle;

Le sénat et le peuple ont décrété ce qui suit :

Les juges dont il s'agit recevront des éloges pour les motifs ci-dessus énoncés.

Les magistrats en charge dans les différentes villes (qui ont appelé les juges) veilleront à ce qu'il en soit ainsi fait, en se conformant à ce qui est bien, à ce qui est dans les habitudes de leurs patries et des gens de bien.

Les juges seront appelés à jouir des droits de l'hospitalité.

Le monument destiné à consacrer le souvenir de ces honneurs sera placé dans le lieu des assemblées du sénat.

Le trésorier Archias, répartira la somme nécessaire pour la réception des juges, somme qui sera fixée par le peuple.

Archias enverra à chacun des juges et des greffiers les présents réglés par la loi.

Les archontes prendront des mesures pour le retour de ces magistrats; ils veilleront à ce qu'il leur soit fourni des moyens de transport convenables, et à ce que les hérauts de l'état envoyés à cet effet se conforment aux dispositions de ce décret.

Les archontes veilleront à ce qu'une copie de ce décret soit envoyée à chacun des juges.

Puisse ce décret contribuer au salut de la ville!

Approuvé. — Il sera donné dix-sept cents drachmes.

DÉCRET DES HABITANTS D'ADRAMYTE.

Projet de décret arrêté et proposé par les archontes et sur lequel le sénat a délibéré.

Considérant que Timocrite, fils de Soclès, envoyé comme juge par le peuple d'Andros notre parent, notre ami, et animé de sentiments bienveillants pour notre ville, a eu, pendant son séjour au milieu de nous, une conduite irréprochable et digne de nos deux villes, qu'il a jugé avec équité et justice les affaires portées à son tribunal, observant les lois et les décrets, et que, préférant, autant qu'il est possible, réconcilier les parties, il a souvent terminé les différends à l'amiable, d'une manière honorable et juste, en employant, pour y parvenir, tous les moyens possibles; .....qu'il s'est conformé à................................

...

Considérant aussi qu'Iphicrate, fils d'Isochrysus et greffier de Timocrite, a bien rempli ses fonctions....................

Le sénat et le peuple ont décrété ce qui suit :

Timocrite et Iphicrate recevront des éloges lors de la solennité des jeux...

...

...

Approuvé.

HONNEURS DÉCERNÉS PAR LES HABITANTS D'ADRAMYTE.

Projet de décret arrêté et proposé par les archontes et sur lequel le sénat a délibéré.

Considérant que Timocrite, fils de Soclès et juge du peuple d'Andros, a rempli ses fonctions avec distinction et justice; que sa conduite pendant son séjour à Adramyte a été digne de notre ville et de sa patrie, et conforme aux lois;

Considérant aussi qu'Iphicrate, fils d'Isochrysus, son greffier, a rempli sa charge avec la distinction qui convient à un homme sage;

Considérant enfin qu'il est honorable pour le peuple d'Adramyte de récompenser les hommes de bien,

Il a été décrété dans notre assemblée :

Que des éloges seraient adressés à Timocrite et à Iphicrate; qu'ils seraient couronnés tous deux d'une couronne d'or; qu'au juge on élèverait une statue d'airain; que le greffier serait peint sur un boucher; et cela parce qu'ils se sont conduits en toute circonstance d'une manière irréprochable, parce qu'ils ont été les bienfaiteurs du peuple.

Qu'en outre les archontes enverraient une copie de ce décret dans la patrie de Timocrite et d'Iphicrate, afin que, par l'exécution de ces différentes mesures, le peuple d'Adramyte s'honore en témoignant sa reconnaissance pour les services qu'il a reçus

Approuvé.

Le peuple d'Adramyte récompense Timocrite, fils de Soclès	*Le peuple d'Adramyte récompense Iphicrate, fils d'Isochrysus.*

Avant d'entrer dans aucune explication sur ce monument si curieux, essayons de préciser l'époque à laquelle il fut gravé. Le proconsulat[1] de Cnæus Aufidius peut nous mettre sur la voie, et prouve avant toute recherche que la date à laquelle nous devrons nous fixer est postérieure à l'an 129 av. J. C., où l'Asie fut réduite en province romaine par suite de la victoire d'Aquilius sur Aristonique.

De tous les personnages célèbres du nom de Cnæus Aufidius, celui sur lequel se porte d'abord la pensée, c'est Cn. Aurelius Orestes qui, à la suite de son adoption par Cn. Aufidius[2], prit le nom de la famille dans laquelle il était entré, et qui après avoir échoué dans la recherche du tribunat[3], fut consul avec P. Corn. Lentulus[4], l'an de Rome 683 (71 ans av. J. C.), pendant la troisième guerre contre Mithridate. Ce qui porte à croire qu'il prit part à cette guerre et qu'il fut maintenu en Asie comme proconsul à l'expiration de sa charge, c'est qu'il est ici mention d'affaires qu'il avait renvoyées au juge d'Adramyte; or ces décisions, il ne pouvait les prendre que comme proconsul d'Asie. Notre inscription est donc de l'an 69 ou 70 av. J. C., époque où, grâce aux victoires de Lucullus, les Romains avaient recouvré leur province d'Asie.

Si cependant le sens donné au mot ἀντιστράτηγος trouvait des contradicteurs malgré l'autorité de Polybe, et si l'on préférait celui de propréteur, on pourrait voir dans le magistrat dont il est ici question, le père adoptif de Cn. Orestes. L'épithète de *prætorius* que lui donne l'orateur romain[5] prouve qu'il avait été revêtu de la préture, et permet de penser que précédemment il avait pu remplir les fonctions de propréteur. Si cette conjecture obtenait la préférence, l'âge de notre monument serait reculé d'environ 40 ans, puisque, alors que Cicéron était encore enfant, c'est-à-dire dans les premières années du premier siècle avant notre ère, Cn. Aufidius était déjà aveugle, ce qui du reste ne l'empêchait pas de venir donner son avis dans le sénat, de composer une histoire grecque, et de s'occuper de littérature. Évidemment il ne pouvait avoir été propréteur que plusieurs années auparavant, c'est-à-dire vers l'an 110 av. J. C. en admettant, ce qui me paraît peu probable, qu'avec son goût prononcé pour l'érudition, il ait accepté des fonctions aussi actives et qui l'éloignaient de Rome; tandis que ces fonctions convenaient parfaitement à un homme qui avait brigué le tribunat du peuple et qui avait obtenu le consulat.

Mais il est encore un autre motif pour préférer la première de ces deux conjectures. Lorsque l'an de Rome 666 (88 ans av. J. C.), Mithridate ordonna le massacre des citoyens romains établis en Asie, il trouva dans les habitants d'Adramyte une obéissance qui fut

[1] Ἀντιστράτηγος signifie ordinairement propréteur; mais il a aussi le sens de proconsul. Ainsi Polybe, XVIII, 3, 1 et 6, emploie alternativement ce mot avec celui d'ἀνθύπατος pour désigner le rang du proconsul Aulus Hostilius.

[2] Cic. *pro Domo sua*, c. 13 : *Non ætas ejus qui adoptabat quæsita est, in Cn. Aufidio, M. Pupio; quorum uterque nostra memoria, summa senectute, alter Orestem, alter Pisonem adoptavit.*

[3] Cic. *pro Planc.* 22 : *Tribuni plebis P. Rutilius Rufus, C. Fimbria, C. Cassius, Cn. Orestes facti non sunt, quos tamen consules factos scimus esse.*

[4] Cic. *pro Planc.* l. c. Eutrop. VI, 7. *Sexcentesimo octogesimo primo urbis conditæ anno P. Corn. Lentulo, et Cn. Aufidio Oreste coss. duo tantum gravia bella in imperio romano erant Mithridaticum et Macedonicum.* Sur l'année précise de son consulat, voyez les interprètes d'Eutrope et Almeloveen, *Fast. Cons.*, p. 98.

[5] Cic. *Tusc. Quæst.* V, 38. *Pueris nobis, Cn. Aufidius* PRÆTORIUS, *et in senatu sententiam dicebat, nec amicis deliberantibus deerat, et græcam scribebat historiam et videbat in litteris.* Id. *de Fin.* V, 19. *Equidem e Cn. Aufidio,* PRÆTORIO, *erudito homine, oculis capto, sæpe audiebam, cum se lucis magis, quam utilitatis desiderio moveri diceret*

poussée jusqu'à la plus horrible cruauté[6]. D'un autre côté, les Cyclades[7], et notamment Délos[8], eurent à souffrir au dernier point des ravages d'Archélaüs[9] et de Ménophane[10], généraux du roi de Pont. Les Andriens et les Adramyténiens se trouvaient donc, après ces événements, dans une position bien différente à l'égard de Rome D'autre part, le massacre des Romains à Adramyte dut, lors de la réaction amenée par la victoire, donner lieu à une foule de procès qui pouvaient compromettre la vie, la liberté et la fortune d'un grand nombre de citoyens. Il est donc assez naturel de penser que, pour prononcer dans de semblables débats, qui pouvaient fort bien n'être pas terminés en 70, les Adramyténiens choisirent leurs juges parmi les habitants des Cyclades qui devaient être en faveur auprès des magistrats envoyés par Rome, et de préférence parmi les Andriens avec lesquels ils prétendaient, comme on le voit par notre inscription[11], avoir des liens de parenté, sans doute en qualité de colonie ionienne[12] ou athénienne[13], et peut-être aussi parce que Antandros, voisine d'Adramyte, était regardée comme une colonie d'Andriens[14].

Quoi qu'il en soit à cet égard, notre inscription mérite une attention particulière, comme pouvant jeter du jour sur cette question importante : Comment et par qui était rendue la justice chez les Grecs? tous les États démocratiques suivaient-ils à cet égard l'exemple d'Athènes, et confiaient-ils aux citoyens de la localité le soin de prononcer dans les affaires litigieuses, ou bien, pour s'assurer une plus grande impartialité, invoquaient-ils la décision d'un magistrat appelé d'un autre pays?

Lorsque les éclatantes victoires de Salamine et de Platée, et plus encore l'insolence et la trahison de Pausanias, eurent assuré à Athènes l'hégémonie de la Grèce, cette cité ambitieuse, pour tenir ses alliés dans une dépendance plus étroite, réalisa un système de centralisation tendant à lui assurer l'autorité militaire, civile et judiciaire sur tous les peuples qui lui avaient confié la défense commune. Afin d'atteindre plus sûrement ce but, elle se chargea seule, moyennant une subvention, de repousser les attaques des Perses, et put ainsi, sous le prétexte de faciliter les opérations de la guerre, faire transporter le trésor de la confédération de Délos à Athènes. Devenue par là plus puissante, elle ne tarda pas à empiéter sur les droits politiques des alliés, et finit par exercer une influence souveraine sur la forme de leur gouvernement, et même sur l'administration de la justice. Toute faute capitale, toute atteinte à la propriété au-dessus d'une somme très-modique, fut partout soustraite à la juridiction locale et déférée aux tribunaux d'Athènes[15].

On sait combien ces sortes de procès qu'Athénée[16] appelle νησιωτικαὶ δίκαι[17], parce que la plupart intéressaient les habitants des îles soumises à Athènes (ὑπήκοοι), étaient onéreux pour les alliés qu'ils obligeaient à un déplacement dispendieux, à des frais inutiles, et qu'ils exposaient souvent à des lenteurs, à des remises funestes[18]. Aussi l'on conçoit que les alliés saisirent avec empressement toutes les occasions qui se présentèrent de se soustraire à un joug aussi pesant et recouvrèrent avec joie l'autonomie quand la puissance d'Athènes eut été brisée. Mais pendant la domination athénienne, ils durent s'accoutumer aux formes de la procédure attique et apprécier l'utilité de l'arbitrage, et c'est peut-être là qu'il faut chercher l'origine des fonctions attribuées plus tard aux μετάπεμπτοι δικασταί. Peut-être aussi est-ce à cause de la connaissance qu'une longue dépendance leur avait donnée de la jurisprudence athénienne, que les habitants des Cyclades et notamment ceux d'Andros étaient appelés sur différents points pour juger les affaires contentieuses. Mais un changement notable s'est opéré : ce n'est plus le plaideur qui vient trouver le juge, c'est le juge qui est appelé auprès du plaideur.

A quelle époque faut-il faire remonter cet usage? c'est une question difficile à résoudre[19]. En général, on connaît assez bien tout ce qui concerne la jurisprudence attique, parce que les orateurs, les scholiastes et les lexicographes, fournissent sur ce point de nombreux et utiles renseignements qui, depuis ving-cinq ans, ont été, en Allemagne, l'objet de travaux fort remarquables[20]; mais il n'en est pas de même pour le reste de la Grèce[21]. Et cependant un pareil sujet mérite d'être étudié; car, malgré l'intérêt qu'Athènes inspire à si juste titre, toute la Grèce ne se résume pas dans cette ville.

Les historiens de l'antiquité gardent sur ce point un silence presque absolu. Nous voyons bien dans Thucydide[22] que chaque année on envoyait de Sparte dans l'île de Cythère, un juge désigné sous le titre de Cythérodice; mais il s'agit là d'une autorité imposée en vertu d'un droit de conquête et non pas d'une magistrature bénévole et de confiance. Toutefois quelques faits historiques semblent offrir de l'analogie avec l'usage dont plusieurs inscriptions sont venues nous révéler l'existence. Ainsi nous apprenons d'Hérodote[23] que les Cyrénéens (entre les années 550 et 526 avant notre ère) ayant consulté l'oracle de Delphes sur la forme du gouvernement qu'ils devaient établir pour vivre plus heureux, la Pythie leur ordonna d'appeler

[6] Appian. *Bell. Mithrid.* 23. Ἀδραμυττηνοὶ τοὺς ἐν αὐτοῖς ἐσβαίνοντες ἐς τὴν θάλασσαν ἀνήρουν, καὶ τὰ βρέφη κατεπόντουν. Cf. Strab. XIII, 1, 66.

[7] Plut. *Syll.*, c. 11.

[8] Pausan. III, 23, 2.

[9] Appian. *Bell. Mithr.*, c. 45.

[10] Pausan. loc. cit.

[11] Lignes 26 et 27.

[12] Velleius Paterc. I, 4, 4. Eustath. *ad Dion. Perieg.* v. 525 et 526. Cf. Raoul Rochette, *Hist. des Col. gr.* t. III, p. 80.

[13] Strab. XIII, p. 607. Cf. Wachsmuth. *Ant. gr.*, t. I, part. 2, p. 37.

[14] Conon *Narr.*, 41. Pomp. Mela, I, 17. — M. Raoul Rochette, *Hist. des Col. gr.* t. I, p. 290, regarde cette tradition comme une fable inventée pour établir un rapport entre deux noms semblables. Mais comme plusieurs écrivains attestent qu'Andros et Antandros ont été colonisées par des Pélasges, fait que mon savant confrère admet (p. 293), la tradition n'est peut-être pas aussi mensongère qu'il paraît le croire, et l'on peut admettre que la ville en question avait été colonisée par des Pélasges établis à Andros. Du reste, il ne s'agit pas ici de prouver l'exactitude de la tradition, mais de constater son existence, et notre inscription ne peut laisser de doute sur les liens intimes qui unissaient les villes du golfe d'Adramyte à l'île d'Andros.

[15] Voyez M. Boeckh, *Économie politique* des Athéniens, liv. III, ch. 16, t. II, p. 166 et suiv. de la traduction française.

[16] Lib. IX, p. 407 B. Καθ' ὃν δὲ χρόνον θαλασσοκρατοῦντες Ἀθηναῖοι ἀνῆγον εἰς ἄστυ τὰς νησιωτικὰς δίκας.

[17] Voyez Boeckh, loc. cit.; Meier et Schœmann, *Der Attische Process*, p. 562.

[18] Voyez Connop Thirlwall, *A History of Greece*, vol. III, p. 48.

[19] Le savant ouvrage de M. Hudtwalcker, *sur les Diétètes* ou arbitres, ne jette aucune lumière sur cette question.

[20] Les plus importants sont : A. Matthiæ, *de judiciis Atheniensium*, dans ses *Miscell. philol.* t. I, p. 11 et 12. M. Hudtwalcker, *Ueber die œffentlichen und Privat-Schiedsrichter in Athen*, Iena, 1812, 8°; Chr. Car. Bunsen, *de jure hereditario Atheniensium*, Gœttingen, 1813, 4°; E. Meyer, *Historia juris attici de bonis damnatorum et fiscalium debitorum*, Berol. 1819, 8°: ouvrage suivi d'une dissertation latine intitulée *Notiones juris et justitiæ ex Homeri et Hesiodi carminibus explicitæ*; Georg. Frid. Schœmann *de Comitiis Atheniensium*, Gryphiswald, 1819, 8°, Aug. W. Heffter, *die Athenæische Gerichtsverfassung*, Cœln, 1822, 8°, Meier u. Schœmann, *Der attische Process*, Halle, 1824, 8°; Ed. Plattner, *Der Process und die Klagen bei den Attikern*, Darmstadt, 1825, 2 B. 8°; Fr. Volcm. Fritzsche, *de Sortitione judicum apud Athenienses*. Lipsiæ, 1835, 8°; K. Fr. Hermann, *Disputatio de vestigiis institutorum veterum per Platonis de legibus libros indagandis*, Marburg, 1836, 4°. La jurisprudence attique a été également traitée d'une manière fort étendue dans des ouvrages généraux qu'il serait trop long d'énumérer ici. Contentons-nous de citer K. Dietr. Hullmann, *Staatsrecht des Alterthums*, Cœln, 1820, 8°; Tittmann, *Darstellung der griech. Staatsverfassungen*, Leipzig, 1822, 8°; Fr. Kortüm, *zur Geschichte Hellenischer Staatsverfassungen*, Heidelberg, 1821, 8°; Wachsmuth, *Hellenische Alterthumskunde*, Halle, 1826, 2 th. 8°; K. Fr. Hermann, *Lehrbuch der griech. Staatsalterthümer*, Heidelberg, 1831 et 1836, 8°; Georg. Frid. Schœmann, *Antiquitates juris publici Græcorum*, Gryphiswald, 1838, 8°.

[21] Les seuls pays qui aient été l'objet de quelques recherches sous le point de vue dont il s'agit, sont la Crète (Voyez Hœck, *Creta*, t. II, p. 181 — 200), Sparte (Voyez surtout Manso, *Sparta*, I, 2, p. 63—97; K. H. Lachmann, *die Spartanische Staatsverf.*, Breslau, 1836, 8°; Hermann, *Op. cit.*, § 21), et la grande Grèce dont les législateurs ont donné lieu à de nombreuses dissertations qu'on trouvera indiquées par Joh. Georg. Theod. Græsse dans son *Lehrbuch einer allgem. Literærgesch.*, Dresden u. Leipzig, 1837, 8°, I. B. I. Abth., § 256, p. 513.

[22] Liv. IV, c. 53.

[23] IV, 161. Cf. Thrige, *Res Cyrenensium*. Ed. Bloch. Hafniæ, 1828, 8°, p. 147.

de Mantinée, renommée alors pour la sagesse de sa constitution[24], un homme qui mît un terme à leurs dissensions civiles[25]. Les Cyrénéens obéirent à l'oracle, et Mantinée leur envoya le sage Démonax dont les lois restreignirent le pouvoir royal et préparèrent la révolution qui vers 450 substitua le gouvernement républicain à la royauté. Nous voyons encore dans Diodore[26] que, l'an 403 av. J. C., les habitants de Byzance, las de leurs dissensions intestines et de leurs guerres contre les Thraces, demandèrent un stratége aux Spartiates. Ceux-ci leur envoyèrent Cléarque qui, ayant été revêtu d'une autorité absolue et par conséquent du pouvoir judiciaire, rassembla une troupe nombreuse de soldats mercenaires et devint bientôt non plus le chef de l'État, mais son tyran[27].

Ces deux faits, et d'autres encore qu'on pourrait citer[28], prouvent, quoique indirectement, que, dans des cas difficiles, les villes grecques, ne pouvant compter sur l'impartialité de leurs citoyens, recouraient à d'autres villes pour qu'elles leur envoyassent des magistrats qui, étant étrangers aux haines et aux animosités locales, paraissaient plus propres à apaiser les troubles civils ou à terminer les différends. En pareille circonstance, elles devaient s'adresser aux villes de même race qu'elles, comme plus disposées à leur être utiles. C'est sans doute pour ce motif que, dans l'exemple cité plus haut, Byzance a recours à Sparte, qui est comme elle, une ville dorienne. Les inscriptions confirment ce fait. Ainsi, nous voyons par le n° 2147 du *Corpus* les habitants de Chalcis en Eubée, faire juger leurs différends par les Andriens qui, vers l'an 700 av. J. C., avaient été sous la domination des Erétriens d'Eubée[29]; ainsi, à leur tour, les Erétriens d'Eubée, autrefois maîtres d'Andros, de Céos *et d'autres îles*[30], parmi lesquelles figurait peut-être Paros, sont, d'après le n° 2265, choisis pour vider un différend survenu entre les Pariens et les habitants de Naxos, ancienne colonie de Chalcis[31] : ce qui prouve encore que des rapports intimes s'étaient maintenus entre les Cyclades et l'Eubée; ainsi une inscription de Carthæa[32] dans l'île de Céos fait mention d'un procès que les habitants de cette ville eurent à soutenir contre les Téniens et Lysimaque roi de Thrace, et dont le jugement avait été renvoyé à Athènes[33]; ainsi, au n° 2671, Calymna remet à des juges d'Iasos le soin de prononcer sur un grand nombre de procès arriérés, et elle lui donne cette marque de confiance, parce qu'elle a éprouvé son amitié et sa bienveillance[34]; ainsi, dans une inscription inédite d'une ville de l'Eolie[35], il est fait mention d'un juge appelé de Lampsaque, par suite des relations de parenté entre les deux cités; ainsi, l'inscription publiée plus haut[36] nous montre un peuple, dont malheureusement le nom ne nous a pas été conservé, récompensant un juge qu'il avait demandé à la ville de Ténos, par suite des relations d'amitié et de bienveillance qui les unissaient, relations qui devaient être surtout fondées sur une conformité de race; ainsi enfin, nous apprenons par l'inscription qui nous occupe, qu'Adramyte, en recourant à Andros pour un pareil motif, avait aussi fait valoir les droits de l'amitié et de la parenté[37].

Du reste, le nombre des juges ainsi appelés d'une ville dans une autre ne paraît pas avoir été constamment le même. Dans le premier exemple que nous avons cité, le n° 2147 du *Corpus*, la décision paraît avoir été remise au peuple d'Andros tout entier, et alors il peut se faire qu'il se soit agi uniquement d'un de ces nombreux cas d'arbitrage dont l'histoire grecque fait mention[38]. Dans le second, Iasos avait envoyé cinq juges à Calymna, et dans l'inscription de Ténos, comme dans celles d'Andros et de la ville éolienne, il n'est question que d'un seul magistrat.

L'inscription de Ténos nous apprend que ces juges étaient désignés par la ville qui les appelait sous le titre de μετάπεμπτοι δικασταί[39], et par la ville qui les envoyait sous celui d'ἀποσταλέντες[40] ou ἐξαποσταλέντες[41] δικασταί. A l'expiration de leurs fonctions, qui étaient temporaires, et proportionnées à l'importance aussi bien qu'au nombre des affaires[42] sur lesquelles ils avaient à statuer, ils étaient désignés par l'expression de παραγεγονότες ἀπὸ τῆς τιμῆς δικασταί[43].

Rien ne dit si les fonctions de ces magistrats étaient gratuites ou salariées; on voit seulement qu'à l'expiration de leur charge, lorsqu'ils l'avaient remplie avec équité, ils recevaient des villes où ils avaient siégé, les récompenses les plus honorables, une couronne

[24] Ælian. *V. H.* II, 22. Cf. Tittmann, *Gr. Staatsverf.* p. 370—371. Kortum, *Gesch. Staatsverf.* p. 130 sqq.

[25] Ἡ δὲ Πυθία ἐκέλευε ἐκ Μαντινέης τῆς Ἀρκάδων καταρτιστῆρα ἀγαγέσθαι.

[26] Liv. XIV, c. 12.

[27] Οὐκέτι προστάτης ἦν, ἀλλὰ τύραννος Diod l. c.

[28] Par exemple, la demande faite par les Cyrénéens à Platon de venir leur donner des lois. Plutarch. *ad princ. inerud.*, t. IX, p. 117, ed. Reiske; *Vit. Luculli*, c. 2; Ælian. *V. H.* XII, 30. On peut citer encore la prière adressée à ce même philosophe par les Arcadiens et les Thébains pour qu'il consentît à être le législateur de Mégalopolis. Diog. Laert., III, segm. 23. Ælian., *V. H.* II, 42.

[29] Strab. X, 1, 10, p. 448. Cf. Raoul Rochette, *Hist. des Col. gr.*, t. III, p. 198 et suiv.

[30] Strabon l. c.

[31] Conon. *Narr.* XX. Voyez M. Raoul Rochette, *Hist. des Col. gr.* t. III, p. 302.

[32] *Corpus inscr. gr.* n° 2353.

[33] Les habitants de Ceos se disaient Ioniens d'Athènes. Hérod. VIII, 46; Thucyd., VII, 57. Cf. Bröndsted, *Voyages et Recherches, etc.*, 1re liv., p. 55, note 6.

[34] L. 30 et suiv. Ἐπειδὴ [ὁ δ]ῆμος ὁ Ἰασέων ἔν τε τοῖς πρότερον χρόνοις εὔνους ὢν καὶ [φίλ]ος διατελεῖ τῷ δάμῳ τῷ Καλυμνίων, καὶ νῦν.

[35] Citée au n° 2265 du *Corpus*. Mon illustre confrère, M. Boeckh, a bien voulu, sur ma demande, m'envoyer une copie de ce monument précieux, en me laissant la liberté d'en tirer tout le parti que je jugerais convenable dans l'intérêt de mes travaux. Je me plais à lui témoigner ici toute ma gratitude pour un procédé aussi noble. Toutefois je n'abuserai pas de sa généreuse permission en lui enlevant l'honneur de publier le premier un texte aussi important (*); je me contenterai d'en donner ici une traduction littérale :

Le peuple a décrété ce qui suit :

Considérant qu'après la résolution prise par [nous] d'appeler un juge d'un autre pays, les Lampsacéniens, qui sont nos parents, et qui [nous ont toujours témoigné] tout le zèle, tout l'empressement et toute la bienveillance possibles, nous ont envoyé un homme de bien, Damocréon, fils de Zénon, lequel ayant pris connaissance de nos procès les a jugés et terminés avec équité et justice, et conformément aux lois,

Considérant en outre que pendant tout le temps de sa judicature, et après sa sortie de fonctions, tant qu'a duré son séjour parmi nous, il a tenu une conduite sage et digne de nos deux villes,

Le peuple de Lampsaque recevra des éloges et sera couronné dans les jeux célébrés à l'époque de la fête d'Hercule. Le héraut annoncera alors que le peuple couronne, conformément aux lois, d'une couronne d'or, le peuple de Lampsaque qui lui a envoyé un juge intègre, et qu'il le couronne pour sa générosité (ἀρετή) (*) *et la bienveillance dont il a fait preuve à son égard.*

Le juge recevra aussi des éloges et une couronne dans les jeux célébrés à l'occasion de la fête d'Hercule; le héraut annoncera alors que le peuple couronne le juge qui lui a été envoyé de Lampsaque, Damocréon, fils de Zénon, pour avoir jugé les procès avec droiture et justice, et conformément aux lois, qu'il le couronne, conformément aux lois, d'une couronne d'or, pour sa vertu et sa bienveillance envers lui.

Les magistrats suprêmes (οἱ ταγοὶ) *veilleront à ce que la proclamation des couronnes soit faite.*

Le juge recevra le titre et les droits de proxène, il jouira du droit d'être admis dans le sénat immédiatement après la célébration des cérémonies religieuses.

Il sera désigné, dans l'assemblée, un ambassadeur qui se rendra auprès des Lampsacéniens, leur remettra ce décret et les invitera à faire aussi la proclamation des couronnes dans les fêtes de Bacchus, à graver ce décret sur le marbre et à l'exposer aux regards de tous dans le lieu le plus évident, etc.

[36] P[illegible] et suiv.

[37] Τοῦ δήμου τοῦ Ἀνδρίων ὄντος συγγενοῦς καὶ φίλου. Lignes 26 et 27.

[38] C'est l'opinion de M. Boeckh : *More satis cognito, Andriis commiserant Chalcidenses, ut ipsorum causas judicarent*, t. II, p. 176, col. 2.

[39] Voyez l'inscription de Ténos, ligne 55.

[40] *Corp. Inscr. gr.* N° 2671, l. 8, 21, inscription de Ténos, loc. cit.

[41] Voyez l'inscription d'Andros, l. 25.

[42] *Corpus Inscr. gr.* N° 2671, l. 39. [καὶ ἀ]πογραφεισᾶν δικᾶν εἰς τὸ δικαστήριον [πλε]όνων.... ακοσιᾶν πεντήκοντα. Ce qui fait supposer, en suppléant le nombre le plus faible, [δι]ακοσιᾶν, plus de 250 procès.

[43] Inscription d'Andros, l. 3.

(*) Cette inscription conservée aujourd'hui en Hollande, et dont deux ou trois mots seulement ont été cités par Koen dans ses notes sur Grégoire de Corinthe, p. 192, ed. de Schaefer, comme exemple du dialecte [illegible], consiste en [illegible] lignes, dont les cinq premières qui contenaient le considérant du décret sont trop altérées pour se prêter à aucune restitution. Les [illegible] suivantes renferment le dispositif.

(*) [illegible] dans le sens que lui donne Thucyd. II, [illegible] [illegible], [illegible] τοὺς πολλούς· οὐ γὰρ [illegible] ἀλλὰ δρῶντες, κτώμεθα τοὺς φίλους.

d'or[44], quelquefois même une statue d'airain[45], des éloges publics[46], l'exemption des charges publiques[47], le droit de cité[48], de préséance dans les jeux[49], d'admission dans les assemblées du sénat et du peuple[50], le titre de proxène[51], de bienfaiteur de la ville[52], etc.

A chacun de ces juges était ordinairement attaché un greffier[53], envoyé par la même ville et qui était aussi récompensé pour sa bonne gestion. Seulement les honneurs qu'il recevait étaient, attendu l'infériorité de son rang, d'une valeur moins élevée; ainsi nous voyons que celui de Ténos n'obtient qu'une couronne d'olivier, tandis que le juge en reçoit une d'or[54]; et qu'à Adramyte, si on lui décerne comme au juge une couronne d'or, on se contente de le peindre en buste, tandis qu'au juge on élève une statue d'airain[55].

L'inscription éolienne, le nº 2671 du *Corpus*, et l'inscription d'Andros nous font connaître quelle était la marche suivie lorsqu'il s'agissait de décerner les récompenses en question. Le premier monument nous apprend que le peuple de la ville éolienne, après avoir décerné des honneurs au juge qu'elle avait reçu de Lampsaque, envoie un ambassadeur dans cette dernière cité pour remettre son décret aux Lampsacéniens; dans le second nous voyons que le sénat et le peuple de Calymna, sur la proposition des prostates, ayant par un décret public décerné les honneurs d'usage aux cinq juges qui leur avaient été envoyés d'Iasos, ces derniers avaient rapporté le décret dans leur patrie pour l'y faire sanctionner : comme encore aujourd'hui dans tous les États de l'Europe, nul ne peut porter une décoration accordée par un prince étranger sans le consentement de son propre gouvernement. Le marbre commence par cette sanction, mais il est évident par le texte même de l'autorisation qu'elle est la seconde en date et qu'elle a été précédée du décret gravé à la suite.

A Andros, au contraire, un fait tout différent a lieu. C'est la ville par laquelle ont été envoyés les juges qui, ayant approuvé la conduite de ces magistrats, prescrit aux différentes cités où ils ont rempli leurs fonctions, de leur décerner les récompenses d'usage. En outre, elle ordonne les mesures nécessaires pour que leur retour ait lieu à ses frais de la manière la plus convenable, et en conséquence des hérauts publics leur sont envoyés avec une copie du décret.

Sur cette invitation, les villes, et entre autres celle d'Adramyte, délibèrent et arrêtent d'abord qu'il y a lieu à récompenser; puis, par un autre décret, elles statuent sur la nature des récompenses. Ces deux derniers actes sont envoyés à Andros, et, gravés à la suite du décret des Andriens qui les a provoqués, constatent les droits de l'un des juges et de son greffier. Il est très-vraisemblable que pour chacun des autres juges on avait procédé de la même manière.

L'inscription d'Andros nous apprend en outre, si toutefois mes restitutions sont exactes, et si j'ai bien saisi le sens de ce monument, que cette île était en quelque sorte une pépinière de juges, et qu'il était de mode à cette époque, en Grèce et en Asie Mineure, de recourir à elle pour composer les tribunaux des différentes localités; que cet usage avait obtenu l'approbation des proconsuls romains, puisqu'ils renvoyaient des affaires aux juges ainsi nommés.

Mais en quoi consistaient les fonctions de ces magistrats, et de quelle nature étaient les affaires déférées à leur tribunal? Tout porte à croire que c'étaient des affaires purement civiles, et qu'ils intervenaient surtout comme arbitres et conciliateurs. C'est ce qui paraît résulter de l'inscription d'Iasos[56], où l'on fait un mérite aux juges d'avoir, dans certaines affaires, réconcilié les parties pour prévenir un vote qui aurait pu renouveler les troubles civils, d'en avoir terminé d'autres par voie d'arbitrage[57], et de n'avoir prononcé dans les formes prescrites par les lois et par un décret royal, émané d'Alexandre suivant l'ingénieuse conjecture de M. Boeckh, qu'après avoir épuisé tous les moyens d'accommodement. On peut tirer la même conséquence du décret de Ténos, bien que les termes en soient moins exprès[58], le dispositif nous étant parvenu presque entièrement effacé, et de l'inscription d'Andros[59], dont le second décret est malheureusement non moins mutilé, mais que je crois avoir convenablement restitué, là où la chose était possible, à l'aide du nº 2671 et d'un décret inédit d'Égine, que je publierai dans ce recueil. Nous verrons, dans ce dernier monument, le rôle de conciliateur rempli par un certain Cléon, nommé gouverneur d'Égine par les rois de Pergame, et par conséquent réunissant le pouvoir militaire, civil et judiciaire.

Du reste, il faut voir dans cette manière de rendre justice, une imitation de ce qui se passait à Athènes, où la plupart des causes civiles étaient jugées par des arbitres[60]. Il en était de même à Rome, où beaucoup d'affaires étaient décidées, non par le préteur ou par les magistrats légalement institués, mais par des arbitres, sorte de juges improvisés et inconnus un moment avant l'*actio*, et par conséquent non gagnés et non influencés[61].

Cette institution, ou plutôt cet usage fut, pendant les 150 ans qui précédèrent l'ère chrétienne, conservé par les Romains. C'est du moins ce que semblent prouver l'inscription d'Andros et plusieurs passages des Verrines, notamment cette disposition de la loi Rupilia[62] qui sans doute n'avait fait que sanctionner un usage établi : *Quod privatus a populo petit aut populus a privato, senatus ex aliqua civitate, qui judicet, detur, cum alternæ civitates rejectæ sunt.*

C'est à un principe semblable, au désir de donner à la justice un caractère de haute impartialité qu'est due l'institution des *Juridici*, bien antérieure à Marc Aurèle, auquel on l'attribue communément[63] d'après un passage de Capitolin[64]. Ce qu'il y a de certain, c'est que sans parler du *Juridicus Ægypti* dont l'institution remonte au règne

44 *Corp. Inscr. gr.* Nº 2671, l. 58. Inscr. de Ténos, l. 53. Inscr. d'Andros, l. 52 et suiv.

45 Inscr. d'Andros, l. 53.

46 *Corp. Inscr. gr.* Nº 2671, l. 54. Inscr. de Ténos, l. 52; d'Andros, l. 52.

47 Nº 2671, l. 61. Inscr. de Ténos, l. 67 (?).

48 Nº 2671, l. 60.

49 Ibid. l. 62. Inscr. de Ténos, l. 65.

50 Ibid. l. 63. Inscr. de Ténos, l. 66.

51 Nº 2571, l. 60. Inscr. de Ténos, 67 (?)

52 Inscr. de Ténos, l. 68 (?).

53 Inscr. de Ténos, l. 34 et 57, d'Andros, l. 2, 35, 49, 54.

54 Inscr. de Ténos, l. 58, si toutefois j'ai bien rempli la lacune.

55 Inscr. d'Andros, l. 54.

56 L. 39. Τὰς μὲν πλείσ[τας] διέλυσαν [διαλλά]ξαντες τοὺς ἀντιδίκους, ὅπως μὴ διὰ ψάφου τῶν πραγ[μά]των κρινομένων εἰς πλέω ταραχὰν ὁ δᾶμος [καθισ]τᾶται.

57 L. 43. Τινὰς δὲ καὶ διαίτασαν συμφερόντως ἀμφοτέροις τοῖς ἀντιδίκοις.

58 L. 28. [Δι]καίως κα[λ]ῶς εἰσεδίκασεν. L. 29. Οὐδεμίαν [φι]λοτιμίαν καὶ κακό[τητα] L. 30. Φθάσαντος οὔτε πλουσίου [οὔτε πένη]τος. L. 54. Δι[καιοσύνης] ἣν ἔσχεν ἐν τῇ διεξαγωγῇ τῶν χρημάτων καὶ τῆς περισ[σῆς αὐτοῦ σω]φροσύνης. L. 55 et suiv. Καὶ δικάσαντα] ἴσως καὶ δικαίως καὶ εὐσεβῶς.

59 L. 29. [Καὶ διεδίκασε τὰ]ς [ἐνε]χθείσας δίκας ἴσως καὶ [δ]ικ[αίως] τηρῶν τοὺς [νόμους καὶ τὰ ψ]ηφίσματα, προαιρούμεν[ος τε τοὺς ἀν]τ[λεγομένους ὅσ[ον ἔξεστι συλ-λύ]ειν, ou bien, en s'aidant du nº 2671, ἀ[ντιδίκους ὅσ[ον ἔξεστι διαλλάττ]ειν.

60 « Quum Heliastæ qui ipsi olim a Solone provocationum tantum causa instituti erant (Plut. *Solon.*, c. 18.) solemni more omnes causas a magistratibus judicandas acciperent, tamen ne statim in supremo judicio periclitandum esset, arbitri constituti sunt qui licet initio inter volentes tantum jus dixisse videantur, adeo paulatim invaluerunt, ut fere nihil prius ad Heliastas quam ad arbitros deferretur (Lex. Rhet. pone Phot. Pors. p. 673. Δεῖ γὰρ τοὺς ὑπὲρ δέκα. Cf. Pollux. *Onom.* VIII, 126 Πάλαι οὐδεμία δίκη πρὶν ἐπὶ διαιτητὰς ἐλθεῖν εἰσήγετο. neque alios Platoni ante oculos fuisse, ipso διαιτητῶν nomine apparet, quo in primo judicum gradu designando identidem utitur (Legg. XII, p. 956 c. Cf. XI, p. 920.). » Car. Fr. Hermann, *Disputatio de vestigiis institutorum veterum imprimis Atticorum per Platonis de Legibus libros indagandis.* Marburgi, 1836, p. 45.

61 Voyez Heineccius, *Antiquit. rom. jurisprud. illustrantiam syntagma*, lib. IV, tit. VI, 36, 39, 40; tit. XVII, 12, et les *Antiquités romaines* d'Adam, t. I, p. 381 et suiv. de la trad. fr.

62 Cic. *Verr.* VII, 13.

63 Fr. C. Von Savigny, *Gesch. der röm. Rechts im Mittelalter*, T. I, p. 32, Heidelb., 1815. — Creuzer, *Abriss der röm. antiq.* Leipz. und Darmst. 1829, p. 343.

64 *Marc. Aur.* c. 11.

d'Auguste[65], on peut encore citer ce passage de Josèphe (A. J. XVIII, I, 1) : ὑπὸ Καίσαρος δικαιοδότης τοῦ ἔθνους ἀπεσταλμένος, et cette inscription de Sparte[66] qui prouve que déjà sous Hadrien ce bienfait s'était étendu à l'Achaie. Voici cette inscription en caractères courants :

Ἁ πόλις Τιβ. Κλαύδιον Ἁρμόνεικον Πλειστοξένου, λαβόντα τὰς τῆς ἀριστοπολειτ[εί]ας τειμὰς κατὰ τὸν νόμον καὶ ἀπὸ τοῦ δήμου, καθὰ καὶ ὁ θειότατος Αὐτοκράτωρ Καῖσαρ Τραϊανὸς Ἁδριανὸς Σέβαστος καὶ Αἰμίλιος Ἰοῦγκος ὁ δικαιοδότης[67] περὶ αὐτοῦ ἀπέστειλαν.

Du reste, il est constant que l'institution des *Juridici* ne se bornait pas à l'Italie, puisqu'on trouve dans les inscriptions de Muratori la mention d'un *juridicus Hispaniæ citerioris*[68], d'un *juridicus Britanniæ*[69] et d'un *juridicus Pannoniæ inferioris*[70]. Il paraît même que des magistrats, dont la juridiction était restreinte à une ville, prirent également le titre de *Juridici*. Du moins le recueil de Muratori fait mention d'un *juridicus municipii Asculi*[71].

Ce principe ne fut pas abandonné quand s'écroula l'empire romain; les *missi dominici* de Charlemagne étaient des juges supérieurs étrangers aux différentes villes où ils allaient tenir leurs plaids; il en était de même des visiteurs annuels de l'Angleterre. Mais ce sont surtout les podestats de l'Italie[72], et même de quelques villes municipales du midi de la France au moyen âge[73], qui donnent lieu au rapprochement le plus immédiat avec le monument qui nous occupe. La maxime fondamentale de l'organisation judiciaire des villes italiennes, c'était comme dans les villes grecques au temps d'Alexandre et sous la domination romaine, de choisir pour juge un homme d'un autre pays, et par conséquent à l'abri des influences locales; et ce principe d'équité, nous le voyons consacré, peut-être à l'imitation de l'Italie, dans une ordonnance de Philippe le Bel[74], et invoqué cinquante ans plus tard par les états généraux de 1356, demandant formellement que nul ne puisse être juge dans la ville où il est né[75].

Toutefois il faut se garder de croire que ce moyen d'obtenir une plus grande impartialité de la part des juges ait été le seul mis en usage dans les différents États grecs. Une curieuse inscription de Mytilène[76], malheureusement incomplète et mutilée, mais rétablie par M. Boeckh avec un rare bonheur, nous apprend que lors du rappel des bannis par Alexandre, la restitution des biens confisqués ayant donné lieu dans cette ville à de nombreuses contestations, vingt citoyens furent choisis, dix parmi les amnistiés, et dix parmi ceux qui n'avaient pas quitté leur patrie, pour terminer les différends par voie de conciliation, ou dans le cas d'impossibilité, en qualité de juges. Il n'y avait donc rien d'arrêté à cet égard, puisque dans la même circonstance et pour le même motif, Calymna, comme nous l'avons vu, avait eu recours à des μετάπεμπτοι δικασταί. Mais ce dernier mode dut obtenir la préférence, et c'est sans doute par ce motif que les monuments qui s'y rapportent nous sont parvenus en plus grand nombre.

Avant de terminer ce travail, il ne sera pas inutile de présenter quelques observations sur le style de notre monument et sur quelques-unes de mes restitutions.

Ligne 3, Ἀρχόντων γνώμη. Sur ce nominatif, voyez M. Letronne, *Journ. des savants*, 1827, p. 482, ainsi que M. Boeckh, sur le n° 2264 du *Corpus*, *et passim*. L'emploi du datif n'est pas moins fréquent, ainsi que le remarque M. Boeckh, *loc. cit.*

Ligne 6, j'ai préféré [κρίματ]α à [τάγματ]α, qui remplissait également bien la lacune, parce que τάς τε κατὰ τοὺς ν., etc., indique évidemment qu'il s'agit de deux sortes d'affaires. Resterait à déterminer la différence qui existe entre κρίματα et δίκαι, si toutefois il en existe une, ce dont il est permis de douter, puisque Hésychius explique l'un par l'autre[77].

Ligne 7, ἀνεστραμμένων. . ἴσως καὶ δικ[αίως]. De même dans le n° 2270 du *Corpus*, καλῶς καὶ ἐνδόξως ἀναστραφείς. Plus bas, ligne 55, ce verbe reçoit un complément ἀναστραφέντας ἐν πᾶσιν ἀνεγκλήτως εὐεργετηκέναι τὸν δῆμον. Sur cette construction, où l'on peut suppléer ὥστε devant l'infinitif, voyez la grammaire de Matthiæ, § 532, 4°. Ἀναστρέφεσθαι, dans Polybe a très-souvent le sens de *se conduire*, *agir*, *versari*. Voyez le *lexicon Polybianum* de Schweighæuser. s. v.

Ligne 8, κα[θ]ώ[ς]. Cette expression que Sturz, d'après l'autorité de Manuel Moschopulus, rattache au dialecte alexandrin, ne se rencontre pas, il est vrai, chez les écrivains attiques, mais elle est assez souvent employée dans les auteurs et dans les inscriptions de l'époque romaine. Nous en avons un exemple dans l'inscription du pont de Mégalopolis[78], et un autre encore dans un monument de Syros[79].

Ligne 13, κα[τὰ] ξενισμόν. L'emploi de ce mot, dont je ne trouve pas d'exemple dans le *Corpus*, paraît appartenir à l'époque alexandrine. Du moins il ne se rencontre pas dans les écrivains attiques qui se servent dans le même sens de ξένισις[80] et de ξενοδοχία[81]. Les exemples les plus anciens qu'en fournissent les lexiques sont empruntés à Plutarque[82] et à Lucien[83]. Notre inscription prouve évidemment qu'il était usité avant notre ère. D'ailleurs des écrivains antérieurs à Plutarque et à Lucien[84], l'emploient dans le sens métaphorique, qui naturellement ne peut avoir été adopté que postérieurement au sens propre de ce mot.

[65] Strabon XVII, I, 12. Voyez le savant rapport de M. Hase *sur quelques inscriptions latines récemment découvertes dans l'ancienne régence d'Alger*, p. 24.

[66] *Corp. Inscr. gr.* 1376.

[67] M. Boeckh, t. I, p. 657, ne paraît pas avoir suffisamment précisé le sens qu'a ce mot. Voici l'explication qu'il en donne : Δικαιοδότης, *non spartanus magistratus, sed judex vel arbiter ab Imperatore lectus.*

[68] 1033, 2

[69] 691, 7.

[70] 113, 2

[71] 1101, 6

[72] Voyez K. Dietr. Hullmann *Stædtewesen des Mittelalter*, t. III, p. 253. A cette époque, Brescia fournissait des *podestà* à un très-grand nombre de villes italiennes, comme au 1er siècle avant J. C., Andros fournissait des juges aux cités grecques de l'Asie Mineure. Hullmann, Op. cit. p. 254. 522, 533, 536 et 547.

[73] A Arles, à Marseille, à Nice, à Tarascon et à Avignon. Voyez Papon, *Hist. générale de Provence*, t. III, p. 504. « Pour empêcher que le podestat ne tombât dans les inconvénients où les raisons de parenté et d'amitié pouvaient entraîner les consuls, on avait soin de le prendre dans les villes voisines et le plus souvent dans quelque république d'Italie. » Papon, ibid. p. 505. C'est ainsi, par exemple, que Perceval Doria, de Gênes, fut appelé pour remplir cette magistrature, en 1223 à Avignon, en 1231 à Arles, en 1232 et 1238 à Avignon. Papon, ibid. p. 512, 536 et 537.

[74] Ordonnance du 23 mars 1302 : « 27. Item. Nolumus quod aliquis preficia- « tur in senescallum, baillivum, vel prepositum, judicem vel vicarium aut baju- « lum in loco unde oriundus dicitur. » *Ordonnances des rois de France*, t. I, p. 362.

[75] Dans l'ordonnance du mois de mars 1355 « faite en conséquence de l'assemblée des trois estats du royaume de France de la Languedoil, contenant plusieurs reglemens sur différentes matières, » il est dit, art. 8 : « Comme Nous avons « entendu que le Peuple a esté et est moult grevez, tant par ce que Prevostés, « Vicontés, Clergies et autres Offices pluseurs au temps passé, ont esté baillés « à Ferme et de ce moult de maulz et d'inconvéniens sont venus, comme (parce « que) aucun de ceuls qui tiennent les-diz Offices ainsi à Ferme ne pensent « que rober et exiger indeuement les subgez, et pluseurs en y a des-diz Offi- « ciers qui ne sont pas dignes d'avoir ne exercer telz Offices, comme parceque « les Baillifs, Seneschaux et Vicontes ont esté juges ès Pays dont ils sont; Nous « qui voulons monstrer bons examples aux haulx Justiciers et autres subgez, « avons ordonne et ordonnons que Prevostés, Tabellionnages, Vicontés, Cler- « gies et autres Offices appartenans au fait de Justice ne seront plus vendues « doresnavant ne baillées à Ferme, mais en Garde et par le conseil des Gens « des Pays et du pays voisin, et que les Baillifs, Seneschaux et Vicontes ne seront « point Juges ès Pays dont ils sont nez ou demourans; et se aucuns en y a, Nous « voulons qu'ils soient ostez, et Nous mêmes par ces presentes les ostons du tout. »

[76] *Corpus Inscr. gr.* n° 2166

[77] Κρίματα · ψῆφοι, δίκαι.

[78] T. II, p. 48.

[79] *Corp. Inscr. gr.* n° 2347, c. l. 24. Voyez aussi n° 2798

[80] Thuc. VI, 46.

[81] Xen. *OEcon.* IX, 10.

[82] *Thes.* c. 14, *Demetr.* c. 12, *Symp. 7 sap.* 15, p. 158 C

[83] *De Saltat.* 45. t. II, p. 295.

[84] Polyb. XV, 17, 1. Diod. Sic. III, 32.

Ibid., μερισ]αντος Ἀσ[κ]λ[ηπ]ί[δ]ου τοῦ ταμιου. C'est l'expression consacrée n° 2271, 53, τὸ δὲ [γ]ε[ν]όμενον αν[α]λωμα εἰς ταῦτα μερισατω ὁ ταμίας[85].

Ligne 16, ξένια τὰ ἐκ τοῦ νόμου. De même dans une inscription de Téos[86] δοθ[ημέν τε αὐτοῖς ξένια τα ἐκ των νόμων, et dans une inscription de Priène[87], ξένιά τε αὐ[τοῖς τὸν ταμίαν τον κατὰ πόλιν μισθῶσαι[88] ν]ό[μ]ων σεστερτίων εκατον εἴκοσι πέντε καθ' ἕκαστον. De même encore dans une inscription d'Hermione[89], ou δι[δ]ομεν δὲ και ξενια τοῖς πρεσβευταῖς Ἀ[π]ελλᾶν τὸν ταμίαν] τα μέγιστα ἐκ τῶν νόμων. Dans ces différents passages, à en juger par notre inscription, ξένια n'a plus le sens de *dons d'hospitalité*[90] ou de *repas hospitalier*[91], mais seulement celui de *présent*[92].

Ligne 20, ἀντίγρα[φον τοῦδε] τοῦ ψ. C'était un usage assez souvent mentionné que celui de remettre une copie des actes publics aux citoyens qu'ils intéressaient. On en trouve des preuves non-seulement en Grèce[93], mais aussi dans les îles[94], dans la Chersonèse taurique[95], en Asie[96] et en Sicile[97]. Voyez plus bas, ligne 56.

Ligne 21, εἰς πόλεως σωτηρίαν. Ce vœu est quelquefois exprimé dès le début de l'inscription; ainsi l'inscription 2556 du *Corpus* commence par ces mots : Θεος ἀγαθός. Ἀγαθα τύχα και ἐπὶ σωτηρία, et le n° 1845 par ἐπι σωτηρία.

Ligne 22, ἔδοξεν. Ce mot, placé à la fin des trois décrets, doit être considéré comme l'expression de la sanction donnée par le sénat et par le peuple à la proposition faite par les archontes. C'est le premier exemple de ce genre que j'aie rencontré jusqu'ici. On peut voir quelque chose d'analogue dans les inscriptions qui, à la suite d'un décret qui ordonne la nomination de certains magistrats, indiquent quels ont été les magistrats choisis.

Ligne 24. Il y a lieu de croire, d'après le début des trois décrets, qu'à l'époque où fut gravée cette inscription, la même forme de gouvernement existait à Adramyte et à Andros; cette conformité pourrait encore expliquer la préférence que les Adramyténiens donnent à Andros pour le choix d'un juge. Disons encore que la formule de ce début est jusqu'ici sans exemple.

Ligne 26, ὄντος συγγενοῦς καὶ φίλου. Ces deux titres sont souvent rappelés dans les décrets[98].

Ligne 27, ε[ὐνουστάτου]. La lacune que présente le marbre semblait réclamer ce superlatif, au sujet duquel on peut consulter l'*Etymologicum Magnum*, p. 394, 4, la grammaire de Buttmann, § 65, 7, et M. Lobeck, sur Phrynichus, p. 143.

Ib., τήν τε ἐπιδημίαν ἐποιήσα[το κ. τ. λ. Cette circonstance est assez souvent mentionnée dans les inscriptions. Καὶ τὴν ἐνδημίαν ποιεῖται καλῶς καὶ εὐτάκτως (*Corpus Inscr. gr.* 2356). Καὶ εὐ[τάκτως] δὲ καὶ καλῶς ἐνδημεῖ ἐ[ν] τῇ πόλει (*Ibid.* 2357). Voyez encore la septième inscription de Ténos[99], lignes 35 et 36, ὃς καὶ τήν τ' ἐπιδημίαν ποιησα-[μενος]. La lacune qui suit ce dernier mot peut être facilement remplie au moyen des deux adverbes καλῶς τε καὶ εὐτάκτως. Voyez plus bas, ligne 48.

Quant à l'adverbe ἀνεγκλήτως, il m'était fourni par la ligne 55. L'adjectif ἀνέγκλητος se rencontre dans l'inscription 2270 du *Corpus*, qui contient aussi un décret honorifique: ἀνέγκλητον ἑαυτὸν παρέσχετο.

Ligne 30, προαιρουμεν[ος τε τους ἀ[ναλυομενους] ὅσ[ον ἔξεστι συλλυ]ειν. Cette restitution m'a été suggérée par ce passage du décret inédit d'Egine dont j'ai déjà eu occasion de parler [προαι]ρουμένου συλλύειν το[ὺ]ς [ἀνα]λυομένους. On pourrait encore lire, d'après le n° 2671 du *Corpus*, τοὺς] ἀ[ντιδικους] ὅσ[ον ἔξεστι διαλλάττ]ειν.

Ligne 36, παρέσχετο τὴ]ν κα[θ']ἑα[υτὸν] χ[ρείαν]. Cette restitution était indiquée par la ligne 50, où la même formule est reproduite. La locution παρέχεσθαι χρείαν se rencontre fréquemment dans les inscriptions[100], et Polybe en fournit des exemples[101].

Ligne 50, καθάπ[ερ ἐσ]τ[ιν] ἔξαλλ ἐν ἀνδρὶ σ[ώ]φρονι. Le mot ἔξαλλα est expliqué par Hesychius : ἔξαλλα, διάφορα, λαμπρὰ, ἀλλόφυλα ἢ ἔξοχα (cod. ἐξόχως). L'adjectif ἔξαλλος est évidemment d'une époque récente, puisqu'on le rencontre pour la première fois dans Polybe[102].

Ligne 54, εἰκόνι γραπτ[ῇ] ἐ[ν ὅπλ]ῳ. Après les savants éclaircissements que MM. Vœlkel[103], Raoul Rochette[104], Boeckh[105] et Letronne[106] ont présentés sur ce genre de monuments, il est impossible de ne pas y voir un *portrait peint en demi-figure*. Le passage de Macrobe[107], si souvent cité depuis Visconti[108], ne peut laisser aucune incertitude sur ce point, et M. G. Hermann, qui l'a remis en doute[109], partage sans doute aujourd'hui l'opinion générale.

Ibid. Ἀναστραφέντας ἐμ πᾶσιν ἀνεγκλήτως. Comparez le n° 2270 du *Corpus*, où l'on trouve, ligne 6 et suiv., καλῶς καὶ ἐνδόξως ἀναστραφεὶς, ἀνε[γ]κλητον ἑαυτὸν παρέσχετο.

Ligne 57, ὅπως, τουτων οὕτ[ω]ς συντελεσθέντων κ. τ. λ. Cette pensée se trouve reproduite, mais d'une manière plus simple, dans une inscription béotienne (n° 1625 du *Corpus*) : ἵν[α ἐκ] τῶν οὕτως συντελουμέ[νων] η πόλις ἡμῶν εὐχάριστος φαι[ν]ηται προς τους ευεργέτας

[85] Cf. Diog. Laert. VII, Segm. 11, t. I, p. 372. Ed. Menag., et *Corp. inscr. gr.* 84, 100, 107, 108, 112, 113. — M. Boeckh, *Économie politique des Athéniens*, t. I, p. 285, note 97 de la traduction française, pense avec raison que l'expression μερίσαι se rapporte au payement séparé des divers articles de la dépense. Quand il s'agissait du payement d'une seule somme, on se servait du mot δοῦναι. *Corp. inscr. gr.* 87, 92, 106, 120, 2353, ou bien de δότω. Ibid. 1193, 1843, 1844, 2140, 29; 2334, 29; 2347, C, 55.

[86] *Corp. inscr. gr.* 3052, 33. Voyez sur ce passage la note de Chishull, *Ant. asiat.* p. 127.

[87] *Corp. inscr. gr.* 2905, G, 7, 7.

[88] A cette restitution de M. Boeckh, je préférerais μερίσαι, car il paraît s'agir d'une répartition à faire entre plusieurs juges.

[89] *Corp. inscr. gr.* 1193.

[90] Xen. *Hell.* VI, 1, 8. ξένια πέμπουσι τοῖς Ἕλλησι.

[91] Comme dans Hom. *Iliad.* λ', 778, et dans cette formule καλέσαι ἐπι τὰ ξένια. *Corp. inscr. gr.* 84; 87.

[92] Pollux III, 59. καὶ δῶρα, ξένια, Δημοσθένης καὶ Ξενοφῶν. Hesych. Ξενία, ὑποδοχή, φιλοτιμία, φιλία, δῶρα; passage où évidemment il faut avant le dernier mot répéter le mot ξένια, avec un accent différent.

[93] Ma mémoire ne m'en suggère en ce moment aucun exemple parmi les inscriptions de la Grèce proprement dite; mais nul doute qu'il ne doive en exister.

[94] Inscr. de Corcyre, *Corp. inscr. gr.*, n° 1845, 142; de Syros, 2347, C. 65.

[95] A Olbia, par exemple. Voyez *Corp. Inscr. gr.* 2060, 33.

[96] P. e. dans une inscription trouvée aux environs de Téos (*Corp. inscr. gr.* n° 3053, B. τὸς δὲ κοσμο[ς] δομεν αντιγραφον τῶδε τῶ ψαφίσματος. Voyez encore n° 2692.

[97] Voyez l'inscription de Malte, publiée par Castelli : *Siciliæ vet. inscr. nova collectio*, p. 82.

[98] *Corp. inscr.* 3047, 3048, 3050, 3052, 3058.

[99] P. 6.

[100] *Corp. inscr. gr.* 2058, A, 3 et 3, 66; 2267, 9; 2268, 6; 2271, 7; 2329, 5, 2335, 5; 2354, 4; 2693, *d*, 3.

[101] Voyez le *Lexicon Polybianum* de Schweighæuser aux mots παρέχειν et χρεία.

[102] VI, 7, 7. Voyez la nouvelle édition du Trésor de la langue grecque par H. Étienne, t. III, p. 1233.

[103] *Archæolog. Nachlass*, fasc. I, p. 92.

[104] Journal des Savants, 1833, juin, p. 366 (p. 6 du tirage à part), et *Recherches sur l'emploi de la peinture*, etc., p. 234-240.

[105] *Corp. inscr. gr.* t. I. p. 171, col. 1, et t. II, p. 128 et 662 et suiv.

[106] *Lettres d'un antiquaire*, p. 446 et suiv.

[107] *Saturn.* II, 3. *Cum in ea provincia quam ille* (Quintus, frère de Cicéron) *rexerat, vidisset* CLYPEATAM IMAGINEM *ejus* INGENTIBUS LINEAMENTIS *usque ad pectus* EX MORE PICTAM.... *ait* (Cicéron) : *Frater meus dimidius major est quam totus*.

[108] *Mus. Pio Clem.* vol. VI. p. 17 de l'éd. in-8 de Milan.

[109] *De veterum Græc. pictura parietum* (13 febr. 1834) p. 7. « *Non minus ambiguum sæpe est quid sit* εἰκὼν γραπτή. »

6

Εἰς Παλαιούπολιν εἰς τὸν ἀγρὸν τοῦ ἀναγνώστη.

ΜΕΗΜΙΟΣ ΡΟΥΦΟΣ Ο ΚΑΙ ΙΣΙΔΩΡΟΣ :
ΟΙ ΥΙΟΙ ΑΥΤΩΝ ΤΟΝ ΝΑΟΝ ΚΑΙ ΤΟ ΡΓΟΝ ΑΙΟΝ ΚΑ
ΕΚ ΓΟΛΛΩΝ ΓΑΝΤΑ ΚΑΤΗΡΕΙΜΜΕΝΑ ΚΑΙ ΗΡΗΜΩΜΕΝΑ ΧΡΟΝΩΝ Ι
ΥΓ ΓΑ ΛΑΙΩΡΙ ΟΣ ΧΡΗΖΟΝΤΑ ΕΓΑΝΩΡΟΩΣΕΩΣ ΕΓΙΣ

[Ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνος] Μέ[μ]μιος Ροῦφος ὁ καὶ Ἰσίδωρος [ὁ δεῖνα τοῦ δεῖνος καὶ] οἱ υἱοὶ αὐτῶν τὸν ναὸν καὶ τὸ [ὑ]πό[γ]αιον καὶ ἐκ πολλῶν πάντα κατηρειμμένα καὶ ἠρημωμένα χρόνων [καὶ] ὑπὸ π[α]λαι[ότητ]ος χρήζοντα ἐπαν[ο]ρ[θ]ώσεως ἐπ[ε]σ[κεύασαν]

[Un tel, fils d'un tel], Memmius Rufus, appelé aussi Isidore, [un tel, fils d'un tel], et leurs fils ont restauré ce temple et son souterrain, ainsi que tous ces édifices, renversés et déserts depuis longues années, et dont la vétusté rendait une reconstruction nécessaire.

Les lacunes que présente le marbre aux deux premières lignes font présumer que les restaurateurs du temple dont il s'agit étaient au nombre de trois. En admettant, ce qui est assez probable, que l'organisation administrative était à Andros la même qu'à Ténos, peut-être ces trois bienfaiteurs de la cité étaient-ils trois magistrats, les trois ἀστυνόμοι [1]. Le temple restauré était sans doute celui de Bacchus, et l'ὑπόγαιον est probablement aussi cette partie souterraine de l'édifice qu'une inscription de Ténos [2] désigne par l'expression de οἶκοι et qui était consacrée à la célébration des mystères.

7.

Εὑρέθη εἰς τὴν ἀνασκαφὴν εἰς Παλαιούπολιν.

Ι-ΙΝ Ι ΑЄCΤΑCΗΝ
ΚΥΡΙΑΝ ΗΜωΝ
ΑΥΥ CЄΟΥΗΡΙΝΑΝ
ΑΥΓΟΥCΤΑΝ
Η ΑΝΔΡΙΩΝ ΓΟΛΙΣ
ꞵ

[Τὴ]ν [εὐσεβ]εστά[τ]ην κυρίαν ἡμῶν [Ο]ὐ[λπ.] Σεουηρίναν Αὐγούσταν ἡ Ἀνδρίων πόλις.

A notre très-pieuse maîtresse, Ulpia Severina Augusta, la ville d'Andros.

L'impératrice, dont il est question dans ce monument, est Ulpia Severina, femme d'Aurélien et présumée fille d'Ulpius Crinitus, trois fois consul, qui avait adopté ce grand homme. Notre inscription est d'autant plus précieuse qu'Ulpia Severina n'est connue que par les médailles et par une inscription latine conservée dans le recueil de Muratori [1].

8.

Εἰς τὴν ἀνασκαφὴν εἰς Παλαιούπολιν

Ο ΔΗΜΟΣ	Ο ΔΗΜΟΣ
ΕΓΝΑΤΙΑΝ ΜΑΞΙΜΙΛΛΑΝΤΙΝ	ΓΟΥΓΛΙΟΝ ΤΑΕΙΤΙΟΝ ΓΑΛΛΟΝ
ΕΑΥΤΟΥ ΕΥΕΡΓΕΤΙΝ ΑΡΕΤΗΣ	ΤΟΝ ΕΑΥΤΟΥ ΓΑΤΡΩΝΑ ΚΑΙ
ΕΝΕΚΑ	ΕΥΕΡΓΕΤΗΝ ΑΡΕΤΗΣ
	ΕΝΕΚΑ

Ὁ δῆμος Ἐγνατίαν Μαξιμίλλαν τ[ὴ]ν ἑαυτοῦ εὐεργέτιν ἀρετῆς ἕνεκα.

Ὁ δῆμος Πούπλιον [Π]α[π]ί[ρ]ιον Γάλλον τὸν ἑαυτοῦ πάτρωνα καὶ εὐεργέτην ἀρετῆς ἕνεκα.

Le peuple à Egnatia Maximilla, sa bienfaitrice, pour sa vertu.

Le peuple à P. Papirius Gallus, son patron et son bienfaiteur, pour sa vertu.

9

Εἰς τὸν κῆπον τοῦ Γεωργάκη Δημητρίου Στυλιανοῦ εἰς Παλαιούπολιν.

ΙΙΙΙΙΟΣΚΑΙΙΙ
ΜΑΜΜΗΣ ΕΓΝΑΤ
Ο ΔΗΜΟΣ
ΤΙΣΤΙΑΝ ΤΕΙΜΩΝ
ΡΙΟΥ ΑΝΤΙΣΤΙΟΥ
ΛΛΩΝΙΟΥ ΘΥΓΑΤΕΡ
ΑΡΧΙΕΡΕΟΣ ΔΙΑ ΤΕΥ
ΕΙΑΝ ΚΑΙ ΣΩΦΡΟΣΥ
ΚΑΙ ΤΑΣ ΕΚ ΓΑΤΡΟΣ
ΥΤΟΝ ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣ
ΣΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝ

[παρασχούσης] τὸ [ἀν]α[λωμα]
[τῆς] μάμμης Ἐγνατ[ίας]
ὁ δῆμος
[Ἀν]τιστίαν Τείμων[ος],
[Τιβε]ρίου Ἀντιστίου [δὲ τοῦ καὶ]
[Ἀπο]λλωνίου θυγατέρ[α]
[τοῦ] ἀρχιερέ[ω]ς διά τε εὐ-
[μεν]είαν καὶ σωφ[ρ]οσύ-
[νην] καὶ τὰς ἐκ πατρὸς
[εἰς ἑ α]υτὸν εὐεργεσίας
[πάση]ς ἀρετῆς ἕνεκεν.

Inscr. 6 — [1] Voyez le *Corpus*, nos 202 à 205
[2] N° 5, p. 5, col. 1

Inscr. 7. — [1] Pag. MDCCCCXCIV, 3. Cf. Eckhel *Doctr. Num.* vol. VII, p. 487; Orelli, *Inscr. lat. ampl. collect.* n° 1032, t. I, p. 231.

Les frais ont été faits par la grand'mère Egnatia.

Le peuple

a décerné cet honneur à Antistia, femme de Timon et fille de Tibérius Antistius, appelé aussi Apollonius, et grand prêtre; à cause de sa bonté, de sa sagesse, des bienfaits qu'Andros a reçus de son père, et pour sa rare vertu.

La restitution des deux premières lignes me paraît assez probable; seulement les formules de ce genre se trouvent d'ordinaire à la fin de l'inscription et non au commencement [1].

Ligne 5. Le prénom de *Tibérius* est également porté par un membre de la famille *Antistia* dans une inscription du recueil de Gruter [2].

10.

Εἴς τινα ἀγρὸν πλησίον τοῦ Σωτῆρος.

ACHM TATON H
THCCωTHPAKAIΘЄ.IΘ
ωN ΓOΔIC ΨHΦΩBOYΛ
ЄIC KOMON EAYTHC
ΛOΓITЄYONTOC T
ΛYPΔO
CTPATHΓOYNTOC
ЄYΓOPOY TOY Є

ΙΛΟ

Cette inscription, comparée au n° 7, peut être, je crois, restituée de la manière suivante :

TONΓAP]ACHM[O]TATONH[MΩNKYPION]
[Γ]HCCωTHPAKAIΘЄ[ON]
[H ANΔPI]ωNΓOΛICΨHΦΩBOYΛ[HC]
ЄICKO[C]MONEAYTHΣ
ΛOΓI[C]TЄYONTOCT[I]
[BEPIOYA]YP[HΛI]O[Y]
CTPATHΓOYNTOC[ΔЄ]
[.....]ЄYΓOPOYTOYE[YΓOPOY]

ΙΛΟ . . . .

[Τὸν παρ]ασημ[ό]τατον ἡ[μῶν κύριον γ]ῆς σωτῆρα καὶ θε[όν, ἡ Ἀνδρί]ων πό[λ]ις ψήφῳ βουλ[ῆς] εἰς κό[σ]μον ἑαυτῆς· λογιστεύοντος Τ[ιβερίου Α]ὐρ[ηλί]ο[υ], στρατηγοῦντος [δὲ....] Εὐπόρου τοῦ Ε[ὐπόρου].

La ville d'Andros, d'après le vote du sénat, honore notre très-noble maître, Sauveur de la terre et Dieu.

Sous l'administration civile de Tiberius Aurelius et sous le commandement militaire de.... Euporus fils d'Euporus.....

Si la pierre où cette inscription a été gravée n'a pas été mutilée à la partie supérieure, et rien n'autorise à croire qu'elle l'ait été, on a lieu de s'étonner que le nom du prince auquel la statue était consacrée ait été omis par le lapicide. Peut-être ce nom était-il contenu dans la ligne 9 dont il ne reste plus que trois lettres, ressource insuffisante pour tenter une restitution avant toute recherche préalable. Voyons donc si, à l'aide de ce qui nous reste, nous pouvons arriver à un résultat satisfaisant.

La formule τὸν παρασημότατον [1] annonce, indépendamment de la forme des lettres, un monument postérieur au siècle des Antonins, et dont la date doit être renfermée entre le règne de ces princes et celui de Théodose. C'est en effet à partir des Antonins que les mots *Dominus noster* et κύριον ἡμῶν ou ἡμέτερον [2] devinrent un titre officiel, et que l'on prodigua aux empereurs et aux Césars les épithètes d'*inclytus* [3], de *noblissimus* [4], d'ἐπιφανέστατος [5], comme pour cacher sous de grands mots la misère et la décadence de l'empire. Mais dans la longue série des princes qui se sont succédé depuis le troisième siècle jusqu'à la fin du quatrième, quel est celui auquel peut convenir notre inscription? Je n'hésite pas à affirmer que c'est Aurélien dont nous avons déjà vu l'épouse recevoir un pareil honneur de la ville d'Andros [6]. En effet, on lui donne, dans notre inscription, des titres que l'on retrouve pour la plupart sur un monument d'Hermione déjà publié par M. Boeckh [7], et que je crois devoir reproduire ici en apportant quelques légères modifications aux restitutions faites par le savant éditeur du *Corpus* [8].

[TON]MEΓICTONKAIC[APA]
[ΘEIOTA]TONKYPIONHM[ETEPON]
[AHT]THTON AYTOKPA[TO]
PAΛΔOMITIO[N]
[AYPH]ΛIANON CEBAC[TON]
H ΛAMΠPOTATH ΠO[AICTΩN]
EPMIONEΩN

Τὸν μέγιστον Καίσ[αρα] τὸν κύριον ἡμῶν ἀνίκητον Αὐτοκρά[το]ρα Λ Δομίτιο[ν Αὐρ]ηλιανὸν Σεβασ[τὸν] ἡ λαμπροτάτη πό[λις τῶν] Ἑρμιονέων.

Au très-grand César notre très-divin maître, l'invincible empereur L. Domitius Aurélien Auguste, la très-brillante ville d'Hermione (élève cette statue).

Inscr. 9. — [1] Voyez les exemples cités t. II, p. 53.

[2] P. cccLV, 6.

Inscr. 10. — [1] J'ai cru, puisqu'il s'agit d'un empereur, ce qu'indique γῆς σωτῆρα καὶ θεὸν, devoir préférer ce superlatif à διασημότατον qui remplirait également la lacune, mais qui est moins emphatique. Au n° 2744 du *Corpus*, dans une inscription d'Aphrodisiade, gravée sous le règne de Constantin II, l'épithète de διασημότατος est donnée à un *præses* (ἡγεμών).

[2] Voyez Eckhel *D. N.*, t. VIII, p. 365.

[3] Voyez Gruter, CCLXXXV, 6, CCLXXXVI, 1.

[4] Gruter, CLXXXV, 5; CCLXXII, 9, et Orelli, 1046. Le titre de *nobilissimus princeps* est déjà donné à Marc Aurèle dans une inscription de Tusculum. Gruter, CCLXII, 4.

[5] *Corpus Inscr. gr.* 1522, 2018, 2744.

[6] N° 7, p. 20.

[7] *Corpus inscr. gr.* 1219.

[8] M. Boeckh suppose, à la première ligne, avant les mots τὸν μέγιστον, une lacune qui ne me paraît pas admissible, d'autant plus qu'un assez grand nombre d'inscriptions commencent par les deux mots devant lesquels il en voudrait placer un ou plusieurs autres, et que d'ailleurs la disposition symétrique des lignes s'y oppose.

Ligne 2, M. Boeckh lit [Σεβασ]τὸν, κύριον ἡμέτερον, mais le mot Σεβαστὸν se retrouvant à la ligne 5, je crois ma restitution préférable, l'épithète de θειότατος étant fréquemment employée dans les inscriptions impériales de cette époque. Voyez *Corp. inscr. gr.*, 1218, 1522.

Ligne 3. Je ne puis croire avec M. Boeckh que Λ. Δομίτιος soit la véritable leçon, ce prénom et ce nom étant ceux qu'Aurélien reçoit sur les inscriptions latines (voyez Orelli, *Op. cit.* 1026—1030) et sur les médailles (voyez Eckhel, *D. N.*, t. VIII, p. 480), bien que Bandari cite deux types où il est désigné par le surnom de Claudius (Eckhel, *ibid.*, p. 484).

Je pense donc qu'il ne faut pas voir avec M. Boeckh dans ce monument deux dédicaces faites, l'une par L. Domitius et l'autre par le peuple d'Hermione; mais bien une seule et même inscription se rapportant à une statue élevée en l'honneur d'Aurélien, par suite d'une résolution prise par la *très-brillante ville* des Hermionéens.

Il est d'ailleurs un autre motif pour attribuer ce monument à Aurélien, c'est la conformité qui existe entre la formule ἡμῶν κυριον γῆς σωτῆρα καὶ θεόν et les médailles de ce prince portant du côté de la face DEO.ET.DOMINO.NOSTRO.AVRELIANO AVG., et au revers RESTITVT.ORBIS [9]. Eckhel fait remarquer qu'Aurélien, le premier, a joint, sur les monnaies, le titre de *Deus* à celui de *Dominus* [10].

Il est temps maintenant de nous occuper des trois lettres en grands caractères qu'on remarque au-dessous de la huitième ligne. Si je ne me trompe, le lapicide s'étant aperçu qu'il avait omis le nom de l'empereur, l'aura placé à la suite de l'inscription et aura donné aux lettres des proportions plus fortes pour réparer et compenser son erreur. Ce qu'il y a de certain c'est qu'en admettant que le copiste ait confondu un Δ avec un Λ, et que l'I soit le dernier jambage d'un N, dont la première partie a disparu quand le marbre a été brisé, on peut, sans trop de hardiesse, proposer la restitution suivante :

[ΔΟΥΚΙΟ]ΝΔΟ[ΜΙΤΙΟΝΑΥΡΗ]
[ΛΙΑΝΟΝΣΕΒΑΣΤΟΝ]

Cette construction, qui paraîtra sans doute assez singulière, peut être justifiée par quelques monuments où, après les noms et titres de l'empereur, et le nom de la ville qui fait l'offrande, vient encore une nouvelle épithète du prince, comme dans cette inscription de Septime Sévère [11] que je me contente de reproduire en caractères courants.

Αὐτοκρατορα Καίσα[ρα Λ Σεπτιμι]ον Σεβῆρον Ἀντων[εῖνον βρι]ταννικον Ἀδιαβη[νικὸν Παρθικὸν] Εὐσεβῆ Μέγιστον ἡ π[όλις ἡ] τῶν Ἑρμιονέων τον ἀνε[ίκητον].

Il me reste encore quelques observations à faire sur cette inscription. D'abord de la formule ψήφῳ βουλῆς il résulte que l'abréviation Ψ. Β. n'équivaut pas toujours, comme on serait porté à le croire, aux deux mots ψηφίσματι βουλῆς. L'on voit ensuite par les quatre dernières lignes que, sous la domination romaine, Andros était gouvernée par deux fonctionnaires, l'un civil, le λογιστής ou *curator urbis*, chargé de l'administration de la justice et des finances [12], et l'autre le στρατηγός, chargé de l'administration militaire.

Si j'ai bien restitué le nom du λογιστής d'Andros, ce devait être un personnage romain; et, ce qui me porterait à persister dans cette opinion, c'est qu'on voit dans Philostrate [13] que, sous le règne de Nerva, Smyrne avait pour λογιστής un personnage consulaire nommé Rufus. On peut s'étonner de voir que les fonctions, non moins importantes, de stratège, aient été confiées à un Grec *Euporus fils d'Euporus* [14].

11.

Εὑρέθη εἰς τὴν ἀνασκαφὴν εἰς Παλαιούπολιν

ΑΝΔΡΙΑΝΤΑΣΚ
ΔΙΑΝΞΑΝΘΗΝ
ΓΑΤΕΡΑΚΛΩΔΙ
ΡΟΝΤΩΝΟΣ

[Ἡ] Ἀνδρί[ω]ν [πό]λ[ι]ς
[Κλω]δίαν Ξανθὴν [τὴν
θυ]γατέρα Κλωδί[ου
Φ]ρόντωνος.

La ville d'Andros honore Claudia Xanthé, fille de Claudius Fronton.

La restitution de la première ligne ne peut paraître trop hardie qu'en ce qui concerne le mot πόλις substitué à ΤΑΣΚ, car la confusion de Α et de Ω est chose assez commune [1]. Du reste, nous avons eu plus haut un exemple de la formule ἡ Ἀνδρίων πόλις dans deux inscriptions impériales [2].

12.

Εὑρέθη εἰς τὴν ἀνασκαφὴν εἰς Παλαιούπολιν.

ΔΗΜΟΣ
ΣΙΟΝΟΜΑΚΛΕΟΥΣ
ΗΡΩΙ

[Ἡ βουλὴ καὶ ὁ] δῆμος
....[ε]ι Ὀνομακλέους
ἥρωι.

Le sénat et le peuple à un tel, fils d'Onomaclès, héros.

13.

Εὑρέθη εἰς τὴν ἀνασκαφὴν εἰς Παλαιούπολιν.

ΤΙΒΕΡΙΟ
ΥΙΟΝΒΩ
ΤΙΤΙΑΝ
Η ΣΙΟΥΘ
ΙΤΟΝ ΤΑΛΟΥ
ΗΙΕΡΕ

Τιβέριον [τοῦ δεῖνος] υἱὸν .[καὶ Ἀν]τι[σ]τίαν [τὴν Διονυ]σίου θ[υγατέρα Ἀτ]τάλου [δὲ γυναῖκα] ἡ ἱέρε[ια].

La prêtresse de Bacchus a honoré Tibérius, fils de......, et Antistia, fille de Dionysius, et femme d'Attale.

La seule difficulté que présente cette restitution, c'est que Tibérius et Antistia sont honorés par une prêtresse, et non pas, comme c'est l'usage, par le sénat et le peuple ou par la ville. Mais cette difficulté n'en est pas une, puisque nous avons vu plus haut, à Ténos [1], un grand prêtre des Augustes élever de son autorité privée une statue à Antonin, son bienfaiteur.

Les noms d'Antistia, d'Attale et de Dionysius, se retrouvent dans deux inscriptions d'Andros dont nous nous sommes déjà occupés [2].

Il paraît que le marbre sur lequel notre inscription est gravée contenait plusieurs titres du même genre; c'est ce que portent à croire les traces de deux lignes qu'on distingue encore sur la gauche.

---

9 Eckhel, *D. N.*, t. VII, p. 482. C. Julius César est appelé σωτῆρα τῆς οἰκουμένης dans une inscription de Céos (*Corpus Inscr. gr.* n° 2369), et Trajan σωτῆρα τοῦ κόσμου dans une inscription d'Athènes. (Ibid. n° 334.)

10 Ibid « *Domini nomen superbius hactenus visum ac propterea a moneta romana usque nunc extorre, etsi illud imperatoribus in salutationibus officiosis ac sermonibus jam pridem tribueretur* (on le trouve aussi dans des inscriptions antérieures à Aurélien) *Nunc vero propalam illud Aurelianus in moneta profitetur, neque eo contentus orbis dominatum sese invidioso hoc titulo complexum in coelestia jura involat, et vivus adhuc homuncio deum sese monumentis publicis inscribi patitur.* »

11 *Corpus inscr. gr.* 1215. Cf. 1216 — 1218.

12 Voyez H. Valois sur Ammien Marcellin, liv. XIV, p. 36, et les *Emendationes* de ce savant, livre III, c. 3, p. 83, ainsi que la note de P. Burmann sur ce dernier passage. Voyez aussi le commentaire de M. Ch. L. Kayser sur Philostrate, *Vie des sophistes* Heidelb., 1838, 8°, p. 240. La charge de ces fonctionnaires était désignée par le mot λογιστεία dont on peut voir des exemples aux n°s 2529 et 2741 du *Corpus*. La formule λογιστεύοντος τοῦ δεῖνος se retrouve au n° 2912.

13 *V. Soph.* I, 19, 3. ἀνὴρ ὕπατος ὄνομα Ῥοῦφος τοὺς Σμυρναίους ἐλογίστευε πικρῶς

14 Cette dernière restitution me paraît laisser peu de place au doute. Les fils portaient quelquefois le nom de leur père, moins souvent cependant que celui de leur grand-père. Au n° 1278 on trouve encore un *Euporus fils d'Euporus*.

Inscr. 11. — 1 Voyez plus bas la grande inscription d'Égine, l. 22, 27, 36, 52.

2 N. 7 et 10.

Inscr. 13. — 1 P. 4, n° 4.

2 P. 20, n° 9, et p. 11, n° 3.

14.

Εὑρέθη εις την ἀνασκαφην εις Παλαιούπολιν

ΟΙ
ΔΕ
ΙΑΚΟ
ΕΚΤΟ
ΑΤΑΘ
ΥΡΙΟΝ

15

Κτισμένον εἰς τον τοῖχον της ἐκκλησίας εἰς Παλαιούπολιν

ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΣ
ΤΙΗΑ

Μητρόδωρος
τι[μ]ᾷ (?)

Métrodore honore . .

La pierre étant brisee au-dessous de la seconde ligne, la restitution τιμᾷ peut avoir quelque vraisemblance

16

Même indication que pour la precédente

ΑΧΟΥ
ΟΔΩΡΟΥ
ΜΗΤΡΟΔΩΡΟΥ
ΔΩΝΙΔΟΥ
ΣΤΕΟΥ

[Ευμ]άχου
[Θε]οδώρου
Μητροδώρου
[Φιλ]ωνίδου
[Ἀρισ]τέου

. . . *d'Eumaque, de Théodore, de Métrodore, de Philonide et d'Aristéas.*

Ce fragment d'inscription appartenait peut-être a une liste de guerriers morts pour la defense d'Andros, gravee sur un πολυάνδριον [1], ou plutôt encore etait-ce une de ces listes d'*amis*, dont nous avons eu occasion de parler plus haut [2] Dans ce cas, les cinq génitifs devaient dépendre du mot φιλία qui a disparu, mais qu'on trouve sur plusieurs pierres antiques, suivi comme ici de cinq noms [3]

17.

Εἰς τὸν ἀγρὸν τοῦ παπᾶ Αντών. Δινοῦ.

ΟΔ
Ν ΝΥΜΩ
ΑΓΘΩ

Ligne 1, ὁ δ[ῆμος]
Ligne 2, [ἐπω]νύμω
Ligne 3, ἀγ[α]θῷ.

18

Εἰς μίαν μικραν εκκλησίαν μεταξυ τῆς Παλαιουπόλεως και του Σκαβρ . .

ΙΕΤΗ
ΝΗΟΛ
ΙΤΙΑ
ΜΑΡΚ

19

Εὑρεθη εἰς την ἀνασκαφην εἰς Παλαιούπολιν

ΙΓΟΑΕΤΡ
ΙΟΙΑΝΕ ΚΑΙ ΚΑΛΟΚΑΓΑΘΙΑ
ΟΜΘΙΟΣΔΕ ΚΑΙΤΑΝ ΚΤΑΚΑΟΙΙΙΘ

Ligne 1, [τᾷ] πο[λ]ε[ι]
Ligne 2, [εὔν]οιαν [τ]ε καὶ καλοκἀγαθία[ν]
Ligne 3, ὁμ[ο]ι[ω]ς δὲ και ταν . . .

DÉLOS.

1.

Sur le socle d'un monument près du temple d'Apollon
(Voyez Pl. 3, Fig IX, et Pl. 1, Fig C

ΙΥΑ ⟂ΙΟΙΑΓΟΛΛΩ

[Νά]ξιοι Ἀπόλλω[νι].

Les Naxiens a Apollon.

Cette inscription est connue depuis longtemps [1]; elle est gravee sur une pierre qui servait de base à la statue colossale d'un heros [2], que les Naxiens [3] avaient élevee en l'honneur d'Apollon, divinité pour laquelle ils avaient, comme tous les habitants des Cyclades, une vénération particulière [4]. Cette base etait proportionnee a la statue, puisqu'elle a 5 mètres 7 centimètres de large sur 3 metres 35 centimetres de profondeur. Quant à la hauteur, qui devait avoir environ 10 mètres, il est à regretter que M. Blouet n'ait pu la mesurer, la pierre etant totalement enfouie au-dessous de l'inscription. Si la commission eût eu le temps et la possibilité de faire exécuter des fouilles, elle eût retrouvé sur le derrière de la pierre cette ligne en caractères archaïques qui a donne lieu à tant de controverses

ΟΑFΥΤΟΛΙΘΟΕΜΙΑΝΔΡΙΑΣ ΚΑΙΤΟΣΦΕΛΑΣ

on saurait aujourd'hui s'il faut lire **ΤΟΑFΥΤΟ**, comme l'a propose Bentley [5], et comme le pense avec beaucoup de raison M. Boeckh [6], ou si l'on doit s'en tenir aux copies publiées par Tournefort [7] et par Stuart [8], et lire **ΟΑFΥΤΟ** en faisant rapporter l'article ὁ, suivant l'opinion de Dorville [9], au mot ἀνδρίας, ce qui donnerait toujours le même sens :

Je suis, statue et base, d'une seule pierre

INSCR 16 — [1] Voyez t II, p 143, note 558
[2] Inscr de Ténos, n° 6, p 5
[3] N° 2702—2706 du *Corpus* Comparez l'inscription 512 du meme recueil Φί[λο] Πολέμων και Δομετιανος ... χάριν

INSCR 1 — [1] M Boeckh, qui l'a inseree dans le *Corpus*, n° 10, p 24, a indique le nom de tous les auteurs qui l'avaient publiée ou qui en avaient parlé depuis Tournefort jusqu'à lui Elle etait encore intacte lorsqu'on l'a copiee pour la première fois.
[2] Et non pas d'Apollon C'est ce que prouve le mot ἀνδριάς, employé par Plutarque, *Vie de Nicias*, c. 3, et qu'on retrouve dans l'inscription gravee sur la face postérieure de la base Si se fût agi d'un dieu, on se serait servi du mot ἄγαλμα. Voyez M. Boeckh, *Corpus Inscr gr*, t I, p 24.
[3] Plut loc. cit
[4] Dorville, Dissertation sur Délos dans les *Misc. Obs*, t VII, part I, p 2.
[5] *Acta Traj*, t II, p 16 et suiv.
[6] *Corpus Inscr. gr*, n° 10, t 1, p. 24
[7] *Voyage dans le Levant*, t I, Lettre VII, p 36.
[8] *Antiq Att*, t III, p 5 et suiv

Bien entendu que par là on a voulu dire que la statue était monolithe ainsi que la base, et non pas que l'une et l'autre étaient d'un même bloc. Le creux pratiqué dans la partie supérieure du piédestal, à une profondeur qui varie de 63 à 83 centimètres, était évidemment destiné à recevoir le tenon laissé au-dessous du colosse comme moyen de consolidation, et ne permet pas par conséquent d'admettre que la statue et la base se tenaient sans solution de continuité. D'ailleurs il est un fait historique qui, dans l'absence même de la base, vue par tant de voyageurs, ne peut laisser d'incertitude sur cette question. Plutarque nous apprend que ce même Nicias, auquel l'expédition des Athéniens en Sicile a donné une si glorieuse et si triste célébrité, ayant été vainqueur dans les jeux célébrés à Délos, où il avait été envoyé comme archithéore, consacra au dieu protecteur de l'île une palme d'airain d'une dimension extraordinaire, qui, ayant été brisée par le vent, tomba sur *la grande statue* des Naxiens et la renversa[10]. Or, si la statue et la base eussent été d'un seul bloc, la résistance du colosse étant plus grande, le dégât se serait borné à quelques membres, et la restauration n'aurait vraisemblablement pas été assez importante pour motiver une seconde consécration; car les caractères de l'inscription Νάξιοι Ἀπόλλω[νι] dénotent[11] une époque qui doit être postérieure à l'ol. XC, 3 (av. J. C. 418), où, suivant les calculs de M. Boeckh[12], eut lieu l'archithéorie de Nicias.

2.

Inscription gravée sur un cippe et copiée par MM. Ravoisié et Poirot (Voyez t. III, pl. 12, fig. 1).

ΑΓΑΘΑΤΥΧΑΕΠΙΠΡΟΤΑΝΙΟΣΕΓΜ
ΘΕΛΑΙΣΙΩΕΝΔΕΜΑΟΥΜΝΑΕΠΙΠΡΟΤ
ΑΝΤΙΣΣΑΣΕΠΙΠΡΟΤΑΝ ΟΣΚΛΕΑΦΕΝ
ΟΣΑΓΕΜΟΡΤΩΜΕ ΑΝΤΑΩΜΗΝΟΣΔΑ
ΤΟΝΑΕΙ ΡΟΝΟΝΕΜΜΕΣΣΩΕΠΙΤΩΝΟ
ΕΥΠΑΡΧΟΙΣΑΝΑΥΤΟΙΣΙΔΙΑΤΩΝΑ
ΠΟΛΥΔΕΥΚΗΣΜΕΓΩΝΟΣΕΥΑΕΕΝΗΑ
ΕΡΜΟΓΕΝΗΑΛΡΑΣΤΩΕΕΔΕΜΛΘΥΜ
ΣΩΙΛΩΔΑΜΟΔΙΚΕΙΩΑ‾ΗΔΙΟΝΥΣΟ Ω
ΕΧΕΙΔΑΘΕΟΚΛΕΙ ΩΙ ΙΜΜΙΔ ΣΑΓ ΜΟΝ
ΤΩΣΚΑΜΑΝΔ ΩΝΑ ΤΕ Ν/ ΛΙ Ω
‾ΑΑΥΚΩΝΟΣ ΝΩΝΕ Ω Ο Ι Ο ΓΑ
ΗΩΚΑΘΙΓΝ ΣΙ Λ ΚΓΑΝ
ΙΦΙΛΟΝΕ Ω ΝΤΑΣΚΑΙΑ
‾ΟΝ ΟΣΙΑΙΔΣΙ ΡΩ Σ
ΤΕ Λ
ΝΤ Λ

Il est fâcheux que les artistes auxquels nous devons la copie de l'inscription que nous reproduisons ici n'aient pas employé le procédé de l'estampage, qui, sans doute, nous eût fourni le moyen de lire quelques lettres de plus aux dernières lignes, et de restituer les premières avec quelque certitude, puisqu'on aurait eu par là les dimensions exactes des lacunes. Mais ce qui est surtout à regretter, c'est que ce monument ait été ainsi mutilé; car, indépendamment des notions historiques qu'il renfermait, il nous eût offert un exemple précieux du dialecte éolien, dont malheureusement il reste si peu de traces.

Dans l'état actuel de notre inscription, il est assez difficile d'en saisir le sens; je crois cependant, après un examen attentif, qu'elle était destinée à consacrer le souvenir d'une de ces associations (συμβίωσις, φιλία) dont nous avons donné un exemple plus haut[1], formée dans le temple d'Apollon, le dieu des Lesbiens[2], par des citoyens des quatre principales villes de l'île de Lesbos. C'est ce qu'on peut conjecturer des mots κασίγν[ατον] et φίλον qu'on lit aux lignes 13 et 14. En conséquence je proposerai la restitution suivante, pour laquelle je me suis réglé sur la ligne 3 qui fournit, à n'en pas douter, la véritable longueur de la pierre :

Ἀγάθᾳ τύχᾳ. Ἐπὶ προτάνιος ἐ[ν] Μ[υ]τιλάνᾳ δεῖνος]
Θελαισίω, ἐν δὲ Μα[θ]ύμνᾳ ἐπὶ προτ[άνιος δεῖνος τοῦ δεῖνος, ἐν]
Ἀντίσσᾳ [δ'] ἐπὶ προτάν[ι]ος Κλεαφεν[. . ., ἐν Ἐρέσῳ δ'ἐπὶ προτάνι-]
ος Ἀγ[εμ]όρτω Με[λ]ά[ν]τεω, μῆνος Δα[. . . . . εις]
τὸν αἰ[ῶ]νον ἐμ μέσσῳ ἐπὶ τῶν ὅ[ρκων. . . φιλίαν]
[δ]ὲ ὑπαρχοῖσαν αὐτοῖς διὰ τῶν α[. . . . ἐν Μυτιλάνᾳ]
Πολυδεύκης Μέ[τ]ωνος Εὐα[γ]ένη Ἀ[. . ., δεῖνα τοῦ δεῖνος]
Ἑρμογένη Ἀ[δ]ράστω, ἐ[ν] δὲ Μ[α]θύμ[νᾳ δεῖνα]
Ζωΐλω Δαμοδικείω, Α[ἴ]γ[η] Διονυσο[δ]ώ[ρω δεῖνα τοῦ δεῖνος]
Ἐχεΐδα Θεοκλεί[τ]ω, [Ἀ]μμίδ[α]ς Ἀγ[η]μον[ιδάω δεῖνα]
τῶ Σκαμάνδ[ρ]ω, [ἐν] Ἀ[ντ]ίσσᾳ δὲ Πο[λ]υδ[ώ]ρ[ος δεῖνος δεῖνα]
[Γ]λαύκωνος, [ἐ]ν [Ἐρ]έσ[ῳ] δὲ Π[ο]ντόν[ο]ος Τ[αύ]ρω, δεῖνα Εὐκρι-
[τω . . . κασίγν[ατον . . . .
κα[ὶ] φίλον, ἔ[μμεναι δὲ πά]ντας και . . . .

Sans prétendre que cette restitution soit la reproduction rigoureuse du monument primitif, surtout dans quelques-uns des noms propres, on peut penser que notre inscription offrait à peu près le sens suivant :

A la bonne fortune,

Étant prytane à Mytilène, un tel fils de Thelæsius, à Methymne, un tel fils d'un tel, à Antissa Cléaphène (?) fils d'un tel, à Érèse Agemortus fils de Mélante; au mois Da.....

Voulant pour tout le temps à venir consacrer par les serments d'usage l'amitié intime qui existe entre eux par suite des... ont juré de prendre pour frère et pour ami :

A Mytilène :
Pollux fils de Méton, Évagène fils d'A...;
Un tel fils d'un tel, Hermogène fils d'Adraste;
A Méthymne :
Un tel fils de Zoïle fils de Damodiceius, Égée (?) fils de Dionysodore;
Un tel fils d'un tel, Échéide fils de Théoclitus;
Ammidas fils d'Hégémonide, un tel fils du Scamandre;
A Antissa :
Polydore fils d'un tel, un tel fils de Glaucon;
A Érèse :
Pontonoüs fils de Taurus, un tel fils d'Eucrite;
Tous, ils seront, etc.

[9] Loc. cit., p. 27.

[10] Ὁ δὲ φοῖνιξ ἐκεῖνος ὑπὸ τῶν πνευμάτων ἀνακλασθεὶς ἐνέπεσε τῷ Ναξίων ἀνδριάντι τῷ μεγάλῳ καὶ ἀνέτρεψε. Plut. loc. cit.

[11] Cette inscription est sans doute la même que celle dont il est question dans une lettre adressée à M. le duc de Blacas, qui a été insérée dans le bulletin de l'Institut archéol. 1830, p. 10.

[12] *Œcon. pol. des Athéniens*, t. II, p. 230.

Inscr. 2. — [1] Inscr. de Ténos, n° 6, p. 5 et suiv. *Corpus Inscr. gr.*, n° 126. Cf. Inscr. d'Andros, n° 16. — L'inscription de Ténos, comme la nôtre, commence par la formule Ἀγαθῇ τύχῃ suivie d'une date très-exacte. Le n° 126 du *Corpus*, se rapportant comme l'inscription de Délos, à une société d'amis (φίλοι ἄνδρες) indique aussi la date précise, c'est-à-dire, l'année, le mois et le jour :

Ἄρχων μὲν Ταυρίσκος, ἀτὰρ μὴν Μουνυχιὼν ἦν,
ὀκτωκαιδεκάτη δ' ἔρανον συνάγον φίλοι ἄνδρες,
καὶ κοινῇ βουλῇ θεσμὸν φιλίης ἐπέγραψαν

Viennent ensuite les statuts de la société (νόμος ἐρανιστῶν).

[2] Apollon était chez les Lesbiens l'objet d'un culte tout particulier. Voyez Plehn, *Lesbiaca*. Berolini, 1826, 8°, p. 115 et suiv.

Essayons de fixer la date de ce monument.

La forme de ἐπὶ προτανιος prouve, avant toute chose, que notre inscription est postérieure à l'époque où la royauté fut abolie à Lesbos vers l'Ol. XLVIII, av. J.-C., 588)[3] et remplacée par des magistrats portant le titre de prytanes. D'un autre coté, la mention faite d'Antissa, à la ligne 3, ne permet pas de porter nos recherches au delà de l'an de Rome 585 (av. J. C. 167) où, pour la punir de s'être montrée favorable à Persée, roi de Macédoine, Labeon fut envoyé à Lesbos avec l'ordre de détruire la ville coupable et d'en transporter les habitants à Méthymne[4], ce qui a fait dire à Pline[5] d'une manière un peu énigmatique, il est vrai : *Antissam Methymna traxit in se ipsam.* C'est donc entre les années 588 et 167 av. J. C. que doivent se renfermer nos recherches.

Je ne tirerai aucune déduction bien rigoureuse de la forme des lettres qui ne paraissent pas avoir été copiées avec une très-grande exactitude. Les O, les Θ et les Ω sont, il est vrai, généralement[6] plus petits que les autres lettres, comme dans l'inscription 98 du *Corpus*, qui porte la date certaine de l'archontat d'Hegésias, et qui appartient par conséquent à l'Ol. CXIV, 1, ou 324 av. J. C.; mais une inscription de Délos dont nous allons bientôt nous occuper[7], et qui est, suivant toute probabilité, du règne de Ptolomée Philadelphe, donne, ainsi que deux inscriptions de Titus Quintius Flamininus[8], qui doivent être placées entre l'an de Rome 559 et 560 (195 ou 194 ans av. J. C.), lieu à la même remarque. On ne peut donc déduire de ce fait aucune conclusion bien satisfaisante; seulement on est suffisamment autorisé à admettre, sur cette seule donnée comme aussi sur la forme du Z de la ligne 9[10] et sur celle du Σ de la ligne 13 toutes deux assez anciennes[11], que notre inscription peut se placer entre la dernière moitié du quatrième siècle et le commencement du deuxième.

Si le temps nous avait conservé le traité de Phanias d'Érèse sur les prytanes de sa ville natale[12], nous y trouverions sans doute des renseignements certains sur la question qui nous occupe, mais à défaut de ce document si regrettable, la forme antique προτανις qu'on ne rencontre point dans les monuments lesbiens postérieurs à l'époque d'Alexandre[13], prouve que notre inscription doit être plus ancienne que le troisième siècle avant notre ère. Il est d'ailleurs une autre donnée qui peut, jusqu'à un certain point, venir à l'appui de cette opinion. L'un des *amis* est dit fils du fleuve Scamandre ... c'est là, si je ne me trompe, ce qu'il faut entendre par τῶ Σκαμάνδρω (l'article ne se trouvant devant aucun autre nom propre) et par conséquent devait être le fruit de l'une de ces supercheries dont Eschine, dans l'une de ses lettres[14], nous a si agréablement raconté un exemple. Or, s'il est permis d'admettre que cette lettre soit véritablement d'Eschine[15], on peut présumer que le scandale donné par Cimon dut éveiller l'attention des magistrats, et que, depuis, les vierges qui, la veille de leurs noces, vinrent offrir leur virginité au fleuve sacré, ne furent plus exposées à ce que leurs enfants se qualifiassent de fils du Scamandre. D'où l'on pourrait encore conclure, sans cependant attacher trop d'importance à cet argument, que notre inscription est antérieure à l'année 330 où Eschine fut condamné à l'exil.

Le nom du mois indiqué ligne 4, s'il nous était parvenu entier, aurait pu encore nous guider dans la recherche qui nous occupe. En effet, si c'était le mois Δαίσιος, on ne saurait douter que ce monument n'appartienne à l'époque où la domination et les usages de la Macédoine s'étaient étendus sur toute l'Asie, et les conjectures que je viens d'émettre se trouveraient détruites; mais rien ne prouve que cette restitution soit la seule possible, et qu'avant les conquêtes d'Alexandre les Lesbiens n'aient pas eu un calendrier spécial dont l'un des mois portât un nom commençant par les deux lettres ΔΑ, comme le mois Δαμάτριος des Béotiens, par exemple[16]. L'argument que peuvent fournir les deux premières lettres de ce nom de mois n'a donc qu'une force très-hypothétique; tandis que celui qu'on est autorisé à tirer de la forme πρότανις paraît sans réplique dans l'état actuel de la science[17].

Ainsi donc tout porte à croire que l'inscription dont nous nous occupons est antérieure au troisième siècle avant notre ère, que par conséquent l'origine des associations d'*amis* est bien plus ancienne que l'époque macédonienne[17 bis]. Ce qui ne permet pas d'en douter, c'est l'exemple que nous en offre le bataillon sacré[18] formé à Thèbes par Gorgidas, le contemporain, l'ami d'Épaminondas[19], et qui se composait de 300 hommes unis entre eux par les liens d'une affection

[3] Voyez Plehn, op. cit., p. 50.

[4] Tite-Live XLV, 31.

[5] *H. N.* V, 31.

[6] L'extrême netteté des caractères porte à croire qu'il n'y a pas d'exception à cet égard sur l'original.

[7] Voyez plus bas n° 4, p. 28.

[8] *Corpus Inscr. gr.*, 1325 et 1770.

[9] « Scipio Maffeius, ... quum multos in inscriptionibus versandis annos consumpsisset, fatetur in Crit. Lapid. III, 1, 2, communem quidem et a se sæpe auditam sententiam esse, Græci monumenti scriptura inspecta intelligi probe, ante Alexandrum an postea, Roma libera an Imperatorum ætate, secundo Christi sæculo an tertio, Justiniano imperante an sequiori ævo marmor insculptum fuerit; sibi tamen identidem hæc perpendenti ac monumenta varii generis perlustranti incertissima visa esse omnia fallacibusque regulis plena. Quod judicium ... » Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, t. I, p. 1.

[10] On la trouve déjà dans l'inscription 73 du *Corpus* que M. Boeckh place avant l'Ol. 83 ou 84, vers 444 ans av. J. C.

[11] Peut-être les copistes auront-ils lu Ɱ là où il fallait lire M, l'ancienne forme du Σ, conservée dans le mot κασίγνατος par un motif religieux, ou comme trace d'un ancien usage. Voyez sur la forme du Σ dans les monuments archaïques, M. Boeckh, *Corpus Inscr. gr.*, t. I, p. 20, et n[os] 1-6. — Du reste Ɱ est aussi une ancienne forme du Σ, qui n'est pas sans exemple. Voyez l'*Élite de monuments céramographiques*, publiée par MM. Ch. Lenormant et J. de Witte, pl. XXIV, fig. B.

[12] Athen. VIII, p. 333 A. Φανίας γοῦν ἐν δευτέρῳ πρυτανέων Ἐρεσίων κ. τ. λ. Cf. Ger. Jo. Vossius, *de Hist. gr.*, I, 9, p. 84 de la nouvelle édition publiée par M. Ant. Westermann, Lips., 1838, 8°, et Plehn, op. cit., p. 93.

[13] On la trouve dans une inscription lesbienne de l'année même où mourut Alexandre (*Corp. Inscr. gr.*, n° 2166), et M. Boeckh a eu grandement raison de la conserver, quoique la correction πρύτανις se fût présentée à son esprit. Cette dernière forme, au contraire, se rencontre dans une inscription de Mytilène (*Corpus*, n° 2189) que M. Boeckh paraît placer entre le règne d'Auguste et celui des Antonins.

[14] Lettre 10, p. 736 et suiv., ed. Reisk.

[15] J'avoue que, malgré mon respect pour Taylor, je serais disposé à réclamer contre la proscription dans laquelle ce savant critique a enveloppé toutes les lettres attribuées au rival de Démosthène. Bien que Markland ait déclaré celle dont il s'agit plus digne d'Aristenète que d'Eschine, je n'y vois rien qui n'y soit digne d'un écrivain distingué. Sans doute elle faisait partie des neuf lettres que Photius, *Biblioth.* cod. LXI, regarde comme authentiques et que l'antiquité appelait les neuf muses.

[16] Voyez Ideler, *Handbuch der Chronologie*, t. I, p. 354 et Boeckh, *Corpus Inscr. gr.*, t. I, p. 732, et suiv. Sur le lien de parenté qui unissait les Lesbiens et les Béotiens, voyez plus bas la note 32, p. 26.

[17] Cette forme est, du reste, la seule notion nouvelle qu'on puisse ajouter à celles qui ont déjà été recueillies sur le dialecte éolien. Voyez Greg. de Cor. *de Dial.*, p. 572 et suiv. ed. Schæfer, Plehn, op. cit. c. IV, § 3, p. 126 et suiv., l'abbé Belley sur les inscriptions de Cyzique publiées dans le *Recueil d'antiquités* de Caylus, t. II, p. 183; et Boeckh, *Corpus Inscript.*, t. II, p. 188 et 189. Nul doute que si ce monument nous était parvenu complet, il n'eût fourni de nouvelles lumières sur cette question philologique.

[17 bis] J'avais, à l'occasion du monument publié p. 5, conçu une opinion différente, mais les recherches auxquelles je me suis livré au sujet de l'inscription qui nous occupe, m'ont conduit à modifier les idées que je m'étais faites à cet égard.

[18] Plutarque, *V. de Pélop.*, c. 18-20; Athen. XIII, 561 F et 602 A; Polyen, *Stratag.* II, 5, 2, p. 58, ed. Coray. Xénoph., *Hellen.* VII, 1, 19, paraît les désigner par le mot ἐπίλεκτοι dont se sert aussi Plutarque. ἐξ ἀνδρῶν ἐπιλέκτων τριακοσίων Cf. Barthélmy, *Voyage du jeune Anacharsis*, ch. XXXIV. Wachsmuth, *Hell. Alterthumskunde*, 1[ter] Th., 2[te] Abth., § 72, p. 285. Petr. Adr. Koppius, *Specimen histor. exhibens historiam reipubl. Bœotorum*. Groninger, 1836, in-8°, p. 116 et 117. — Athénée XIII, p. 602, A, attribue cette institution à Épaminondas; peut-être n'est-ce pas sans raison; car bien que Plutarque et Polyen s'accordent pour désigner Gorgidas comme en ayant été le fondateur, il est assez probable qu'Épaminondas, ami de Gorgidas, attaché au même parti politique que lui (voyez Plut., *de Genio Socr.*, t. VIII, p. 347 et 361, ed. Reiske), et de plus imbu des doctrines pythagoriciennes, ne fut pas étranger à la création d'un corps d'élite qui devint sous ses ordres l'un des plus fermes remparts de Thèbes.

[19] Plut, *V. de Pélop.* 12 et 18. Dans les anciennes éditions de Polyen il est appelé Gorgias, mais Casaubon avait déjà reconnu la faute que Coray a corrigée d'après deux manuscrits.

réciproque[20] qu'ils se juraient, au témoignage d'Aristote[21], sur le tombeau d'Iolaüs, l'ami d'Hercule et le compagnon de ses travaux[22]. Cette association fut vraisemblablement un reflet de la société ou *hétairie* pythagoricienne[23], cette franc-maçonnerie de l'antiquité, qui avait ses lois et ses signes de reconnaissance (σύμβολα[24]). On sait que le pythagoricien Lysis, obligé de quitter la grande Grèce par suite des persécutions auxquelles sa secte était en butte depuis la mort de Pythagore[25], s'était réfugié à Thèbes, y avait fondé une école, et avait eu Épaminondas pour disciple[26]. Il est probable qu'il fit sentir à ce grand homme et à ses amis tout l'avantage d'une association fondée sur le dévouement[27] et sur l'honneur[28], et que, d'après ses conseils, Gorgidas créa le bataillon sacré qui contribua si efficacement aux progrès de la puissance thébaine, et qui en mourant à Chéronée arracha des paroles d'admiration au vainqueur[29]?

L'institution ne disparut pas avec ces généreuses victimes : Aristote, ainsi que nous l'apprend Plutarque[30], le disait formellement[31]; mais désormais, sans but politique, elle dut devenir moins importante et se borner à des relations d'amitié, à des preuves de dévouement réciproque, comme toutes celles dont les inscriptions grecques nous ont révélé l'existence, et qui, presque toutes, appartiennent à ces temps malheureux où les Grecs se survivent à eux-mêmes, mais où il n'y a plus de Grèce.

L'association de Lesbos avait-elle, comme celle de Thèbes, une origine pythagoricienne? Les rapports intimes qui existaient entre les Doriens et les Éoliens, et surtout le lien de parenté qui unissait ce dernier peuple aux Béotiens[32], permettent de le penser. L'association est un des principes fondamentaux des différentes constitutions doriennes. Il suffira de rappeler les φιλίτια de Sparte[33], imitation des ἀνδρεῖα ou ἄνδρια de la Crète[34]; la division des citoyens à Lacédémone en ἀγέλαι[35] ou βοῦαι[36] et ἶλαι[37]. Ce nom même de φιλίτια donné au repas pris en commun, celui de κάσεις et de κασίγνατοι que recevaient les membres de la même ἀγέλη[38], prouvent suffisamment, ce me semble, que l'amitié, et le dévouement qui doit en être la conséquence, étaient un des principaux devoirs imposés à ces associations. On peut croire que quelque institution semblable existait à Lesbos, soit qu'elle y eût pris naissance avec la première législation, soit qu'elle y eût été fondée par suite d'une influence extérieure. Mais comment choisir entre ces deux conjectures? Les villes de Lesbos, depuis l'expulsion des tyrans, furent presque toujours divisées, et partagées entre les deux principaux peuples de la Grèce, qui y entretenaient des factions dans l'intérêt de leur politique : ce fut peut-être dans ces temps malheureux, alors que le besoin d'unité devait se faire plus vivement sentir aux véritables amis de leur pays, qu'une association ayant pour objet de rapprocher les différents partis, dans le but généreux d'assurer l'indépendance de l'île, aura été formée par quelques citoyens initiés aux doctrines de la société pythagoricienne. Pour ma part, je serais disposé à le croire, et je ne saurais m'empêcher de rappeler ici une circonstance de la guerre du Péloponèse qui peut venir à l'appui de cette opinion[39].

[20] Plut., op. cit., c. 18 : Ἔνιοι δέ φασιν ἐξ ἐραστῶν καὶ ἐρωμένων γενέσθαι τὸ σύστημα τοῦτο. *Ibid.* Ἐξ ἐρωτικῆς φιλίας συνηρμοσμένον στίφος. Cf. Polyen. et Athen., l. c. On a prétendu que les 300 amis du bataillon sacré étaient unis par cet amour infâme malheureusement si commun dans l'antiquité (Cf. Koppius, op. cit., p. 13, note 2, et p. 17, note 1); mais c'est une idée difficile à admettre, et à ceux qui la partagent on peut répondre par le mot de Philippe que nous aurons bientôt occasion de citer (note 27).

[21] Cité par Plut., loc. laud.,

[22] *Ibid.* Λέγεται δὲ καὶ τὸν Ἰόλεων τοῦ Ἡρακλέους ἐρώμενον ὄντα [illegible] ἄθλων καὶ παραστάτην.

[23] C'est l'expression dont se sert Plutarque, *de Gen. Socr.*, t. VIII, p. 304, Reiske : Ἐπεὶ γὰρ ἐξέπεσον αἱ κατὰ πόλεις ἑταιρίαι [illegible] ἑταιρείαι τῶν Πυθαγορικῶν στάσει κρατηθέντων κ. τ. λ.

[24] Iamblichus, *Vie de Pythagore*, § 237 et 238, en cite un exemple trop curieux pour ne pas le rapporter ici : Un pythagoricien, dit-il, à la suite d'un long voyage arriva dans une auberge où il tomba malade, et vit bientôt s'épuiser ses dernières ressources, l'aubergiste, touché de pitié, ne lui en prodigua pas moins tous les soins que réclamaient son état : mais ce fut en vain. Au moment de mourir le malade écrivit des signes sur une tablette (γράψαι τι σύμβολον ἐν πίνακι) qu'il recommanda à son hôte de suspendre, dès qu'il serait mort, à la porte de sa maison. « Observe, ajouta-t-il, si elle fixe l'attention de quelque passant, car dans ce cas toutes tes dépenses te seront remboursées, et tu recevras la « juste récompense de tes bons offices. » Le pythagoricien meurt; l'aubergiste lui rend les derniers devoirs, et, plutôt pour satisfaire les dernières volontés d'un mourant que dans l'espérance de voir se réaliser les promesses qui lui ont été faites, il expose la tablette en public. Longtemps après un homme s'arrête devant l'hôtellerie, prend connaissance des caractères tracés sur la planche et instruit de tout ce qui s'était passé, paye largement l'hospitalité donnée à l'un des membres de sa secte. — Cf. Aug. Bern. Krische *de Societatis a Pythagora conditæ scopo politico.* Gœttingæ, 1830, 4°, p. 43 et 44.

[25] Plut. *de Genio Socr.* t. VIII, p. 304 et suiv.; Iamblichus, *V. Pyth.*, § 249; Porphyr., § 55. Tout porte à croire que les persécutions auxquelles les pythagoriciens furent en butte, dans la grande Grèce, après la mort de leur maître, ne se bornèrent pas à la révolution de Crotone, mais se continuèrent encore pendant longues années. Voyez M. Krische, loc. cit., p. 100 *ad fin.* Une secte qui, dès son début, a jeté d'aussi profondes racines, reste longtemps vivace. Probablement les historiens de l'hétairie pythagoricienne venus longtemps après son expulsion de l'Italie, ont, pour ajouter de l'intérêt à leur récit, concentré sur l'époque la plus importante toutes les circonstances des différentes persécutions, sans s'inquiéter des difficultés chronologiques qui en résulteraient Voilà comment, dans Iamblichus et dans Plutarque, Lysis est le contemporain de Pythagore, tandis qu'il est né dans l'Ol. XCII (vers 412 ans av. J. C.), c'est-à-dire 85 ans après la mort du philosophe de Samos, en adoptant la date d'Eusèbe. Voyez Clinton, *Fasti Hellenici* ad Ol. LXX, 4. M. Krische (p. 98) s'éloigne peu de cette donnée et fixe la mort de Pythagore à l'Ol. LXIX. Cf. Bentlei, *de Ætat. Pyth.* dans ses *Opusc. philog.* Lipsiæ, 1781, p. 194 et suiv.

[26] Diod. Sic. XVI, 2; *Excerpta*, t. II, p. 556, 79; Cor. Nepos, *Epam.*, c. 2; Paus. IX, 13, 1; Ælian *V. H.* III, 17; Plut., *de Genio Socr.*, t. VIII, p. 290, 304 et suiv.; Porphyr., *V. Pyth.*, loc. cit.; Iamblichus, *V. Pyth.*, § 250, Hieronym. *contra Ruf.* III, c. 10. Cf. Barthelemy, *Voy. du jeune Anacharsis*, ch. I et LXXV.

[27] On sait que Pythagore faisait de l'amitié à toute épreuve et de la vie en commun (συμβίωσις) l'un des principaux devoirs de ses disciples. Τῶν μὲν οὖν Πυθαγορείων κοινὴν εἶναι [illegible] διετάξε, καὶ τὴν συμβίωσιν [illegible] διὰ παντὸς τοῦ χρόνου διατελεῖν. Iamblichus, op. cit. § 18, p. 172, Kiessling; et dans un autre passage en parlant de Damon et de Pinthias : Συνέζων γὰρ οἱ ἄνδρες οὗτοι καὶ ἐκοινώνουν ἁπάντων. § 3. Du reste, M. Krische, op. cit., p. 27 et suiv., a très-bien expliqué ce qu'il fallait entendre par la communauté de biens attribuée aux disciples de Pythagore.

[28] Plut. *V. de Pelop.* c. 18 : Ὡς ἐκεῖνος δ', τοῦ πολεμίου κείμενον αὐτὸν σφάττειν μέλλοντος, δεόμενος καὶ ἀντιβολῶν διὰ τοῦ στέρνου διεῖναι τὸ ξίφος· Ὅπως, ἔφη, μή με νεκρὸν ὁ ἐρώμενος ὁρῶν κατὰ νώτου τετρωμένον αἰσχυνθῇ.

[29] Ὡς δὲ μετὰ τὴν μάχην ἐφορῶν τοὺς νεκροὺς ὁ Φίλιππος ἔστη κατὰ τοῦτο τὸ χωρίον ἐν ᾧ συνέτυχε κεῖσθαι τοὺς τριακοσίους ἐναντίους ἀπηντηκότας ταῖς σαρίσσαις ἅπαντας ἐν τοῖς ὅπλοις [illegible] ἀλλήλοις ἀναμεμιγμένους, θαυμάσαντα, καὶ πυθόμενον ὡς ὁ τῶν ἐραστῶν καὶ τῶν ἐρωμένων οὗτος εἴη λόχος, δακρῦσαι καὶ εἰπεῖν· Ἀπόλοιντο κακῶς οἱ τούτους τι ποιεῖν ἢ πάσχειν αἰσχρὸν ὑπονοοῦντες.

[30] Plut., *V. Pelop.*, c. 18.

[31] Peut-être dans son livre *sur les constitutions grecques.*

[32] Voyez Thuc. II, 2; VII, 57; VIII, 10; et ses commentateurs, notamment Duker, Gœller, Poppo et Arnold. Cf. Plehn, *Lesb.*, p. 39.

[33] Arist. *Pol.* II, 6, 21; 7, 3; Plut., *V. Lycurg.*, c. 12, t. I, p. 184. Reiske; Porphyr., *de Abstin.*, IV, p. 52, 11 sq. ed. Flor.; Plut. (*Symp.* VII, quæst. IX, t. VIII, p. 851) dit positivement que ces repas étaient regardés comme ayant un but secret et aristocratique : Τὰ γὰρ παρὰ Κρησὶν Ἀνδρεῖα καλούμενα, παρὰ δὲ Σπαρτιάταις Φιλίτια, βουλευτηρίων ἀπορρήτων καὶ συνεδρίων ἀριστοκρατικῶν τάξιν εἶχε. Cf. *adv. Stoicos*, t. X, p. 405. *V. Phoc.*, c. 20, t. IV, p. 330. — Sur les deux noms φειδίτια et φιλίτια, donnés à ces repas, voyez Plut., *V. Lycurg.*, loc. cit., Hesychius, Suidas, Zeune sur Xénoph., *de Rep. Lac* III, 6, les commentateurs de Denys d'Halicarnasse II, 23, et Gœttling sur Aristot., *Œconom.* p. 190. Ce dernier défend avec raison la leçon φιλίτια. — Cf. Meursius, *Lacon* I, 9, 10. Cragius, *de Rep. Lac.*, p. 57. Manso, *Sparta*, t. I, p. I, p. 156, et p. II, p. 188; Sturz, *Lex. Xen.* s. v. t. IV, p. 124; K. O. Müller, *Dor.*, t. II, p. 277 et suiv.; Wachsmuth, op. cit. IIter Th., 2te Abth., p. 23.; Hermann, *Lehrbuch der gr. Staatsalterth.*, 2te Aufl. Heidelb., 1836, 8°, § 27, 7.

[34] Arist., *Polit.* II, 7, 3; VII, 9, 2; Athen. IV, p. 143. A; Plut., *Vie de Lyc.*, loc. cit.; Neumann, *rerum Creticarum specimen.* Gœttingæ, 1820, 8°, p. 104 et suiv.; Hœck, *Creta*, t. III, p. 120 et suiv.; K. O. Müller, *Dor.* t. II, p. 201 et suiv.; Hermann, op. cit., § 21, 5, p. 56, 57.

[35] Plut., *Vie de Lycurgue*, ch. 16, t. I, p. 198 et 199, et ch. 17, p. 200, ed Reiske.

[36] Hesych. et Etym. Magn. aux mots βοῦα et βουάγορ. Cf. Cragius, *de Rep. Lac.*, p. 152 et 318; Valck., *ad Adoniaz.*, p. 274; K. O. Muller, *Dor.* t. II, p. 128 et 302; Boeckh, *Corpus Inscr. gr.*, t. I, p. 612. Hermann, op. cit., § 26.

[37] Xen., *Rep. Lac.*, II, 4, et la note de Haase sur II, 2.

[38] Boeckh, loc. cit. Voyez t. II, p. 74 de cet ouvrage.

[39] Thuc. VIII, 100.

Dans l'été de la 21[e] année de la guerre du Péloponèse (Ol. XCII, 2; juillet 411 av. J. C.), des bannis de Méthymne (sans doute des partisans de Sparte et du principe de son gouvernement, ce qu'on peut déduire des expressions de Thucydide : Μηθυμναίων οὐχ οἱ ἀδυνατώτατοι φυγάδες[40]) ayant fait passer de Cymes à Lesbos une cinquantaine d'hoplites qu'ils s'étaient *affiliés* (προσεταιριστούς[41]), ainsi que des mercenaires du continent qu'ils avaient soudoyés, en tout trois cents hommes environ[42], vinrent, commandés par Anaxarchus, de Thèbes, en raison de la communauté d'origine qui unissait les Lesbiens et les Thébains, attaquer d'abord Méthymne pour la soustraire au pouvoir d'Athènes, et opérer de ce point un soulèvement dans l'île. Arrêtés une première fois dans leur tentative par la garnison athénienne de Mytilène, qui accourut à leur rencontre, puis repoussés une seconde fois dans un combat, ils traversèrent le mont Lepetymnus[43] et vinrent s'emparer d'Érèse, qu'ils détachèrent de la ligue athénienne[44]. Il y a tout lieu de croire, bien qu'aucun texte ne l'indique, qu'Érèse retomba au pouvoir des Athéniens, et que par conséquent ce coup de main resta sans résultat immédiat; mais il n'en est pas moins constaté qu'il existait à Lesbos un parti aristocratique favorisant les Spartiates, étroitement lié avec les Thébains, et formant une association (ἑταιρεία[45]) dans laquelle ils recevaient des adeptes, et dont le nombre, comme celui de l'hétairie pythagoricienne de Crotone[46] et du bataillon sacré de Thèbes[47], était de 300[48].

Ce qui semble prouver encore l'existence de cette association, c'est qu'environ 60 ans après, postérieurement à la guerre sociale, nous voyons, à en juger par un passage du discours de Démosthène pour la liberté des Rhodiens[49], prononcé l'an 351 avant notre ère (Ol. CVII, 2), le gouvernement oligarchique rétabli à Mytilène. C'est vers la même époque, suivant l'opinion de M. Plehn[50], qu'il faut placer la tyrannie de Cammès à Mytilène[51], et celle de Cléomène à Methymne[52]; d'où il résulte que la révolution s'était étendue à toutes les villes de Lesbos. Mais comment s'était-elle opérée? sans doute à l'aide d'une *hétairie* qui, ne s'écartant pas d'abord du but de l'association pythagoricienne, avait fait confier le pouvoir aux *meilleurs* et s'était attachée à assurer le bien-être du peuple[53]; mais sans doute aussi, suivant la marche ordinaire des choses humaines, elle avait abandonné peu à peu les principes qui faisaient sa force, et bientôt à l'aristocratie avait succédé la tyrannie, qui se maintint jusqu'au moment où Alexandre, devenu le maître du monde, et ne voulant pas souffrir qu'il existât d'autre puissance que la sienne, chargea Hégélochus de soumettre les îles, et livra les tyrans de Lesbos, notamment ceux de Méthymne, Aristonicus et Chrysolaüs, aux habitants des villes qu'ils avaient opprimées.

On comprend maintenant pourquoi l'*hétairie* lesbienne allait recevoir ses adeptes dans l'île de Délos. C'est qu'Apollon n'était pas seulement le Dieu de Lesbos, c'était aussi celui des pythagoriciens[54], et une tradition de la secte supposait même que son chef avait séjourné à Délos et qu'il s'y était fait admirer par sa haute sagesse[55].

Notre inscription donne lieu à très-peu d'observations philologiques. En admettant que la copie de MM. Ravoisié et Poirot reproduise le monument avec une exactitude rigoureuse, ce que je suis loin de croire, plusieurs noms propres offrent des formes tout à fait insolites : comme Θελαίσιος (ligne 2)[56], Κλεαφεν... (l. 3)[57]; Ἀγέμορτος (l. 4), qu'on peut comparer pour la formation à Ἀγέλαος[58]; Εὐαγένης (l. 7), dont la première partie se tire sans doute d'Εὖα, nom d'un bourg de l'Argolide au pied du mont Parnon[59]; Δαμοδίκειος formé d'après les mêmes lois que Λαοδίκειος[60]; Α[ἰγ]ῆ, qui est peut-être l'accusatif d'Αἰγεύς[61]; enfin Ἐχεῖς (l. 10), et [Α]μμί[δ]ας (ibid.)[62].

3.

Inscription provenant de Délos, et conservée, à l'époque de l'expédition, dans le musée d'Égine, où elle a été copiée par M. Virlet. Largeur, 0,27; hauteur, 0,41.

ΔΡΣΑΝΜΒΝΙΝΑ ΤΑΣΛΔΟΜΑΝΟ
ΑΗΓΕΙΣΙΔΗΡΟΥΓ ΗΛΕΛΗΥΧΟΗΓΥΡΙ
ΗΖC ΜοΣΓΑΟ ΥΣ ΣΓΑΤΡΙΔ ΤΑΡ
ΟΙΟΝ ⁻ΓΑΡΜΖΖΑΙΤΟΣ ΔΕοΡΕΙ
ΖΖΟc ΜΕΚ ΕΙΝΕΙΔΟ Γ>ΓΡΟΦΗ
ΥΝΕ ΜΔΑΝΔΡΟΕΓΙΝΕΤΑΙΣΑΟΦΡ
ΙΜF ΔΕΙΤΟΡΗ Α ΙΙΡΑΝΕ ΝΥΓΟ
ΟΩΙΜΕΝΟΝ Ε ΣΒΙΩΝΔΕ
ΩΝΟΝΟΑΡΟΝΚ ΙΟΤ ΗΓΑΕ ΤΗ
⁻ΡΟΓΝΤΕΣΟΥΣΦCΣΓΡΟΣ ΟΑΙΓΓΗ
ΗΣΕΙΝΟΜΙΝΟΝΟΥΔΕΤ ΙΣΙΝΓΕΔ
⁻ΤΕΚΑΓC Υ Τ ΙΓ ΝΗΣΜΑ
Α ΝΗΝΟ
Ο==Σ ΙΗΖ ΣΛΕΛΟΙΧ
ΣΙΔΗ ΟΣ Υ Δ ΧCΔ
ΙFΛ ΣΙΒΑ Σ Χ Η
ΝΑΜΥΝΟΙ F Ν
ΕΙΜΑ ΕΝΟΝ
ΜΕ Σ
ΝΙ Κ ΕϽΣ
ΝΜ Ο ΣΕ ΑΓ
Ε ΧΜΕΝΟ⁻
ΝΓΙ Ε

[40] Krueger explique très-bien cette expression par οἱ δυνατώτατοι, *optimates*, et renvoie à Valck. sur Hér. IV, 95. Voyez la note de Poppo sur le passage de Thuc.

[41] Ce mot ne me paraît avoir été entendu ni par les commentateurs, ni par les interprètes. Ducker traduit : *Qui amicitiæ causa eos secuti fuerant*, et Levesque a reproduit ce sens dans sa traduction. L'un des plus récents éditeurs de Thucydide, M. Arnold, l'explique ainsi : « i. e. nonnullos Cumanos, qui Methymnæos exsules dum Cumæ versabantur in sodalitatis suarum ἑταιρειῶν optimates receperant, ideoque parati erant illos adjuvandos. » Nul doute qu'il ne soit ici question d'*hétairie*; mais le mot προσεταιριστούς doit être pris dans le sens passif et non dans le sens actif. M. Didot, en traduisant *qu'ils s'étaient associés*, est plus près du sens, mais ne rend pas assez l'idée d'affiliation.

[42] Ξυμπάντων ὡς τριακοσίων.

[43] Thucydide ne nomme pas la montagne; mais ce ne peut être que le Lepetymnus, voisin de Methymne. V. Plehn, *Lesb.*, p. 8 et suiv.

[44] Ἀφιστᾶσι τὴν Ἔρεσον.

[45] Le mot ἑταιρεία, dans Platon, est pris dans le sens de parti politique, de faction. (*Rep.* II, 8. *de Legg.* IX, p. 856 B. *Theæt.*, p. 162 D.). Voyez Ast sur la *Republ.* de Plat., loc. cit. Lobeck sur l'*Ajax* de Soph., v. 682, p. 322 de la première édition, et 309 de la deuxième. C'est par le mot ἑταιρία qu'Aristote, *Pol.* II, 8, 2, désigne l'association politique qui à Carthage veillait au maintien de la constitution, fait qu'a prouvé M. Kluge, *de Polit. Carth.*, p. 36 et suiv.

[46] Just. XX, 4. *Sed* TRECENTI *ex juvenibus quum sodalitii juris sacramento quodam nexi, separatam a cæteris civibus vitam exercerent, quasi cœtum clandestinæ conjurationis haberent, civitatem in se converterunt : quæ eos, quum in unam domum convenissent, cremare voluit.*

[47] Plut., *V. de Pelop.*, c. 18.

[48] Vraisemblablement les pythagoriciens attachaient quelque idée mystique à ce nombre qui est le produit du carré de la *décade* par 3. Ce nombre rappelle celui des Spartiates qui suivirent Léonidas aux Thermopyles et qui n'étaient autre chose que le *bataillon d'élite* de 300 hommes composant la garde du roi sous le nom de d'ἱππεῖς.

[49] § 9, p. 196, Reiske.

[50] *Lesb.*, p. 76.

[51] Voyez Demosth. *adv. Bœot.* II, p. 1019. Reiske.

[52] Athen. X, p. 443 A.

[53] Krische, op. cit., p. [illegible]

[54] Krische, op. cit., p. 37.

[55] Iamblichus, *V. Pythag.*, § 26, 35 et 252.

[56] Je ne crois pas qu'on puisse rapprocher ce nom de Θαλύσιος, le même suivant M. Boeckh que le Θαλούθιος des Doriens. Sans doute M. Boeckh a prouvé (*Corp. Inscr. gr.*, t. I, p. 721) que la permutation de ε et de α est possible, ainsi Κτασίας devient Κτεισίας (Comp. κτέαρ); mais le changement de υ en α, et réciproquement ne saurait guère être justifié. Cependant on peut comparer μύσταξ et μασταξ.

[57] Si le Φ était moins nettement marqué, on pourrait supposer que les copistes ont confondu Γ avec Φ, et lire ΚΛΕΑ[Γ]ΕΝ[ΕΟΣ] : ce qui serait le même nom que celui de Κλειγένης qu'on trouve dans Aristophane, *Gren.* 709.

[58] Hom. Il. VIII, 275; Od. XX, 321; XXII, 131; Apollodore, *Bibl.* II, 7, 8.

[59] Pausan. II, 38, 6.

[60] Thuc. IV, 134. Paus. VIII, 44, 1.

[61] Ce devrait être plutôt Αἰγῆα. Voyez *Corpus Inscr. gr.*, n° 2166, l. 40, 42.

[62] C'est le patronymique d'Ἀμμίας, qu'on trouve dans le *Corpus*, n° 2518, et auquel correspondent les noms de femme Ἀμμία, Inscr. de Délos, n° 21, et Ἄμμιον, Inscr. de Ténos, n° 2, p. 3.

Dans l'état de mutilation où nous est parvenu ce monument, ce serait une tentative hasardée que de chercher à le rétablir Il faudrait d'ailleurs une meilleure copie que celle qui m'a été remise. Tout ce qu'on peut conjecturer, c'est que nous avons sous les yeux les débris d'une inscription en vers dont le mètre est assez difficile à déterminer. En effet, à en juger par le nombre des syllabes de la deuxième ligne, par la fin de la ligne 6, ἀνδρὸς γίνεται σαόφρονος, par les mots [Λε]σδιων, ligne 8, σιδηρος, ligne 15, εἱμα[ρμ]ένον, ligne 18, κ[λ[έος, ligne 20, on pourrait s'attendre à trouver ici des vers ïambiques trimètres; mais, d'un autre côté, les mots [το]ὺς [τῆ]ς πατρίδ[ος] ταρά[χους], ligne 3, προφή[της] ou προφῆ[τις], ligne 5, λέλο[γ]χ[ε] ou λέλογ]χ[α], ligne 14[1], indiquent un mètre dactylique. Peut-être faut-il admettre que les deux mètres alternaient comme dans la XI^e ode du livre des Épodes d'Horace et de plusieurs épigrammes de l'Anthologie.

Quel était le sujet de cette inscription? des mots [θ]ήγει σιδήρου, ligne 2, [το]ὺς τῆς πατρίδ[ος] ταρ[άχους], ligne 3, ἁρμ[όσ]αι, ligne 4, κ[λ]έος, ligne 20, [Λε]σβίων, lig. 8[2], on peut présumer que sur notre marbre était gravé l'éloge d'un Lesbien, qui, après avoir mis un terme aux troubles de sa patrie, avait rétabli l'ordre et par là s'était acquis des titres à la gloire et à la reconnaissance de ses concitoyens.

D'un autre côté, de la présence de ce monument à Délos, on peut tirer cette conséquence qu'il n'était pas funéraire, puisqu'on n'enterrait pas dans cette île[3]. C'est un motif de plus pour croire que le Lesbien en question appartenait à l'hétairie dont il a été fait mention plus haut, et c'est d'après cette considération que j'ai cru devoir rapprocher ces deux inscriptions.

Il est fort à désirer qu'un estampage de la pierre nous soit envoyé d'Égine, car, en nous fournissant des éléments plus sûrs, cette nouvelle copie permettra peut-être d'admettre comme un fait certain et *acquis à la science* ce que nous ne pouvons proposer ici que comme une vague conjecture.

4

Inscription gravée sur un tambour de colonne et copiée par MM. Ravoisié et Poirot. (Voyez Pl. 12, fig. III).

ToKoINANToN
ΝΗΣΙoΤΩΝ
ΑΓΑΘoΣΤΡΑΤoΝ
Γ ΛΥΑΡΑΤoΥ
ΕΟΔΙΟΝ
ΟΙΙΟ Σ ΑΣΙ
ΥΛΗΣ ΑΛΙΙΑΡΝΑΣΣΕΥΣ
ΕΓoΕ

Une seconde copie de ce monument, faite par M. Blouet, n'offre que deux variantes qui toutes deux fournissent un moyen de corriger la copie de MM. Ravoisié et Poirot : *ligne* 4, **ΓoΛΥΑΡΑΤΟΝ**, et *ligne* 8, **ΕΓΟΕ.**

Je crois pouvoir proposer la restitution suivante :

Το κοιν[ο]ν τῶν
νησιωτων
Ἀγαθόστρατον
Πολυαράτου
[F]όδιον
[θε]ο[ῖ]ς [π]ᾶσι.

Ὕλης Ἀλι[κ]αρνασσευς
ἐπόε[ι].

La confédération des habitants des Cyclades[1] *consacre cette statue d'Agathostrate fils de Polyaratus à tous les dieux pour obtenir une navigation favorable* (?).

Cette statue est l'ouvrage d'Hylas d'Halicarnasse

ΕΟΔΙΟΝ, ligne 5, ne donne aucun sens, et il n'y a point entre les deux premières lettres un espace suffisant pour lire ἐ[ν]όδιον ou ε[ὐ]όδιον. On conçoit facilement que les copistes aient vu un **E** là où il y avait un **F**, cette dernière lettre étant fort rare sur les monuments de cette époque, bien qu'elle ne soit pas sans exemple[2]. L'explication que je donne au mot ὅδιον paraîtra probable, je l'espère, si l'on se rappelle le sens que le scoliaste d'Eschyle prête aux locutions ὅδιον κράτος[3] et ὄρνιθες ὅδιοι[4] ainsi que la glosse d'Hésychius Ὅδιος οἰωνός· αἴσιος. Ainsi ὅδιον comme ἐνόδιον équivaudrait à *viaticum*[5]. On sait d'ailleurs que Mercure et Hécate avaient entre autres surnoms celui d'ὅδιος comme divinités protectrices des voyageurs.

Mais comment se fait-il que pour être protégés dans leurs voyages, les habitants des Cyclades, par un acte officiel, publié au nom de leur confédération, consacrent aux dieux la statue d'Agathostrate? C'est que sans doute, indépendamment des services rendus par Agathostrate, ce monument remarquable par son exécution, était une offrande précieuse. On est d'autant plus fondé à le croire, que le nom et la patrie du statuaire sont indiqués à la suite de l'inscription gravée sur la base.

Ὕλης est la forme ionienne du nom connu Ὕλας. Peut-être que l'artiste ainsi appelé, bien que né à Halicarnasse, ville de la Doride, était originaire d'une ville ionienne, et avait reçu suivant l'usage, le nom donné à son aïeul dans sa patrie primitive. Quoi qu'il en soit, ce nom doit être ajouté au catalogue des artistes grecs qu'a publié M. Sillig, et que M. Raoul Rochette a si richement augmenté[6].

Le début de notre inscription prouve que le statuaire Hylas a brillé postérieurement au règne d'Alexandre. En effet, une inscription de Délos, publiée dans le *Corpus* n° 2273, et consacrée à Ptolomée Philadelphe, roi d'Égypte, désigne les habitants des Cyclades par le nom de νησιῶται qu'ils reçoivent ici. Or nous savons par un passage de Théocrite[7], que les Cyclades étaient soumises à ce prince. On peut donc présumer que notre monument est de la même époque. La forme des O, des Θ et des Ω plus petits que les autres lettres, sans être une preuve suffisante[8] pour assigner une date précise, confirme cependant jusqu'à un certain point cette conjecture.

C'est sans doute vers cette même époque qu'il faut placer l'inscription 2334 du *Corpus*, où se retrouve, lignes 10 et 11, la mention de la *confédération des insulaires*, τὸ κοινὸν τῶν νησιωτῶν. M. Boeckh avait déjà conjecturé[9] qu'elle était antérieure à l'année 167 av. J. C. : les rapprochements qui précèdent permettent désormais de l'affirmer et même de placer le monument dont il s'agit entre l'année 301, où par suite de la victoire d'Ipsus, Ptolomée Soter dut rentrer en possession des Cyclades qu'il avait conquises en

Inscr. 3. — [1] Ce dernier mot pourrait aussi, à la rigueur, figurer dans un vers ïambique.

[2] Si l'on ajoute à ces mots δαρον, ligne 10, νόμι[μ]ον οὐδέ, ligne 11, ἀμυνό-[με]ν[ος], ligne 16, on aura, je crois, tout ce qu'il est possible de déchiffrer sur la copie de M. Virlet.

[3] Thuc. I, 8; III, 104. Cf. Dorville, Dissert. sur Délos in *Misc. observ.*, vol. VII, p. 21. Boeckh, *Corp Inscr. gr.*, t. II, p. 247, n° 2310.

Inscr. 4. — [1] « Νησιῶται sunt adjacentium insularum, maxime Cycladum, incolæ non soli Deli. » Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, t. II, p. 230, n° 2273.

[2] *Tabulæ Heracleenses passim.* Ce monument que Mazocchi place avec vraisemblance un peu plus de 300 ans avant J. C. (*Prodr. ad Heracl. pseph.*, c. III, sect. II, p. 134) offre partout le F comme signe d'aspiration, même devant des mots dont la première voyelle n'est pas aspirée εἴκατι, ἴδιος, ἔτος, etc., et dans l'intérieur des mots composés.

[3] *Agamemn.*, 103

[4] Ibid., 152.

[5] Gl. Ἐνόδιον, *Viaticum.*

[6] *Lettre à M. Schorn.* Paris, 1832. Extrait du Bulletin universel de M. de Férussac, cahiers de juin, juillet, août et septembre 1831, sect VII

[7] Id. XVI, 88 : Σημαίνει Λυκίοις τε φιλοπτολέμοισι τε Κάρσι
Καὶ νάσοις Κυκλάδεσσι.

Cf. Dorville, *Misc. Observ.*, t. VII, p. I, p. 41. Polyb. IV, 34, range aussi les Cyclades parmi les contrées qui étaient dans la dependance de predecesseurs de Ptolémée Philopator.

[8] Voyez plus haut, p. 25

[9] T. II, p. 256, *b.*

309[10], mais que Démétrius lui avait enlevées sept ans après[11], et l'année 167 où la confédération des insulaires dut être détruite par la cession que les Romains firent de l'île de Délos aux Athéniens. Il paraît, du reste, que la confédération n'avait pas de centre stable, puisque le n° 2334 fait mention d'une assemblée tenue dans l'île de Tenos, et que le n° 2273, ainsi que notre inscription donnent lieu de penser qu'elle avait aussi ses réunions dans l'île de Délos. C'est sans doute à l'un des membres de cette confédération, bien plutôt qu'à un Cypriote, comme l'avait pensé M. Letronne[12], que se rapporte la désignation de νησιώτης, gravée sur la stèle de l'île de Bacchus[13], à la suite du nom de l'un des Grecs membres de la corporation religieuse qui élève ce monument. En effet, nous voyons par notre inscription et par les n°s 2273 et 2334 que ce mot, à l'époque des Ptolémées, désignait *absolument et par excellence* les habitants des Cyclades, lesquelles, malgré l'apparence de liberté qu'on leur avait laissée, étaient devenues par le fait une province de la monarchie égyptienne et devaient être considérées comme telles surtout en Égypte.

5

Sur trois fragments d'entablement trouvés dans les ruines du portique de Philippe. (Voyez Pl. 5, fig. III et IV.)

a		*b*		*c*
ΒΑΣΙΛΕΩΣ	|	ΔΗΙ	|	ΟΛΛΟΝ

M. Boeckh[1], d'après Tournefort[2], Spohn[3], Wheler[4] et Stuart[5], a publié trois fragments d'architecture, provenant des ruines du portique dit de Philippe, et conçus en ces termes :

a		*d*	*e*
ΒΑΣΙΛΕΩΣ	|	ΦΙΛΙΓΓΟΥ	ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ
Βασιλέως		Φιλίππου	Μακεδόνων,

Il paraît que deux de ces fragments ont disparu, enfouis sans doute sous les décombres, puisque M. Blouet n'a retrouvé que le premier[6]; mais on voit aussi que depuis Stuart, deux nouveaux blocs ont été déterrés. Ainsi, toute l'inscription doit être rétablie de la manière suivante :

a *d* *b* *e* *c*

ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΦΙΛΙΓΓΟΥ ΔΗ ΜΗΤΡΙΟΥ] ΜΑΚΕΔΟΝΩΝ [ΑΓ ΟΛΛΟΝΙ

Βασιλέως Φιλίππου Δημητρίου Μακεδόνων Ἀπόλλ[ω]νι.

Offrande du roi des Macédoniens, Philippe fils de Démétrius, à Apollon.

D'où il résulte qu'il ne peut plus exister désormais d'incertitude sur le Philippe qui a élevé ce portique, et que c'est bien réellement, comme l'a pensé Dorville[7], Philippe II (III, ou IV), fils de Démétrius, qui eut pour successeur Persée. Il s'ensuit aussi que M. Blouet n'aurait pas dû, dans la restauration du portique dont il s'agit, s'en tenir uniquement aux trois fragments qu'il a retrouvés, mais les combiner, comme je l'ai fait, avec ceux que Stuard avait déjà gravés dans ses *Antiquités attiques*. Je suis même disposé à croire qu'après le mot ΑΓΟΛΛΩΝΙ, venaient encore, suivant l'usage[8], le nom de la sœur, et de la mère de ce dieu : ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΛΗΤΟΙ. Les dimensions de l'édifice, qui, à en juger par le plan général de M. Blouet[9], devait avoir près de 100 mètres de long, ne s'opposent en rien à l'addition dont il s'agit, puisque, en admettant que chaque pierre avait, comme le fragment *a*, 3 mètres 340 centimètres, toute l'inscription composée de sept blocs n'aurait occupé qu'un espace de 23 mètres 380 centimètres.

Ce portique ayant été élevé par Philippe II, fils de Démétrius, la date de son érection doit être placée entre les années 221 et 179 avant notre ère.

6.

Fragment d'inscription gravée en lettres de 3 pouces, d'une forme très-élégante sur une architrave trouvée dans les ruines indiquées par les lettres H H, *à gauche du plan général.* (Voyez Pl. 12, fig. V.)

ΟΝΥΣΙΟΥΕΥ

Cette inscription qui a été publiée plus complète de cinq lettres par Spohn[1], Wheler[2], Tournefort[3], Dorville[4] et M. Boeckh[5], paraît avoir été gravée sur un portique construit par Mithridate le Grand, dans le cours des trois années qu'il fut maître de Délos (86-84 av. J. C.). D'après le n° 2277 *a* du *Corpus*, et ce que je viens de dire sur le n° 5, je pense que cette dédicace doit être ainsi restituée :

[Βασιλέως Μιθραδάτου Εὐπάτορος νέου Διονύσου Εὐτυχοῦς Ἀπόλλωνι, Ἀρτέμιδι, Λητοῖ.]

Offrande du roi Mithridate, Eupator, nouveau Bacchus, Fortuné à Apollon, à Diane, à Latone.

[10] Diod. Sic., liv. XX, ch. 37, Cf. Champollion-Figeac, *Annales des Lagides*, t. I, p. 328

[11] Ibid., ch. 100. Cf. Champollion-Figeac, ibid., p. 360.

[12] *Recherches pour servir à l'histoire de l'Égypte*, etc., p. 345.

[13] L. 22, ibid., p. 345

Inscr. 5. — [1] *Corpus Inscr. gr.*, n° 2274

[2] *Voyage dans le Levant*, t. I, lettre VII, p. 305.

[3] *Voyage*, t. III, P. I, p. 87.

[4] *Voyage*, p. 57.

[5] *Antiq. att.*, vol. III, c. 10, pl. 3

[6] Ce qui ne permet pas de douter que le premier fragment de M. Blouet ne soit bien le même que celui qui a été publié par M. Boeckh, c'est que l'A y a la même forme : les deux côtés de l'angle y sont joints par un chevron brisé

[7] *Misc. observ.*, t. VII, p. 31. C'est aussi l'opinion adoptée par M. Boeckh.

[8] *Corpus Inscr. gr.*, 2282 et 2284. Cf. 2280.

[9] Pl. 1, lettres N, O.

Inscr. 6. — [1] *Voyage*, t. III, p. 87

[2] *Voyage*, p. 57.

[3] *Voyage dans le Levant*, t. I, lettre VII, p. 299 (356)

[4] *Misc. observ.*, t. VII, P. 1, p. 51.

[5] *Corpus Inscr. gr.*, 2277, *b*. Le savant éditeur donne ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ; mais les livres auxquels il a emprunté ce monument n'ont pas les deux premières lettres. Voyez Dorville, l. c.

On sait, d'après d'autres autorités recueillies par Dorville et par M. Boeckh, que Mithridate portait le surnom de Διόνυσος νέος et νέος Διονυσος [1].

Bien que toutes les copies donnent [ΔΙ]ΟΝΥΣΙΟΥ, j'ai cru devoir corriger [ΔΙ]ΟΝΥΣΟΥ avec M. Boeckh; mais de l'unanimité des copies, il résulte que la confusion de ces deux noms avait déjà lieu dans l'antiquité[7], et que Muratori ne mérite peut-être pas le reproche que lui adresse mon savant maître, M. Boissonade[8], d'avoir *altéré, selon son usage, la bonne leçon d'une inscription en écrivant*[9] ΔΙΟΝΥΣΙΩ *pour* ΔΙΟΝΥΣΩ.

7.

Inscription copiée sur l'emplacement désigné dans le plan général par la lettre Q. (Voyez Pl. 12, fig. II).

ΟΔΗΜΟΣΟΑ
ΣΟΥΟΙVΟ
ΝΑ'ΔΣΤΟ
Ο ΟΥΙΟΥΚΑΙΣΑ
ΕΥΣΕΗ ΑΣΤΗΣ
Ο ΓΤ

ΝΟ

Ce monument paraît offrir beaucoup d'analogie avec le n° 2282 du *Corpus*, et l'on peut, je crois, la restituer de la manière suivante, en s'aidant encore des n°s 2275 *a*, 2280, 2285 et 2286.

ΟΔΗΜΟΣΟΑ[ΘΗΝΑΙΩΝ]
[ΚΑΙΟΙΤΗΝΝΗ]ΣΟ[Ν]ΟΙ[Κ]Ο[ΥΝΤΕΣΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ]
[ΣΕΒΑ]ΣΤΟ[Ν]
[ΘΕΟΥ Ι]Ο[ΥΛΙ]ΟΥ[Υ]Ο[Ν] ΚΑΙΣΑ[ΡΑ ΑΡΕΤΗΣ]
[ΕΝΕΚΕΝ ΚΑΙ ΤΗΣ ΕΥΣΕ[ΒΕΙ]ΑΣ ΤΗΣ[ΠΡΟΣ ΤΟΥΣ]
[ΘΕΟΥΣ ΚΑΙ ΤΗΣ ΕΥΝ]Ο[ΙΑΣ]Τ[ΗΣ ΕΙΣ ΕΑΥΤΟΝ]

[ΑΡΤΕΜΙΔΙ ΛΗΤ]Ο[Ι ΑΠΟΛΛΩΝΙ]

Ο δῆμος ὁ Ἀθηναίων καὶ οἱ τὴν νῆσον οἰκοῦντες Αὐτοκράτορα Σεβαστὸν θεοῦ Ἰουλίου υἱὸν Καίσαρα ἀρετῆς ἕνεκεν καὶ τῆς εὐσεβείας τῆς πρὸς τοὺς θεοὺς καὶ τῆς εὐνοίας τῆς εἰς ἑαυτόν.

Ἀρτέμιδι, Λατοῖ, Ἀπόλλωνι.

Le peuple des Athéniens (de Délos) et ceux qui habitent l'île, honorent l'Imperator César Auguste, fils du dieu Julius, pour sa vertu, sa piété envers les dieux, et sa bienveillance envers lui A Diane, à Latone et à Apollon.

Du nom de Σεβαστὸς donné à Octavien dans cette inscription on peut conclure qu'elle est postérieure à l'an de Rome 727 (av. J. C. 27), où, sur la proposition de Munatius Plancus, le fils adoptif et l'héritier de César, reçut le nom d'Auguste [1]. Il doit seulement paraître singulier que ce nom précède celui de ΚΑΙΣΑΡ, au lieu de le suivre comme dans tous les monuments connus [2]. On peut cependant justifier cette construction par quelques médailles où la face est accompagnée du nom de ΣΕΒΑΣΤΟΣ, tandis que le revers offre celui de ΚΑΙΣΑΡ [3], et par cette dédicace d'un monument élevé en l'honneur d'Auguste et de Tibère, après la mort d'Auguste [4] :

Αὐτοκράτορι Καίσαρι θεῷ, θεοῦ υἱῷ Σεβαστῷ, ἀρχιερεῖ μεγίστῳ, πατρὶ πατρίδος, καὶ Αὐτοκράτορι Σεβαστῷ θεοῦ υἱῷ Τιβερίῳ Καίσαρι καὶ τῷ δήμῳ Ἄβαβος Καλλισθένους ἐκ τῶν ἰδίων ἀνέθηκε τὴν στοάν

Je viens de dire que notre inscription est postérieure à l'an de Rome 727; peut-être est-il possible d'en fixer la date d'une manière plus précise encore. Dion Cassius[5] nous apprend que l'an 733, Auguste se rendit de Sicile en Grèce et de là à Samos, où il passa l'hiver : si, comme on est fondé à le croire, Auguste dans ce voyage s'arrêta à Délos, on peut admettre que les habitants de l'île, qui déjà antérieurement à l'an 727, lui avaient élevé une statue, dont le n° 2282 du *Corpus* nous a transmis la dédicace, lui consacrèrent un nouveau monument en commémoration de cette visite.

8.

Inscription copiée près de l'emplacement désigné sur le plan général par la lettre F. (Voyez Pl. 12, fig. IV).

Ν Ο ΚΟΝ
ΝΑ ΟΣΡΟΝ
ΕΑΥ ΟΥ ΑΤS
ΟΔ Ι

La seule restitution possible est celle du mot ἑαυ[τ]οῦ à la 3e ligne et des mots ὁ δ[ῆμος] à la dernière. C'était sans doute encore la dédicace d'un monument élevé en l'honneur de quelque bienfaiteur du sanctuaire, par le peuple de Délos, soit pendant l'autonomie de l'île, soit pendant la domination athénienne, ce qu'on ne peut décider faute d'éléments suffisants.

Inscription copiée à Syros par M. Edgard Quinet, sur une base circulaire près de l'église, et plus tard dans le musée d'Égine par M. Ravoisié, et publiée par M. Blouet comme provenant de Délos. (Voyez pl. 15, fig. IV).

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙΣΑΡΑ
ΘΕΟΥΤΡΑΙΑΝΟΥΓΑΡΘΙΚΟΥ
ΥΙΟΝΘΕΟΥΝΕΡΟΥΑΥΙΩΝΟΝ
ΤΡΑΙΑΝΟΝΑΔΡΙΑΝΟΝΣΕΒΑ
ΣΤΟΝΑΡΙΣΤΟΝΑΡΧΙΕΡΕΑ
ΑΡΙΣΤΟΝΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ
ΕΞΟΥΣΙΑΣVΓΑΤΟΝΤΟΓ
ΟΔΗΜΟΣ

Αὐτοκράτορα Καίσαρα θεοῦ Τραιανοῦ
Παρθικοῦ υἱὸν, θεοῦ Νερούα υἱωνὸν,
Τραιανὸν Ἀδριανὸν Σεβαστὸν, ἄριστον,
ἀρχιερέα [μέγ]ιστον, δη[μ]αρχικῆς
ἐξουσίας, [ὕ]πατον τὸ γ',
ὁ δῆμος.

A l'Imperator César fils du dieu Trajan le Parthique, petit-fils du dieu Nerva, Trajan Hadrien Auguste, très-bon, souverain pontife, en vertu de la puissance tribunitienne, consul pour la troisième fois, *le peuple (de Syros).*

[6] Appian. *Bellum Mithrid.*, 10; Athen. V, p. 212 D. Cic. *pro Flacco*, 25. Plut. *Quæst. Symp.*, I, 6, 2.

[7] On en peut voir un autre exemple, si toutefois la copie de M. Ruppel est exacte, à la ligne 32 de la stèle de l'île de Bacchus, si bien expliquée par M. Letronne, *Recherches pour servir à l'hist. de l'Égypte*, p. 345. Cf. p. 385.

[8] *Not. des Mss.*, t. X, p. 283.

[9] *Thes. Inscr.*, p. 87, 6.

Inscr. 7. — [1] Voyez Eckhel, *D. N.*, t. VII, p. 88.

[2] Voyez *Corpus Inscr.*, 1810, 2122, 2696, 2958 et les recueils d'inscriptions latines

[3] Eckhel, op. cit., t. VI, p. 131.

[4] *Corpus Inscr. gr.*, 2087.

[5] Liv. LIV, ch. 7. Cf. Eckhel *D. N.*, t. VI, p. 93.

Inscr. 8. — [1] P. 10

Cette inscription n'est pas inédite : elle a été publiée pour la première fois, avec deux autres inscriptions récemment découvertes, par M. Mustoxydi, qui les a insérées toutes trois dans le premier cahier de journal littéraire intitulé ἡ Αἰγιναῖα, lequel a commencé à paraître le 15 mars 1831[1], toutes trois aussi ont été reproduites par M. Louis Ross dans les *Neue Iahrbücher für Philologie und Pædagogik* de G. Seebode[2], avec un commentaire sur la plus importante des trois qui contient un décret des habitants de Syros en l'honneur d'un citoyen de Siphnos auquel ils devaient d'importants services. Enfin, M. Boeckh l'a insérée dans le *Corpus* sous le nº 2347 *d*, d'après les papiers de Prokesch qui lui ont été envoyés par la société historique de Fribourg.

Le texte publié par M. Mustoxydi diffère en plus d'un point des deux copies que j'ai sous les yeux, et ces deux copies elles-mêmes présentent des variantes qu'il est bon de faire connaître, pour que les lecteurs jugent de l'embarras où peuvent se trouver parfois les interprètes de ce genre de monuments, et pour justifier en même temps les singulières hardiesses qu'on est obligé de se permettre dans certaines restitutions.

La ligne 4 dans le texte de M. Mustoxydi se termine par les lettres ΣΕΒΑΣ, et sur la copie de M. Quinet par le mot complet ΣΕΒΑΣΤΟΝ ; il est évident que la copie de M. Ravoisié, conforme d'ailleurs à celle de Prokesch, est la seule exacte.

A la ligne 6 au contraire, c'est M. Ravoisié qui a mal lu. Le marbre ne porte pas ΑΡΙΣΤΟΝ, mais seulement ΙΣΤΟΝ, comme le donne M. Quinet, ou seulement ΣΤΟΝ comme sur la copie du premier éditeur, qui a fort bien reconnu qu'il fallait suppléer [ΜΕΓΙ]ΣΤΟΝ, leçon que fournit le texte de Prokesch. Du reste, le *facsimile* publié par M. Ravoisié prouve jusqu'à l'évidence que les premières lettres de ce mot ne sont plus distinctes. Peut-être les trois lettres ΜΕΓ étaient-elles réunies en une sigle ; ce qui porterait à le croire, c'est qu'à la même ligne M. Mustoxydi a lu ΔΗΜΑΡΧΙΚΗΣ tandis que les deux autres copistes n'ont vu que ΔΗΑΡΧΙΚΗΣ. Il faut nécessairement qu'ils n'aient pas distingué le chevron brisé qui réunissait l'Η à l'Α et en formait un groupe équivalent à ΗΜΑ.

Mais de toutes les variantes la plus curieuse est celle qu'offre la ligne 6 de la copie de M. Quinet : comment reconnaître ἐξουσίας ὕπατον τὸ γ' dans ΕΞΟΣΣΓΑΤΟΝΤΟΓ.

Il y a peu de choses à remarquer sur cette inscription. Disons seulement que, d'après les fastes consulaires, le troisième consulat d'Hadrien se rapporte à l'an de Rome 871 (119 après J. C.[3]), et que les honneurs décernés à Hadrien dans les lieux les plus obscurs de la Grèce, n'ont rien qui doivent surprendre, quand on songe aux nombreux bienfaits qu'il prodigua à ce pays.

S'il faut en croire le témoignage d'un vieillard de Syros, recueilli par M. Mustoxydi, la statue d'Hadrien existait encore sur sa base en 1771, époque où elle fut emportée par les Russes.

La base dont il s'agit ayant été transportée au musée d'Égine à l'époque même de l'expédition, M. Blouet, qui l'a vue dans cet établissement où son collègue M. Ravoisié l'a copiée, l'a rangée parmi les monuments de Délos, croyant à tort qu'elle provenait de cette île à laquelle le musée national des Grecs doit tant de richesses.

RHENÉE.

PREMIÈRE CLASSE.

INSCRIPTIONS FUNÉRAIRES *

Première Section

INSCRIPTIONS INDIQUANT LA PATRIE DES INDIVIDUS AUXQUELS ELLES SE RAPPORTENT.

1

Inscription gravée au-dessous d'un bas-relief représentant un homme assis et lisant. Copiée par M. Virlet.

ΛΙΚΚΝΟΣ ΗΡΑΙC
ΧΑΙΡ

Λ[υ]κ[ῖ]νος Ἡραιεὺς χαῖρ[ε]

Lycinus d'Heræa, adieu !

Le nom de Lycinus se rencontre dans Eschine[1], dans Lucien[2], à la ligne 3 de la deuxième table des marbres de Nointel[3], etc. La ville d'Heræa, dont il est ici question, est sans doute la ville d'Arcadie située près de l'Alphée sur les frontières de l'Arcadie[4]. L'ethnique ἡραιεύς est indiqué par Thucydide[5], par Xénophon[6] et par Étienne de Byzance[7].

2.

Inscription gravée au-dessous d'un très-petit bas-relief représentant un homme et son esclave. Copiée par M. Virlet. Haut. 0,50 ; larg. 0,20.

ΝΙΚΟΓΕΝΗΚΟΣ
ΜΟΥ ΑΘΕΝΑΙΕ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Νικογένη Κοσμοῦ, Ἀθηναῖε χρηστὲ χαῖρε

Bon Nicogène, fils de Cosmus et Athénien, adieu !

3

Inscription gravée au-dessous d'un bas-relief représentant un homme assis qui donne la main à une femme. Derrière lui est un autre homme et près de lui un jeune enfant. Copiée par M. Virlet

ΛΥΣΙΜΑΧΟΣ	ΛΥΣΙΜΑΧΗ
ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ	ΛΥΣΙΜΑΧΟΥ
ΝΑΕΙΕ ΧΡΗΣΤΕ	ΧΡΗΣΤΗ
ΧΑΙΡΕ	ΧΑΙΡΕ
Λυσίμαχος	Λυσιμάχη
Λυσιμάχου,	Λυσιμάχου
[Ἀθη]ναῖε, χρηστὲ	χρηστὴ
Χαῖρε	Χαῖρε

Bon Lysimaque, fils de Lysimaque et né à Athènes, adieu !
Bonne Lysimaché, fille de Lysimaque, adieu !

* Toutes ces inscriptions ont été transportées dans le musée d'Égine, et c'est là que les membres de la commission les ont copiées.

Inscr. 1. — [1] *De falsa leg.*, 7, p. 243, éd. de Taylor et *in Ctesiph.* 23, p. 62, 28.

[2] *Hermot.* 1, t. I, p. 739. Reitz et passim

[3] *Corpus Inscr. gr.*, nº 169. Musée du Louvre, nº 222

[4] Xen. *Hell.* III, 2. 30 ; III, 3, 1

[5] V, 67.

[6] *Hell.* VI, 5, 11 et 22.

[7] S. v. Ἡραῖα

4

Sur une pierre représentant un homme assis. Son fils est devant lui. Copiée par M. Virlet.

ΦΙΛΟΞΕΝΕΦΙΛΟΞΕΝΟΥ
ΑΘΗΝΑΙΕΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Φιλόξενε Φιλοξένου
Ἀθηναῖε χρηστὲ χαῖρε.

Bon Philoxène, fils de Philoxène et Athénien, adieu!

5.

Au-dessous d'un bas-relief représentant deux hommes, dont l'un est assis, se donnant la main. Copiée par M. Virlet.

ΘΕΑΓΓΕΛΕ	ΘΕΑΓΓΕΛΕ
ΑΡΙΣΤΙΔΟΥ	ΟΣΑΓΕΛΟΥ
ΑΘΗΝΑΙΕ	ΑΘΗΝΑΙΕ
ΧΡΗΣΤΕΧΑΙΡΕ	ΧΡΗΣΤΕΧΑΙΡΕ

Θεάγγελε Ἀριστίδου, Ἀθηναῖε χρηστὲ χαῖρε.
Θεάγγελε [Θε]α[γγ]έλου Ἀθηναῖε χρηστὲ χαῖρε.

Adieu bon Théangèle fils d'Aristide et Athénien.
Adieu bon Théangèle fils de Théangèle et Athénien.

Vraisemblablement ce tombeau contenait le père et le fils portant tous deux le nom de Théangèle.

6.

Copiée par M. Virlet.

ΣΟΦΟΚΛΕΑ	Α ΔΡΕ
ΑΝΤΙΟΧΟΥ	Α ΞΑΝΔ
ΔΑΡΔΑΝΕΙΤΙ Α	ΔΙΥ Υ
ΧΑΙΡΕ	ΑΘΗΝΑΙΕ
	ΧΑΙΡΕ

Σοφόκλε[ι]α	Α[λέξαν]δρε
Ἀντιόχου	Α[λε]ξάνδ[ρου]
Δαρδανέιτι[σσ]α (?)	Διύ[λλο]υ
χαῖρε.	Ἀθηναῖε
	χαῖρε.

Sophoclie,	*Alexandre,*
fille d'Antiochus,	*fils d'Alexandre,*
et Dardanienne,	*fils de Diylle,*
adieu!	*Athénien,*
	adieu!

7

Copiée par M. Virlet sur une pierre représentant un homme assis donnant la main à un autre homme, et ayant un petit enfant près de son siége.

ΙΩΙΛΕ ΚΑΙ ΙΩΙΛΕΙΩ
ΙΩΙΛΟΥ ΙΛΟΥΛΘΗΝΑΙΕ
ΧΡΗΣΤΟΙ ΧΑΙΡΕΤΕ

Ζωΐλε Ζωΐλου καὶ Ζωΐλε Ζω-
ΐλου [Ἀθ]ηναῖε
χρηστοὶ χαίρετε.

Bon Zoïle, fils de Zoïle, et bon Zoïle fils de Zoïle, Athénien, adieu!

Ainsi le grand père, le père et le fils portaient le même nom et étaient ensevelis dans le même tombeau.

8.

Copiée par M. Ch. Lenormant sur une stèle représentant le père et le fils.

ΦΙΛΟΞΕΝΕ ΦΙΛΟΞΕΝΟΥ
ΑΘΗΝΑΙΕ ΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Φιλόξενε Φιλοξένου Ἀθηναῖε, χρηστὲ χαῖρε.

Bon Philoxène, fils de Philoxène et Athénien, adieu!

9.

Copiée par M. Virlet.

ΔΙΟΔΩΡΑΑΦΡΟΔΙΣΙΟΥ
ΘΥΓΑΤΗΡ ΙΩΙΛΟΥΤΕ
ΑΘΗΝΑΙΟΥ ΓΥΝΗ

Διοδώρα Ἀφροδισίου
Θυγάτηρ Ζωΐλου δὲ
Ἀθηναίου γυνή

Diodora, fille d'Aphrodisius et femme de Zoïle, Athénien.

10

Copiée par M. Virlet.

ΗΓΗΣΙΓΓΟΣ
ΚΗΦΙΣΟΔΩΤΟΥ
ΛΑΜΓΤΡΕΥΣ

Ἡγήσιππος Κηφισοδώτου Λαμπτρεύς.

Hégésippe fils de Céphisodote du bourg de Lampra.

Il existait dans l'Attique deux bourgs du nom de Λαμπρά[1] près d'Anagyre[2]; l'ethnique de ce bourg est Λαμπρεύς[3]. Notre inscription et les nos 670 — 776 du *Corpus* prouvent que les formes Λαμπτρεύς et Λαμπτρὰ étaient également usitées[4]; ce sont même les seules qu'on trouve sur les inscriptions.

11.

Copiée par M. Ch. Lenormant sur un cippe.

ΓΡΑΞΑ
ΑΣΑΝΔΡΟΥ
ΕΚΚΕΡΑΜΕΩΝ
ΓΥΝΗ

Πράξα ou plutôt Πραξ[ὼ][1] Ἀσάνδρου ἐκ Κεραμέων γυνή.

Praxa, femme d'Asandre, du bourg des Cérames

Inscr. 10. — [1] Hesych., Λαμπρὰ καθύπερθεν καὶ Λαμπρὰ ὑπένερθεν· δῆμοι Λαμπροὶ (l. Λαμπραὶ, Meursius, *de Pop. Att.*, v. Λαμπρὰ, p. 68) Ἀθήνησιν· οἱ μὲν (l. αἱ μὲν) παράλιοι, οἱ δὲ ... αἱ δὲ, καθύπερθεν. Harpocration Λαμπτραι· δῆμος τῆς Ἐρεχθηίδος ... Λαμπτραὶ, αἱ μὲν παράλιαι (l. παράλιοι), αἱ δὲ καθύπερθεν.

[2] Corsini *Fast. Att.*, P. I Diss. V, p. 236. Strab., IX, 3, 21, p. 398, l'appelle Λαμπρεῖς. Pausanias I, 31, 2, τὸν δῆμον τὸν Λαμπρέα.

[3] Dém. *contra Timocr.*, p. 742, Reisk.; et *adv. Callippum*, p. 1237. Pausan ... καὶ ἔστι καὶ ... ἐν τοῖς Λαμπτρεῦσι Κραναοῦ μνῆμα.

[4] Le manuscrit de Pausanias conservé à Moscou offre la leçon Λαμπτρέα et ... notre monument. C'est cette ... à Ammonius, *de Vocab. differentia*, p. 32 Valk., au lieu de Λαμπτρεύς changé à tort en Λαμπρεύς. La même correction doit être faite au lexique de Photius v. Λαμπρεῖς, p. 206, Pors. Enfin de tout ce qui précède il résulte que Henri Valois ad Hesych. v. Λαμπρά, a eu tort de vouloir corriger la leçon d'Harpocration Λαμπτρεῖς et Λαμπτραί, et que Gronove ad Harpocr., p. 88, a eu parfaitement raison d'affirmer qu'elle doit être conservée.

Inscr. 11. — [1] Les noms de femmes se terminent souvent par ω joint immédiatement à un thème nominal de la troisième déclinaison. Sur la confusion faite par les copistes des deux lettres A et Ω, voyez plus haut, p. 22, la onzième inscription d'Andros, l. 1 et la note 1.

On sait que les habitants d'un dême formé de la partie extérieure du Céramique d'Athènes étaient appelés ο Κεραμεῖς [2], et que les mots ὁ ἐκ Κεραμέων désignaient un habitant de ce dême [3].

Le nom de Πράξα ou Πραξὼ paraît être entier, autrement on pourrait lire Πραξαγόρα, nom qu'on trouve dans Aristophane [4].

12

Inscription copiée par MM. Blouet, Ravoisié et Poirot. (Voyez pl. 14, fig. III).

ΦΙΑΗΜΙ DΝΑΔΜΗ
ΤΟΥ ΘΕΤΤΑΛΟΝΙ
ΚΕV ΧΑΙΡΕ

Φι[λ]ημ[ω]ν Αδμήτου Θεσσαλονικε[υ]
χαῖρε

Philémon, fils d'Admète, de Thessalonice, adieu!

13.

Inscription gravée au-dessous d'un bas-relief représentant une femme assise donnant la main à son mari. Copiée par M. Virlet.

ΚΑΛΛΙΦΑΝΤΗ
ΚΛΕΟΜΑΧΟΥ ΔΗΛΙΑ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

ΩΙΑΟΙΛΗ
ΘΕΟΔΟΤΟΥ
ΔΗΛΙΕ ΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Καλλιφάντη
Κλεομαχου Δηλια
Χρηστη χαιρε.

[Φ]ιλ]ο[κλ]ῆ
Θεοδότου
Δηλιε χρηστε
χαῖρε.

Bonne Calliphanté, fille de Cléomaque et Délienne, adieu!
Bon Philoclès, fils de Théodote et Délien, adieu!

14.

Copiée par M. Virlet.

ΜΑΑΡΟ
ΝΑΞΙΑ

Μααρ[ω Ναξια.

Maaro de Naxos

Faut-il voir dans Maaro un nom sémitique, en rapport avec Μαάρβας, ou bien, en admettant que l'α a été redoublé par erreur, un nom grec féminin Μαρώ correspondant à Μάρων, de même que Κλεώ du n° 43 correspond à Κλέων? C'est une question que je n'essayerai pas de résoudre.

15.

Inscription gravée sur une pierre tumulaire représentant une femme assise. Devant elle est un homme debout dans l'attitude de la réflexion et de la douleur. Copiée par M. Virlet.

ΦΙΛΟΜΕΝΗ ΑΓΟΛ
ΛΟΔΩΡΟΥ ΚΑΛΚΗΔΟ
ΝΙΑ ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

Φιλομενη Απολλοδώρου Καλχηδονία χρηστὴ χαῖρε

Bonne Philoméné, fille d'Apollodore et née à Calcédoine, adieu!

16

Inscription copiée par M. Ch. Lenormant et par M. Virlet, sur un petit sujet représentant un homme assis et un enfant devant lui.

ΝΙΚΑΝΩΡΦΙΛΟΣΤΡΑΤΟΥ
ΖΜΥΡΝΑΙΕΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Νικάνωρ Φιλοστράτου
Ζμυρναῖε, χρηστὲ χαῖρε

Bon Nicanor, fils de Philostrate et né à Smyrne, adieu!

Ligne 1. M. Virlet lit ΝΙΚΑΜΩΡ. M. Lenormant ΓΛΟΣΤΡΑΤΟΥ.

Le Ζ est souvent substitué au Σ dans le nom de Smyrne, tant sur les inscriptions que sur les médailles [1].

17

Inscription copiée par MM. Blouet et Poirot. (Voy. pl. 16, fig. III).

ΑΛΕΞΑΝΔΡΕΕΡ
ΜΙΓΓΟΥΣΙΔΗΤΑ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Ἀλέξανδρε Ἑρμίππου Σιδῆτα χρηστε χαιρε.

Bon Alexandre, fils d'Hermippe de Sidé, adieu!

Quelle est la ville de Sidé dont il est ici question? Est-ce la Sidé de Laconie [1], ou celle de la Pamphylie [2], ou bien encore celle du Pont [3]? C'est ce qu'il est difficile de décider. On peut cependant douter que ce soit la dernière, qui, postérieurement à Strabon, avait substitué à son nom celui de Πολεμώνιον [4]. Je pencherais pour la seconde à laquelle paraît appartenir plus particulièrement l'ethnique Σιδήτης [5].

18.

Inscription copiée par MM. Blouet et Poirot. (Voy. pl. 16, fig. I).

ΜΗΝΟΦΩΝΦΙΛΙΠΠΟΥ
ΚΑΙ ΦΙΛΙΓΕΜΗΝΟΦΩΝ
ΤΟϹ ΜΑΓΝΗΤΕϹΑΓΟϹ
ΓΥΛΟΥ .ΧΙΗϹΤΟ ΧΑΙΡϹΤЄ

Μηνοφῶν Φιλ[ίππ]ου καὶ Φιλι[π]ε Μηνοφῶντος Μάγνητες ἀ[π]ο Σ[ι]πυλου χ[ρ]ηστο[ὶ] χαι[ρ]ε[τ]ε

Bon Ménophon, fils de Philippe, et bon Philippe, fils de Ménophon, tous deux de Magnésie au pied du Sipyle, adieu!

Autre exemple du grand-père et du petit-fils portant le même nom.

19.

Inscription copiée par M. Virlet, au-dessous d'un bas-relief brisé

ΑΛΕΞΑΝΔΡΟϹΝΙΚΟ
ΛΑΟΥΑΛЄΞΑϹΑΛΕ
ΞΑΝΔΡΟΥϹΥΡΙΟΙ
ΧΡΗϹΤΟΙΧΑΙΡΕΤЄ

Ἀλέξανδρος Νικολάου, Ἀλεξ[ί]ας Ἀλεξάνδρου, Σύριοι, χρηστοὶ χαίρετε.

Alexandre, fils de Nicolas; Alexias, fils d'Alexandre; tous deux Syriens. Bon Alexandre et bon Alexias, adieu!

L'emploi simultané des formes Ε et Є n'est probablement dû qu'à une confusion faite par le copiste.

[2] Aristoph. *Ran.* 1093.

[3] Demosth. *ad. Lept.* 62, p. 501. Κηφισόδοτος ἐκ Κεραμέων. *Contra Verr.*, 1 I, p. 1361. Κτησωνα ἐκ Κεραμέων. Voyez encore les n° 648 et 649. J. *Corpus.*

[4] *Eccl.* 123.

Inscr. 16. — [1] Voyez Lucien, *Judic. Vocal.*, 9, t. I, p. 94, Reitz; *Corp. Inscr. gr* n° 3032; Spanheim *de Præst. num.*, p. 75 ed. 2a; et Eckhel, *D. N.* t. II, p. 545.

Inscr. 17. — [1] Paus. III, 22.

[2] Polyb. V, 73, 3; XXXI, 25, 5; Strab. XIV, 3, 2, p. 667.

[3] Strab. XII, 3, 16, p. 548.

[4] C'est sous ce nom qu'elle est désignée dans Pline, *H. N.*, IV, 4; dans Ammien Marcellin, XXII, 8, et dans Étienne de Byzance. Elle devait ce nouveau nom à Polémon Ier, roi du Pont et du Bosphore. Voyez Funke, *Real-Schullexicon*, t. IV, p. 584.

[5] Polyb. V, 73, 4, et *Fragm. hist.* 65; Steph. Byz. v. Σιδη.

20

Inscription copiée par MM. Blouet, Ravoisié et Virlet. (Voyez pl. 19, fig. I.)

Des deux copies que j'avais à ma disposition, j'ai dû préférer celle de M. Virlet, qui ne présente pas une seule lacune

ΑΜΜΙΑΑΝΔΡΟΜΑΧΙΔΟΥ
ΑΡΕΘΟΥΣΙΑ ΧΡΗΣΤΗ ΚΑΙ
ΑΛΥΓΕ ΧΑΙΡΕ

Ἀμμία Ἀνδρομαχίδου
Ἀρεθουσία χρηστὴ καὶ ἄλυπε χαῖρε

Bonne Ammia, fille d'Andromachide,
née à Aréthuse, et désormais exempte de chagrin,
adieu!

ΒΟΗΘΕ ΣΑΜΟΥ ΑΡΕΘΟΥΣΙΕ
ΧΡΗΣΤΕ ΚΑΙ ΑΛΥΓΕ ΧΑΙΡ

Βοηθὲ Σάμου Ἀρ[ε]θούσιε
χρηστὲ καὶ ἄλυπε χαῖρ[ε]

Bon Boéthus, fils de Samus,
né à Aréthuse, et désormais exempt de chagrin,
adieu!

Ce monument n'est pas entièrement inédit; la partie gauche a été publiée pour la première fois par M. O. Gerhart, dans les *Annales de l'Institut archéologique*[1], d'après une copie de M. Ém. Wolf, qui indiquait en outre une lacune à la première ligne suivie de la syllabe **MO**, et une lacune égale à la ligne 2 terminée par la lettre **C**. M. Boeckh a reproduit ce monument d'après cette copie imparfaite, au n° 2328 *b.* du *Corpus.*

Aréthuse, patrie d'Ammia et de Boéthus, ne peut être autre que la ville syrienne de ce nom située, comme on le sait, sur les bords de l'Oronte[2]

21

Inscription copiée par M. Virlet sur le côté droit d'une pierre tumulaire. Il reste à gauche une place pour une autre inscription, peut-être celle de la femme.

ΔΗΜΗΤΡΙΕ ΑΝΤΙ
ΟΧΕΥ ΑΡΧΙΣΑΦΦΗ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Δημήτριε Ἀντιοχεῦ
χρηστὲ χαῖρε.

Bon Démétrius d'Antioche...... adieu!

Je laisse aux orientalistes le soin d'expliquer le mot hybride, Ἀρχιζαφφή, si toutefois la dernière partie de ce mot a été bien copiée. Peut-être ce dernier élément a-t-il quelque rapport avec le nom propre Σαπφώ. La permutation du Z et du Σ n'est pas sans exemple: nous avons déjà eu occasion de la remarquer dans le nom de ville Σ[illegible][1]

22

Inscription copiée par M. Virlet au-dessous d'un bas-relief représentant une femme assise donnant la main à un homme, et ayant une petite fille près de son siége.

ΖΗΝΩΝ
ΖΗΝΩΝΟΣ
ΑΝΤΙΟΧΕΥ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Ζήνων
Ζήνωνος
Ἀντιοχεῦ
χρηστὲ χαῖρε.

Bon Zénon,
fils de Zénon
et né à Antioche,
adieu!

ΞΡΩΤΙΣ
ΖΗΝΩΝΟΣ
ΑΝΤΙΟΧΙΣΣΑ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

[Π]ρῶτις ou [Ἔ]ρωτις
Ζήνωνος
Ἀντιόχισσα
χρηστὴ χαῖρε.

Bonne Prōtis,
fille de Zénon,
née à Antioche,
adieu!

Le nom de Πρωτίς n'a pour lui, jusqu'ici, aucun exemple, tandis que celui d'Ἔρωτις se rencontre au n° 2521 du *Corpus.* Il est vrai qu'il est suivi de l'adjectif χρηστέ qui ne permettrait pas de voir un nom féminin dans ce mot que M. Boeckh suppose être une abréviation d'Ἐρώτιος, comme Δήμητρις en serait une de Δημήτριος. Mais notre monument rend la chose fort douteuse, et mieux vaut, selon moi, en admettant la confusion si commune de H et de E, lire, au n° 2521, ΧΡΗΣΤΗ au lieu de ΧΡΗΣΤΕ. Une autre inscription (n° 3096 du *Corpus*) où M. Boeckh veut encore faire l'application de sa théorie, donne lieu à de graves doutes. Je la reproduis ici pour qu'on puisse en juger.

ΑΠΟΛΛΩΝΙ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ
ΣΥΜΦΟΡΙ.ΝΑΜ
ΑΙΟΥΧΡΗΣΤΓΕ
ΧΑΙΡΕ

N'est-il pas beaucoup plus simple de supposer qu'un E a été effacé par le temps à la fin de la première ligne, comme il est constant que cette lettre a disparu à la ligne 3, et de lire par conséquent Ἀπολλώνι[ε] et Συμφόρι[ε], que de recourir à des vocatifs Ἀπολλώνι et Σύμφορι qui auraient besoin, pour être admis, de preuves beaucoup moins équivoques?

23.

Inscription copiée par M. Ch. Lenormant et par M. Virlet, sur le côté gauche d'un bas-relief représentant deux hommes, dont l'un est assis, et un enfant.

ΜΑΛΧΙΩΝ
ΑΓΟΛΛΩΝΙΟΥ
ΛΑΟΔΙΚΕΥ
ΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Μαλχίων Ἀπολλωνίου Λαοδικεῦ, χρηστὲ χαῖρε

Adieu bon Malchion, fils d'Apollonius, et né à Laodicée.

Inscr. 20. — [1] T. I, p. 146
[2] Strab. XII, 2, 10 et 11. Steph. Byzant. s. v.
Inscr. 21. — [1] Voy. p. 33, n° 16, et M. Fr. Th. Welcker, *Syll. epigr. gr.*, p. 14, 213 et 291. Sur la confusion que les copistes font de ces deux lettres, voyez M. Letronne, *Monuments pour servir à l'histoire d'Égypte*, p. 355.

Des deux leçons ΜΑΛΚΙΩΝ et ΜΑΛΧΙΩΝ données l'une par la copie de M. Virlet, et l'autre par celle de M. Lenormant, j'ai cru devoir préférer la dernière confirmée par les inscriptions grecques[1], par le texte de Lucien[2], de Pétrone[3], de Martial[4] et par les inscriptions latines[5].

On sait que ce nom a une origine sémitique, qu'en hébreu *Melek*, et avec suffixe *Malk*, en syrien *Malko*, en chaldéen *Malka*, et en arabe *Malik* signifie *roi*. Μαλχίων n'est qu'une forme allongée de Μάλχος, nom qu'on retrouve dans l'évangile de saint Luc[6] et dans celui de saint Jean[7], dans Josèphe[8], etc. La signification de ce nom est attestée par un passage d'Eunape dans la vie de Porphyre[9], qui mérite d'être transcrit ici : Μάλχος δὲ κατὰ τὴν Σύρων πόλιν ὁ Πορφύριος ἐκαλεῖτο τὰ πρῶτα (τοῦτο δὲ δύναται βασιλέα λέγειν). Πορφύριον δὲ αὐτὸν ὠνόμασε Λογγῖνος, ἐς τὸ βασιλικὸν τῆς ἐσθῆτος παράσημον τὴν προσηγορίαν ἀποτρέψας. Henri Valois[10] accuse Eunape de négligence pour avoir avancé que Longin avait changé le nom de *Malchus* en celui de *Porphyrius*, tandis que Longin, dans le fragment de son livre περὶ τέλους[11], le nomme βασιλέα τὸν Τύριον (et non pas *Basileum* comme l'écrit Valois), et que, d'après le témoignage de Porphyre lui-même[12], c'est à Amélius qu'est dû ce changement. Mais Ruhnken[13] pense avec raison que tout peut se concilier en disant que Malchus fut d'abord appelé Βασιλεύς par Amélius, et que plus tard Longin avait changé ce dernier nom en celui de Πορφύριος, d'une signification équivalente, mais d'un son plus agréable[14].

Quoi qu'il en soit, il est constant que le nom de *Malchus* et celui de *Malchion* étaient fréquents chez les Syriens, et l'on en peut tirer cette conséquence que la ville de Laodicée, où notre Malchion avait reçu la naissance, est *Laodicea ad mare*[15].

Un savant critique, M. Aug. Weichert[16], a, dans ces dernières années, déployé une grande érudition pour démontrer, contre l'opinion de Niebuhr et de plusieurs commentateurs de Pétrone, que les noms de Μάλχος, Μαλχίων et *Trimalchio* n'avaient pas une origine sémitique, mais venaient immédiatement du grec μαλακός. Tout ce qui précède prouve, ce me semble, que cette opinion n'est pas dans le vrai. La seule concession qu'il soit possible de faire, c'est qu'il est très-probable, pour ne pas dire certain, que l'adjectif μαλακός dérive, comme les noms en question, d'un idiome sémitique, et qu'il a été probablement apporté en Grèce par les Phéniciens.

24.

Inscription gravée au-dessous d'un bas-relief représentant une femme assise, les mains jointes; copiée par M. Virlet.

ΓΛΥΚΙΝΝΑΛΑοΔΙΚΙΣΣΑ
ΓΥΝΗΓΕΝΝΑΔΟΥ
ΑΛΓΟΙΝΩΣΧΡΗΣΤΗΚΑΙΑΛΥΓΕ

Γλυκίννα Λαοδίκισσα γυνὴ Γενναδ[ί]ου Ἀλπ[ε]ίνου χρηστὴ καὶ ἄλυπε χα[ῖρε].

Glycinna de Laodicée, femme de Gennadius Albinus. Adieu bonne Glycinna, désormais sans chagrin!

25.

Inscription copiée par M. Virlet sur une pierre tumulaire représentant un homme à demi couché. Une femme pleure à ses pieds; une autre est derrière lui avec deux petits enfants

ΕΡΜΙΑΑΓΟΛ
ΛΟΔΩΡΟΥ
ΤΥΡΙΕΧΡΗΣ
ΤΕΚΑΙΑΛΥ
ΓΕΧΑΙΡΕ

Ἑρμ[ε]ία Ἀπολλοδώρου Τύριε, χρηστὲ καὶ ἄλυπε χαῖρε

Bon Hermias, fils d'Apollodore et né à Tyr, toi qui es sans chagrin, adieu!

26.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΞΗΝΩΜΑΡΤΕΜΙΔ.ΟΡο
ΣΙΔΩΝΙοCΧΡΗΣFΕ
ΧΑΙΡΕ

Ζηνω[ν] Ἀρτεμιδ[ώ]ρο[υ]
Σιδώνιος, χρησ[τ]ὲ
χαῖρε.

(Ici repose) Zénon fils d'Artémidore et de la ville de Sidon Bon Zénon, adieu!

27.

Inscription copiée par M. Virlet sur une pierre tumulaire représentant un homme et un enfant.

ΓΟΡΓΙΑΔΙΟΝΥΣΙΟΥΛΑΟΔΙΚΕΥ
ΑΓΟΦΟΙΝΙΧΗΣΧΡΗΣΤΗΧΑΙΡΕ

Γοργία Διονυσίου Λαοδικεῦ
ἀπὸ Φοινί[κ]ης χρηστ[ὲ] χαῖρε.

Bon Gorgias, fils de Dionysius, et né à Laodicée de Phénicie, adieu!

28.

Inscription copiée par M. Virlet au-dessous d'un grand bas-relief représentant deux hommes, une femme assise, donnant la main à l'un d'eux. Un enfant est à ses côtés.

ΜΥΣΤΑ	ΑΓοΛΛΩΝΙΕ	ΑΓοΛΛΩΝΙΕ
ΜΝΑΣΕοΥ	ΑΓοΛΛΩΝΙΟΥ	ΔΙοΝΥΣΙοΥ
ΛοΑΔΙΚΙΣΣΑ	ΑΛΕΞΑΔΡΕΥ	ΑΛΕΞΝΔΡΕΥ
ΧΡΗΣΣΤΗ	ΧΡΗΣΤΕΚΑΙΑΛΥ	ΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ	ΓΕΧΑΙΡΕ	ΧΑΙΡΕ
Μύστα	Ἀπολλώνιε	Ἀπολλώνιε
Μνασέου	Ἀπολλωνίου	Διονυσίου
Λαοδίκισσα	Ἀλεξά[ν]δρεῦ	Ἀλεξ[α]νδρεῦ
χρηστὴ	χρηστὲ καὶ	χρηστε
χαῖρε.	ἄλυπε χαῖρε	χαῖρε

Inscr. 23. — [1] *Corpus Inscr. gr.*, n° 2520, 3 : Ποπλίου Ὀφε[λ]λίου Μαλχίωνος. Voyez encore les Inscriptions de Richter, II, 12, p. 149.

[2] *De conscr. hist.*, c. 28, t. II, p. 37, Reitz. Ὅρων Μαλχίωνα τὸν Σύρον ἐν [illegible].

[3] Les meilleures éditions de cet auteur donnent *Trimalchio* et non *Trimalcio*. Sur le véritable nom du Trimalchion de Pétrone, voyez Niebuhr, *Kleine Schriften*, p. 339 et suiv. — Un critique allemand, dont le nom m'échappe en ce moment, a prétendu que dans Trimalchion on avait voulu peindre l'un de ces juifs de l'ancienne Rome, qui, comme plus d'un baron de nos jours, insultaient par leur opulence à la misère publique et jouaient le rôle de roi *au petit pied*.

[4] III, 82, 32, *Hos Malchionis patimur improbi fastus.*

[5] Gruter, DCXCVII 6.

[6] XXII, 51.

I III [illegible]

[7] XVIII, 10.

[8] *Ant. Jud.* XIII, 5, 1, XIV, 5, 2; 11, 4 et suiv; 14, 1. *Bell. Jud.* I, 8, 3; 11, 3 et 6; 14, 1. Josèphe varie entre les deux formes Μάλχος et Μάλιχος.

[9] P. 7 de l'éd. de M. Boissonade.

[10] *De Critica*, I, 18, p. 167.

[11] Fragm. V, p. 73 de l'excellente édition publiée par M. A. E. Egger. Paris, 1837, in-18.

[12] *De Vita Plotini*, p. 120.

[13] Dissert. *De Vita et scriptis Longini*, § VIII.

[14] Cette explication très-satisfaisante a été adoptée par Wyttenbach dans ses notes sur Eunape, p. 29.

[15] [illegible], XVI 2, 9.

[16] *Poetar. lat. reliquiæ.* Lipsiæ, 1830, in-8°, p. 429-439.

Bonne Mysta, fille de Mnaséas, et née à Laodicée, adieu!

Bon Apollonius, fils d'Apollonius, et né à Alexandrie, toi qui es désormais sans chagrin, adieu!

Bon Apollonius, fils de Dionysius, et né à Alexandrie, adieu!

Il est difficile de décider si le double Σ qu'on remarque au premier mot de la ligne 4, existe réellement sur la pierre ou s'il doit être attribué au copiste. Le redoublement du Σ devant les consonnes, et notamment devant les dentales, est un fait bien constaté par les inscriptions[1] mais comment se fait-il qu'il ne se retrouve pas trois fois sur notre monument comme on devrait s'y attendre?

29.

Inscription gravée au-dessous d'un bas-relief représentant une femme assise. Devant elle sont deux hommes; elle donne la main à l'un deux. Les têtes et les costumes sont romains. Copiée par M. Virlet.

ΑΥΛΕΕΓΝΑΤΙΕ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕ
ΧΡΗCΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Αὖλε Ἐγνάτιε
Ἀλεξανδρε[ῦ]
χρηστὲ χαῖρε

ΑΥΛΕΕΓΝΑΤΙΕ
ΧΡΗCΤΕ ΧΑΙΡΕ

Αὖλε Ἐγνάτιε
χρηστὲ χαῖρε.

Bon Aulus Egnatius d'Alexandrie, adieu!
Bon Aulus Egnatius, adieu!

Cette inscription consacrée au père et au fils prouve bien évidemment que ce n'était pas la femme assise qu'on remarque sur le bas-relief qui avait été déposée dans le tombeau. C'est une nouvelle preuve que sur les monuments de ce genre l'épitaphe seule peut fournir le moyen de décider quel est celui des acteurs de la scène d'adieu auquel la pierre funéraire a été consacrée[1].

30.

Inscription copiée par M. Ch. Lenormant et par M. Virlet, qui nous apprend en outre que le bas-relief qu'elle accompagne représente un homme dans une attitude romaine.

ΖΗΝΩΝΖΗΝΩΝΟΣΑ
ΛΕΞΑΝΔΡΕΥΧΡΗΣ
ΤΕΧΑΙΡΕ

Ζήνων Ζήνωνος Ἀλεξανδρεῦ χρηστὲ χαῖρε

Zénon, fils de Zénon, et né à Alexandrie, adieu!

Ligne 1. M. Virlet lit ΣΗΝΩΝΖΗΝΩΝΟΣΑ.

31

Inscription copiée par M. Ch. Lenormant sur un cippe avec couronne.

ΕΙΣΙΑΣ ΕΡΜΙΟΥ ΚΑΡΧΗΔΟ
ΝΙΑ ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

Εἰσιὰς Ἑρμ[ε]ίου Καρχηδονία, χρηστὴ χαῖρ[ε].

Bonne Isias, fille d'Hermias, et née à Carthage, adieu!

M. Virlet a pris aussi une copie de ce monument. La seule variante qu'elle présente est une faute: ΚΑΡΧΜΑΟ pour ΚΑΡΧΗΔΟ.

Le nom d'Isias se lit encore avec une orthographe différente (Ἰσιὰς) au n° 2411 du *Corpus*.

32

Inscription copiée par M. Virlet.

ΑΥΛΕ ΚΑΙΚΕΛΙ
ΚΟΙΝΤΟ ΡΩΜΑΙΕ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Αὖλε Καίκ[ι]λι Κοίντο[υ] Ῥωμαῖε χρηστὲ χαῖρε.

Aulus Cæcilius, fils de Quintus et Romain, adieu!

Remarquez le mélange des deux langues; la première ligne latine, les deux autres grecques.

33

Inscription copiée par M. Virlet.

ΛΥΛΟC ΦΑΟΥΕΙΟ. ΩΥΛΟΜΝ.ΩΥΛΕ
ΛΕΚΜΟΥΡΩΜΑΙ. ΧΡΗΤΕ ΧΑΙΡΕ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡ

[Α]ὖλος Φου[λβ]ιο[ς]
[Δ]έ[κ]μου Ῥωμαῖος
χρηστὲ χαῖρ[ε]

[Ζ]ω[ί]λο[ς] [Ζ]ω[ί]λ[ου]
χρη[σ]τὲ χαῖρε

Aulus Fulvius, fils de Decimus et Romain, adieu; bon Aulus Fulvius!

Zoïle, fils de Zoïle, adieu, bon Zoïle!

La restitution du nom de Φoύλβιος me paraît hors de doute. Le lapicide avait transposé le Λ que M. Virlet a pris pour un Α, et ce copiste a également confondu le Β avec un Ε. Je n'affirmerais pas avec autant de certitude que j'ai retrouvé les noms contenus dans la seconde épitaphe.

Peut-être le nom de Δεκίμου paraîtra-t-il préférable, attendu qu'il s'agit d'un Romain, à celui de Δέκμου, connu comme nom grec par un passage d'Arcadius[1], et par une inscription de la Laconie[2].

Tout en reconnaissant que dans l'inscription laconienne Δέκμος est un nom grec, je pense qu'ici Δέκμου est une abréviation de Δεκίμου, d'autant plus que l'inscription suivante, également relative à des Romains, va nous offrir un nouvel exemple de ce mot[3].

34.

Inscription gravée au-dessous d'un bas-relief représentant l'homme et la femme assis; celle-ci tient deux enfants; près d'eux est un autre homme. Copiée par M. Virlet.

ΥΡΣΙΝΗC.ΤΟ
ΗΙΑ ΔΕΚΜΟΥ
ΩΜΑΙΑ ΑΔΕΛ
ΗΔΕΜΟΙΝΤΟΥ
ΦΙΑΙΟΥΚΑΣΙΟΔΩΡΟΥ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

[Ο]ὐρσίνη [Τορ]το-
[ν]ια Δέκμου
[Ῥ]ωμαία ἀδελ-
φὴ δὲ [Κ]οίντου
[Ο]φι[λ]ίου Κασ[σ]ιοδώρου,
χρηστὴ χαῖρε

ΣΑΒΕΙΓΥΝ
ΦΟΥ ΓΑΜΙΣ
ΣΑ ΧΡΗΣΤΗ
ΧΑΙΡΕ

Σαβεῖ[να] [Ῥού]
φου Πά[λλ]ισ-
σα χρηστὴ
χαῖρε

Inscr. 28. — [1] Voyez M. Boeckh, *Corp. Inscr. gr.*, nos 25, 429, 1300, 1520, 1638, 2298 et passim M. Welcker, *Sylloge epigr. gr.*, p. xxxvi.1, et le curieux exemple de l'inscription 2 d'Andros, p. 11.

Inscr. 29. — [1] Voyez t. II, p. 121.

Inscr. 33. — [1] Περὶ τόνων, p. 58, l. 16.

[2] *Corpus Inscr. gr.*, n° 1240, col. 1, lig. 10

[3] Voyez encore plus bas, n° 55.

Ursina Tortonia,
femme de Decimus,
Romaine et sœur de Quintus
Ofilius Cassiodore,
adieu, bonne Ursina!

Sabine, fille de Rufus,
née à Palle.
adieu, bonne Sabine

Πάλη ou Πάλλα, dont l'ethnique Παλεὺς ou Παλλεὺς devait être au féminin Πάλισσα ou Πάλλισσα, était, comme on l'apprend par Hérodote [1] et par Thucydide [2], située dans l'île de Céphalénie.

35.

Inscription copiée par M. Ch. Lenormant.

ΔΙΟΝΥΣΙΕ ΚΟΣ
ΣΥΝΙΕ ΧΡΗ
ΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Διονύσιε Κοσσύ[ρ]ιε χρηστὲ χαῖρε.

Adieu, bon Dionysius de Cossyre.

Je ne vois pas d'autre restitution possible du mot Κοσσύνιε, qui doit être évidemment un ethnique, mais qui ne se rapporte à aucun nom géographique connu. Nous savons par Étienne de Byzance que Cosyre, ou Cossyre, suivant Strabon, était une île voisine de la Sicile avec une ville du même nom, et que l'ethnique de cette île était Κοσύριος. La permutation des liquides N et P peut s'expliquer par des faits analogues. Comparez *donum* et δῶρον; δεινὸς, *dirus*; μονὴ, *mora*. La confusion continuelle de ces deux lettres dans les manuscrits [1] tient non-seulement à la similitude des signes graphiques, mais aussi à une certaine analogie dans l'articulation de chacune d'elles.

36.

Inscription copiée par M. Ch. Lenormant et par M. Virlet sur un édicule corinthien, dont les colonnes sont à demi cannelées. Dans le champ une figure drapée à la romaine; un arbre avec un serpent enroulé; un enfant au pied de l'arbre.

Γ ΜΑΙΣΤΟΥ ΤΩΝ ΕΡΝΑΙΟΥ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Γ. Μαισ[ί]ου τ[οῦ Λ]ερναίου χρηστὲ χαῖρε.

Tombeau de C. Mæsius de Lerne. Adieu, bon Mæsius.

J'ai dû préférer la copie de M. Lenormant à celle de M. Virlet, dont je reproduis ici la première ligne pour prouver dans quelles erreurs peuvent tomber des copistes inexpérimentés :

ΓΙϹVΕΤΟΥΤΩΙΙΕΓΝΑΙΟΣΥΙΕ

Le nom de Mæsius nous est connu par une inscription du recueil de Reinesius [1]. La restitution τ[οῦ Λ]ερναίου paraîtra sans doute probable. On sait par Pomponius Méla [2] que près du lac de Lerne était une ville du même nom.

Cette inscription est remarquable en ce que la formule χρηστὲ χαῖρε est précédée du génitif. Le *Corpus* n'offre, autant que je puis me le rappeler, aucun exemple de ce fait singulier.

DEUXIÈME SECTION

INSCRIPTIONS SANS INDICATIONS GÉOGRAPHIQUES.

37

Inscription copiée par MM. Ravoisié et Poirot.
(Voyez pl. 14, fig. I.)

ΒΙΤΙΝΑ
ΑΝΔΡΟΣΘΕΝΟΥ
ΧΡΗΤΗ ΧΑΙΡΕ

Βιτίνα Ἀνδροσθένου χρη[σ]τὴ χαῖρε

Bonne Bitina, fille d'Androsthène, adieu!

Βιτίνα est sans doute un diminutif du nom de Βίτος, que porte un sophiste dans une épigramme de Lucien [1].

38

Inscription gravée sur une stèle venant de Rhenée, et copiée par MM. Blouet, Ravoisié et Poirot à Syra, d'où elle a été transportée au Musée d'Égine.
Voyez pl. 14, fig. II.

ΕΛΓΙΣ
ΧΡΗΣΤΗ
ΧΑΙΡΕ

Ἔλπις χρηστὴ χαῖρε

Bonne Elpis, adieu!

Le nom d'Ἔλπις se rencontre encore aux nos 2519 et 3037 du *Corpus*. Dans ce dernier exemple c'est sans doute par suite d'une faute d'impression qu'on lit Ἐλπίς.

39

Inscription copiée par MM. Blouet, Ravoisié et Poirot.
(Voyez pl. 14, fig. IV.)

ΝΙΚΗΡϹΡΕ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Νικ[η]φό[ρ]ε χρηστὲ χαῖρε

Bon Nicéphore, adieu!

40

Inscription gravée sur la base carrée d'un tombeau circulaire, ayant la même forme que la Lanterne de Démosthène, et représentant un personnage debout, auquel un esclave conduit un cheval; copiée par MM. Blouet et Ravoisié.
(Voyez pl. 21, fig. 3 et 4.)

ΓΑΥΣΑΝΙΑ ΜΕΙΔΩΝΟΣ
ΩΣ ΧΑΙΡΕ

Παυσανία Μειδωνος
χρ[η]σ[τὲ] χαῖρε

Bon Pausanias, fils de Midon, adieu!

J'ai déjà eu occasion de remarquer que les copistes confondent souvent H avec Ω.

INSCR. 34. — [1] IX, 28
[2] I, 27. Voyez le Scoliaste de Thucydide.
INSCR. 35. — [1] Voy. les interprètes de Grégoire de Corinth., p. 112, 358 et
T. III ... [illegible]

INSCR. 36. — [1] VI, 136
[2] II, 3. Cf. Paus. II, 36, 6. Plin. IV, 9
INSCR. 37. — [1] Ep. 21

41.

Inscription copiée par MM. Ravoisié et Poirot.

(Voyez pl. 15, fig. VI.)

ΒΑΡΝΑΝΑΙΕΚΑΙ ΤΙΜ
ΚΡΑΤΗ οΙ ΝοΥΜΗΝΙο
ΧΡΗΣΤοΙ ΚΑΙΡΕΤΕ

Βαρνάναιε καὶ Τιμ[ο]κράτη οἱ Νουμηνίο[υ], χρηστοὶ χαίρετε.

Adieu, bon Barnanæus et bonne Timocraté, enfants de Numénius

Barnanæus est un nom sémitique. On sait que dans les langues de cette famille *Bar* veut dire fils, et que les Perses adoraient une déesse désignée sous le nom de *Nanée*[1] dans les livres hébreux, de *Anaia*, de *Naïtis* ou *Anaïtis* dans les historiens grecs[2], et *Nahid* ou *Anahid* en persan[3]. On sait encore que ce fut le temple de cette déesse à Elymaïs qui fut pillé par Antiochus Épiphane[4]

42.

Inscription copiée par MM. Ravoisié et Poirot.

(Voyez pl. 17, fig. I.)

ΖΩΣΑ ΦΙΛΟΜΗΤΩΡ
ΧΟΓΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Ζῶσα Φιλομήτωρ χ[ρη]στ[ὴ] χαῖρε

Bonne Zôsa, toi qui as mérité le surnom de Philométor, adieu!

J'ai déjà eu occasion de parler des surnoms que les Grecs donnaient non-seulement aux princes, mais même aux simples particuliers[1]. Celui qu'on avait donné à Zôsa pour sa tendresse envers sa mère, est tout à fait analogue à celui que, dans l'inscription de Sparte, avait mérité P. Memmius Lysinice pour son dévouement fraternel.

43.

Inscription copiée par MM. Ravoisié et Poirot.

(Voyez pl. 17, fig. III.)

ΧΑFΑΔΝ ΔΙΓΔΩ
ΧΡΗΣF ΛΙΑΑΙ

Χά[ρ]αδ[ρε] Δι[ο]δώ[ρου]
χρηστ[ὲ κ]α[ὶ] ἄλ[υπε χαῖρε].

Bon Charadrus, fils de Diodore, désormais exempt de chagrin, adieu!

Le mot χάραδρος, qui signifie proprement un torrent, désignait plus particulièrement trois torrents de la Grèce : le premier coulant dans l'Argolide, et se jetant dans l'Inachus[1], le second près de Charadra en Phocide[2], et le troisième en Achaïe près d'Argyre[3] On ne doit pas s'étonner qu'il ait été aussi employé comme nom d'homme, de même qu'Ἴναχος, Εὐρώτας, Ξάνθος, etc.

44.

Inscription copiée par M. Poirot et par M. Virlet

(Voyez pl. 20, fig. I.)

Je reproduis la copie de M. Virlet, celle de M. Poirot étant tout à fait fautive.

ΓΛΥΚΩΝ
ΠΡΩΤΟΓΕΝΟΥ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Γλύκων Πρωτογένου χρηστὲ χαῖρε.

Bon Glycon, fils de Protogène, adieu!

45.

Inscription copiée par MM. Blouet et Trézel, par M. Virlet et par M. Quinet.

(Voyez pl. 42, fig. II.)

ΦΑΙΝΙΠΠΗ ΣΜΙΚΥΘΙΩΝ ΚΛΕΩ

Φαινίππη, Σμικυθιών, Κλεώ.

Ici reposent Phænippé, Smicythion, Cléo.

Le nom de Σμικυθιών se trouve dans Aristophane[1] et dans Démosthène[2].

46.

Inscription copiée par M. Poirot et par M. Virlet.

(Voyez le *fac-simile*, pl. 20, fig. II.)

ΔΗΜΗΤΡΙΑ
ΝΕΙΚΑΙΟΥ
ΧΡΗΣΤΗ
ΧΑΙΡΕ

Δημητρία Νεικαίου χρηστ[ὴ] χαῖρε.

Adieu, bonne Demetria, fille de Nicæus.

J'ai préféré la leçon ΝΕΙΚΑΙΟΥ que m'a fournie la copie de M. Virlet à la leçon ΝΕΙRΑΙΟΥ évidemment vicieuse que donne le fac-simile de M. Poirot. Du reste, je ne connais aucun autre exemple du nom de Νείκαιος.

47.

Inscription copiée, ainsi que la suivante, par M. Virlet.

(Larg. 0,30.)

ΑΡΤΕΜΙΔΩΡΕ ΔΗ
ΜΗΤΡΙΟΥ ΧΡΗΣΤΗ
ΧΑΙΡΕ

Αρτεμίδωρος Δημητρίου χρηστ[ε], χαῖρε.

Adieu, bon Artémidore, fils de Démétrius

Inscr. 41. — [1] Machab. II, 1, 13. Cf. Beyeri additam. ad Selden. *de diis Syris*, c. 16, p. 347.

[2] Strab. XVI, p. 738, l'appelle Ἀναία, Plutarque (*Artax.*, c. 27), Ἄνειτις, que le dernier éditeur, feu Coray, a changé en Ἀναΐτις, et Clément d'Alex. *Protrept.* V, p. 57, Potter, Ταναΐς, que Bochart a corrigé avec raison en Ἀναΐτις. Cf. Brisson, *de regio Pers. princ*, p. 362.

[3] M. Sylvestre de Sacy, *Journal des savants*, juillet 1817, p. 439. C'était le nom de la planète de Vénus. Cf. *Tableau hist. de l'Orient*, t. I, p. 22. Sur les différentes formes du nom de cette déesse et sur les discussions auxquelles il a donné lieu, voyez t. II, part. 1, p. 77, note 1 de la traduction de la *Symbolique* de M. Creuzer par M. Guigniaut.

[4] Machab. I, 6, 1 et 2. Appien. Syr. 66. Polyb., XXXI, 11. Hieronym ad Daniel., c. XI.

Inscr. 42. — [1] Voyez t. II, p. 79

Inscr. 43. — [1] Thuc. V, 60

[2] Pausan. X, 35.

[3] *Id.* VII, 19.

Inscr. 45. — [1] Eq. 969.

[2] *Contra Aristocratum*, § 42, p. 676, ed. Reiske

48

ΟΝΗCΑC ΕΒΑΦΡΔΙΤΟΥ ΑΦΡΟΔω ΖωΓΥΡΟ

Ὀνήσας Ἐ[π]αφρ[ο]δίτου· Ἀφροδὼ Ζωπύρου.

Onésas, fils d'Épaphrodite. Aphrodo, fille de Zopyre.

Les noms d'Onésas et d'Aphrodo se présentent, je crois, ici pour la première fois. Peut-être faut-il lire Ὀνάτας, nom d'un célèbre statuaire d'Égine, contemporain de Phidias[1]. Dans le mot Ἐπαφροδίτου, le **Ρ** et l'**Ο**, à n'en pas douter, doivent être, sur la pierre, réunis en une même sigle.

49

Inscription copiée par M. Lenormant et par M. Virlet, auquel on doit en outre la description suivante, du sujet que cette inscription accompagne : « Deux femmes, dont l'une est assise, se donnent la main; chacune d'elles a un enfant à ses côtés. La partie supérieure est une espèce de coquille un peu grossièrement faite. »

ΑΡΣΙΝΟΗ ΗΦΑΙΣΤΙΟΥ
ΜΗΤΗΡΔΕΡΟΛΕΜΑΡΧΟΥ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

Ἀρσινόη Ἡφαιστίου
μήτηρ δὲ Πολεμάρχου
χρηστὴ χαῖρε

Bonne Arsinoé, fille d'Héphæstius et mère de Polémarque, adieu !

J'ai déjà eu occasion de citer cette inscription, t. I, p. 44 suiv.

50.

Inscription copiée par M. Virlet sur une stèle représentant un cavalier près d'un arbre, au pied duquel est un enfant. Un serpent entoure l'arbre et pose sa tête sur celle du cheval.

ΤΑΙΕ ΟΦΕΛΑΙΕ ΓοΓΟ
ΓΛΙΟΥ ΥΕ ΧΡΗΣ
ΤΕ ΧΑΙΡ

[Γ]αῖε Ὀφέλαιε Ῥο[δο]παίου (ou [τ]ο[ῦ] Ποπλίου) ὑέ, χρηστὲ χαῖρ[ε]

Bon C. Ophelæus, fils de Rodopæus, adieu!

Je désirais d'autres autorités pour le nom d'Ophelæus et surtout pour celui de Rhodopæus, bien que tous soient formés d'une façon assez régulière.

J'ai longuement traité, dans le second volume de cet ouvrage, de l'emploi du cheval comme symbole funéraire sur les monuments d'antiquité figurée[1].

51.

Fragment d'inscription copié par M. Virlet sur la plinthe d'un bas-relief bien sculpté, représentant « un homme assis, pensif, « et appuyé sur son coude, tandis qu'un autre fait ses adieux « à sa femme. »

ΙΕ· ΛΞΥΚΙΕ
ΙΕ ΓΑΚΩΝΙΕ
ΓΟΓΛΙΟΥ ΥΙΕ
ΧΑΙΡΕΤΕ

Ce monument renfermait évidemment deux individus auxquels on avait consacré une double inscription terminée par la formule **ΧΡΗΣΤΟΙ ΧΑΙΡΕΤΕ.** De cette double inscription il n'est resté que l'impératif **ΧΑΙΡΕΤΕ** et les noms de l'un des deux morts. Je pense qu'elle devait être conçue de cette manière :

. . . . . ιε Λ[ε]ύκιε
. . . . . ιε Πακώνιε
. . . . Ποπλίου υἱὲ
[χρηστοὶ] χαίρετε

Bon . . . . fils de . . . .
Bon Lucius Pacanius, fils de Publius, adieu !

52.

Inscription copiée par M. Virlet au-dessous d'un bas-relief représentant une femme assise. Devant elle est sa fille.

ΗΡΑΚΛΗΑ
ΧΡΗΣΤΗ
ΚΑΙΡΕ

Ἡράκλ[ει]α χρηστὴ χαῖρε

Bonne Héraclie, adieu !

53.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΝΙΚΑΙΑ ΝΕΩΝΟΣ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

Νίκαια Νέωνος
χρηστὴ χαῖρε

Bonne Nicæa, fille de Néon, adieu.

Voici encore un exemple d'un nom de lieu employé comme nom d'homme. Νέων était, comme on le sait, une ancienne ville de la Phocide située au pied de la cime orientale du Parnasse qui ayant été détruite par les Perses fut rebâtie sous le nom de Tithorea[1].

54.

Inscription copiée par M. Virlet, sur un cippe.

ΜΓΛΑΙΝΙ

Μ[έ]λαιν[α].

Melæna.

55.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΓΟΙΥΛΙΕ ΣΗΙΕ ΔΕΚΜΟΥ
ΧΡΗΣΤΕ ΧΑΙΡΕ

Πο[π]λιε Σήιε Δεκμου
χρηστὲ χαῖρε.

Bon Publius Seïus, fils de Décimus, adieu.

Le nom de Seius est célèbre. C'était celui d'une famille équestre de laquelle était issu le fameux ministre de Tibère.

Inscr. 48. — [1] Pausan. IX, 5, 5.
Inscr. 50. — [1] P. 109 — 145.
Inscr. 53. — [1] Herod. VIII, 32, Pausan. X, 32, 6.

56.

Inscription copiée par M. Virlet, sur la plinthe d'un joli bas-relief contenu entre deux colonnes cannelées et représentant une femme qui contemple sa fille en pleurs [?] devant elle.

ΑΓΕΛΑΙΣ ΙΣΙΔΟΤΟΥ
ΑΛΥΠΕ ΧΡΗΣΤΗ
ΧΑΙΡ

Ἀγελαῒς Ἰσιδότου
ἄλυπε χρηστὴ
χαῖρ[ε].

Bonne Agélaïs, fille d'Isidote, tu es désormais sans chagrin, adieu!

57.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΤΕΡΓΙΑΑ ΑΥΦΙΔΙΑ
ΑΡΙΣΤΙΟΝ ΧΡΗΣΤΗ
ΧΑΙΡΕ

Τέρτια ou plutôt Τέρτ[υλ]λα[1] Αὐφιδία
Ἀριστιον χρηστὴ
χαῖρε.

Bonne Tertulla Aufidia, nommée aussi Aristion, adieu.

J'ai déjà eu l'occasion de faire remarquer que les Grecs, lorsqu'ils étaient affiliés à quelque famille romaine, ajoutaient à leur nom grec le nom de cette famille précédé d'un pronom. Cela explique comment il se fait qu'une femme porte ici trois noms.

58.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΓΑΜΦ Ν Ι Ρ Κ
ΧΡΙΙΣΤΙ Ι ΛΙ
ΑΜ/ ΓΕ ΧΛΙΡΕ

Παμφ[ίλε, ...
χρηστ[ὲ κ]α.
ἄ[λυ]πε χαῖρε.

Bon Pamphile. . . ., désormais sans chagrin, adieu!

59.

Inscription au-dessus d'un bas-relief représentant un homme et son enfant. Copiée par M. Virlet. Haut. 0,50; larg. 0,22.

ΜΗΝΟΔΩΡΕ
ΔΙΩΝΥΣΙΟΥ ΧΡΗΣ
ΤΕ ΧΑΙΡΕ

Μηνόδωρε Δι[ο]νυσίου χρηστὲ χαῖρε

Bon Ménodore, fils de Dionysius, adieu!

60.

Inscription copiée par M. Virlet au-dessous d'un petit bas-relief en marbre bleu et très-fruste, représentant un homme âgé

ΚΟΚΚΙΩΝ ΔΙΟ
ΠΕΙΘΟΥ ΧΡΗ
ΤΕ ΧΑΙΡΕ

Κοκκιων Διοπείθου χρη[σ]τὲ χαῖρε.

Bon Coccion, fils de Diopithe, adieu!

61.

Inscription copiée par M. Virlet au-dessous d'un bas-relief représentant un enfant assis.

ΑΡΙΣΤΟΒΟΥΛΕ
ΧΡΗΣΤΕ
ΧΑΙΡΕ

Ἀριστόβουλε χρηστὲ χαῖρ[ε]

Bon Aristobule, adieu!

62.

Inscription copiée par M. Virlet, au-dessous d'un bas-relief représentant un homme à demi couché, une femme assise à la tête du lit et le contemplant, la tête appuyée sur une de ses mains.

ΖΙΝΔΗ
ΧΡΗΣΓΕ ΧΑΙΡ

Σινδὴ χρησ[τη], χαῖρ[ε].

Bonne Sindé, adieu!

Σίνδη est encore un ethnique devenu nom propre. Mais il est impossible de décider à quelle ville ou à quelle contrée il se rapporte.

63.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΑΥΛΟC

Αὖλος.

Aulus.

64.

Inscription copiée par M. Virlet au-dessous d'un grand sujet d'un beau style.

ΠΟΓΛΙΟΣ ΑΥΙΟΣ
ΝΕΙΓΕΡ ΧΑΙΡΕ

Πόπλιος Ἄυιος Νεῖγερ χαῖρε

Adieu, Publius Avius Niger!

Inscr. 57. — [1] Voyez, sur le prénom de Tertulla, les inscriptions de Reinesius, XI, 91.

65

Inscription copiée par M. Virlet au-dessous d'un bas-relief représentant un homme couché. Sa femme est assise au pied du lit, et derrière elle se tient un petit enfant

ΚΟΙΝΤΟC ΝΟΝΝΕΙC
ΧΡΗCCΤΕ (sic) ΧΑΙΡC

Κόιντος Νόννει[ος] χρηστε χαῖρ[ε]

Ici repose Quintus Nonnius.
Adieu, bon Nonnius!

Le copiste aura probablement lu ΝΟΝΝΕΙC, au lieu de ΝΟΝΝΕΙΟC, mot qui lui-même est l'altération de ΝΟΝΙΟC.

66.

Inscription copiée par M. Virlet sur une petite pierre représentant un enfant avec un petit chien. L'enfant tient un objet après lequel le chien semble sauter. Haut. 0,40; larg. 0,195

ΑΜΜΩΝΑΕΟΝ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

Ἀμμων[ιδι]ον χρηστὴ χαῖρε.

Bonne Ammonidion, adieu!

67

Inscription gravée sur une pierre représentant une femme assise ayant à la main une grappe de raisin qu'elle présente à un enfant tenant une poule. Copiée par M. Virlet.

ΛΕΚΙΕ CΟΛΦΙΕ CΠΟΡΙΟΥ ΥΙΕ
ΑΛΥΠΕ ΧΑΙΡΕ

Λε[ύ]κιε Σ[ά]λφιε Σπορίου υἱε, ἄλυπε χαῖρε

Lucius Salvius, fils de Spurius, adieu, toi qui es désormais sans chagrin!

68.

Inscription copiée par M. Virlet et par M. Edgard Quinet sur l'architrave d'une stèle funéraire en forme d'édicule, représentant un homme et une femme. Dans la partie inférieure un cheval qui se lève

ΑΦΘΟΝΗΤΟΣ Ο ΣΩΤΗΡΙΣ
ΣΩΤΗΡΙΩΝΟΣ ΦΙΛΟΥΜΕΝΗΣ

Ἀφθόνητος ὁ Σωτηρίωνος	Σωτηρὶς Φιλουμένης
Aphthonetus, fils de Soterion.	*Soteris, fille Philumene*

Ligne 1 M. Edg. Quinet lit : ΑΦΘΟΝΗΤΟΣΙ ΣΩΤΗΡΙΣ.

Soteris, qui n'est désignée que par le nom de sa mère, était sans doute une fille naturelle [1].

Le cheval qui se lève dans la partie inférieure du bas-relief, si toutefois le fait a été bien observé [2], serait une variété, inconnue jusqu'ici, de ce type employé comme symbole funéraire. Du reste, le sujet de ce bas-relief rentre dans la classe des scènes d'adieu.

69.

Inscription copiée par M. Virlet au-dessous d'un petit bas-relief, représentant une femme assise donnant la main à son mari

ΒΙΤΟΔΙΑΛΥΠΕ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

Βίτ[ων] ἄλυπε χρηστ[ὲ] χαῖρε

Adieu, bon Biton, désormais sans chagrin

Le copiste a pu facilement confondre ΟΔΙ et ΩΝ, et trompé par le bas-relief qui semble faire de la femme le personnage principal, il a lu ΧΡΗΣΤΗ au lieu de ΧΡΗΣΤΕ.

Le nom de Biton est célèbre dans les annales d'Argos [1]. On le trouve aussi dans Xénophon [2].

70.

Inscription copiée par M. Virlet

ΦΡΟΙ . . . ΙΕΔΙΟΝΥCΙΟΥ
ΧΡΗCΤΕ ΧΑΙΡΕ
ΘΕΟΔΟΣΙΑ ΥΓω
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

Φρο[νιμ]ε Διονυσιου χρηστε χαῖρε
Θεοδοσία [Λ]ύ[κ]ω[νος] χρηστη χαῖρε

Adieu, bon Phronimus, fils de Dionysius!
Adieu, bonne Theodosia, fille de Lycon

71.

Nous terminerons la série des inscriptions funéraires de Délos par un monument, provenant de cette île, que M. Dupré a rapporté de son voyage en Grèce, et qui est encore inédit.

Sur la base d'un cippe, qui représente un homme couché ayant devant lui une table, à ses pieds sa femme assise, et de l'autre côté un enfant debout, on lit l'inscription suivante

ΚΥΔΙΛΛΑ ΜΝΑΣΙ
ΚΥΔΟΥ ΧΡΗΣΤΗ
ΧΑΙΡΕ

Κύδιλλα Μνασικύδου χρηστη χαῖρε.

Adieu, bonne Cydilla, fille de Mnasicyde!

Le bas-relief nous apprend que Mnasicyde est mort, et l'inscription que le monument se rapporte non-seulement au père mais encore à la fille.

72

Inscription à Égine sur une pierre tumulaire provenant de Rhenée
(Voyez Pl. 13, Fig. I.

Toutes les épitaphes qui précèdent appartiennent aux temps où régnait le paganisme; celle dont nous allons nous occuper est évidemment de l'époque chrétienne. Bien que la plupart des renseignements joints aux copies qui m'en ont été remises la donnent comme

Inscr. 68 — [1] Voyez t. I, p. 29, et plus bas, l'inscription 12 de Paros.
[2] Je serais disposé à croire que le cheval est debout comme sur le vase de Marathon et sur plusieurs scènes d'adieu, voyez t. II, p. 121 et suiv.

Inscr. 69. — [1] Herod. I, 31.
[2] *Anab.* VII, 8, 3. Deux manuscrits substituent à Βίτων le nom plus connu de Βίων, mais la première leçon doit être la seule véritable.

de Délos, j'ai cru devoir, d'après l'indication de M. Blouet[1], la ranger parmi les inscriptions de Rhénée, car il est probable que même après l'introduction du christianisme dans les Cyclades, l'usage d'enterrer les morts de Délos dans l'île de Rhénée, dut se maintenir, d'autant plus que dans la décision par suite de laquelle il s'était établi, il faut voir surtout une mesure de salubrité; car Délos, malgré son peu d'étendue, était très-peuplée par suite de la grande affluence d'étrangers qu'y appelait la religion et plus encore le commerce, surtout après la ruine de Corinthe[2]. Ce qui semble appuyer cette conjecture, c'est qu'au temps d'Eschine, comme nous l'apprend cet orateur dans sa première lettre[3], la peste se déclara à Délos, parce que, s'écartant de l'ancien usage, on avait recommencé à y donner la sépulture aux morts. Quoi qu'il en soit de l'authenticité de cette lettre, que Taylor, tout en reconnaissant qu'elle n'est pas indigne d'Eschine[4], croit devoir rejeter comme il rejette toutes les autres[5], il est constant qu'elle reproduit des idées qui avaient cours dans l'antiquité et peut servir à constater le maintien d'une coutume dont notre inscription prouve la longue persistance.

Trois copies de notre monument ont été prises, la première par M. Trézel, la seconde par M. Poirot, et la troisième par M. Virlet. De ces trois copies, la seconde, qui est la plus fautive, est précisément celle qu'on a choisie pour être gravée, sans doute parce qu'elle reproduit en même temps l'aspect du monument sur lequel elle a été lue.

Comme ces trois copies diffèrent trop entre elles pour qu'il soit possible d'indiquer brièvement les variantes qu'elles présentent, je me suis vu obligé de les reproduire ici toutes trois en les rapprochant ligne par ligne. Par ce moyen, on pourra reconnaître quel degré de confiance méritent certaines transcriptions, et quelles étranges confusions de lettres font trop souvent les copistes. Ce sera encore un argument en faveur du procédé de l'estampage. Je désigne chacun des trois exemplaires par la lettre initiale du nom de celui auquel il est dû.

1. T.
P. ΑΛ
V. ΑΛΟ

2. T.
P. ΣΤ
V. ΣΤΟ ΡΑΟ

3. T. ΕΓΙΤΟΥΣ
P. ΙΓΙΥΟ Σ
V. ΑΙΓΘΣ ΕΓΙΤΟΥΣ

4. T. ΗΦΑΡΜΑΚΕΥΣΑΝ
P. ΛΦΑΡΜΑ/ΕΥΙΑΝ
V. ΦΟ ΜΦΑΡΜΑΚΣΥΕΑΝ

5. T. ΩΡΟΝΑΩΡΟΝΜΑΡ
P ΩΡΟΝ ο ΩΡΟΝΜΑΙ
V. ΣΧ ΩΡΟΝΑΩΡΟΝΜΑΣ

6. T. Ο ΣΑΥΤΗΣΤΟΑΝΑΙΤΙ
P. ΟΙΙ ΑΥΤΗΣΤΟΑΝΑΙΤΙ
V. ΟΜ ΑΣΑΥΤΗΣΤΟΑΝΑΙΤΙ

7. T. ΟΝΑ ΑΟΥΤΩΣΓΕΝΗΤΑΙ
P. ΟΝΑ ΝΑΟΥΙΩΣΓΓΝΗΤΑΙ
V. ΟΝΑΙΜ ΙΝΑΟΥΘΩΣΓΕΝΗΤΑΙ

8. T. ΤΟΙΣΦΟ ΣΙΝΑΥΤΙΙΝΗΦΑΡΜΑΚΕΥ
P. ΤΟΙΣΦ ΝΑΥΤΙΝΗΦΑΡΝΑΥΕΥ
V. ΤΘΙΣΦΟ ΣΙΝΑΥΙΙΝΗΦΑΡΜΑΚΕΥ

9. T. ΣΑΣΝΙ ΝΟΙΣΑΥΤΩΝΚΥΡΙΕ
P. ΞΑΣΝΙ ΝΟΙΣΑΥΤΩΝΡΥΡΙΕ
V. ΣΑΣΝΙ ΕΚΝΟΙΣΑΥΤΩΝΚΥΡΙΕ

10. T. ΟΓΑΝΤΑΣ ΩΝΚΑΙΟΙΑΓΓΕΛΟΙΘΕΟΥΩ
P. ΟΓΑΝΤΑΙ ΩΜ ΟΙΑΙΤΕΑΟΙΟΓΟΥΩ
V. ΟΓΑΝΓΑΙ ΩΝΚΑΙΟΙΑΓΓΕΛΟΙΘΕΟΥΩ

11. T. ΓΑΣΑΨΥ ΗΕΝΤΗΣΗΜΕΡΟΝΗΜΕΡΑΙΤΑ
P. ΝΑΣΑ ΕΝΤΗLΗΜΕΡΟΝΙΙΙLΕΑΙΤΑ
V. ΓΑΣΑΨΥΧΗΕΝΤΗΣΗΜΕΡΘΝΗΜΕΕΑΙΤΑ

12. T. ΓΕΙΝΟΥΤΑΙΜΚΟΙΚΕΤΓΙΑΣΙΝΑΣΥΔΙΚΗΣΗ
P. ΓΕΙΜΟΥΓΑΙΜΕΟ ΚΕΤΓΙΑΣΙΝΑΓΕΔΙΚΗΣΗΙ
V. ΓΕΙΜΟΥΤΑΙΜΕΟΙΚΕΤΕΙΑΣΙΝΑΕΓΔΙΛΗΣΗΙ

13. T. ΤΟΑΙΜΑΤΟΑΝΑΡΤΙΟΝΚΑΙΤΗΝΤΑΧΙΣΤΗ
P. ΤΟΑΙΜΑΤΟΑΝΑ ΙΤΙ ΟΝΚΑΙΤ ΙΝΤΑΧΙΣΥΗ
V. ΤΟΑΙΜΑΤΟΑΝΑ ΓΙ ΟΝΚΑΙΤΗΝΤΑΚΙΣΤΗ

L'explication de ce monument n'est pas sans difficulté. Sa forme et ses dimensions[6] annoncent un stèle funéraire; et l'inscription, malheureusement très-mutilée qui s'y trouve gravée, ne peut guère laisser de doute à cet égard. Il est bien vrai que les épitaphes chrétiennes sont ordinairement, du moins du quatrième au sixième siècle, conçues en peu de mots et terminées par des formules consacrées telles que, ζήσεις, ζήσεις ἐν θεῷ, ζήσαις[7], ζήσαις ἐν ἀγαθοῖς[8], ζῇς εἰς θεὸν[9], ζῇ ἐν θεῷ[10], ζήσας ἐν Χριστῷ[11], ἐν εἰρήνῃ[12], κοιμᾶται ἐν εἰρήνῃ[13], εἰρήνη σοι[14], εἰρήνη σοι ἐν θεῷ[15], ἀνεπαύσατο[16], ἐν ἀγάπῃ[17], ἐκοιμήθη[18], ἀπηλλάχθη, et quelques autres dont l'usage remonte au paganisme, comme l'a très-bien démontré mon confrère et mon ami M. Raoul-Rochette[19], par exemple, εὐψύχει, θάρσει, εὐμοίρει[20], etc.

Inscr. 72. — [1] Voyez p. 7 de la première partie de ce volume.

[2] Strabon, lib. X, 5, 4, p. 486.

[3] T. XII, p. 29 de l'édit. des Orateurs attiques, donnée par M. Dobson.

[4] *Epistola quidem luculenta. Nam et verborum constructione satis ornatur et est ubi gravitate sententiarum ad Æschinis felicitatem propemodum assurgat.*

[5] Voyez plus haut, p. 25.

[6] 0,56 dans sa plus grande hauteur, et 0,33 dans sa plus grande largeur.

[7] Voyez plus bas les inscriptions de Loucou, n° 1, et Fabretti, *Inscr. antiq.*, p. 594, CXXI, CXXII.

[8] Cette formule qu'on lit precédée du mot πίε sur un vase de verre publié par le père Lupi, *Epitaph. Sever. martyr.*, p. 143, devait se rencontrer sur les tombeaux, à en juger par cette formule latine, VIBAS INTER SANCTIS, citée par Boldetti, *Obss.* I, 19, p. 80.

[9] Voyez plus bas les inscriptions de Loucou, ibid.

[10] Odericus *Dissert.*, p. 380.

[11] Inscriptions de Loucou, ibid.

[12] Fabretti, op. cit., p. 587, VIII, 64.

[13] M. Raoul-Rochette, *Deuxième mémoire sur les antiquités chrétiennes*, p. 27, prouve que cette formule a pu aussi être en usage dans les derniers temps du paganisme.

[14] Fabretti, ibid., 61.

[15] Idem, ibid., p. 591, VIII, CVIII.

[16] Idem., ibid., p. 588, VIII, CIII.

[17] Ibid., p. 590, VIII, CII.

[18] Ibid., p. 591, VIII, 203.

[19] Op. cit., p. 21.

[20] Cette formule est évidemment païenne dans deux inscriptions provenant d'Alep, dont je dois une copie à mon respectable confrère M. le marquis Fortia d'Urban, et que je crois devoir reproduire ici parce qu'elles sont inédites.

1.

ΕΥΨΥΧΙ
ΠΟΘΟΥΜΕΝΗ

Εὐψύχ[ε]ι,
Ποθουμένη

Prends bon courage, chère Pothumène.

2

ΕΥΨΥΧΙ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΕ
ΟΥΔΓ ΣΑΘΑΝΑΤΟΣ

Εὐψύχ[ε]ι, Ἀλέξανδρε οὐδε[ὶ]ς ἀθάνατος

Prends bon courage, Alexandre, personne n'est immortel.

Sur la formule εὐψύχει, voyez Reinesius, *Inscr. ant.*, XIV, 31, p. 731, et XVII, 46, p. 826; Marini, *Iscriz. Alb.*, p. 98; Welcker, *Syllog. epigr. gr.*, p. 94; Orelli, *Inscr. lat. ampl. coll.*, t. II, p. 358 et suiv.

On ne retrouve sur notre inscription aucune de ces formules douces et consolantes ; mais, si je ne me trompe, on y voit une de ces imprécations dont le moyen âge nous offre plus d'un exemple, soit dans les rituels de l'Église [21], soit sur les inscriptions [22], soit à la fin des manuscrits [23].

Voici, d'après cette idée, la restitution que je propose :

1 . . . .
2 . . . . . αἱ ἀρ
3. αι τῶν ἁγίων πατέρων] ἐπὶ τοὺς
4 φο[νεύσαντας κρυφίως, ἢ φαρμακεύσαν-
5 [τας τήνδε τὴν εὔ]ωρον ἄωρον μάρ[τυρ-
6 ο[ν ἢ καὶ ἐκχέαντ]ας αὐτῆς τὸ ἀναίτι-
7 ον αἷμ[α· καὶ ἀνάθεμ]α οὕτως γένηται
8. τοῖς φο[νεύσα]σιν αὐτὴν ἢ φαρμακεύ-
9 σασιν καὶ τοῖς τ]έκνοις αὐτῶν, κύριε
10. ὁ πάντα [δημιουργ]ῶν καὶ οἱ ἄγγελοι θεοῦ, ὦ
11. πᾶσα ψυχὴ, ἐν τῇ σήμερον ἡμέρᾳ, τα-
12. πεινοῦται με[θ' ἱκετείας, ἵνα ἐκδικήσῃ
13 τὸ αἷμα τὸ ἀναίτιον καὶ τὴν ταχίστη[ν]

Que les imprécations prononcées par les saints pères retombent sur ceux qui lui ont furtivement donné la mort ou qui l'ont empoisonnée, cette victime si jeune et si belle, trop tôt ravie à notre amour, ou qui ont versé son sang innocent. Oui, anathème sur ses meurtriers, sur ses empoisonneurs ; anathème sur leurs enfants, Seigneur, créateur de toutes choses, et vous anges de Dieu devant qui, en ce jour, toute âme s'humilie suppliante, afin qu'il venge sans délai le sang de l'innocence.

Ainsi notre stèle ne couvrait qu'un cénotaphe consacré à une jeune fille qui avait disparu et à laquelle sa famille avait rendu les derniers honneurs sans connaître le genre de sa mort. Les deux premières lignes, malheureusement trop effacées pour qu'il soit possible de les rétablir, devaient contenir le nom de la victime.

Quoique les caractères de cette inscription soient d'une assez belle forme, on ne peut guère, je crois, en la comparant aux imprécations dont nous avons parlé plus haut [24], lui assigner une époque plus reculée que le onzième ou le douzième siècle de notre ère.

---

[21] Voyez dans Baluze (*Capitul. reg. franc.*, t. II, p. 677 et suiv.) deux formules d'excommunication de la fin du X[e] siècle où l'on appelle sur le coupable la malédiction de Dieu et des anges ; et une autre, p. 675 et 676, où on le condamne, comme dans les exemples que nous allons citer (notes 22 et 23), à avoir, en enfer, le sort du traître Judas : *Hunc, divino zelo accensi, cum* JUDA DOMINI PRODITORE, *æterna punitione sub anathematis vinculo, nisi resipuerit, in inferno damnatum contradimus.*

[22] Comme dans les trois inscriptions suivantes que cite Fabretti (*Inscr. antiq.*, p. 110 et 111 : la première, d'après Arringhi, *Roma subterr.*, lib. IV, c. 27 ; la seconde, d'après le recueil de la bibliothèque Barberini.

1

MALE · PEREAT · INSEPVLTVS
IACEAT · NON RESVRGAT
CVM · IVDA · PARTEM · HABEAT
SI · QVIS · SEPVLCHRVM · HVNC
VIOLAVERIT

2

LOCVS · SERINI · SVBD · REG
QVEM · COMPARAVIT · AB · IS
PECIOSA . ABBA · CON · TV
TA · CONGREGATIONE
SVA · SI · QVIS · AVTEM LO
CVM ISTVM · BIOLABE
RIT · PARTEM · ABEAT · C
VM · IVDA · TRADITIOR (sic)
EM · DNI NOSTRI IHV
XRI AMEN.

3

Inscription encastrée près de la porte latérale de l'église cathedrale de Nepi.

+ ANNO DOMINI MILL · C · XXXI
TEMPORIB ANACLETI II · PP
MEN · IVL · INDIC · VIIII · NEPESINI
MILITES NEC NON ET CONSVLES
FIRMAVERVNT SACRAMENTO VT SI
QVIS HEORVM NOSTRAM VVLT FRANGERE SOCIE
TATEM DE OMNI HONORE ATQVE DIGNITATE
DOMINO VOLENTE CVM SVIS SEQVACIB. SIT EIE
CTVS · ET INSVPER CVM IVDA ET CAYPHA AT
QVE PYLATO HABEAT PORTIONEM · ITEM
TVRPISSIMAM SVSTINEAT MORTEM VT GALE
LONEM QVI SVOS TRADIDIT SOCIOS ET
NON EIVS SIT MEMORIA SED IN ASELLA
RETRORSVM SEDEAT ET CAVDAM IN MANV
TENEAT

Sur l'usage de promener les condamnés sur un âne, la face tournée vers la queue, voyez Zonaras, *Annal.* XV, 7 ; Cantacuzen., *Hist.*, lib., III, c. 29. C'est sur cet usage que repose l'anecdote inventée au XV[e] siècle par Krantz, dans sa *Saxonia*, ou par Munster, dans son Dictionnaire, et d'après laquelle l'impératrice Béatrix, femme de Frédéric Barberousse, aurait été promenée par les Milanais, montée sur une mule, le dos tourné vers la tête de l'animal et le visage vers la queue. Ce genre de châtiment existe encore aujourd'hui à Rome.

Il est assez curieux, du reste, de trouver dans un acte officiel une allusion à un roman chevaleresque. Le Galélon, dont il est question aux lignes 11 et 12, ne peut être que le traître Ganelon qui joue un rôle si odieux dans le roman de Roncevaux dont la rédaction primitive se place, suivant les uns, vers les premières années du XIII[e] siècle, suivant d'autres au XII[e] ; mais qui repose sur des traditions bien plus anciennes, puisqu'on voit dans Guillaume de Malesbury et dans d'autres auteurs, que la chanson de Roland fut chantée à la bataille de Hastings, en 1066. L'inscription de Nepi prouve que cette tradition s'était répandue de bonne heure en Italie. Les noms des héros de cette épopée, notamment celui de Roland, y sont, encore aujourd'hui, populaires et passés en proverbe. Il est peu de villes qui n'ait un monument auquel se rattache le nom de Roland, comme par exemple, le fameux phallus de Psello qu'accompagne cette inscription :

Orland. hic Caroli Magni meture nepotis
Ingentes artus, cetera facta docent

Sur le traître Ganelon, voyez la *Dissertation sur le roman de Roncevaux*, par M. H. Monin, Paris, 1822, p. 7 et suiv., 57 et suiv. ; la *Chanson de Roland ou de Roncevaux* publiée par M. Francisque Michel, Paris, 1837, st. XV et suiv. ; et sur les traditions relatives à Ganelon, le glossaire de ce dernier ouvrage, p. 189.

[23] Les formules d'imprécations que nous venons de lire dans trois inscriptions latines, se retrouvent presque toutes, sauf l'allusion à Ganelon, dans l'anathème que les copistes des manuscrits du douzième et du treizième siècle lancent contre quiconque dérobera le livre qu'ils viennent de transcrire, et qui a d'autant plus de mérite à leurs yeux qu'il leur a coûté plus de peine. Contentons-nous de quelques exemples que j'emprunte à la Paléographie grecque de Montfaucon.

Le manuscrit Colbert, n° 25 (aujourd'hui n° 1521), qui est de l'année 1112, se termine par ces mots : Ὅστις οὖν βουληθῇ ἆραι τήνδε τὴν βίβλον ἀπὸ τῆς τοιαύτης μονῆς, ἢ εὐλόγως ἢ ἀνευλόγως, πρῶτον μὲν κληρονομήσει ἀνάθεμα, τὴν ἀρὰν [illegible] ἀρὰν τῶν ἁγίων θεοφόρων πατέρων, καὶ ἡ μερὶς αὐτοῦ μετὰ Ἰούδα τοῦ καὶ προδότου καὶ τῶν λοιπῶν ἀποστατῶν.

Un autre manuscrit de 1205 (Colb. 614, aujourd'hui 301) offre cette autre formule : Εἴ τις δὲ βουληθῇ ἆραι τοῦτον κρυφίως ἢ καὶ φανερῶς, ἕξῃ τὰς ἀρὰς [illegible] ἀρὰς τῶν ιβ' ἀποστόλων καὶ κατάραν εὕρῃ κακίστην πάντων μοναχῶν.

A la fin du manuscrit de Colbert, n° 1522 (aujourd'hui 870), que Montfaucon place au XIV[e] siècle, on lit : Εἴ τις φωραθείη τὸ αὐτὸ βιβλίον, ... ἕξῃ τὰς ἀρὰς (lis. ἀρὰς) τῶν τριακοσίων ιη' θεοφόρων πατέρων.

Voyez encore l'imprécation qui termine le manuscrit du même fonds, n° 10 (aujourd'hui 146), p. 75 de la *Paleogr. gr.* de Montfaucon, et celles qui sont indiquées dans le *Catalogue de la bibliothèque Coislin*, p. 65, 118 et 119.

[24] Voyez notes 21, 22, 23.

PAROS.

PREMIÈRE CLASSE

INSCRIPTIONS DÉJA PUBLIÉES

1

Inscription gravée dans deux couronnes de laurier, placées entre trois triglyphes sur une frise de marbre blanc. Copiée à Paros par M. Virlet.

Ο ΔΗΜΟΣ ΣΤΡΑΤΗ ΓΗΣΑΝΤΑ	Ο ΔΗΜΟΣ ΠΟΛΙΤΑΣ ΛΥΤΡΩΣΑ ΜΕΝΟΝ
Ὁ δῆμος στρατηγήσαντα	Ὁ δῆμος πολίτας λυτρωσάμενον
Le peuple (couronne) un tel qui a été son stratége.	*Le peuple (couronne) un tel pour avoir racheté des citoyens.*

Ce monument est d'une époque assez ancienne, mais postérieure sans doute à la soumission de Paros par les Athéniens, qui durent faire prévaloir le régime démocratique dans cette île. Il a été publié pour la première fois par M. le comte Vidua[1] et reproduit dans le *Corpus*, par M. Boeckh, n° 2375.

2.

Inscription provenant de Paros, copiée dans le musée d'Égine, par M. Virlet. Elle est gravée au-dessous d'un bas-relief représentant un homme couché et un enfant près de la tête du lit.

ΣΩΧΑΡΜΟΥΠΑΡΤΓ
ΕΠΙΚΑΙΕΣΦΘΙΜΕΝΟ
ΕΙΓΑΡΚΑΙΠΑΥΡΑΣΕΤΕ
ΑΞΙΟΣΑΙΝΕΙΣΘΑΙΤ
ΟΡΦΑΝΑΜΕΝΜΟΙΡΑΙΣΤ
ΚΕΙΣΘΩΠΑΙΣΙΧΡΟΝΟ

Cette inscription figure dans le *Corpus* au n° 2408 B., où M. Boeckh l'a insérée d'après la copie déja publiée par Clark[1]. Les seules variantes qu'offre son texte sont ΠΑΡΑΤ, ligne 1, et ΧΡΟΝ au lieu de ΧΡΟΝΟΣ, ligne 6. Voici la transcription qu'en donne M. Boeckh en caractère courants.

Σωχάρμου παρ[ὰ] τ
ε[ἴ τ ι καὶ ἐς φθιμένο[υς
Εἰ γὰρ καὶ παύρας ἐτέ[ων
ἄξιος αἰνεῖσθαι τ
Ὀρφανὰ μεν Μοίραις τ
κείσθω παισὶ χρόνο

Assurément si M. Boeckh en eût eu le loisir, il eût facilement complété, par d'ingénieuses conjectures, ces six vers sur le sens desquels il ne peut guère y avoir d'incertitude, quel que soit leur état de mutilation. J'oserai tenter ce que n'a pas fait mon savant prédécessseur, non que j'aie la prétention malheureuse d'aller plus loin que lui dans les travaux de ce genre, mais uniquement pour avoir son avis sur le plus ou moins de succès de ma restitution.

Σωχάρμου παρὰ τ[ῶν μακάρων δόμον ἤλυθε κῦδος,]
ε[ἴ τ]ι καὶ ἐς φθιμένο[υς ἔρχεται ἐκ μερόπων.]
Εἰ γὰρ καὶ παύρας ἐτέ[ων ἀτραπούς τοτ' ὁδεύσας]
ἄξιος αἰνεῖσθαι τ[ῆς ἀρετῆς ἔπλετο.]
Ὀρφανὰ μὲν Μοίραις τ[έκνα μέμφεται· ἔμπα δὲ βαιὸς]
κείσθω παισὶ χρόνος, [πατρὸς ἀποιχομένου.]

La gloire de Socharmus l'a suivi dans la demeure des Bienheureux, si toutefois rien de chez les vivants arrive jusque chez les morts. C'est que, malgré la courte durée de sa vie, sa vertu l'avait rendu digne d'éloges. Ses enfants orphelins accusent les Parques et leur demandent d'être bientôt réunis au père dont ils pleurent l'absence.

J'essayerai de justifier quelques-unes de mes additions.

Vers 1. La première moitié de la lettre Ω qu'on voit encore sur la pierre, m'a dû faire préférer à τοὺς μάκαρας une périphrase qui d'ailleurs est fréquemment employée dans les monuments de ce genre[2]. Une idée analogue à celle que contient le premier vers se rencontre dans cette épigramme de l'Anthologie[3] :

Οὐδὲ θανὼν κλέος ἐσθλὸν ἀπώλεσας ἐς χθόνα πᾶσαν,
ἀλλ' ἔτι σῆς ψυχῆς ἀγλαὰ πάντα μένει,
ὅσσ' ἔλαχές τ' ἔμαθές τε φύσει, μῆτιν πανάριστε·
τῷ ῥα καὶ ἐς μακάρων νῆσον ἔβης, Πυθέα.

Non, la mort ne t'a pas ravi ta gloire qui s'était répandue par toute la terre. O modèle de sagesse, ils t'ont survécu les dons brillants de ton âme, et ceux que tu avais reçus de la nature et ceux que tu devais à l'étude. C'est pour cela, Pythéas, que tu es parvenu dans l'île des Bienheureux.

Vers 2. La forme de doute que présente ce vers se retrouve dans plusieurs monuments du même genre, par exemple dans l'Appendice à l'Anthologie palatine, n° 228 :

ἀλλ' εἰ γ' ἐν φθιμένοισί τις αἴσθησις, τέκνον, ἐστίν;

dans le livre VII, n° 23, du même recueil :

εἰ δή τις φθιμένοις χρίμπτεται εὐφροσύνα,

et dans ce vers d'une épitaphe provenant de l'île de Rhénée[4] :

εἰ δέ τι[ς ἐ]ν φθιμένοις κρίσις, ὡς λόγος, ἀμφὶ θανόντων,
Σώγενες, οἰκήσεις εἰς δόμον εὐσεβέων.

Vers 3. Cette circonlocution, pour désigner la durée de la vie, est une imitation de ces deux phrases, ἀνύσαντά σε τὰν ἀτραπιτὸν βιότου, et εἴκοσι γὰρ καὶ πέντε μόνους λυκάβαντας ὁδεύσας, qu'on lit dans deux épigrammes publiées par M. Boeckh[5], et reproduites depuis par M. Welcker[6]. Au lieu d'ἀτραπούς, on pourrait encore lire δεκάδας[7]. Ἐτέων μέτρα[8], κύκλα[9], sont encore des périphrases assez fréquemment employées par les poëtes de l'Anthologie.

Vers 4. Sans le τ qui précède la cassure de la pierre, j'aurais lu volontiers :

ἄξιος αἰνεῖσθαι οἴχεται εἰς Ἀΐδην[10].

Vers 5. De même dans l'Anthologie[11] avec un complément différent[12].

τὴν ἄδικον Μοῖραν καταμέμφεται.

Vers 6. Ce désir d'une prompte mort après la perte d'un père,

Inscr. 1. — [1] *Inscr. ant.*, pl. XLII, 2. Cf. p. 44.

Inscr. 2. — [1] *Travels*, P. II, S. II, p. 403.

[2] *Anthol. Pal.* VII, 690.

[3] Ibid. 181, 251, 264, 466, 483, 546, 621, 706. Append. 9, p. 752, 34. Welcker, *Sylloge epigr. gr.* 30; et avec ellipse du complément de la préposition, *Anthol. Pal.* VII, 262, 362, 370, 582; Append. 238, 248. Welcker, ouvr. cité, n° 56. — A δόμον, qu'on trouve rarement joint au mot μακάρων, on pourrait substituer πέδον, qu'on rencontre dans le n° 55 du recueil de M. Welcker.

[4] *Rheinisches Museum*, 1836, p. 410, n° 23.

[5] *Corpus Inscr. gr.* 2892 et 3123.

[6] *Rheinisches Museum*, 1836, p. 410 et 412, nos 24 et 27.

[7] *Anthol. Pal.* VII, 157 : Τρεῖς ἐτέων δεκάδας, et 557 : Τρεῖς ἐτέων δεκάδες.

[8] Ibid. 334.

[9] Ibid. 575.

[10] Ibid. 19.

[11] Ibid. 602.

[12] Μέμφομαι est construit avec le datif, Ibid. 150 : Μέμφεται οὐκ ἐχθροῖς χείμενοι, ἀλλὰ φίλοις.

l'un époux ou d'un enfant chéri, n'est pas sans exemple dans l'Anthologie, témoin cette épitaphe[13]:

Ἆ δειλ' Ἀντίκλεις, δειλὴ δ' ἐγὼ ἡ τὸν ἐν ἥβης
    ἀκμῇ καὶ μοῦνον παῖδα πυρωσαμένη,
ὀκτωκαιδεκέτης ὃς ἀπώλεο, τέκνον· ἐγὼ δὲ
    ὀρφάνιον κλαίω γῆρας ὀδυρομένη
βαίην εἰς Ἀΐδος σκιερὸν δόμον· οὔτε μοι ἠὼς
    ἡδεῖ', οὔτ' ἀκτὶς ὠκέος ἠελίου.
Ἆ δειλ' Ἀντίκλεις, μεμορημένε, πένθεος εἴης
    ἰητήρ, ζωῆς ἔκ με κομισσάμενος.

O malheureux Anticlès! ô malheureuse mère que je suis! moi qui ai conduit sur le bûcher un fils unique dans la fleur de l'âge; car tu es mort à l'âge de dix-huit ans, et moi, dans mon désespoir, je pleure ma vieillesse solitaire. Ah! pussé-je descendre dans la sombre demeure d'Hadès : ni l'aurore, ni les rayons du soleil rapide n'ont plus de charme pour moi. Ah! malheureux Anticlès, puisque tu n'es plus, apporte un remède à ma douleur, en me retirant de cette vie.

Témoin encore ce passage d'une inscription du musée de Vérone[14]:

Βουλομένης δὲ θανεῖν ἀνδρὸς προτέρην σφετέροιο
    ἔκλυες, ὦ δαίμων, πολλάκις εὐχομένης.
Τοιγάρτοι καὶ ἐμεῖο δικαιοτέρην ὄπ' ἄκουσον
εὐχομένου, Πλούτων, ἢν εἰς Ἀΐδαο περήσω,
    εὑρεῖν τὴν ἰδίαν Φηλικίταν παρὰ σοί.

Tu l'as exaucée, ô Dieu, lorsqu'elle te demandait si souvent de mourir avant son époux. Et cependant écoute ma prière bien plus juste : accorde-moi, si je descends dans ton empire, de retrouver près de toi ma chère Félicité.

Vers 6. Des deux verbes ἀποφθιμένου et ἀποιχομένου qui pouvaient terminer ce pentamètre, et qu'autorisaient des exemples de l'Anthologie[15], j'ai préféré le dernier qui me paraît exprimer d'une manière plus vive le regret des enfants de Socharmus.

3.

Inscription copiée à Paros par M. Blouet, sur un fragment de corniche encastré dans un monument du moyen âge.

ΛΗΡΩCΑΝΕΘΗΚΕΝΑΡΧΟΝΤΟCΜΕΝ

..... [ἀ]νέθηκεν ἄρχοντος Μεν[....

Un tel a élevé ce monument sous l'archontat de Mén....

Cette inscription a été publiée dans le *Corpus* sous le nº 2389, mais en deux lignes dont la première est ainsi conçue :

ΛΗΡΩCΑΣΑΝΕΘΗ

Une autre copie communiquée à M. Virlet avec cette indication : εἰς Πάρος τοῦ Κάστρου, confirme la leçon qu'a suivie M. Boeckh, et présente l'inscription également en deux lignes, mais coupées d'une manière différente et séparées en cinq groupes de lettres.

ΗΡωΕΑΣ ΑΝΕΘΗΚΕΝ ΑΡΧΟΝ
ΤΟΣ ϒΕΝ (sic)

La copie de M. Blouet offrant un *fac-simile* du marbre et des lettres, prouve que cette inscription est sur une seule ligne et qu'on ne doit pas attacher un très-haut degré d'importance au texte reproduit jusqu'à ce jour, non plus qu'à la copie communiquée à M. Virlet. Si, comme on est en droit de le penser, le fac-simile de M. Blouet mérite toute confiance, ce ne serait plus [ὁ δεῖνα.... π]ληρώσας qu'il faudrait suppléer au commencement de l'inscription, mais bien un nom propre se terminant par le mot ἥρως comme [Φι]λήρως, par exemple, quoique j'avoue ne connaître aucun nom propre composé de cette manière; ou bien encore le mot ἥρως doit-il être considéré comme isolé et appliqué au fondateur de l'édifice qui serait mort avant d'avoir vu le monument achevé; mais dans ce cas il resterait à expliquer le Λ qui précède. Je crois donc devoir m'en tenir à ma première conjecture, tout en convenant qu'elle est loin de me satisfaire, et que celle de M. Boeckh me paraîtrait préférable si je pouvais suspecter l'exactitude du dessin de M. Blouet.

4.

ΔΙΟΝΥΣΟΔΩΡΟΣ
ΑΡΙΣΤΕΟΥ

Διονυσόδωρος Ἀριστέου.

Dionysodore, fils d'Aristée.

Cette inscription, publiée pour la première fois par M. le comte Vidua[1], a été reproduite dans le *Corpus* sous le nº 2404, par M. Boeckh qui a eu en outre à sa disposition les copies de Prokesch et de M. Pittaki. Ce dernier suppose à tort qu'elle est de Salamine; car on ne saurait douter qu'elle n'appartienne à Paros où le premier éditeur l'a copiée. Elle est aujourd'hui conservée dans le musée d'Égine et c'est peut-être de là que vient l'erreur de l'antiquaire athénien. M. Virlet, qui l'a transcrite dans ce dernier lieu, nous apprend que l'espèce d'urne sur laquelle elle est gravée a 0,50 de largeur sur 0,22 de hauteur, et qu'un trou carré est pratiqué à la partie supérieure. C'était sans doute pour recevoir soit un vase, soit une statuette.

Le nom d'Ἀριστέας est célèbre comme ayant été porté par un ancien poëte de l'île de Proconnèse qui florissait, dit-on, vers l'an 580 avant J. C. et qui avait composé un poëme sur les Arimaspes[2].

5.

ΕΥΓΟΡΙΑ
ΘΕΟΓΕΝΟΥ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

Εὐπορία Θεογένου χρηστὴ χαῖρε.

Adieu, bonne Euporia, fille de Théogène.

Cette épigraphe, gravée sur un monument de même forme que le précédent, ayant 0,47 de largeur sur une hauteur de 0,22, a été publiée dans le *Corpus*, nº 2409, d'après les copies de Prokesch et de M. Pittaki qui attribue faussement ce monument à Délos.

SECONDE CLASSE.

INSCRIPTIONS INÉDITES

6

Inscription communiquée à M. Virlet avec cette indication τῆς ἐκκλησίας τῆς Μαισείας.

ΣωΣΕΝΗΣ ΗΡΟΣΟΕΝΟΥΣ
ΙΕΡΕΥΣ ΤΟΥ ΔΙΟΣ ΤΟΥ
ΒΑΣΙΛΕωΣ ΚΑΙ ΗΡΑΣ

Σωσ[θ]ένης [Π]ροσ[θ]ένους ἱερεὺς τοῦ Διὸς τοῦ βασιλέως καὶ Ἥρας.

Sosthène, fils de Prosthène, prêtre de Jupiter Roi, et de Junon

[13] Ibid. 466.

[14] P. 314. Welcker, *Sylloge epigr. gr.*, nº 56, p. 82.

[15] Voyez, pour le premier, *Anthol. Pal.* VII, 237, 442, 618; App. 9, p. 755, v. 84, et 251. Welcker, *Sylloge epigr. gr.*, nº 3; pour le second, Hom. *Od.* I, 135; *Anth. Pal.* VII, 387.

Inscr. 4. — [1] *Inscr. ant.*, Pl. XLIII, 1. Cf. p. 44.

[2] Herod. IV, 13 et suiv. Strab. I, p. 21. Voyez les interprètes d'Herodote, et Ulrici, *Geschichte der hellenischen Dichtkunst*, t. I, p. 453 et suiv.

Si cette copie est exacte, et si l'inscription est bien écrite en trois lignes, on ne peut la confondre avec celle que reproduit le n° 2385 du *Corpus*. En effet, cette dernière, ne formant qu'une seule ligne, est conçue en ces termes : Σωσθένης Προσθένου ὁ ἱερεὺς τοῦ Διὸς τοῦ βασιλέως καὶ Ἡρακλέους Καλλινίκου, Διΐ καὶ Ἡρακλ[εῖ].

Les deux inscriptions offrent, comme on le voit, des variantes notables; il paraît donc difficile d'y voir un seul et même monument dont la dernière partie aurait été omise par M. Virlet ou par la personne qui lui a communiqué sa copie. D'ailleurs, les lieux où l'une et l'autre ont été retrouvées paraissent être différents, le n° 2385 ayant été copié sur la porte de Saint-Erini et notre monument provenant τῆς ἐκκλησίας τῆς Μαισείας.

D'après ces considérations, on peut admettre que ces deux inscriptions appartenaient à deux temples différents convertis plus tard en églises : l'un le temple de Jupiter et de Junon, et l'autre le temple de Jupiter et d'Hercule, tous deux élevés par un même citoyen, prêtre, à différentes époques, de ces différentes divinités.

Le nom de Prosthène, avec la forme de génitif que présente le n° 2385, se retrouve au n° 2414 [1]. Notre inscription prouverait qu'à une certaine époque on employait indifféremment les deux formes; elle prouverait aussi, si elle n'offre pas de lacune, que l'article n'était pas toujours placé devant le mot ἱερεύς, comme le pense M. Boeckh [2] d'après d'autres monuments.

7

Inscription communiquée à M. Virlet avec le renseignement suivant : ἡ περικοπὴ τοῦ ψηφίσματος εὑρισκομένου εἰς την θύραν τοῦ ἁγίου Νικολάου ἐντὸς τῆς Εκατονταπυλιανῆς

ΗΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
ΕΤΙΜΗΣΕ. ΚΑΙ ΕΣΤΕΦΑΝΩ
ΣΕΝ ΧΡΥΣΩΣΤΕΦΑΝΩΝ
ΓΟΡΥΤΟΝ ΘΕΟΚΛΕΟΥΣ

Ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος ἐτίμησε[ν] καὶ ἐστεφάνωσεν χρυσῷ στεφάν[ῳ Γώ]ρυτον Θεοκλέους.

Le sénat et le peuple honorent et couronnent d'une couronne d'or Gorytus, fils de Théoclès.

Ce monument offre beaucoup d'analogie aver le n° 2378 du *Corpus*, qui contient aussi un décret du sénat et du peuple de Paros accordant une couronne d'or à Gorytus, fils de Théoclès. Mais la division des lignes n'est pas la même dans les deux inscriptions; celle du n° 2378 contient les motifs du décret, tandis que la nôtre se borne à l'énonciation du fait principal. D'ailleurs, bien que toutes deux paraissent avoir été trouvées dans la même église, celle de Saint-Nicolas, il paraît résulter de nos renseignements et de ceux que fournit Clarck [1], que la nôtre figure sur la porte et l'autre sur le mur intérieur. Il serait facile de prouver par plusieurs exemples du *Corpus* que les actes de cette nature étaient souvent gravés à plusieurs exemplaires, les uns *in extenso,* les autres en résumé. Le n° 1 de Paros nous offre certainement un exemple de ce dernier cas, et ne doit être considéré, ainsi que tous les monuments du même genre, que comme l'abrégé d'un décret beaucoup plus long, abrégé qui se plaçait peut-être sur la porte du citoyen récompensé, tandis que l'acte officiel était exposé dans un temple et conservé dans les archives.

8.

Inscription copiée par M. Virlet, sur un fragment de marbre blanc.

ΙΙΑΡΙΑΣΜΑΙΑ
ΧΡΗΣΤΗ ΧΑΙΡΕ

[Π]αριὰς μαῖα χρηστη χαῖρε.

Adieu, bonne Parias, toi qui fus ma nourrice

Bien que cette inscription se trouve sur un fragment, il y a tout lieu de croire qu'elle est entière. J'ai donc cherché à l'expliquer en m'en tenant aux éléments qu'elle présente.

De tous les sens que peut avoir en grec le mot μαῖα que l'on retrouve dans la vingt-unième inscription d'Égine, celui que j'ai adopté me paraît le plus vraisemblable. Plusieurs épigrammes de l'Anthologie sont consacrées à des nourrices [1]. Quant au nom de Παριάς, il est formé de la même manière que les mots Δηλιάς et Μηλιάς.

9.

Inscription provenant de Paros, copiée dans le musée d'Égine, par M. Virlet, au-dessous d'un bas-relief représentant : une femme assise et deux guerriers penchés.

ωΡοΤΥΧοC ΖωΙΛοΥ
ΝΕΙΚΗ ΔωΡΙΔοC

[Π]ρότυχος Ζωΐλου.
Νείκη Δωρίδος

Proticus, fils de Zoïle,
Nicé, fille de Doris.

Le nom de Πρότυχος n'est pas conforme aux lois de formation des noms grecs, d'après laquelle on aurait dû dire Προτύχης, comme on disait Εὐτύχης. On peut cependant justifier la forme Πρότυχος au moyen de l'adjectif εὔτυχος, si toutefois ce mot, qu'on ne trouve que dans Eschyle [1], ne doit pas faire place à la leçon εὔτυκος préférée par les plus récents éditeurs.

Le nom de Nicé s'est conservé dans l'Italie moderne où les poëtes en font un fréquent usage [2].

La Nicé de notre inscription, n'étant désignée que par le nom de sa mère, il faut en conclure que c'était un enfant naturel, et que peut-être sa mère était une courtisane [3].

10.

Inscription gravée en mauvais caractères, au-dessous d'un bas-relief provenant de Paros, et représentant un jeune homme couché, derrière lequel en est un autre appuyé sur le coude, et la main droite passée derrière le cou du premier. Copiée dans le musée d'Égine, par M. Virlet.

ΘΕΡΜΟΤΕ ΝΓΝΝΟωΙC

[Θ]ερμο[γ]έν[ης] ou ὁ Ἑρμο[γ]έν[ης] Νο[μ]ί[ονος].

Thermogène ou *Hermogène, fils de Nomion.*

Les caractères de cette inscription sont si incorrects et si peu distincts que la restitution en est fort difficile. Nomion est, comme on le sait, le nom du père d'Amphimaque dans Homère [1]. Le copiste a probablement confondu un Μ avec un ω.

Insck. 6. — [1] Voyez sur cette forme t. II, p. 47.

[2] *Corpus Inscr. gr.*, n° 2385, Voyez à l'appui de son opinion les n°s 1, 3 et 4 d'Andros.

Insck. 7. — [1] Dans son Voyage, P. II, S. II, p. 405.

Insck. 8. — [1] Voyez *Anthol. Pal.* VII, 456, 458, 633. *Corpus Inscr. gr.* 808. Welcker, *Sylloge Epigr. gr.* 15, et le n° 647 du Musée de Paris.

Insck. 9. — [1] *Suppl.* 996.

[2] Qui ne connaît la charmante *canzonnetta* de Métastase dont l'héroïne porte ce nom gracieux :

Ecco quel fiero instante!
Nice, mia Nice, addio! etc.

Et cette autre :

Grazie agli inganni tuoi
Alfin respiro, o Nice, etc.

[3] C'est l'opinion qu'émet M. Boeckh sur deux monuments du même genre, n°s 2389 et 2410 du *Corpus*. Voyez encore t. I, p. 28 et suiv.

Insck. 10. — [1] Il. II, 871.

II.

SPORADES.

MÉLOS

1.

Inscription copiée par MM. Blouet et Ch. Lenormant, à gauche d'un bas-relief représentant une jambe. Hauteur, 0,342.
(Voyez pl. 29, fig. II.)

ΑϹΚΛΗ
ΠΙΩ
ΚΑΙ
ΥΓΕΙΑ
ΤΥΧΗ
ΕΥΧΑΡΙϹ
ΤΗΡΙΟΝ

Ἀσκληπιῷ καὶ Ὑγείᾳ Τύχη εὐχαριστήριον.

A Esculape et à Hygie, Tyché offre ce témoignage de sa reconnaissance.

Cette table votive a été, ainsi que l'inscription suivante, publiée pour la première fois par M. Charles Lenormant dans les Annales de l'Institut archéologique [1]. M. Boeckh les a reproduites toutes deux dans le *Corpus*, n[os] 2429 et 2428.

Le culte d'Esculape et d'Hygie, si fréquent dans les Cyclades et dans les Sporades, tenait sans doute en grande partie à la salubrité de l'air qu'on respire dans ces îles.

2.

Inscription gravée sur une base cylindrique près de laquelle on a trouvé une tête d'Esculape. Copiée par M. Ch. Lenormant et MM. Blouet, Poirot et Ravoisié. (Voyez pl. 29, fig. IV.)

ΑΣΚΛΗΠΙΩΚΑΙ
ΥΓΕΙΑΟΪΕΡΕΥΣ
ΚΛΑΥΔΙΟΣΓΑΛΛΕΙΝΑΣ

Ἀσκληπιῷ καὶ Ὑγείᾳ ὁ ἱερεὺς Κλαύδιος Γαλλείνας.

A Esculape et à Hygie, le prêtre Claudius Gallinas.

La copie de M. Lenormant porte, ligue 3, ΓΑΛΛΕΙΝΟΣ, au lieu de ΓΑΛΛΕΙΝΑΣ; mais comme l'exactitude des habiles artistes, auxquels est dû le dessin de la planche, ne saurait être révoquée en doute, cette dernière leçon me semble devoir être préférée, quelque extraordinaire qu'elle puisse paraître.

Ce nom de Γαλλείνας serait-il un dérivé du nom propre du célèbre médecin Γαληνὸς que nous appelons fort inexactement Galien? A l'époque de Lucien, et peut-être antérieurement, l'usage s'introduisit de former beaucoup de dérivés à l'aide du suffixe ας [1]. Il n'y aurait pas lieu de s'étonner que, par une formation semblable, un disciple de ce maître célèbre eût pris le surnom de Γαλήνας, et que, par une orthographe vicieuse, ce nom eût été écrit Γαλλείνας. Ce qui prêterait quelque force à cette opinion, c'est que Γαλλείνας porte, comme le médecin de Pergame, le surnom de Claudius. Si cette conjecture était admise, peut-être serait-ce le nom de ce Galénas ou Gallinas qu'il faudrait rétablir dans le passage suivant d'Athénée [2] : Ὀσφύος αἱ ἐκ πλαγίων σάρκες ἐπανεστηκυῖαι ψόαι· τὰ δὲ ἑκατέρωθεν κοιλώματα λέγουσι κύβους, γαλλίας. Le grammairien Simariste, aux *Synonymes* duquel Athénée avait emprunté ce passage, établissait probablement cette distinction entre les différentes parties des reins, d'après quelque médecin du temps qui, à l'exemple de Galien, s'était particulièrement occupé d'anatomie, et dont il avait cité le nom à l'appui de sa définition, comme pour lui donner plus de poids. Si ce nom était Γαλήνας ou Γαλλείνας, on peut être surpris qu'en passant sous la main de tant de copistes, il n'ait pas, attendu sa forme assez extraordinaire, subi une altération plus sensible.

Le tréma placé sur la première lettre du mot ἱερεὺς se retrouve au n° 385 du *Corpus*, ligne 19.

3.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΕΠΙΑΝΑΞΟΠΑΤΗΡΚΑΙΟΑΔΕΛΦΟΣ
ΟΝΟΜΑΡΧΟΣΑΓΗΣΙΜΕΝΗΝΕΡΜΑΙ
ΚΑΙ ΗΡΑΚΛΕΙ

Ἐπιάναξ ὁ πατὴρ καὶ ὁ ἀδελφὸς Ὀνόμαρχος Ἀγησιμένην Ἑρμᾷ καὶ Ἡρακλεῖ

Agésiméné est consacrée par son père Épianax et par son frère Onomarque à Mercure et à Hercule.

Cette inscription a été publiée pour la première fois dans le bulletin de l'Institut archéologique de Rome [1] et de là transportée dans le *Corpus* sous le n° 2431. La première copie prise par M. Brest, vice-consul de France à Milo, portait à la ligne 2, ΑΓΙΣΝΜΕΝΗΝ que M. O. Gerhard a changé en ΑΓΙΣΜΕΝΗΝ. D'après cette correction il traduit ainsi toute l'épigraphe :

Epianax pater atque Onomarchus frater statuam consecratam Mercurio atque Herculi dedicarunt.

M. Boeckh n'a pas admis cette correction et l'interprétation qu'on en a tirée; au lieu d'ΑΓΙΣΝΜΕΝΗΝ, qu'il a rétabli dans le texte, il corrige ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΗΝ. La copie de M. Virlet, plus exacte que celle de M. Brest, détruit cette conjecture quelque préférable qu'elle soit à celle du premier éditeur.

Du reste je pense avec M. Gerhard qu'il s'agit ici de la consécration d'une statue de femme. C'est ce dont ne permettent pas de douter les fragments trouvés près de notre inscription. Aussi, dans l'absence de renseignements plus précis, on peut conjecturer que ces trois lignes étaient gravées, non sur une plaque de marbre, mais sur un piédestal.

4.

Inscription communiquée à M. Virlet avec cette note εἰς Μῆλον.

ΕΥΜΕΝΗΣ
ΙΛΕΤΑΙΡΟΝ

Εὐμένης [Φ]ιλέταιρον.

Rien n'empêche, ce me semble, de voir dans ce monument la dédicace d'une statue élevée par Eumène I, roi de Pergame, au fondateur de sa dynastie, à son oncle Philétère, par qui il avait été adopté. L'absence du mot ΒΑΣΙΛΕΥΣ ne doit pas arrêter, puisqu'on sait que Philétère et Eumène I ne portèrent pas ce titre, qui fut pris seulement par Attale I à la suite de sa brillante victoire sur les Gaulois appelés dans l'Asie Mineure par Nicomède [1].

Insch. 1. — [1] 1829, p. 342 et 341.

Insch. 2. — [1] Comme, par exemple, γυναικίας, διφθερίας, ἐγκρυφίας, χουρίας, ἐξωμίας.

[2] IX, p. 399 B.

Insch. 3. — [1] 1830, p. 195.

Insch. 4. — [1] Polyb. *Excerpt. de virt. et vit.* Tite Live XXXIII, 21; Strab. XIII, 623. Cf. Visconti, *Iconogr. gr.*, t. II, p. 269, éd. de Milan.

III.

ILES DU LITTORAL

—

POROS.

(L'ANTIQUE CALAURIE)

1

Inscription copiée à Poros par M. Virlet, sur un bloc en talc gris à peu près carré, avec corniche à la partie supérieure La partie inférieure est mutilée. Haut. et larg., 0,65.

ΝΙΚΑΓΟΡΑ ΤΑΝΟΥΡΖ
ΤΙΔΑ ΑΦΡΟΔΙΤΑΛ

Νικαγόρα[ς] τὰν [Θ]υρ[εα]τίδα Ἀφροδίτα[ν]

Nicagoras consacre cette statue de Vénus Thyréatide.

Pausanias, dans le peu de documents qu'il nous a transmis sur la ville de Thyrée, ne dit rien des dieux qui y étaient l'objet d'un culte particulier. On voit par notre momument, si toutefois ma restitution est admise, que l'une de ces divinités était Vénus[1]. Mais pourquoi la statue de Vénus Thyréatide est-elle consacrée dans l'île de Poros? C'est un problème que, dans l'insuffisance des textes anciens, il est impossible de résoudre. On serait moins surpris de la trouver à Egine, Thyrée ayant servi d'asile aux Éginètes lorsqu'ils furent chassés de leur île par les Athéniens[2].

On ne sait rien non plus sur la Nicagora ou le Nicagoras[3] qui consacre cette statue. Tout ce que l'on peut dire, c'est que ce dernier nom se retrouve dans une inscription métrique attribuée à Hermocréon[4], et qui était gravée sur la gaîne d'un hermès, ou peut-être sur la base d'une statue de Mercure. Je crois devoir la rapporter ici parce qu'elle vient à l'appui de l'opinion que j'ai déjà émise[5] à l'occasion d'un monument où le fils de Maïa reçoit l'épithète de δίκαιος.

Ἵζευ ὑπὸ σκιερὰν πλάτανον, ξένε, τάνδε παρέρπων,
ἇς ἁπαλῷ Ζέφυρος πνεύματι φύλλα δονεῖ,
ἔνθα με Νικαγόρας κλυτὸν εἵσατο Μαιάδος Ἑρμᾶν
ἀγροῦ καρποτόκου ῥύτορα καὶ κτεάνων.

Étranger qui passes dans ces lieux, viens t'asseoir sous ce platane touffu dont le souffle léger de Zéphire agite le feuillage, là où Nicagoras m'a élevé une statue, à moi Mercure, fils célèbre de Maïa, moi qui veille sur les champs fertiles et sur les propriétés.

—

2.

Inscription très-fruste copiée par M. Virlet, qui avertit dans la note jointe à sa transcription que plusieurs lettres peuvent être douteuses. Elle est gravée sur un marbre bleuâtre mélangé de blanc. Haut., 0,80; larg., 0,40.

Η ΛΙΥΜΑ
ΛΕΩΣ ΑΤΤΑΛ
ΛΙΣΑΤΩΝΙΑΛΛΥΡΕ
_ΟΗΛΓ _ΤΑΣΕΝΕ
ΙΕΥΕΡΓΕ ΙΑΣΤΑΣ Ε Ι
ΩΝΟΕΟΝ Λ ΑΥΤ
ΤΟΥΣΑΛΛΟ ΣΛΛΑ

Bien que le copiste des notes de M. Virlet ait placé ce monument à Paros, on ne saurait douter qu'il n'appartienne à Poros, l'antique Calaurie, dont il offre le nom, mutilé il est vrai, ligne 3 En effet c'est, comme existant dans cette dernière île, que ce monument se retrouve, beaucoup plus complet qu'il ne l'est aujourd'hui, au n° 1188 du *Corpus*. Publié d'abord par Reinesius[1] d'après les scholies de Cyriaque sur Strabon, il a été copié postérieurement sur la pierre même par Chandler, qui l'a inséré dans son recueil[2]

Le voici tel que le donne M. Boeckh :

Η ΕΥΜΕΝΕΙΑ
ΒΑΣΙΛΕΟΣ ΑΤΤΑΛΟΥ
Α ΓΟΛΙΣ ΑΤΩΝ ΚΑΛΑΥΡΕΑΤ ΑΝ
ΑΝΕΘΗΚΕΝ ΑΡΕΤΑΣ ΕΝΕΚΕΝ
ΚΑΙ ΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣ ΤΑΣ ΕΙΣ ΤΕ
ΟΝ ΘΕΟΝ ΚΑΙ ΑΥΤΑΝ
ΚΑΙ ΤΟΥΣ ΑΛΛΟΥΣ ΕΛΛΑΝΑΣ

[Βασιλ]ῆ Εὐμένεα βασιλέος Ἀττάλου ἁ πόλις ἁ τῶν Καλαυρεατᾶν ἀνέθηκεν ἀρετᾶς ἕνεκεν καὶ εὐεργεσίας τᾶς εἴς τε τὸν θεὸν καὶ αὐτὰν καὶ τ[οὺς] ἄλλους Ἕλλανας.

Au roi Eumène, fils du roi Attale, la ville des Calauréates a élevé cette statue pour sa vertu, et pour ses bienfaits envers elle, envers le dieu (de l'île) et envers tous les autres Grecs.

Trois princes de la dynastie de Pergame ont porté le nom d'Eumène : un frère de Philétère, le fondateur de la dynastie; le fils de ce frère qui succéda à Philétère, et qu'on désigne dans l'ordre de succession sous le nom d'Eumène I, bien qu'il n'ait pas porté le titre de roi; et enfin Eumène II, fils aîné d'Attale I, qui succéda à son père et régna depuis la 4^e année de l'Ol. CXLV jusqu'à la 3^e année de l'Ol. CLV. Il est évident que c'est à ce dernier, le seul qui ait porté le nom de roi[3], qu'avait été consacré notre monument. Attale I, comme l'a prouvé M. K. O. Müller[4], avait acheté Egine des Etoliens pour le prix de trente talents Sans doute, en faisant une semblable acquisition, ce prince ambitieux avait eu en vue de s'assurer une position sur les côtes de la Grèce et de là chercha à étendre son influence. Eumène dut hériter de la politique de son père, et s'efforcer de gagner par des bienfaits l'affection des Calauréates auxquels leur sanctuaire conservait une certaine importance.

Quant au dieu dont il s'agit dans notre inscription, ce ne peut être que Neptune dans le temple duquel Démosthène se donna la mort

Ce monument, au temps où Cyriaque l'a copié, avait encore la forme d'une base de statue; aujourd'hui il ne présente plus qu'un bloc informe et dont le contour se termine là où commencent ou finissent les différentes lignes de la copie rapportée par M. Virlet.

—

INSCR. 1. — [1] J'aurai occasion de revenir sur cette question dans l'explication que je donnerai d'un bas-relief d'Astros; je m'occuperai aussi de la prétendue Diane Thyreatique dont M. Welcker me paraît avoir fait justice. Voyez *Ann. de l'Inst. archéol.*, 1833, p. 151.

[2] Pausan. II, 29, 5.

[3] L'espace libre qu'on remarque au milieu de la première ligne permet de supposer qu'un Σ a disparu à la fin du premier mot. Il est vrai qu'un espace encore plus considérable se présente à la ligne 2 sans qu'on puisse supposer que des lettres intermédiaires aient été effacées par le temps. D'ailleurs il est fort naturel qu'une statue de Vénus ait été consacrée par une femme, peut-être par quelque courtisane célèbre.

[4] *Anth. Pal.*, t II, p. 628, n° 11.

[5] T. II, p. 97.

INSCR. 2. — [1] *Syntagma inscr.*, class. III, n° 87, p. 336.

[2] *Inscr.* II, 131, p. 80.

[3] Cf. Boeckh, ad *Corpus Inscr. gr.*, n° 122.

[4] *Ægin.*, p. 192.

3.

Inscription copiée à Poros par M. Virlet sur une base en talc gris mat ayant une corniche en haut et en bas. Hauteur, 0,90, largeur de la face occupée par l'inscription et de la face postérieure, 0,55; face latérale à droite, 0,60; idem à gauche, 0,46. L'inscription commence au milieu de la face antérieure, et occupe environ le tiers de l'espace.

ΟΙΚΕΤΥ ΑΙΑΥΑΘΑΙΕΠΙΤΟΙΣΔΕΑ VΕoΗΝΑΓΑΣΔΙΓΑΤΙΕΑ
ΜΟΙΣΙ ΙΩΙΠΟΣ¯ΔΑΝΙΑΕΓΥΡΙΟΤΔΡΑΧΜΑΧΧΡΙΑΚoΣΙΔΣΥ
7ΟΑΓΑΥΣΑΥΤΧΣΚΔΕΠΟ8ΑΝΔΡΟΣΣΩΦΑΝΕoΥΚΑΓoΥΥ
ΟΚΣΩΣΝΔΝΕΟΣVΙΚΙΤΑΝΟΥ ΑΤΕΦΟΝΝΙΚΟΠΟΡVVΣΚΑΙΝΗ
ΙΟΝ ΕΣΔΣΩΣΤΕΘΥΕLΤΤΩΙΜΟΣΕΙΔΑΝΜΠoΝΔΥΔΙΑSo
ΜΙΣΡΕΙoΝΤΕΔΕΗΝΚΑLΤΩΙΑΜ ΤΩ ΙΣΩ ΤΗΝΓΕΡΝΣΝΤΕΑΕΙΝΡΟΧ
oΩΝΟΝΕΣΣ ΜΕΝΟΤΣΠΑΡΑΤΑΝΕΙΚΟΝΑΤΟΥΑΝΔΡoΣΜΥ
ΓΜΧΣΩΡΑΝΕoΣΚΑΙΤoΑoΙΠΟΝΤΟΥΔΙΑΦoΡoΥΚΑΤΑΧΡΗΕΥ
ΘΑΤΘΜS ΝΟΣΛΛΑΤΗΔΝΕΤΕΩΝΕΝΤΩΙΑΡΙΓΕΜΙΤΙΩΡ
oΗΗΙ ΚΔΟΜΑΙΙΣ ΤΑΜΣΓoΤΤoΥΣΔΕΕΠΜΙΕΑΙΛΤΑΣΤΑΥ
ΣΑΙΡΕDΕΝΤΩΣΠΑΤΕΑoΙΓVΕΠΙΜΕΛΕΙΣΘΑΙΩΣoΠ
ΡΙΕΣΤΑΤΑΚΑΝΜΙ ΑΘΥΣΙΑΜΙΤΑΣΤΕΕΙΚΟΝΑΣΚΔΟΑΙΑΣΙo
ΕΝΟΙ ΕΙΚVΙΛΣΕΩΙΤΑ Ο ΜΕΚΑΙΤΑΝΕ V ΩΙΝΔΩΙ
ΤΑΧΚ ΑΤΙ8ΕΚΙΣΣ ΦΑΝΟΥΝΩΣΟ Τ ΙΥΑΡΙΕΣ ΤΑΤΑΑΝΑ ΕΙ
ΑΤΟΥΑoΓoΝΔΜoΔΩΝ ΤΙΤΟΥΑΝΔИΩΛ ΑΥoΣΠ ΤΟΜΟΣΛ ΕΙ
ΑΝΟΡΘΩΖ ΚΑΙ ΔΙΛ ΔΙΩΣ ΕΟΜΕΜΕΩLΣΔΑΙ

Il paraîtrait résulter de quelques mots ajoutés par M. Virlet à la marge de sa copie que ce monument est désigné dans le pays sous le nom de *tombeau de Démosthène*. Nous prouverons bientôt que cette opinion n'a aucun autre fondement que le souvenir de la mort héroïque du plus grand orateur de la Grèce. « Cette inscription est si fruste, dit encore M. Virlet dans les renseignements qu'il nous transmet avec sa copie, que je crois qu'elle doit être inédite. » Elle l'est en effet, mais non pas peut-être pour le motif qu'en donne M. Virlet; car les voyageurs qui recueillent des inscriptions ne s'arrêtent pas devant des difficultés, dussent-ils mettre plus tard à la torture les hommes dévoués qui se chargent d'expliquer ces insolubles énigmes proposées à la science. M. Virlet en est la preuve. Il a copié tout ce qu'il a rencontré de facile ou de difficile; il l'a copié bien ou mal, peu importe, il l'a copié, et il a pu, à son retour d'une expédition pour laquelle il était parti comme naturaliste, rapporter une moisson archéologique assez abondante pour ajouter à ses titres nombreux le titre d'antiquaire.

« Dans cette inscription, ajoute M. Virlet, on a été, pour la plupart « du temps, obligé de deviner. Aussi plusieurs lettres pourraient bien « être douteuses. Elle est si fruste qu'il a fallu 5 ou 6 heures pour « passer la lettre au crayon avant de copier. » Il est fort à regretter que M. Virlet n'ait pas eu l'heureuse idée d'estamper ce monument; il se fût évité une très-longue fatigue, et m'aurait épargné, à moi, la fatigue plus grande encore de chercher à déchiffrer son indéchiffrable copie.

Rebuté d'abord par les difficultés presque insurmontables que présentait ce travail, je voulais me contenter de publier le texte de M. Virlet, et attendre qu'une copie plus exacte me permît de l'interpréter avec quelque certitude. Mais ayant entrevu le nom de Ποσειδᾶν, ligne 5, celui de Σωφάνης, lignes 3, 8 et 14, le mot Ἀρτεμίσιον, lignes 6 et 9, je n'ai pu résister au désir de pénétrer le sens d'un monument d'autant plus digne d'attention, qu'il pourrait jeter quelque jour sur le culte trop peu connu de Neptune dans l'île de Calaurie, ce centre d'une amphictyonie sur laquelle nous n'avons d'autres renseignements que le passage si concis de Strabon [1].

Je ne mettrai pas mes lecteurs dans la confidence du procédé auquel j'ai eu recours pour rétablir dans son entier cette inscription dont à peine dix mots ont été exactement transcrits par M. Virlet. Qu'il me suffise de dire que j'ai suivi une méthode telle que, passant de ce qui était incontestable à ce qui laissait peu de doute, je suis arrivé, par une série de conjectures d'abord fondées, puis enfin presque arbitraires, à un résultat que l'on pourra contester dans quelques parties, mais qui, si je ne me fais pas illusion, s'écarte peu de la vérité pour l'ensemble.

Mais avant de faire connaître ma restitution, je dois, pour justifier quelques-unes de mes conjectures, indiquer les confusions manifestes que présente le travail du copiste.

Ligne 1. ΑΥΑΘΑΙ pour ΑΓΑΘΑΙ.
Ligne 2. ΑΕΓΥΡΙΟΤ pour ΑΡΓΥΡΙΟΥ.
Ibid. ΔΡΑΧΜΑΧ pour ΔΡΑΧΜΑΣ.
Ibid. ΧΡΙΑΚoΣΙΔΣ pour ΤΡΙΑΚoΣΙΑΣ.
Ligne 3. ΣΩΦΑΝΕΟΥ pour ΣΩΦΑΝΕΟΣ.
Ibid. ΑΠΟΥΥΟΚΣΩΣ pour ΑΠoΔΟΣΕΟΣ.
Ligne 4. ΝΔΝΕΟΣVΙΚΙ pour ΑΝΑΝΕΩΣΑΙ.
Ligne 5. ΘΥΕLΤ pour ΘΥΕΙΝ.
Ibid. ΜΟΣΕΙΔΑΝ ΜΠΟΝΔΥΔΙΑSΟ pour ΠΟΣΕΙΔΑΝΙ ΙΠΠΟΝ ΛΥΔΙΑΚΟΝ (?).
Ligne 6. ΤΕΔΕΗΝ pour ΤΕΛΕΙΝ.
Ibid. ΚΑLΤΩΙΑΜΤΩ ΙΣΩ pour ΚΑΙ ΤΩΙ ΑΡΤΕΜΙΣΙΩΙ
Ibid. ΤΗΝ ΓΕΡΝΣΝ pour ΤΑΝ ΦΕΡΝΑΝ.
Ibid. ΤΕΑΕΙΝ ΡΟΧ pour ΤΕΛΕΙΝ ΤΟΝ.
Ligne 7. ΟΩΝΟΝ ΕΣΣ ΜΕΝΟΤΣ pour ΒΩΜΟΝ ΙΔΡΥΣΑΜΕΝΟΥΣ.
Ligne 8. ΣΩΡΑΝΕΟΣ pour ΣΩΦΑΝΕΟΣ.
Lignes 8 *et* 9. ΚΑΤΑΧΡΗΕΥΘΑ pour ΚΑΤΑΧΡΗΣΑΣΘΑΙ.
Ligne 9. ΑΡΙΓΕΜΙΤΙΩΡ pour ΑΡΤΕΜΙΣΙΩΙ.
Ligne 10. ΤΑΜΣΓΟΤ pour ΤΑΜΕΙΟΥ.
Lignes 10 et 11. ΤΑΥΣ ΑΙΡΕDΕΝΤΩΣ ΠΑΤΕ ΑΟΙΓV pour ΤΟΥΣ ΑΙΡΕΘΕΝΤΑΣ ΤΑ ΤΕ ΛΟΙΠΑ.
Ligne 11. ΟΠ pour ΟΤΙ.
Ligne 12. ΘΥΣΙΑΜΙ pour ΘΥΣΙΑΝ.
Lignes 12 et 13. ΚΔΟΑΙΑΣΙΟΕΝΟΙ pour ΚΑΘΑΓΙΑΣΑΜΕΝΟΥΣ.
Ligne 13. Ε V ΩΙ ΝΔΩΙ pour ΕΝΤΩΙΝΑΩΙ.
Ligne 14. Σ ΦΑΝΟΥΝ pour ΣΩΦΑΝΕΟΣ.
Ibid. ΥΑΡΙΕΣΤΑΤΑ pour ΧΑΡΙΕΣΤΑΤΑ.
Ligne 15. ΤΟΥ ΑΟΓΟΝ ΔΜΟΔΩΝΤΙ pour ΤΟΝ ΛΟΓΟΝ ΑΠΟΔΩΝΤΙ.
Ibid. ΑΝΔИΩΛΑΥΟΣ pour ΑΝΑΛΩΜΑΤΟΣ.
Lignes 15 *et* 16. ΤΟΜΟΣΛΕΙΑΝ pour ΤΟΥΕΠΙΜΕΛΕΙΑΝ.
Ligne 16. ΔΙΛΔΙΩΣ pour ΔΙΚΑΙΩΣ.
Ibid. ΕΟΜΕΜΕΩLΣΔΑΙ pour ΕΠΙΜΕΜΕΛΗΣΘΑΙ.

[1] VIII, p. 373.

Il résulte de ce qui précède que M. Virlet a lu :

Α pour Λ et pour Ο;
Γ pour Ͳ et pour Τ;
Δ pour Α, pour Λ et pour Θ;
Ε pour Ρ et pour Σ;
Η pour Ε et pour Α;
Ι pour ΓΙ et pour Υ;
Λ pour Κ;
Μ pour Γ, pour ΙΓ, pour ΥΕ;
Ν pour Μ et pour Σ;
Ο pour Ω, pour Θ, pour Β, pour ΓΙ et pour Ε:
Γ pour Τ et pour ΤΙ.
Ρ pour Φ, pour Τ et pour Ι;
Σ pour Α;
Τ pour Υ, pour Ν, pour Σ;
Υ pour Τ, pour Σ, pour Χ, pour Ν et pour Ο;
ΥΥ pour Δ;
Χ pour Τ, pour Σ et pour Ν;
Ω pour Ο, pour Ε et pour Α;
ωL pour ΛΗ;
L pour Ι;
Μ pour Ρ;
D pour Θ;
ΙΟ pour Α.

On le voit, il n'est presque aucune lettre de l'alphabet qui n'ait été, de la part de M. Virlet, l'objet des plus étranges confusions. J'ose donc espérer qu'on excusera les modifications apportées par moi au texte, là où il était encore plus défiguré que dans les mots dont je viens de parler.

....ΤΥ[Χ]ΑΙΑ[Γ]ΑΘΑΙΕΠΙΤΟΙΣΔΕ[ΔΕΔΟΧ]Θ[ΑΙ]ΑΠΑΣ[ΙΝΨ]Α[ΦΟΙΣΤΑΙΣ]Ε[Ν]
[ΝΟ]ΜΟΙΣ[ΔΟΜΕΝΤ]ΩΙΠΟΣ[ΕΙ]ΔΑΝΙΑ[Ρ]ΓΥΡΙΟΥΔΡΑΧΜΑ[ΣΤ]ΡΙΑΚΟΣΙ[Α]Σ[ΤΟΥΣ]
[ΠΑΡΟΝΤΑΣ]ΑΠ[ΟΝΤ]Α[Σ]Τ[ΕΕ]ΚΔΕ[Τ]Ο[Υ] ΑΝΔΡΟΣ ΣΩΦΑΝΕΟ[Σ]ΑΠΟ[Δ
Ο[Σ]Ε[Ο]Σ[Α]Ν[Α]ΝΕ[Ω]Σ[Α]ΙΤΑΝΘΥ[ΣΙ]Α[Ν]Τ[ΑΝΙΠΠ]ΙΚ[ΑΝ]Θ[ΕΩΙ]ΚΑΙ Ν[Α]
ΙΟΝ [ΤΕΛ]ΕΣ[ΑΙ]ΩΣ ΤΕΘΥΕ[ΙΝ]ΤΩΙ [Π]ΟΣΕΙΔΑΝ[Ι ΙΠ]ΠΟΝ [Λ]ΥΔΙΑ[Κ]Ο[Ν ΚΑΙ]
[ΤΟ]Μ[Ε]Σ[ΟΓ]ΕΙΟΝ ΤΕ[Λ]Ε[Ι]ΝΚΑ[ΙΕΝ]ΤΩΙΑ[Ρ]Τ[ΕΜ]ΙΣ[Ι]Ω[Ι]Τ[Α]Ν[Φ]ΕΡΝ[Α]ΝΤΕ[Λ]ΕΙΝ[Τ]Ο[Ν]
[Β]Ω[Μ]ΟΝ [ΙΔΡΥ]Σ[Α]ΜΕΝΟ[Υ]Σ ΠΑΡΑ ΤΑΝ ΕΙΚΟΝΑ ΤΟΥ ΑΝΔΡΟΣ [ΔΕΚ]
[ΕΛΕΟΣ] ΣΩ[Φ]ΑΝΕΟΣ ΚΑΙ ΤΟ ΛΟΙΠΟΝ ΤΟΥ ΔΙΑΦΟΡΟΥ ΚΑΤΑΧΡΗ[ΣΑΣ]
ΘΑ[Ι ΕΙΣ ΤΑ Α]ΛΛΑ Τ[Ω]Ν[Ι]Ε[Ρ]Ε[Ι]ΩΝ ΕΝ ΤΩΙ ΑΡ[Τ]ΕΜΙ[Σ]ΙΩ[Ι ΚΑΙ ΤΟ]
[Λ]Ο[ΙΠΟΝΑΝΑΛΩΜΑ] ΔΟΜ[ΕΝ ΕΚ ΤΟΥ] ΤΑΜ[ΕΙ]Ο[Υ] ΤΟΥΣ ΔΕ ΕΠ[Ι]ΜΕ[ΛΗ]ΤΑΣ Τ[Ο]Υ
Σ ΑΙΡΕ[Θ]ΕΝΤ[Α]Σ[Τ]ΑΤΕ[Λ]ΟΙ[ΠΑ] ΕΠΙΜΕΛΕΙΣΘΑΙ ΩΣ Ο[ΤΙ ΧΑ]
ΡΙΕΣΤΑΤΑ ΚΑ[Ι ΤΑΝ ΙΠΠΙΚ]Α[Ν] ΘΥΣΙΑ[Ν] ΤΑΣ ΤΕ ΕΙΚΟΝΑΣ Κ[Α]ΘΑ[Γ]ΙΑΣ[Α]
[Μ]ΕΝΟ[ΥΣ] ΕΙΚ[ΟΤΩ]Σ[ΚΑΙ Ι]ΤΑ[Ν]Θ[ΑΛΛΑΣΣΑΣ] ΚΑΙ ΤΑΝ Ε[Ν Τ]ΩΙ Ν[Α]ΩΙ [ΓΑ]
[Ι]Α[Ο]Χ[ΟΥΚΑΙ]Τ[ΑΝ]Ε[Ι]Κ[Ο]Ν Α Σ[Ω]ΦΑΝ[ΕΟΣ ΩΣΟΤΙ[Χ]ΑΡΙΕΣΤΑΤΑΑΝΑ[Θ]ΕΙ[ΝΑΙ]
[Κ]Α[Ι] ΤΟ[Ν Λ]ΟΓΟΝ [ΑΠ]ΟΔΩΝΤΙ ΤΟΥ ΑΝ[ΑΛ]Ω[Μ]Α[Τ]ΟΣ [ΚΑΙ] ΤΟ[Υ ΕΠΙΜΕ]ΛΕΙ
ΑΝ ΟΡΘΩΣ ΚΑΙ ΔΙ[ΚΑ]ΙΩΣ Ε[ΠΙ]ΜΕΜΕ[ΛΗ]Σ[Θ]ΑΙ

Le soin minutieux avec lequel je viens d'indiquer toutes mes restitutions me dispense, je crois, de recommencer, dans la transcription en caractères courants, ce travail qui ne peut que rendre la lecture plus difficile.

....τύχᾳ ἀγαθᾷ. Ἐπὶ τοῖςδε δεδόχθαι ἅπασιν ψάφοις ταῖς ἐννόμοις δόμεν τῷ Ποσειδᾶνι ἀργυρίου δραχμὰς τριακοσίας τοὺς παρόντας ἀπόντας τε· ἐκ δε τοῦ ἀνδρὸς Σωφανέος ἀποδόσεος ἀνανεῶσαι τὰν θυσίαν τὰν ἱππικὰν θεῷ, καὶ νάιον τελέσαι, ὥςτε θυειν τῷ Ποσειδᾶνι ἵππον λυδιακὸν, καὶ τὸ μεσόγειον τελεῖν καὶ ἐν τῷ Ἀρτεμισίῳ τὰν φερνὰν τελεῖν τὸν βωμὸν ἱδρυσαμένους παρὰ τὰν εικόνα τοῦ ἀνδρὸς Δεκελέος τοῦ Σωφανέος, καὶ τὸ λοιπον τοῦ διαφόρου καταχρήσασθαι εἰς τὰ ἄλλα τῶν ἱερείων ἐν τῷ Ἀρτεμισίῳ, καὶ το λοιπὸν ἀνάλωμα δόμεν ἐκ τοῦ ταμείου· τοὺς δε ἐπιμελητὰς τοὺς αἱρεθέντας τά τε λοιπὰ ἐπιμελεῖσθαι ὡς ὅτι χαριέστατα καὶ τὰν ἱππικὰν θυσίαν τας τε εἰκόνας καθαγιασαμένους εἰκότως, καὶ τὰν Θαλάσσας καὶ τὰν ἐν τῷ ναῷ Γαιαόχου καὶ τὰν εἰκόνα Σωφανέος ὡς ὅτι χαριέστατα ἀναθεῖναι. Καὶ τὸν λόγον ἀποδῶντι τοῦ ἀναλώματος, καὶ τοῦ ἐπιμελειαν ὀρθῶς καὶ δικαίως ἐπιμεμελῆσθαι.

A la bonne fortune. D'après ces considérations, il a été résolu par tous, en vertu du vote légal, que tous, présents et absents, donneront au temple de Neptune trois cents drachmes d'argent, et que sur les fonds que le héros Sophanès a fait rendre au temple, on renouvellera le sacrifice équestre en l'honneur du dieu; qu'un impôt sur les navires sera levé pour sacrifier à Neptune un cheval lydien; qu'on payera l'impôt frappé sur les terres de l'intérieur, et qu'on célébrera la fête de la dot dans le temple de Diane, après avoir élevé l'autel près de la statue du héros Sophanès de Décélie; que l'excédant (s'il y en a) sera employé aux dépenses concernant les victimes qui doivent être immolées dans le temple de Diane; que si, au contraire, les fonds sont insuffisants, on y pourvoira par un prélèvement sur le trésor.

Les surveillants qui auront été élus surveilleront avec le plus grand soin l'exécution de ces différentes mesures, et après avoir convenablement célébré le sacrifice équestre et consacré les statues, ils éléveront, le mieux qu'il sera possible, la statue de Thalassa, et celle de Gaiaochus, qui est dans le temple, et celle de Sophanès.

Ensuite, qu'ils rendent compte de la dépense et de leur bonne administration.

Je me garderai bien de donner comme incontestable cette restitution dont plusieurs passages me laissent à moi-même des doutes très-sérieux. Ce qu'on ne peut nier, c'est que cette inscription contenait un décret dont le considérant a disparu, et dont il ne reste plus que le dispositif; qu'il s'agit, dans ce monument, de fêtes et de sacrifices en l'honneur de Neptune et en l'honneur de Diane, de la consécration de plusieurs statues, de fonds particuliers alloués pour ces différentes dépenses, de magistrats, ἐπιμεληταί, chargés de surveiller l'exécution des mesures prescrites par le décret, et tenus de rendre des comptes; que parmi les statues qui doivent être consacrées, se trouve celle d'un certain Sophanès, personnage héroïque sans doute, car son nom, contre l'usage, est précédé du mot ἀνήρ, pris sans doute dans le sens le plus emphatique.

Cette inscription nous apprendra donc, même dans l'informe copie de M. Virlet, que Diane était aussi adorée à Calaurie, et l'on peut conjecturer que son culte y datait de l'époque où Apollon n'avait point encore cédé cette île à Neptune. Quant au héros Sophanès, je me sens porté à croire qu'il n'est autre que ce Décélien dont Hérodote cite deux actions d'éclat accompagnées de circonstances où l'on retrouve encore le merveilleux de l'époque mythologique. D'abord durant le siége d'Égine par les Athéniens, il défie à un combat sin-

guber Larybate d'Argos, qui avait été vainqueur au pentathle, et le tue[2]. Puis, quand vient la bataille de Platée, Sophanès attache à la ceinture de sa cuirasse une chaîne de cuivre à l'extrémité de laquelle est une ancre de fer. Toutes les fois qu'il s'approche des ennemis, il enfonce son ancre en terre, afin qu'ils ne puissent pas l'ébranler en fondant sur lui; dès qu'ils s'enfuient, il la détache pour les poursuivre[3].

Sa mort ne fut pas moins célèbre. Quelque temps après la bataille de Platée, chargé avec Léagrus, fils de Glaucon, du commandement de l'armée athénienne envoyée en Thrace, il fut tué à Datos par les Édoniens en combattant pour les mines d'or[4], et son nom occupait le second rang dans l'inscription dont on avait décoré le tombeau élevé à son armée sur le chemin qui conduisait d'Athènes à l'Académie[5].

Comment se fait-il que Sophanès, bien digne sans doute d'être classé parmi les héros athéniens, soit devenu en quelque sorte un objet de culte dans l'île de Calaurie? A cette question on peut répondre que, si la restitution des lignes 3 et 4 n'est pas démentie par une copie plus exacte du monument, Sophanès avait rendu d'importants services au temple de Neptune, en lui faisant restituer des fonds dont on l'avait probablement dépouillé; mais cette réponse ne s'appuie que sur une restitution contestable, et ne peut, par conséquent, suffire à résoudre la difficulté. Essayons d'en trouver un autre.

Calaurie, comme nous l'apprend Strabon[6], était le centre d'une amphictyonie de sept villes maritimes : Hermione, Épidaure, Égine, Athènes, Prasies, Nauplie et Orchomène des Minyens[7]. Cette confédération, suivant l'opinion de M. K. O. Muller[8], adoptée par M. Boeckh[9], et contredite par M. K. Fr. Hermann[10], avait eu dans l'origine un but politique, celui de résister aux attaques des Achéens et plus tard s'était bornée à des rapports religieux.

Après les guerres médiques, où tant de gloire s'était rattaché au nom d'Athènes, et après la soumission d'Égine, qui lui assura pour longtemps l'empire de la mer, la ville de Minerve dut bientôt obtenir la prépondérance dans l'amphictyonie maritime de Calaurie, et l'on ne saurait s'étonner que ses grands hommes y soient devenus l'objet d'une vénération spéciale. Les exploits héroïques de Sophanès, son noble dévouement dans la lutte de la Grèce contre l'invasion des Perses, sa mort tragique chez un peuple barbare, tout dut appeler sur lui l'intérêt; et si à sa brillante renommée se joignirent encore des services rendus au sanctuaire de Neptune, on conçoit que la reconnaissance soit devenue facile et que ce vaillant guerrier ait eu sa statue et son culte dans le temple où se réunissait l'amphictyonie dont sa patrie dut rester assez longtemps l'arbitre.

C'était, on n'en saurait douter d'après le mot ἅπασ[ιν] et d'après tout l'ensemble du monument, c'était au nom de l'amphictyonie de Calaurie qu'avait été rendu le décret dont la copie de M. Virlet nous offre le dispositif. Persuadé que les délibérations des différentes amphictyonies devaient offrir quelque analogie entre elles, j'ai cru pouvoir introduire aux lignes 1 et 2 la formule [ψ]ά[φοις ταῖς] ἐ[ννό]μοις que M. Raoul Rochette[11] a le premier rétablie dans une inscription de Delphes[12], et dont je retrouvais d'ailleurs quelques éléments.

Les formes doriques, qu'offre partout cette inscription, prouvent qu'au temps où l'amphictyonie de Calaurie fut fondée, l'élément dorien y prédominait, et que même à l'époque où Athènes dut y jouir de la préséance, ce dialecte resta la langue officielle de la confédération.

La restauration de la première partie de la ligne 4 peut se justifier par ce passage de l'inscription 2869 du *Corpus* : ἀνενεώσατο τὰ παλαιὰ ἔθη. Quant à celle de la seconde, elle m'a été suggérée par quelques lettres, par la ligne 5 et par l'usage qu'avaient certaines contrées d'immoler des chevaux à Neptune[13]. Pourquoi le cheval immolé par les Calauréates est-il un cheval de Lydie? C'est ce qu'on ne saurait guère expliquer, surtout dans l'incertitude où l'on peut rester sur la restitution λυδιακόν. Tout ce qu'on peut dire à cet égard, c'est que les sacrifices de chevaux sont en Asie d'une haute antiquité[14], que la Lydie produisait des chevaux en abondance[15], et que ces chevaux devaient avoir une réputation méritée, puisque Crésus, dans la bataille qu'il livra à Cyrus, fondait sur sa cavalerie l'espérance d'une victoire éclatante[16].

Le même doute s'étendra, jusqu'à des découvertes ultérieures, sur l'impôt désigné par le mot μεσόγειον et sur la fête de *la dot*, τὰν φερνάν. Cette dernière restitution doit ne pas choquer si l'on se rappelle que Diane était, dans les temps les plus anciens, adorée en Arcadie sous le nom d'Ὑμνία[17], épithète que M. K. O. Muller[18], quoi qu'en dise Siebelis[19], a eu raison de prendre dans le sens de *nuptiale*.

On peut d'ailleurs comparer ce décret avec le petit nombre d'inscriptions relatives aux mesures prescrites pour certaines fêtes, certains sacrifices. Ainsi, au n° 2360 du *Corpus*, lignes 4 et 5, il est prescrit de donner au trésorier d'Iulis, dans l'île de Céos, 150 drachmes pour l'achat des victimes : καὶ ἀποδιδόναι τῷ ἄρχοντι εἰς ἱερεῖα Η 𐅄 δραχμάς[20], d'immoler un bœuf ayant ses dents : θύειν δὲ τὸν μὲν βοῦν βεβληκότα τοὺς ὀδόντας, etc.[21]. En outre, des magistrats appelés πρόβουλοι, et dont les fonctions, dans cette circonstance, offrent de l'analogie avec les ἐπιμεληταὶ de Calaurie, doivent s'assurer si les victimes sont en bon état, δοκιμάζειν δὲ τὰ ἱερεῖα τοὺς προβούλους καὶ τὸν ταμίαν καὶ τὸν κήρυκα[22].

Le sens que je donne au verbe καταχρήσασθαι, *in alios usus convertere*, est justifié par ce passage du n° 1845, 126 : Εἰ δέ τις τῶν ἐπινόμων τῶν Ἀριστομένεος ἢ Ψύλλας προστατῆσαι εἰς ἄλλο τι καταχρησθῆμεν ἢ καταχρήσαιτο ἄλλᾳ πᾳ. κ. τ. λ. La même inscription, ligne 24, nous offre un exemple de la locution τοὺς αἱρεθέντας, qui d'ailleurs prouve que la magistrature des ἐπιμεληταὶ n'était pas permanente, mais temporaire et bornée à une mission spéciale[23], bien que dans d'autres localités, à Délos par exemple, du temps de la domination athénienne, l'ἐπιμελητὴς τῆς νήσου[24] paraisse avoir été un magistrat annuel, imposé par Athènes, de même que dans Xénophon[25] Dercyllidas impose Dracon de Pellène comme ἐπιμελητὴς à la ville d'Atarnée qu'il a prise d'assaut. Pollux[26] range l'ἐπιμέλεια parmi les magistratures dont il donne l'énumération dans son chapitre περὶ ἀρχῆς.

La formule ὡς ὅτι χαριέστατα que notre inscription offre en deux endroits[27] se présente, je crois, pour la première fois dans la langue épigraphique.

[2] VI, 92. Pausan. I, 29.

[3] « Telle est, ajoute Hérodote (IX, 73), la première manière de raconter cette histoire, qui est contredite par la seconde, car on dit aussi qu'il portait non une ancre réelle de fer attachée à la ceinture de sa cuirasse, mais la figure d'une ancre à son bouclier, qu'il tournait continuellement et sans jamais se reposer. »

[4] Her. IX, 74.

[5] Pausan., loc. cit.

[6] VIII, 373. Cf. K. O. Muller, *Æginet.*, p. 32 et sq.

[7] Plus tard, Nauplie fut remplacée par Argos, et Prasies par Lacédémone. Strab. Ibid.

[8] Op. cit. p. 36 et *Orchomène*, p. 80 et 238.

[9] *OEcon. polit. des Athen.*, t. II, p. 368.

[10] *Lehrbuch der gr. Staatsalterth.*, § 11, 7.

[11] *Antiquités du Bosph.*, p. 167.

[12] *Corpus Inscr. gr.*, 1693.

[13] Voyez Larcher sur Hérod. I, 216, t. I, p. 539.

[14] Her. VII, 93. Strab. XV, 1065 B. Cf. Tacite, *Ann.* VII, 37. On retrouve le sacrifice du cheval jusque dans l'Inde, où il remonte aux temps les plus reculés. Il était aussi connu des Scythes. Voyez Hérodote, IV, 62 et 72.

[15] Her. I, 80.

[16] Ibid. 90.

[17] Pausan., VIII, 5, 8, et 13, 1.

[18] *Die Dorier*, t. I, p. 372.

[19] Ad Paus., VIII, 5, 8, t. III, p. 219. — Dans la charmante histoire racontée lettre 10 du livre I d'Aristénète, c'est par Diane que Cydippe jure d'épouser le jeune Aconce.

[20] Au n° 3069, 25, c'est au moyen des intérêts d'un fonds de 150 drachmes que doivent avoir lieu les sacrifices des Attalistes.

[21] Ligne 7. Voyez une semblable disposition, n° 2656, ligne 15.

[22] Ligne 14.

[23] Voyez *Corp. Inscr. gr.*, 2789; 2981; 3065, 34; 3087, 26.

[24] *Corp. Inscr. gr.*, 2286, 2287, 2288, 2293; 2298, 2306.

[25] *Hellen.* III, 2, 11. — Voyez encore l'inscription inédite publiée par Cousinéry dans son Voyage en Macédoine, t. I, p. 225.

[26] VIII Segm. 84.

[27] Lignes 11 et 14.

EUBÉE

—

I

Inscription communiquée à M. Virlet avec cette note : Ἐν Ἐρεθρίᾳ τῆς Εὐβοίας.

ΕΙΑΡΙΟΣ ΜΑΞΙΜΟΣ ΖΩΝ
ΝΟΥΜΗΝΩ ΑΣΚΛΑΓΩΝΟΣ

[Γ. Φ]ά[β]ιος Μάξιμος ζῶν Νουμην[ί]ῳ Ἀσκλαπ[ί]ωνος.

Caius Fabius Maximus, de son vivant, à Numénius, fils d'Asclapion

---

IV

—

ILES SEPTENTRIONALES

SCIATHOS.

—

I

Inscription copiée par M. Virlet dans l'île de Sciathos, maison de Nikolaki Kadji Stamati. Elle a été trouvée en creusant la terre pour poser les fondements de la maison où elle a été lue. Elle est en marbre.

ΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙ
ΤΟΝ ΜΕΓΙϹΤΟΝ ΚΑΙ
ΘΕΙΟΤΑΤΟΝ ΑΥΤΟΚΡΑ
ΤΟΡΑ Λ̅ ϹΕΠΤΙΜΙΟΝ
ϹΕΥΗΡΟΝ ΠΕΡΤΙΝΑΚΑ
ϹΕΒΑϹΤΟΝ . Η ΒΟΥΛΗ
ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟϹ ϹΚΙΑΘΙ
ΩΝ . ΕΠΙΜΕΛΗϹΑΜΕ
ΝΟΥ ΠΙϹΤΟΥ ΤΟ
ΥΑΚΙΝΘΟΥ ΑΝΘΗϹ ΗΡ
ΞΕΝ ΕΠΩΝΥΜΟΥ ΑΡ
ΧΗϹ

Ἀγαθῇ τύχῃ. Τὸν μέγιστον καὶ θειότατον Αὐτοκράτορα Λ. Σεπτίμιον Σευῆρον Περτίνακα Σεβαστὸν, ἡ βουλὴ καὶ ὁ δῆμος Σκιαθίων, ἐπιμελησαμένου Πίστου το[ῦ] Ὑακίνθου, ἀνθ' ἧς ἦρξεν ἐπωνύμου ἀρχῆς.

A la bonne fortune.

Au très-grand et très-divin empereur L. Septimius Severus Pertinax, le sénat et le peuple des Sciathiens élèvent cette statue. Pistus, fils d'Hyacinthe, s'est chargé de surveiller l'érection de ce monument, en reconnaissance de l'archontat éponyme qui lui a été confié.

Il existe dans le *Corpus*, sous le n° 2154, une inscription en six lignes conçue absolument dans les mêmes termes, sauf les noms qui suivent le mot ἐπιμελησαμένου. Au lieu de Πίστου τοῦ Ὑακίνθου, on y lit Ὑακίνθου Πίστου. Ce sont évidemment deux monuments bien distincts. Le plus ancien, à en juger par la forme des lettres, est celui que M. Virlet a copié. Tous deux se rapportent à une statue élevée en l'honneur de Septime Sévère qui, ayant eu à se plaindre de quelques injures, alors qu'il étudiait à Athènes les lettres, la religion et les antiquités, s'en était vengé lorsqu'il fut devenu empereur, en restreignant les priviléges des Athéniens, et comme l'a conjecturé M. Boeckh, sans doute d'après un passage d'Ælius Spartianus [1], en affranchissant Sciathos de la domination athénienne. Mais, de ces deux statues, la première fut élevée par Priscus, fils d'Hyacinthe, et l'autre par le fils de ce même magistrat qui, suivant l'usage si commun en Grèce, portait le nom de son grand-père.

L'indépendance rendue à Sciathos n'avait pas, à ce qu'il paraît, tourné au profit de la civilisation de cette île. Les artistes, à en juger par l'écriture des deux monuments y étaient devenus moins habiles, et la langue même y avait souffert comme paraît le prouver la suppression de l'article devant le nom de Pistus, dans le n° 2154. Toutefois je suis loin de voir, avec M. Boeckh, un indice de barbarie dans la dernière phrase de l'une et l'autre inscription. Sans doute, en lisant avec lui Ἄνθης ἦρξεν ἐπωνύμου ἀρχῆς, *Anthès était archonte éponyme*, la syntaxe ἦρξεν ἀρχῆς a de quoi blesser les oreilles les moins délicates ; mais j'ai vraiment peine à comprendre comment mon illustre confrère n'a pas reconnu que les lettres **ΑΝΘΗΣ**, bien loin de contenir un nom propre, offraient cette formule si fréquente dans les inscriptions [2], ἀνθ' ἧς, qui, par suite de la loi impérieuse de l'attraction, amenait de toute nécessité le génitif ἀρχῆς à la suite d'un verbe qui, s'il n'eût été précédé d'un relatif, aurait exigé après lui l'accusatif.

Si M. Boeckh eût connu notre inscription, il ne serait sans doute pas tombé dans cette erreur, car il n'eût pu admettre que précisément aux deux époques différentes où les deux statues furent élevées, un même personnage avait été archonte éponyme.

Inscr. 1. — L. c. 3 : *Post hoc Athenas petiit studiorum sacrorumque causa et operum ac vetustatum, ubi quum injurias quasdam ab Atheniensibus pertulisset, inimicus his factus, minuendo eorum privilegia jam imperator se ultus est.*

[2] On trouve plus fréquemment encore la formule ἀνθ' ὧν prise dans un sens absolu : Voy. le Corpus, *passim*, et *Anth. Pal.* Append., n° 222.

SCOPELO.

Les quatre inscriptions qui suivent ont été trouvées et copiées par M. Virlet.

1.

Inscription de Scopelo placée dans un escalier du magasin de Loutraki à Glossa.

/ \ I I I ΛΙΦΙΙΑΚΕΙω *
ΑΥΙ ΟΥCCCΕΒΑCΤΟΝΟΛΥΜΠΙ
ΟΛΡΧΙΕΙΕΥCΤΗCCΕ ΛCΙΝΟΥCΙωΝΙωΛC
ΙΚΕCΙΟΣΝCΙΚΟΟΙΜΧCΦΗΤΤΙΟC

Cette inscription peut être restaurée de la manière suivante :

ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡ]Α Κ[Α]Ι[CΑΡΑ]
Α[ΔΡΙΑΝ]Ο[Ν] CΕΒΑCΤΟΝ ΟΛΥΜΠΙ[ΟΝ]
Ο[Α]ΡΥΙΕ[Ρ]ΕΥCΤΗCCΕ[ΒΑ]C]ΤΗC]ΥCΙωΝ ΙωΛ[ΚΙΟΥ
ΚΑΙ ΙΚΕCΙΟC ΝΕΙΚΟΤ[ΕΛΟ]Υ CΦΗΤΤΙΟΣ

Αὐτοκράτορα Καίσαρα Ἀδριανὸν Σεβαστὸν Ὀλύμπιον ὁ ἀρχιερεὺς τῆς Σεβαστῆς Ὑσίων Ἰωλκίου καὶ Ἰκέσιος Νεικοτέλου Σφήττιος.

A l'imperator César Adrien Auguste Olympien, le grand prêtre de l'impératrice Hysion, fils d'Iolcius, et Icésius, fils de Nicotélès, du dême de Sphettus (ont élevé cette statue).

L'impératrice dont il est ici question est Julia Sabina, femme d'Adrien, qui reçut de son vivant le titre de *Diva Augusta*, comme le prouvent plusieurs médailles [1].

Le grand prêtre Hysion, du bourg de Sphettus, avait été probablement envoyé d'Athènes, redevenue puissante sous le règne d'Adrien. Le nom d'Iolcius est, dans Thucydide [2], porté par un Athénien; celui de Nicotélès est connu comme ayant été porté par un Corinthien, renommé buveur, dont Élien parle dans ses histoires diverses [3]. Ceux d'Hysion et d'Icesius paraissent, si je ne me trompe, pour la première fois.

2

ΙΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙ
CΑΡΑ Μ ΑΙΛΙΟΝΑΥ
ΡΗΛΙΟΝΑΝΤΩΝCΙ
ΡΕΥC
ΦΙΛΛ
ΔΕΛΦΟCΟΚΑΙΧΑΙ
ΡΕΛΙΑΝΟCΕΚΤΩΙ
ΙΔΙΩΝ

[Αὐ]τοκράτορα Καίσαρα Μ. Αἴλιον Αὐρήλιον Ἀντων[ε]ῖνον ὁ πρῶτος [ἱε]ρεὺς [Μ. Αὐρήλιος] Φιλ[ά]δελφος ὁ καὶ Χαιρ[αι]λίανος ἐκ τῶν ἰδίων.

A l'imperator César M. Ælius Aurelius Antoninus, le premier prêtre (des Augustes), M. Aurelius Philadelphe, appelé aussi Chærælianus, a élevé cette statue de ses deniers.

J'ai déjà eu occasion de parler plus haut [1] du titre de πρῶτος ἱερεὺς, dans lequel je serais assez disposé aujourd'hui à voir un équivalent d'ἀρχιερεύς. Le personnage, par qui étaient remplies ces fonctions dans l'île de Scopelos, avait reçu, indépendamment de ses noms, le surnom de Χαιραιλίανος, sans doute à cause de son dévouement pour la famille Ælia. De même nous avons vu, à Messène [2], Tibérius Claudius Saïthidas ajouter à son nom celui d'Ælianus. L'enthousiasme qu'Adrien avait excité dans la Grèce avait dû y rendre ce surnom commun; et c'est parce que je le retrouve dans l'inscription 4 de Messène (nº 1297 du *Corpus*) [3] que je persiste à rattacher la date de ce monument à l'ère d'Actium et non à l'ère achéenne. En effet, dans le premier cas elle est de l'année 127 après J. C., la dixième du règne d'*Ælius Hadrianus*, tandis que dans l'autre supposition elle serait de l'an 12 ou 13, époque où rien n'expliquerait l'adoption du nom Ælianus par un personnage important.

3

Inscription gravée sur une pierre en forme de piédestal et ayant une cavité à la partie supérieure, sans doute pour recevoir une statue

ΤΟΝΑ ΝΔCΚΛΑΥΡΜΟΝΥΕΙΟΝ
CωCΑΝ Λ Υ ΙΑΞ Ο ΑΤΟΙ
ΑΥΡΗΛΙ CΑΝΔΡΟC ΛΙΑΙΓΕΜω
ΟΙΓΑΙΔ C ΝΕΑΥΤωΝΓΑΤΕΡΑ
ΑΝΗCΤ CΑΝ Ψ . Β Δ

ΤΟΝ Α[ΡΧΙΕΡΕΑ]ΚΛ. ΑΥΡ [ΔΙ]ΟΝΥ[C]ΙΟΝ
CωCΑΝ[ΔΡΟΝ ΤΟΝ]ΑΞ[Ι]ΟΛΟΓωΤ]ΑΤΟ[Ν]
ΑΥΡΗΛΙ[ΟΙ Cω]CΑΝΔΡΟC [Κ]ΑΙ [Η]ΓΕΜω[Ν]
ΟΙ ΓΑΙΔ[Ε]C [ΤΟ]Ν ΕΑΥΤωΝ ΓΑΤΕΡΑ
ΑΝΕCΤ[Η]CΑΝ Ψ . Β . Δ

Τὸν ἀρχιερέα Κλ. Αὐρ. Διονύσιον Σώσανδρον τὸν ἀξιολογώτατον Αὐρήλιοι Σώσανδρος καὶ Ἡγέμων οἱ παῖδες τὸν ἑαυτῶν πατέρα ἀνέστησαν.

Ψ(ηφίσματι) ou Ψήφῳ β(ουλῆς καὶ) δήμου.

Au très-estimable Claudius Aurelius Sosandrus, grand prêtre (des Augustes), Aurélius Sosandrus et Aurélius Hégémon, deux fils à leur père, ont élevé cette statue, en vertu d'un décret du sénat et du peuple.

Le nom d'Hegemon est athénien [1]. Le nom romain d'Aurelius prouve que ce monument n'est pas antérieur au règne des Antonins.

4

Inscription sur une pierre tumulaire représentant un Romain la main droite sur la poitrine dans le manteau, l'autre pendante, un esclave portant un bâton comme un licteur, à sa gauche une femme les bras croisés et la tête appuyée sur une de ses mains. A la gauche du tableau un petit chien

ΑΦΡΟΔΙΕΣ·ΙΑ[illegible] ΜΕΝΑΝ
ΛΡΟΥΓΕΓΑΒΗΕΙΑ >

Ἀφροδ[ει]σία Μενάνδρου Πεπα[ρ]η[θ]ία

Aphrodisie, femme de Ménandre, née dans l'île de Peparethe

L'île de Peparethe appartient, comme on sait, au même groupe que Sciathos et Scopelos. M. Sickler, sans doute, sur la foi du dictionnaire de Bischoff et Mœller, avance qu'elle s'appelle aujourd'hui *Scopulo* [1]. Dapper [2], de son côté, prétend qu'elle porte les noms de *Lemene*, de *Tanto*, de *Lafani*, de *Seraquino* ou d'*Opula*.

Inscr. 1. — * Cette ligne est en caractères plus grands que ceux des trois autres

[1] Eckhel *D. N.* VI, 320

[2] V, 19

[3] II, 41.

Inscr. 2. — [1] T. II, p. 75

[2] T. I, p. 45 et suiv.

[3] T. I, p. 43

Inscr. 3. — [1] C'est le nom du père de l'archonte Charondas. Dem. *de Cor* [illegible] 253 et même celui d'un archonte (Arrien *Exp. Alex* V, 19

Inscr. 4. — [1] *Handbuch der alten Geographie*, 2ter Th., S. 256

[2] *Description exacte des îles de l'Archipel*, p. 256. Amst. 1702, in-fol

INSCRIPTIONS COPIÉES EN ASIE MINEURE.

SCIO.

I

Inscription copiée dans l'île de Scio par M. Trézel, sur une pierre encastrée dans le mur du kiosque de Mecheley Pacha.

ΘΕοΔοΤοΣ ΦΥΙΣΩΥ

Le second de ces noms a été évidemment mal transcrit; mais il est fort difficile de le rétablir. J'hésite entre Φύ[ρκο]υ, Φυ[σ]ι[κο[ῦ], et Φυ[σ]ι[ζ]ώ[φ]. Dans les deux premiers cas le second mot contiendrait le nom du père de Θεόδοτος; dans le troisième, ce serait l'épithète d'une divinité à laquelle Théodote aurait fait une offrande, et cette divinité ne pourrait être autre que la Terre, Γῆ ou la Grande Déesse[1]. On sait que l'épithète de Φυσίζοος accompagne souvent dans Homère les mots γῆ et αἶα[2].

SMYRNE

1

Inscription copiée par M. Trézel, sur une pierre servant de montant à une fontaine à Smyrne.

ΕΝΕ ΤΩΝ

Ἐνετῶν

Offrande des Hénètes.

Les Hénètes ou Vénètes se croyaient, on le sait, les descendants d'une peuplade paphlagonienne, qui, suivant une antique tradition, serait venue, conduite par Anténor, s'établir dans le nord de l'Italie, sur le rivage de la mer Adriatique. Ils durent, à ce titre, entretenir des relations avec l'Asie Mineure, et l'on ne doit pas s'étonner qu'un temple de Smyrne ait reçu leurs offrandes.

2.

Inscription trouvée sur une colonne en marbre blanc dans une mosquée à Bournaba, près de Smyrne, et copiée par M. Trézel.

ΗΜΝΩΣ ΘΕΟΝ
ΜΕΛΗΤΑΓΟΤΑΜΟΝ
ΤΟΝΣΩΤΗΡΑΜΟΥ
ΓΑΝΤΟΣ ΔΞΛΟΙΜΟΥ
ΚΑΙΚΑΚΟΥ
ΓΞΓΑΥΜΞΝΟΥ

Cette inscription n'est pas inédite. M. Le Chevalier l'a publiée dans son *Voyage de la Troade*, t. II, p. 134. La copie qu'il en donne présente deux variantes seulement : *ligne* 1, ΥΜΝΩΘΕΟΝ, et *ligne* 2, ΣΟΤΗΡΑ. Ajoutons qu'il n'a pas reproduit la forme singulière donnée par le lapicide à la lettre Ε. Suivant ce célèbre voyageur, l'inscription est gravée sur une colonne enduite de vernis, circonstance qui n'offre plus rien d'étonnant depuis que l'usage antique de la lithochromie a été attesté par tant de découvertes.

M. Le Chevalier voit dans notre monument une inscription rimée. Sans doute on y rencontre le retour d'un même son aux deux premières lignes et aux quatre dernières, mais que ce soient là des rimes, c'est ce qu'on ne saurait admettre[1]. Ce qu'on ne peut s'empêcher de reconnaître, c'est la prédominance du mètre ïambique, et l'on est conduit à disposer les six lignes de la manière suivante :

. . . . . . ὑμνῶ
θεον Μέλητα ποταμον τον σωτῆρα μου
παντος δε λοιμοῦ καὶ κακοῦ πεπαυμένου,
κ. τ. λ.

Je chante le fleuve-Dieu Mélès, mon sauveur; et délivré de la maladie et de mes souffrances, (je lui ai élevé cette statue comme un témoignage de ma gratitude)

Mais de nombreuses objections se présentent contre cette conjecture. Dabord, il est peu vraisemblable que l'inscription n'ait pas commencé par le mot ὑμνῶ où υ est rarement bref dans les poetes du premier ordre[2]; ensuite on ne rend pas compte du Σ qui suit ce mot dans la copie de M. Trezel; enfin, ce qui est beaucoup plus grave, on a, dans le premier trimètre, un spondée au quatrième pied, ce qui est inadmissible. On lèvera toutes les difficultés en retranchant le mot ΓΟΤΑΜΟΝ ajouté vraisemblablement par un ignorant lapicide qui voulait ne laisser aucune incertitude sur le dieu auquel était consacrée l'offrande. Par cette supposition que je crois très-probable, on obtient les deux vers ïambiques trimètres suivants :

Ὑμνῶ σε θεὸν Μέλητα τὸν σωτῆρά μου·
παντὸς δὲ λοιμοῦ καὶ κακοῦ πεπαυμένος,
κ. τ. λ.

Le premier vers présentera encore une irrégularité, l'anapeste au second pied. Mais si cette licence est sans exemple dans les trimètres des tragiques[3], elle est assez fréquente dans ceux des comiques[4] dont le style se rapproche beaucoup plus du langage de la conversation. Or, nos deux trimètres ne sont guère autre chose que de la prose métrique.

La beauté des eaux du Mélès était célèbre, et on peut conclure de notre inscription et d'un passage de Pausanias[5] que les bains qu'on y venait prendre étaient regardés comme salutaires.

Inscr. 1. — [1] Καὶ Γῆς, ἣν μεγάλην θεὸν ὀνομάζουσι. Paus. I, 31, 9.

[2] *Il.* III, 243; XXI, 63. *Od.* XI, 300.

Inscr. 2. — [1] De pareilles assonances entre la fin de deux vers ïambiques consécutifs, se rencontrent chez les meilleurs poëtes du grand siècle, notamment dans Eschyle. Voy. Wellauer, *Comment. Æsch.*, p. 6-16, et ad *Choeph.* 235, 236. *Agamemn.* 1240, 1241. Blomf. La rime de la césure avec la fin du vers est encore plus fréquente. *Choeph.* 81, 192, 254, 274, etc. *Eumen.* 2, 45, 66, 73, etc.

[2] Porson ad Eurip. *Med.* 441 Matthiæ, *Gr. gr.*, t. I, p. 77, ed. II

[3] Porson, præf. ad Eur. *Hec.*, p. v. Herm. ad *Philoct.* 771, 1272.

[4] Hermann, *Elementa doctrinæ metricæ*, p. 21, 97 et 126.

[5] VII, 5. Ἔστι δὲ τῇ Χαλκιδέων κατατείνουσα ἐς τὸ πέλαγος ἄκρα, καὶ ἐν αὐτῇ λουτρὰ θερμά, μάλιστα τῶν ἐν Ἰωνίᾳ λουτρῶν [illegible] ἀνθρώποις. Σμυρναίοις δὲ ποταμὸς Μέλης ὕδωρ ἐστὶ κάλλιστον

SUPPLÉMENT A LA LACONIE.

MAGNE.

1

Fragment d'inscription copié par M. Trézel dans le Magne, sur un rocher, au bord d'un torrent

AYPHΛIAcΔ
NΘIAOTHcΦI
ΛAPICTCYO

. . . . ΛIAΓ
/ PODP . . . BAC

VΔIONIKIAC

Ce fragment paraît avoir appartenu à une suite d'incriptions funéraires. Il est certain que les trois lignes de la partie à gauche forment une épitaphe à part qui était ainsi conçue :

AYPHΛIAC[A]
NΘIACTHCΦI
ΛAPICTOY

Αὐρηλίας Ἀνθίας τῆς Φιλαρίστου.

Ce tombeau est celui d'Aurélia Anthia, fille de Philaristus.

Le nom d'Anthia est connu, il est porté par l'héroïne du roman de Xenophon d'Éphèse. Celui de Philaristus ne se rencontre dans aucun des recueils de noms grecs, tels que ceux de Lemprière, de G. Ch. Crusius, etc.

Dans tout le reste du monument il n'y a d'autre restitut on possible que celle du mot Κλαυδίων, ligne 4. Ce nom et celui d'Aurélia prouvent que l'inscription où ils figurent n'est pas antérieure au premier siècle de notre ère.

2

Inscription copiée par M. Trézel, à Marathonisi, dans le Magne. Elle est gravée sur un rocher situé au bord de la mer, au-dessus d'une petite source.

EPENA
ΔOΣTPYΘEΣ A
ΔEKAAΓ TΓV
TAIAFA ATA
HODOAOΣ
AIDE O E

A O

La première ligne de cette inscription paraît avoir été gravée βουστροφηδόν; du moins on est porté à y lire le mot ἀνέρε[ς]. Les lignes suivantes sont évidemment gravées de droite à gauche. Du reste, ce monument doit être fort ancien, à en juger par la forme de Σ, du Θ, que l'on n'a pu reproduire ici, mais qui se rapproche de ceux qu'on trouve au n° 9 du *Corpus*, et surtout par l'emploi du digamma, ligne 4, et du H comme signe d'aspiration à la ligne 5 où l'on peut lire sans aucun doute ὁ δόλος. Ces deux mots et le mot δέκα, ligne 3, sont tout ce qui reste d'intact dans ce monument.

3

Inscription copiée par M. Virlet à la fontaine du village de Lebetsava dans le voisinage de l'ancienne Daphné.

Cette inscription que je crois inédite, consiste en quatre lignes, dont les deux dernières sont si frustes, qu'il a été impossible de les déchiffrer. Elle est gravée en caractères majuscules cursifs tels que les employaient les Romains dans les inscriptions peintes, comme par exemple dans cette fameuse défense qu'on lit encore sur les murs des bains de Titus :

DVODECI DIOS ET DIANA
ET IOVEM
OPTVMVM MAXIMV
HABEAT IRATOS
QUISQUIS HIC MIXERIT AVT
CACARIT

Voici les deux premières lignes du monument recueilli par M. Virlet :

DIIS CASTORI ET POLLVCI SACRVM
DOMVS AVGVSTI DISPENSATOR

Consacré aux dieux Castor et Pollux.
Le dispensateur de la maison d'Auguste

Cette inscription est placée au-dessous d'un petit bas-relief représentant deux hommes debout, ayant leurs chevaux derrière eux. L'un d'eux a une espèce de disque à la main, l'autre paraît tenir son cheval. Entre les deux cavaliers sont placés deux urnes.

Quand l'inscription ne nous l'apprendrait pas, il est facile par les attributs de reconnaître dans ces deux cavaliers les Dioscures, tels que les représente Homère[1] :

Κάστορά θ' ἱππόδαμον καὶ πὺξ ἀγαθὸν Πολυδεύκεα.

Et Horace d'après Homère :

Castor gaudet equis, ovo prognatus eodem
Pugnis[2]

Et ailleurs :

Dicam et Alciden puerosque Ledæ;
Hunc equis, illum superare pugnis
Nobilem[3].

On conçoit que l'artiste dans la représentation de Pollux a t prêtere le disque au ceste comme *faisant mieux*. Quant à la pose de Pollux, elle est celle que lui donnent les médailles consulaires[4]. On peut voir d'ailleurs sur les attributs des Dioscures une savante dissertation de Philippe Visconti insérée dans la description du *Museo Chiaramonti*[5]. Nous ajouterons seulement que les Dioscures figurent très souvent sur les médailles de Sparte[6].

Les *dispensatores domus Augustæ* étaient pour ainsi dire les trésoriers et les caissiers de l'empereur. Du reste, sur la question de savoir s'ils étaient des esclaves ou des *ingenui*, voyez Murator., *Novus Thesaurus veterum inscriptionum*, DCCCLXXXIII, 6 et CMVII, 8, et M. Orelli, *Inscriptionum latinarum amplissima collectio*, n° 4002.

Insc. n. 3. — [1] Odyss. λ, 298.
[2] Serm., II, 1, 26, 27.
[3] Od. I, 12, 27.
[4] Morell. Thes. Fam. Rom. *Memmia* IV.
[5] P. 65-85, Milano, 1820, in-8°.
[6] Eckhel, D. N., vol. II, p. 280.
[7] Voyez Facciolati, *totius latinitatis Lex.* V. *Dispensator*, et Kipping., *Antiq. Rom.*, p. 784, Lugd. Bat., 1713, 8°.

AMYCLES.

1.

Inscription copiée par M. Charles Lenormant.

NEIAN THN
OY KAI ΔΑΜΟCΘΕΝΕ
ΙΡΑCΗC ΑΡΕΤΗC
EN ΓΥΝΑΙCIN EINEKEN ΠΡΟC
ΔΕΞΑΜΕΝΟΥ ΤΟ ΑΝΑΛΩΜΑ
ΤΟΥ ΓΡΟCΦΙΛΕCΤΑΤΟΥ ΓΑΤΡΟC
AYTHC TIB. ΚΛΑΥ. ΕΥΔΑΜΟΥ
ΤΟΥ CΓΑΡΤΙΑΤΙΚΟΥ ΑΡΧΙΕΡΕΩC
ΤΩΝ CΕΒΑCΤΩΝ ΚΑΙ ΤΩΝ
ΘΕΙΩΝ ΓΡΟΓΟΝΩΝ ΑΥΤΩΝ
ΑΡΙCΤΟΓΟΛΕΙΤΕΥΤΟΝ.

Cette inscription, que M. Boeckh a publiée sous le n° 1445, était beaucoup plus complète lorsque Fourmont l'a copiée, mais elle se trouvait déjà dans l'état où nous la donnons aujourd'hui lorsque le comte Aberdeen l'a transcrite[1]; d'où l'on peut conclure que sa mutilation est postérieure à l'époque où Fourmont l'a vue, et peut être attribuée comme tant d'autres à ce voyageur.

Je crois devoir rapporter ici le début du monument dans son intégrité, en plaçant entre crochets les lignes et portions de lignes qui ont disparu.

[ΤΗΝ ΕΥΓΕΝΕCΤΑΤΗΝ ΚΑΙ]
[CΩΦΡΟΝΕCΤΑΤΗΝ ΚΛΑΥ.]
[ΔΑΜΟCΘΕ]ΝΕΙΑΝ ΤΗΝ
[ΕΥΔΑΜ]ΟΥ ΚΑΙ ΔΑΜΟCΘΕΝΕ[ΙΑC]
[ΘΥΓΑΤΕΡΑ] ΓΑCΗC ΑΡΕΤΗC
EN ΓΥΝΑΙCIN EINEKEN κ.τ.λ.

Le reste est conforme à la copie de M. Lenormant, à l'exception de la dernière ligne, qui se termine par un **Y** et non par un **N**.

Voici maintenant la transcription de toute l'inscription en caractères courants :

Τὴν εὐγενεστάτην καὶ σωφρονεστάτην Κλαυ(δίαν) Δαμοσθένειαν τὴν Εὐδάμου καὶ Δαμοσθενείας θυγατέρα, πάσης ἀρετῆς ἐν γυναι[ξ]ὶν εἵνεκεν, προσδεξαμένου τὸ ἀνάλωμα τοῦ προσφιλεστάτου πατρὸς αὐτῆς Τιβ. Κλαυ(δίου) Εὐδάμου τοῦ Σπαρτιατικοῦ, ἀρχιερέως τῶν Σεβαστῶν καὶ τῶν θείων προγόνων αὐτῶν, ἀριστοπολειτευτοῦ.

[La ville a honoré de cette récompense], la très-noble et la très-sage Claudia Damosthénie, fille d'Eudamus et de Damosthénie, parce qu'entre toutes les femmes elle s'est distinguée par une vertu parfaite. Les frais ont été faits par son père Tibérius Claudius Eudamus, fils de Spartiaticus, grand prêtre des Augustes et de leurs divins ancêtres, ayant mérité les honneurs de l'aristopolitie.

Le nom de Spartiaticus ne se rencontre que sur deux inscriptions de la Laconie[2], et dans l'une et l'autre il se rapporte au même individu dont M. Boeckh, à l'aide des monuments, a dressé la généalogie jusqu'à la seconde génération. Du reste il n'est pas sans exemple que les adjectifs en ικος, dérivés d'un nom de peuple, de ville ou de pays aient été employés comme noms propres. Je me contenterai de citer Ἀττικός et Ἀχαϊκός[3].

2.

Fragment copié par M. Ch. Lenormant sur l'acropole d'Amycles.

ΛΑΜΥΚΛ
VEYTEΛ

Il est facile de reconnaître à la première ligne les premiers éléments du mot Ἀμύκλαι ou de l'un de ses dérivés, et peut-être à la seconde pourrait-on lire Εὐτελής ou Εὐτέλεια, noms propres. Mais la chose est loin d'être certaine.

3.

*Fragment copié sur l'acropole d'Amycles par M. Ch. Lenormant**, *aux environs de Palæochorio ou Sparte par M. Edgard Quinet*

ΔΕΞΙΜΑΧΟΥΑΜΙ
ΟΥΕΚΑΤΟΝΒΕΟ
ΓΕΙΣΑΤΟ
ΛΟΝΟCΓΡΟCΟΞC
ΚΑΤΑΤΑ ON

Inscr. 1. — [1] Voyez Walpole, Travels, p. 583, n° 45.

[2] Au n° 1445 que nous reproduisons ici, et au n° 1350.

[3] Épître aux Corinthiens, I, 16, 17. — Je ne parle pas ici du mot Ἑλλάνικος, attendu qu'il est considéré par quelques critiques comme une abréviation de Ἑλλανόνικος, et cela parce que la pénultième de ce mot est longue dans ce vers de Tzetzès (Posthomer. 778) :

Κεῖνη νυκ. Λέσβιος Ἑλλάνικος δὲ δει

M. Passow, il est vrai, dans son lexique, oppose à l'autorité de Tzetzès celle d'Avien, qui abrége cette même syllabe au vers 43 de ses *Ora maritima* :

Hellanicusque Lesbius, Phileas quoque
Atheniensis ;

mais l'autorité d'Avien ne peut être d'aucun poids, car il altère continuellement la quantité des Grecs : ainsi, vers 46, il fait brève la première syllabe du mot *Sige*, et, vers 50, il allonge l'antépénultième de *Thucydides*. On ne peut non plus objecter l'épigramme citée par Diogène de Laërte, livre 1, chap. 8, § 103, où le mot Ἑλλάνικος termine un pentamètre, parce que la correction Ἑλλαδικοῖς reçue par Ménage et par Huebner, paraît incontestable. Ce qui, selon moi, lève toute incertitude, c'est l'accentuation de ce mot qui annonce que la pénultième syllabe est longue, à en juger du moins par cette règle d'Arcadius, p. 51 : Τὰ εἰς κος ὑπερδισύλλαβα, εἰ παραλήγοιτο ῑ μακρῷ, βαρύνεται. M. Gœttling, p. 222 de la nouvelle édition de son Traité sur les accents (Jena 1835), paraît avoir mal compris cette règle qu'il confond avec celle que donne Arcadius sur les noms en ικος (ι bref).

* « Cette inscription a été copiée sur une grande pierre plus haute que large et debout comme celle d'un dolmen : j'ai cru y reconnaître le montant de la porte d'un temple de très-ancienne construction. Du haut de la colline isolée sur laquelle s'élève ce débris de monument, on découvre dans toutes les directions de petites églises ruinées dont la réunion indique l'étendue de Sclavo-Chorio (et non Palæo-Chorio), qui est l'ancienne Amyclæ. La position de cette colline au milieu des ruines d'Amyclæ rappelle d'une manière frappante la manière dont l'acropolis de Sparte s'élève au-dessus de la plaine lacédémonienne ; c'est cette comparaison qui m'a fait donner, à la colline d'Amyclæ, le nom d'acropolis de cette ville. Le temple de l'Apollon Amycléen devait se trouver sur l'acropolis de la ville d'Amyclæ, de même que celui d'Athéné Chalciœcos ornait celle de Sparte. Je réponds de la leçon ΕΚΑΤΟΝΒΕΟ, qui m'a frappé quand je l'ai copiée. L'écriture, sans être paléographique, peut être considérée comme ancienne. » *Note de M. Charles Lenormant*

Ce fragment a été publié par M. Boeckh sous le n° 1474 d'après la copie de Fourmont, portant l'indication suivante : « Στὴ Γουδένῃ in Ecclesia D. Cyriacæ. » La transcription de M. Lenormant que nous avons donnée ci-dessus, est la plus complète des trois, quoique bien insuffisante pour arriver à un sens satisfaisant. Voici les variantes que présentent les trois copies.

Ligne 1. Fourmont ne donne que le second chevron brisé du **X**. M. Quinet l'omet entièrement. Au lieu de **AMI**, Fourmont lit **MYU**; M. Quinet **AM**.

Fourmont termine la seconde ligne par un **P** peu marqué qui ne se trouve sur aucune des deux autres copies.

Ligne 3. Fourm. **ΓΕ. . Τ. .** Quin. **Ε. . ΩΤ.**

Ligne 4. Fourm. **ΙΛΩΓΟΓΟΕΓΡΟΕΟΙ**, Quin. **ΑΩΙΙ ΕΓΙΟΓΟ.**

Ligne 5. Fourm. **ΚΑΤΑΤΟ. . Ο. ΟΝ**, ce que je crois être la véritable leçon. M. Quinet ne donne à cette ligne que les trois lettres **ΑΤΑ**.

M. Boeckh, réduit à une seule copie, n'a pu proposer que quelques restitutions partielles. Les secours plus nombreux que j'avais à ma disposition m'ont suggéré la restitution suivante :

ΔΕΞΙΜΑΧΟΥΑΜ[ΥΚΛΑΙ]
[Τ]ΟΥ ΕΚΑΤΟ[Μ]Β[ΑΙ]Ο[ΙΣΕ]
Σ]ΓΕΙΣΑΤΟ
[ΑΓΟΛ ΛΩΝΟΣΓΡΟ Γ]Ο Λ]Ο Σ
ΚΑΤΑΤΟ[Ν] [Ν]ΟΜ[Ο]Ν

Ὁ δεῖνα Δεξιμάχου, Ἀμυκλαῖτου, ἑκατομβαίοις ἐσπείσατο Ἀπόλλωνος πρόπολος, κατὰ τὸν νόμον.

Un tel, fils de Deximachus d'Amycles, a fait les sacrifices aux Hécatombées comme ministre d'Apollon, conformément à la loi.

Eustathe[1], d'après Strabon[2], nous apprend qu'en Laconie on célébrait tous les ans une fête nommée Ἑκατόμβαια, et cela, s'il faut l'en croire, parce que ce pays avait eu autrefois cent villes : Ἡ Λακωνικὴ τὸ παλαιὸν μὲν ἑκατόμπολις, καὶ τὰ Ἑκατόμβαια διὰ τοῦτο ἐκεῖ κατ' ἔτος. Mais là se bornent les renseignements qui nous restent sur cette fête. Essayons d'étendre plus loin nos connaissances à cet égard.

Le culte d'Apollon à Amycles est prouvé par l'antique statue de ce dieu qui y était conservée[4], par ce trône célèbre où tant de scènes mythologiques étaient reproduites[5]; par la tunique que chaque année les femmes de Sparte tissaient pour l'Apollon Amycléen[6], et par beaucoup d'autres témoignages qu'il serait trop long de rapporter ici. On sait de plus par Hésychius qu'Ἑκατόμβαιος était l'un des surnoms d'Apollon[7]. Il est bien vrai que d'après les expressions du lexicographe, Ἑκατόμβαιος ὁ Ἀπόλλων, παρὰ Ἀθηναίοις, on pourrait être porté à conclure que ce surnom ne lui était donné qu'à Athènes ; mais ce qui permet d'admettre qu'il le recevait aussi en Laconie, c'est l'existence chez les Lacédémoniens d'un mois appelé Ἑκατομβεύς, et durant lequel, suivant le témoignage d'Hésychius lui-même[8], on célébrait les Hyacinthies, qui sans aucun doute se rattachaient au culte d'Apollon[9].

Je serais donc disposé à croire que les Hécatombées et les Hyacinthies n'étaient qu'une seule et même fête, et que le nom d'Hécatombées était particulièrement donné au second jour où, suivant Athénée[10], avaient lieu de nombreux sacrifices : ἱερεῖά τε παμπληθῆ θύουσι τὴν ἡμέραν ταύτην. Enfin il est constant que la fête se célébrait à Amycles[11] et que les Amycléens quittaient tout pour y prendre part. Ce fait, si je ne me trompe, donne un nouveau degré de probabilité à ma conjecture.

Il est peut-être inutile d'ajouter que le sens donné ici au mot ἐσπείσατο s'appuie sur l'autorité d'Hésychius[12] et de Suidas[13].

SPARTE

Fragment d'inscription copié par M. Ch. Lenormant à Kalovounia, sur l'emplacement de Sparte.*

ΚΡΑΤΟ
ΑΙΣΑΡΟΣ ΤΙ
ΝΟ ΔΡΙ
ΙΟΥΣΕΒΑ
ΤΟΥΣ
ΟΣ

Cette inscription, qui m'a été remise trop tard pour qu'il me fût possible de la placer à son rang parmi les monuments inédits de Sparte, doit être, selon moi, restituée de la manière suivante :

ΑΥΤΟ ΚΡΑΤΟ ΡΟΣ
Κ ΑΙΣΑΡΟΣ Τ ΡΑΙΑ
ΝΟ[Υ Α ΔΡΙ Α
Ν ΟΥ ΣΕΒΑ
[Σ ΤΟΥ Σ[ΩΤΗ
[Ρ]ΟΣ

Αὐτοκράτορος Καίσαρος Τραιανοῦ Ἀδριανοῦ Σεβαστοῦ Σωτῆρος.

Cette statue est l'image de l'empereur, de César Trajan Adrien, Auguste, sauveur.

Inscr. 3. — [1] Ad Il. β', 581, p. 293, 36, ed. Rom.
[2] VIII, p. 362.
[3] Cf. Jo. Meursius, *Græcia feriata*, p. 100 et suiv.
[4] Pausanias, III, 19, [illegible]
[5] Id. III, 18, 6-9.
[6] Id. III, 16, 2 : Ὑφαίνουσι δὲ κατὰ ἔτος [illegible] τῷ Ἀπόλλωνι [illegible] τῷ ἐν Ἀμύκλαις.
[7] Hesychius s. v. Ἑκατόμβαιος.
[8] Ἑκατομβεύς, μὴν παρὰ Λακεδαιμονίοις, ἐν ᾧ τὰ Ὑακίνθια.
[9] Macrobe Saturn. I, 15 : *Apud Lacedæmonios etiam in sacris quæ Apollini celebrabant, Hyacinthia vocantes, [illegible], Bacchico more.* Voyez sur les Hyacinthies Jo. Meursius *Græcia feriata*, p. 266 et suivantes, [illegible] de [illegible] p. 4[illegible]
[10] Lib. IV, p. 139 D.
[11] Xenophon, *Hist. gr.* IV, 5, [illegible] Strabon, VI, p. [illegible] Pausan. III, 10, 1.
[12] Σπεῖσαι, [illegible], προσενέγκαι, θῦσαι, θεῖ[illegible] — Σπένδεσθαι, [illegible] Σπένδεται, θύεται. — Σπένδομαι, θύομαι.
[13] Ἐσπεικώς, τεθυκώς. — Ἔσπεισεν, ἔθυσεν.
* « L'emplacement de Kalovounia répond à [illegible] *Note de M. Charles Lenormant.*

LOUCOU.

Inscription gravée sur un disque de marbre blanc encastré dans l'un des murs de l'église du monastère de Loucou, dans la plaine d'Astros, sur le golfe de Nauplie, et copiée par M. Trézel.

ZHCIC
MAPKIANH

Ζήσ(ε)ις Μαρκιανή!

Tu vivras, ô Marciana!

Cette formule dénote incontestablement une épitaphe chrétienne. Elle est souvent plus explicite et conçue en ces termes : Ζήσεις ἐν Θεῷ, témoin cette inscription publiée par le P. Lupi [1], qui l'avait trouvée dans l'église de *S. Maria in Trastevere*

ΕΙΛΑΡΑ ΖΗCIC
ЄΝ ΘΕω

Εἴλαρα ζήσεις ἐν Θεῷ

Hilara, tu vivras en Dieu.

D'autres fois cette pensée pieuse est présentée sous la forme d'un vœu; comme dans cette inscription du recueil de Reinesius [2] :

MARTI
NEETAN
GELVSA
BIBATES VIVATIS

Où le mot VIVATIS paraît être une explication du copiste introduite dans le texte par les éditeurs. Cette formule se retrouve sur deux onyx publiés par M. Orelli [3], et où les noms qui l'accompagnent, parmi lesquels se trouve celui de MARIA, sont, ainsi que le mot VIVATIS, disposés de manière à former une croix dans tous les sens.

Le même mot est également altéré dans cette inscription du recueil d'Olivieri [4] où se retrouve notre formule.

KA[illegible] NE VIBAS
SOTERVS FECIT
IN PACE

Le même vœu est encore exprimé sur deux vases publiés dans le recueil de Muratori [5] et reproduit par M. Orelli [6]

1

PARTENOPE sic
CVM FAVSTINA FILIA
ZESES

2

ANIMA DVLCIS
[illegible] ZESES

ZESES est bien certainement le mot grec ZHCAIC représenté en caractères romains. Du reste M. Orelli pense qu'il est impossible de décider si ces exclamations se rapportent à des femmes chrétiennes ou païennes, attendu que le vase, où est gravée la première, représente une femme parée au milieu des fleurs ayant à ses côtés deux génies. Cette difficulté n'en est pas une. La formule, on n'en saurait douter, est chrétienne, et la présence des deux génies, ou plutôt des deux anges, pourrait être justifiée par un grand nombre de monuments [7].

Enfin l'idée d'une autre vie passée dans le sein de Dieu est parfois exprimée d'une manière tout à fait affirmative. J'en citerai deux exemples que j'emprunte au P. Lupi [8].

ΜΑΞΙΜΑ
ΙΣ ΘΕΟΝ
ΖΗΣ

Μάξιμα εἰς Θεὸν ζῇς

Maxima, tu vis en Dieu.

ΕΡΜΑΕΙΣΚΕ . ΦΩΣΖ
ΗΣΕΝΘΕΩ . ΚΥΡΕΙ
ΩΧΡΓΙΣΤΩ . ΑΝΝ
ΩΡΟΥΜ . Χ . ΜΗΣΩ
ΡΟΥΜ . SEPTE

[illegible] Κυρίῳ Χριστῷ Ann. decem, mensium septem.

Hermaïscus, ma douce lumière, tu vis en Dieu le seigneur Christ, à l'âge de dix ans et sept mois.

Ce monument, où les deux langues et les deux alphabets sont confondus, est curieux même dans ses barbarismes, puisqu'il nous donne la preuve que la prononciation de l'*u* chez les Romains était bien la même que chez les Italiens modernes. Le sens donné au mot ΦωC ne laissera aucun doute quand on aura lu le commentaire du P. Lupi sur cette expression affectueuse [9].

C'est peut-être aussi à des chrétiens qu'il faut rapporter les mots VIVIT, VIVVNT qu'on lit souvent sur les pierres tumulaires et notamment sur celles de Nîmes [10].

Enfin, on rencontre quelquefois sur les monuments funéraires des chrétiens la lettre V et le Z : cette dernière sigle qui figure même dans des inscriptions latines, tient alors la place de ZHCEIC ou ZHCAIC, ou bien encore de ZHC, de même que le V [11] remplace VIVIT, VIVVNT, VIVAS, VIVATIS et peut-être même VIVES, VIVETIS, bien que je ne connaisse pas d'exemple de ce futur dans les inscriptions chrétiennes composées en latin; mais les inscriptions grecques, et notamment celles que nous publions ici, permettent de supposer qu'il a dû être aussi employé.

Je ne dois pas oublier ici la formule chrétienne ZHCAC EN XΩ, Ζήσας ἐν Χριστῷ, bien qu'elle se rapporte non pas à la vie future, mais à l'existence accomplie. On trouve un exemple de cette formule dans l'inscription suivante trouvée aux environs du couvent *del Carmine*, près de Catane, et publiée par M. le chanoine Alessi dans le Bulletin de l'Institut de correspondance archéologique [12] :

[1] *Dissertazioni, lettere e altre operette del ch[illegible] padre Lupi*. In Faenza, 1785 [illegible], t. I, p. 183.

[2] XX, 126. Cf. Spon, *Misc. Erud. Antiq.*, p. 297.

[3] *Inscript. lat. ampl. collectio*, n° 1138 et 4399.

[4] *Marmora Pisaurensia* CLXXIX.

[5] MDCCCXIII, 2.

[6] *Inscript. lat. sel. ampl. collectio*, t. II, p. 359, n° 4808. — L'inscription 956 du *Corpus*, copiée par Fourmont sur une colonne à Athènes, est ainsi conçue

ΖΩΣΑΣ ΓΑΥΚΙΑ

L'Ω et l'H étant souvent confondus par les copistes, je propose de lire ΖΗΣΑΙΣ ΓΛΥΚΙΑ, ζήσαις Γλυκία

Voyez, entre autres, *Marmora Pisaurensia* CLXXI. Du reste il faut convenir que les acclamations ΖΗΣΕΙΑΣ, ΖΗΣΑΙΣ et VIVAS [illegible] en usage chez les Grecs et les Romains pendant les repas, voyez Ferrari *de* [illegible], p. 384, et l'on conçoit qu'on les retrouve sur des vases à boire. Elles sont souvent accompagnées de quelque [illegible] exhortation au plaisir, comme dans cette inscription d'un vase en verre publié par Buonarotti (voyez Ingh. *Mon. Etr. Urne*, t. I, 2[e] part., p. 421)

ANIMA DVLCIS FRVAMVR NOS SINE BILE ZESES

[8] Op. cit., p. 182 [illegible] 181.

[9] Op. cit., p. 182. Cf. Spon, *Misc. Erud. Antiq.*, p. 297.

[10] Orelli, op. cit. 4471.

[11] Le V, dans les monuments païens, équivaut à VIVVS et indique aussi que le tombeau a été construit du vivant de celui auquel il est destiné. Il est de même en grec des formules ZH, ΖΩΝ, ΖΩΣΑ. Voyez M. Boeckh, *Corpus Inscr. gr.*, [illegible], 2901, 2902, [illegible].

[12] Décembre 1833, p. 173. L'éditeur du Bulletin pense avec assez de vraisemblance que le Θ de la ligne 2 n'est autre que la partie supérieure du monogramme du Christ, dont il voit la partie inférieure dans les lettres IC qui terminent la ligne 3.

ΕΝΘΑΔΕ ΚΕΙΤΑΙ ΕΥΤΥΧΙΑΝΟΣ
ΖΗCΑC ΕΝ ΧΩ ΤΕΛΕΥΤΑ ΤΗ ΠΡΟΘΕ
ΚΑΛΑΝΔΩΝ ΑΥΓΟΥCΤΩΝ ΥΠΑΤΙC
ΑΝΙΚΙΟΥ ΑΥΧΕΝΙΟΥ ΒΑCCΟΥ Κ.
ΦΛΙ ΦΛΙΠΠΟΥ (sic)

Ἐνθάδε κεῖται Εὐτυχιανὸς ζήσας ἐν Χριστῷ. Τελευτᾷ τῇ πρὸ ε καλανδῶν Αὐγούστων, ὑπάτ(ων) Ἀνικίου Αὐχενίου Βάσσου καὶ Φλ. Φιλίππου.

Ici repose Eutychianus qui a vécu dans le Christ. Il meurt le cinquième jour avant les calendes d'Août, sous le consulat d'Anicius Auchenius Bassus et de Fl. Philippus.

Le consulat d'Anicius Bassus et de Fl. Philippus est fixé par les fastes consulaires à l'année 408[13]. C'est au même Anicius Bassus que se rapporte l'inscription suivante trouvée près du Forum de Trajan et citée par Reinesius[14] :

ANICIO. AVCHENIO. BASSO. V. C. QVAE
STORI CANDIDATO
VNO. EODEMQVE TEMPORE PRAETORI
TVTELARI. PROCONSVLI
CAMPANIAE. PRAEFECTO. VRBI. TRINI
MAGISTRATVS
INSIGNIA. FACVNDIAE. ET NATALIVM
SPECIOSA. LVCE. VIRTVTIS ORNANTI

SUNIUM.

1

Inscription copiée par M. Ch. Lenormant.

ΟΝΗCΙΜΟC
ЄΜΝΗCΘΗ
ΤΗC ΑΔΕΛΦΗΣ
ΧΡΗCΤΗC

Ὀνήσιμος ἐμνήσθη τῆς ἀδελφῆς Χρήστης.

Onésime a donné ici un souvenir à Chresté, sa sœur.

Quand les Grecs, dans leurs voyages, visitaient quelque monument remarquable, ils aimaient à y laisser un souvenir affectueux pour les parents ou les amis dont ils étaient éloignés[1]. Quelquefois aussi, comme nos touristes, ils se bornaient à y laisser leur nom en y joignant le verbe ἐμνήσθη sans complément[2].

Cette inscription n'est pas inédite : elle a été insérée dans le *Corpus* sous le n° 516.

ÉGINE*.

1

Inscription en caractères archaïques gravée sur un fût de colonne en trachyte gris très-dur, qui a servi à la construction du monument du pied de Saint-Élie (Agios Oros). Copiée par M. Virlet. (Voyez pl. 46, fig. V).

2.

Inscription en caractères archaïques gravée sur le bord d'une table de pierre en forme de trapèze, et creusée intérieurement. (Voyez pl. 46, fig. IV).

3.

Inscription en caractères archaïques. Copiée par M. Virlet sur une pierre bleue d'Égine. Larg. de la pierre, 0,44; haut., 0,3.

ΕΓΔΕΛ
ΟΤΟΔΕ
SAMA

4.

Inscription en caractères archaïques trouvée dans le jardin de la maison Tzapi où elle est conservée. Largeur, 1,16; hauteur, 0,61; hauteur des lettres, 0,16.

ΑΡΙΣΤΟΛΑΙΔΑ

5.

Inscription gravée sur une pierre dite poro. Copiée par M. Virlet. Largeur, 0,38; hauteur 0,32; hauteur des lettres, 0,10.

ΧΟΙΡ
ΟΣ

6.

Inscription gravée sur une tablette de marbre bleuâtre qui a servi pour l'inscription de la petite église d'Agios Athanasi à laquelle elle sert de linteau.

ΤΕΜΕΝΟΣ
ΑΘΕΝΑΙΑΣ

7

Inscription gravée sur une grosse pierre de l'espèce dite poro.

ΔΑΜΟ

8.

Inscription trouvée par M. Mustoxydi, conservateur du musée d'Égine, près du lazaret qui occupe l'emplacement de l'ancien port. Elle a été copiée par MM. Trézel, Virlet et Quinet. La table sur laquelle elle est gravée est, suivant M. Virlet, en calcaire gris compacte de la formation crayeuse. Haut., 1,37; larg., en haut, 0,48, en bas, 0,53; épaisseur 0,12. (Voyez la page suiv.)

[13] Almeloveen *Fast. rom. consul.*, lib. II, p. 168 et 225.

[14] Class. VI, n° 4, 395.

Inscr. — [1] Voyez *Corpus Inscr. gr.*, 513, 516, 1953, etc., les inscriptions des Syringes de Thebes publiées par M. Letronne à la suite de la *statue vocale de Memnon*, p. 241 et suiv., nos 2, 6, 7, 32, 33, 46.

[2] Voyez M. Letronne, op. cit. p. 246. M. Boeckh, sur le n° 513 du *Corpus*, paraît être d'une opinion différente.

* Des raisons indépendantes de ma volonté ne me permettent pas, en ce moment, de soumettre au public la suite de mon travail sur les inscriptions recueillies par la commission de Morée; mais je me propose d'en faire l'objet d'une publication spéciale dans le courant de l'année 1839. Ph. Le Bas.

A Copie de M. Trézel

ΗΒΟΥΛΗ
ΟΔΗΜΟΣ
ΚΛΕΩΝΑ
ΣΤΡΑΤΑΓΟΥ
ΠΕΡΓΑΜΗΝΟΝ

B Copie de M. Vulet

ΗΒΟΥΛΗ
ΟΔΗΜΟΣ
ΚΛΕΩΝΑ
ΣΤ.ΑΤΑΓΟΥ
ΠΕΡΓΑΜΗΝΟΝ

C Copie de M. Edgard Quinet

ΗΒΟΥΛΗ
ΟΔΗΜΟΣ
ΛΕΩΝΑ
ΣΡΑΤΗΓΟΝ
ΠΕΡΓΑΜΙΝΟΝ

9

Inscription provenant du temple d'Égine. Gravée sur un dé carré (Voyez pl. 54, fig. XIII.)

10.

Inscription trouvée en 1806 par M. Gropius dans le temple de Jupiter à Égine.

ΔΙΙΓΑΝΕΛΛΗΝΙΩΙ
FA

11.

Autre inscription trouvée en 1829 dans les débris du même temple sur deux pierres séparées qui doivent avoir appartenu au même bloc.

ΛΑΝΙΟ

12

Inscriptions trouvées à Égine dans une petite chapelle près du port Periboli. Chacune d'elles est gravée dans une colonne de laurier. Copiée par M. Trézel.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙ
οΛΗΜοΣΣΤΕΕ
ΦΑΝΙΦΡΑΣΙ
ΣΘΕΝΗ

οΙΕΚΤοΥΓΥΜ
ΛΣΙοΥ
ΣΤΕΦΑΝΙΦΡΑ
ΣΙΘΕΝΗΝ

13.

Inscription trouvée sur une pierre formant l'une des marches de l'escalier de la maison du consul général de France, vis-à-vis la maison Canaris, et provenant du temple de Vénus. Copiée par MM. Trézel, Ch. Lenormant et Virlet. Largeur, 1, 16; hauteur, 0,17.

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣ
ΝΕΙΚΟΣΤΡΑΤΟΝΕΓΑΦΡΟΔΕΙΤΟΥ
ΥΟΝ ΑΡΕΤΗΣ ΕΝΕΚΕΝ

14.

Sur le côté gauche de la pierre précédente, se trouve l'inscription suivante, dont la largeur est de 0, 53, et qui a été copiée par M. Lenormant et par M. Virlet. Elle est gravée en sens inverse de l'autre, en sorte qu'elle paraît, dit M. Virlet, avoir été faite avant ou après.

Copie de M. Ch. Lenormant.

ΤΟΝΜΕΓΙCΤΟΝΚΑΙΘΕΙΟΤΑΤΟΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑ
Μ
ΙΟΥΜΟ .... ЄΥΤΥΧΗCΕΒΑCΤΟΝ
ΜЄΓΑCΠΟΛΙCΑΓΕΙΝΗΤΩΝ

Copie de M. Virlet.

ΤΟΝΜЄΓΙCΤΟΝΚΑΙΘΕΙΟΤΑΤΟΝ ΑΥοΓΟΚΡΑΤοΡΑ Μο
ΙΟΥΛΙΘΓ ΟΓ ΚΕΝΕΚΡΚΧΗCΕΒΑCΤΟΝ
ωΤΕΦΑ‾ΓΟΛΙC ΑΙΓΘΙΝΙΤωΝ

15

Inscription copiée par M. Virlet. Largeur, 0,22; hauteur, 0,20

ΙVΕΕƎΗ
ΚΤΟΥΕΥΜΝΑ
ΙΙΟΥΔΗΝΕ ΕΚΕΝ
ΜΙΙΟΙΣΑΛΕΙΦΟΜΕΝΟΙΕ
ΙΙΧΗΝΕΘΥΣΙΑΣΕΝΤΩΤΕΕΡ
ΥΛΑΝΧΝΕΥΣΕΝΠΟΗΣΑΣΔΕ
ΙΙΝΗΣΕΤΟΥΣΑΛΕΙΦΟΜΕΝΟΥΣΚΑΙ
ΑΝΤΑΤΟΙΣΑΛΕΙΦΟΜΕΝΟΙΣΠΑΡΟΑ
ΡΟΕΙΣΦΕΡΩΝΤΑΠΡΟΣΣΝΛΕΠΠΟΝ
ΙΙ \ ΙΕΡΑΝΠΘΕΙΚΟΥΛΟΜΕΝΟΣΙ
ΞΥΝΟΙΑΝΤΕΚΑΕΚΤΕΝ
ΕΣΙΩΝΚΑΙΜΗΕΥΡΙΣΚΟΜΕ
ΔΣΙΑΡΧΗΣΕΙΝΤΟΝΕΠΙ
ΑΙΤΗΣΤΕΤΟΥΓΥΜΝΑ
ΡΑΠΗΑΣΤΩΝΑΛΕΙ
Η ΠΑΡΑΣΧΩΝΤΟΤΕ
ΑΤΗΣΕΟΡΤΗΣΤΩ
ΕΤΕΝΗΘΗΗΑ
ΩΣΔΕΚ

16.

Inscription gravée sur pierre, trouvée à Égine sur le bord de la mer, au bout de la tranchée, faite depuis le temple de Vénus. Copiée par M. Trézel et par M. Virlet. Largeur. 0,68; hauteur, 0,40.

ΙΑΙΟCΛΙΟΝΥCΙΟC
ΠΑΤΗΡ
ΛΙΟCΔΙΟΝΥCΙΟC
ΔΗΜΟΘΟΙΝΗCΑC

17

Inscription trouvée sur le port, où elle sert à amarrer les bateaux Copiée par M. Virlet. Largeur, 0,70; hauteur, 0,30.

ΑΥΤΘΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙ
ΣΑΡΑΜΑΥΡΗΛΙΟΝ
ΑΝΤωΝΕΙΝΟΝCΕΒΑCΤΟΝ
ΔCΕΠΤΙΥΙΟΥΙΘΥΝΡΘΥ∠
ΓΘΒΤ

18.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΟΡΑ ΚΑΙCΑΡΑ. ΑΥΡΗΛΙΟΝ ΒΙ
ΟΥCΙΑC ΤΟΔ ΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΤΟ Κ
ΔΡΙΑΝΟΥ ΥΙωΝΟΝ ΘΕΟΥΤΡΑΙΑΝΟΥΓΑΓ

19

Inscription copiée par M. Virlet, près de la typographie.

....CЄΣΕΙΓ
ΟΛΥΝΠΙΟΙCΘЄΟΙC ΜΗΤΕΗΑΡΑ..... ..ΧΘΟΝΙΟΙ
Ο ΔΤЄΝΟΥC ΜΔΡΚΟΥ ΑΥΡΗΛΙΟΥ ΜΥCΤΙΛΟΥ Μ
....ЄωΝΙΟΥ

20

Inscriptions trouvées dans le tombeau découvert près de Saint-Théodore, et copiées par M. Virlet. Elles sont écrites sur le stuc avec de l'encre verte.

a.

Sur la porte d'entrée

ΣΚΥΟΙΝΟΥ

b.

Sur l'un des murs intérieurs

ΜΗΑΝΟΙΓΕ
ΟΥΓΑΡΜΗΗΣΥΝΕΙΚΗ
ΤΟΙ ΑΛΛΟΝΤΙ..
ΚΑΤΘΕΝΤΙΓ
ΤΑΝΥΟΡΟΝΑΕΜΗ..
ΑΙΤΙΑΣΗ

21

Inscription trouvée sur la porte d'un autre tombeau.

ΕVΤVΧΟ

22.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΣΙΒΟΙΘΗΣ
ΔΑΙΜΕΝΟΥ
ΧΑΙΡΕ

23

Inscription copiée par M. Ch. Lenormant et par M. Virlet, sur le fronton d'un bas-relief, représentant un homme et une femme en costume romain.

ΟΛΕΝΙΟΥ CΑΤΟΡΝЄΙΛΑ ΓΥΝΗ ΑΥΤΟΥ
ΜΑΙΑ

24.

Inscription copiée par M. Virlet sur une pierre tumulaire en forme d'édicule.

ΤΙΜΑΡΙΕ
ΤΑΑΚΑΝ
ΘΙΑΧΑΙΡΕ

25

Inscription copiée par M. Trézel, sur un cube de marbre blanc qui paraît avoir servi de base à une colonne et se trouve actuellement renversé sur une place d'Égine.

ΚΑΡΙΚΛΕΙΑ ΑΡΙΣΤΟ ΚΛΕΙΛΟΥ
ΦΟΙΝΙΣΣΑ ΕΡΙΤΙΜΟΥ
ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΣ ΚΑΛΛΙΜΑΧΟΥ

26.

Inscription copiée par M. Trézel et par M. Virlet sur une stele en forme d'édicule, encastrée dans la muraille de la maison Canaris.

ΜΕΝΕΜΑΧΟΣ
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΧΑΙΡΕ

27

Inscription copiée par M. Virlet sur une petite pierre tumulaire qui s'emboîtait sur un socle.

ΦΙΛΟΥΜ...Η
ΔΙΟΝΥΣΙΟΥ
ΜΙΛΗΣΙΑΧΡΗΣ
ΧΑΙΡΕ

28

Inscription copiée par M. Virlet

ΚΕΡΔΩΝ
ΑΛΕΞΑΝΔΡΟΥ
ΧΑΙΡΕ

29.

Inscription copiée par M. Virlet sur un cippe

ΘΕΟΦΙΛΟΣ
ΕΥΚΛΕΟΥΣ
ΕΥΚΛΗΣ
ΕΥΚΛΕΟΥΣ
ΑΓΟΛΛΩΝΙΣ
ΧΑΙΡΕΤΕ

30.

Inscription gravée sur une pierre tumulaire, avec un fronton mais sans bas-relief. M. Virlet la croit d'Égine

ΕΡΡΙοΣΑΤΕΙΡΙ
ΟΣΧΡΗΣΤΕΧΑΙΡΕ

31.

Inscription copiée par M. Virlet sur une pierre bise ou de Malte, provenant d'Égine. Largeur de la pierre, 0,75, hauteur des lettres, 0,10.

ΑΓΑΤΗ
ΕΓΙΚΤΗ
CΙΛΟC
ΕΤΩΝ Γ

32.

Inscription gravée en tête d'un grand bas-relief d'Égine, représentant l'homme et la femme. Largeur, 0,70.

ΔΑCΙΑΤΙΚΟΣ ΝЄΙΚΗΦΑ ,ΡЄΚΤ ͻΝΕΙΚΗΦΑ

CORINTHE

1

Inscription trouvée sur un fragment de brique par l'ingénieur de Corinthe.

ΦΡΟΔΓΙΣ

2.

Inscription gravée sur un piédestal ou autel votif, qui se trouve dans l'Acro-Corinthe. Copiée par M. Blouet (Voy. pl. 79 fig. V.)

3

Fragment d'inscription, copié à Corinthe par M. Virlet.

ΖΩΙΛΟΣ ΦΙΛ
ΑΝΔΙΟ NEON
ΜΙΟΙ
Ο ΝΗ
ΙΟΓ ΝΗΔ

4

Inscription copiée par M. Virlet à Corinthe, dans une rue près du bazar, sur une pierre trapézoïde en talc gris, servant d'autel dans une église ruinée en bas de Vasilika. Largeur, 0,68; hauteur, 0,25.

ΓΟΛΥΚΡΑΤΕΙΑΚ
ΓΟΛΥΚΡΑΤΕΙΝ
ΘΥΓΑΤΕΡΑ ΘΕΟΙ....

5.

Inscription copiée par M. Edgard Quinet, à Corinthe

ΦΛΑΒΙΟΝΙΡΜΑΓΕΝΗΝ
ΤΟΝΛΑΜSΑΝΥΓΑΙΟΝ
ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗΜΟΣΚΟΡΙΝΘΙωΝ
ΤΟΝΕΥΕΡΓΕΤΗΝΚΑΙΚΤΙCΤΗΝΤΟΥ
ΛΙΜΕΝΟS
ΑΝΕΘΗΚΑΝ

6

Inscription trouvée à Corinthe sur un marbre de 7 pieds 3 pouces de longueur, et copiée par M. Trézel.

L · HERMIDIVS · CELSVS ET · L · RVTILIVS
AVGVSTI · ET · L · HERMIDIVS · MAXIMVS · ET · L · HERMIDIVS
AEDEM ET STATVAM APOLLINIS AVGVSTI ET TABERNAS

VOSTITZA

Inscription gravée au-dessus de la porte d'entrée de l'église de la Panagia Phanéroméné à Vostitza. Copiée par M. Trézel (Voyez pl. 84. fig. IV.)

PATRAS.

1.

Inscription copiée par M. Virlet, sur une marche en marbre de l'église du château

ΓΟΡΟΣ
ΤΕΜΕΝ
ΑΥ
Ο
ΔΩ

2.

Inscription trouvée en creusant dans le jardin du consul anglais M. Brown.

CORNCNC
CNΓMOOSA
POIOSCFRFR
DIANAM
SPCONSECRA
VIT

3.

Inscription copiée par M. Virlet à Patras, sur un marbre placé dans les murs du petit fort intérieur.

CΓONΔHEΓωΛHCA

4.

Inscriptions gravées sur une stèle funéraire en forme d'édicule trouvée dans l'église du château. Au milieu du fronton on voit un médaillon dans lequel est une urne. A droite et à gauche les inscriptions A *et* B. *Au-dessous de chacune d'elles une palme. Sous la palme de gauche l'inscription* C.

A.

EYTYXI
ΘYHΓO

B

ZHCAIC
EYAΓPI

C.

IEΓACCωTHP

5.

Inscription gravée sur une pierre tumulaire, trouvée dans la maison de Pierre Foka. Copiée par M. Virlet.

XPICTIANoIoNΓECKAITONŌN
BoYMENOIMHTICTOΛMHCIANYΞAI
OIKHTHPIONToYToTHHKPI
ΛITHNΦOBEPΔNΓOYΘ̄Ȳ I
ΔOKωNTECTOMEΛ
ΔEKEITAIOKI

ATHΣ $\overset{\omega}{X}$
TTΛ

6.

Inscription copiée par M. Virlet à Patras, sur un pavé en mosaïque à larges fragments. (Voyez pl. 85. fig. III.)

7

Inscription copiée par M. Trézel sur l'un des piliers d'une porte du château ou fort de Patras. (Voyez pl. 85. fig. I.)

8

Inscription copiée par M. Trézel sur la même porte. (Voyez pl. 85. fig. II.)

9.

Inscription copiée par M. Virlet.

TEMPORE SYNDICATVS CLARISS.
DOMINIANToNIIBARBARO
DIONISIMI CONSILIARII
NAVPLII ici un ROMANIE
DIEPPIM blason APPILI8
MD XXXIII

ATHÈNES

Inscriptions d'Athènes et des environs, communiquées à M. Virlet.

1

Εν Αθήναις ἔν τινι ἐρημοκκλησίῳ (sic)

ONHTΩP
ΓANAIOY
ΓPAΣIEYΣ

2.

Επι μαρμάρω μακραν της πόλεως Ἀθηνῶν.

ΦPYNΩN

SALAMINE.

—

I

Inscription copiée par M. Mustoxydi, qui a communiqué sa transcription à M. Virlet. Ce dernier donne sur ce monument les renseignements qui suivent. Largeur de la pierre, 0,39; intervalle des lignes, 0,02. Les sept dernières lignes sont renfermées dans une couronne qui est à 0,06 de la ligne 40. Cette couronne a 0,16 de hauteur. Au-dessus de la ligne 1 est une corniche dont la hauteur est de 0,8. Hauteur totale du monument, 0,90.

[Ε]ΠΙΕΠΙΚΛΕΟΥΣΑΡΧΟΝΤΟΣΕΝΑΣΤΕΙΕΝΣΑΛΑΜΙΝΙΔΕΑΝΔΡΟΝΙΚ[ΟΥ]
ΜΕΤΑΓΕΙΤΝΙΩΝΟΣΤΕΤΡΑΔΙΜΕΤΕΙΚΑΔΑΣΘΕΟΓΕΝΗΣΚΑΛ[ΛΙ]
ΜΑΧΟΥΛΕΥΚΟΝΟΕΥΣΕΙΠΕΝΕΠΕΙΔΗΘΕΟΔΟΤΟΣΕΥΣΤΡΟΦΟΥ
ΠΕΙΡΑΙΕΥΣΧΕΙΡΟΤΟΝΗΘΕΙΣΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΟΣΕΙΣΤΟΝΕΝΙΑΥΤΟΝ
ΤΟΝΕΠΙΕΡΓΟΚΛΕΟΥΣΑΡΧΟΝΤΟΣΤΑΣΤΕΘΥΣΙΑΣΕΒΟΥΘ[ΥΤ]ΗΣΕΝ
ΑΠΑΣΑΣΤΑΣΚΑΘΗΚΟΥΣΑΣΚΑΙΥΠΕΔΕΞΑΤΟΤΟΥΣ[ΑΛ]ΕΙΦΟ
ΜΕΝΟΥΣΠΑΝΤΑΣΣΥΝΕΤΕΛΕΣΕΝΔΕΚΑΙΤΑΕΡΜΑΙΑΚ[ΑΙΥΠΕ
ΔΕΞΑΤΟΠΑΝΤΑΣΑΝΑΛΩΣΑΣΕΙΣΤΑΥΤΑΟΥΚΟΛΙΓΟΝ[Π]ΡΟΣΕ
ΔΑΠΑΝΗΣΕΔΕΚΑΙΠΡΟΣΤΟΜΕΡΙΣΘΕΝΑΥΤΩΙΕΙΣΤΟΕΛ[Α]ΙΟΝΕΚ
ΤΩΝΙΔΙΩΝΑΝΕΘΗΚΕΝΔΕΚΑΙΟΠΛΟΝ[ΕΝΩΙ]ΚΑΙΑΝΕΓΡΑΨΕΝΤΟΥΣ
ΝΕΝΙΚΗΚΟΤΑΣΤΟΥΣΔΡΟΜΟΥΣΟΜΟΙΩΣΔΕΚΑΙΤΟΥΣΕΛΑΙΟΝΕΙ
ΛΗΦΟΤΑΣΕΠΑΝΗΓΑΓΕΝΔΕΚΑΙΤΑΣΕΠΑΝΑΓΩΓΑΣΚΑΘΕΚΑΣ
ΤΟΝΜΗΝΑΠΟΝΟΥΜΕΝΟΣΕΝΤΑΙΣΚΑΘΗΚΟΥΣΑΙΣΗΜΕΡΑΙΣ
ΗΡΞΕΝΔΕΚΑΙΤΗΝΑΡΧΗΝΚΑΙΕΝΤΟΙΣΛΟΙΠΟΙΣΔΙΚΑΙΩΣΚΑ
ΤΑΤΟΥΣΝΟΜΟΥΣΦΙΛΟΤΙΜΙΑΣΚΑΙΣΠΟΥΔΗΣΟΥΔΕΝΕΛΛΕΙ
ΠΩΝΚΑΙΕΙΣΤΑΥΤΑΠΑΝΤΑΑΝΑΛΩΣΑΣΠΛΕΙΟΝΑΡΓΥΡΙΟΝ
ΩΙΚΟΔΟΜΗΣΕΝΔΕΚΑΙΤΟΝΤΟΙΧΟΝΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝΤΗΣΑΓΟΡΑΣ
ΤΟΝΒΛΕΠΟΝΤΑΠΡΟΣΝΟΤΟΝΚΑΙΠΕΡΙΤΟΥΤΩΝΠΑΝΤΩΝ
ΑΠΟΛΕΛΟΓΙΣΤΑΙΤΗΙΒΟΥΛΗΙΚΑΙΤΩΙΔΗΜΩΙΔΕΔΩΚΕΔΕ[ΚΑΙ]
ΤΑΣΕΥΘΥΝΑΣΟΠΩΣΕΦΑΜΙΛΛΟΝΗΙΠΑΣΙΤΟΙΣΒΟΥΛΟΜΕΝ[ΟΙΣ]
ΦΙΛΟΔΟΞΕΙΝΕΙΔΟΣΙΝΟΤΙΚΑΤΑΞΙΩΣΤΙΜΗΘΗΣΟΝΤΑΙΤ[ΩΝ]
ΕΥΕΡΓΕΣΙΩΝΑΓΑΘΗΙΤΥΧΗΙΔΕΔΟΧΘΑΙΤ[ΗΙΒ]ΟΥΛΗΙ
ΤΟΥΣΛΑΧΟΝΤΑΣΠΡΟΕΔΡΟΥΣΕΙΣΤΗΝΕΠ[ΙΟΥΣΑΝΕΚ]
ΚΛΗΣΙΑΝΧΡΗΜΑΤΙΣΑΙΠΕΡΙΤΟΥΤΩΝΓΝΩΜΗΝΔΕΣΥΜ
ΒΑΛΛΕΣΘΑΙΤΗΣΒΟΥΛΗΣΕΙΣΤΟΝΔΗΜΟΝΟΤΙΔΟ[Κ]ΕΙΤΗΒΟΥ
ΛΗ[Ι]ΕΠΑΙΝΕΣΑΙΤΟΝΓΥΜΝΑΣΙΑΡΧΗΣΑΝΤΑΤΟΝΕΝΙΑΥ
ΤΟΝΤΟΝΕΠΙΕΡΓΟΚΛΕΟΥΣΑΡΧΟΝΤΟΣΘΕΟΔΟΤΟΝΕΥΣΤΡΟ
ΦΟΥΠΕΙΡΑΙ[Ε]ΑΚΑΙΣΤΕΦΑΝΩΣΑΙΑΥΤΟΝΧΡΥΣΩΙΣΤΕΦΑ
ΝΩΙΚΑΤΑΤΟΝΝΟΜΟΝΦΙΛΟΤΙΜΙΑΣΕΝΕΚΕΝΤΗΣΕΙΣΤΟΝΔΗ
ΜΟΝΤΟΝΣΑΛΑΜΙΝΙΩΝΚΑΙΑΝΕΙΠΕΙΝΤΟΝΣΤΕΦΑΝΟΝ
ΤΟΥΤΟΝΔΙΟΝΥΣΙΩΝΤΩΝΕΝΣΑΛΑΜΙΝΙΤΡΑΓΩΙΔΟΙΣΟΤΑΝ
ΠΡΩΤΟΝΓΕΓΕΝΗΤΑΙΚΑΙΑΙΑΝΤΕΙΟΙΣΤΩΙΓΥΜΝΙΚΩΙΑΓΩΝΙ
ΑΝΑΓΡΑΨΑΙΤΟΔΕΤΟΨΗΦΙΣΜΑΤΟΝΓΡΑΜΜΑΤΕΑΤΟΥΔΗ
ΜΟΥΕΙΣΣΤΗΛΑΣΛΙΘΙΝΑΣΔΥΟΚΑΙΣΤΗΣΑΙΜΙΑΝΜΕΝΕΝΤΩΙ
ΓΥΜΝΑΣΙΩΙΜΙΑΝΔΕΕΝΤΩΙΕΠΙΦΑΝΕΣΤΑΤΩΙΤΗΣΑΓΟ
ΡΑΣΤΟΠΩΙΤΗΣΔΕΑΝΑΓΟΡΕΥΣΕΩΣΤΟΥΣΤΕΦΑΝΟΥ
ΚΑΙΤΗΣΑΝΑΘΕΣΕΩΣΤΩΝΣΤΗΛΩΝΕΠΙΜΕΛΗΘΗΝΑΙΤΟΥΣ
ΕΠΙΜΕΛΗΤΑΣΜΕΡΙΣΑΙΔΕΤΟΝΤΑΜΙΑΝΦΙΛΟΚΛΗΝΠΕΙΡΑΙ
[Ε]ΑΕΚΤΩΝΕΙΣΤΑΚΑΤΑΨΗΦΙΣΜΑΤΑΑΝΑΛΙΣΚΟΜΕΝΩΝ
ΤΩΙΔΗΜΩΙ

ΟΔΗΜΟΣΟΣΑΛΑΜΙΝΙΩΝ
ΘΕΟΔΟΤΟΝ
ΕΥΣΤΡΟΦΟΥ
ΠΕΙΡΑΙΕΑΓΥΜΝΑΣΙ
ΑΡΧΗΣΑΝΤΑΕΠΙΕΡ
ΓΟΚΛΕΟΥΣΑΡ
ΧΟΝΤΟΣ

2

Inscription copiée par M. Virlet sur une espèce de piédestal, provenant de Salamine et transporté au Musée d'Egine (Voyez pl. 45, fig. III et IV.)

3.

Inscription communiquée à M. Virlet.

ΤΟΝ ΕΑΥΤΗΣ ΑΝΔΡΑ ΣΟΦΟΚΛΗΝ ΞΕΝΟΚΛΕΟΥΣ
ΑΧΑΡΝΕΑ ΔΑΔΟΥΧΙΣΑΝΤΑ ΔΗΙΝΗΤΡΙ ΚΑΙ ΚΟΡΗ
ΑΝΕΘΗΚΕΝ

4

Inscription communiquée à M. Virlet

ΓΑΙΔΑ ΞΕΙΝΑΓΟΡΑ ΚΑΙ ΓΡΑΞ
ΤΟΡΑΣΕΣΟΡΑΣ ΜΕ ΤΟΝ ΜΥ
ΤΗΝ ΔΗΟΥΣ ΞΕΙΝΑΡΟΡΑΝ
ΟΝΟΜΑ

5.

Inscription gravée sur un fragment de colonne. Copiée par M. Virlet.

ΜΕΝΑΝΔΡΟΣ
ΛΗΛΑΡΧΟΥ
ΓΑΙΑΝΙΕΥΣ

6.

Inscription copiée par M. Virlet sur la porte de l'église de Saint-André à Salamine.

ΔΙΟΝΥΣΙΟΣ
ΑΓΟΛΛΩΝΙΟΥ
ΣΑΛΑΜΕΙΝΙΟΣ

7

Inscription copiée par M. Virlet sur un fragment de colonne.

ΕΥΡΟΥΛΙΔΗΣ
ΕΥΡΟΥΛΙΔΟΣ
ΘΟΝΙΟΣ

8

Inscription copiée par M. Virlet sur une stèle en forme d'autel. Au-dessous de l'inscription est figurée une espèce d'urne

ΦΙΜΝΟΣ
ΔΙΟΦΑΝΤΟΥ
ΓΕΙΡΑΙΕΥΣ
ΓΟΝΩΙΔΕ
ΑΡΙΣΤΟΜΕΝΟΥ

9

Inscription copiée par M. Trézel et par M. Virlet sur une stèle. (Voyez pl. 23, fig. I.)

10.

Inscription copiée par M. Virlet sur une petite colonne en forme de gaîne.

ΕΓΙΚΡΑΤΗΣ
ΕΓΙΚΡΑΤΟΥ
ΓΕΙΡΑΙΕΥΣ

11.

Inscription copiée par M. Virlet sur une petite colonne.

ΘΕΟΦΙΛΟΣ
ΟΛΥΜΓΙΟΔΩΡΟΥ
ΑΧΑΡΝΕΥΣ

12

Inscription copiée par M. Trézel sur une stèle surmontée d'un fleuron. Au-dessus de l'inscription deux rosaces. (Voyez pl 23, fig IV.)

13

Inscription copiée par M. Virlet sur une stèle à coquille.

ΧΑΡΙΤΗΣΜΥΡΡΙ
Ν Ο Σ Ι Ο

14.

Inscription copiée par M. Virlet sur une stèle de même forme que la précédente.

ΘΕΟΔΟΤΟΣ

15.

Inscription copiée par M. Virlet sur une stèle de même forme que les deux précédentes, mais très-fruste.

ΑΡΧΙΧΑΡΙΟΥΣ
ΡΑΛΝΟΥΣ ΟΣ
Ι
ΔΗΜ ΓΟΙΟ

16.

Inscription copiée par M. Virlet sur une petite colonne

ΕΥΘΥΚΡΙΤΗ
ΓΟΛΥΞΕΝΟΥ
ΚΕΙΡΙΑΔΟΥ
ΘΥΓΑΤΗΡ

17.

Inscription copiée par M. Virlet sur une petite colonne

ΚΡΙΦΙΣΟΔΩΡΟΣ
ΓΟΔΥΑΡΧΟΥ
ΑΙΟΣ

18

Inscription copiée par M. Varlet sur une petite colonne en marbre gris blanc

ΛΑ ΚΩ
ΘΕΟΓΕΝΟΥ
ΛΕΥΚΟΝΟΕΩΣ
ΘΥΓΑΤΗΡ
ΑΘΗΝΟΔΩΡΟΥ
ΑΙΞΩΝΕΩΣ
ΓΥΝΗ

19

Inscription copiée par M. Varlet, sur une petite colonne de Salamine

ΧΡΗΣΤΟΥΤΕΧΝΩΝΟΣ
ΜΝΗΜΑΤΟΥΦΡΥΓΟΣΤΟΔΕ
ΟΣΝΥΝΠΟΘΕΙΝΟΣΓΕΓΟΝΑ
ΤΟΙΣΕΝΤΕΙΠΟΛΕΙ

20.

Inscriptions copiées par M. Varlet, sur une urne de Salamine, où se trouvent sculptées trois figures.

A

A droite au-dessus de la première figure

ΑΡΙΣΤΟΝΓΚΙΥ

B.

ΓΟΡ ΓΩ

La seconde figure de femme est placée entre la 3e et la 4e ligne.

C.

A gauche de la 3e figure

ΑΡΙΣΤΟΚΛΗΣ
ΕΥΠΕΤΑΙΟΝ

21

Inscription gravée au-dessous d'un bas-relief brisé par la moitié et dont il ne reste plus qu'un homme dans l'attitude de la réflexion

ΑΓΑΘΟΚΛΗΣ
ΓΑΘΟΚΛΕΟΣ
ΧΑΙΡΕ

MÉGARE

..

Inscriptions gravées sur une pierre qui borde le chemin de Mégare à cent pas de la ville. Copiées par M. Trézel

a

ΑΙΟΔΗΜΟΣ
ΑΝ·ΚΑΛΛΙΝΕΙΚΟΥ
ΝΑΣΙΑΡΧΟΥΝΤΑΤΟΔΩΔΕΚΑ
Ν·ΚΑΙΕΚΑΤΟΣΤΟΝΕΤΟΣΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝ

b.

ΙΙ ΒΟΥΙΛΗΚΑΙΟΔΙΜΟΣ
ΚΑΛΛΙΝΕΙΚΟΝΝΟΜΙΑΔΑ
ΓΡΔΜΜΑΤΕΥΣΑΝ ΤΑΚΑΙΓΥΜΝΑΣΙΑΡ
ΧΗΣΑΝΤΑΕΚΤΩΝΙΔΙΩΝ

c

ΗΒΟΥΛΗΚΑΙC
ΔΗΜΗΤΡΙoΝ

2

Inscription gravée sur une pierre. Copiée par M. Trézel

ΑΝΑΞΙΣΑΛΚΙΑΤΝ
ΚΑΙΦΙΛΟΝΑΣΚΑΙΦΙΛΟΚΛΕΙΑΟΙΗΡΑΚ ΤΟ
ΤΟΝΑΔΕΛΦΟΝ ΥΣΙΑΝΗΡΑΚ
Ο Ε Ο Ι Σ

3

Inscription gravée sur une pierre. Copiée par M. Trézel et par M. Varlet

ΠΟΠΛΙΟΝΜΕΜΜΙΟΝΡΗΓΛΟΝΠΡΕΣΒΕΥΤΗΝΤΙΒΕ
ΡΙΟΥΚΛΑΔΙΟΚΑΙΣΑΡΟΣΣΕΒΑΣΤΟΥΓΕΡΜΑΝΙΚΟΥ
ΓΑΙΟΣΟΥΙΤΕΛΛΙΟΣΓΝΑΙΟΥΥΙΟΣ
ΚΙΣΠΟΣΤΟΝΓΑΥΤΟΥΞΕΝΟΝ

4.

Inscription gravée sur un bloc de pierre. Copiée par M. Trézel et par M. Varlet.

ΝΕΡΟΝΑΚΛΑΙΔΙΟΝΚΑΙ
ΓΕΡΜΙΝΙΚΟΜΤΙΒΕΡΙΟΥΚΑ
ΣΕΒΑΣΤΟΥΓΕΡΜΑΝΙ

5

Inscription gravée sur un bloc de marbre gris veiné de blanc. Copiée par M. Trézel et communiquée à M. Varlet par M. Mustoxydi

ΤΟΝΔΙΣΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΑΚΑΙΣΑΡΑΤΡΑΙΑΝΟΝ
ΑΔΡΙΑΝΟΝΣΕΒΑΣΤΟΝΟΛΥΜΠΙΟΝΠΥΟΙΟΝ
ΠΑΝΕΛΛΙ ΙΝΙΟΝΤ ΝΕΑ ΤΟΝΚΤΙΣΤΗΝΚΑΙΝΟ
ΜΘΘΕΤΗΝΚΑΙΤΡ Ε ΑΔΡΙΑΝΙΔΑΙΥΠΟ
ΤΗΝΕΠΙΜΕΔΕ ΝΙ Υ ΙΟΥΚΑΝΔΙ ΤΟΥΤΟΥ
ΚΡΑΤΙΣΤΟΥΑΝ ΥΠΑΤΟ ΣΤΡΑΤΗΓΟΥΝ
ΤΟΣΑΙΣΧΡΟΝ ΣΤΟΥΔΑ ΟΚ ΑΤΟΥΣ

6.

Inscription copiée par M. Trézel à l'angle d'une rue de Mégare. Elle est gravée sur une pierre, et dans sa position actuelle les lignes sont perpendiculaires à l'horizon

ΣΑΒΕΙΝΑΝΒΑΣΙΛΙΣΣΑΝΣΕΒΑΣΤΗΝΝΕΑΝΔΗΜΗΤΡΑΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ
ΑΔΡΙΑΝΟΥΓΥΝΑΙΚΑΓΑΜΦΥΛΟΙΥΓΟΤΗΝΕΓΙΜΕΛΕΙΑΝ·ΗΟΥ
ΛΙΟΥΡΑΝΔΙΤΟΥ·ΤΟΥΚΡΑΤΙΣΤΟΥΑΝΟΥΓΑΤΟΥ ΣΤΡΑΤΗ
ΓΟΥΝΤΟΣΛΙΣΧΡΟΝΟΣΤΟ ΔΑΜΟΚΡΑΤΟΥΣ

7.

Inscription copiée par M. Trézel. Elle est gravée sur un marbre blanc encastré dans une muraille.

ΤΟΡΑΚΑΙCΑΡΑ ΑΥΡΗΛΙΟΝ
ΟΝΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟCΚΑΙCΔΙ
VCVCЄROYCITCƆTINΛI

8.

Inscription gravée sur un marbre blanc. Copiée par M. Trézel.

ΗΒΟΥΛΙΙ Κ/
ΤΦΛΑΒΙΟΝ C
CΥΝΟΙΛ C

9

Inscription gravée sur un piédestal en pierre gris blanc. Copiée par M. Virlet.

ΑΓΑΘΗ ΤΥΧΗ
Ψ Β
ΦΛΑΒΙΑΝΛΑΙΔΑΤΦΛΑΒΙΟΥΜΑΞΙ
ΜΟΥΓΥΝΑΙΚΑΘΥΓΑΤЄΡΑΔЄΓΚΟΥΡ
ΤΙΟΥΓΡΟΚΛΟΥΚΑΙΦΛΑΒΙΑΝΑΓΟΛ
ΛωΝΙΑΝΟΥΓΑΤЄΡΑΜΑΞΙΜΟΥΚΑΙΛΑΙ
ΔΟCΤΟΓΑΛΑΙΟΝΒΑΚΧЄΙΟΝЄΥΝΟΙΑC
ΧΑΡΙΝ ЄΓΙΑΡΧΙЄΡЄωCΖωCΙΜΟΥ
ΤΟΥΝΥΜΦΑΙΟΥ

10

Inscription gravée sur un bloc de marbre blanc. Copiée par M. Trézel.

ΓΡΟΚΛΟΙ
ΡΤΙΟΥΓΡΟΚΛΟΥ
ΟΝ·ΗΒΟΥΛΗΚΑΙΟΔΗ·
ΜΟCΑΓWΝΟΟΘΓΗΝΓΥ
ΘΑΗ ΝΚΑΙ·ΚΟΤΡΑΤΗΓΟΝ
ΚΑΙΑΡΟΡΑΝΟΜΟΝΦΙΛΟ
ΤΘΙΜΗCΑΜΟΝΟΝΜΟΝΟ
ΜΑΧWΝΖΟΥΓΗΚ·ΚΑΙΒΟΝ
WΤΑΡΧΗCΑΝΤΑ·ΑΓΟΤΗC
ΓΑΤΡΙΑ ΟCΤΟ·Β·ΚΑΙΑΜΦΙ
ΚΤΥΟΝΘΥCΑΝΤΑΤΟ·Γ·ΚΑΙ
ΓΡWΤΟΝΓΑΝЄΛΛΗΝΑΡΗ
ΤΟΡΑΓΡΟCΤΑΤΗΝΔΙΑΒΙΟΥ
ΥΙΟΝΤΗΟΓΟΛЄWCΚΑΙΓΑΤЄ
ΡΑΒΟΥΛΗCΑΡЄΤΗCЄΝЄΚЄΝ
ΚΑΙΤΗΟΓΡΟCΤΗΝΓΑΤΡΙΔΑ
ΘΥΝΟΙΑC

11

Inscription gravée sur pierre. Copiée par M. Trézel et communiquée à M. Virlet par M. Mustoxydi.

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟC
ΜΑΙΜΙΛΙΟΝCΑΤΟΡΝЄΙΝΟΝΑΝΟΥΓΑΤΟΝ
ΤΟΝЄΑΥΤωΝΜЄΓΑΝЄΥЄΡΓЄΤΗΝЄΓΙΜЄ
ΛΗΘЄΝΤΟCΤΟCΤΡΑΤΗΓΟΥΤΗCΓΟ
ΛЄωCΑΡΙCΤωΝΟCΤΟΥΔΙΟΝΥCΙΟΥ

12.

Inscription copiée par M. Trézel dans le fort du vieux Mégare

ЄΚΓЄΝЄΗCΓЄΡΙΒωΤΟΝΑΓΑΝΟΥΓΑΤωΜΥΓΑΡ
ΓΛΟΥΤΑΡΧΟΝΚΑΤΘΑΡΗCΙΝΑΟΙΝΜΟΝЄΥΝΟΜΙΗCΝ
ΓΡΟΘΡΟΝΕωCΜΕΓΔΡΗΕCΑΕΙΜΝΗCΤΟΙCЄΓΙЄΡΓΟΙC
ЄΙΚΟΝΙΑΑΙΚЄΗCΤΗCΤΗCΑΝΑCCΑΜЄΝΟΙ

4 pouces plus bas sur la même pierre.

ΓΑΝΤΗΓΛΟΥΤΑΡΧΟΙΟΚΛCΟCΓΑΝΤΗΑЄΤЄΘΥ
ΓΑΝΤΗΑЄΥΝΟΜΙΗCЄΥΧΟCΑΓЄΙΡЄCΙΟΝ
ΥЄΟCЄΥ ΙΟΙΟΤΟΝΑΛΚΑΟΟΟΥΝΑЄΤΗΡ
ΓΟΛΛωΝΑΝΤΑΓΑΘωΝΑΙΙΦΙΛΙΚΗCΤЄΜ

13

Inscription communiquée à M. Virlet avec la note ci-jointe.

[illegible]

ЄΑΚΟΛΙΟΝ ΤΟΝ ЄΓΑΡΧΟΝ ΙΡ Ι
ΓΑΝΤΟΝ ΓΟΛЄωC
ΤЄΙΧΘΑΛC ЧЄΜ
ΑCΤЄΑ ΚΑΙ ΒΟ

14.

Inscription copiée par M. Virlet.

ΔΗΜΥΛΑC·ΓΡЄΙΜΟΥΚΑΙΖWΓΥΡΑC·ƆΚΑ
ΤЄCΚЄΥΑCΑΝΘΑΥΤΟΙCΗΡΩΙΝЄΧΘΙΝ
ΔЄЄΓΙΒΑCΙΝΖΗΝΑCΚΑΙЄΙCΙΑCΟΝΤ
ΑΚЄΛΦΟΥC·ΚΑΙ ΔΗΙΜΗΤΡΙΑΝ

15

Inscription copiée par M. Trézel sur un marbre blanc.

ΗΡΑΚΑ.

16

Fragment d'inscription copiée par M. Trézel sur un morceau de marbre noir.

ΤΙΤΑΝ
ΕΟΜΕΝΟΥΣ

17

Inscription copiée par M. Trézel sur un marbre blanc, servant de seuil à la porte d'une église de Mégare

ΕΡΓΟΝΚΑΙΤΟΥΤΟΤΟΥΜΕΓΑΛΟΠΡΕΠΕϹΤΑΤΟΥΚΟΜΗΤΟϹΔΙΟΓΕΝΟΥϹΤΟΥΠΑΙΔΟϹ
ΑΡΧΕΛΑΟΥΟΕΤωΝΕΛΛΗΝΙΔωΝΠΟΛΕωΝωϹΙΔΙΑϹΟΙΚΙΑϹΚΗΔΟΜΕΝΟϹ
ΠΑΡΕϹΧΕΝΚΑΙΤΗΜΕΓΑΡΑΙωΝΕΙϹΜΕΝΠΥΡΓωΝΚΑΤΑϹΚΕΥΗΝΕΚΑΤΟΝΧΡΥϹΙΝΟΥϹ
ΠΕΝΤΗΚΟΝΤΑΔΕΚΑΙΕΚΑΤΟΝΕΤΕΡΟΥϹΔΙϹΧΙΛΙΟΥϹΤΕΚΑΙΔΙΑΚΟϹΙΟΥϹ
ΠΟΔΑϹΜΑΡΜΑΡΟΥΕΙϹΤΗΝΑΝΑΝΕωϹΙΝΤΟΥΛΟΥΤΡΟΥΤΙΜΙωΤΕΡΟΝ
ΟΥΔΕΝΗΓΟΥΜΕΝΟϹΤΟΥΤΟΥϹΕΛΛΗΝΑΓΕΥΕΡΓΕΤΕΙΝ
ΑΝΑΝΕΟΥΝΤΗΤΑϹΠΟΔΕΙϹ

18

Inscription gravée sur un marbre blanc. Copiée par M. Trézel

ΜΟΥΣΩΝ ΚΑΙ ΘΕΟΥ·ΚΑΙΣΑΙΟΣ
ΚΑΙΑΥΤΟΚΡΑΤΟΡΟΣ ΚΑΙΣΑΡΟ
ΘΕΟΥΥΙΟΥΕΒΑΣΤΟΥ
ΑΠΟΛΛΩΝΟΣ ΟΥΣΕΙΟ

19

Inscription copiée par M. Trézel sur un bloc de marbre blanc

ΑΙΑΝΟΝΑΔΡΙΑΝ
ΟΜΠΑΝΕΛΛΗΝΙΟΝ
ΟΜΟΘΕΤΗΝΚΑΙΤΡΟΦΕ
ΟΥΚΑΝΔΙΤΟΥΤΟΥΚΡΑ
ΗΓΟΥΝΤΟΣΑΙΣΧΡΟΝΟΣ
ΑΝΕΣ

20

Inscription copiée par M. Virlet. Larg., 0,29; haut., 0,48.

-ΙΟΥΙ
ΙΝΟΝΝΑΤΑ
ΝΟΥΗΡΟΝΤΡΙ
ΝΧΙΛΙΑΡΧΟΝΤ
ΩΝΟΣΠΡΩΤΗ
ΥΔΙΑΣ·ΙΔ·ΝΙΚΗΦ
ΥΑΔΡΙΑΝΟΥΚΑ
ΥΤΩΚΑΙΡΩΠΡ
ΥΠΑΤΡΟΣΑΝΕ
ΟΙΚΗΣ ΠΟΣΙ

21.

Inscription communiquée à M. Virlet avec la note ci-jointe

μεγαλοτατη τετραγωνος πετρα ομοία της ἀν..τερας αγαλματοσταδης

Η ΒΟΥΛΗ ΚΑΙ Ο ΔΗΜΟΣ
ΤΙΤΟΝ ΣΤΑΤΙΛΙΟΝ ΤΑΥΡΟΝ
ΑΡΕΤΗΣΕΝΕΚΕΝ
ΚΑΙΕΥΕΡΓΕΣΙΑΣ

22.

Inscription copiée par M. Virlet sur un gros bloc de marbre blanc.

Η ΓΡΑΙΙΙΙΙ
Є ΙΟΥϹΤΟΥΝЄ Ι Ι
ΥΙΙΟЄΠΙΜΘΛΗΤΗΙ
ϹΖωϹΙΜωΙΝΥΜΦΑΙΟΥ

23.

Inscription gravée sur un marbre blanc. Copiée par M. Trézel.

ΩΚΡΑΤΗΣ
ΩΠΥΡΟΥ

24

Inscription copiée par M. Trézel sur une stèle de marbre blanc

ΝΑΣΙΣ
ΔΙΟΔΩΡΟΥ

25

Inscription copiée par M. Trézel sur une stèle de marbre blanc

ΑΓΕΛΑΕ
ΓΕΛΑΟΥ
ΧΑΙΡΕ

26.

Inscription copiée par M. Virlet. Au-dessus est une colombe tenant un rameau dans son bec.

ΝΑΛΚΗΣ
ΑΑ Ω

ΕΑ

TABLE

DES MATIÈRES CONTENUES DANS LE TROISIÈME VOLUME.

Les planches de ce volume sont au nombre de 100, y compris le frontispice.

TABLE ALPHABÉTIQUE

DES ARTICLES CONTENUS DANS LES PREMIER, DEUXIÈME ET TROISIÈME VOLUMES.

D.

E

F.

G

H

I

J.

K.

L.

M.

N.

O.

P.

Q.

R

S.

T

V

W

X.

Z

FIN DU TROISIÈME ET DERNIER VOLUME.